MÉMOIRES

DU

COMMANDANT PERSAT

Maurice

1806 A 1844

Publiés avec une Introduction et des notes

PAR

Gustave SCHLUMBERGER

MEMBRE DE L'INSTITUT



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1910

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE :

Renaud de Châtillon, prince d'Antioche, seigneur de la terre d'outre-Jourdain. Un volume in-8° orné de gravures.................. 7 fr. 50

Expédition des « Almugavares » ou Routiers catalans en Orient (de l'an 1302 à l'an 1311). Ouvrage accompagné d'une carte. Un volume in-8°.................................... 7 fr. 50

Le Tombeau d'une impératrice byzantine en Espagne. Brochure in-8° illustrée.................................... 2 fr. 50

Vieux Soldats de Napoléon. Vignettes de MM. Paul Chardin et Gusman. Plaquette in-8°.................................... 5 fr.

Derniers Soldats de Napoléon. Dessin de Job. Plaquette in-8°. 5 fr.

Campagnes du roi Amaury Ier de Jérusalem en Égypte, au XIIe siècle. Un volume in-8° avec une carte............... 7 fr. 50

Soldats de Napoléon. **Journal de route du capitaine Robinaux (1803-1832).** Un volume in-16, avec un fac-similé........... 3 fr. 50

Soldats de Napoléon. **Lettres du commandant Coudreux à son frère (1804-1815).** Un volume in-16, avec un portrait et un fac-similé. Prix.................................... 3 fr. 50

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 13189.

MÉMOIRES

DU

COMMANDANT PERSAT

MÉMOIRES

DU

COMMANDANT PERSAT

A VICTOR MASSÉNA

DUC DE RIVOLI, PRINCE D'ESSLING

En souvenir d'une bien ancienne et bien profonde amitié et d'un culte commun pour les héros de la Grande Épopée.

85052/-018

INTRODUCTION

La publication du *Journal de route du capitaine Robinaux* et des *Lettres du commandant Coudreux* m'a mis plus que jamais en goût des souvenirs des vieux soldats de Napoléon. Mon ami, Napoléon Ney, prince de la Moskowa, passionnément épris de l'époque magnifique dont son illustre ancêtre fut une des plus pures gloires, et qui a réuni chez lui le plus beau musée napoléonien, a acquis récemment d'un libraire de Paris un volumineux manuscrit in-folio de 517 pages, relié en toile rouge, avec ce titre : *Mémoires du commandant Persat, ex-capitaine de cavalerie du premier Empire, major général de l'armée en Amérique, commandant de la cavalerie du général Espoz y Mina* (*Espagne*), *premier aide de camp du général Guillaume Pépé* (*Italie*), *premier aide de camp de S. A. le prince Ypsilanti, généralissime des forces grecques* (*guerre de l'Indépendance*), *aide de camp du général Porret de Morvan* (*campagne d'Afrique*), *ancien rédacteur-gérant du* National (1835-36), *chevalier de la légion d'honneur par l'Empereur* (1813), *chevalier du Sauveur de Grèce, de l'ordre des Philéllènes* (sic), *etc., etc., médaillé de Sainte-Hélène* (1806-1844).

Aussitôt que j'eus parcouru ce récit tout plein d'aventures guerrières durant trente années aux quatre coins du monde, je n'eus plus qu'une pensée : publier ces éton-

nants *Mémoires*. L'autorisation m'en ayant été vite accordée par leur aimable propriétaire, je me mis incontinent en quête de renseignements sur ce commandant Maurice Persat, véritable type de l'officier en demi-solde après les Cent-Jours, adorant l'Empereur, « mauvaise tête mais bon cœur », plus tard extraordinairement aigri par le malheur, incapable de subir la tyrannique police de la Restauration, d'un tempérament aventureux, courageux à l'excès, devenu fanatique de libéralisme comme il l'avait été de Napoléon. La journée n'était pas écoulée qu'un de mes amis me signalait quelques paragraphes, tout au début du premier volume des *Souvenirs* du général du Barail (1), consacrés à notre officier et qui donnaient sur lui les plus précieux renseignements. Je reproduis aussitôt ces lignes, car elles vont nous faire comprendre admirablement qui était ce Maurice Persat; elles seront la meilleure introduction aux pages dans lesquelles je vais m'efforcer de grouper les quelques renseignements qu'il m'a été possible de retrouver sur notre héros.

« Avant de me rendre au quartier des spahis, à Misserghin — écrit le général du Barail (c'était en 1839) — j'allai présenter mes devoirs à quelques officiers de la garnison d'Oran, dont j'avais fait la connaissance chez mon père et qui me firent un accueil très aimable. L'un d'eux, M. Gély de Montcla, adjudant-major au 1er de ligne, que je connaissais plus particulièrement parce que nous avions pris ensemble des leçons d'arabe chez le même *taleb* (lettré), me retint à déjeuner. Il avait précisément alors pour commensal un ancien compagnon d'armes de mon père, M. Persat, échoué à Oran comme adjudant de place (2),

(1) P. 61-65. Plon, 1894.
(2) Maurice Persat, nommé adjudant de place à Oran, par ordonnance du 13 juillet 1839, demeura dans ces fonctions jusqu'au 2 juin 1841. (G. S.)

après la plus romanesque de toutes les carrières militaires. Nous déjeunâmes tous les trois.

« Mauvaise tête et bon cœur », telle aurait pu être la devise de Maurice Persat, qui gâcha comme à plaisir sa vie.

« En 1814, il était déjà capitaine de cavalerie. C'était le type du cavalier de guerre. Il maniait la lance avec une vigueur et une adresse incomparables, et, pendant la campagne de France, il donnait journellement à ses camarades le spectacle d'un combat singulier avec un cosaque ou un uhlan, qu'il allait tranquillement défier, sur le front des escadrons ennemis, et qu'il transperçait invariablement.

« Un jour, à la suite d'une de ces prouesses, l'Empereur se le fit présenter et lui attacha, de sa propre main, la croix sur la poitrine. Depuis ce jour mémorable, Persat, fanatique du grand homme, ne signait plus, même les lettres les plus insignifiantes, même les billets doux les plus intimes, que : Maurice Persat, décoré par l'Empereur. Et tout le monde, en parlant de lui, avait pris l'habitude de joindre ce qualificatif à son nom.

« A la seconde restauration, Maurice Persat, « décoré par l'Empereur », qui faisait partie des brigands de la Loire, fut mis en demi-solde, au licenciement de l'armée. Il chercha aussitôt d'autres dangers, un autre Napoléon. Il n'était bruit, à ce moment, que du fameux Champ d'Asile et du non moins fameux Bolivar. Un mirage attirait au delà de l'Océan les infatigables grognards. Persat, qui n'avait pas le sou, eut vite fait de mettre ordre à ses affaires et partit sac au dos pour s'embarquer.

« Le hasard voulut qu'en route il croisât un régiment de la Garde royale dans lequel se trouvaient plusieurs de ses anciens camarades, qui le reçurent à bras ouverts et, désireux de venir en aide à sa détresse, firent entre eux une collecte.

« Cette collecte produisit mille cinq cents francs, qu'ils comptaient lui remettre, au dessert d'un grand dîner qu'ils lui offrirent.

« Persat accepta le dîner, mais refusa l'argent et — détail qui peint l'homme, qui peint aussi l'époque — il n'avait plus, à ce moment, que quarante francs dans sa poche.

« On sait quel fut le sort lamentable de l'établissement tenté, au Texas, par les officiers de l'ancienne armée impériale, sous la direction du général Lallemand (1).

« Quand Persat quitta l'Amérique, la Grèce venait de se soulever. Il ne laissa pas échapper cette excellente occasion, et, transformé en philhellène, il alla trouver Fabvier. Il assista à la prise de Missolonghi et au sac de Tripolitza, où il sauva une jeune Grecque qu'il épousa sur l'heure (2).

« Mais ce modèle des guerriers n'était probablement pas le modèle des maris, et le bonheur conjugal ne tarda pas à déserter son foyer. Plantant là sa femme, ou planté là par elle (3), il se remit à guerroyer contre les Turcs. A la suite de la campagne de Morée, le maréchal Maison, qui l'avait vu à l'œuvre, obtint sa réintégration dans les cadres de l'armée française.

« C'était peu de temps avant la chute du gouvernement de Charles X, auquel la révolution de Juillet le trouva si bien rallié, qu'il refusa avec horreur de manquer à son serment. Et voilà mon Persat remis en non-activité, pour fidélité à cette Restauration que, pendant quinze ans, il n'avait pas voulu servir.

« Heureusement, quand le général de Guéhéneuc, beau-

(1) On verra dans les *Mémoires* que Persat ne fit jamais partie du Champ d'Asile créé au Texas par le général Lallemand. Ses aventures en Amérique, et particulièrement au Texas, n'en furent pas moins infiniment malheureuses! (G. S.)

(2) On verra qu'il y a de nombreuses erreurs dans ce récit, dont le fond est vrai cependant. (G. S.)

(3) Encore une erreur, et cette fois tout à l'honneur de notre héros. (G. S).

frère du maréchal Lannes et dernier aide de camp de l'Empereur, fut nommé au commandement de la province d'Oran, il se souvint du pauvre Persat et l'emmena comme adjudant de place. Il occupait ce poste quand je le connus. C'était un homme de quarante-cinq ans environ (1), plein de force et de santé, une sorte de géant, un peu épaissi par l'âge, mais pas du tout assagi par les aventures.

« Après déjeuner, il me mena chez lui et me montra ce qu'il appelait son « petit musée ».

« Très curieux, le « petit musée ». Si les personnages qui s'y faisaient vis-à-vis avaient pu s'animer un instant, la concorde n'y eût certainement pas régné. Il y avait là toutes les idoles de Persat, se faisant pendants et jurant d'être ensemble : l'Empereur et Charles X, le roi de Rome et le duc de Bordeaux, Marie-Antoinette souriant à Joséphine, et Louis XVI contemplant d'un air débonnaire Robespierre.

« Pour en finir tout de suite avec cet original, je dirai que, s'il était éclectique en politique, il n'était pas le moins du monde commode dans la vie privée, et il fallait au pauvre de Montcla une patience d'ange pour supporter les discussions que Persat soulevait sur tout et à propos de tout.

« Un jour, Montcla n'y tint plus et il manqua de patience. Il en manqua absolument, car il envoya promener son ami, Maurice Persat, « décoré par l'Empereur », en ces termes un peu vifs : « Je me f... de vous à pied comme à cheval. »

« — Comme à cheval ! dit Persat, je le veux bien. C'est à cheval, demain, que nous continuerons cette conversation. »

« Le lendemain, tout Oran alla assister à cette rencontre épique. Persat fut vainqueur, mais il fut généreux, car ce fut le cheval de son adversaire qui supporta tous les frais de la guerre.

(1) En réalité, Maurice Persat avait, à cette époque, dépassé la cinquantaine. (G. S.)

« A la première passe, il lui abattit une oreille, d'un coup de sabre. A la seconde, il lui découpa une escalope dans la croupe. A la troisième, enfin, d'un coup de revers sur le bras, il fit tomber l'arme de la main de son adversaire, et on alla déjeuner, pendant que le cheval entrait à l'infirmerie.

« Non, Maurice Persat, « décoré par l'Empereur », n'était pas aimable. A Oran on ne l'avait pas vu accomplir ses prouesses; on ne le connaissait que par les aspérités de son caractère, et on en avait assez.

« Le général de Guéhéneuc, pour tout concilier, lui donna le commandement de l'île de Rachgoun, à l'embouchure de la Tafna (1). La garnison se composait d'une compagnie de zéphyrs, et on était obligé de lui apporter jusqu'à l'eau qu'elle buvait. Là, un beau matin de 1840, Maurice Persat, « décoré par l'Empereur », proclama la République. Il partait huit ans trop tôt. Le général de Guéhéneuc, que toutes ces excentricités n'avaient pu détacher de lui, le nomma adjudant de place à Mazagran (2). C'était une sinécure, et c'est là que je l'ai vu pour la dernière fois. Je ne sais pas ce qu'il est devenu. C'était, au fond, un très brave homme et un homme très brave, mais il n'était supportable que lorsqu'il chargeait ou que lorsqu'il chantait des chansons du Caveau. Il savait par cœur Béranger et Désaugiers. C'était, avec les coups de sabre, sa seule spécialité. »

Le jugement nécessairement superficiel du général du Barail me paraît quelque peu sévère : il le paraîtra de même à tous ceux qui liront les très curieux *Mémoires*

(1) A mi-chemin entre Oran et Nemours. (G. S.)

(2) Les états de service de Maurice Persat au ministère de la guerre disent que nommé à Bayonne le 2 juin 1841, et mis en congé jusqu'au 11 mars 1843, il fut nommé le 26 novembre 1842 adjudant de place à Mazagran, avec ordre d'être rendu à Toulon à la fin de son congé. (G. S.)

que je publie aujourd'hui. Maurice Persat semble avoir été avant tout, malgré ses défauts de caractère, fort aggravés par ses infortunes, un admirable soldat, type si fréquent à cette époque des parfaits cavaliers de Napoléon. Plus tard, précipité par son ardent et exclusif amour pour l'Empereur, dans toutes les tristesses, toutes les humiliations de l'existence des malheureux officiers en demi-solde, des pauvres brigands de la Loire, forcé, par suite de ses démêlés avec la police des Bourbons, de s'expatrier à mainte reprise, presque complètement dénué de ressources, il mena la vie la plus désolée; son caractère s'aigrit à tel point qu'il vit le mal un peu partout. Je me suis vu contraint dans les derniers chapitres de ses *Mémoires* de supprimer bien des épithètes injurieuses autant qu'injustes à l'adresse des gens en place. Ses jugements ultra-sévères n'épargnaient personne, surtout parmi les plus puissants. J'ai supprimé également un certain nombre de diatribes d'ordre politique, généralement à l'adresse des « doctrinaires », bêtes noires de notre héros, diatribes d'un intérêt tout à fait secondaire.

Maurice Persat est, on le verra, un original et brillant spécimen de l'officier impérial, d'une fabuleuse bravoure, adorateur passionné à la fois de l'Empereur et de la liberté, que sa haine farouche des hommes de 1815 force à quitter la France et à tenter une foule d'aventures presque toujours inspirées par le désir enragé de soutenir les peuples contre les tyrans. Après cette terrible année 1815, qui avait ranimé tant d'espérances suivies de tant de désespoirs, des centaines, presque des milliers parmi les plus fanatiques officiers de Napoléon, incapables d'assister à la ruine de tout ce qu'ils chérissaient, au triomphe de tout ce qu'ils avaient été accoutumés de détester, se répandirent ainsi à travers l'ancien et le nouveau continent et subiront

courageusement les plus héroïques comme les plus étranges et les plus douloureuses aventures. On les vit en Italie combattre l'Autriche exécrée dans les rangs des premiers libéraux italiens; on les vit en Espagne s'unir aux Constitutionnels contre l'armée de la Foi de Ferdinand VII, porter même les armes, malheureux égarés qu'ils étaient devenus, contre les bataillons du duc d'Angoulême; on les vit courir jusque dans l'Amérique du Sud pour soutenir les sauvages soldats de Bolivar contre les armées espagnoles; on les vit au Brésil, au Texas, au Champ-d'Asile et dans toutes les grandes cités des Etats-Unis; on les vit se joindre aux premiers insurgés grecs contre les troupes du Sultan; on les vit en Egypte auprès de Méhémet-Ali, en Perse, aux Indes, en mille autres lieux.

Plus qu'aucun, Maurice Persat fut de ceux-là durant vingt ans et plus, partout et toujours. Après avoir, en qualité d'abord de vélite, puis d'officier de cavalerie, glorieusement servi à partir de 1806 en Allemagne, puis en Espagne, puis en Russie, puis dans la campagne de France, si glorieusement même que, comme nous venons de le voir, il fut décoré de la propre main de l'Empereur, se sentant incapable de mener en France la lamentable vie de l'officier en demi-solde, attiré aussi comme tant d'autres auprès de l'ex-roi Joseph en Amérique par le chimérique et vague espoir de quelque tentative du côté de Sainte-Hélène, il part en 1817 pour les Etats-Unis. Là commence sa longue vie d'aventures quasi-fabuleuses. Associé aux flibustiers français, il combat vaillamment les troupes américaines. Il va rejoindre ensuite Bolivar et lutte sous ses ordres contre les troupes espagnoles. Dégoûté des libéraux sud-américains, il rentre en France en 1819. Dès l'année suivante, il se compromet gravement dans les troubles du mois de juin à Paris. Il y figure à

côté de nombreux autres officiers en demi-solde dans les rassemblements devant la Chambre des députés, où périt le jeune Lallemand. Forcé de s'expatrier en hâte, il va s'enrôler à Naples dans les rangs de l'armée constitutionnelle du général Pépé et combat aux côtés de celui-ci les troupes autrichiennes dans la courte et malheureuse campagne du commencement de l'an 1821. Fait prisonnier par les impériaux, il tue les deux hussards qui le gardent et réussit à s'évader. Il rentre en France au mois de mai alors que Naples est tombée au pouvoir des impériaux. Mais, sous le coup d'un arrêté d'expulsion « pour avoir pris sans autorisation du service à l'étranger », — car il semble qu'on n'ait pas voulu entamer à nouveau contre lui des poursuites au sujet des émeutes de 1820, — il repart presque aussitôt pour la Grèce avec de nombreux autres philhellènes. Il fait campagne en Morée sous les ordres de Démétrius Ypsilanti contre les troupes turques lors des premiers soulèvements. Après la prise de Tripolitza par les Grecs et le massacre de ses habitants, dégoûté des bandes pallikares et de leurs excès, il regagne la France une fois encore au printemps de 1822, ramenant une jeune Turque, fille d'un bey moréote, arrachée par lui à ses bourreaux et qui va jouer un grand rôle dans sa vie. Il la confie aux soins de la baronne de Damas à Marseille. Poursuivi par l'implacable police de la Restauration, forcé à nouveau de s'expatrier, malgré les suppliques qu'il adresse au ministre de la guerre pour réclamer sa réintégration dans l'armée, il gagne l'Angleterre puis le Portugal, d'où il passe en Espagne. C'est le moment le plus douloureux et le plus sombre de sa vie. Dans sa ferveur libérale, il ne craint pas de s'enrôler dans une des légions françaises des anciens soldats de l'Empire organisées pour soutenir les Constitutionnels espagnols contre

l'invasion de l'armée du duc d'Angoulême. Il fait, dans cette légion, connaissance d'Armand Carrel, qui va devenir son nouveau Dieu après l'Empereur mort. Au combat de Mataro tous deux manquent d'être pris par les troupes du général Curial. Echappé comme par miracle à tant de périls, après avoir séjourné à Gibraltar, à Londres, à Guernesey, il s'embarque pour Saint-Domingue à l'automne de l'an 1824 et arrive à New-York au printemps de 1825. Il gagne à pied la Louisiane. Sur sa route il rencontre les premiers Mormons. Il s'enrôle dans une expédition de commerce et de flibusterie qu'il accompagne jusqu'au Texas à travers les aventures les plus extraordinaires et les plus malheureuses, victime des Mexicains et des tribus indiennes indépendantes. Toujours pauvre comme Job, il rentre en France en 1827. Malgré tout son passé, les autorités militaires, qui semblent avoir conservé pour ce *condottiere* moderne au cœur aussi imprudent que généreux un très grand fond d'indulgence, l'autorisent à se joindre, en qualité de volontaire, à l'expédition française de Morée. Après quelques mois d'un pénible séjour, il débarque à Toulon. Grâce à la protection de quelques anciens soldats de l'Empire, il est, en 1830, enfin réintégré dans l'armée et admis à faire partie de l'expédition d'Afrique en qualité de volontaire. Il assiste à la prise d'Alger et se bat comme toujours avec le plus grand courage. Nommé adjudant de place à Bône au moment même de la chute des Bourbons, il se dégoûte de cette sinécure et rentre en France. Il est nommé lieutenant au 17e chasseurs à cheval, puis capitaine au 14e de la même arme. Entre temps il a épousé à Bordeaux, le 12 février 1831, sa jeune protégée Turque qu'il continue à adorer. Son mariage est célébré par l'archevêque même de Bordeaux, le vénérable Mgr de Cheverus.

Presque aussitôt après, désireux de revendiquer les terres patrimoniales de sa femme en Grèce, il s'embarque avec elle et se fait mettre à la disposition du général Schneider, commandant la brigade d'occupation de Morée. Il assiste presque à l'assassinat de Capodistrias. En mai 1832 il est nommé commandant de place à Modon, mais il a le malheur de perdre successivement sa jeune femme et les deux enfants qu'elle lui a donnés. Aigri par tant d'infortunes, il éprouve, dans ces nouvelles fonctions, mille difficultés que lui vaut son caractère loyal mais atrabilaire. Profondément déçu, il rentre en France en septembre 1833. Après un court séjour lamentable à Bougie en qualité d'adjudant de place, il est admis, bien contre son gré, au traitement de réforme le 16 mai 1834. C'est alors qu'il retrouve à Paris Armand Carrel, pour le beau caractère duquel il se prend plns que jamais d'une intense et admirative amitié. Possédé d'une haine extraordinaire contre tous les gouvernants d'alors qu'il appelle « les doctrinaires » avec une vraie furie, il accepte le poste périlleux de gérant du *National*. Il assiste, la mort dans l'âme, au duel fameux qui coûta la vie à son ami et nous en fait le récit le plus dramatique. Il éprouve de ce fait la plus profonde douleur, la plus violente indignation contre Emile de Girardin. Il fait trois mois de prison pour délit de presse. Il s'abouche avec les premiers partisans du prince Louis-Napoléon, le futur Napoléon III. Complètement découragé, il repart pour la Grèce en juin 1837, décidé à finir ses jours dans quelque bourgade du Péloponnèse. Mais il va là-bas de déception en déception et secoue bientôt la poussière de ses pieds sur les Grecs dégénérés et sur les Bavarois, leurs incommodes alliés. Il fait la rencontre à Corfou du non moins aventureux prince Pierre Bonaparte. Il traverse Ancône occupée par les Français

et, parcourant toute la péninsule asservie aux Autrichiens, il regagne la France dès le mois de novembre de cette même année. Il se retire alors dans son village d'Ennezat « où sa famille l'accueille pour la quinzième fois ».

C'est sur cette phrase que finit le journal de Maurice Persat. C'est après ce quinzième retour dans la maison paternelle que le vieux soldat, pour se reposer après tant de courses, tant d'aventures à travers les deux mondes, paraît avoir commencé à mettre au net ses notes prises au cours de tant d'expéditions. C'est surtout vers 1838 et 1839, on le verra au cours de son récit (1), qu'il semble avoir rédigé les *Mémoires* que je publie aujourd'hui et dans lesquels il raconte en son style imagé, rude et militaire, la longue série des voyages et des combats dont je viens de donner d'après lui la brève énumération.

Les *Mémoires* de Maurice Persat s'arrêtent donc à cette date du mois de novembre de l'an 1837. Mais notre héros vécut longtemps encore et nous possédons sur la fin de sa vie, à partir de ce moment, divers renseignements fournis par ses états de service aux Archives de la guerre (2). Nous y voyons que, dès le début de 1839, probablement vite dégoûté de l'inaction de sa vie campagnarde, il réussit à rentrer en activité et à se faire désigner à un emploi de son grade au 11e dragons. Dès le mois de juillet de la même année, il est nommé adjudant de place à Oran (3). C'est dans ce poste qu'il a été vu en cet an 1839 par le général du Barail tout jeune encore. Il était alors infiniment aigri, devenu presque invivable, puisqu'on fut obligé de l'envoyer à l'île de Rachgoun. En 1841, le 2 juin, il est

(1) Voy. entre autres p. 11, 33, 143, 220 et 238, note 2.
(2) Voy. *Documents supplémentaires*, n° v.
(3) Voy. p. 360, deux documents officiels qui prouvent qu'encore, à cette date avancée de sa vie, Maurice Persat n'avait rien perdu de la vivacité de ses opinions libérales.

nommé dans la même qualité à Bayonne, mais il se fait mettre en congé jusqu'au 11 mars 1843. Il est nommé alors adjudant de place de nouveau en Algérie, à Mazagran, où le général du Barail dit l'avoir vu pour la dernière fois. Mais, dès le mois de novembre de cette même année, il est renvoyé en France et nommé commandant du fort Brescou sur la côte du département de l'Hérault, poste qu'il quitte le 16 février 1844 pour celui de Belle-Isle-en-Mer. C'est dans cette résidence qu'il semble, par la date de cette même année, inscrite sur la couverture du volume manuscrit de ses *Mémoires*, avoir terminé définitivement leur rédaction. Il prit probablement, à la suite de ces derniers postes, ce titre de commandant qu'il avait déjà porté à Modon et qui figure sur l'intitulé de son manuscrit.

Les états de service de Maurice Persat nous disent encore que, le 22 mars 1846, il fut mis une seconde fois en non-activité pour infirmités temporaires, mais que, le 23 avril 1848, alors âgé déjà de soixante ans, il réussit encore à se faire nommer adjudant de place à Strasbourg. Il ne resta qu'un an dans ce poste. Au commencement de 1849 il fut admis d'office à faire valoir ses droits à la retraite et cessa définitivement tout service le 11 avril de cette année. Retraité avec une pension annuelle de 1 920 francs, il vécut près de dix ans encore, probablement dans son village natal d'Ennezat, où il s'était retiré en 1849 (1). Il mourut le 16 octobre 1858, âgé de soixante-dix ans et quelques mois.

Maurice Persat était un Auvergnat pur sang. Il avait vu le jour dans la petite ville d'Ennezat, de l'arrondissement

(1) Ministère de la guerre.

Note pour la direction de la comptabilité générale
(Bureau des pensions et secours).

« On a l'honneur d'informer le bureau des pensions et secours que, par lettre de ce jour, le Ministre a autorisé M. Persat (Maurice), capitaine adjudant de place à Strasbourg, admis à faire valoir ses droits à la retraite et en ce moment

de Riom, dans le Puy-de-Dôme. Il y était né le 30 avril 1788, ainsi qu'en témoigne l'extrait suivant des registres de cette commune (1). Cette ville d'Ennezat s'élève au centre d'une vaste plaine marécageuse.

J'ai trouvé dans la très curieuse plaquette dont je vais parler bientôt et que M. Marc de Vissac, président de la société de Vaucluse, a consacrée récemment à un des frères de Maurice Persat, Victor Persat, quelques renseignements précieux sur la famille de notre héros. Je les lui emprunte presque textuellement :

« Le père Persat, dit M. de Vissac, Antoine de son nom, originaire des environs de Lezoux, entreprenant, actif, fiévreux même, avait mené une jeunesse aventureuse et nomade. Ouvrier habile en ferronnerie et en mécanique, il avait poussé son *tour de France* jusqu'en Amérique. Après avoir parcouru les Antilles, il s'était fixé successi-

à Bourges (Cher), en attendant la liquidation de sa pension, à fixer sa résidence à Ennezat (Puy-de-Dôme) et à y toucher le traitement auquel il a droit. »

Paris, le 12 avril 1849.
Le chef de bureau,
Signé : DEBAU.

Vu,
Le général directeur,
Signé : BERTRAND.

(*Archives administratives de la guerre.*)

(1) Extrait des registres de la commune d'Ennezat (Puy-de-Dôme).

Naissances.

Maurice Persat, né à six heures du matin, fils légitime d'Antoine, bourgeois, et de Jeanne Kausac, a été baptisé le trente avril mil sept cent quatre-vingt-huit; le parrain a été Maurice Branche, la marraine Jeanne Persat soussignés au registre, a signé Lafarge.

Pour copie conforme,
L'adjoint de la Mairie,
Signé : Charles LATOUR, adj.

Vu par nous, président du tribunal civil séant à Riom, pour la légalisation prescrite par l'article 45 du Code civil.
Riom, le 12 octobre 1827.
Signé : BARYE.

(*Archives de la Légion d'honneur.*)

vement à Port-au-Prince et au Cap-Français, principaux centres de la florissante île haïtienne, où les dissensions de castes et de couleurs n'avaient pas introduit encore des germes de décadence. Ses entreprises prospérèrent si bien que dix ans lui suffirent à amasser une fortune relative.

« Il épousa, en 1776, une jeune Bordelaise, Marie-Jeanne Kaüsat (1), nature excellente, mais névrosée, impressionnable, exaltée. Il dit adieu à l'Amérique, après y avoir acclamé le général marquis de La Fayette, dont le nom commençait à voler de bouche en bouche dans le Nouveau-Monde, et, de retour au pays natal, il acheta dans le Marais d'Ennezat une propriété assez importante où il s'établit à la fin de 1785.

« Riche et par suite considéré, grandi par ses prétendues relations avec le *héros de l'Indépendance* que Riom venait de députer à l'Assemblée nationale, remuant et agissant à une époque particulièrement agitée, Antoine Persat ne tarda pas à être en relief au sein de la bourgeoisie paysanne de la contrée. On le trouve, en l'an IV, agent municipal des communes réunies d'Entraigues et d'Ennezat, et, dès l'an VI, président de l'administration cantonale.

« En signe de concession aux principes d'Egalité et de Fraternité proclamés par la Déclaration des Droits de l'Homme, le nouvel évangile politique de la nation, un de ses fils au moins fut tenu sur les fonts baptismaux par un de ses domestiques. Ses enfants grandirent sous la double influence atavique que les chefs de famille exercent sur leurs descendants. Leurs premières années furent bercées des légendes américaines, des variantes de l'opinion qui tantôt déifiait le général au cheval blanc comme le

(1) Les registres de l'état civil portent indifféremment : Kaüsat, Kaüssat, Caussat, Kauzac, Kaussac, Caussac. M. Mège (voy. plus loin) a adopté le nom de Cahuzac, peut-être plus normal, mais moins authentique (*note de M. de Vissac*).

sauveur de la patrie, tantôt suspectait ses tendances, tantôt enfin le taxait de trahison envers la cause populaire. »

Antoine Persat eut de sa femme dix enfants, quatre filles et six fils, dont M. de Vissac donne les noms (1). Des quatre filles deux probablement, une au moins, moururent en bas âge; deux se marièrent dans le pays. Il est souvent question de celles-ci et de leurs maris dans les *Mémoires* de Maurice Persat. Des six fils, un mourut jeune; les cinq autres furent soldats de Napoléon. De deux de ceux-ci nous ne savons rien ou presque, sauf qu'un d'eux nommé Pierre disparut à Essling, tué dans le tourbillon d'une charge (2) et que l'autre, après avoir été garde d'honneur de l'Empereur, se retira dans son pays natal (3). Un troisième fut Maurice, le héros de ce livre. Un quatrième fut comme son aîné soldat de Bolivar et l'accompagna ensuite au Texas (4) en 1825. Un cinquième enfin, Victor, a fait à un moment quelque peu parler de lui. Chose curieuse, ce dernier, bien que très peu intéressant, a été jusqu'ici plus connu que son frère Maurice, parce qu'étant devenu à un moment donné tout à fait fou, il voulut se faire passer pour Louis XVII.

Victor Persat fut, en effet, un des nombreux faux dauphins qui, sous la Restauration, tentèrent, avec plus ou moins de succès, d'attirer sur eux l'attention publique.

(1) 1° *Jeanne-Marie*, née à... le 17 octobre 1778, mariée à Ennezat, le 23 nivôse an VI, à Antoine-Jacques Bordes, de Riom; 2° *Marie-Anne*, née à... le 8 mars 1780, mariée à Ennezat, le 20 frimaire an VII, à J.-B.-Charles Latour, de Vichy; 3° *Jeanne-Victoire* (?); 4° *Charles*, né à Ennezat, le 8 novembre 1785, mort le 14 octobre 1787; 5° *Jeanne*, née à Ennezat, le 1er décembre 1786, morte le 22 mai 1789; 6° *Maurice*, né à Ennezat, le 30 avril 1788; 7° *Pierre*, né à Ennezat, le 8 novembre 1789; 8° *Victor*, né à Ennezat, le 10 novembre 1790; 9° *Michel*, né à Ennezat, le 26 prairial an II; 10° un autre *Pierre?*, né à Ennezat, le 13 messidor an IV.

(2) Voy. M. de Vissac, *op. cit.*, p. 16.

(3) Voy. p. 118, 152, 200, 202.

(4) Voy. p. 117, 181, 184, 188.

Bien que celui-ci fût tout à fait aliéné, il n'en a pas moins été l'objet de deux monographies : une fort courte, déjà ancienne, publiée en 1885 dans la *Revue d'Auvergne* (1) par M. Francisque Mège, sous le titre : *Originaux et excentriques d'Auvergne; un faux Louis XVII;* une seconde, plus récente, beaucoup plus complète, publiée à Riom en 1899 par M. Marc de Vissac, à laquelle je viens de faire des emprunts. Celle-ci est intitulée : *Victor Persat ou Mémoires d'un faux Dauphin.* Les Persat, en effet, semblent avoir eu la plume facile et Victor aussi, dans la cellule où sa folie l'avait conduit, écrivit ses *Mémoires* comme fils de Louis XVI, lamentable élucubration d'un cerveau en détresse. Je résume en quelques lignes, d'après la plaquette de M. de Vissac, la pitoyable existence de ce malheureux dont son frère Maurice ne parle point ou à peine dans le volume que je publie aujourd'hui. Né en 1790, engagé à dix-sept ans, Victor Persat fit au 25e puis au 29e régiment de chasseurs à cheval, puis dans la Garde, la plupart des campagnes de l'Empire. Au bout de cinq ans il n'était que brigadier. Il était déjà de caractère fort bizarre, sujet à des hallucinations. Dans la retraite de Russie où il servait dans le corps d'Oudinot, il fut blessé d'un coup de sabre ou d'un coup de feu à la tête au passage de la Bérésina. Sous l'influence de ce grave traumatisme, des souffrances du froid, probablement aussi déjà d'habitudes d'intempérance, victime aussi de l'atavisme maternel, tourmenté comme son frère Maurice par une extrême exaltation politique, victime surtout des agitations incessantes au milieu desquelles on vivait alors, il avait vu sa raison si fortement ébranlée que, dès 1814, il rentrait dans ses foyers avec un congé de réforme. Alors commença

(1) T. II, p. 435-442.

pour l'infortuné une vie lamentable de folie et d'ivrognerie. Devenu chaque jour un peu plus aliéné, buvant beaucoup, Victor Persat parcourait sans cesse son département, puis d'autres provinces, faisant scandale dans les foires, les marchés, ameutant la population, arrêtant les passants pour les forcer à crier : « Vive l'Empereur », poussant partout ce cri séditieux, déclamant contre les Bourbons, mettant la police sur les dents. Une fois il blessa grièvement un gendarme. Il fut acquitté, mais sa famille le força à s'expatrier. Il passa cinq ans à la Havane et dans l'île de Cuba, d'où il se rendit aux Etats-Unis. Sa raison avait succombé tout à fait : à la suite d'hallucinations il se crut Louis XVII, écrivit aux journaux, présenta en 1824 ses revendications au congrès de Washington et s'embarqua pour la France après avoir averti de son retour les autorités de la mère patrie. Naturellement il fut arrêté à son débarquement au Havre, le 20 octobre, et trouvé porteur d'un sceau royal, de papiers divers, de vingt-cinq louis et de trois mille proclamations imprimées. Le reste de son existence ne fut plus que celle d'un misérable fou. Elle n'a plus d'intérêt pour notre histoire. Victor Persat écrivait à *sa sœur* la duchesse d'Angoulême. Il rédigeait des mémoires autobiographiques qui ne sont qu'un tissu de folies et divers projets de constitution. Il fut jugé au Havre solennellement en juillet 1825, puis à Rouen en 1826 par devant la Cour Royale et condamné à la réclusion dans une maison d'aliénés. On lut aux débats du Havre une lettre de son frère Maurice parue dans *le Constitutionnel*, datée de Portsmouth et invitant la feuille parisienne à insérer dans ses colonnes que « Victor Persat, qui s'est dit dauphin de France aux Etats-Unis d'Amérique, est son légitime frère à lui, atteint d'un coup de feu à la tête durant la campagne de Russie et qui a perdu l'esprit à la suite

de cette blessure (1) ». Ballotté de cellule en cellule, le pauvre dément fut enfin rapatrié à Riom et enfermé en juillet 1827 au Dépôt des aliénés de son département natal. Il recouvra plus tard la liberté sous la tutelle de sa famille. Il mourut seulement le 19 novembre 1878 à Saint-Maurice, dans le département de la Seine, où il se trouvait j'ignore à la suite de quelles circonstances. Son acte de décès le désigne comme « célibataire, caporal invalide ».

Revenons, pour ne plus le quitter, à notre héros Maurice Persat. Si j'ai parlé un peu longuement de son frère Victor, c'est que la folie de ce dernier peut jusqu'à un certain point servir à expliquer quelques-unes des excentricités de son aîné.

Maurice Persat tenait de son origine auvergnate l'énergie entêtée. Il avait une nature aimante. Il parle constamment avec la plus grande tendresse de sa mère, qui paraît avoir été une femme de grand cœur. Nous savons par diverses

(1) Maurice Persat ne fait dans ses *Mémoires* presque aucune allusion à ce frère et ne parle pas de sa folie. Les deux historiens de Victor, MM. Mège et Marc de Vissac, consacrent chacun quelques lignes aux premières aventures de Maurice, qu'ils semblent avoir uniquement connu par ouï-dire et dont ils ne paraissent pas avoir eu les *Mémoires* entre les mains. Je n'ai trouvé aucun fait nouveau dans ces lignes incomplètes. M. Mège cite cependant une lettre fort cavalière écrite par Maurice Persat au préfet du Puy-de-Dôme, à son retour de Naples en 1821, lettre conservée dans la série M. *Police* des Archives départementales du Puy-de-Dôme. Persat, s'étant rendu à Paris pour éviter la surveillance dont il était l'objet en Auvergne, écrit au préfet, lui donnant son adresse pour montrer qu'il n'a pas l'intention de se cacher. « Je vais soumettre mon cas à la Chambre des députés. Si celle-ci ne me rend pas justice, je n'aurai pas besoin de la gendarmerie pour sortir de France, et je puis vous assurer que je ne suis pas en peine de me faire une nouvelle patrie, où je n'aurai pas à craindre l'inquisition d'un préfet. Vous ne devez pas douter, Monsieur le préfet, que la mesure que vous avez prise contre moi ne vous a gagné ni mon estime, ni mon amitié et il faut que vous soyez préfet français et moi pas même citoyen, pour que je borne la satisfaction que je désirerais tirer de vous à publier dans les journaux votre conduite à mon égard. » En recherchant le dossier de police de Maurice Persat aux Archives Nationales, j'en ai trouvé un autre assez volumineux (F⁷ 6860 », n° 4685), consacré au malheureux Victor et à ses incessants démêlés avec la police des Bourbons. Ni M. Mège, ni M. Marc de Vissac ne font mention de ce dossier. Outre Victor, un autre frère de Maurice avait été aussi, on l'a vu plus haut, en Amérique où il avait également servi au Vénézuéla et avait fait plus tard avec notre héros le voyage du Texas.

notes de police qu'il avait été fort beau. Son visage était très agréable. Il portait d'immenses moustaches. Lorsque le général du Barail le vit à Oran en 1839 il était encore plein de force et de santé à plus de cinquante ans, « une sorte de géant, un peu épaissi par l'âge ». Un rapport du maréchal de camp vicomte de Vergennes, en 1817, le désigne comme étant « très beau, d'une taille très avantageuse ».

Le général du Barail a parfaitement dépeint en deux mots le caractère de Maurice Persat, caractère commun à tant d'autres anciens officiers de l'Empire exaspérés par les injustices, les misères, les déceptions inouïes subies depuis Waterloo : « Mauvaise tête et bon cœur ». Maurice Persat, qui a des tendresses infinies pour ceux qu'il aime : l'Empereur, Armand Carrel, beaucoup d'anciens officiers généraux, pures gloires de l'Empire, pour sa mère, pour sa jeune épouse turque chérie par lui à travers tant d'infortunes, Maurice Persat, qui se plaît à rendre incessamment hommage aux vertus, au désintéressement de ces vieux guerriers, qui ne sait comment crier assez sa gratitude aux innombrables Français qui l'ont obligé ou secouru au cours de tant de pénibles randonnées à travers le monde, se montre par contre impitoyable, d'une sévérité souvent déplorablement, parfois ridiculement injuste, pour tous ceux infiniment nombreux qu'il accuse soit d'ingratitude envers ses idoles, soit d'orgueil parvenu, soit encore plus fréquemment de cupidité et même de malversations. Vers la fin de sa vie active, alors qu'il était adjudant de place à Bône, en Algérie, et plus tard commandant de la place de Modon, en Morée, ses accusations se répètent contre tant de gens avec une telle insistance, avec une telle violence, que j'ai dû supprimer bien des passages se rapportant à des noms fort honorables. Sa haine aussi pour Emile de Girardin, qui lui avait tué son meilleur ami,

dépasse toute mesure. La fureur que lui inspirent « les doctrinaires », comme il les nomme avec dédain, et en général tous les hommes de la monarchie de Juillet, a quelque chose de douloureusement comique. A lire ces épithètes insultantes constamment renouvelées, on comprend aisément que la fréquentation du pauvre Persat vers la fin de sa vie active ait fini par devenir presque impossible. Ceux surtout qu'il accable avec une inlassable violence de ses brocards, de ses injures, parfois des accusations les plus graves, ce sont tous les ministres, tous les militaires haut placés de la monarchie orléaniste, sans oublier le roi Louis-Philippe. Il leur préfère mille fois les Bourbons auxquels il rend justice tout en les détestant. Aux hommes de Juillet il ne peut pardonner la mort de son cher Armand Carrel.

Certes, vers la fin, les scènes de Modon nous en sont une preuve, Maurice Persat n'était plus guère vivable, mais, malgré tout, ainsi que le dit si bien en terminant le général du Barail : « c'était un très brave homme et un homme très brave ». De son extrême bravoure il n'y a rien à dire : toutes ses aventures de guerre si nombreuses en témoignent. Il n'avait peur de rien au monde. De son cœur j'ai déjà parlé. Personne plus que lui n'a adoré son Empereur, ses chefs, ses amis. Sa respectueuse gratitude envers M. et Mme de Damas, sa reconnaissance envers tous ceux qui lui sont venus en aide ont quelque chose de touchant. Un mauvais cœur n'eût pas trouvé tant d'amis dévoués constamment prêts à lui venir en aide. Certes, ses accusations contre les chefs et les administrateurs de la brigade d'occupation de Morée dépassent toute justice, mais certainement beaucoup de choses allaient fort mal dans cette administration et le pauvre Persat devait avoir raison sur bien des points. Seulement il eût mieux fait de garder tout cela pour lui.

Mais sa tête était trop chaude. Il ne pouvait dominer ses impressions. Il était d'une admirable franchise.

L'extrême intérêt des *Mémoires* de Maurice Persat consiste dans l'infinie diversité de ses aventures guerrières aux quatre coins du monde. Avec lui on assiste, de 1815 à 1830, à toutes les entreprises libérales ou révolutionnaires de l'Europe et de l'Amérique. On fait par lui connaissance avec les derniers flibustiers français des Antilles et de la côte de Floride, avec les bandes bigarrées de Bolivar, avec les constitutionnels napolitains des frères Pépé si rudement traités par les Autrichiens, avec les bandes de pallikares grecs, avec leurs chefs : le généreux Ypsilanti, le féroce Colocotronis, Mavromichalis et autres (1), avec leurs amis les philhellènes de toute origine et de toute race, avec leurs alliés les officiers et les soldats du corps expéditionnaire de Morée, avec les Constitutionnels espagnols de 1823 et leurs auxiliaires les officiers en demi-solde commandés par Fabvier et Armand Carrel, avec les soldats du duc d'Angoulême, avec les marins des Etats-Unis, les aventureux habitants de la Louisiane, les colons espagnols et les féroces Indiens du Texas, jusqu'avec les plus anciens groupements mormons, puis avec tous les réfugiés politiques, tous les exilés, les bannis, les « outlaws » de toutes les nations européennes, victimes de tous les soulèvements généreux contre la Sainte Alliance, avec les vaillants soldats aussi de l'expédition d'Alger, avec les Bavarois du roi Othon de Grèce, avec bien d'autres encore. Pour suivre Maurice Persat à travers tant de contrées, tant de bouleversements divers, j'ai dû relire toute l'histoire politique si agitée de l'Europe de 1815 à 1837, étudier les révolutions des colonies de l'Amérique espagnole, celles de l'Italie, de

(1) Ici encore les jugements de Maurice Persat sur les vaillants insurgés grecs et leurs non moins vaillants chefs manquent de toute mesure.

l'Espagne, la guerre de l'indépendance hellénique, l'histoire des Etats-Unis d'Amérique sous le fameux président Jackson, la conquête de l'Algérie enfin.

Dans ces innombrables pérégrinations par terre et par mer, Maurice Persat a été en rapport avec une foule de gens intéressants ou connus : innombrables officiers et soldats du premier Empire surtout, ses anciens compagnons de gloire, maintenant ses douloureux compagnons d'exil et d'aventures, officiers et soldats de la Restauration aussi, braves et loyaux officiers de terre et de mer américains du nord et du sud, espagnols, grecs, italiens, philhellènes de tous pays, aventuriers de toutes races. Autant qu'il m'a été possible, j'ai restitué à beaucoup de ces personnages leur état civil plus ou moins complet. Partout aussi où notre héros passait, il recevait l'hospitalité la plus fraternelle, non pas seulement de ses anciens compagnons de guerre, mais aussi de très nombreux parmi ses compatriotes civils, en général napoléoniens ardents, patriotes exaltés ainsi qu'il y en avait tant alors qui ne craignaient pas de se compromettre pour tendre la main à un coreligionnaire politique dans le besoin. Il n'est pas une ville des Etats-Unis, d'Italie ou d'Espagne, où notre pauvre officier n'ait trouvé en nombre des compatriotes expatriés à la suite de tant d'infortunes nationales, toujours prêts à lui porter secours.

Maurice Persat avait la tête infiniment chaude. Il était d'une honnêteté chevaleresque, d'une loyauté scrupuleuse. Ses opinions étaient d'une ardente intransigeance. En 1820, je l'ai dit, il avait participé aux mouvements insurrectionnels avortés de juin et avait dû quitter la France pour éviter les plus graves poursuites. On ne s'étonnera point que j'aie trouvé aux Archives Nationales un volumineux dossier de police le concernant. Fait curieux, je n'y ai rien

découvert sur les événements mêmes de 1820 (1). Toutes les pièces très nombreuses conservées ont trait à des époques quelque peu plus récentes. Je les ai toutes signalées, mais beaucoup sont sans grand intérêt. Elles sont signées de préfets et de commissaires de police et notent les nombreux retours en France du malheureux officier aussitôt forcé de s'exiler à nouveau pour éviter des poursuites. J'ai publié *in extenso* à la fin du volume deux ou trois des plus importants parmi ces documents. J'ai donné le résumé des autres dans mes notes. A peine un préfet a-t-il annoncé le débarquement de Persat en France qu'un autre de ces fonctionnaires signale son arrivée dans quelque port où le malheureux Juif errant va se rembarquer pour la terre étrangère. Ainsi, de Marseille à Paris, de Paris à Boulogne ou au Havre, les dépêches officielles se succèdent automatiquement chaque année, se répétant presque constamment, accompagnant et surveillant le passage du pauvre officier de ville en ville, notant ses opinions, ses amitiés, ses allées et venues, ses fréquentations les plus innocentes, redisant sans cesse la violence de ses sentiments napoléoniens, l'amertume exaltée de ses propos. On serait facilement aigri à moins!

Les Archives du ministère de la guerre, celles de la grande chancellerie possèdent également au nom de Maurice Persat des dossiers auxquels j'ai emprunté diverses pièces importantes que je reproduis à leurs dates.

Les notes journalières de notre héros, notes qui devaient lui servir à rédiger plus tard ses volumineux et si curieux *Mémoires*, ont été rédigées par lui avec une extrême précision et un grand désir d'être vrai. J'ai été très frappé

(1) M. le directeur général des Archives Nationales m'a fait l'honneur de me confirmer que les rapports de police de cette année 1820 et de plusieurs autres manquaient au dossier. — Voy, p. 60.

de la parfaite exactitude de ses indications de dates et de lieux toutes les fois qu'il m'a été possible de les vérifier. Le récit des innombrables événements auxquels il a assisté dans sa carrière si variée aux quatre coins du monde concorde exactement avec les comptes rendus des ouvrages récents les plus autorisés. Le contrôle que j'ai pu exercer très facilement ne m'a permis de relever que de bien légères erreurs. Les noms propres très nombreux — car c'est un des intérêts de ces *Mémoires* de nous donner des indications parfois précieuses sur tant de Français exilés par toute la terre à la suite des événements de 1814 et de 1815 — les noms des localités les plus lointaines dans les contrées alors les plus inconnues, sont presque toujours très correctement transcrits. Parfois seulement, mais bien rarement, Maurice Persat se plaint d'avoir égaré ses notes relatives à tel ou tel événement (1), mais même dans ces cas particuliers il fait preuve de grandes qualités de mémoire, de véracité et d'exactitude. Sans être un « notable clerc », suivant l'expression même de notre écrivain, Maurice Persat paraît avoir eu une instruction primaire soignée. Son écriture est bonne, fort lisible (2). L'orthographe en est relativement correcte. Son style est alerte et très vivant avec les défauts et le pathos de l'époque. Par le témoignage du général du Barail, comme par le sien propre, au fur et à mesure de ses *Mémoires*, nous voyons qu'il se piquait de quelque littérature, qu'il savait du moins par cœur Désaugiers et Béranger. Il cite souvent Gresset et divers poètes. Il parle aussi, lors de ses voyages en Grèce, des grands hommes de l'antiquité, mais

(1) Voy., par exemple, p. 89 et 160.

(2) L'écriture du manuscrit est bien celle de Persat, car elle est identique à celle des nombreuses pièces de sa main qui sont conservées à son dossier aux Archives Nationales ou à celles de la guerre. Plus tard une autre main, moins experte, a pratiqué de nombreuses corrections au manuscrit comme pour en préparer la publication.

là ses notions semblent plus confuses. Avant que son caractère ne se fût tant aigri, ce devait être un homme d'une conversation très agréable et très nourrie. Il avait tant vu de choses et de gens! L'amitié que lui conservèrent, à travers tant de vicissitudes, bien des vieux soldats haut placés du premier Empire, la tendresse profonde que semble lui avoir voué un homme tel que l'était Armand Carrel, nous sont un témoignage précieux en sa faveur. Il adorait les femmes. Tout son roman avec la jeune Turque Adélé, qui devint sa femme et la mère de ses enfants, est d'une naïve candeur. Il parle d'une manière charmante de la jeune princesse Christine, future reine d'Espagne, qu'il faillit aimer à Naples. Plus tard seulement il devint le solitaire, le vieux sanglier, aigri et impossible à vivre, dont nous parlent les souvenirs du général du Barail.

Maurice Persat partageait, avec tous les excès d'une nature exceptionnellement violente, toutes les idolâtries comme toutes les haines des hommes d'action de son époque. Son aversion pour ce qu'il appelle « la superstition religieuse, » son horreur pour les églises et tous les bâtiments du culte sont presque amusantes, tant elles sont exagérées.

Ceux très nombreux encore qui, comme moi, chérissent d'un amour passionné ces vieux soldats de l'Empire, témoins admirables d'une époque de gloire et d'abnégation patriotique, auront, je le crois, plaisir à lire ces vivants souvenirs d'un officier de l'immortel Empereur.

Gustave SCHLUMBERGER (1).

Blanville en Beauce, 1er octobre 1909.

(1) Toutes mes notes personnelles, pour qu'elles ne puissent être confondues avec celles de Maurice Persat, sont signées de mes initiales : G. S.

1806 — 1844

MÉMOIRES

DU COMMANDANT

PERSAT

ex-capitaine de cavalerie du Premier Empire, major-général de l'armée en Amérique commandt de la cavalerie du Général Espoz y Mina (Espagne), 1er aide de camp du Général Guillaume Pépé (Italie). 1er aide de Camp de S.A. le Prince Ypsilanti Généralissime des forces Grecques (Guerre de l'Indépendance), aide de camp du Général Porret de Morvan (Campagne d'Afrique), ancien Rédacteur Gér! du "National" (1833-36), chevalier de la légion d'honneur par l'Empereur (1813), chevalier du Sauveur de Grèce, de l'ordre des Philéllènes, etc. etc.

Médaillé de Ste Hélène.

Fac-simile réduit du titre manuscrit placé en tête des *Mémoires* de Maurice Persat.

PRÉFACE

Sans le fatal duel qui a privé la France d'un de ses plus grands citoyens et notre jeune armée d'un capitaine pour l'avenir (1), j'aurais, en 1836, publié mes *Mémoires* complets sur mes campagnes et voyages d'outre-mer, car le généreux Armand Carrel, mon ami, m'avait promis son appui et le concours de ce beau talent qui lui a ouvert les portes de l'immortalité. Si la mort prématurée de ce célèbre publiciste fut un jour de deuil pour les hommes de cœur de tous les partis, elle le fut bien plus pour moi qui voyais dans Carrel un futur régénérateur de la liberté; aussi, dans cette grande catastrophe, j'abandonnai la publication de mes *Mémoires*, et pris même la résolution de quitter la France afin d'aller me fixer en Grèce. Des circonstances imprévues, que je ferai connaître, m'ont forcé de revenir en France; depuis, mes nombreux amis m'ont tant sollicité que je me suis décidé à publier une relation succincte de mes campagnes, voyages, etc. Ce n'est certainement pas comme historien que je me donne ici, car je n'en ai pas le talent, mais consciencieux et sévère narrateur de tout ce que j'ai observé dans le cours de ma vie passablement agitée, j'ai la conviction de ne point devoir recevoir de démentis; d'ailleurs, s'il m'en arrive, j'y répondrai.

(1) Armand Carrel, né à Rouen, fut blessé à mort en duel à Paris, au bois de Vincennes, le 22 juillet 1836, par Emile de Girardin. Il expira deux jours après. (G. S.)

Je n'oublie aucun de mes amis, ils ont été si obligeants pour moi dans mes jours de détresse, que c'est pour eux que j'écris et à eux que je dédie la relation de mes malencontreux voyages et de mes campagnes en Europe et en Amérique. J'espère donc qu'ils seront indulgents, car ils connaissent la pauvreté de mon érudition. Ils approuveront ma réserve pour ce qui concerne mes campagnes de l'Empire; dans nos glorieuses journées, de même que dans nos revers, j'y ai certainement rempli mes devoirs comme officier, mais je n'y ai fait que ce que des milliers de mes vieux frères d'armes y ont fait aussi; cependant, je dois affirmer ici que j'y ai conquis mes grades et ma croix de la véritable Légion d'honneur par ma seule conduite, et toujours aux escadrons de guerre. Certes, les officiers qui m'ont connu à l'armée n'ont pas oublié que je n'étais pas d'un caractère à rechercher la protection de mes supérieurs; d'ailleurs, sous l'Empire, les soldats, sous-officiers et officiers de tous grades n'avaient pas besoin de ramper, comme aujourd'hui, pour avoir de l'avancement ou la croix, et si des injustices se commettaient quelquefois, l'Empereur savait les réparer lorsqu'il passait la revue des corps, car ce grand homme ne craignait pas de passer devant le front de deux cent mille de ses braves, ayant tous leurs armes chargées; il n'était cependant pas prodigue de poignées de mains!

Les guerres civiles qui depuis trente années continuent à ruiner les anciennes colonies espagnoles, convaincront mes amis que je ne les avais pas trompés en 1819, lors de mon retour du service des Indépendants (1). Depuis cette époque, d'autres Français ont eu également le bonheur de revoir leur patrie; ils ont vu là-bas les choses comme

(1) C'était le nom des libéraux de l'Amérique du Sud, qui combattaient pour l'indépendance contre les troupes espagnoles. (G. S.)

moi, ils y ont souffert de même; de sorte qu'ils ne pourront pas démentir ce que j'écris sur Bolivar et consorts.

Le drame napolitain de 1821 a été trop court et se jouait trop près de nous pour donner matière à de superbes bulletins de journaux. L'illustre et loyal général Foy avait bien annoncé à la Chambre des députés que les Autrichiens ne sortiraient pas des Abruzzes, mais il fut déçu dans ses vœux patriotiques et dans son aventureux pronostic par les baïonnettes autrichiennes ou plutôt par les Talleyrand, les Marmont et consorts napolitains.

Il est certain que les patriotes napolitains ont été indignement trahis, ainsi que je le dirai; je nommerai les traîtres et je ferai connaître aussi les Napolitains qui restèrent fidèles à leurs serments.

A mon retour de la Grèce, en 1822, je fus lâchement calomnié pour avoir eu l'imprudence de faire connaître les Grecs pour ce qu'ils étaient réellement. Depuis lors, le malheureux combat de Navarin, l'expédition française de 1828, ainsi que l'occupation française en Morée, m'ont donné gain de cause devant l'opinion publique qui raisonne et réfléchit, car les officiers de tous grades, et plus particulièrement les sous-officiers et soldats de la division française, ont tous déclaré en rentrant en France que les Grecs étaient ce que j'en avais dit moi-même; aussi les philhellènes de rencontre qui m'avaient décrié en furent-ils pour leurs frais de délation et de calomnie.

En 1824, le philhellène Voutier publia un roman en un volume in-8° qui n'était qu'un tissu d'impostures, autant en ce qui concerne les hauts faits des Grecs qu'en ce qui a trait à ceux de M. Voutier. Jamais écrivain n'a poussé l'audace et l'orgueil aussi loin que

cet homme; aussi fut-il vivement démenti (1) quelque temps après par un autre philhellène, nommé Maxime Raybaud, qui publia deux gros volumes sur la guerre des Grecs contre les Turcs. Raybaud, quoique très partial, n'en a pas moins écrit quelques vérités, et il eut le bon esprit de ne pas se faire le héros de ses mémoires, comme le fit Voutier. En définitive, l'un et l'autre, en exploitant la crédulité du public philhellène, firent très bien leurs affaires en France et en Grèce; tous les deux sont aujourd'hui fort opulents; je les réfuterai l'un et l'autre.

La tragi-comédie espagnole en 1823 fut cependant plus grave que celle de Naples; mais, là encore, il se trouva des Talleyrand, des Marmont, des Augereau, etc., et même des niais... dignes de La Fayette et Cie, qui, moins heureux que nos représentants de 1815, portèrent leur tête sur l'échafaud royal, parce qu'ils n'avaient pas eu l'audace de pendre leur roi parjure et sanguinaire, ainsi que ses lâches courtisans.

Dans cette malheureuse campagne d'Espagne, je fus dédommagé des dangers que j'y courus, des fatigues que j'y supportai, par l'honorable connaissance d'Armand Carrel, duquel j'aurai souvent l'occasion de parler.

Au service des Indépendants de l'Amérique du Sud, des Constitutionnels napolitains, des Grecs et des Espagnols, ma conduite ne fut jamais équivoque; j'y eus toujours le même caractère, sans changer de nom ni de cocarde; je devais, par conséquent, renoncer à rentrer en France, du moins pour quelque temps; aussi pris-je le parti de retourner en Amérique. Cinq longues années de calamités me déterminèrent à venir me livrer aux minis-

(1) Ces démentis provoquèrent un duel entre Raybaud et son antagoniste Voutier; dans cette circonstance, Voutier se conduisit fort mal en mutilant Raybaud tombé à la renverse dans un mouvement de retraite; les témoins de Raybaud auraient dû lui traverser le corps pour cette action.

tres de la Restauration; mais, à la honte de ceux de la branche cadette, les ministres de Charles X se bornèrent à me faire donner une paternelle mercuriale et à m'engager à être plus sage à l'avenir. Je rentrais malheureux. Ces mêmes hommes me firent offrir de généreux secours que je n'acceptai pas, car j'avais trouvé d'autres amis du malheur qui n'avilit pas l'homme. Quoique bien revenu de mon philhellénisme, je suivis l'expédition française en Morée de 1828, pour y combattre les Turcs sous la nouvelle bannière française. Malheureusement pour moi, Ibrahim pacha fut assez prudent pour ne pas s'exposer au choc inégal de ses bandes d'Arabes contre nos braves soldats.

Rentré en France, j'obtins l'autorisation de faire la campagne d'Afrique en qualité de simple volontaire. Ma conduite, dans cette brillante expédition, m'aurait fait regagner le temps perdu dans de frivoles entreprises et j'aurais aujourd'hui une bonne et honorable retraite sans les trois malencontreuses journées de Juillet, dont le fatal régime qui s'en est suivi est venu brutalement renverser mes espérances et mes droits acquis. Réintégré dans mon grade de capitaine le 28 février 1831, je fus, à ma demande, employé dans la brigade française en Morée. Là, de plus grandes afflictions m'attendaient. J'eus le triple malheur d'y perdre une épouse chérie et mes deux enfants!

En 1833, je rentrai en France avec la brigade, et, un mois après, je fus déporté, c'est le mot, au Botany-Bay français, à Bougie. Enfin, le 18 mai 1834, je fus mis à la réforme d'après la loi du 5 février 1823, ce qui équivaut pour moi à une condamnation à mort pour la date du 16 mai 1841, époque où doit se terminer mon traitement de réforme, sans espoir de retraite.

Cette décision aussi illégale qu'arbitraire du gouverne-

ment dit « des Barricades » me décida à prendre la gérance du *National*, conjointement avec mon digne ami Armand Carrel, alors rédacteur en chef de ce journal démocratique. J'attendais, dans cette position, des jours plus heureux pour la France, lorsque cette cruelle Providence vint de nouveau me déchirer l'âme : Armand Carrel venait de tomber sous la balle d'un ennemi politique!... Depuis cette fatale journée, j'ai revu ces malheureux Grecs que j'ai trouvés plus esclaves que sous le régime des Turcs; j'ai parcouru aussi cette belle et malheureuse Italie, dont les peuples gémissent sous le despotisme du gouvernement de fer de l'Autriche et consorts. Partout, je n'ai entendu qu'un seul vœu : le retour du drapeau tricolore. Quelques personnes pourront peut-être me reprocher d'avoir été âpre contre certains individus que je signale dans mes relations, mais d'autres m'approuveront, particulièrement ceux de mes anciens frères d'armes qui, comme moi, ont été victimes des traîtres de 1814 et 1815, ainsi que des intrigants et des renégats politiques qui se sont maintenus et succédé sous tous les gouvernements. D'ailleurs, j'ai basé mes récriminations ou mes accusations sur l'impression que m'ont fait éprouver ces vers de Gresset :

« Autant il faut de soins, d'égards et de prudence
Pour ne pas diffamer l'honneur et l'innocence,
Autant il faut d'ardeur, d'inflexibilité
Pour déférer les traîtres à la société,
Et l'intérêt commun veut qu'on se réunisse
Pour flétrir les méchants, pour en faire justice. »

Je citerai encore un article du *National* du 1er juillet 1838 qui devrait servir de grand enseignement pour les hommes portés à trop oublier le passé. Voici ce que dit ce journal, et l'on peut s'en rapporter à la sagacité des hommes consciencieux et résolus qui le dirigent : « Beaucoup de gens

purs souriront d'incrédulité en nous entendant dire que les doctrinaires pourraient bien faire partie de l'opposition; cependant, qu'on se rappelle le passé. Sous la Restauration, M. Guizot n'était-il pas un émigré de Gand? (*le National* a oublié Louis-Philippe) N'était-il pas l'ami de ce Decazes, le ministre des fusillades par télégraphe? Eh bien! un Guizot, vers la fin du règne de Charles X, n'en a pas moins été accepté par les libéraux d'alors; et, lorsqu'il se présenta dans la société « Aide-toi » sous les auspices de M. Odilon Barrot, les patriotes ne purent empêcher qu'il ne fût à Lisieux le candidat de l'opposition! »

Le National dit encore que de semblables déceptions ne seraient pas impossibles et il cite, à cet égard, la conduite du nommé Thiers, l'un des bourreaux de la rue Transnonain. *Le National* termine en disant qu'il serait dangereux pour le parti national de recevoir les transfuges et les mécontents que le pouvoir actuel a congédiés ou usés, etc., etc. Ainsi donc, hourra sur les traîtres de 1814 et 1815, hourra sur les intrigants et les courtisans, et enfin hourra sur tous les renégats politiques! Qu'ils m'appellent devant les tribunaux ou en champ clos, je les attends, armé de toutes pièces; je pourrai succomber, surtout sous le glaive fragile de nos magistrats inamovibles; mais j'aurai des vengeurs..., car, ayant rempli les devoirs d'un bon citoyen, le haut et puissant tribunal de l'opinion publique m'approuvera; c'est là toute mon ambition!

M. P.

MÉMOIRES

DU

COMMANDANT PERSAT

CHAPITRE PREMIER

(Mars 1806-Août 1817.)

Résumé de mes services sous l'Empereur et départ pour les Etats-Unis de l'Amérique du Nord.

L'Empereur, dont l'œil pénétrant savait lire dans l'avenir, était convaincu que le traité d'Amiens (1) n'était qu'une trêve pour les ennemis de la France; aussi se préparait-il à les écraser à leur première levée de boucliers. L'armée française était à son apogée de gloire en 1805 et cette gloire-là avait été noblement conquise en Italie, en Allemagne. L'Empereur venait de congédier un grand nombre d'officiers de la République, très braves sans doute, mais aussi très ignorants, il faut l'avouer. L'Ecole polytechnique ne pouvant pas suffire au remplacement des officiers congédiés, l'Empereur décréta l'organisation des vélites à pied et à cheval. Les premiers payaient deux cents francs par an au gouvernement; les seconds, trois cents, ainsi que le petit équipement. Pour être reçu dans les vélites, il fallait, sans avoir fait de grandes études, avoir cependant une certaine instruction. Après quatre années de bons services, les vélites avaient la garantie

(1) Paix d'Amiens, signée le 2 mars 1802. (G. S.)

de passer sous-lieutenants dans la ligne. Je m'enrôlai dans les vélites à cheval, quoique je n'eusse alors que dix-sept ans et quelques mois, et que, par la position et la fortune de mon père, je pusse me faire exempter de la conscription. D'ailleurs, nous étions cinq frères (1). Tous sont partis volontaires comme moi. Ainsi, depuis le brillant soleil d'Austerlitz, jusqu'au pâle soleil de Waterloo, j'ai fait toutes les campagnes de l'Empire où se sont trouvés les grenadiers à cheval de la Garde impériale (2), le 9e dragons et le 4e lanciers, dans lesquels j'ai servi successivement. Les grenadiers à cheval étaient commandés par le brave colonel Lepic (3); la Garde tout entière par le bon et illustre maréchal Bessières tué à Bautzen, en 1813. Les vieux soldats de la Grande Armée n'ont pas oublié la terrible charge des grenadiers à cheval à la sanglante bataille d'Eylau, le 8 février 1807. J'y fus légèrement blessé, aussi restai-je sous le drapeau. L'Empereur, satisfait de la conduite de ses jeunes vélites, avait l'intention d'en choisir vingt-cinq par chaque régiment de la Garde pour les faire passer dans la Ligne, avec le grade de sous-lieutenant, mais, sur les observations du maréchal Bessières, cet avancement n'eut lieu que le 13 juillet 1807. Je fus des heureux et je passai au 9e régiment de dragons. Le colonel de ce régiment venait d'être nommé général de brigade; c'était le colonel Maupetit (4), que Murat appelait le Bayard moderne. A cette époque, la Grande Armée les

(1) Voy. p. xx de mon *Introduction*. (G. S.)

(2) Les vélites furent presque immédiatement incorporés dans les grenadiers et chasseurs à cheval, ainsi que dans les grenadiers et chasseurs à pied; ils y faisaient le même service et recevaient la même solde que les vieux grenadiers et chasseurs.

(3) Lepic (le général de division Louis), baron de l'Empire, créé comte par Louis XVIII, né en septembre 1765, mort vers 1828. A Eylau, il chargea à la tête des grenadiers à cheval. Son nom est inscrit sur l'Arc de triomphe (G. S.)

(4) Maupetit (le général de brigade Pierre-Honoré-Aimé), baron de l'Empire, fils d'un député aux Etats-généraux devenu législateur par la Convention. Colonel du 9e dragons, il se distingua par une charge fameuse au combat de Wertingen, en 1805, fut blessé et passa même pour mort. Général de brigade le 30 décembre 1806, il se signala en Espagne à la tête de ses dragons, particulièrement à Zamora. (G. S.)

comptait par milliers, ces Bayards modernes qui combattaient sans être bardés de fer de la tête aux pieds. Quelque temps après la paix de Tilsitt, le 9e dragons passa à l'armée d'Espagne; il y eut l'honneur et la gloire d'être sous les ordres de l'incomparable général Lasalle, qui, tué à Wagram, n'a point laissé de successeur dans l'arme de la cavalerie. Sous les ordres de ce brave général, le 9e dragons se rendit digne de sa vieille renommée, particulièrement dans les combats de Burgos, des bords du Tage, de Truxillo, etc., jusqu'à la bataille de Médellin (1). Dans cette dernière affaire, le 9e dragons faisait partie de la division du général La Tour-Maubourg (2).

L'agression de l'Autriche, en 1809, ayant forcé l'Empereur à retirer divers corps de l'armée d'Espagne, les cadres des 3e et 4e escadrons de mon régiment rentrèrent en France; j'en faisais partie. Promptement complétés en hommes et en chevaux par notre dépôt qui était à Versailles, nos escadrons avaient déjà passé le Rhin, lorsque des ordres pressés nous firent rétrograder pour nous rendre à marches forcées sur Anvers, menacé par les Anglais; un traître, le général Monnet (3) leur avait livré Flessingue (4) et c'en était fait d'Anvers, ainsi que de notre superbe flotte, si Bernadotte ne fût accouru en poste du champ de bataille de Wagram pour forcer les

(1) Gagnée le 28 mars 1809, contre trente-six mille Espagnols, par le maréchal Victor, commandant douze mille Français. (G. S.)

(2) La Tour-Maubourg (Marie-Victor-Nicolas, marquis de Fay de), colonel au 22e chasseurs à cheval à Austerlitz, général de brigade du 24 décembre 1805, se distingua glorieusement en Espagne, surtout à Cuença. Nommé divisionnaire, il se signala encore, surtout à Talavera de la Reyna, à la tête de toute la cavalerie; se couvrit de gloire à la Moskowa et dans la campagne de 1813; eut une jambe emportée à la bataille de Wachau; ministre de la guerre sous la Restauration, gouverneur des Invalides, pair de France, comte de l'Empire; son nom est inscrit sur l'Arc de l'Etoile. (G. S.)

(3) Ce malheureux fut condamné à mort, par contumace, comme lâche et traître à la patrie, et, après avoir vécu proscrit à l'étranger, jusqu'en 1814, il fut rétabli dans son grade et dans son honneur par les Bourbons qui accueillirent ainsi les Dumouriez, les Sarrazin, les Dupont, les Jomini, etc.

(4) Louis Claude, baron Monnet, né en 1766, mort à Paris le 8 juin 1819. Ayant rendu Flessingue aux Anglais qui l'emmenèrent prisonnier en Angleterre, il fut, pour ce fait, et sous l'inculpation de concussion, condamné à mort par contumace. Sous la Restauration, il fit réformer la sentence et fut créé baron. (G. S.)

Anglais à une honteuse retraite; mais, alors, Bernadotte était encore Français! Les côtes de la Hollande et celles de la Belgique étant purgées de la présence des Anglais, et l'éclatante victoire de Wagram ayant permis à l'Empereur de renforcer son armée d'Espagne, nous reçûmes l'ordre de nous rendre dans la Vendée, où nous fûmes organisés en régiments provisoires. Quatre escadrons des 1er et 2e dragons composèrent le premier régiment; quatre autres, des 4e et 9e, composèrent le deuxième et ceux des 14e et 26e le troisième. Notre régiment, le 2e provisoire, fut le plus favorisé par l'Empereur, car il nous donna pour colonel l'un des plus honorables et des plus braves officiers supérieurs de la Grande Armée, le colonel Ludot. Ce digne officier avait fait les campagnes d'Amérique, d'Egypte, d'Italie et d'Allemagne. J'ai eu le plaisir de le revoir au retour de l'île d'Elbe. Il était alors général de brigade et toujours bon Français. Il doit l'être encore; des hommes de cette trempe ne changent jamais (1)!

Parmi les généraux appelés à nous commander, nous n'avions encore vu que des hommes noircis par la fumée des combats; aussi, grande fut la surprise des officiers et dragons lorsque nous vîmes arriver pour commander notre brigade un général de vingt-six ans, aux cheveux blonds, aux yeux bleus, et d'une taille au-dessous de la moyenne, en un mot un Adonis. Nos dragons, qui étaient tous de vieux troupiers, disaient en murmurant : « Il paraît que tous les anciens ont été tués à Essling et à Wagram, puisque l'Empereur nous envoie un conscrit pour nous commander. » Le colonel Ludot, quoique stricte observateur de la discipline et de l'obéissance, ne put s'empêcher de froncer le sourcil. Ce général de vingt-six ans, c'était

(1) Ludot (Denis-Eloy), né à Arcis-sur-Aube le 25 juin 1768. Elu capitaine au 2e bataillon de volontaires nationaux de l'Aube, 20 août 1791. Employé à Cayenne du 27 pluviôse an IV au 1er ventôse an IX. Membre de la Légion d'honneur, 14 juin 1804; major du 8e dragons, 24 septembre 1806; officier de la Légion d'honneur, 18 septembre 1808; colonel en second du 8e dragons, 31 mars 1809; colonel du 14e dragons, 5 décembre 1810; général de brigade, 30 mai 1813 (G. S.).

Sainte-Croix (1), l'un des élèves de Masséna, lorsque ce dernier était encore l'Enfant chéri de la victoire.

Notre brigade organisée, nous rentrâmes en Espagne. Nous fûmes incorporés dans le 8e corps, commandé par le général Junot, aussi bourru que brave et loyal soldat. Le 8e corps faisait partie de l'armée dite de Portugal, commandée par Masséna. Il fut chargé du siège et de la prise d'Astorga. La brigade Sainte-Croix eut l'occasion de se signaler dans maints combats contre les Anglais et les Espagnols. Partout le général de Sainte-Croix se trouvait en tête de ses escadrons, ce qui lui valut l'honorable épithète de « cadet Lasalle » que lui décernèrent nos dragons; et, certes, ces magistrats-là ont le jugement sain et irrécusable. Après la prise des villes d'Astorga, de Ciudad-Rodrigo et d'Almeida, l'armée marcha sur Lisbonne. La brigade Sainte-Croix fut constamment à l'avant-garde, jusqu'aux positions de Torres-Vedras, à quelques lieues de Lisbonne. C'en était fait des Anglais si, au lieu de Masséna vieilli, l'armée eût eu pour chef le maréchal Ney, commandant du 6e corps, ou le général Reynier (2), qui commandait le 2e corps. Je n'entre pas dans les détails sur cette funeste campagne dont les résultats ont tant contribué à la chute de l'Empereur, et, par suite, à la honte et aux malheurs de la France. Il est certain que Lisbonne pouvait être pris et l'armée de Wellington anéantie. L'armée de Portugal comptait soixante mille combattants à peu près; elle avait à sa tête les premiers généraux de cette époque, tels que les Clausel (3), les Foy (4), les Solignac (5),

(1) Le fameux général de brigade de cavalerie, Charles-Marie-Robert, comte d'Escorchès de Sainte-Croix, tué aux avant-postes de Villa-Franca, en Portugal, le 11 octobre 1810, à l'âge de 28 ans. (G. S.)

(2) Reynier (Jean-Louis-Ebenézer, comte), né à Lausanne en 1771, général de brigade en 1795, de division en 1796, fit l'expédition d'Egypte, ministre de la guerre du roi Murat, se distingue à Wagram, fait des prodiges à Leipzig, mort à Paris le 27 février 1815. (G. S.)

(3) Clausel (Bertrand, comte), né à Mirepoix en 1772, général de brigade en 1799, de division après Saint-Domingue; se couvre de gloire en Espagne, condamné à mort par contumace au retour des Bourbons, commandant en chef de l'armée d'Algérie en 1830, maréchal de France en 1831, mort en 1842. (G. S.)

(4) Le fameux général et orateur Maximilien Sébastien Foy, né en 1775, dont la mort le 28 novembre 1825 fut un deuil public. (G. S.)

(5) Baron Solignac, fit la campagne de Portugal comme général de bri-

les Loison (1), les Merle (2), les Simon (3), les Montbrun (4), les Sainte-Croix (5), etc. Nous eûmes la douleur de perdre ce dernier général, le 12 octobre 1810; il fut tué par un boulet tiré au hasard d'une chaloupe canonnière anglaise stationnée sur le Tage. Jamais général français n'a été plus regretté par ses troupes que le général de Sainte-Croix (6). C'était un maréchal d'Empire en perspective.

Après avoir perdu presque la moitié de notre brillante et vaillante armée, Masséna nous fit battre en retraite, et quelle retraite!... Heureusement que nous avions dans l'armée le maréchal Ney, le général Reynier, et les généraux que j'ai déjà cités, car, sans eux, l'armée française était perdue. Dans cette triste et funeste campagne, l'administration des vivres donna, comme en Russie, les preuves de sa grande nullité, et surtout de sa cupidité. Les intendants, les commissaires des guerres, les employés des hôpitaux et les riz-pain-sel de toutes espèces ont plus tué de soldats français en tous temps que le feu de nos ennemis.

Enfin, après mille dangers et des fatigues inouïes les débris de l'ex-armée de Portugal rentrèrent en Espagne vers la fin de mars 1811. Notre brigade, composée d'escadrons détachés, ainsi que je l'ai dit, reçut l'ordre de se rendre en

gade: blessé grièvement à Vimeira, se signale au siège d'Astorga et est promu général de division; commandant supérieur à Lille en février 1814, contribua puissamment à la seconde abdication par ses instances personnelles, puis rentra dans la vie privée. (G. S.)

(1) Loison (Olivier, comte), général de brigade à l'armée des Ardennes, combattit énergiquement au 13 vendémiaire pour la Convention; nommé général de division le 25 septembre 1799 à l'armée d'Helvétie, se signala à Austerlitz, en Espagne, fit toujours preuve de la plus rare intrépidité. (G. S.)

(2) Merle (Pierre-Hugues-Victor, comte), né en 1766, nommé général de division après Austerlitz, se couvre de gloire en Espagne, en particulier au siège de Saragosse, se distingue en Russie. Mort à Marseille en 1830. (G. S.)

(3) Simon (Jean-Baptiste-Charles), chevalier de l'Empire sous la dénomination de La Morlière. (G. S.)

(4) Le fameux général de division de cavalerie tué d'un boulet de canon à la bataille de la Moskowa. (G. S.)

(5) V. la note 1 de la p. 5.

(6) Le frère aîné de cette illustre famille avait péri dans un combat naval; le plus jeune et dernier, Robert de Sainte-Croix, eut une cuisse emportée à la grande bataille de la Moskowa; mais, plein de courage comme ses frères et plus heureux, il a revu sa patrie! Je l'en félicite pour ma part, pouvant me ranger au nombre de ses anciens amis.

Andalousie, où nous rentrâmes dans nos régiments respectifs. Ces six régiments de dragons composaient la division du général La Tour-Maubourg (1), autre général de cavalerie très distingué, mais qui tenait sa vieille et honorable réputation de la République et de l'Empire. Pendant son malencontreux ministère de la guerre de 1820 à 1821, on se souvient que, pour plaire aux hommes du château des Tuileries, il expulsa des rangs de l'armée la plupart des vieux officiers de l'Empire que le maréchal de Gouvion-Saint-Cyr avait rappelés. Je conçois que la fin tragique du malheureux duc de Berri dut nécessairement exaspérer les hommes de la cour, mais devaient-ils se venger de cette catastrophe sur de braves officiers à qui l'assassinat a toujours été en horreur? Il y avait certainement des coupables alors, et même des conspirateurs en dehors de l'armée; c'était sur ces gens-là qu'il fallait frapper; ils n'auraient pas conspiré en 1830!

La division du général La Tour-Maubourg faisait partie du corps d'armée commandé par le maréchal Soult, autre belle réputation militaire rentrée dans le néant depuis 1831! Quelle fatalité!

L'Empereur ayant décrété l'organisation de six régiments de lanciers, le 9e dragons prit le n° 4 de cette nouvelle arme; ce régiment rentra en France avec les cadres et dix dragons seulement par compagnie. Le restant des huit compagnies fut versé dans les 14e et 26e dragons. Cette cruelle séparation de nos vieux frères d'armes et de leurs officiers fut touchante et mémorable. Le peuple espagnol, justement irrité contre les Français, ne put s'empêcher de mêler ses larmes aux nôtres, en assistant aux derniers adieux que nous nous adressâmes réciproquement. Il en a été de même lors du licenciement de l'armée en 1815, car il y avait alors un esprit de corps et des sympathies entre les soldats et les officiers qui

(1) Voy. la note 2 de la p. 3.

n'existent plus aujourd'hui. Cela n'est pas étonnant dans une armée organisée comme la nôtre et dont les officiers et soldats n'ont pas fraternisé, comme nous, devant les Prussiens, les Anglais, les Autrichiens, les Russes, etc.

Nous étions partis de Séville en septembre 1811, et, à la même date à peu près, en 1812, nous étions à Moscou, où était M. le général Valée, aujourd'hui maréchal (1). Si celui-ci a assisté aux combats de Smolensk, de Vitepsk et à la grande bataille de la Moskowa du 7 septembre, comment a-t-il osé dire que l'assaut de Constantine était l'un des plus beaux faits d'armes qu'il eût vus dans sa longue carrière militaire? Ah! monsieur le maréchal, faites l'éloge de nos jeunes soldats qui se battront toujours bien lorsqu'ils ne seront pas commandés par des généraux improvisés... mais, rappelez-vous bien que ni vous, ni les courtisans, et aucun des privilégiés actuels, ne ferez jamais croire aux Français, ni même aux Anglais, aux Espagnols, aux Prussiens, etc., que votre assaut de Constantine puisse être comparé aux assauts de Gaëte, de Saragosse, de Tarragone, de Badajos ou de Dantzig.

Dans cette fatale campagne de Russie, le 4e lanciers fit partie du corps de cavalerie commandé par le général Montbrun, tué à la Moskowa (2). De tous nos célèbres généraux de cavalerie, Montbrun fut celui qui, par sa bravoure et son habileté, suivait de plus près le général Lasalle. Un autre général, non moins méritant, Caulaincourt, fut également tué à la Moskowa, au moment où il venait de remplacer le général Montbrun. Le général Defrance (3) aurait sans doute été tué aussi, si une balle

(1) Silvain Charles, comte Valée, maréchal de France, né en 1773, mort en 1846, à Paris; lieutenant d'artillerie en 1793, général de brigade en 1809, de division en 1811, créé comte de l'Empire le 12 mars 1814 pour ses rares services en Espagne; commandant en chef au second siège de Constantine, en 1837, après la mort du général de Damrémont; créé la même année gouverneur général de l'Algérie et maréchal de France. (G. S.)

(2) V. la note 4 de la p. 6.

(3) Defrance (Jean-Marie-Antoine, comte), né à Wassy (Haute-Marne), longtemps commandant du 12e chasseurs, puis général de brigade, s'immortalise aux armées du Rhin et d'Italie, blessé à Wagram, se couvre de gloire

morte ne l'eût forcé à se retirer du champ de bataille. Notre corps d'armée fut successivement commandé par les généraux Sébastiani et La Tour-Maubourg. Ce dernier nous commanda pendant la retraite, jusqu'à notre rentrée en Prusse.

S'il m'était possible de faire ici un simple abrégé de cette funeste campagne, ce serait une grande satisfaction pour moi de donner mille démentis à M. de Ségur et à d'autres détracteurs de l'Empereur, tels que Chateaubriand, Guizot et autres; mais la mémoire du grand homme est au-dessus des sarcasmes des hommes de 1815!

J'ai fait aussi la campagne de 1813, depuis Lutzen jusqu'à Hanau (1) où notre division, composée des braves 5e et 9e hussards, des 2e et 4e lanciers et des 11e et 12e chasseurs, fit ses fameux adieux à ces lâches et traîtres Bavarois, ainsi qu'à leurs nouveaux alliés les Autrichiens. Ce fut là notre dernier combat sur la rive droite du Rhin dont les Austro-Bavarois ont dû garder le souvenir.

Dans la campagne de 1813 nous avions encore eu la fatalité de nous trouver sous les ordres du général Horace Sébastiani qui fit écraser notre division au malheureux combat de la Katzbach, le 26 août. Sans la division de grosse cavalerie aux ordres du général Saint-Germain (2), pas un seul des nôtres ne réchappait. Toutefois, il est juste de dire que le général Sébastiani n'était là qu'en sous-ordre; ce n'est donc pas à lui qu'il faut attribuer les funestes résultats de cette horrible journée : c'est au maréchal Macdonald que la France devra demander compte un jour de la mort de dix mille de nos braves soldats, de quinze mille prisonniers, de quarante pièces de canon perdues. Le maréchal Macdonald commandait, dans

en Russie, à Montmirail, aux portes de Reims. Nommé inspecteur général de la cavalerie par la Restauration, mort à Epinay en juillet 1835. (G. S.)

(1) Célèbre bataille de Hanau, livrée le 30 octobre 1813. (G. S.)

(2) Saint-Germain (comte de), général de brigade le 10 mai 1807, général de division après Essling, se couvre de gloire en Russie, puis dans la campagne de 1813, surtout à Hanau, puis à Vauchamps en 1814, nommé par la Restauration inspecteur général de la cavalerie. (G. S.)

cette fatale journée, les 3e, 5e et 11e corps, et, en outre, le corps de cavalerie placé sous les ordres du malheureux Sébastiani. S'il m'était permis d'accuser ce maréchal de tout autre reproche que celui d'incurie, ce serait une grande satisfaction pour mon cœur encore ulcéré de ces tristes souvenirs, mais nos lois, qui ont muselé la vérité, m'imposent le plus dur silence.

Toutefois, la conduite du maréchal Macdonald dans la journée du 26 août 1813 a été jugée par l'histoire, et les milliers de braves revenus miraculeusement, comme moi, des défilés dans lesquels il nous avait engagés et abandonnés, ne me démentiront pas.

Le maréchal Macdonald n'est pas le seul des maréchaux et des généraux à qui la France pourrait un jour demander compte de leurs manœuvres des années 1813, 1814 et 1815. Que répondrait M. le maréchal Oudinot si on lui demandait l'explication de sa conduite à Bar-sur-Aube le 27 février 1814 (1)? Les braves dragons des 4e et 16e régiments, ainsi que ceux de la division d'infanterie accourue en poste des Pyrénées pour nous secourir, seraient, ainsi que moi, les accusateurs de M. Oudinot; nous lui demanderions pourquoi il avait oublié son artillerie à Magny-le-Fouchard, etc. (2)? Honneur aux généraux de cette journée, honneur aux braves Gérard, Montfort, Pinoteau (3), duc de Valmy, Belair (4), Dommanget (5), Ismert (6)

(1) V. H. Houssaye. *1814*, p. 115 et suiv. (G. S.)

(2) V. *ibid.*, p. 116. (G. S.)

(3) Pinoteau (le général de brigade Pierre-Armand), baron de l'Empire, ancien chef de la 82e demi-brigade, destitué en l'an X pour avoir participé à la composition de libelles contre le Premier Consul; il avait été en 1805 nommé à la Martinique. (G. S.)

(4) Liger-Belair (le général de division Louis), baron de l'Empire, créé vicomte en 1819 et enfin comte en 1823; son nom est inscrit sur l'Arc de l'Etoile. (G. S.)

(4) Dommanget (le général de brigade Jean-Baptiste), baron de l'Empire, général de cavalerie. Son nom est inscrit sur l'Arc de l'Etoile. (G. S.)

(6) Ismert (Pierre, baron), né à Tetting (Moselle), 20 mai 1768. Sert dans le régiment de Salis-Samade (infanterie suisse), du 3 octobre 1783 au 14 juillet 1789. Entre à cette date dans la 6e compagnie de la garde nationale soldée de Paris. Lieutenant de cuirassiers à la légion germanique le 4 septembre 1792; capitaine le 12 mai 1793; chef d'escadrons au 11e hussards le 1er thermidor an VII; colonel du 2e dragons le 14 mai 1807; général de brigade,

et Exelmans (1) qui nous sauvèrent de l'incurie de M. Oudinot. M. le maréchal Victor aurait aussi une terrible confession à faire pour ses nombreuses incuries, lui qui, en 1814, aurait pu empoigner les empereurs de Russie, d'Autriche et le roi de Prusse, et qui les laissa se sauver!... Augereau est mort, ainsi que sa mémoire; cependant, s'il arrivait un jour de récrimination nationale, les patriotes dauphinois et lyonnais n'auraient-ils pas le droit de jeter ses cendres dans le Rhône? Ah! ce fleuve les repousserait de ses bords ne les reconnaissant pas pour celles du héros d'Arcole, de Lodi, de Castiglione. Quant à Marmont, dont les torts ne sauraient être mis en doute, l'opinion publique en a fait bonne justice, malgré et en dépit du chef de l'Etat qui lui porte un si vif intérêt. Les deux aides de camp de Marmont (2), signataires de sa défection de 1814, ont été également jugés par l'opinion publique exaltée et toute froissée encore des trahisons et des défections de 1814 et de 1815. Je serais tenté de continuer mes récriminations contre les hommes qui ont participé à nos désastres de cette époque, mais, malheureusement, cela me mènerait trop loin; d'ailleurs ils sont tous connus, et, pour s'assurer de leur identité, je conseille à mes lecteurs d'ouvrir les annuaires de 1838; ils y verront tous les transfuges de Gand à la tête du gouvernement, des ministères, de l'armée, des tribunaux, des préfectures et des administrations en général, depuis les geôliers jusqu'aux sergents de ville, tandis que les braves qui escor-

8 février 1813; décédé à Arengosse, près Mont-de-Marsan, le 29 septembre 1826. Commandait le département des Landes pendant les Cent Jours; il fut mouchardé par le préfet à la seconde Restauration et admis à la retraite dès le 6 octobre 1815. Le duc d'Angoulême dit de lui dans une note : « Il s'est bien conduit en mars et mal en juillet. » (G. S.)

(1) Le fameux général de cavalerie, né en 1775, mort d'une chute de cheval en 1852, général de brigade après Eylau, fait prisonnier en Espagne, s'échappe d'Angleterre en 1811 trois ans après, général de division en 1812, se couvre de gloire en 1813 et 1814, puis durant les Cent-Jours, livre à Rocquencourt le dernier et glorieux combat de vingt-trois années de guerre, nommé en 1851 maréchal de France. (G. S.)

(2) La Providence, qui est si capricieuse, avait décrété qu'un boulet arabe punirait l'un d'eux de sa coopération à la défection de Marmont; l'autre, l'ex-célèbre Fabvier, vit dans la retraite.

tèrent jusque sur la rive gauche de la Loire leur drapeau mutilé par la mitraille et dont les débris glorieux faisaient encore trembler les rois, ont été, en partie, depuis 1830, mis à la réforme, destitués ou emprisonnés. Mais cela devait être ainsi, lorsqu'en 1830 nos niais politiques ont remplacé la branche aînée par la branche cadette; ainsi, patience, mes vieux camarades de l'Empire et du *National*, attendons avec persévérance un meilleur avenir; « tout vient à point à qui sait attendre! »

Dans nos grandes guerres de la République et de l'Empire, les armes d'honneur et les croix ne se donnaient pas à la faveur, ainsi que je l'ai déjà dit, et les grades se donnaient presque toujours à l'ancienneté aux escadrons de guerre. Quelques colonels avaient bien des créatures dans leurs régiments; le colonel Deschamps (1) avait les siennes; toutefois, je n'eus pas à me plaindre de ce vieil officier des armées d'Italie, etc.; j'avais fait les deux dernières campagnes sous ses ordres, depuis le passage du Niémen, juin 1812, jusqu'à la bataille d'Hanau, 30 octobre 1813, sans quitter les escadrons de guerre, ce qui m'avait valu le grade de lieutenant dans mon régiment, et cette croix chérie qui était alors la véritable croix de la Légion d'honneur. Certes, ce n'était pas trop pour dix-huit mois de combats continuels! Qu'en pensez-vous, messieurs les officiers de la branche aînée et de la branche cadette? vous qui n'avez eu qu'à parader sur la place du Carrousel pour obtenir votre croix de Henri IV et vos grades de général, colonel, chef d'escadron, etc!

(1) Deschamps (le colonel Jean-Louis-Charles-Guénon, baron), né à Briquebec (Manche), le 8 février 1767, chasseur au 11e régiment de chasseurs à cheval le 22 juin 1787; passe par tous les grades et devient sous-lieutenant au corps le 11 août 1793; aide de camp de Marceau, 1er brumaire an IV; adjoint à l'adjudant général Pautet, 14 frimaire an VI; aide de camp du général Loison, 1er nivôse an IX; attaché successivement à l'état-major du général Victor (29 fructidor an X) et de Marmont (11 pluviôse an XII); chef d'escadrons au 12e chasseurs (11 thermidor an XII); major du 1er chasseurs (20 février 1807), puis du 27e (12 juillet 1809); enfin colonel du 4e régiment de chevau-légers, du 14 octobre 1811 à 1814. Ne fut pas général. Etait officier de la Légion d'honneur, 28 juin 1813. (G. S.)

L'armée était délabrée et nos régiments n'avaient plus cette attitude guerrière des temps passés; cependant, malgré ses revers et le dégoût évident de la plupart de nos maréchaux, généraux et autres officiers supérieurs, l'armée ne désespérait pas de son Empereur; il avait encore toute sa confiance. O braves et fidèles Lannes, Bessières (1), Duroc (2), etc., modèles de dévouement et de loyauté! brillant Lasalle et tes dignes amis les d'Hautpoul (3), les Montbrun, les Caulaincourt (4), les Dallemagne (5), les Morlan (6), etc., que n'étiez-vous encore avec nous dans les plaines de la Champagne ou dans Paris! Illustres guerriers et dignes Français, vous auriez méprisé les lâches et perfides insinuations du traître Moreau, mort Russe! vous auriez fait fusiller le dix fois traître Talleyrand et ses complices, Chateaubriand, La Fayette, Feltre, Marmont, etc. Dès lors, la France serait sortie triomphante de cette lutte inégale et sanglante, dans laquelle elle n'a succombé que par la trahison des hommes que j'ai nommés. Et toi, grand et magnanime Napoléon, tu ne serais pas mort à deux mille lieues de tes vieux soldats qui te regrettent toujours!

Etant sur les bords du Rhin à nous refaire des fatigues de la dernière campagne, les chefs de corps reçurent l'ordre de diriger dans leurs dépôts respectifs les malades et les éclopés de leur régiment. J'étais très souffrant, mais, malgré les injonctions de mon colonel, je persistai à rester aux escadrons de guerre. Ce n'était pas au moment où la France allait être envahie de toutes parts qu'un vieux soldat devait penser au repos. J'ai donc assisté à tous nos derniers combats de 1814 jusqu'au 4 mars, où je fus blessé d'un coup de lance et d'un coup de feu dans l'inconcevable

(1) Tué à Rippach, le 1er mai 1813. (G. S.)
(2) Tué à Reichenbach, le 22 mai 1813. (G. S.)
(3) Tué à Eylau, le 8 février 1807. (G. S.)
(4) Tué à la Moskowa. (G. S.)
(5) Retraité en 1810; mort à Nemours le 24 juin 1813. (G. S.)
(6) Tué à Austerlitz. (G. S.).

retraite de Bar-sur-Aube et de Troyes par l'illustre maréchal Oudinot.

A la rentrée de tous les Bourbons, je fus conservé sur les cadres du 4e lanciers; mais, mécontent des compliments peu courtois que le duc de Berri avait adressés aux troupes qu'il était venu passer en revue à Aire, je donnai ma démission. Le colonel Deschamps, ne voulant pas me laisser perdre mes services, ne l'accepta pas; mais, me voyant décidé à quitter le service, il me fit donner le traitement de la demi-solde. J'étais dans cette position lorsque j'appris le débarquement de l'Empereur! Libre et dégagé de tous serments envers les Bourbons, je courus au-devant de mon Empereur; mais, arrêté à Melun, je fus ramené à Paris et jeté à l'Abbaye par le fameux Lespinois. Sorti de ma prison le 16 mars, j'étais près de l'Empereur le 18. Sa Majesté me nomma capitaine en présence des honorables généraux Bertrand, Drouot, Cambronne, etc. Je suivis l'Empereur jusqu'à Paris.

Doué d'une âme vive et d'un cœur dont les affections n'ont point de bornes, j'ai toujours négligé mes intérêts personnels pour ne m'occuper que de ceux de mes opinions. La France et l'Empereur, je ne voyais que cela; aussi, au lieu de rester à Paris afin de me faire confirmer officiellement dans le grade que l'Empereur m'avait conféré le 18, j'en partis le 24 pour me rendre à Lille, où se trouvait mon ancien régiment, car je croyais aux prochaines hostilités et je n'aurais pas voulu manquer les premiers coups de sabre.

Un mois s'était écoulé depuis mon départ de Paris et je ne voyais rien arriver pour moi du ministère de la guerre. Je pris le parti de retourner à Paris. Cette ville était alors encombrée de solliciteurs de tous grades et de toutes professions, aussi les ministères ne savaient-ils où donner de la tête. Muni d'un certificat qui constatait que l'Empereur m'avait nommé capitaine le 18 mars, je me présentai au général Berthezène (1), président de la commission

(1) Berthezène (Pierre, baron), fils du conventionnel, né vers 1774, général

chargée du classement des officiers en demi-solde. Ce brave général se chargea de ma réclamation; il m'engagea à rejoindre mes anciens camarades du 2e lanciers parmi lequel je comptais autant d'amis que dans le 4e (1). J'avais été parfaitement accueilli par mes anciens frères d'armes du 4e lanciers; ceux du 2e me reçurent de même; ce régiment était commandé par le brave colonel Sourd (2), qui, sans m'avoir connu précédemment, s'empressa de me recevoir dans son régiment. C'est avec le 2e lanciers que j'ai combattu à Fleurus, à Genappe, à Waterloo, et c'est sous son drapeau sans tache, sur la rive gauche de la Loire, que j'ai terminé ma carrière militaire de l'Empire.

Mon dévouement pour l'Empereur avait été signalé aux épurateurs de 1815, aussi fus-je placé dans la quatorzième et dernière catégorie des officiers congédiés; cette décision, d'ailleurs, ne me contrariait pas du tout, ne me sentant aucune sympathie pour les Bourbons en général.

Retiré dans mon département, près de ma bonne mère, j'y trouvai des officiers aussi mécontents que moi et doués d'une imagination aussi ardente que la mienne. *Le Constitutionnel* s'était rabattu sur les victoires de Bolivar; nous nous décidâmes à partir pour l'Amérique, afin d'y aller servir la cause des Indépendants. Nous étions sous la surveillance de la haute police; il nous fallait, par conséquent, une autorisation pour sortir du département. Le général qui le commandait était un vieil émigré (3),

de brigade après la campagne de 1807, général de division le 4 août 1813, gouverneur d'Alger en 1831, pair de France en 1832, mort en 1847; a écrit deux volumes de *Souvenirs*. (G. S.)

(1) Je reçus, le 14 juin, ma commission au 2e lanciers.

(2) Sourd (J.-B.-Joseph), général, né dans le Var en 1775, mort à Paris le 2 août 1849; un des plus brillants soldats de l'Empire; commandant le 2e lanciers à Genappe, le 17 juin 1815, est amputé du bras sur le champ de bataille et remonte aussitôt à cheval pour commander son régiment. (G. S.)

(3) Le vicomte de Vergennes qui prit souvent le parti des officiers en demi-solde du département contre le préfet qui voulait les tyranniser; cet homme se nommait Harmand; depuis 1830, il a pris celui de d'Abancourt; il est aujourd'hui second président de la Cour des comptes et tout aussi

mais un digne homme qui aimait les vieux soldats; il eut même l'obligeance de nous donner des conseils que nous ne suivîmes pas, pour notre malheur; il nous fit donner des

dévoué à la branche cadette qu'il l'a été à la branche aînée; il faut bien le croire ainsi.

Vergennes d'Alloué (Louis-Charles-Joseph de Gravier, vicomte de), un des fils de Charles, ambassadeur de France en Turquie, né à Constantinople, 18 mars 1765. Était mestre de camp en second du régiment de Bassigny lors de la Révolution. Sert en émigration de 1791 à 1795; passe au service d'Angleterre jusqu'au 31 décembre 1797. Maréchal de camp le 3 mars 1815. Décédé à Paris, 25 février 1821 (a commandé le département du Puy-de-Dôme, 2 novembre 1815). Etait officier de la Légion d'honneur du 28 décembre 1815.

Les Archives du ministère de la guerre, au dossier de Maurice Persat, contiennent les pièces suivantes, dont je respecte l'orthographe du moins en ce qui concerne la première :

Paris, le 29 mars 1817.

A Son Excellence Mgr le duc de Feltre, ministre de la guerre.

Monseigneur,

Dans ma douzième annés de service, dix campagnes et quoiqu'ayant reçu trois blessures graves, je me sentais encore assez de force et de courage pour pouvoir offrir utilement mes services à mon souverain et à ma patrie; mais des rapports aussi faux que méchants adressés contre moi au ministère m'ottent tout espoir d'obtenir l'activité que j'ai eut l'honneur de solliciter de Votre Excellence.

Plein de confiance dans le gouvernement paternel qui veux récompenser tous les services rendus à la patrie, j'ose espérer que Votre Excellence interprette des volontés du Roi voudra bien avoir pour moi les mêmes bontés qu'elle a eut pour les officiers qui trouvant un établissement avantageux dans le civile ont demandé et obtenu pour récompense de leurs services une gratification une fois payée.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : M. Persat
Rue et Hôtel Dauphine.

(Arch. adm. guerre).

Décision du 23 avril 1817.

M. Persat recevra la gratification d'une année d'appointements accordée aux officiers qui n'ont pas droit à la solde de retraite en quittant le service.

Dans le rapport au ministre de la guerre du 8 avril 1817, on lit :

« ... Mr le Maréchal de camp de Vergennes, commandant le département du Puy-de-Dôme, l'a ainsi noté (Persat) en 1816 « instruction médiocre, bons principes, conduite très régulière; ses sentiments pour le Roi se sont démontrés avec énergie, mérite d'être employé ».

« Ces notes paraissent en opposition avec la conduite de M. Persat qui, maintenu en activité lors de l'organisation de l'armée en 1814, a demandé de suite la demi-solde de son grade, s'est retiré dans ses foyers et n'a repris du service que pendant l'usurpation. Il a fait la dernière campagne et a été blessé à Waterloo (?) »

(Le même rapport de Vergennes indique Maurice Persat comme étant d'un physique très beau et d'une taille avantageuse.)

(G. S.)

passeports pour Paris. Mes compagnons de voyage se nommaient Chassin et Alexandre Fourchy : le premier avait été lieutenant au 9e hussards, le second, capitaine dans le 4e de la même arme, nommé chef d'escadrons aux Cent-Jours.

En quittant la France, nous ne pensions pas y revenir de longtemps. Fourchy, cependant, demanda un congé de deux ans. Le duc de Feltre, l'Irlandais Clarke, alors ministre de la guerre, considéra cette demande comme une démission et la lui envoya. Chassin, mieux noté que nous, obtint un congé d'un an. Quant à moi, je demandai le traitement de réforme que l'on accordait alors pour se débarrasser des officiers en demi-solde; ce traitement me fut accordé, mais, comme il ne devait m'être payé qu'annuellement, je trouvai le moyen de le recevoir en une seule fois, en donnant soixante francs à un ancien employé de la guerre, car tout était trafic dans ces temps-là, de même qu'aujourd'hui tout est intrigue.

Nos affaires étant terminées, nous nous rendîmes au Havre afin de nous y embarquer.

Pendant que nous attendions le départ d'un navire pour l'Amérique du Sud, nous apprîmes l'arrivée de plusieurs officiers qui revenaient justement de la Colombie; nous allâmes les voir, afin de connaître les motifs de leur retour et pour avoir des renseignements positifs sur le compte des Indépendants. Ces officiers, qui étaient porteurs de titres honorables et authentiques, nous firent un tableau peu attrayant des armées indépendantes et nous engagèrent très fort à renoncer à nos projets belliqueux. Mes amis, ainsi que moi, n'étions pas hommes à nous effrayer des dangers, des fatigues ni des privations, car nous y étions familiarisés par onze campagnes chacun; toutefois, il était raisonnable de réfléchir à l'avenir qui nous attendait dans un pays étranger pour nous. Mon opinion était de nous rendre d'abord aux Etats-Unis. Chassin pensait comme moi, mais Fourchy fut d'un avis contraire; il persista à se

rendre directement à l'île Saint-Thomas, où la fièvre jaune moissonnait les Européens, pour se rendre de là en Colombie. Mon malheureux ami et compatriote Chassin se laissa entraîner par Fourchy et ils partirent ensemble. Trois mois après, Chassin n'existait plus; il mourut de la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans, ainsi qu'un grand nombre d'officiers français. J'ai revu Fourchy et j'en parlerai plus tard.

Le départ de mes camarades et la séparation m'affectèrent beaucoup, car c'étaient deux solides amis; cependant je m'embarquai aussi, mais pour New-York, où j'avais la certitude de trouver le prince Joseph Napoléon qui, m'avait-on assuré à Paris, y préparait une expédition afin d'aller enlever l'Empereur de sa prison de Sainte-Hélène. J'avais arrêté mon passage sur le trois-mâts américain nommé *Persia*, capitaine David Leslie (1). Nous mîmes à la voile le 14 juin 1817, double anniversaire de Marengo et de Friedland, et le 26 août suivant, nous étions mouillés dans la belle rade de New-York, après une traversée très orageuse.

(1) Je signale ici le capitaine David Leslie pour le pire Irlandais qui puisse exister; non seulement cet homme n'eut aucun égard pour moi dans notre pénible traversée, mais encore il me trompa indignement. Puissé-je un jour le rencontrer dans un de nos ports; je lui ferai voir que notre liberté vaut mieux que celle des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, qui ne protège que les gens comme lui.

CHAPITRE II

(Août 1817-Mai 1819)

New-York. — Le prince Joseph Napoléon. — Départ de New-York pour la Colombie. — Horrible tempête; relâche à Charlestown. — L'honorable M. L'Herminier. — Capitaine Bernard. — Le vice-amiral Villaret. — Le président Aury et sa république d'Amélia. — Les Haïtiens. — Les Margaritains. — Bolivar et les Colombiens. — Les officiers de la goélette française *le Messager*. — Le général Donzelot. — Départ de la Martinique pour rentrer en France, etc., etc.

La ville de New-York, capitale de l'Etat qui porte le même nom, est la plus belle des Etats-Unis et en même temps la plus riche par son commerce et son industrie. Sa position est des plus heureuses, située sur l'île de Manhattan et baignée par les eaux de la mer; elle est, excepté toutefois Boston, la seule ville de l'Union où les navires puissent s'amarrer à ses quais sans le secours des bateaux à vapeur.

Ayant appris que le prince Joseph Napoléon était à New-York, je m'empressai d'aller lui rendre visite (1). Le prince m'accueillit avec cette aménité que tous les Français ont reconnue en lui; il m'assura dans des termes touchants qu'il était prêt à sacrifier sa vie et sa fortune pour la délivrance de l'Empereur, mais qu'il avait été forcé de renoncer à ce projet par des avis positifs qu'il avait reçus de Londres et qui lui faisaient connaître les ordres barbares du gouvernement anglais. Ces ordres étaient de mettre à mort l'Empereur au cas d'une attaque sérieuse

(1) Joseph Napoléon, passé en Amérique après la seconde abdication sous le nom de comte de Survilliers, obtint en 1841 l'autorisation de s'établir à Florence où il mourut le 28 juillet 1844. (G. S.)

contre les quatre mille geôliers qui le gardaient à vue comme les cannibales surveillent le prisonnier qu'ils vont dévorer! On se rappelle que le chef de ces geôliers était l'infâme et sanguinaire Hudson Lowe, digne en tous points d'exécuter les volontés de son exécrable gouvernement.

Le récit que venait de me faire le prince m'avait atterré et indigné. Il fut aisé de lire sur ma physionomie les cruelles émotions qui déchiraient mon cœur; aussi, en me serrant la main, le prince me témoigna-t-il sa vive reconnaissance. « Restez ici, mon cher capitaine, me dit le prince, ma fortune vient de la France et de cette vieille armée dont vous avez fait partie; c'est un devoir impérieux pour moi d'obliger des Français dont l'infortune vient de leur dévouement à ma famille, etc. » J'étais alors au-dessus du besoin, j'avais la ceinture bien garnie, étant parti de France avec quelques milliers de francs et parfaitement équipé en tout; aussi remerciai-je le prince de ses honorables offres de service. C'était certainement un devoir pour le prince d'obliger les nombreux officiers de l'ancienne armée, procrits ou persécutés par les Bourbons; mais il y avait néanmoins de la générosité de sa part, et surtout l'expression d'un sentiment touchant de reconnaissance qui n'est pas toujours la vertu dominante des grands.

Parmi les nombreux officiers français que le prince Joseph s'empressa d'obliger, je citerai le général Lallemand (1), qui, pour sa part, a obtenu de lui quelques centaines de mille francs; néanmoins, ce n'est pas lui, M. Lallemand, aujourd'hui lieutenant général et pair, qui publiera

(1) Lallemand (Charles-François-Antoine, baron), général, né à Metz en 1779, créé général de brigade en 1811 pour ses excellents services en Espagne, cherche vainement avec son frère, général d'artillerie, à soulever ses soldats du département de l'Aisne lors du retour de l'île d'Elbe. Emprisonné jusqu'au 20 mars puis créé général de division. Se couvre de gloire à Waterloo. Après la chute de Napoléon, il erre à Malte où il est jeté en prison, en Turquie, en Perse, en Egypte, pendant qu'il était condamné à mort par contumace. Il passe ensuite en Amérique où il fonde en 1819 au Texas le fameux *Champ-d'Asile* dont l'existence fut si éphémère. Après toutes sortes d'aventures, après avoir fondé à New-York un établissement d'éducation, il revient en France après la révolution de Juillet, est réintégré dans son grade et créé pair; meurt à Paris en mars 1839. (G. S.)

les bienfaits qu'il a reçus du frère de l'Empereur, car, depuis nos trois fatales journées, l'ambition, l'égoïsme et l'ingratitude ont remplacé le dévouement à la cause publique; la générosité et la reconnaissance sont rayées du dictionnaire de nos hommes d'Etat.

J'étais à New-York depuis près d'un mois lorsque je fis la rencontre de plusieurs officiers de la marine colombienne; ces messieurs me donnèrent l'adresse de leur vice-amiral que j'allai voir; il portait le nom de Villaret. Les propositions que me fit ce vice-amiral me séduisirent, car il m'avait promis le commandement d'un régiment de lanciers, que j'acceptai, pour la raison que je ne me sentais pas une grande vocation pour les affaires de commerce, dans lesquelles le prince Joseph m'avait engagé à entrer. Sous ses auspices et en cas de nécessité, j'avais à cet effet écrit à un ancien frère d'armes qui venait d'arriver à Philadelphie. Cet ami se nommait Latapie et avait été lieutenant dans le 9e hussards.

Ayant communiqué au prince ma résolution d'aller prendre du service en Colombie, il eut encore la bienveillance de faire tous ses efforts pour me dégoûter de ce projet aventureux; mais mon parti était pris. Je m'embarquai le 22 septembre sur le brick *l'Américain libre*, vaisseau amiral de M. Villaret.

L'Américain libre était un fin voilier; aussi en quelques heures fûmes-nous éloignés de la superbe rade de New-York. Nous étions partis par un temps magnifique et un vent favorable, mais ils ne furent pas de longue durée. Nous étions à l'équinoxe qui se fait rudement sentir sur les côtes de l'Amérique, et particulièrement dans le golfe du Mexique; le 23, les vents passèrent subitement au Sud-Est; le ciel se couvrit de nuages noirs et épais, et la mer, qui nous représentait quelques minutes avant l'image d'une immense glace unie, ne fut bientôt à nos yeux inquiets qu'un gouffre effroyable dans lequel des montagnes d'eau allaient nous engloutir! Nous avions fort heureuse-

ment un capitaine solide et expérimenté qui passait pour un loup de mer. Ce capitaine se nommait Caze (de Bordeaux), mais il n'était connu que sous le nom de Bernard. Cet homme, qui n'avait tout au plus que quatre pieds sept à huit pouces de hauteur, nous parut de la grandeur d'un géant pendant le plus fort de la tempête. Ah! quel métier que celui de marin! Il faut être deux fois homme pour braver les fatigues et les dangers que l'on éprouve en mer. Honte à nos députés qui proposeront des économies au détriment de nos braves marins, à l'exception toutefois des amiraux et officiers de tous grades qui restent dans nos ports ou qui flânent dans les salons de la cour ou du ministère de la marine; à ceux-là, demi-solde! Ma traversée du Havre à New-York n'avait pas été fort encourageante pour un novice de mer comme moi; cependant, je me croyais déjà homme à braver les tempêtes et le mal de mer; j'avais fait rire le capitaine Bernard en lui racontant les dangers que nous avions courus dans ma première traversée. « Vous n'avez encore vu que des roses de mer, me dit-il avec un sang-froid glacial; préparez-vous à danser la Carmagnole, car voilà la musique qui commence. »

En effet, une brise dite carabinée en terme de marine faisait siffler sur des tons variés les mille poulies de *l'Américain libre*, avec accompagnement des mugissements d'une mer en furie. Telle était cette furie de la tempête qu'elle nous faisait passer et repasser de tribord à bâbord. Il faut ajouter à cette infernale musique les commandements précipités à l'aide du porte-voix de : « Serre et amène les perroquets, les huniers, etc., etc. » « Les canons à la cale. » « Ferme les écoutilles. » « Les prélarts partout, » etc., etc. Enfin, en moins d'une demi-heure, *l'Américain libre* avait toute l'apparence d'un ponton sur lequel étaient cramponnés dans les bastingages deux cent cinquante individus noirs ou blancs (1) dont une partie faisait triste figure.

(1) Tous les équipages des navires de guerre colombiens étaient com-

J'étais de ce nombre et je l'avoue sans honte; depuis, je me suis familiarisé avec les tempêtes, ainsi que mes lecteurs le verront par la suite. L'intrépide capitaine Bernard était d'un caractère facétieux. Me voyant blotti contre les bastingages, il vint à moi et me dit en riant : « Eh bien! vieux lancier, je vous avais bien dit que vous n'aviez vu que des roses! Avouez que vous étiez plus à votre aise à Iéna, à Friedland, à la Moskowa, et même sur le pont de la Bérésina! » Ces railleries, quoique amicales, me remuèrent la bile bien plus encore que le roulis et le tangage qui nous secouaient horriblement. Je répondis à Bernard que sur le pont de son navire je ne craignais pas plus les lames de la mer que je n'avais redouté les boulets russes sur le pont de la Bérésina, etc. « Bien, dit-il; en ce cas, un verre de cognac; cela fortifie le cœur! » L'équipage venait de recevoir double ration d'eau-de-vie, et il l'avait bien gagnée, assurément. Bernard entonna *la Marseillaise* et nous fîmes chorus, narguant ainsi et les vents et les flots.

Après être restés huit jours entre la vie et la mort, nous découvrîmes un navire à qui nous fîmes le signal de détresse, qui fut aperçu, fort heureusement, car nous allions nous jeter sur un banc de sable qui barre l'entrée de la baie de Charlestown, de laquelle nous n'étions qu'à deux lieues sans nous en douter. La mer et le vent s'étaient un peu calmés, et avec le secours de ce navire, nous jetâmes l'ancre à l'entrée de la grande baie, le 2 octobre. Notre mât de beaupré avait été brisé par un coup de mer; le navire faisait eau de toutes parts et l'équipage était exténué de fatigue et de privations; ces considérations majeures forcèrent le vice-amiral Villaret, ainsi que Bernard, à faire remorquer *l'Américain libre* jusque dans la rade de Charlestown, ce qui contrariait infiniment ces messieurs

posés de marins français, anglais, américains, italiens, etc. Les volontaires étaient généralement des noirs et hommes de couleur des Antilles, particulièrement de Saint-Domingue.

qui craignaient une désertion des volontaires recrutés à New-York, ce qui eut lieu en partie.

Charlestown, capitale de la Caroline du Sud, n'était qu'une bourgade, comparativement à New-York; elle était à cette époque décimée par la fièvre jaune, ce qui ne nous empêcha pas d'y débarquer, car nous étions tous sur les dents, c'est-à-dire à demi-morts. Le vice-amiral lui-même, qui avait fait son long cours sur *la Garonne* (d'après tout ce que j'ai pu apprendre sur cet homme mystérieux), avait besoin de repos tout autant que moi, qui n'étais qu'à une seconde campagne de mer.

Si la seconde Chambre introuvable, pire que celle de 1815, n'avait pas eu la lâcheté de voter les fameux vingt-cinq millions (1), la guerre aurait peut-être éclaté entre la France et les Etats-Unis. Dans cette hypothèse, j'aurais demandé à notre gouvernement l'autorisation d'aller lever un corps de mille braves Haïtiens (qui se seraient certainement souvenus de moi). Avec de pareils hommes, qui détestent les Américains, et un drapeau noir sur lequel j'aurais fait écrire : « Fièvre jaune », j'étais certain de refouler l'armée et la population blanche des Etats-Unis, jusqu'aux frontières du Canada.

Ces gens-là ont si grande frayeur de cette épidémie, que nous trouvâmes la ville de Charlestown presque déserte. Toutefois, les Français étaient restés, entre autres le citoyen Picault, qui tenait un hôtel où nous allâmes loger. Le mal de mer ne peut se comparer à aucun autre; mais, avec un bon tempérament, on en est guéri aussitôt qu'on a débarqué; aussi avions-nous commandé au citoyen Picault un dîner tout monarchique, c'est-à-dire fin, copieux et agrémenté de bon vin. Nous fûmes servis à souhait. On peut croire que nous avions bon appétit après la diète que nous venions de subir... Nous dévorions, et les bouteilles de bordeaux disparaissaient à peine dé-

(1) V. la note 1 de la p. 29. (G. S.)

bouchées. On prit haleine au dessert; le champagne remplaçait le bordeaux et le madère; les toasts commencèrent : « A la santé de l'Empereur! » s'écria le brave capitaine Bernard d'une voix retentissante. A ce toast, Français, Anglais, Américains, Italiens, noirs et mulâtres, etc., se levèrent spontanément et répétèrent ce toast européen. Un seul parmi nous était resté assis et avait fait entendre d'une voix aussi grêle que son corps ces mots : « Je ne bois pas à la santé des tyrans! » C'était le citoyen Picault, que nous avions invité à dîner avec nous. Le malheureux avait à peine achevé sa malencontreuse observation qu'il fut saisi à la gorge par le capitaine Bernard qui voulait le démâter et le couler à pic, ce qui serait arrivé, si je ne lui avais arraché des mains le tremblant et agonisant Picault, car Bernard lui avait si violemment serré la gorge qu'il en avait perdu connaissance. « Gredin, lui dit le capitaine, apprends que j'ai servi la République mieux que toi; mais j'ai servi aussi l'Empereur, et, en tous lieux et en tous temps, je ne souffrirai jamais que l'on insulte ni l'une ni l'autre! » Nous avions avec nous un ancien ministre de la Colombie, nommé Jean Gual, homme de talent et loyal patriote. Bernard l'avait connu en Colombie, et comme il avait pour lui un certain respect, il se rendit à ses conciliantes observations; la paix et l'harmonie furent donc rétablies.

Il est bon de dire ici, en passant, que le citoyen Picault avait été, à ce qu'il paraît, un des furibonds révolutionnaires de 93, et, qu'après avoir coopéré à envoyer quelques nobles têtes sur le sanglant échafaud, il avait été obligé de fuir la France pour ne pas y porter la sienne. Le capitaine Bernard avait été républicain aussi, mais il n'avait servi la République qu'en combattant bravement les Anglais qu'il détestait. Bernard avait servi sous les ordres de notre unique amiral Duperré; il était aussi au combat mémorable du *Vengeur*, etc. Si Bernard fût resté au service de la France, il serait devenu une célébrité dans notre marine nationale.

Parmi les Français restés à Charlestown, je me fais un plaisir et un devoir de citer M. L'Herminier, médecin, chimiste et botaniste d'une grande célébrité, non seulement dans les colonies françaises, mais encore aux Etats-Unis. M. L'Herminier avait été proscrit de la Guadeloupe pour avoir participé au rétablissement des couleurs nationales en 1815 et pour s'être opposé énergiquement à l'occupation de la colonie par les troupes anglaises auxquelles les royalistes voulaient la livrer. Tels étaient les crimes de ce vertueux et honorable citoyen. M. L'Herminier était venu s'établir à Charlestown où il professait avec succès toutes les hautes sciences. Cet illustre Français a été amnistié en 1818 à la demande générale de tous les colons de la Guadeloupe, sans exception de parti. Tous le virent revenir intègre et consciencieux comme il était parti. J'ai appris plus tard qu'il avait été vivement regretté par les habitants de la Caroline et des Etats voisins; cela ne m'a pas étonné; des hommes comme M. L'Herminier sont si rares aujourd'hui! Je le remercie de nouveau ici de l'accueil généreux que j'ai reçu de lui en 1817 et de ses sages conseils dans l'intérêt de ma santé; je les ai suivis et m'en suis bien trouvé. Puisse-t-il exister encore et être parfaitement heureux!

Pendant notre séjour à Charlestown, nous y apprîmes qu'un Français nommé Aury s'était emparé de l'île d'Amélia, sur la côte de la Floride orientale, et qu'il y avait proclamé la République des deux Florides. Le vice-amiral Villaret, le ministre Gual et Bernard connaissaient Aury; ils se décidèrent à aller trouver le nouveau président, car Aury s'était proclamé de suite président de la nouvelle République; c'était, je crois, la huitième alors de toutes les possessions espagnoles en Amérique et aujourd'hui il paraît qu'il y en a une vingtaine au moins.

Le vice-amiral me proposa de le suivre, ce que j'acceptai, d'autant plus que je préférais me trouver avec des Français qu'avec des Espagnols, qui sont d'ordinaire méfiants, jaloux et même ingrats envers les étrangers.

On ne s'accoutume pas aussi aisément aux fatigues et aux privations de la mer qu'à celles d'une armée de terre en campagne. Je ne parle pas des dangers, car ils sont les mêmes en tous lieux, et l'homme de cœur ne les redoute nulle part lorsqu'il n'a rien à se reprocher. J'avais bien souffert pendant la durée de notre dernière tempête; toutefois, je me rembarquai aussi joyeux qu'un vieux marin après trois mois de terre. D'ailleurs, Bernard m'avait assuré que nous ne pouvions pas en éprouver de plus violentes, à l'exception, m'avait-il dit avec sang-froid, de couler bas ou de nous briser sur la côte. Nous mîmes à la voile le 10 octobre avec une petite brise de terre; la mer était unie comme une glace. Nous pûmes ainsi longer les côtes de la Caroline, de la Géorgie, etc., jusqu'à l'île d'Amélia où nous mouillâmes le 15.

Le président et généralissime des armées de terre et de mer de la République des deux Florides nous reçut avec un enthousiasme particulier, et j'en ferai connaître les motifs, car, ayant le désir d'être précis, je ne peux résister à celui de signaler ici le despotisme et l'ambition du gouvernement des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, fils bâtard du gouvernement anglais, mais son digne héritier pour prendre et garder. Un aventurier irlandais ou écossais, Mac Gregor, fugitif de la Colombie où il avait fait ses premières armes (1), était venu s'emparer de l'île d'Amélia avec environ deux cents de ses compatriotes mêlés à des Américains. Il est probable que Mac Gregor fut appelé à l'île d'Amélia par des agents des Etats-Unis, car, après avoir proclamé l'indépendance des deux Florides, il abandonna Amélia, en y laissant un gouverneur civil américain venant directement de Washington.

L'amiral Aury arrivait précisément devant Amélia au

(1) L'Ecossais Mac Gregor, combattant à la tête de six cents hommes déterminés pour la cause de Bolivar et de la République de Vénézuéla à peine proclamée, est cité à la date de mars 1816 à la p. 100 de l'*Histoire de l'Amérique du Sud*, d'Alfr. DEBERLE, Paris, 1897. (G. S.)



moment où Mac Gregor en sortait. Aury le fit venir à bord de son brick *le Congrès* et lui demanda impérieusement quels étaient les motifs qui l'avaient forcé à quitter Amélia. Mac Gregor, interpellé ainsi, balbutia et répondit qu'il en avait été chassé par les Américains. Alors Aury lui dit : « Eh bien! puisqu'il en est ainsi, venez avec moi et nous chasserons à leur tour messieurs les Américains. » Mac Gregor (1) s'y refusa parce qu'il avait reçu une forte somme d'argent du gouvernement de ceux-ci. Aury, ayant embossé son escadre qui se composait de cinq corsaires, bricks ou goélettes bien armés avec des équipages composés d'hommes vigoureux, envoya un parlementaire au gouverneur américain pour lui signifier d'évacuer de suite le blockhaus et de reconnaître son gouvernement, sinon qu'il le ferait mitrailler ainsi que ses Américains, etc. Le gouverneur américain était un trembleur. Il pouvait très bien se défendre en attendant des secours du gouvernement des Etats-Unis qui tenait campé un corps de huit cents hommes de troupes de ligne à Sainte-Marie, petite ville de la Géorgie, à onze milles seulement d'Amélia, mais il préféra capituler en attendant mieux. Les Américains rendirent le blockhaus (2) et reconnurent Aury pour président.

J'ai dit que nous avions été reçus avec joie par Aury, ainsi que par son parti composé de Français, d'Italiens et de Créoles de toutes les îles, car notre renfort les sauva d'un massacre certain par la raison que le parti français

(1) Il y avait, à Londres, un Napolitain nommé Macéroni qui se disait envoyé extraordinaire de Bolivar et son chargé de pouvoirs; il vendait des brevets en beau parchemin imprimé pour les grades de général, colonel, etc., etc., à tous ceux qui lui en demandaient; il vendait aussi des croix de l'ordre du Libérateur. Mac Gregor était sans doute un général de la fabrique de l'ingénieux Macéroni.

(2) C'était une redoute de campagne bien palissadée et armée de vingt canons montés de tous calibres. Amélia est une petite ville en bois; elle avait été entourée de murailles en mauvaises bâtisses par les Espagnols, mais celles-ci n'existaient plus à notre arrivée. L'île d'Amélia est presque tout aride; il n'y avait d'autres habitants que ceux de la ville même, encore l'avaient-ils prudemment quittée, à l'exception d'une douzaine de familles créoles, espagnoles et françaises.

avait considérablement diminué depuis la prise de possession d'Amélia. Les flibustiers étaient des hommes d'un courage sans pareil, mais c'était là toute leur vertu; il n'y avait pas de part de prise à recevoir à Amélia; c'est pour ce motif que la plupart des partisans d'Aury avaient abandonné la République et son président pour aller courir la mer. Il n'en fut pas de même du côté du parti américain; il était renforcé tous les jours, vu la proximité de Sainte-Marie, où Aury m'avait envoyé afin de reconnaître les forces et les dispositions des troupes américaines. Ces troupes avaient fait partie de l'armée du fameux Jackson (1) qui, récemment, venait de faire égorger en grande partie la tribu indienne des Creeks (2).

Pendant mon séjour à Sainte-Marie, j'eus le plaisir de faire la connaissance de MM. Audinet, Desclaux, Lechartier et de la famille Boisseau. Tous ces aimables Français m'accueillirent très bien.

Avant notre arrivée à Amélia, il y avait eu souvent des rixes entre le parti français et le parti américain. Ce dernier, plus nombreux que le nôtre, faisait le rodomont; mais il changea de ton et de manières lorsqu'il vit débarquer de *l'Américain libre* deux cents hommes armés jusqu'aux dents et surtout bien disposés à combattre. Nous avions perdu bien des volontaires à Charlestown, mais nous les avions remplacés par des Français et Créoles. Le président de notre établissement, Aury, m'avait nommé major général de l'armée; j'avais accepté, car, sans vanité, j'étais le plus capable, certainement, de remplir cet emploi, par la raison que tous nos officiers n'avaient été que sergents

(1) Andrew Jackson, Irlandais d'origine, né en 1767 dans la Caroline du Sud, major général dans la guerre contre les Anglais en 1812, conquérant de la Floride sur l'Espagne; vainqueur le 8 janvier 1815 dans la bataille pe la Nouvelle-Orléans qui mit fin à la guerre avec les Anglais, exterminateur des Indiens qui menaçaient le territoire de l'Union, président des Etats-Unis en 1829, réélu en 1833, obtint de la monarchie de Juillet la fameuse indemnité de vingt-cinq millions, fut par excellence « l'homme du peuple », mourut en 1845. (G. S.)

(1) Creeks ou Criks, indiens de l'Alabama et de la Géorgie, jadis puissants, en grande partie détruits par les Américains, surtout de 1835 à 1839. (G. S.)

ou caporaux dans l'ancienne armée, à l'exception d'un marquis italien, nommé Razeli, qui avait été sous-lieutenant dans le 23e chasseurs, et de quelques autres Italiens dont j'ai oublié les noms.

Dans ma position j'étais forcé d'aller rendre visite à notre gouverneur civil qui était Américain. Dans nos entretiens, sa conversation roulait toujours sur la nécessité de réclamer la protection du gouvernement américain. « Votre grade, me dit-il, n'est que fictif, tandis que si le pays passait sous la protection des Etats-Unis, vous seriez reconnu régulièrement, etc. » D'un autre côté, le gouverneur promettait à Aury le titre de commodore, premier grade dans la marine des Etats-Unis, mais ni Aury ni moi ne prêtions l'oreille aux fallacieuses et belles offres de monsieur le gouverneur. Enfin, le gouvernement des Etats-Unis, voyant qu'il n'y avait rien à espérer de ce côté-là, donna l'ordre au gouverneur civil d'en finir avec nous (1).

Le parti américain avait pris ses dispositions pour le 16 novembre; les cantines étaient remplies de ses ivrognes qui y prenaient du courage en vidant des tonneaux de whiskey, eau-de-vie du pays, que le commandant de Sainte-Marie leur avait envoyés. De notre côté, nous étions parés pour le combat. J'avais réuni nos braves à qui j'adressai une courte mais énergique allocution, à laquelle ils répondirent tous par les cris de : « Vive la France! mort aux Américains! » Ceux-ci avaient deux pièces de canon de gros calibre qu'ils traînaient vers la place d'armes afin d'abattre les portes du blockhaus dont j'avais la garde. J'avais formé trois colonnes et laissé un fort piquet à l'hôtel du gouvernement où était le président;

(1) Il est clair comme le jour que le gouvernement américain avait depuis longtemps l'intention de s'emparer des deux Florides; et, s'il a hésité si longtemps, ce n'était que dans la crainte mal fondée que les gouvernements français et anglais prissent le parti de l'Espagne. La suite a prouvé le contraire, car ces deux gouvernements ont laissé faire... pauvre Espagne!

Les Florides furent annexées aux Etats-Unis en 1820. (G. S.)

défense était faite de tirer un coup de fusil; la baïonnette seule devait nous débarrasser des Américains. Au signal donné (la *Marseillaise* que je fis entendre sur un cor de chasse) nos colonnes se précipitèrent avec une telle audace sur les Américains que ceux-ci prirent la fuite sans décharger leurs deux canons ni même leurs fusils. Quelques-uns de leurs traînards, presque ivres de whiskey, furent blessés assez dangereusement, tandis que nous n'eûmes aucune perte à déplorer.

L'arrogance des Américains et leur trahison nous avaient exaspérés. Déjà nos vingt canons étaient pointés sur les maisons en bois où ils s'étaient réfugiés précipitamment, lorsque notre président Aury m'envoya l'ordre de suspendre l'extermination de ces misérables. L'ordre d'Aury fut mal accueilli par nos gens, et j'eus bien de la peine à les contenir. Il fallut leur faire connaître la honteuse capitulation des Américains pour les satisfaire.

Le gouverneur civil, frappé du danger qu'il avait couru, tomba malade et succomba presque aussitôt. Sa mort et la terreur de son parti nous donnèrent un peu de repos jusqu'au moment où les Américains, levant le masque, vinrent nous signifier d'évacuer Amélia. La position n'était guère tenable : Aury attendait depuis trois mois des renforts de New-York qui n'arrivèrent pas, car l'officier qui avait été chargé du recrutement et des fonds pour cet objet avait disparu; c'était cependant un Français!

Les forces des Etats-Unis (1) étaient trop supérieures aux nôtres pour faire une honorable résistance; Aury se décida à évacuer Amélia. Avant de me séparer de l'ex-président Aury, je dois en vérité le faire connaître à mes lecteurs, autant pour l'estime que je lui portais que pour sa mémoire.

(1) Deux grosses corvettes de trente canons et d'un nombreux équipage, quatre bricks ou goélettes armés en proportion et montés de même, et puis les huit cents hommes de troupes de ligne que le gouvernement américain tenait campés depuis longtemps pour son guet-apens contre l'Espagne de laquelle il savait positivement n'avoir rien à craindre.

Aury, né à Paris, rue Saint-Denis, avait été timonier à bord d'un vaisseau commandé par Jérôme Napoléon; ce vaisseau faisait partie d'une escadre française qui fut démâtée et dispersée dans une affreuse tempête; la plupart des vaisseaux eurent le bonheur de pouvoir gagner les ports des Etats-Unis; celui d'Aury fut de ce nombre. Les Anglais, ayant eu connaissance du désastre de notre escadre, poussèrent l'audace jusqu'à venir incendier nos vaisseaux démâtés, sous le pavillon neutre des Etats-Unis et en face de leurs canons. Nul doute qu'ils en avaient obtenu l'autorisation du gouvernement américain (1). Le vaisseau que montait Aury ayant été brûlé, il se rendit à la Guadeloupe, alors gouvernée par le fameux Victor Hugues, républicain qui ne transigeait pas avec les Anglais dont il était la terreur dans les colonies (2). Aury monta un de ces navires qui ruinèrent le commerce anglais; il devint en peu de temps capitaine de l'un d'eux et fit une fortune rapide et colossale. C'est alors qu'il alla offrir ses services à la République de Colombie. Son nom y était parfaitement connu. D'ailleurs, lors même qu'il ne l'aurait pas été, Aury arrivait avec deux magnifiques bâtiments de guerre bien armés, et des équipages composés de marins français qui avaient fait leurs preuves dans maints combats. Il apportait aussi beaucoup d'argent, et c'était précisément ce qui manquait à la jeune République. Les services d'Aury furent acceptés de suite, et on lui

(1) Au lieu de payer aux Américains les vingt-cinq millions que la France ne leur devait pas, nos doctrinaires n'auraient-ils pas mieux fait de leur demander compte de nos vaisseaux incendiés? L'Empereur l'aurait fait certainement, s'il en avait eu les moyens, comme c'était le cas pour le gouvernement de Louis-Philippe.

(2) Né à Marseille vers 1770, accusateur public à Rochefort et à Brest en 1793, nommé en 1794 commissaire de la Convention aux îles du Vent, débarque à la Guadeloupe avec moins de douze cents hommes, proclame le décret de l'abolition de l'esclavage, appelle les noirs aux armes et chasse les Anglais de l'île; plus tard reconquiert la Désirade, Marie-Galante et les Saintes. Le Directoire déclara qu'il avait bien mérité de la patrie et le nomma en 1799 gouverneur de la Guyane. Ayant capitulé devant les Anglais et les Portugais en 1808, il fut traduit devant un conseil de guerre et acquitté. Il retourna à Cayenne où il vécut en simple planteur, rentra en France en 1822 et mourut quatre ans après. (G. S.)

donna le grade de capitaine de vaisseau, bien que la République n'eût pas même une corvette à son service, car tous ses bâtiments de guerre d'alors n'étaient que des corsaires appartenant à leurs capitaines respectifs ou à des armateurs qui ont fait des fortunes immenses.

Aury, d'une imagination ardente et plein d'une ambition honorable, chercha partout de la gloire et il en trouva, non en attaquant les navires marchands espagnols, mais en attaquant des bâtiments de guerre. Il en prit plusieurs, après des combats opiniâtres et fut promu au grade de contre-amiral, mais la jalousie des marins colombiens ne tarda pas à s'émouvoir de l'avancement du brave Aury, et plus encore de sa fortune. De l'ingratitude on passa bien vite à l'injustice envers Aury. Celui-ci, peu patient, envoya promener Bolivar et ses amiraux (1), et abandonna le service des Colombiens qui perdirent ainsi l'âme de leur marine. Il en fut de même d'un ancien sergent du 46e de ligne, le nommé Batut, de Marseille, qui, devenu général après de brillants combats contre les Espagnols, fut obligé de se sauver pour n'être pas pendu.

Aury rêvait toujours république et son ambition était d'en être président, car, si cet homme avait eu soif de croix et de titres de comte, de baron ou de marquis, il pouvait revenir en France, où, avec deux ou trois millions qu'il possédait, il aurait pu en acheter, car tout se passait en France à cette époque à peu près comme aujourd'hui, huit ans après les trois grandes journées. Aury rallia à lui plusieurs Français, aussi commandants de marine (2) et ils allèrent établir un comptoir dans la baie de Galvestown, à quelques lieues de la Nouvelle-Orléans. Aury était à Galvestown avec ses associés, lorsque le jeune et brave

(1) Les officiers de notre marine nationale qui sont allés à Carthagène ont connu le fameux amiral Padilla qui ne savait pas même lire. Eh bien! ce fut cet homme qui provoqua les injustices qui forcèrent Aury à quitter le service colombien.

(2) C'étaient Lauminet, Laffitte, Joly, Alexandre, Bolluche, Dominique Diron, Sauvinet, France, etc.; tous hommes d'action et anciens marins de nos vaisseaux incendiés aux Etats-Unis.

Xavier Mina (1) y arriva d'Espagne avec environ trois cents républicains dans l'intention d'insurger la vaste province du Texas au profit de la République mexicaine (2), tandis que M. Lallemand, avec son prétendu Champ d'Asile (3), n'y était venu que pour le compte du gouvernement des Etats-Unis qui, avant peu, s'emparera de cette province du Mexique, comme il a fait des deux Florides.

Si ces trois chefs avaient pu s'entendre pour le commandement supérieur de ce rassemblement d'hommes intrépides, il est certain que les Espagnols eussent été expulsés entièrement du Mexique. Mais la discorde et l'envie étaient aux portes. Le général Lallemand, avec raison, ne voulut pas se mettre sous les ordres d'un ancien chef de guerillas tel que Mina, ni sous ceux d'Aury, excellent marin, mais incapable de commander des troupes de terre. Chacun garda donc son commandement et ses hommes. Le malheureux Mina pénétra dans l'intérieur du Mexique, où il fut pris et pendu avec toute sa troupe (4). Aury partit quelque temps après pour venir à Amélia, et quant au Champ d'Asile, qu'on en demande des nouvelles à M. Lallemand, ainsi que de la plus grande partie de la souscription faite en 1818 au profit des malheureux qui s'étaient aveuglément placés sous ses ordres.

Revenons à Amélia. Aury avait obtenu un mois pour emballer les archives de la défunte République. Il chargea Joly, capitaine de la goélette de guerre *le Brutus* d'une

(1) Le Mina, chef de partisans en Espagne, dont on a tant fait sonner les talents et la bravoure militaire, n'était que l'oncle de ce brave Mina, et il se nommait Espoz: il ajouta à son nom celui de Mina (Francisco Espoz y Mina), par orgueil, lorsqu'il fut désigné pour remplacer son neveu.

(2) Xavier Mina, né en 1789, seconda d'abord son fameux oncle, Francisco Espoz y Mina, dans ses guerres contre les Français, puis se retira au Mexique et participa à la révolte contre l'Espagne. Il fut pris et fusillé, en 1817, par ordre du vice-roi. (G. S.)

(3) On sait qu'on connaît sous le nom de « Champ d'Asile », une colonie formée après 1815 par des proscrits français, surtout des soldats qui reçurent dans le Texas, au nord du Rio del Norte, plus tard dans l'Alabama, un territoire assez considérable où ils tentèrent de s'établir sous la direction des frères Lallemand. Oubliés par leurs amis de France, les colons échouèrent et rentrèrent peu à peu dans leur patrie, dès 1818. (G. S.)

(4) En réalité, fusillé par ordre du vice-roi. V. la note ci-dessus.

mission à Saint-Domingue et il me pria de l'accompagner. Cette mission avait pour but d'aller recruter cinq à six cents Haïtiens, braves soldats, afin d'aller établir et proclamer une nouvelle République dans les possessions espagnoles.

Nous mîmes à la voile dans les premiers jours de janvier 1818 par un temps qui nous faisait espérer une belle traversée, mais la complète ignorance de Joly en fait de navigation au long cours, ainsi que celle de ses officiers, faillirent nous être bien funestes, car, quelques jours après notre départ d'Amélia, ces brutes nous jetèrent sur les récifs appelés les Cailles d'argent ou Récifs du Mouchoir carré. Heureusement que la mer était belle, sans quoi notre navire eût été promptement brisé, et c'eût été fait de nous tous, nous trouvant à cinquante lieues de toute terre. Nos flibustiers étaient aussi calmes et braves dans les tempêtes que dans les combats, aussi, après huit jours de pénibles et difficiles manœuvres, les mâts furent redressés et les voies d'eau bouchées. La plus dangereuse des manœuvres consistait à nous sortir des récifs dans lesquels nous étions embossés comme dans un port. On chargea toutes les chaloupes de nos canons, boulets, mitrailles, etc. Le navire étant ainsi allégé, nous pûmes sortir de ce gouffre où bien des navires ont péri.

Le Brutus avait besoin d'un radoub complet. Joly nous mena relâcher à Escondido, port abandonné sur la côte sud de l'île de Cuba, appartenant aux Espagnols. Le navire fut viré sur quille et, en moins de dix jours, remis en état de reprendre la mer. Nous allâmes relâcher successivement dans les ports de l'Auge, des Cayes, de Saint-Louis-d'Aquin et de Jacmel, tous faisant partie de l'île de Saint-Domingue. Nous avions longé cette île dans toute sa longueur, de l'est à l'ouest, pour nous rendre au port d'Escondido; nous en achevâmes la reconnaissance de l'ouest à l'est, dans la partie du sud. Cette île, la plus belle, la plus riche et la plus florissante de toutes les colonies françaises avant la Révolution, était alors la

plus pauvre et la plus misérable de toutes les Antilles. Que l'on ne croie pas toutefois qu'en écrivant cette triste vérité j'aie l'intention de calomnier la République d'Haïti, à cause de la couleur de ses habitants. Loin de moi une pareille pensée, car les Haïtiens qui ont été sous mes ordres doivent se rappeler que je les ai toujours traités en frères, et qu'avec moi tous les hommes de cœur étaient des égaux. D'ailleurs, je parle de 1818; puissent les Haïtiens avoir fait des progrès en civilisation et dans l'amour du travail : c'est ce que je leur désire de tout cœur.

N'ayant pu obtenir aucune nouvelle ni renseignement sur Aury et sur son escadre, Joly résolut d'aller à la découverte, et nous fîmes voile pour les îles Saint-Eustache, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, parages fréquentés par les corsaires indépendants et où ils avaient des chargés d'affaires pour la vente de leurs prises. En doublant l'île de la Mona, située entre l'île de Saint-Domingue et celle de Porto-Rico, Joly aperçut un navire au mouillage. « Vite le cap dessus, cria Joly, c'est peut-être un espagnol. » Il y avait longtemps que l'équipage n'avait touché des parts de prises, aussi le branle-bas de combat fut exécuté en peu d'instants, mais, ô cruelle fortune! ce navire était celui de Bernard, qui, de son côté, attendait sur ses deux ancres et préparé au combat le navire en vue, *le Brutus*. Rencontre comparable à celle de Robert Macaire et de son ami Bertrand, se demandant mutuellement la bourse ou la vie. Bernard s'était détaché de l'escadre d'Aury, car, s'il y avait beaucoup de rapports entre ces deux hommes comme marins, il n'y en avait peu du côté de l'ambition et des vues; Bernard ne voulait d'autre indépendance que la sienne et celle du *Sans-Souci*, nom qu'il avait donné à son nouveau corsaire et qui cadrait à merveille avec son caractère.

Bernard nous apprit que l'escadre d'Aury avait fait voile pour l'île de la Providence, où l'amiral avait l'intention de créer un Etat ou un gouvernement (1).

(1) J'ai appris plus tard qu'Aury était mort à la Providence. Il paraît

Les vivres frais manquaient à bord des deux navires; on décida un débarquement sur l'île espagnole de Porto-Rico. Nous levâmes l'ancre pour aller mouiller dans la baie du cap Roco, pointe ouest de l'île. Les volontaires des deux navires me prièrent de prendre le commandement du débarquement. Tous avaient servi sous mes ordres à Amélia. On avait hissé le pavillon espagnol sur *le Brutus* et *le Sans-Souci*, afin de surprendre l'ennemi ou plutôt pour lui donner le change, en terme de marine, mais les Espagnols étaient habitués à ces ruses de guerre; ils y avaient été pris plus d'une fois; aussi, dès l'instant qu'ils virent mettre les chaloupes à la mer et ces chaloupes se remplir d'hommes armés de toutes couleurs, ils devinèrent qui nous étions et s'empressèrent de fuir dans l'intérieur de l'île. Le débarquement s'opéra sans aucune difficulté. J'avais environ cent cinquante volontaires; j'en formai trois détachements : le premier en tirailleurs pour combattre l'ennemi s'il se présentait; le second pour faire des vivres; le troisième en observation et réserve.

J'avais placé le premier détachement avec ordre de ne pas aller plus avant, mais il fut impossible à l'officier de contenir ses hommes. Plusieurs Espagnols à cheval avaient été dans l'intérieur porter la nouvelle du débarquement et nous ne tardâmes pas à être attaqués vigoureusement. Joly et Bernard étaient à leur bord; ils s'aperçurent que j'allais me trouver dans une position critique, car ma réserve s'était aussi mise à la débandade pour attraper quelques Espagnols. Ils m'envoyèrent de suite une chaloupe armée d'une pièce de six qui nous fut très utile pour le débarquement. Mes gens, se voyant attaqués de toutes parts, se rallièrent promptement à moi, mais, ne voulant pas me rembarquer sans faire connaître aux Espagnols que nous étions Français, je les repoussai, en leur tuant ou

que son immense fortune est tombée entre les mains de ceux qui étaient restés avec lui, car j'ai vu à Paris, en 1828, un Français qui en avait eu sa bonne part. J'ai oublié son nom.

blessant une vingtaine d'hommes. Pendant ce temps, des renforts continuels arrivaient au secours des insulaires. J'ordonnai la retraite et le rembarquement. C'est alors que les Espagnols, à l'imitation des Arabes, leurs anciens maîtres, se précipitèrent sur nous en poussant des cris de mort. Le maître canonnier du *Brutus* avait embossé sa chaloupe dans la direction que je lui avais indiquée et trois coups de canon bien pointés nous débarrassèrent de cette canaille. Je n'eus dans cette escarmouche que sept hommes de blessés, dont un eut trois doigts coupés d'un coup de sabre.

N'ayant reconnu dans Joly que le caractère d'un pirate (1), et comme il m'avait déclaré qu'il ne voulait pas se rallier à Aury, je le quittai pour passer à bord du *Sans-Souci*, Bernard m'ayant promis de me débarquer à l'île de la Margarita qui s'était réunie à la République de Colombie. Nous mîmes à la voile : Joly, pour courir sur les navires espagnols et autres, Bernard, pour aller à la Margarita. Nous rencontrâmes dans la traversée l'escadre de Brion, alors maréchal de la Colombie (2). Nous nous réunîmes à lui, et le 7 mai 1818, nous jetâmes l'ancre dans le port de Juan-Griego, situé à l'ouest de l'île de la Margarita, la Sparte de l'Amérique, car dans tous mes voyages je n'ai pas connu un peuple plus brave, aussi hospitalier et plus loyal que les Margaritains. Avant mon arrivée à la Margarita, le féroce Morillo, l'un des bourreaux à la solde de Ferdinand VII (3), avait opéré plusieurs débarquements

(1) Il avait été condamné comme tel, à l'île Saint-Thomas, et devait être pendu; mais, avec de l'argent, ses amis le firent évader avec son gardien. C'est pour cette raison qu'il ne voulut pas aller y relâcher, lors de son naufrage sur les Cailles d'argent.

(2) Brion, riche négociant hollandais, dont Caracas avait fait un capitaine de frégate, puis un amiral. Ce fut lui qui ramena secrètement, en 1816, Bolivar, au moment même où le général espagnol Morillo se croyait définitivement triomphant. L'expédition, organisée presque toute aux frais de Brion, battit la flotte espagnole et le lendemain, 3 mars, débarqua à l'île Margarita, où, quatre jours après, la République de Vénézuéla « une et indivisible », fut proclamée avec Bolivar pour chef. (G. S.)

(3) Le généralissime des forces espagnoles luttant contre les Indépendants avait établi un régime de terreur par d'innombrables mesures odieuses autant qu'arbitraires. (G. S.)

sur cette île, mais il en avait été toujours repoussé avec des pertes énormes en hommes d'élite qu'il avait amenés de l'Espagne. Ce vandale, Morillo, furieux de ne pouvoir vaincre les braves Margaritains, avait fait incendier les villes de Pampatar, de l'Assomption du Nord, de Juan-Griego, toutes les habitations de la campagne, et avait même poussé la barbarie jusqu'à faire couper et arracher tous les arbres fruitiers de cette île héroïque; aussi quel horrible spectacle de dévastation et de désolation sur cette malheureuse terre! J'en frémis encore d'indignation! Cependant Morillo ne faisait alors qu'exécuter les ordres du cruel Ferdinand. Et les Espagnols constitutionnels ne l'ont pas pendu en 1820! Si Morillo avait perdu l'élite des quatorze mille vieux soldats qu'il avait amenés d'Espagne, les braves Margaritains eurent aussi bien des frères à regretter! Dans ces différents combats, ils étaient commandés par le digne et loyal général Francisco Gomez, secondé par les honorables frères Saturnin et Maneiro, tous les trois colonels de la milice du pays.

Lorsque j'arrivai à la Margarita, cette île était gouvernée par un nommé Arismendi, plus cruel encore que Morillo, sans avoir sa bravoure, car ce chef espagnol était d'une rare intrépidité dans les combats, tandis que son successeur comme gouverneur de la colonie n'était qu'un lâche sanguinaire (1) et aussi despote que Bolivar, aussi les malheureuses colonies espagnoles n'avaient-elles changé que de maîtres, de même que la France en 1830.

Bolivar se trouvait à Angostura à cette époque, de retour d'une fâcheuse campagne (2); je profitai du départ d'un

(1) Ce brigand était de race indienne, et aussi insatiable d'or que de sang. Je l'ai vu poignarder de sa main un malheureux Espagnol prisonnier que l'un de ses licteurs avait refusé de tuer de sang-froid. Ce tigre, voyant que cet assassinat avait indigné tous les spectateurs comme moi, nous dit en brandissant son poignard ensanglanté : « Dieu serait espagnol que je le tuerais de même. » — C'est lui qui, lors de la proclamation de Bolivar, le 3 mars 1816, à la Margarita, avait offert au dictateur un roseau surmonté d'une tête d'or « emblème de l'autorité suprême dans un pays qui peut ployer sous le vent de l'adversité, mais qui ne rompra pas. » (G. S.)

(2) On connait les conséquences sud-américaines de la révolution d'Aran

petit bateau pour me rendre dans cette ville, qui était alors la capitale de la République de Colombie. Bolivar y avait réuni un simulacre de congrès, car il était dictateur su-

juez, de 1808 ; le soulèvement de Caracas contre l'Espagne du roi Joseph en 1810, l'insurrection du Chili dans la même année, la proclamation de l'indépendance du Vénézuéla en 1811, l'avènement enfin de Bolivar, le futur libérateur! Simon Bolivar, né à Caracas en 1783, fils d'un homme riche et considéré, héritier tout jeune d'une grande fortune, voyagea pour se distraire de la mort de sa jeune femme, vit en France et en Lombardie Napoléon dans toute sa gloire, ne rentra dans sa patrie qu'en 1809, en passant par les Etats-Unis. La révolution contre l'Espagne le trouva dans ses domaines des plaines d'Aragua. Envoyé à Londres pour demander à l'Angleterre sa protection et sa médiation, il en ramena le vieux patriote, le général Miranda, auquel fut donné le commandement suprême contre les Espagnols qui avaient regagné du terrain. Le cruel Monteverde réussit à reconquérir le Vénézuéla et envoya Miranda mourir dans les cachots de Cadix. La terreur régna par les affreux supplices inaugurés par Monteverde. Bolivar, réfugié à Curaçao, débarqua à Carthagène qu'il quitta à la tête d'une petite armée en janvier 1813. Sa marche fut une série de triomphes. Dès le mois d'août, après avoir écrasé Monteverde, il entrait dans Caracas salué du titre de libérateur au milieu d'un enthousiasme indescriptible. Il fut proclamé dictateur des provinces occidentales du Vénézuéla. La cause espagnole semblait perdue. L'énergie des terribles chefs de bandes royalistes Puy et surtout Boves ranima la lutte. L'armée de Bolivar fut écrasée par la cavalerie de ce dernier, les redoutables « llaneros », dans la sanglante bataille de Puerta le 14 juillet 1814, Caracas retomba aux mains de la réaction triomphante. Bolivar, réfugié à Carthagène, nommé capitaine général de la Nouvelle-Grenade et du Vénézuéla, reprit la campagne en 1815, mais Ferdinand VII, remonté sur le trône, avait envoyé au secours de ses sujets loyalistes d'Amérique, Morillo avec une armée de dix mille hommes. Le 6 décembre 1815, ce général entrait dans Carthagène qui capitula après une résistance de quatre mois.

Les supplices recommencèrent. En exaspérant les vaincus, Morillo rendit leur soumission impossible. Venu pour reconquérir l'Amérique, il en consomma la perte. Alors que le drapeau espagnol flottait de nouveau sur tout le territoire de la Nouvelle-Grenade, le libérateur reprit la lutte et mit secrètement à la voile aux Cayes. L'expédition aux frais de Brion battit le 2 mars la flotte espagnole et débarquait le lendemain à l'île Margarita où fut proclamée la République du Vénézuéla « une et indivisible ».

Après des vicissitudes nouvelles, après avoir dû une fois encore se réfugier à la Jamaïque, Bolivar convoqua un congrès général à l'île Margarita. Barcelone devint le siège du gouvernement provisoire dont il prit la direction avec le titre de président de la République du Vénézuéla. Morillo qui vint l'y assiéger fut battu à plate couture; ayant reçu des renforts, il reprit l'offensive. A ce moment, Bolivar avait établi son quartier général à Angostura. La rapidité de ses mouvements déconcertait l'ennemi. Ecrasé sur un point, il reparaissait victorieux sur un autre. Sa popularité n'avait pas souffert de ses défaites; il accréditait des chargés d'affaires à Washington et à Londres, et l'on accourait d'Angleterre et de France s'enrôler sous ses bannières; il fit de ces volontaires une légion modèle dont l'effectif dépassait deux mille hommes. Ces détails, que j'emprunte au petit volume de M. A. Deberle, nous amènent exactement à l'époque où notre héros, en quête d'aventures, débarquait à son tour à l'île Margarita. Nous allons voir que, grâce à l' humeur atrabilaire de Persat, le libérateur américain si populaire ne trouva guère grâce devant celui-ci.

C'est à partir précisément de la fin de cette année 1818 que la situation de Bolivar et des républicains devint excellente. (G. S.)

prême et général en chef absolu de cette espèce de République composée à cette époque de la bicoque d'Angostura, de l'île de la Margarita et de quelques autres hameaux de l'intérieur. Toutes les villes maritimes : Cumana, Barcelone, la Guaïra, Porto-Cabello, Maracaïbo, Carthagène et les villes de l'intérieur : Caracas, Bogota, etc., étaient encore alors occupées par les troupes espagnoles.

A mon arrivée à Angostura, il y avait beaucoup plus d'officiers que de soldats, et quels soldats! de malheureux noirs à qui l'on avait donné la liberté pour les faire égorger par les Espagnols ou mourir de faim et de misère, car la République n'avait ni finances, ni magasin de vivres, ni dépôt d'habillements, aussi ces malheureux regrettaient-ils leur ancien esclavage. C'est l'exacte vérité que je dis ici. La plupart des étrangers qui étaient venus servir la République avaient déjà quitté le service vraiment pitoyable de ce gouvernement aux abois. Pendant mon séjour à Angostura, j'en vis partir plusieurs, parmi lesquels se trouvaient un Français et un Polonais; le premier, M. Claude, avait été lieutenant dans un régiment d'infanterie; le second, M. Margeski, avait eu le même grade dans les braves lanciers polonais de la Garde impériale. Ils m'engagèrent à les suivre, et, pour m'y décider, ils me firent le tableau des souffrances qu'ils avaient eu à supporter pendant leur dernière campagne. Si j'avais connu ces messieurs les premiers jours de mon arrivée, il est certain que je serais parti avec eux; mais j'avais déjà vu Bolivar, vrai jésuite en politique, qui, sans me tromper sur l'état réel de sa République et de son armée (1), m'avait dit : « Nous venons d'avoir notre Novi dans la dernière campagne, nous aurons notre Marengo à la prochaine! » Bolivar m'avait assuré qu'il attendait de l'Angleterre une légion étrangère (2), ainsi qu'un

(1) L'homme le moins clairvoyant pouvait le connaître et s'en assurer par lui-même à Angostura.

(2) Qui arriva, en effet, juste au moment nécessaire pour sauver l'armée de Bolivar au combat de Carabobo, dans lequel Morillo fut blessé, car, sans

armement complet pour organiser de la cavalerie, etc. « Ainsi, ajouta-t-il, je vous promets un beau régiment de lanciers. » Cet homme était séduisant et entraînant dans sa conversation; il y avait beaucoup de Louis-Philippe dans son caractère, mais, quoiqu'il fût bien supérieur en instruction aux Paëz, aux Bermudez, Montilla, Prard, Urdaneta, Francisco Gomez, etc. (1), il était loin néanmoins de les valoir dans les combats, particulièrement les deux premiers qui étaient des Murat (Paëz, pour la cavalerie colombienne, et Bermudez, pour l'infanterie). Ces deux hommes n'avaient cependant que ce seul mérite, car ils étaient de la plus crasse ignorance.

Bolivar était incontestablement l'homme supérieur de l'Amérique du Sud, mais combien j'ai été surpris et indigné de le voir comparer à l'Empereur et comme général à Washington pour les vertus et le patriotisme. Il est vrai que ces comparaisons-là n'ont été faites que par le défroqué abbé de Pradt, le plus bavard et le plus imposteur de tous nos écrivailleurs. Il est certain que M. de Pradt était payé pour cela. L'ancien archevêque de Malines était dans le vrai pour ses belles comparaisons, de même que pour les pronostics que l'Europe passerait sous le joug de l'Amérique. Il est bon de dire que le prudent abbé se garda bien de citer l'époque pour n'être pas démenti par ses contemporains.

Bolivar n'aurait même pas été un général de brigade passable en Europe, et il avait encore moins les moyens de l'être en Amérique, où les chefs doivent être les plus braves, et certes Bolivar ne l'était pas; il en a donné des preuves indubitables aux combats de Barcelona et d'Ocumare (2), où il prit la fuite, abandonnant ses troupes qui se firent hacher par les Espagnols. Réfugié après ces évé-

cela, Bolivar, les fuyards et même la légion, tout était anéanti; c'était le coup de grâce de la République.

(1) Tous chefs des indépendants vénézuéliens ou grenadins. (G. S.)

(2) En 1814. (G. S.)

nements à l'île de la Jamaïque avec quelques fuyards comme lui, il eut l'impudence de faire courir le bruit qu'il avait été abandonné par ses troupes. Les faits que j'ai cités plus haut, je les affirme par la raison qu'ils m'ont été garantis par cent témoins oculaires dignes de foi, entre autres par M. Bouvard, ancien officier d'artillerie en France, et qui y reçut deux coups de feu.

Quant au patriotisme de Bolivar, je pourrais le révoquer en doute tout autant que ses talents militaires et sa bravoure, cela par cent exemples patents. Y avait-il du patriotisme dans Bolivar lorsqu'il fit assassiner le brave général Piard (1) parce qu'il lui portait ombrage et qu'il s'était permis de lui reprocher ses lâches désertions de Barcelona et d'Ocumare? Etait-ce encore du patriotisme à Lima, lorsqu'en 1825 ou 1826 il y fit mitrailler et sabrer trois cents républicains qui voulaient se soustraire à son despotisme? Bolivar était d'une violence sans frein. Tout devait ployer sous sa volonté sous peine d'exil ou de mort. Il était en outre d'un orgueil sans pareil, bien qu'il fît tout pour le dissimuler. Avec de semblables passions, il n'y a point de vertus!

Je pourrais écrire beaucoup de choses sur ce que j'ai vu en Colombie et sur ce que j'ai appris par des témoins oculaires et dignes de foi; je laisse ce travail à d'autres, mais je les engage, s'ils veulent rester dans le vrai, à aller parcourir ces vastes et malheureux pays; c'est le seul moyen d'écrire l'histoire.

Bolivar, croyant que j'étais arrivé à Angostura dépourvu de moyens, ainsi qu'un grand nombre d'étrangers, m'offrit de l'argent de sa caisse particulière. Je lui répondis que j'étais à même de servir la République gratis pendant quelque temps. « Vous n'avez pas ici beaucoup d'imitateurs,

(1) Ce général était de race noire, de la classe libre; il n'avait pas l'instruction de Bolivar, mais il lui était bien supérieur pour la guerre de ces pays-là. Piard était l'idole de l'armée colombienne, composée en grande partie d'hommes de couleur; c'est pour cela que Bolivar s'en débarrassa en le faisant juger et condamner par ses infâmes amis.

me dit-il, et je vous tiendrai compte de votre dévouement, etc. » Le général Bermudez partait avec sa division composée d'environ deux cents hommes (1) pour une expédition secrète. Je demandai au président la permission d'accompagner ce général en qualité de volontaire, ce qui me fut accordé. Cette expédition avait pour but de s'emparer de Guiria, ville située à l'entrée des bouches de l'Orénoque et d'aller ensuite reconnaître les forces espagnoles de Cumana, Barcelona, etc., sous la protection de la flottille colombienne. Après un combat peu meurtrier, nous enlevâmes Guiria aux Espagnols, qui se défendirent mollement. Après cette expédition, nous allâmes à l'île de la Margarita, où la division se renforça de deux à trois cents Margaritains; Bermudez nous mena ensuite débarquer à quelques lieues de Cumana, occupée alors par les Espagnols. Dès l'instant que ces derniers eurent connaissance de notre débarquement, ils vinrent nous attaquer avec des forces supérieures et avec de la cavalerie (2). Les Margaritains redoutaient beaucoup cette arme; aussi lâchèrent-ils pied devant elle; mais notre petit bataillon d'Angostura, composé d'hommes de couleur, se précipita à la baïonnette sur les Espagnols, qui se retirèrent en désordre, laissant sur le terrain quelques morts et quelques blessés; ces derniers furent immédiatement mis en pièces, car on ne faisait point de prisonniers dans ces temps-là. Cumana était trop bien gardée par sa garnison pour que nous puissions espérer nous en rendre maîtres, aussi Bermudez abandonna-t-il ce projet que sa bravoure personnelle lui avait fait concevoir. Il nous fit courir par monts et par vaux toute la côte jusqu'à Guiria où nous eûmes

(1) La grande armée de Bolivar n'a jamais excédé plus de cinq mille à six mille combattants, et c'était déjà trop pour un pays sans ressources et déjà ruiné par les deux partis belligérants.

(2) Lors de mon séjour à la Margarita, j'ai entendu dire par des Margaritains qu'ils avaient vu des chevaux espagnols lancer du feu par les naseaux! Ces gens-là ne craignaient pas d'attaquer l'infanterie espagnole malgré le nombre supérieur, mais ils avaient une grande terreur de la cavalerie.

encore une affaire, mais plus sérieuse que celle de Cumana, car, sans notre flottille qui balaya la plage où les Espagnols venaient nous couper la retraite, pas un seul homme de la division n'eût échappé à la mort. Les armées de la République n'avaient à leur suite ni magasins de vivres, ni transports, ni même d'ambulances, et il leur eût été impossible de l'emporter lors même qu'elles en auraient eu, car la côte de ce pays est toute montagneuse, coupée par des ravins larges et profonds et couverte de forêts et de taillis impénétrables, aussi ne mange-t-on pas toujours lorsqu'on a faim. On y trouve du pain de maïs, de la viande boucanée, du poisson salé, mais jamais de vin, et rarement de l'eau-de-vie. On peut certainement, et c'est un devoir, souffrir de pareilles privations pour sa patrie, mais pour des individus qui ne valaient pas mieux que les Espagnols, c'était vraiment folie. Aussi pris-je congé de Bermudez qui me dit : « Je vous avais bien prévenu que notre guerre n'avait aucun rapport avec celles que vous avez faites en Europe. » Il me fit donner une « fléchière (1) », qui me ramena à l'île de la Margarita où je fus assez heureux pour trouver la goélette française de guerre *le Messager*, commandée par M. de Tharon, enseigne de vaisseau. Ce brave officier se fit un plaisir de me donner passage à son bord, et, le 25 janvier 1819, nous mîmes à la voile pour le Fort-Royal (2), siège du gouvernement de la Martinique.

Je n'aurai que des éloges et des remerciements à adresser à tous les officiers de notre marine nationale que j'ai eu le plaisir de connaître dans mes voyages, mais je n'en ai pas rencontré qui fussent plus aimables et meilleurs Français que ceux du *Messager*. M. de Tharon avait arboré un des premiers le drapeau tricolore à la Guadeloupe en 1815, et il ne dut son maintien dans la marine qu'à des

(1) Longues barges à la façon des Indiens; elles contiennent jusqu'à cent hommes armés et un canon sur pivot; elles vont à la pagaie et ont quelques petites voiles.
(2) Aujourd'hui Fort-de-France.

parents bien en cour. Il est aujourd'hui capitaine de port à Saint-Pierre de la Martinique. M. Mazier, second du bord, était un de nos anciens hommes de mer, brave au feu et bon patriote. J'ai appris avec bien du regret que cet estimable officier s'était noyé en mer. M. Montaniès de Laroque égalait ses deux collègues en talents et en patriotisme. Je l'ai revu en 1837, capitaine de corvette. M. Guérin, jeune aspirant alors, était fils d'un brave chef de bataillon d'artillerie de notre vieille armée; au niveau des trois officiers dont je viens de parler, M. Guérin devait parvenir; il est maintenant lieutenant de vaisseau. L'aimable docteur Le Loutre complétait l'état-major du *Messager*, avec M. Arnauld, comptable. *Le Messager* était en vérité une petite république flottante pour la pensée (1) et l'indépendance qui régnaient à son bord. Le service n'en souffrait aucunement, car ces braves officiers étaient très aimés de l'équipage tout en lui faisant faire son service. D'ailleurs, c'était un équipage de choix. Quant à la table du *Messager*, elle n'était pas du tout républicaine; je n'en ai profité qu'un mois, mais cela suffit à me rendre l'embonpoint que j'avais perdu au service des Indépendants, particulièrement dans ma dernière campagne. La traversée fut longue; nous eûmes continuellement des calmes et vent debout, mais, en compensation, la mer fut toujours belle et nous pûmes reconnaître à portée de canon les îles de Saint-Barthélemy, Saint-Eustache, Porto-Rico, la Guadeloupe, la Dominique, etc.; enfin, le 24 février, nous mouillâmes au Fort-Royal de la Martinique. M. de Tharon m'avait fait un grand éloge, et bien mérité, du général Donzelot (2), gouverneur de nos colonies. Tou-

(1) La peste doctrinaire n'avait pas encore gagné les états-majors de nos bâtiments de guerre; aujourd'hui cette gangrène y existe comme partout ailleurs.

(2) Donzelot (François-Xavier, baron puis comte), né dans le Doubs en 1764, général de brigade en Allemagne sous Moreau, chef d'état-major d'Augereau en 1804, fit les campagnes de 1806 et 1807, fut employé à l'armée de Naples, puis nommé au gouvernement général des îles Ioniennes. Rentré en France en 1813, mort le 11 juin 1843. (G. S.)

tefois, je me présentai à ce vétéran de nos vieilles armées avec quelques inquiétudes, à cause de mes antécédents, mais ce brave général était du petit nombre de nos anciens généraux de la République et de l'Empire qui ne cherchaient pas à plaire au gouvernement en abjurant leurs vieux services. Il saisissait, au contraire, les occasions d'obliger ses anciens frères d'armes, bien loin de songer à les persécuter. Le général commença par s'assurer quels étaient mes services en France, et lorsqu'il en eut pris connaissance, il me témoigna toute sa douleur de ce que j'avais tant souffert depuis mon départ du Havre. « Avouez, me dit ce digne général (1), que vous avez été bien étourdi ou mal conseillé pour avoir abandonné votre position en France, afin d'aller servir une cause étrangère si mal interprétée dans notre pays. Enfin, vous voilà rentré parmi nous; j'espère que vos infortunes vous rendront plus sage; je ferai tout mon possible pour vous les faire oublier, etc. »

Le général eut encore la bonté de m'offrir sa table jusqu'à mon prochain départ pour la France, sur un bâtiment de l'Etat. Il m'apprit l'arrivée de MM. Claude et Margeski; tous les deux se trouvaient au Fort-Royal. Le général avait placé M. Claude dans la légion qui y était en garnison, et il payait la pension de Margeski jusqu'au moment de son départ pour la France, car tous les deux étaient revenus de la Colombie, de même que moi, dénués de toutes ressources.

Le bon général Donzelot voulait me placer dans la gendarmerie de la colonie; le ministère marchait alors dans un sens libéral en France; je n'acceptai pas, et j'eus grand tort.

J'avais mon passage assuré sur la gabare *L'Eglantine* avec Margeski. Cette gabare ne devant partir que dans un

(1) Le général Donzelot a fait les campagnes de l'Inde, de l'Egypte et de l'Italie. Pendant l'Empire, il était gouverneur des îles Ioniennes, qu'il n'a rendues qu'à la paix de 1814. Il a été vivement regretté par la population grecque de ces îles.

mois, j'allai à Saint-Pierre de la Martinique, afin d'y voir un de mes compatriotes, M. Gourbayre, lieutenant à cette époque à bord de la frégate *la Cléopâtre*. Cet estimable officier est maintenant capitaine de vaisseau. Mon brave compatriote combattait les Anglais sur mer lorsque nous courions de victoire en victoire en Italie, en Autriche, en Prusse, etc., de sorte que nous nous étions perdus de vue depuis 1805; toutefois Gourbayre n'avait pas oublié son ami d'enfance et il m'accueillit en bon camarade, ainsi que messieurs les officiers de *la Cléopâtre*. Cette frégate et la goélette *le Messager* étaient mouillées près de Saint-Pierre; elles furent l'une et l'autre mon hôtel et mon restaurant pendant mon séjour dans cette ville.

J'avais fait à Saint-Pierre la connaissance de M. Colson, fils d'un fabricant de Sedan, qui fut aussi pour moi d'une obligeance extrême. Il avait reçu de même mon ami Alexandre Fourchy, avec lequel il avait servi au 4e hussards. M. Colson m'apprit la mort de mon malheureux compatriote Chassin dont j'ai déjà parlé; cette nouvelle me fut très pénible. Ce brave officier, qui avait bravé la mort dans mille combats, était allé mourir de la fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans, à quelques mille lieues de sa patrie. Hélas! combien de braves officiers de la vieille armée n'avons-nous pas à regretter par suite des trahisons des hommes qui nous administrent encore aujourd'hui!

M. Colson m'apprit aussi que Fourchy venait de quitter la colonie pour retourner à la Nouvelle-Orléans, ce qui me contraria beaucoup, car j'aurais eu bien du plaisir à le revoir. M. Colson m'avait fait faire la connaissance de M. Levasseur, ancien capitaine de frégate, mis en retraite lors de la fameuse épuration de 1815. Cet estimable officier commandait alors un navire marchand du Havre. Il eut la générosité de m'offrir un passage gratis sur son bâtiment. Il mettait à la voile incessamment. Je me rendis au Fort-Royal afin d'y présenter mes respects au bon général Donzelot. Je lui fis part de l'offre amicale du capitaine

Levasseur pour lequel le général avait la plus grande considération. Le capitaine n'était pas riche; il avait une nombreuse famille; en conséquence, le général ne voulut pas que mon retour en France fût à sa charge; il l'obligea à recevoir quatre cents francs pour mon passage; le brave capitaine les accepta, car l'ordre lui en avait été intimé par le général.

Ayant pris congé du vénérable général Donzelot, je revins à Saint-Pierre, après avoir fait mes adieux aux estimables officiers du *Messager*, de *la Cléopâtre* et à mon ami Colson, etc.; je m'embarquai, le 20 mars 1819, sur *la Caroline* avec le capitaine Levasseur. Enfin, après quarante-six jours de tourmentes continuelles et d'une traversée des plus pénibles, je revoyais la France (1)!

Il faudrait ici la plume du bon Béranger, notre poète national, pour décrire toutes mes sensations à la vue de cette terre chérie! Oh! combien de fois, au milieu des tempêtes, n'ai-je pas fredonné les couplets du *Retour de l'exilé*, par Béranger, et alors j'avais encore une bien bonne mère qui m'attendait avec anxiété! O bon et sensible Béranger, je vous remercie, pour ma part, de vos stances nationales; combien de fois elles m'ont aidé à supporter les peines et les ennuis de l'exil!

(1) Maurice Persat débarqua au Havre le 6 mai, comme en témoigne cette note conservée à son dossier au ministère de la guerre :

« Ministère de la Marine.

« Paris, le 16 juin 1819.

« Monsieur le Maréchal.

« J'ai l'honneur de prévenir votre Excellence que M. Persat (Maurice), natif d'Ennezat, département du Puy-de-Dôme, âgé de 31 ans, qualifié ancien officier des lanciers français, embarqué à la Martinique sur le brick du commerce « La Caroline » aux frais du Roi et à la table du capitaine, a débarqué au Havre le 6 mai dernier.

« Il ne m'est encore parvenu aucun autre renseignement sur le compte de M. Persat.

« Agréez, etc.

« Le Ministre.

« *Signé :* Baron PORTAL. »

CHAPITRE III

(Mai 1819-Juillet 1821.)

Caractère de quelques libéraux de 1819. — Les royalistes de mon pays. — Mort du duc de Berry. — Troubles de juin 1820. — Départ pour Naples. — Campagne des Abruzzes. — Retour en France. — Départ pour l'Angleterre. — Mort de l'Empereur. — Retour en France. — M. Monnier, directeur de la police, etc.

Mes amis me permettront de leur rappeler que j'étais parti du Havre, le 14 juin 1817, avec trois ou quatre mille francs et deux lourdes malles remplies de bons effets. J'y revenais, après deux années de tribulations, avec une seule pièce de cinq francs et un petit paquet sous le bras, que l'œil vigilant et scrutateur de messieurs les douaniers du Havre ne daigna même pas visiter. L'un de ces douaniers avait servi sous l'Empire; il se rappela m'avoir vu m'embarquer au Havre, et, en me faisant ses compliments de condoléance, il me dit : « Mon capitaine, il paraît que vous avez perdu vos bagages dans vos campagnes indépendantes. » Le vieux troupier m'invita à dîner; j'acceptai; il me fit faire la connaissance d'un ancien maréchal des logis des chasseurs à cheval de la vieille Garde, qui était alors conducteur d'une diligence du Havre à Paris; ce dernier, plein encore du feu sacré de l'Empire, me fit l'offre de me conduire à Paris. Le généreux capitaine Levasseur m'avait aussi offert ses loyaux services; je l'en remerciai vivement, ainsi que de ses généreux procédés à mon égard pendant toute notre fatigante et dangereuse traversée. J'acceptai donc l'offre obligeante du vieux soldat devenu conducteur de diligence, car j'avais la certitude de pouvoir lui rem-

bourser ses généreuses avances à Paris, où nous arrivâmes le 27 mai. Un de mes anciens camarades, le capitaine Surgis, de l'ex-2e lanciers, m'avait fait faire la connaissance de M. Ribe, qui tenait l'hôtel Dauphine; c'est chez lui que j'avais logé avant mon départ pour l'Amérique. J'y retournai, certain d'être bien reçu. En effet, malgré mon triste dénûment, M. et Mme Ribe m'accueillirent avec d'autant plus de joie qu'ils me croyaient mort, d'après la voix publique. M. Ribe me prêta redingote, pantalon, chemise, etc.; il me manquait un chapeau. « Attendez, me dit-il, j'en ai bien un qui vous fera grand plaisir à voir, mais qui sera trop large pour votre tête. » En effet, c'était le chapeau que l'Empereur avait porté à Montmirail, Champaubert, Nangis, Montereau, etc., et qu'il avait laissé à M. Ribe lorsque, abandonné et trahi par ses maréchaux, il renonça à l'Empire!

M. Ribe, ancien valet de chambre de l'Empereur, avait été récompensé de son zèle et de son dévouement par la place de concierge du Palais impérial de Fontainebleau. Mme Ribe avait été également une des femmes de chambre de l'Impératrice Joséphine. M. Ribe avait conservé son poste en 1814, mais, comme il avait revu l'Empereur avec un peu trop d'enthousiasme en 1815, il fut destitué comme tant d'autres. C'est alors qu'il vint prendre l'hôtel Dauphine. Maintenant il vit retiré à Fontainebleau où j'ai eu le plaisir de le revoir, ainsi que sa vénérable épouse en juin dernier. J'ai revu aussi et pressé sur mon cœur le chapeau du Grand Homme qu'ils conservent comme une précieuse relique, car celle-là, c'en est une véritable pour les hommes de cœur et de dévouement.

J'avais quitté la France assez légèrement, cependant j'y avais laissé une poire pour la soif. Il me restait encore une quinzaine de milliers de francs dont une partie était placée chez une des plus riches propriétaires de mon département; mais, par une malheureuse fatalité, la dame chez qui j'avais laissé mes fonds venait de faire faillite et d'aban-

donner ses propriétés à ses nombreux créanciers. Quel contre-temps pour moi qui me trouvais dans une position des plus critiques! Heureusement que ma bonne mère me restait et elle n'était pas d'un caractère à abandonner ses enfants dans le malheur; aussi s'empressa-t-elle de m'envoyer des secours. D'anciens frères d'armes m'avaient déjà ouvert les cordons de leurs bourses légères, étant en demi-solde, aussi me ferai-je un devoir de les signaler ici, de même que certains individus qui se paraient du titre de libéraux.

Avant mon départ pour l'Amérique, j'avais vu à Paris plusieurs officiers généraux de l'Empire, entre autres le général Becker (1), qui ne tient pas son immense fortune de ses ancêtres. Il est vrai que ce général a cela de commun avec nos modernes princes, ducs, comtes, barons, etc., qui, sans la Révolution de 89, seraient nés, la plupart, dans des moulins, des casernes, et, peut-être, à l'hôpital de la Maternité. Or, M. le comte Becker m'avait offert ses services en 1817, sachant que je n'avais besoin de rien; mais, à mon retour, connaissant la faillite dans laquelle j'étais compris, il ne m'offrit pas même un des cigares de la Havane que sa *seigneurie* fumait, car notre comte était aussi pair de France.

D'autres comtes et barons, de la trempe de M. Becker, ne me firent pas un meilleur accueil; ces messieurs, cependant, savaient bien que je n'étais pas un dissipateur et que les services qu'ils auraient pu me rendre n'eussent pas été perdus. Parmi ces comtes que je dois signaler ici, le plus dur de tous fut Horace Sébastiani. Celui-là aurait dû s'intéresser à ma position, par la raison qu'il savait très bien que je m'étais trouvé souvent sous ses ordres, en Russie et le 26 août 1813, etc., mais M. le comte Horace

(1) Léonard-Nicolas Becker, comte de Mons, général, né en 1770 en Alsace, nommé comte après la paix de Tilsitt, élu député par le Puy-de-Dôme en 1805, reçut après les Cent-Jours la mission d'accompagner l'Empereur jusqu'à Rochefort, créé pair en 1819. (G. S.)

Sébastiani habitait en 1819 un somptueux palais et il avait oublié alors qu'il avait porté un habit rapetassé lorsque, grâce à sa qualité de Corse, le général en chef Bonaparte lui avait donné le commandement du 9e régiment de dragons. Parmi nos grands personnages du jour combien y en a-t-il qui pourraient rentrer dans la médiocrité d'où les avait tirés la main puissante de l'Empereur! Ah! la chute de ce génie incomparable n'a malheureusement servi de leçon à qui que ce soit! Telle fut envers moi la conduite de ces grands de l'Empire qui, après avoir laissé tomber par leur apathie ou leur lâcheté celui auquel ils devaient leur brillante fortune, s'irritèrent contre la Restauration qui ne flattait pas assez leur insatiable ambition et se jetèrent dans le libéralisme pour arriver à un but tout personnel, ainsi qu'ils nous l'ont prouvé depuis 1830. Je ne fus pas mieux accueilli de la dernière classe des mécontents qui, à cette époque, faisaient retentir les cafés, les tripots, etc., de leurs emphatiques déclamations libérales. Ces parasites de toutes les époques me boudèrent aussi, et voici les motifs qu'il est bon de faire connaître. J'avais été accablé de questions sur Bolivar et les Indépendants, et, dans ma brusque franchise, j'avais répondu à mes curieux questionneurs tout ce que j'ai déjà écrit sur Bolivar et consorts. Tels furent les motifs qui me valurent les premières disgrâces des hauts et bas libéraux de cette époque. J'avoue avec humilité que j'eus la faiblesse de m'affecter de la froideur de ces impudents; j'en fus toutefois largement dédommagé par les témoignages d'estime que je reçus des généraux Foy, Lamarque, etc., et d'autres officiers supérieurs distingués appartenant au parti libéral de cœur et d'esprit, qui me reçurent avec bonté. Il est vrai que ces honorables citoyens m'engagèrent à être plus réservé sur le chapitre des Indépendants. Le général Foy, en particulier, me fit observer que tout ce que je lui avais raconté pouvait être vrai, « mais, me dit-il, soyez convaincu, mon cher capitaine, que les royalistes seront les seuls qui vous croiront ».

Ce brave général me parut douter aussi de la véracité de mes rapports; j'avais à cœur de le convaincre; en conséquence, je le priai de me rédiger une belle victoire pour Bolivar. « Que voulez-vous en faire? » me dit-il. « Mon général, lui répondis-je, vous le saurez dans quelques jours, attendez. » Cette victoire ainsi gagnée dans le cabinet du général, j'en fis un bulletin daté de New-York, d'où arrivaient presque toutes les victoires ou revers des Indépendants. Je l'envoyai le même jour à mon employé de la douane du Havre, avec prière de le jeter dans le sac aux lettres du premier navire américain qui arriverait de New-York. Il est bon d'ajouter que mon bulletin était à l'adresse du *Constitutionnel* qui s'empressa de le publier aussitôt reçu et moi de courir chez le général, mon journal à la main. « Très bien, me dit-il en riant, je m'avoue battu; mais non convaincu, car il y a sans aucun doute beaucoup d'exagération dans tout ce qui se publie sur Bolivar et les Indépendants, mais il y a des vérités incontestables. » Nous étions d'accord.

Si j'eus à me plaindre de quelques anciens camarades dont l'amitié était aussi fragile que leurs vertus, j'en trouvai d'autres qui s'empressèrent de me donner des nouvelles preuves de leur vieille sympathie. Je placerai à leur tête le capitaine Surgis de l'ex-2e lanciers que je connaissais depuis 1807. Ce loyal et bon ami restait alors à Fontainebleau près de sa digne mère; il était à la demi-solde et venait d'en toucher un mois lorsqu'il apprit mon retour et ma position; sa demi-solde était de quatre-vingts francs par mois; il m'en envoya cinquante sans que je les lui eusse demandés. Dans une lettre toute fraternelle, ce digne ami me disait : « J'aime ma mère comme toi la tienne; je veux qu'elle continue à prendre sa tasse de café; c'est pour ce motif que je ne t'envoie pas mon mois tout entier; viens nous embrasser en passant ici; tu retrouveras ton ami Surgis tel que tu l'as laissé, etc. »

Théodore Bouvier, qui avait servi avec moi dans le

4e lanciers, était alors lieutenant dans les lanciers de la Garde royale. Malgré sa position il ne craignit pas de se compromettre en m'admettant à sa table pour le temps que je resterais à Paris. Il est bon de dire que ses nouveaux camarades des lanciers de la Garde avaient presque tous servi dans l'ancienne armée et qu'ils étaient bien plus tolérants que les libéraux dont j'ai parlé. Je citerai encore mon compatriote Brajoux, dont j'aurai souvent occasion de rappeler les services généreux à mon égard, ainsi que MM. Chevalier et Baroché, anciens négociants, passage des Petits-Pères, etc. Ces messieurs étaient, bien entendu, des libéraux, bonapartistes comme moi. Etant dans mon département avant mon départ pour l'Amérique, je ne fréquentais que des napoléonistes, pour ne plus me servir de cette qualité de libéral si usée et si corrompue aujourd'hui; aussi quel fut mon étonnement de me voir prévenir par les royalistes de mon pays qui tous s'empressèrent de m'offrir leurs bons offices; et, certes, je dois le dire, ces messieurs n'étaient mus que par un sentiment de générosité, car ni les uns ni les autres n'avaient besoin de moi, et ils n'en avaient certainement rien à craindre par leur position et la mienne; d'ailleurs, mes braves compatriotes étaient de ces hommes comme on en voit peu par le temps qui court. Ainsi je me fais donc un vif plaisir de les nommer ici : MM. Louis de Cordet, alors capitaine et aide de camp du maréchal Macdonald, qui avait acquis son grade et sa croix sous l'Empire; il est devenu chef d'escadrons sous la Restauration, après vingt-cinq ans de bons services; Miremont, chef de bataillon dans la Garde royale, qui, aussi pur royaliste que vertueux dans sa vie privée, a donné sa démission en 1830; Andrès de Viry, capitaine dans les cuirassiers de la garde, pur comme M. de Miremont, donna aussi sa démission en même temps; Arthur de Bouillé, capitaine aide de camp du maréchal Oudinot, qui, partant pour l'Auvergne en chaise de poste, refusa une place à un de ses anciens amis pour me la donner. Arthur de Bouillé devait

donner sa démission en 1830; c'est ce qu'il fit, et c'est aussi ce que j'ai approuvé, car, en politique, de même que dans la vie privée, l'homme consciencieux ne doit avoir qu'une seule affection et en politique les affections doivent prendre leur source dans les convictions. Le Bertrand de la Restauration, le brave et loyal Lavilate, alors capitaine dans la Garde royale, fut l'un des plus empressés à m'offrir ses services; on sait que ce digne officier a accompagné le duc de Bordeaux dans son exil et qu'il n'est rentré en France que contre la volonté du jeune prince et les vœux du fidèle Lavilate (1). Enfin, je citerai encore mes amis Robert Argillier, Caille, Lignerolles, Morange, etc., tous servant à cette époque dans les gardes du corps. A mon arrivée à Paris, il m'était dû quatre années de mon traitement de la Légion d'honneur. Les chefs de bureau de la Chancellerie n'avaient pas encore subi d'altération dans l'exercice de leurs fonctions, bien que la Grande Chancellerie ne fût alors, ainsi qu'elle l'est encore aujourd'hui, qu'un bureau détaché de la liste civile, aussi fus-je payé immédiatement de tout ce qui m'était dû, excepté, bien entendu, l'arriéré, qui est toujours mis à l'ordre du jour par nos honorables représentants.

Ma bonne mère ne m'avait pas oublié, ainsi que je l'ai dit; elle m'avait envoyé des fonds suffisants pour rendre à mes amis ce qu'ils m'avaient avancé, ce que je m'étais empressé de faire, car j'ai toujours été partisan et observateur de cette maxime :

> Ami droit et sincère, il faut à ses amis
> Donner fidèlement ce qu'on leur a promis.

Sous le règne de l'Empereur, j'étais parfaitement heureux; cependant, dans ces beaux jours, Paris n'avait

(1) Dans nos jours de Terreur, 1793, le père de Lavilate devait porter sa noble tête sur l'échafaud révolutionnaire! Notre brave et loyal ami donna à Mme de La Valette cet exemple de sublime dévouement: il sauva son père, qui, incorrigible royaliste, donna une seconde fois à son digne fils l'occasion de mettre sa piété filiale à l'épreuve. Le dévouement du fils Lavilate fut compris et admiré par le citoyen Bonaparte, alors Premier Consul, et par la bonne Joséphine. Le père de Lavilate conserva la vie.

aucun attrait pour moi; à plus forte raison, en 1819, où rien ne m'y rappelait nos glorieux souvenirs; ma position, d'ailleurs, exigeait une vie calme et retirée, aussi m'empressai-je de quitter cette ville pour me rendre en Auvergne auprès de ma digne mère.

Le département du Puy-de-Dôme était purgé de la présence de son brutal préfet, le sieur Harmand, qui a pris le nom d'Abancourt après la révolution de 1830. Ce héros du Midi en 1815 avait été remplacé par M. Edouard de Rigny, frère de l'ex-vice-amiral de ce nom et du général de Constantine. M. Edouard de Rigny a laissé des souvenirs honorables dans notre département. Quant à moi, je n'eus qu'à me louer de sa sollicitude pour ma position militaire. Il eut la bonté de me présenter et de me recommander à M. le maréchal de Gouvion Saint-Cyr, alors ministre de la guerre, qui se rendait aux eaux de Néris. Ce maréchal me questionna aussi beaucoup sur le caractère de Bolivar et consorts. Mes réponses furent les mêmes que celles que j'avais faites à Paris aux généraux que j'ai cités; aussi me fut-il aisé de deviner qu'elles ne plurent pas à M. le maréchal qui, alors, faisait du libéralisme (1). En définitive, ce maréchal me dit : « Il m'est impossible de vous remployer immédiatement, mais je penserai à votre position lorsque j'organiserai les cadres des vétérans, dans lesquels je vous placerai en qualité d'adjudant-major, etc.»

(1) On a vociféré contre M. de Bourmont, duquel je ne me déclare pas le défenseur ici, mais ce général, en désertant en 1815, n'a compromis que son honneur et sa réputation, tandis que M. le maréchal de Gouvion Saint-Cyr a été la cause du désastre du fougueux Vandamme qu'il pouvait secourir et sauver, ce qu'il ne fit pas. Quels sont les officiers, sous-officiers et soldats qui oseraient prendre la défense de ce maréchal pour sa capitulation de Dresde? Les braves de l'armée de la Loire ignorent-ils que M. de Gouvion-Saint-Cyr fut le premier ministre de la guerre des Bourbons après nos funestes désastres de Waterloo? Ne savent-ils pas que c'est lui qui a imposé et ordonné le licenciement général de cette armée qui faisait encore trembler nos ennemis dans Paris! Ah! monsieur de Gouvion-Saint-Cyr, et vous faisiez du libéralisme trois années après seulement! quel beau caractère! Il est mort aussi, celui-là; que Dieu ait pitié de son âme pour le rachat de ses vieux péchés de l'Empire, par son ordonnance sur l'avancement, etc., etc.! Quant à moi, je pardonne aussi à sa mémoire, même pour toutes ses calomnies sur la conduite de l'Empereur en Russie, etc.; car la vie de l'Empereur était au-dessus de la critique de tous ses détracteurs.

Il est probable, toutefois, que le maréchal de Gouvion Saint-Cyr m'aurait réintégré dans les cadres de l'armée, malgré mes fâcheuses dissertations contre Bolivar, si je n'avais pas été desservi auprès de lui par le fameux comte Becker dont j'ai parlé et qui était fort bien avec le maréchal Saint-Cyr. On sait que le comte Becker avait été l'un des gendarmes du comité La Fayette et C[ie] en 1815, pour conduire, surveiller et remettre l'Empereur aux mains des Anglais. Qui sait si, dans cette haute mission du comte Becker, M. de Gouvion Saint-Cyr ne fut pas initié? On serait bien autorisé à le penser, d'après les divagations contenues dans les fameux mémoires de ce maréchal.

J'avais terminé mes affaires à l'amiable, grâce à la loyauté et à la délicatesse de M. de Ch..., beau-frère de la personne chez laquelle j'avais laissé mes fonds. Le maréchal de Gouvion Saint-Cyr était de retour à Paris depuis longtemps, et, ne voyant pas arriver l'organisation des vétérans, je me rendis dans cette ville. J'y rencontrai M. Dutremblay fils, l'un des inspecteurs du Trésor. J'avais eu le plaisir de faire sa connaissance dans mon département en 1816, car il était napoléoniste comme moi. M. Dutremblay eut la bonté de me présenter à son digne père qui était alors premier commis des finances. M. Dutremblay père s'intéressa vivement à ma position; il me recommanda particulièrement à M. de Saint-Cricq, directeur des douanes, qui m'accueillit très bien. Il est bon de dire que je faisais cette démarche en désespoir de cause du côté du ministère de la guerre, car le maréchal de Gouvion Saint-Cyr venait d'être remplacé par M. le marquis de La Tour-Maubourg, qui, à son tour, épurait l'armée en en faisant sortir les brigands de la Loire pour les remplacer par les amis du *Journal des Débats*, et, malgré la généreuse assistance des royalistes de mon département dont j'ai déjà parlé, M. le marquis de La Tour-Maubourg ne m'avait répondu que des babioles, c'est le mot. Cependant il s'était rappelé que j'avais servi sous ses ordres en Andalousie et en Russie;

mais ce ministre était atterré par l'assassinat du malheureux duc de Berry (1). Il lui semblait voir des Louvel partout, tandis qu'il ne s'en découvrit qu'un seul. M. de Saint-Cricq m'avait promis de me placer avantageusement sur la frontière, et j'attendais paisiblement à Paris, lorsque les malencontreux événements de juin 1820 vinrent encore me précipiter dans de nouvelles tribulations. Quelle fatalité! Elle mérite bien une explication de ma part, car je ne crains les reproches d'aucun parti ni de qui que ce soit.

Ainsi, après avoir dissipé la valeur de six à sept mille francs pour la cause de la liberté en Amérique, éprouvé des fatigues et des privations incomparables à aucune autre, bravé les tempêtes et le feu de l'ennemi, et me trouvant réduit à cette époque à mon traitement de la Légion d'honneur et quelques cents francs de revenus, les libéraux pouvaient-ils me reprocher les démarches que je faisais pour obtenir un emploi du gouvernement? Les chevaliers d'industrie, les parasites qui fourmillaient dans Paris furent les seuls qui osèrent m'adresser de semblables reproches, pour lesquels je n'eus qu'un profond mépris. Quant aux libéraux consciencieux, affectés de ma position, et ne pouvant y remédier, ils m'approuvèrent. D'un autre côté, dans les services généreux que m'avaient rendus les royalistes de mon département et leur sollicitude à mon égard, ainsi que dans les promesses bienveillantes de M. de Saint-Cricq, y avait-il, pour moi, un engagement contracté, un serment, enfin? Dans mon doute, je consultai des hommes de cœur qui me répondirent : « Non, vous n'êtes point lié par un serment; vous vous appartenez encore; restez avec nous. » Et je pris les armes en faveur du peuple, ainsi que je l'aurais fait dans les journées de Juillet (2); car en 1820 comme en 1830, le gouvernement

(1) 13 février 1820. (G. S.)

(2) On sait que dans les journées d'émeute de juin 1820, beaucoup d'officiers en demi-solde furent compromis et se montrèrent en tête des groupes d'étudiants et d'ouvriers soulevés aux cris de « Vive la Charte ». Dans le volumineux dossier de police conservé aux Archives Nationales au nom de

fut agresseur, coupable, brutal et surtout imprudent. Dans de pareilles circonstances, je ne suis pas de ces hommes qui se cachent derrière le rideau pour paraître beaux après la victoire, afin d'en attraper tout le butin et pour remplacer ceux que le peuple a chassés. Je m'étais montré à découvert et trouvé dans les charges sanguinaires des dragons de la Garde; j'avais vu tomber le malheureux Lallemand si lâchement assassiné par des soldats de cette même Garde royale (1), aussi fus-je dénoncé par la police et forcé de quitter Paris pour échapper aux poursuites et n'être pas coffré. Ce fut un brave de l'ancienne armée, le commandant Vegolz, qui me prévint que l'ordre de m'arrêter avait été signé. Ce loyal officier en savait quelque chose, étant beau-frère du marquis Maison (2), alors gouverneur

notre commandant Persat, je n'ai trouvé aucune pièce concernant la part précise prise par lui à ces journées d'émeute. Presque tous les documents conservés ont trait à son départ pour Naples et à celui pour la Grèce.

J'avais écrit au directeur des Archives pour lui demander si, dans son dépôt, il n'existerait pas quelque pièce ayant trait directement au rôle joué par Maurice Persat dans les émeutes de juin 1820, rôle qu'il avoue dans la phrase ci-dessus. Voici la réponse fort aimable que M. Dejean a bien voulu m'adresser le 11 mai 1909 :

« Monsieur,

« En réponse à la lettre que vous avez bien voulu m'adresser le 6 de ce mois pour me demander de compléter les renseignements qui vous ont été récemment fournis par mon administration sur le commandant Maurice Persat et son rôle au cours des troubles de juin 1820, j'ai le regret de vous faire connaître qu'outre les deux dossiers primitivement indiqués, il est difficile de vous signaler d'autres pièces de nature à établir plus nettement le rôle joué par votre personnage. Peut-être pourrait-on, cependant, vous donner quelques renseignements sur les troubles de juin au moyen des dossiers des personnes qui ont été surveillées par la police ou poursuivies par la justice, bien que les rapports de la préfecture de la Seine manquent pour les années 1819 à 1824 et que les fiches de la police ne fournissent, à première vue aucune mention des événements de 1820. — Agréez, etc. »

Voyez toutefois aux *Documents supplémentaires* (n° II) la supplique de Persat où il entre dans quelques détails sur sa présence aux manifestations de juin 1820 (G. S.)

(1) Le jeune Lallemand, étudiant en droit, fut tué à bout portant le 3 juin 1820, aux abords du Palais-Bourbon, par un soldat de la Garde royale, au moment où il s'enfuyait en poussant le cri de « Vive la Charte ». Sa mort fut le signal d'une recrudescence des troubles. (G. S.)

(2) Nicolas-Joseph, marquis Maison, né à Epinay-sur-Seine en 1771, fils de paysan, général de brigade en 1805, général de division après la bataille de Polotsk, baron après le passage de la Bérésina, comte après Leipzig, rallié aux Bourbons, refusa de servir pendant les Cent-Jours, créé marquis en 1817, commanda en 1828 l'expédition de Morée, ce qui lui valut le

de la 1re division militaire et effréné royaliste. Depuis, ce marquis a fait du libéralisme en 1830, en escortant ce pauvre Charles X, qui l'avait cependant nommé maréchal quand même. Depuis 1830, M. le marquis Maison nous a semblé être encore une fois un fameux royaliste. Qui sait ce qu'il est maintenant? peut-être napoléoniste ou républicain; j'en doute, car il n'y a que des coups de sabre, des coups de fusil et des coups de canon à attraper ou à donner au service de ces deux formidables partis (1). M. le marquis Maison en sait quelque chose, lui qui est si souvent resté sur les champs de bataille couvert d'honorables blessures. Ah! monsieur le général Maison, que vous étiez beau dans ces temps-là, surtout à Lille en 1814!

Aimant la liberté pour tous, je chérissais la mienne, en sorte que je mis à profit le fraternel avis du commandant Vegolz. Aidé par mes bons amis Surgis et Bourdillon, j'entassai mes effets dans mes malles et quittai Paris de grand matin (2), afin de me rendre en Auvergne chez un de mes beaux-frères nommé Bordes (3), qui habitait la montagne. Là, j'étais en sûreté et j'y pouvais narguer les sergents de ville et même les gendarmes.

Les Bourbons de la branche aînée n'étaient pas sans quelques vertus; il est certain qu'ils n'étaient pas agioteurs, ni spéculateurs, et qu'ils dépensaient grandement les vingt-cinq millions que nos complaisants représentants leur passaient chaque année. Ils n'étaient pas non plus féroces par caractère, ni vindicatifs. Prévenu par un bon

bâton de maréchal. Après 1830, successivement ministre des affaires étrangères, ambassadeur et ministre de la guerre. Mort en 1840. (G. S.)

(1) Nos modernes patriciens, tous riches maintenant, ne demandent qu'à toucher leurs gros émoluments et à vivre en paix dans leurs châteaux.

(2) Je fus bien inspiré, car une heure après mon départ, les limiers de la police se présentèrent avec une escorte de gendarmes pour opérer mon arrestation. Les gendarmes étaient d'anciens militaires de l'Empire qui remplissaient leur devoir avec quelque répugnance lorsqu'il s'agissait d'arrestations de leurs vieux officiers; aussi témoignèrent-ils leur satisfaction lorsque M. Ribe leur annonça ma disparition. « Tant mieux, lui répondirent-ils, nous en avons assez coffré cette nuit; faites-lui savoir que nous sommes venus, etc. »

(3) Antoine-Jacques Bordes, de Riom; voyez p. xx de l'*Introduction*.

royaliste de mon département que le gouvernement fermait les yeux sur les événements de Paris, je quittai ma retraite des montagnes. Toutefois, après mon échauffourée de Paris, je ne devais plus rien espérer du gouvernement (1). En conséquence, il me fallait prendre une résolution, car je n'avais plus assez de revenus pour vivre les bras croisés et sans état; que faire? Deux révolutions se présentaient et m'offraient la chance de continuer honorablement ma carrière militaire et politique. Je connaissais presque toute l'Espagne; Naples était un pays neuf pour moi : je lui donnai la préférence. Je garnis ma ceinture de quelques milliers de francs, j'embrassai encore une fois ma bonne mère, mes sœurs, frères, etc., et me rendis à Lyon où je fus parfaitement accueilli par les patriotes de cette ville : MM. Bluzy, Charrey, Lheurin, Mazard, Labey, Louis Laune, Colondre, Paturle, Bayet, Dechaud, Bon, Bayard et Manéchal, anciens capitaines de la vieille armée; Drogeat, Belfont et Francisque Talon, tous les trois mes anciens frères d'armes de l'ex-9e dragons. Tous ces généreux Lyonnais m'avaient préparé une forte souscription, me croyant sans argent, mais je les remerciai de leur dévouement et les engageai à garder cette souscription pour les braves Polonais qui devaient venir me joindre à Naples. Ayant pris congé de mes anciens et nouveaux amis, je me rendis à Marseille. Arrivé dans cette ville, je demandai un passeport pour Naples. On me le refusa net (2); mais,

(1) Le dossier de police de Maurice Persat aux Archives Nationales commence par une lettre adressée au directeur général de la police de Paris, le 21 novembre 1820, lettre concernant un M. Bouvier, lieutenant de lanciers (voy. p. 54), « qui a été en correspondance avec un ex-capitaine du ci-devant 9e dragons, nommé Persat, lequel a, dit-on, une tête extrêmement vive, etc. Sa correspondance avec Bouvier indique un homme irrité, se croyant plus malheureux que coupable. »

(2) Dans le dossier de police de Maurice Persat aux Archives Nationales se trouve un extrait de l'état des demandes de passeports à l'étranger, délivrés par urgence par la préfecture des Bouches-du-Rhône du 24 au 25 novembre 1820 : « Numéro d'ordre 2, date du 25 novembre. Persat Maurice, officier de cavalerie démissionnaire, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur. Ennezat, Puy-de-Dôme. Domicile, Riom. Age, trente-deux ans. Destination, Naples. Motifs d'urgence : où il est appelé de suite par des affaires d'intérêt très pressantes. »

ayant fait la connaissance du brave capitaine Richon, qui avait commandé l'un des navires de guerre de l'Empereur à l'île d'Elbe, je m'embarquai sans passeport pour l'étranger sur le navire marchand (1) que commandait alors ce bon officier qui se rendait à Naples. Après six jours de belle navigation, nous arrivâmes à Naples, le jour même où Ferdinand s'embarquait sur une frégate anglaise pour aller au congrès de Laybach (2), emportant avec lui cette pauvre constitution que le lâche avait jurée en tremblant. Je ne sais pourquoi les Napolitains faisaient faire trois jours de quarantaine aux navires français venant de Marseille; toujours est-il que *le Désiré* y fut assujetti. Nous étions mouillés dans la belle rade de Naples où se trouvaient aussi une vingtaine de bâtiments de guerre français et autant d'anglais. Tous étaient pavoisés et des milliers de drapeaux flottaient sur les clochers et aux croisées de la superbe Naples. Le son des cloches en bon nombre se mêlait au bruit des coups de canon des deux flottes, ainsi que des forts de la ville. C'était un beau spectacle. Dans notre position, nous ne pûmes juger que de l'extérieur de cette journée de dupes, car les Napolitains ne s'attendaient pas à être aussi indignement trahis par leur roi, à qui ils avaient si sottement laissé la vie. Je ne suis pas naturellement sanguinaire, mais notre histoire, depuis 1805, que j'ai vécue, c'est le mot, m'a convaincu de ce principe qu' « aux grands maux, il fallait de grands remèdes ». La Révolution de 93, malgré ses excès, est là pour le démontrer. Je dirai que si l'Empereur avait fait fusiller le duc d'Angoulême en 1815, et s'il ne nous avait pas défendu de sabrer toute la famille entière, aînée et cadette, alors que nous les tenions à Béthune, il est certain que le maréchal Ney, Labédoyère, les frères Fouché, Mouton-Duvernet, le maréchal Brune,

(1) Ce navire se nommait *le Désiré Napoléon*.

(2) Le roi Ferdinand Ier s'embarqua sur le vaisseau anglais *le Vengeur*, le mercredi 13 décembre 1820. Il débarqua le 20 à Livourne, d'où il se rendit à Laybach. (G. S.)

Murat lui-même, et tant de milliers de Français assassinés lâchement dans le Midi, vivraient probablement encore; et je dirai plus : Waterloo n'aurait pas eu lieu, car les Anglais et leurs alliés y auraient regardé à deux fois; ils se seraient rappelé 93 et ses suites. Or, la faiblesse de l'Empereur en 1815, en ménageant huit à dix têtes princières, a coûté la vie à soixante mille Français, entraîné sa perte, la ruine de la France et la honte des traités de 1815, que notre cher gouvernement des Barricades supporte avec un si noble et si digne courage. Les patriotes espagnols et napolitains ont agi de même que l'Empereur. S'ils avaient pendu leurs indignes souverains, les braves Torrijos (1), Lacy (2), Riego (3), etc., et les Russo (4) vivraient encore maintenant; l'Espagne, Naples et toute l'Italie seraient libres et prospères. Mais avons-nous le droit d'adresser de pareils reproches aux patriotes de Naples et de l'Espagne, lorsque nos La Fayette, nos Laffitte, nos Dupont, etc., ont été encore plus poltrons qu'eux en 1830?

Ayant quelques lettres d'introduction à l'adresse du général Florestano Pépé, je me présentai chez lui. Ce général était frère du chef de la révolution napolitaine, le lieutenant général Guillaume Pépé (5). Tous les deux avaient servi avec distinction dans nos armées; l'un et l'autre m'accueillirent très bien. Le premier, Florestano,

(1) Voyez p. 146. (G. S.)

(2) Louis de Lacy, officier espagnol, patriote et libéral, fusillé en 1817. (G. S.)

(3) Le fameux chef des libéraux espagnols pendu à Madrid le 5 novembre 1823. (G. S.)

(4) Général Giovanni Russo, aide de camp de Pépé, notable victime de la réaction napolitaine. (G. S.)

(5) On sait que le général Pépé, après s'être distingué sous les rois Joseph et Murat, avait secondé le mouvement militaire et carbonariste qui, en 1820, imposa au roi Ferdinand IV une constitution. Nommé généralissime, il prit, dès les premiers jours de 1821, le commandement de l'armée insurrectionnelle des Abruzzes, mais ne put résister aux troupes autrichiennes chargées par le congrès de Laybach de restaurer l'absolutisme à Naples et se réfugia d'abord en Espagne, puis en Angleterre. Il a publié une *Relation des événements de* 1820 *et* 1821 et des *Mémoires*, écrits en français, 1847. Le commandant Persat, nous allons le voir, accompagna le général Pépé dans sa courte et malheureuse campagne contre les troupes autrichiennes chargées par le congrès de Laybach de restaurer le roi Ferdinand dans son royaume. (G. S.)

ne croyait pas à une guerre prochaine avec l'Autriche; Guillaume faisait plus que d'y croire, il la désirait et s'y préparait avec énergie. Le caractère de ces deux personnages était bien différent. Florestano était calme, prudent et réservé; Guillaume avait la bravoure et le caractère français, car il passait dans l'armée napolitaine pour le Murat de Naples, moins son impétuosité toutefois. Ayant fait connaître à ces deux estimables généraux le but de mon voyage et mon désir de servir la constitution napolitaine en cas de guerre, le général Guillaume Pépé me répondit : « Monsieur le capitaine, nous vous remercions vivement de vos généreuses offres de service, mais nous ne pouvons les accepter qu'à la condition que vous vous ferez naturaliser Napolitain; nous avons de fâcheux souvenirs à effacer pour reprendre notre rang dans les armées européennes; pour cela, nous ne voulons que des Napolitains pour combattants. » Le général, voyant ma persistance à rester Français, ajouta : « Mais pourquoi ne feriez-vous pas comme les braves Polonais Schulz (1), Margeski, etc., qui ont accepté la naturalisation napolitaine? » Je répondis au général qu'il était bien permis à ces malheureux Polonais de changer de patrie lorsque la Pologne n'était plus qu'une colonie, mais qu'il y aurait honte et lâcheté de ma part à agir ainsi quand la France, quoique peu libre, n'en était pas moins gouvernée par des Français, etc. En offrant mes services pour la Constitution, j'avais déclaré au général Guillaume Pépé que je ne voulais accepter que les vivres de campagne, par la raison qu'en temps de guerre on n'en trouve pas toujours, même avec de l'argent; j'avais en outre déclaré au général que je demandais à faire la campagne en qualité de simple volontaire ou amateur. Mes propositions, quoique très raisonnables, ne furent néanmoins point acceptées pour le moment.

Mes lecteurs n'auront pas oublié que le brave Polonais

(1) Chef d'escadrons, avait été à l'île d'Elbe, faisait partie de la suite de l'Empereur lorsque celui-ci se livra aux Anglais. (G. S.)

Margeski s'était déjà trouvé avec moi en Colombie et à la Martinique (1). Le chef d'escadron Schulz arrivait du fameux Champ d'asile et s'était trouvé avec l'Empereur à l'île d'Elbe; les autres Polonais m'étaient inconnus.

Naples est une des plus belles villes du monde et, avec peu d'argent, on y vit fort agréablement. Je m'étais logé à l'*Hôtel de France*, tenu par M. Gasquet, Français par ses opinions et son caractère, et j'y avais fait d'agréables connaissances parmi lesquelles je citerai MM. Chevandier, ancien officier français, Bérenger, Douet, Coste, Gabon, Coupineau, Déchaud, Mathieu, etc., ainsi que les voyageurs de commerce italiens Jean Bock, Benati, Briata, Rouget, Appel, etc. J'avais la ceinture assez bien garnie; je me décidai à attendre les événements de Naples qui ne pouvaient plus tarder longtemps à se dessiner. Pour avoir la réputation d'être bon patriote à Naples, il fallait être « carbonaro (2) »; j'étais déjà M.·., je me fis recevoir « Charbonnier », et, s'il vous plaît, dans la vente du duc de Calabre (3) qui en était le vénérable, et qui, devenu roi, a fait brûler ou fusiller ses « Cousins », « Cugini », avec lesquels il avait juré fidélité à la constitution.

Je n'eus pas à me repentir de m'être fait recevoir « Charbonnier », car c'est à un « Cugino » que j'ai dû l'avantage et la satisfaction d'être présenté à la belle et sémillante princesse Christine, en présence de laquelle, je l'avoue sans honte, je me sentis un certain feu royaliste. Ah! qu'elle était belle alors, cette jeune fille de seize printemps (4), avec ses beaux yeux noirs pleins de sentiment et d'expression et cette physionomie distinguée et spirituelle! Et c'est à un personnage tel que Ferdinand VII, homme fourbe, au

(1) V. p. 41 et 47.

(2) La « Carbonara », fondée probablement vers 1807 dans les montagnes du royaume de Naples, conserva son principal centre dans cette contrée. On dit qu'il y entra jusqu'à soixante mille membres après 1816. (G. S.)

(3) Le futur roi François Ier de Naples, né le 19 avril 1777, qui devait succéder en janvier 1825 à son père Ferdinand IV (Ier des Deux-Siciles.) En 1820 et 1821, régent du royaume durant l'absence de celui-ci, il s'associa à la politique réactionnaire du Congrès de Laybach. (G. S.)

(4) La princesse Christine était en réalité dans sa quinzième année (G, S.)

physique repoussant, qu'une aussi belle créature a été sacrifiée (1) contre ses vœux et ses inclinations (2)!

Du pôle arctique au pôle antarctique, l'amour est le seul don de la nature qui conserve partout sa douce influence et ses vives impressions; cependant, sous le beau ciel de l'Italie, l'amour y est plus vif et plus attrayant que partout ailleurs. J'avais aimé même sur les glaces et les neiges de la Russie; à Naples, j'aimais bien plus encore; aussi, sachant par expérience que l'on ne peut vaincre l'amour qu'en fuyant l'objet qui vous consume le cœur, je me disposais à quitter Naples pour aller en Grèce, lorsqu'on y apprit l'entrée des Autrichiens dans la marche d'Ancône (3). Cette nouvelle me décida à renouveler mes offres de service au général Guillaume Pépé, qui les accepta tels que je les lui avais offerts. Je partis immédiatement pour les Abruzzes.

Cette campagne fut trop courte et trop malheureuse pour que j'en rappelle ici toutes les circonstances. Je dirai seulement que le général Guillaume Pépé y remplit ses devoirs de général et de bon citoyen, ainsi que le brave général Russo, commandant de l'avant-garde napolitaine et auprès duquel je suis resté depuis l'ouverture de la campagne (4) jusqu'à notre retour à Naples; je citerai aussi les braves dont les noms suivent : le colonel Mascioletti, commandant du 3e léger; le major Ducarne, aide de camp du général Russo, le capitaine Cobianchi, jeune

(1) Il est certain que cette jeune princesse avait refusé la couronne d'Espagne, c'est-à-dire Ferdinand. Il est de toute notoriété qu'elle fut gardée à vue depuis Naples jusqu'à Madrid, dans la crainte qu'elle ne s'échappât.

(2) La reine Christine, née le 27 avril 1806, mariée le 11 octobre 1829 au roi Ferdinand VII, veuf pour la troisième fois; régente pour sa fille Isabelle en 1833; elle est morte à Paris en 1878. (G. S.)

(3) L'armée autrichienne avait été, je l'ai dit, chargée par le Congrès de Laybach d'occuper le royaume de Naples et de mettre fin au gouvernement libéral imposé au roi par la Révolution carbonariste. (G. S.)

(4) Les Autrichiens, commandés par le général Frimont, passèrent le Pô dans les premiers jours de février 1821. La proclamation du général Frimont annonçait ouvertement le but de l'expédition qui était de rétablir Ferdinand dans son autorité absolue, et traitait de rebelles les partisans du système constitutionnel. L'armée autrichienne avait reçu l'ordre d'occuper le royaume de Naples de bon gré ou *par la force*. (G. S.)

patriote milanais et aide de camp du général Guillaume Pépé, Lucenti, intendant de la province de Terramo, le colonel Pisa, aide de camp du général en chef Guillaume Pépé, le major Villani, commandant les deux escadrons composant toute la cavalerie de notre petit corps d'armée, le colonel Novara, commandant les bataillons calabrais, le major Amante, du 12e de ligne, le commissaire des guerres Bistegui, le major Staïti, et beaucoup d'autres braves dont je regrette d'avoir oublié les noms. Le 3e léger, le 12e de ligne, les Calabrais ou « Bersaglieri » et les chasseurs à cheval firent tous leur devoir. Je ne crains pas d'avancer ici que les Autrichiens auraient été battus, si le général Montemajor n'avait pas trahi (1), ainsi que le Sicilien Delcaretto, colonel alors et chef d'état-major du général Guillaume Pépé, de même que le poltron Casella et d'autres encore. Après la malheureuse affaire du 7 mars entre Civita-Ducale et Rieti (2), qui fut la première et la dernière, l'armée napolitaine, presque toute dispersée, se retira à Capoue. Là on pouvait encore reprendre l'offensive; mais, là aussi, il se trouva un Marmont, qui fut Carascosa (3). Cet homme était à Capoue à la tête de quarante-cinq mille hommes d'excellentes troupes de ligne, et il eut la lâcheté d'ouvrir les portes de Naples à vingt-cinq ou trente mille Autrichiens qui, sans plaisanterie, tremblaient de ne plus sortir des Abruzzes pour me servir de l'éloquente et patriotique expression du général Foy, à la Chambre des députés.

Je ne suis pas de ces hommes qui se vantent d'avoir tout fait, et tout tué, mais on me permettra de dire que

(1) C'est cet homme qui est maintenant ministre de la police du roi de Naples, et qui a été son exécuteur des hautes-œuvres en Sicile dans les derniers événements!

(2) Dans cette affaire malheureuse, les troupes constitutionnelles, après avoir résisté courageusement durant quatre heures aux troupes autrichiennes, se virent forcées à la retraite qui se changea vite en débandade désastreuse (G. S.).

(3) Il avait été nommé par le régent, le duc de Calabre, chef du premier corps de l'armée constitutionnelle. Pépé était chef du second corps. Ces deux hommes se battirent en duel en février 1823, à Londres. (G. S.)

j'ai fait aussi mon devoir de soldat dans la courte campagne des Abruzzes, et si quelqu'un de mes lecteurs en doutait, j'en appellerais au témoignage honorable du général Guillaume Pépé, vivant aujourd'hui dans la retraite, rue du Faubourg-Saint-Honoré, nº 102 (1), ainsi qu'à celui du capitaine Cobianchi, retiré aussi à Paris, place de la Madeleine, nº 1. Tous les deux sont encore proscrits de leur patrie, après seize années d'exil bien honorable sans doute, mais qui doit leur paraître bien long, car « à tous les cœurs bien nés, la patrie est toujours chère ».

A notre retour à Naples, la population était en émoi. Des cris de : « Mort aux traîtres » se faisaient entendre de toutes parts, mais personne ne sortait de Naples pour aller combattre les Autrichiens qui n'en étaient qu'à une seule journée. Les gouvernements français et anglais s'étaient prononcés contre la Constitution, aussi leurs ambassadeurs furent-ils menacés de mort par les « lazzaroni ». L'ambassadeur français, M. de Narbonne, je crois, s'était sauvé de Naples et avait laissé M. le chevalier de Fontenay, chargé d'affaires de France. M. de Fontenay s'était fait aimer et respecter par ses nationaux; aussi, dès que ces derniers apprirent que M. de Fontenay était menacé par la populace, ils s'empressèrent d'aller lui offrir leurs services militaires, car ils étaient tous armés, étant de la garde nationale. Tous ces Français m'avaient invité à me joindre à eux. Je n'hésitai pas un seul instant, d'autant plus que M. de Fontenay m'avait très bien accueilli, quoique je ne lui eusse pas fait mystère des motifs qui m'amenaient à Naples.

Les Autrichiens étaient sur le point d'entrer à Naples (2); il était par conséquent prudent d'en sortir; j'allai donc faire mes adieux à tous mes amis, ainsi qu'à M. de Fontenay qui

(1) Guillaume Pépé, né en 1783, publia dans l'exil ses *Mémoires* qui s'arrêtent à l'année 1846. Dès 1848, il jouait encore un grand rôle dans la révolution italienne et courait s'enfermer dans Venise assiégée par les Autrichiens. Après la capitulation, il se retira à Turin où il mourut, en 1855, âgé de soixante-douze ans. (G. S.).

(2) Ils y entrèrent à neuf heures du matin le samedi 29 mars et défilèrent devant le palais royal, sous les yeux du duc de Calabre, régent. (G. S.)

m'engagea à ne pas précipiter mon départ (1) et me promit sa protection dans le cas où les Autrichiens voudraient m'arrêter; il me proposa même de venir rester chez lui. J'acceptai seulement sa protection et me décidai à voir la fin du drame. Le général Florestano Pépé avait conservé une position « mezzo termine » auprès du duc de Calabre, alors régent. Ce brave et loyal général usa généreusement de son crédit près de ce prince en faveur des quatre Polonais et il eut la bonté de me comprendre aussi dans sa démarche, sans m'en donner avis. Il obtint une gratification de quatre cents ducats, 1 800 francs à peu près, pour chacun de nous. Je déclare positivement que je refusai d'abord cette gratification, ne voulant rien recevoir des mains de ce prince. Ce ne fut que sur les observations de l'honorable M. de Fontenay et les sollicitations du général Florestano Pépé que je me décidai à l'accepter. Le général m'avait assuré que cette gratification était nationale, et, en effet, nous en fûmes payés par la caisse du Trésor napolitain. Cette gratification ne me servit, d'ailleurs, qu'à couvrir mes dépenses de la campagne dans laquelle j'eus un cheval tué, et où je fus blessé, mais légèrement (2). Elle me remplaça aussi mes dépenses pendant mon séjour à Naples. C'était aussi la première fois que je touchais de l'argent à l'étranger.

Les Autrichiens étant entrés dans Naples (3), toutes les inquiétudes cessèrent pour la crainte de troubles seulement, car les patriotes compromis dans la révolution qui n'eurent pas le temps de se sauver à bord des deux vais-

(1) Pour Gênes et Turin, où une révolution militaire venait d'éclater. On sait qu'elle n'a duré que quinze jours grâce à l'attitude d'un certain Guillaume de Vaudoncourt. Il s'agit du général bien connu de ce nom.

(2) Dans les notes de police concernant Maurice Persat, que j'ai retrouvées à son dossier aux Archives Nationales, il est dit, on le verra, à plusieurs reprises, que notre héros, fait prisonnier par les Autrichiens, probablement au combat de Rieti, n'échappa aux mains de l'ennemi qu'en tuant de deux coups de pistolet les deux cavaliers hongrois qui l'avaient pris. Maurice Persat, qui ne dit ici mot de cet incident peut-être inventé, avait probablement tout intérêt à faire le silence sur un aussi tragique événement. (G. S.)

(3) V. la note 2 de la p. précédente. (G. S.)

seaux espagnols qui arrivèrent à Naples comme par enchantement, furent arrêtés aussitôt et enfermés dans les plus obscurs cachots. Il y avait eu cependant une capitulation, mais elle fut observée comme celle de Paris en 1815!

J'attendais à Naples le départ d'un bâtiment de guerre français pour rentrer en France. M. de Fontenay m'y avait décidé, ainsi que M. Benoist (1), secrétaire particulier de M. le baron Pasquier, alors ministre des Affaires étrangères (2). Ces deux messieurs m'avaient représenté que ma conduite à Naples n'avait rien de répréhensible aux yeux du gouvernement français et qu'ils me recommanderaient vivement à sa bienveillance. Pendant notre séjour à Naples, j'avais eu le plaisir de faire la connaissance de MM. Louvrier, Saint-Laurent, Montaniès, Bruix, Marion, Kéréon, etc., tous officiers à bord des bâtiments de guerre de notre escadre stationnée devant la ville de Naples. Ces messieurs me faisaient journellement des politesses tant à leur bord qu'à Naples. Dans une de nos réunions avec ces messieurs, nous étant trouvés dans une salle où se trouvaient une trentaine d'officiers autrichiens, ceux-ci se permirent des impertinences sur nos revers de l'Empire. Nous n'avions cependant pas la tournure ni le physique de vieux émigrés, et encore moins les opinions ni le caractère. Aussi, des propos piquants, nous en vînmes aux voies de fait. J'avais la main passablement lourde, de sorte que, dans un mouvement brusque, j'écrasai le nez à un des kaiserlicks. Mes amis Bruix, Louvrier et Montaniès étaient aussi des Français de l'Empire, de sorte que notre combat à l'américaine n'était que le prélude d'une affaire plus compliquée qui devait se terminer avec des armes. M. de Frimont, général en chef de l'armée autrichienne, ayant eu avis de cette collision soudaine et craignant sans doute qu'elle tournât au désavantage de ses officiers, écrivit de suite à M. de Fontenay, afin de l'inviter à prendre des mesures pour

(1) Envoyé en mission à Naples par le gouvernement.
(2) Le futur duc Pasquier, de l'Académie française. (O. S.)

arrêter cette affaire. M. de Frimont avait le soin de prévenir M. de Fontenay qu'il me ferait arrêter comme ayant porté les armes contre les Autrichiens, si je ne quittais pas Naples dans les vingt-quatre heures. Sur ce, M. de Fontenay me fit appeler et m'engagea à me rendre immédiatement à bord du *Jean-Bart*, vaisseau amiral de l'escadre française, commandé par le vice-amiral Jacob (1), qui m'accueillit très bien et qui me donna un ordre d'embarquement sur le brick *le Loiret* en partance pour Toulon.

Nous mîmes à la voile le 4 mai 1821, et le 10 suivant, nous mouillâmes à Toulon. J'eus dans la traversée beaucoup à me louer de MM. Rigaudit, Fabre aîné, Fournier, de Toulon, d'Hispan et Courtaud, de la Seine, tous officiers du *Loiret*.

A peine débarqué à Toulon, je fus requis par un bon gendarme de me rendre chez le sous-préfet civil (2). Ce fonc-

(1) Jacob (Louis Léon, comte), né à Charente (Charente-Inférieure), capitaine de frégate, 7 pluviôse an IV; officier de la Légion d'honneur, le 25 prairial an XII; capitaine de vaisseau en l'an XIII; contre-amiral, 1er mai 1811, commandant de l'escadre de l'île d'Aix, 27 septembre 1811; chevalier de Saint-Louis le 18 août 1814; commandeur de la Légion d'honneur, 26 août 1814; grand officier, 28 avril 1821, commandant la station du Brésil en 1822; gouverneur de la Guadeloupe, 2 avril 1823; créé comte en 1829, grand-croix de la Légion d'honneur, 1er mars 1831; député de la Guadeloupe en 1832; ministre de la marine, 19 mai 1834; pair de France, aide de camp du roi Louis-Philippe; décédé en 1854.

(2) Le dossier Maurice Persat aux Archives Nationales contient divers documents concernant cette fugue de notre héros à Naples et son retour en France : 1° Lettre du 7 février 1821 au directeur général de la police disant les moyens dont on s'est servi pour faciliter le transport de M. P. de Lyon à Naples; 2° Lettre confidentielle du préfet du Puy-de-Dôme au même, datée de Clermont-Ferrand du 14 mars 1821 : « ... Dans l'arrondissement de Riom, le capitaine Persat, de la commune d'Ennezat, sur le compte duquel mon prédécesseur a plusieurs fois attiré votre attention et qui, après avoir fait un voyage dans l'Amérique espagnole, se trouvait à Paris lors des troubles du mois de juin, a de nouveau disparu de sa commune depuis quelque temps; on présume qu'à l'aide de son ancien passeport, il est retourné à Paris et que, de là, il se sera dirigé sur le royaume de Naples où il a servi sous Murat »; 3° Lettre en réponse à la précédente du directeur général de la police, du 30 mars 1821 : ... « Vous avez appelé particulièrement mon attention sur le sieur Persat, capitaine démissionnaire, présumé s'être rendu à Naples; les renseignements qui me sont parvenus d'une autre source confirment cette présomption; son caractère et ses dispositions ne permettent pas de douter qu'il ne se soit rendu dans le royaume des Deux-Siciles pour y prendre du service et n'ait encouru l'application de l'art. 21 du code civil : *tout Français, qui, sans autorisation du Roi, prendra du service à l'étranger ou s'affiliera à un complot militaire étranger, perdra sa qualité de Français et ne pourra rentrer en France*. Il serait donc à désirer qu'on pût connaître sa vraie position dans le royaume de Naples »; 4° Lettre du 25 avril 1821 aux préfets

tionnaire était en apparence un vieux Chouan, car il m'apostropha ainsi : « Vous venez de servir ces brigands de révolutionnaires napolitains, et vous avez encore assez de hardiesse pour revenir en France! Y venez-vous pour révolutionner la France? etc. » Je laissai assez paisiblement passer la bile royaliste de ce sous-préfet (1), dont je regrette d'avoir oublié le nom, et je lui fis entendre avec beaucoup de peine que je ne rentrais en France que sur les sollicitations bienveillantes de MM. de Fontenay et Benoist et avec leur approbation, etc. Ce vieux royaliste ne voulait pas entendre raison, et c'était pour la quatrième fois qu'il me lisait l'article 21 du code civil, lorsque je lui dis que je me soumettais à être conduit à Paris accompagné d'un gendarme ou deux s'il le voulait, mais à ses frais, bien entendu. Après beaucoup de questions aussi insignifiantes les unes que les autres, mes réponses calmèrent sans doute les inquiétudes de l'épineux fonctionnaire, car il finit par m'autoriser à me rendre à Paris sans escorte, toutefois en m'avertissant charitablement qu'il ne manquerait pas de donner avis de mon retour au ministre directeur de la police; il me tint fidèlement parole; car, à peine arrivé près de ma mère que je m'empressais toujours d'aller voir au retour de mes voyages, l'officier de la gendarmerie vint me prévenir qu'il avait l'ordre de me conduire chez le préfet de mon département. « Si vous êtes compromis, me dit ce vieux soldat, partez de suite, car voilà mon ordre, signé par le préfet. » Ce loyal officier était M. de Luçon; je le nomme parce qu'il est mort, car s'il vivait, je m'en garderais bien, dans la crainte de le faire destituer. N'ayant à me reprocher envers le gouvernement que mon échauffourée de juin, je me décidai à suivre mon bon camarade

du Var, des Bouches-du-Rhône et du Puy-de-Dôme, relatant les faits qui précèdent : « Le sieur Persat a pris du service à Naples, s'est jeté dans l'armée de Pépé et s'est trouvé à la première rencontre de ce corps avec les troupes autrichiennes; il a encouru de ce fait...; je vous invite donc à donner des ordres pour qu'il ne soit pas admis sur le territoire du royaume dans le cas où il se présenterait avant d'en avoir obtenu l'autorisation spéciale. » (G. S.)

(1) Probablement préfet aujourd'hui.

Luçon et nous nous rendîmes ensemble chez M. le préfet, baron du Martroy, qui fut bien plus poli et moins exalté que le sous-préfet de Toulon. Lui ayant expliqué les motifs qui m'avaient décidé à rentrer en France, il m'autorisa à me rendre à Paris. M. du Martroy avait cependant reçu l'ordre d'user impitoyablement contre moi de toutes les rigueurs de l'article 21 du code civil, mais trop généreux pour obéir aveuglément aux volontés du ministre de l'Intérieur, il ne voulut pas consentir à me rejeter loin de ma patrie et m'engagea à aller à Paris pour défendre mes intérêts et ma liberté.

Ces deux quasi-arrestations n'étaient pas de bon augure et me donnèrent à penser que les recommandations de MM. de Fontenay et Benoist n'avaient pas eu grand succès près des frénésies royalistes de messieurs les ministres d'alors. Toutefois, je me décidai à me rendre à Paris, pour aller ensuite en Angleterre, afin d'y prendre un passage pour l'Espagne, pour le Portugal ou pour la Grèce. M. le baron de Forget (1), gendre du comte de La Valette, m'avait donné à cet effet une lettre de recommandation pour le général sir Robert Wilson, l'un des trois officiers anglais qui avaient sauvé le comte La Valette (2).

Le jour même de mon arrivée à Paris, je fus trouver M. Benoist qui me reçut très amicalement, mais qui me fit observer que je ne lui avais pas fait connaître ma conduite dans les événements de juin. C'était vrai, car je considérais les événements politiques comme un duel dans lequel on se bat aujourd'hui pour être amis le lendemain. Mais MM. de Corbière, Pasquier, Monnier, La Tour-Maubourg et consorts n'entendaient pas la politique comme moi, car

(1) Le baron Alexandre-François de Forget, né en 1787, a épousé Joséphine-Marie-Chamans de La Valette en 1817. Auditeur au conseil d'Etat, puis sous-préfet; créé baron de l'Empire par décret du 2 janvier 1814; s'est noyé dans l'Allier le 4 octobre 1836. (G. S.)

(2) On sait que le 20 décembre 1815, veille du jour fixé pour son exécution, M. de La Valette avait été sauvé par le dévouement célèbre de sa femme. Caché dans Paris, il réussit à passer la barrière et à quitter la France, grâce à l'admirable intervention de trois officiers anglais. (G. S.)

je fus obligé de faire viser mon passeport pour Londres, où j'arrivai le 8 juin.

J'avais été parfaitement accueilli par le général Robert Wilson, ainsi que par ses dignes et honorables amis MM. Hutchinson et Bruce, qui s'étaient jadis unis au généreux dévouement du premier dans l'évasion du comte de La Valette. Ces messieurs avaient eu la bonté de me faire espérer un passage pour la Grèce sur un bâtiment de guerre anglais, et j'allais me rendre à Portsmouth, lorsque l'on apprit à Londres la mort de l'Empereur! (1). Cette nouvelle fut pour moi un coup de foudre! J'aimais l'Empereur comme un fils aime son père et le pleurai de même. Dès ce moment-là ma vieille haine contre le gouvernement anglais se réveilla plus forte que jamais et je quittai Londres sans avoir eu même le courage d'aller prendre congé des estimables Anglais dont j'ai déjà parlé, mais, arrivé à Brighton pour repasser en France, j'éprouvai quelque hésitation, non pas que ma proscription et les persécutions du pouvoir eussent affaibli en moi l'amour du pays, mais, découragé par la mort du héros qui possédait toute mon admiration et toutes mes affections, j'éprouvais peu d'empressement à retourner dans cette France que son génie avait placée si haut et qui était depuis tombée si bas. Cependant, j'eus la bonhomie de croire encore une fois à la générosité des ministres des Bourbons. Je me figurais que la mort de l'Empereur leur ôterait toutes craintes de la part de ses vieux partisans. Peut-être, pensai-je, vont-ils, par un acte de haute politique, rappeler les officiers de la Loire, etc., et, mû par ce sentiment de réconciliation, je repassai en France. Mais le cœur de ces hommes blasés était fermé à tout sentiment généreux; ils étaient ivres d'une joie qu'ils ne cherchaient pas à dissimuler, tant ils étaient satisfaits de la mort de l'Empereur dont l'ombre les a fait trembler plus d'une fois; aussi leur haine contre les hommes de cœur de

(1) Napoléon expira le 5 mai 1821! (G. S.)

l'Empire était toujours la même; de sorte que, le jour de mon arrivée à Paris (1) je fus arrêté et conduit chez M. Monnier, ministre et directeur général de la police du royaume. M. Monnier eut l'impudence de me dire : « Eh bien! monsieur, puisque vous désirez vous réconcilier avec le gouvernement du roi, je vous en offre l'occasion; acceptez une place dans mon ministère. » Je répondis à M. le directeur de la police qu'il n'y avait que la sienne d'acceptable pour moi dans tout son ministère. M. Monnier sourit à ma réponse et me dit : « En ce cas, vous pouvez partir pour la Grèce où je vous souhaite meilleure chance qu'en Amérique et à Naples. » Je quittai immédiatement Paris et me rendis à Marseille, afin de m'y embarquer pour la Grèce.

(1) Au dossier de Maurice Persat, aux Arch. Nat., existent diverses lettres relatives à ce voyage en Angleterre de notre héros : 1° Lettre du préfet de la Seine-Inférieure du 8 juillet 1821 au directeur général de la police signalant le passage du sieur Persat, se disant aide-de-camp du général Pépé, traversant Dieppe, se rendant en Angleterre d'où il est revenu... « Il se montre un partisan frénétique des libertés, voyage avec un grand sabre et des moustaches très prononcées; il porte le cordon de chevalier de la Légion d'honneur auquel est suspendue la couronne *seulement* de la croix. Le but de son voyage était selon lui de passer en Grèce pour prendre parti chez les insurgés. Comme ce voyageur qui ne paraît pas manquer d'argent était en règle, rien ne pouvait mettre des entraves à sa marche. J'ai donc cru devoir me borner à vous transmettre ce renseignement. » Suit le signalement du passeport de Persat enregistré à Naples les 18 et 19 décembre 1820 et vu à Naples pour rentrer en France le 6 avril, vu à Toulon le 29 avril, vu à Marseille pour Ennezat le 2 mai, vu à Riom pour aller à Paris le 27 mai, vu pour Londres le 6 juin; embarqué à Dieppe le 12 juin, de retour à Dieppe le 3 juillet par le paquebot *l'Unity*, partant le même jour pour Paris; 2° différents autres documents de police sur ce même voyage de Persat à Londres et retour... « Durant son séjour à Paris il n'a donné lieu à aucune remarque particulière; on a appris qu'il avait été réservé dans ses discours; si on ne l'a pas arrêté à la frontière au retour de Naples, c'est qu'il est arrivé à l'improviste à Toulon avant que les ordres à cet effet aient été transmis; ces ordres sont arrivés trop tard : faut-il le poursuivre? Il montre une lettre du ministre de France à Naples lui conseillant de rentrer en France; — il m'a été dit par un compagnon d'aventures qu'il s'est fort avancé dans la confiance et l'intimité du général Pépé et qu'il a participé à la distribution du trésor spolié (*sic*) par ce général ;... Il a tué de deux coups de pistolet les deux cavaliers hongrois qui le prirent et échappé ainsi aux mains des Autrichiens... Bref, il est démissionnaire et est depuis longtemps rentré dans la classe des citoyens. Il n'y a donc pas lieu de récrire à la Guerre à son sujet. »

CHAPITRE IV

(Août 1821-Novembre 1822)

Départ pour la Grèce. — Sir Thomas Gordon. — Gênes. — Guerre de la Morée. — Massacre des habitants de Tripolitza, de Kalamata, etc. — La jeune Turque Adélé. — Le prince Démétrius Ypsilanti. — Les chefs grecs. — Le brave Baleste. — Départ de Grèce et retour en France. — Départ pour l'Angleterre.

J'étais parti de Paris avec plusieurs jeunes étudiants grecs qui m'avaient prévenu qu'un riche gentilhomme écossais avait frété un navire à Marseille afin d'aller servir la cause des Grecs. Aussitôt après notre arrivée en cette ville, nous allâmes trouver ce généreux philhellène, qui se nommait Thomas Gordon (1). Ce brave avait été officier supérieur dans un régiment de dragons anglais que mon régiment avait écharpé à Waterloo, mais le colonel Gordon n'était pas homme à rancune; d'ailleurs la fortune s'était tournée en leur faveur en cette fatale journée, aussi s'empressa-t-il de m'offrir un passage gratis (2), de même qu'à M. Voutier, ex-élève de première classe dans notre marine nationale (3), ainsi qu'à sept ou huit jeunes Grecs nommés Rhodios, Patrocle, Kutchowski, Eustache, Thibaldo, etc. Le colonel Gordon avait aussi avec lui son digne ami James Robertson et son fidèle Arménien John.

(1) Un des plus célèbres philhellènes anglais; joua un grand rôle dans la guerre de l'indépendance; en 1827 et 1828 surtout, le corps levé par lui rendit les plus utiles services aux Grecs. (G. S.)

(2) Le colonel Gordon n'avait rien épargné à bord du navire frété par lui; nous fûmes parfaitement bien traités pendant toute la traversée; le bordeaux et le champagne ne furent pas ménagés, etc.

(3) Un des philhellènes français de la première heure. (G. S.)

Nous levâmes l'ancre le 1er août 1821 (1) et fîmes voile pour Gênes où nous relâchâmes le 3. Le colonel Gordon s'y était rendu par terre afin d'y acheter six pièces de canon. Nous avions déjà à bord six cents fusils à baïonnette et des munitions; le tout avait été acheté par le colonel Gordon et à ses frais.

Je mis à profit notre relâche de Gênes en visitant les forts si héroïquement défendus par Masséna et nos braves soldats républicains (2), où sans doute, M. Valée, le héros de Constantine, n'était pas, ce qu'il me permettra de croire d'après son original bulletin du 10 octobre 1837 (3). Nous quittâmes Gênes le 8, et, le 16, nous passâmes le détroit de Messine. En cet endroit, les côtes de la Calabre et celles de la Sicile sont d'une grande beauté. Je demandai à nos jeunes Grecs si celles de la Grèce étaient aussi belles, et tous me dirent : « Oh! certainement. » Mais aucun d'eux n'avait encore vu la Morée, car les uns étaient de l'île de Rhodes, d'autres de Chypre, etc. Aussi, combien furent grandes leur surprise et leur tristesse, lorsque, le 26 août, nous découvrîmes les côtes du Péloponèse. Je n'étais pas très fort en histoire des anciens Grecs; cependant je partageai la joie de tous mes compagnons de voyage, et, comme eux, je saluai avec enthousiasme la patrie d'Homère, de Léonidas, d'Epaminondas, d'Aristide, de Sophocle, de Timothée, de Thémistocle, etc. Nous avions un vent favorable; nous doublâmes dans la journée le golfe de Coron (4), le cap Matapan, etc., et, le 1er septembre,

(1) Au dossier de police de Maurice Persat aux Arch. Nat., une lettre du 4 août 1821 du préfet des Bouches-du-Rhône indique son arrivée à Marseille et son embarquement pour Gênes sur le brigantin *Amédée et Alexis*. — « Il ne fait pas mystère d'aller chez les Grecs. Il a déclaré avec la franchise d'un soldat que la profession de soldat qu'il a embrassée était sa seule ressource, que, ne pouvant l'exercer en France, il cherchait son emploi partout où il y a guerre. » — « Il s'est déclaré dans un moment d'effusion délivré de son serment par la mort de l'Empereur, et tout prêt à reprendre du service dans l'armée française. »

(2) Le mémorable siège de Gênes en 1800. (G. S.)

(3) V. p. 8. (G. S.)

(4) Etant dans ces parages, nous aperçûmes des corps flottants des deux sexes auxquels il manquait la tête... C'étaient les cadavres de la population

nous étions mouillés devant Hydra. Dans la traversée nos jeunes Grecs nous avaient fait espérer une brillante réception de la part de leurs compatriotes. Nous devions nous y attendre, avec les armes et munitions que le colonel Gordon leur apportait, mais il n'en fut rien. On nous donna seulement une maison inhabitée et des vivres, que le colonel Gordon paya et très généreusement.

Les primats d'Hydra firent tous leurs efforts pour engager le colonel Gordon à rester avec eux, mais le colonel persista à se rendre auprès du prince Démétrius Ypsilanti. Le colonel fréta une goélette grecque et nous mîmes à la voile pour le petit port d'Astros, où nous jetâmes l'ancre le 5 septembre. Le port d'Astros est situé dans le golfe de Nauplie et à quelques lieues de cette ville occupée alors par les Turcs; près du port d'Astros, nous ne trouvâmes que quelques baraques; le village qui porte ce nom en est à une lieue environ. Le primat d'Astros, prévenu de notre arrivée, s'empressa de venir complimenter le colonel Gordon, et, en peu de temps, ce brave Grec nous fit servir un excellent dîner pour le pays, et s'il ne fit pas mieux, c'est qu'il n'en avait réellement pas les moyens, car s'il avait eu des millions, ainsi que la plupart des chefs hydriotes, il est certain qu'il nous aurait parfaitement traités.

Le lendemain de notre arrivée à Astros, nous reçûmes la visite de la fameuse Bouboulina (1); elle faisait alors le blocus de Nauplie avec sa flotte composée de deux mauvaises goélettes marchandes armées de quelques canons de six, etc. (2). On peut deviner quelle fut notre surprise à la vue de cette femme que l'on nous avait représentée à

turque de la petite ville de Kalamata, située au fond du golfe. Je reviendrai plus tard sur ces premiers actes de cruauté des Grecs.

(1) Cette héroïne des débuts de la guerre de l'indépendance, née Laskarina, deux fois veuve de marins grecs dont le dernier s'appelait Demetrios Bouboulis, eut une vogue extrême dans toute l'Europe. Sur sa corvette *Agamemnon* elle fit preuve de beaucoup de brutalité, mais aussi de grandes qualités d'énergie guerrière. (G. S.)

(2) Les personnes qui ont un peu de mémoire voudront bien se rappeler que les journaux ont donné jusqu'à soixante vaisseaux à cette héroïne sur laquelle je reviendrai.

Paris en Jeanne d'Arc, car qui peut avoir oublié cette caricature que l'on s'arrachait des mains? Moi-même j'en avais fait l'emplette que je m'empressai de présenter à cette femme, vrai type de nos sales marchandes de fromage de la Halle de Paris, mais, quel que pût être notre étonnement, celui de la Bouboulina fut bien plus complet, lorsque nos Grecs lui expliquèrent que c'était son portrait venant de Paris. C'est alors qu'elle partit d'un éclat de rire qui nous força tous à faire chorus, et de bon cœur, ma foi, malgré notre dépit. Le lendemain, 6 septembre, nous nous mîmes en route pour nous rendre au camp du prince Ypsilanti, qui se trouvait alors devant Tripolitza. Le brave primat, dont je regrette beaucoup d'avoir oublié le nom, nous fournit tous les chevaux et les mulets qu'il avait pu ramasser dans le pays, et nous nous mîmes en route par une chaleur excessive. Nous n'avions que des montagnes arides à monter et à descendre, aussi nous fut-il impossible de nous rendre au quartier général ce jour-là. D'ailleurs, nous avions laissé la moitié de nos compagnons de voyage en route et le colonel Gordon n'était pas homme à les abandonner. Quel philanthrope! Nous fîmes halte au village de Nisi où nous passâmes la nuit. Les primats de ce village ruiné nous accueillirent aussi de leur mieux. Le lendemain, 7 septembre, tous nos amis étant arrivés, nous prîmes la route du camp. Un seul des nôtres manquait; c'était M. Voutier qui, par vanité, s'était séparé de nous pour ne pas avoir l'air d'arriver sous les auspices du colonel Gordon, qui cependant avait payé son passage tout comme à nous tous, indistinctement. Enfin, à midi, nous étions réunis à l'étendard grec. Le prince Démétrius Ypsilanti se précipita dans les bras du colonel Gordon et nous fit à tous un accueil des plus touchants (1). Tout le camp avait

(1) A la fin du mois de janvier 1821, le vieux et énergique Kurchid Pacha, pacha de Tripolitza et gouverneur de Morée depuis le mois de novembre précédent, avait du quitter son poste pour aller combattre en Epire le terrible Ali Pacha, révolté contre la Porte. Ce départ avait été le signal du premier grand soulèvement en Morée des Grecs contre les Turcs. Les

pris les armes pour nous recevoir et salua notre arrivée par une fusillade qui dura près d'une heure en signe d'allégresse et de reconnaissance. Les bandes grecques étaient campées à mi-côte des hautes montagnes de Trikorpha et hors de la portée d'une pièce de trente-six. Ces divers camps faisaient le blocus de Tripolitza, depuis environ cinq mois. La baraque du prince était placée presque au centre de toutes les bandes, en face de la ville.

Ce prince était d'une taille très médiocre et fort grêle; son physique en général n'était pas heureux, pour un pays où la structure de l'homme et le physique sont à peu près les seuls traits qui rappellent les anciens Grecs. Mais s'il manquait au prince ces dons de la nature, il en avait de bien supérieurs du côté du cœur et des sentiments, car il était d'une bravoure toute française, quoique plus réfléchie, et son patriotisme était vrai et sans tache. Il était aussi très supérieur en instruction à tous les Grecs que j'ai connus en Grèce. Cet homme vertueux est mort à Nauplie en 1832 du chagrin de voir sa patrie tombée sous

excitations enflammées des chefs de l'Hétairie, les intrigues d'Ali Pacha, les charges énormes dont les dépenses pour la guerre en Epire accablaient la population, avaient amené ce résultat. Théodore Colocotronis débarqua à ce moment dans le Magne, où il fut reçu avec enthousiasme par le bey maïnote Petros Mavromichalis. D'autres chefs militaires parurent de même dans la Péninsule; Nikitas, neveu de Colocotronis, le vieux Anagnostaras, etc. Aux premiers jours d'avril, tout le Péloponnèse était soulevé. Le 3 et le 4, les garnisons turques de Kalavryta et de Kalamata capitulaient. Ce même jour, sous Kalamata, cinq mille guerriers grecs assistèrent à un service solennel célébré par vingt-cinq prêtres en l'honneur du premier jour de l'indépendance hellénique. Ce fut le signal de la lutte la plus terrible que je n'ai pas à raconter ici. Vers le milieu de juillet, le prince Démétrius Ypsilanti, le plus jeune frère d'Alexandre Ypsilanti, le glorieux vaincu de Dragatschan, avait débarqué à Hydra. Presque aussitôt, au camp de Trikorpha, il avait été proclamé chef suprême de l'armée hellénique. Maintenant, après la prise successive de Monembasie et de Navarin, il assiégeait Tripolitza à la tête de toutes les forces insurrectionnelles auxquelles venaient se joindre le philhellène anglais Gordon et sa petite troupe. Gordon devait être plus tard l'historien de la révolution grecque. (Th. GORDON, *Histoire de la Révolution grecque*, éditée par Zinkeisen). V. le portrait de Démétrius Ypsilanti, dans la traduction allemande de l'ouvrage de Pouqueville, t. II, p. 450. V. celui de Théodore Colocotronis dans la traduction anglaise de ses *Mémoires* publiés à Londres en 1892, par Mme Edmunds et dans l'article si intéressant que feu D. Bikélas a consacré à ce charmant volume dans *la Revue des Etudes grecques* de 1893, t. VI. (G. S.)

le joug de la Russie représentée par le despote Capodistrias dont nous aurons à parler.

La ville de Tripolitza renfermait alors environ quarante mille habitants juifs et grecs. Toutes les familles turques des environs de cette ville, de huit à dix lieues à la ronde, s'y étaient aussi réfugiées aux premiers cris de liberté poussés par les Grecs. Il en fut généralement de même à Corinthe, à Nauplie, à Patras, à Modon, à Coron, à Navarin, etc. Ce fut un grand malheur (1) pour la population turque et même pour les Grecs, car si les Turcs, au lieu de se retirer si précipitamment dans les places fortes, eussent au contraire fait bonne contenance dans les villes et villages qu'ils habitaient, il est certain que l'insurrection serait tombée d'elle-même à cause de la destruction du corps d'armée du prince Alexandre Ypsilanti (2), en Moldavie, destruction qui avait jeté la terreur dans les populations du Péloponèse (3).

Tripolitza était entourée d'une mauvaise muraille de douze à quinze pieds de hauteur sur trois d'épaisseur, en partie en ruines et sans fossés. Quelques tourelles étaient armées de canons sur de mauvais affûts à la turque et c'est avec de si pitoyables moyens de défense que cette malheureuse population turque s'est défendue pendant sept mois contre les efforts de vingt mille Grecs! Que l'homme raisonnable et consciencieux me dise maintenant de quel côté était la valeur; et il en a été de même pour les autres places qui ne se sont rendues, toutes sans exception, qu'après avoir supporté les plus cruelles privations, tandis que les bandes grecques regorgeaient de tout.

Parmi les chefs grecs, je citerai le féroce Colocotronis père (4), qui, de son côté, n'avait des anciens Grecs que

(1) Oui, un grand malheur, car cette insurrection se serait terminée par un sage accommodement. Cent mille individus de tous sexes et âges n'auraient pas été lâchement égorgés et les Grecs aujourd'hui n'en seraient pas réduits à regretter le gouvernement des Turcs, ainsi que je le dirai plus tard.
(2) Frère aîné du prince Démétrius.
(3) Désastre de Dragatschan, le 19 juillet 1821.
(4) Je n'ai pas besoin de dire que le jugement de Maurice Persat sur ce

la taille et le physique, mais pas une seule de leurs vertus; aussi, combien de fois ai-je entendu dire par les pallikares grecs qu'il était malheureux pour la Grèce que le prince Ypsilanti n'eût pas l'extérieur de Colocotronis ou ce dernier les belles qualités du prince. Colocotronis était fils et petit-fils d'anciens chefs de klephtes (1) et il s'en vantait; sa bande comptait à peu près quatre mille hommes armés de fusils sans baïonnette, et quelques-uns avaient des yatagans et des pistolets, armement tout à fait à l'arabe. Colocotronis était chef suprême de sa bande et y exerçait le droit de vie et de mort. Il avait avec lui quelques lieutenants, hommes zélés et dévoués à ce chef; toute la bande n'avait aucune organisation, et, lorsqu'elle prenait les armes, chaque pallikare (soldat irrégulier) prenait la place qui lui convenait et la bande marchait en masse ou en colonne, suivant le terrain qu'elle parcourait. Il en était de même de toutes les autres.

Pétros Mavromichalis, chef ou bey des Maïnotes, avait aussi près de quatre mille de ces intrépides et féroces montagnards. Son frère, le brave Kiriokouli (2), commandait cette bande toute composée de Maïnotes. Ces montagnards, fiers de leurs ancêtres, les Spartiates, sont généralement plus braves que les autres Grecs, mais tout aussi cruels et pillards; les Turcs n'ont jamais pu les soumettre, et les Bavarois se garderont bien de retourner dans le Magne. Je ferai connaître en temps et lieu les résultats de leur première expédition dans ce pays-là.

Après les bandes de Colocotronis et de Pétros Mavromichalis, venait celle de Yatraco (médecin grec), forte de douze cents à quinze cents hommes, de la même organisa-

grand héros des premières luttes de l'indépendance manque tout à fait d'impartialité. Peu de guerriers des temps héroïques de la guerre de la liberté contre les Turcs sont demeurés plus populaires en Grèce. (G. S.)

(1) Dans son mauvais roman, M. Voutier prétendait que le titre de « klephte », voleur, deviendrait célèbre. M. Voutier a bien fait de ne pas citer l'époque de cette future célébrité.

(2) Le brave Kiriokouli, ainsi que son digne fils, Elia, ont trouvé tous les deux une mort bien glorieuse dans cette guerre d'extermination.

tion que les précédentes. Il y avait encore une douzaine de bandes qui étaient commandées chacune par un chef qu'elle s'était choisi; mais ces chefs n'étaient qu'en seconde ligne, quoique tout aussi capables que les premiers. Tous les primats (bourgeois de la Grèce) avaient aussi chacun une bande de trente, quarante, et cent pallikares, et ils ne marchaient jamais sans cette escorte, d'abord pour faire respecter leur suprématie, et pour n'être pas pillés ou assassinés par le peuple qui les détestait plus encore que les Turcs. Je citerai cependant un de ces chefs de seconde ligne, Anagnosti Lipéropoulos, du village de Hassan-Bacha, en Messénie. Je parlerai de ce Grec, que j'ai revu en 1831 et 1837, et qui n'était pas très riche, ce qui est en sa faveur dans un pays où les femmes et les filles ne rougissent pas de se parer des bijoux et des dépouilles des femmes turques que leurs pères et frères ont égorgées.

Le prince Ypsilanti avait à son quartier général les princes grecs Cantacuzène, Mavrokordato (1) et Caradja, ainsi qu'un savant grec, M. Vamvas (2), qui était le secrétaire général du prince. Venait ensuite une fourmilière d'individus que nous nommons en France officiers d'état-major, tous aussi intrigants et flatteurs que la plupart des nôtres, mais n'ayant pas leur instruction. Le prince avait besoin d'un chef d'état-major, militaire et honnête homme; il choisit le colonel Gordon. Il me promit un escadron de cavalerie, lorsqu'on aurait des chevaux et des cavaliers, et une compagnie d'artillerie à M. Voutier. Il nous pria de faire partie de son état-major, en attendant l'organisation de la cavalerie et de l'artillerie. M. James Robertson, l'ami du colonel Gordon, fut aussi attaché à l'état-major du prince. Toute la garnison de Tripolitza était composée de deux mille Albanais (3) et à peu près trois mille Turcs

(1) Le prince Alexandre Mavrokordato, ce jeune phanariote, d'un patriotisme exalté, dont l'étoile allait bientôt éclipser celle même de Démétrius Ypsilanti. (G. S.)
(2) Savant prêtre ardemment attaché à Ypsilanti. (G. S.)
(3) Ce sont les Suisses de la Turquie, moins leur fidélité et leur noble dévouement au pays qu'ils servent.

irréguliers; ces derniers étaient des habitants qui s'étaient faits soldats pour défendre leurs vies, leurs familles et leurs fortunes.

Nous étions au camp grec depuis un mois sans qu'il se fût passé rien de remarquable, lorsque le brave Baleste (1) y arriva avec son petit bataillon régulier, fort de trois cents hommes. Baleste venait de Kalamata, où il s'était signalé en repoussant les Turcs et en faisant d'inutiles et généreux efforts pour sauver la population turque de cette ville, car, tandis que notre valeureux compatriote se battait, les Grecs égorgeaient les femmes et les enfants qui s'étaient placés sous leur sauvegarde, depuis le commencement de l'insurrection. Une très petite partie de cette population fut sauvée, grâce aux menaces du brave Baleste (2), qui intimidèrent les Grecs au point qu'ils n'osèrent pas consommer leur acte de férocité.

Le bataillon de Baleste avait été organisé à Trieste, sous la direction de ce brave officier et avec le patrimoine du prince Démétrius Ypsilanti, ainsi qu'avec la dot de sa digne sœur Marie. Avant notre arrivée devant Tripolitza, les Grecs n'avaient rien fait pour prendre cette ville. Ils s'étaient contentés d'échanger des milliers de coups de fusil, mais à une si grande distance que je n'ai pas vu un seul blessé dans les différentes batailles (3) qui se sont livrées autour de la ville, depuis notre arrivée jusqu'à notre départ pour Patras. Ils espéraient prendre la ville par la famine, et c'est ce qui arriva peu de temps après.

(1) M. A. Debidour, dans son livre sur le général Fabvier, le nomme « Palestra ». D'autres le monument « Balesto ». (G. S.)

(2) Baleste était de Marseille et avait été lieutenant dans un régiment d'infanterie. Il a été, sans contredit, le plus brave de tous les philhellènes et un des plus généreux. Il avait de belles qualités; il méprisait souverainement les flatteurs, et n'était pas ami de ces coureurs d'état-major, qu'il appelait les sangsues de l'armée. Baleste était d'une modestie dont le souvenir devrait encore faire rougir de honte ces philhellènes qui se sont fait une renommée dont on connaît la juste valeur aujourd'hui. Les malheureux, ils n'avaient aucune des vertus de Baleste, pas même son courage!

(3) Je fus le seul des philhellènes déjà arrivés en Grèce qui ne fût pas surpris de ces batailles pour rire. J'avais acquis de l'expérience pendant mon séjour en Amérique.

Les canons que le colonel Gordon avait apportés arrivèrent et c'est alors qu'on éleva une petite redoute. Les Grecs s'étaient aussi procuré deux mauvais mortiers et des bombes; mais ils n'avaient personne pour les charger et les lancer. M. Voutier, qui s'était donné pour un capitaine d'artillerie, n'en était pas plus capable que les Grecs; mais M. James Robertson avait apporté d'Angleterre quelques ouvrages et instruments d'artillerie, et il fut enfin possible de lancer quelques bombes dans cette malheureuse ville. Toutefois, elles n'y produisirent que peu d'effet, car les maisons de Tripolitza étaient généralement disséminées.

Le gouverneur de Tripolitza, Kiamil-Bey, n'espérant plus de secours de Constantinople, et craignant une révolte de la part des Albanais, dont la solde était arriérée, demanda à capituler, et pour cela, il s'adressa directement au prince Ypsilanti, dont il connaissait le noble caractère. Les chefs grecs, voyant les trésors de Tripolitza leur échapper et redoutant le bataillon de Baleste qui s'était fortifié par l'arrivée d'une trentaine de philhellènes, se concertèrent afin de trouver le moyen de se débarrasser du prince et du bataillon de Baleste, et ils y parvinrent. La flotte turque (1) venait de s'emparer de la petite ville de Galaxidi (2), ainsi que d'une trentaine de bâtiments grecs. Le tout avait été brûlé en représailles et Patras était menacée du même sort. C'est alors que les chefs grecs proposèrent au prince d'aller au secours de cette dernière place; mais comme le prince voulait attendre la capitulation de Tripolitza, ces astucieux lui firent entendre que le gouverneur turc avait déjà demandé à capituler plus d'une fois; ils lui assurèrent que ce n'était que dans l'intention de gagner du temps, et qu'il fallait se méfier de ses propositions. « D'ailleurs, lui dirent-ils, vous aurez le temps de secourir Patras et de revenir ici pour signer la capitulation. » Le colonel Gordon avait pénétré la perfidie des chefs grecs, mais, malgré ses

(1) Commandée par Kara-Ali. (G. S.)
(2) Sur la rive septentrionale du golfe de Corinthe. (G. S.)

sages conseils, le prince se décida à aller à Patras. Ce fut un grand malheur pour les habitants de Tripolitza, et même pour la Grèce; car si le prince fût resté devant cette ville, la population aurait été respectée, les trésors immenses qu'elle renfermait auraient suffi à organiser des troupes régulières et la Grèce serait sortie sans souillure de l'esclavage turc en peu de temps et sans le secours de la France. Le départ du prince a amené tout le contraire : quarante mille personnes, Turcs, Juifs et Grecs (1), ont été lâchement égorgées; les trésors sont passés dans les mains des Colocotronis, des Yatraco, de la Bouboulina, etc., et la Grèce est aujourd'hui la proie des Bavarois, des Russes et des Autrichiens.

Le prince Cantacuzène, peu satisfait de l'accueil des chefs grecs, était parti pour les îles. Mavrokordato et Caradja restèrent, je crois, devant Tripolitza et avec eux les Français Lavillasse, Blondel et Raybaud, le même qui a aussi publié un roman en deux volumes sur la Grèce (2), dans lequel, néanmoins, il a été souvent vrai et plus modeste que son orgueilleux antagoniste Voutier.

Le prince Ypsilanti partit du camp le 25 septembre, accompagné du colonel Gordon, de MM. Robertson, Voutier (3) et de moi, ainsi que de Baleste avec une partie de son bataillon, car les autres, aussi avides de sang et d'or que les pallikares de Colocotronis et consorts, restèrent avec eux devant Tripolitza. Quoique déjà sur la fin de septembre, nous éprouvâmes des chaleurs excessives, et ce ne fut pas sans peine que nous pûmes aller coucher à Vitina où nous fûmes bien accueillis par les habitants. D'ailleurs, le prince était reçu par de vives acclamations populaires, dans tous

(1) Ces derniers avaient peint de grandes croix à leurs portes; mais ils furent pillés et en partie égorgés comme les Turcs et les Juifs.

(2) Raybaud, *Mémoires sur la Grèce pour servir à l'histoire de la guerre de l'indépendance*, 1825, 2 vol. — Voyez p. *f*. de la Préface.

(3) Dans son roman, M. Voutier ose avancer qu'il s'est trouvé au sac de Tripolitza. C'est faux, car il suivit le prince avec nous. Il ne dit encore pas la vérité lorsqu'il nous parle de son Emma. Il a eu, il est vrai, une femme turque, ainsi que plusieurs philhellènes et je crois qu'il ne l'a pas vendue comme le firent les autres.

les pays qu'il parcourait. Le peuple voyait en lui le sauveur de la patrie.

Notre seconde journée fut tout aussi fatigante que la première et le lendemain nous arrivâmes à Kalavryta. Nous avions traversé une vallée couverte de vignes et serpentée par un ruisseau d'une eau limpide. Je laisse à penser si nous avions fait vendange avec les trente degrés de chaleur qui nous grillaient; et malheureusement pour moi, j'avais eu l'imprudence de me désaltérer chaque fois que nous passions le ruisseau, aussi fus-je atteint d'une dysenterie des plus compliquées, au point qu'il me fut impossible d'aller plus avant. Le prince eut la bonté de me recommander vivement aux primats de Kalavryta, ainsi que le généreux colonel Gordon, et ils continuèrent leur route sur Patras.

A cette époque le plus habile médecin grec n'avait fait aucune étude, aussi fallait-il une constitution aussi robuste que la mienne pour résister aux doses réitérées d'opium que me fit prendre le moderne Hippocrate de Kalavryta. Enfin, après huit jours de crise, je me sentis capable de monter à cheval et je me disposais à rejoindre le prince Ypsilanti lorsque nous apprîmes la catastrophe de Tripolitza. La majeure partie de la population turque de Kalavryta, à l'instar de celles de Kalamata, de Nauplie, de Malvoisie (1), de Navarin, etc., n'avait pas voulu quitter ses dieux pénates. D'ailleurs, ces malheureuses familles avaient toujours vécu en bonne intelligence avec les familles grecques avec lesquelles elles avaient même contracté des alliances, aussi se croyaient-elles en sûreté à Kalavryta. Hélas, quelle sécurité! Tout fut égorgé, dès que les premiers bourreaux de Tripolitza furent arrivés à Kalavryta, chargés des dépouilles ensanglantées de leurs victimes. Moi-même, j'aurais été massacré par ces forcenés en voulant leur arracher quelques enfants, si mon médecin

(1) L'actuelle Monembasie. (G. S.)

grec ainsi que l'un des chefs grecs ne fussent accourus à mon secours. Ce chef grec se nommait Zaïmi, à ce que je crois; quant au nom du médecin, j'ai le regret de l'avoir oublié, car je n'écris que de mémoire, ayant perdu une grande partie de mes notes.

J'avais appris que le prince Ypsilanti était parti de Patras pour aller à Corinthe. Ne voulant pas me hasarder à traverser seul le pays, dans la crainte d'être considéré comme un Turc par messieurs les gens de Colocotronis et C[ie], je retournai à Tripolitza avec une escorte de Grecs que je payai fort cher, mais qui me fut très nécessaire dans mon voyage. Il y avait huit jours que Tripolitza s'était rendue (1) lorsque j'y arrivai. Toutes les rues de cette ville, déjà en partie démolie par les Grecs (2), étaient jonchées de cadavres mutilés de tous âges et de tous sexes. Ne pouvant pas rester au milieu de tant d'horreurs, j'allai me camper sous une tente que le prince avait donnée au colonel Gordon. J'eus le plaisir d'y trouver John, le fidèle Arménien du colonel, qui me raconta tout ce qui s'était passé depuis notre départ.

On sait que nous avions laissé la population de Tripolitza dans la plus grande détresse. Les Albanais, gagnés par les promesses des chefs grecs qui leur avaient promis leur part du butin, avaient abandonné les Turcs et étaient sortis de la ville avec armes et bagages. Le gouvernement turc, n'ayant plus d'espoir d'être secouru, et ne voyant plus revenir le prince Ypsilanti, se décida à accepter la capitulation que tous les chefs grecs avaient jurée sur les Saints Evangiles. Cette capitulation portait que tous les habitants seraient respectés et envoyés en Turquie, etc.; et, pour mieux tromper les Turcs, les chefs grecs avaient très bien accueilli quelques milliers de femmes et d'enfants

(1) Le 5 octobre 1821. (G. S.).
(2) Sur toute ma route, je rencontrai des milliers de Grecs qui s'en retournaient dans leurs villages ayant leurs chevaux, mulets et ânes chargés d'effets, meubles, portes, croisées, planches, etc.

qui étaient sortis de la ville, préférant se livrer aux Grecs que de mourir de faim. C'est cette hypocrite générosité des Grecs envers ces femmes et ces enfants qui décida la population turque à leur ouvrir ses portes. Les malheureux! ils ont payé cher cette trop grande confiance en leurs ennemis! Tous les chefs grecs étaient restés à Tripolitza, ainsi que cette féroce Bouboulina, qui eut sa bonne part (1) du butin et qui surpassa en cruauté Colocotronis et consorts. Tous ces chefs s'étaient emparés, bien entendu, des plus belles maisons turques. Bouboulina ne s'était pas oubliée et j'ai vu, moi, dans la cour de la maison occupée par cette tigresse, deux à trois cents têtes de Turcs de tous sexes. C'était en partie l'ouvrage de cette héroïne.

Près de la tente sous laquelle j'habitais, étaient campés les débris d'une riche famille turque. Ces malheureux avaient été dépouillés de tous leurs vêtements et il ne leur restait sur le corps que des guenilles tout ensanglantées. Touché jusqu'aux larmes de leur malheur, je leur offris un peu de pain et des raisins; c'était tout ce que j'avais pu me procurer avec peine, car les denrées étaient rares et très chères dans ce moment-là. Cette famille turque était de la petite ville de Léondari, d'Arcadie. Le chef en était un homme généreux et ami des Grecs. C'est pour cette raison qu'il fut épargné, ainsi que la plupart des siens. Son nom était Hassan-Alili, dit Giliatopoulo (2). Il était spahi du gouvernement turc, c'est-à-dire receveur des dîmes. Il y avait plusieurs jours que je partageais mes provisions avec cette malheureuse famille et elle me regardait déjà

(1) Cette créature était entrée dans Tripolitza quelques jours avant la reddition de la ville. Elle alla dans toutes les familles turques les plus riches leur offrir sa protection. Elle en reçut les bijoux et tout l'or qu'elles possédaient. Que ne ferait-on pas pour sauver sa vie dans de pareils dangers? Les chefs grecs en firent autant; de sorte que les bandes grecques n'eurent en partage que les vêtements, meubles, etc.

(2) « Fils de coupe-têtes », surnom peu sonnant sans doute, mais qui avait été donné au grand-père de cette famille dans la guerre civile de la Grèce, suscitée par la fameuse impératrice Catherine. Dans cette guerre, Hassan-Alili commandait un corps de cavalerie qui fut aussi redoutable pour les Russes que pour ces malheureux Grecs, lâchement abandonnés par les Russes.

comme son libérateur. Lorsque les Grecs de Léondari, ayant terminé leur partage du butin (1), se disposèrent à retourner dans leurs villages, tous leurs chevaux, leurs mulets, etc., et eux-mêmes étaient chargés de dépouilles de toute espèce, et toute cette famille turque était incapable de faire une seule lieue à pied, tant elle était épuisée par la famine qu'elle avait éprouvée pendant le blocus, aussi les Grecs avaient-ils déjà levé les yatagans sur les têtes de ces malheureux, mais j'étais dans la tente, et, aux premiers cris de ces infortunés, je sortis, le sabre d'une main et le pistolet de l'autre. Je me précipitai sur ces assassins qui prirent d'abord la fuite, mais, excités par un papas (prêtre grec), ils vinrent à leur tour à la charge et je ne sais pas trop comment l'affaire se serait terminée si le brave Arménien du colonel Gordon, ainsi que plusieurs jeunes Grecs venant de la France et de l'Italie ne fussent venus à mon aide. Ces jeunes Grecs qui connaissaient le caractère des Moréotes m'engagèrent à leur offrir quelques pièces d'argent et m'assurèrent que c'était là le seul moyen de sauver la vie à mes protégés, et peut-être la mienne, car les pallikares étaient au nombre d'une trentaine. Nous entrâmes en pourparlers avec ces misérables qui consentirent à me laisser les plus impotents de cette famille, moyennant vingt piastres fortes, environ cent francs. Il me fut impossible de les décider à m'abandonner les autres, qu'ils entraînèrent avec eux. Il me resta donc un vieillard, une vieille femme, trois petits enfants et une jeune fille de treize ans, qui paraissait en avoir trente, tant elle était décharnée et souffrante.

Malgré le service que venaient de me rendre ces jeunes Grecs, je ne pus m'empêcher de m'exprimer en des termes très durs sur la barbarie de leurs compatriotes, mais ils

(1) Chaque bande de Grecs avait fait un amas considérable de butin de tout genre, et lorsqu'elles eurent tout enlevé de ce qui était portable, elles se partagèrent le tout, mais pas à l'amiable, car je les voyais souvent se battre pour un chiffon.

me répondirent par les souvenirs de 93, souvenirs sans doute bien tristes pour tout homme généreux et de cœur; aussi nos braves combattants de juillet 1830 se sont-ils abstenus de renouveler ces scènes affligeantes pour l'humanité et honteuses pour un grand peuple. Il a fallu des hommes monarchiques tels que les Aymard (1), les Fleury, les Canuel, les Rumigny, les Rulhière, pour que les Français de 1830 puissent se convaincre qu'il existait encore en France quelques hommes plus cruels et plus criminels que Robespierre et consorts. Misérables! et vous osez vous dire les soutiens du trône, dit des admirables journées de Juillet!

Dès l'instant que je fus maître de ces six infortunés, je m'occupai à chercher des médicaments afin de les délivrer de la dysenterie qui pouvait devenir mortelle pour eux, mais j'eus la douleur de voir mourir le vieillard et la femme qui, avant de fermer les paupières, me remercièrent vivement des soins que j'avais eus pour eux et me recommandèrent de même la jeune fille. Le vieillard était son grand-père et la femme sa mère. Les trois enfants furent massacrés par les Grecs pendant que j'étais à Tripolitza pour me procurer des vivres. Le prince Ypsilanti avait appris à Corinthe la catastrophe de Tripolitza. Il se hâta d'y revenir (2), mais trop tard. Toutefois son retour sauva la vie à un assez grand nombre de Turcs riches (3), que les chefs grecs n'avaient fait épargner que dans l'espoir d'en retirer de fortes rançons.

La mauvaise foi des Grecs et leur conduite atroce envers la population turque de Tripolitza ne devaient plus faire espérer au prince Ypsilanti et aux Grecs aucun accommodement avec le gouvernement turc. L'un des deux peuples devait périr en Grèce. Les Grecs ne s'étaient pas bornés à égorger les Turcs pour en avoir les dépouilles; ils pous-

(1) Général Aymard; comprima l'insurrection lyonnaise d'avril 1834. (G. S.)
(2) Le 14 octobre (G. S.).
(3) Parmi lesquels je citerai Kurchid-pacha, Kiamil-bey, gouverneur de la province de Corinthe, Kiaia-bey, gouverneur de la province de Tripolitza, etc.

sèrent la cupidité jusqu'à profaner les tombeaux, car on sait que chez les Orientaux l'usage est de laisser aux morts les bijoux qu'ils ont sur eux en mourant. Il en résulta une épidémie qui fit un grand nombre de victimes parmi les Grecs, ce qui détermina le prince Ypsilanti à se rendre à Argos.

Nous partîmes de Tripolitza le 10 novembre. J'accompagnai le prince, ainsi que M. Voutier et beaucoup d'autres philhellènes, parmi lesquels je citerai Margeski, mon brave camarade de la Colombie et de Naples. Le colonel Gordon, indigné de la conduite des Grecs à Tripolitza, prit congé du prince, ainsi que son ami Robertson : ils s'en retournèrent en Angleterre. Le départ de ce loyal colonel affligea beaucoup le prince, ainsi que tous les philhellènes de toutes les nations, car il était d'une extrême générosité envers tous les philhellènes malheureux, et parmi eux il y en avait beaucoup de nécessiteux (1). Maxime Raybaud, qui s'était trouvé aussi au sac de Tripolitza, suivit de même le prince, ainsi que plusieurs autres philhellènes. Toute la population grecque d'Argos vint au-devant du prince, et de toutes parts on entendait les cris répétés de : Vive Ypsilanti! Les noms de Colocotronis (2), Yatraco, Petros Mavromichalis, Bouboulina, etc., ne furent pas prononcés une seule fois. C'est une justice que je rends au peuple grec, car il savait encore distinguer les vertus du prince des crimes et des bassesses de ces chefs de bandes, et cela n'était pas difficile. Il est bon de dire en passant que la bande de Colocotronis était réduite à deux ou trois cents hommes, de quatre mille; il en était ainsi de toutes les autres, mais elles s'augmentèrent promptement lorsque le bruit courut que la ville de Napoli de

(1) La plupart des philhellènes étaient venus en Grèce presque sans le sol et sans armes, et dans ces temps-là il n'y avait ni caisses, ni magasins; aussi voyait-on dans les bazars des Grecs vendre les habits et les chemises de ceux qui n'avaient rien, et ceux qui avaient apporté des armes les vendaient de même pour avoir du pain.

(2) Cet homme était rouge de colère de voir le prince si bien accueilli par le peuple, tandis qu'il n'en était, lui, que craint et méprisé.

Romanie (1) parlait de se rendre aux Grecs. Il y avait là encore du butin à prendre. A notre arrivée à Argos, nous y trouvâmes beaucoup de nouveaux philhellènes, parmi lesquels je citerai MM. Justin (2), Guilbert, Delaurey, Eustache Micolon, Monier, Volguemont, Chauvassagne, Français; Tarella (3), Dania, Gubernatis (4), Cremonini, Staraba, Permejani, Italiens; Liesching, le baron Lagrange, le comte Wintzingerode, Allemands, et beaucoup d'autres dont je ne me rappelle pas les noms.

Le bataillon de Baleste s'était accru, malgré la désertion de ceux de ses hommes qui n'étaient venus en Grèce que pour y piller. M. Voutier fut chargé par le prince de commencer l'organisation de sa compagnie d'artillerie. Quant à mon escadron de cavalerie, il fut remis jusqu'après la prise de Napoli. On avait cependant trouvé de beaux chevaux à Tripolitza, mais ils étaient passés entre les mains de Colocotronis et consorts, et ceux-ci n'étaient pas hommes à les offrir pour le service de leur patrie.

Le prince avait chargé le brave commandant Dania (5) des préparatifs pour donner l'assaut à la ville de Napoli, car celle-ci ne voulait plus capituler après la conduite des Grecs à Tripolitza, et certes, la population de cette ville avait bien raison de ne plus croire aux serments et à la loyauté de ceux-ci.

Le prince Ypsilanti quitta Argos et alla s'établir avec le quartier général dans un village à une lieue de Napoli de Romanie. Toutes les bandes grecques s'étaient établies aux environs de la place et devaient être réunies de grand matin le 16 décembre, jour fixé pour l'assaut. La bande

(1) L'actuelle Nauplie. (G. S.)
(2) Le commandant Justin cité à la page 378 du livre de M. A. Debidour sur le général Fabvier. (G. S.)
(3) Cité à la page 271 du même livre. (G. S.)
(4) Cité à la page 271 du même livre. Piémontais. (G. S.)
(5) Et non M. Voutier bien qu'il le prétende encore dans son roman. Le commandant Dania était un ancien officier de l'Empire, d'origine génoise. (G. S.)

du chef Nikitas (1) devait suivre le bataillon du brave Baleste, désigné pour l'escalade du côté de la porte de terre, tandis que Colocotronis devait avec sa bande et une compagnie de Baleste escalader en même temps les remparts des forts de Palamède, qui dominent la place de Nauplie et qui sont liés par un long et rapide escalier presque tout taillé dans les rochers. Toute la flotte grecque au nombre d'une centaine de navires marchands, mais tous bien armés, devait faire un simulacre d'attaque, afin de diminuer les forces des Turcs, du côté de la terre. Enfin tous les préparatifs de l'assaut avaient été parfaitement combinés; il ne manquait que les moyens d'exécution, et ils firent défaut, ainsi que je vais l'expliquer. J'avais obtenu du prince l'autorisation de rester près de Baleste, pour l'escalade. Nous quittâmes notre position vers minuit et nous arrivâmes dans le plus grand silence sous les murs de Nauplie à deux heures. Nous avions déjà placé plusieurs de nos échelles, mais elles se trouvèrent beaucoup trop courtes; nous remontâmes le fossé (2) du côté de Palamède; là encore nos échelles se trouvèrent trop courtes. Il ne restait d'autre parti à prendre que d'enfoncer la porte, mais il fallait du canon et nous n'en avions pas. Enfin le brave Baleste eut l'idée de fixer deux échelles ensemble et nous nous préparions à cela, lorsqu'un Grec ivre, de la bande de Nikitas, se mit à vociférer des injures contre les Turcs. Les sentinelles de ces derniers, qui ne s'attendaient pas à une pareille attaque des Grecs, étaient sans doute endormies puisque nous étions venus si près d'elles sans la moindre alerte de leur part, mais aux cris tonnants du Grec de Nikitas elles se mirent sur pied et nous saluèrent par des coups de fusil. L'alarme fut bien vite donnée dans la ville et en peu de temps la garnison fut

(1) Dit « le Turcophage »; je n'ai jamais pu connaître les motifs de cette épithète aussi burlesque que sauvage. Nikitas a été un des meilleurs chefs de la Grèce et un des moins pillards, mais il n'a rien fait de bien remarquable dans cette guerre.
(2) Peu profond et sans eau en tout temps.

sous les armes. De notre côté, le signal fut donné pour l'assaut et c'est alors que commença une fusillade aussi vive que celles de nos grandes batailles, mais très peu meurtrière, car du côté des Turcs il ne dut pas y avoir un seul blessé par la raison que les Grecs étaient tous cachés et couchés dans les trous des rochers, et, dans cette position, ils ne pouvaient pas tirer juste; d'ailleurs, les Turcs étaient couverts par les remparts et ils ne paraissaient que pour lâcher leurs coups de fusil et si précipitamment qu'ils nous firent aussi peu de mal. Du côté des forts de Palamède, les échelles étaient assez longues, mais il aurait fallu des hommes de cœur pour les porter au pied des remparts, et, malheureusement pour les Grecs, heureusement pour les Turcs, c'était Colocotronis (1) qui commandait de ce côté-là, et Nauplie fut sauvée.

Du côté de la mer, la flotte grecque aurait pu agir très efficacement, mais les vents étaient, paraît-il, contraires; et moi, je m'étais assuré qu'ils étaient favorables. Pendant que j'observais les mouvements de cette flotte, je reçus une balle à la jambe droite; j'en aurais reçu bien d'autres, et peut-être la mort, si Nauplie avait eu d'autres tirailleurs sur ses remparts, car pendant les trois heures de fusillade et de canonnade qu'a duré cette affaire, je n'ai pas été un seul instant à couvert du feu; je défie qui que ce soit de dire le contraire. Le prince Démétrius Ypsilanti nous avait déclaré qu'il voulait se mettre à la tête du bataillon de Baleste, mais, sur nos observations réitérées, il se décida à prendre une position de laquelle il pourrait diriger et observer tous les mouvements. S'étant bien convaincu que l'assaut était manqué, il avait envoyé deux de ses aides de camp grecs pour porter l'ordre au brave Baleste de se retirer avec son bataillon, mais, pour arriver jusqu'à

(1) Cet homme portait un bâton de berger, et, la veille, il avait dit à sa bande : « Demain, j'irai jeter mon bâton dans les retranchements des Turcs; vous me suivrez, mes braves camarades? » Il aurait fallu au Condé grec un bras bien nerveux pour jeter son « mangoura » (bâton), sur les remparts des Turcs. Il se tint toujours à deux portées de canon de Palamède.

nous, il fallait essuyer le feu des batteries de la porte de terre qui balayaient toute l'avenue, et puis encore la fusillade croisée qui arrivait des murs et retranchements de Palamède et de Nauplie. Enfin le prince, voyant que ses ordres n'étaient pas exécutés, envoya un troisième officier qui vint nous porter cet ordre, car c'était un Italien, nommé Crémonini. Baleste était furieux; il m'entraîna quoique déjà blessé jusqu'à la porte de terre, et là, il défia les Turcs de sortir de la ville, et avec son sabre, il frappa à coups redoublés ces portes que vingt coups de canon auraient à peine suffi à mettre bas; je finis cependant par le déterminer à battre en retraite. Le porte-drapeau du régiment de Baleste venait d'être blessé mortellement; Baleste saisit son drapeau et nous nous retirâmes lentement du champ de bataille, salués par les boulets, la mitraille et la fusillade des Turcs qui firent retentir l'air de cris de joie et d'injures contre les Grecs. C'est alors que ces derniers sortirent de toutes les cavités des rochers dans lesquelles ils s'étaient prudemment tenus, et prirent la fuite à toutes jambes. Je suis fâché de déclarer ici qu'il se trouva un Français clapi avec les Grecs, et ce Français était M. Voutier.

Mon enthousiasme pour les Grecs s'était considérablement refroidi depuis le sac horrible de Tripolitza et leur conduite devant Nauplie acheva de me les rendre odieux, aussi je me réjouissais intérieurement de leur dépit d'avoir échoué dans leurs espérances en la prise de Nauplie, où ils comptaient trouver encore d'immenses richesses et renouveler leurs cruelles vengeances en égorgeant la population. Je ne crois pas mentir en disant qu'il y avait au moins quarante mille Grecs des deux sexes réunis dans la belle plaine de Nauplie; aucun de ceux-ci n'avait oublié les chevaux, mulets, ânes, etc., pour emporter le butin de Nauplie, mais, ô cruelle fortune! il fallut s'en retourner comme on était venu. Malgré la douleur que j'éprouvai de ma blessure, je ne crois pas avoir jamais ri d'aussi bon

cœur qu'au moment où les Turcs firent leur sortie, aussitôt après notre mouvement rétrograde. On vit alors cette masse d'hommes, de femmes et d'enfants tirer leurs bêtes de somme et se sauver au plus vite du côté d'Argos et sur les montagnes. Socrate, Solon, Thémistocle et Aristide eux-mêmes en eussent fait des gorges chaudes malgré leur gravité.

Nos pertes ne furent pas aussi considérables qu'elles auraient dû l'être; nous n'eûmes qu'une trentaine d'hommes tués ou blessés, et presque tous du bataillon du brave Baleste. Parmi les blessés je citerai le capitaine wurtembergeois Charles de Liesching, qui eut un genou coupé par un éclat tranchant de pierre. Il mourut quelques jours après, n'ayant pu être amputé. Le capitaine piémontais Gubernatis du bataillon de Baleste reçut une balle dans la cuisse. Ce brave et loyal officier avait été capitaine dans la garde de notre illustre Eugène Beauharnais; il est maintenant au service d'Ibrahim-Pacha, en Egypte. M. Eustache Micolon de Saint-Etienne, jeune philhellène d'un beau dévouement à la liberté, fut aussi blessé au pied. Le porte-drapeau de Baleste mourut de sa blessure; c'était un brave Grec des îles Ioniennes. Après avoir reçu ma part (1) des compliments flatteurs que le prince adressa à Baleste, à ses officiers et soldats, je montai à cheval et me rendis immédiatement à Argos, car je craignais que les Grecs ne missent cette ville au pillage pour se dédommager de leur désappointement de Nauplie, mais ce que je redoutais le plus de la part des fuyards grecs, c'était l'égorgement des prisonniers turcs qui étaient encore à Argos et j'y avais laissé Adélé, la jeune orpheline de Tripolitza. Je l'avais confiée à une famille italienne établie dans cette ville et je tremblais pour ses jours, comme elle pour les miens, aussi combien de caresses me fit-elle lorsqu'elle me

(1) Le prince eut la bonté de me nommer chef d'escadrons et son premier aide de camp. Il nomma aussi MM. Chauvassagne, Eustache Micolon et Delaurey ses officiers d'ordonnance.

vit descendre de cheval : la pauvre enfant, on lui avait dit que j'étais tué!

Le prince Ypsilanti revint à Argos avec le bataillon de Baleste, ainsi que tout le quartier général, excepté Colocotronis, Yatraco, Nikitas et autres chefs, qui se tinrent à l'écart pendant quelques jours pour cacher surtout leur dépit.

Un brick marchand anglais avait ravitaillé la place de Nauplie, malgré la flotte de la Bouboulina qui croisait dans le golfe, aussi les Grecs avaient-ils perdu l'espoir de prendre cette ville, l'une des plus fortes places de la Grèce. La garnison de Corinthe mourait de faim; les Grecs se hâtèrent d'y courir. Mais avant de nous rendre à Corinthe, parlons un peu du brick anglais; c'est un épisode assez curieux pour que je le fasse figurer ici.

On a vu que la Bouboulina avait laissé entrer le brick anglais, et on peut croire de cette femme qu'elle l'avait fait rançonner (1) pour cela, mais il n'en fut pas de même pour sa sortie, car il avait reçu le prix de ses denrées qui lui avaient été payées bien généreusement comme on peut le croire; aussi fut-il pris, malgré son pavillon neutre, ce fier pavillon anglais. Le brick fut pillé du pont à la cale et le capitaine, ainsi que son équipage, traînés et maltraités jusqu'à Argos où ils faillirent être égorgés. Heureusement pour eux, un Anglais se rendit à l'île de Cérigo et donna avis au gouverneur anglais de ce qui se passait à Argos. Celui-ci expédia une belle et bonne frégate anglaise dont le commandant n'était pas diplomate, à ce qu'il paraît. Il força tous les capitaines de la flotte grecque à se rendre à son bord, et après les avoir rudement traités, il les força tous à baiser le pavillon anglais à genoux. Après cette

(1) Ce qui m'a confirmé dans cette opinion, c'est que M. Voutier avait eu le projet d'aller enlever ce brick au mouillage; le prince lui avait fait donner des chaloupes armées à cet effet, mais au moment où on fut sur le point d'aborder le brick anglais sans aucun danger, les capitaines grecs forcèrent M. Voutier et les siens à virer de bord. M. Voutier, dans cette circonstance, se comporta bien.

satisfaction, il envoya un officier à Argos pour réclamer le capitaine anglais, son équipage, le brick, et tout ce qui avait été pris à bord. Il déclarait en même temps que si les Grecs hésitaient vingt-quatre heures à faire droit à sa réclamation, il ferait pendre tous les capitaines grecs qu'il avait eu la prudence de garder à son bord, et qu'il mettrait en pièces leur flotte, etc. Tout fut rendu. Un capitaine de frégate de notre gouvernement actuel n'oserait certainement pas agir ainsi, dans la crainte d'être destitué. On se rappelle la disgrâce (1) du brave colonel Combes pour n'avoir pas été assez poli avec les soldats du pape dans le guet-apens doctrinaire d'Ancône (2).

La plupart des philhellènes étaient déjà dégoûtés du service grec, que la division entre les chefs rendait encore plus pénible, car on ne savait à quel saint se vouer. L'intrigant Mavrokordato était de retour de Patras qu'il avait abandonné à l'approche des Turcs auxquels il avait laissé tous ses bagages, en fuyant à toutes jambes. Cet homme, mi-Turc, mi-Grec, s'était rallié au parti hydriote, ennemi et jaloux du prince Ypsilanti. Colocotronis, le plus puissant des chefs grecs, n'aimait pas le prince Ypsilanti, parce que celui-ci était entouré et aimé de tous les philhellènes animés de bons sentiments. Il était en outre jaloux des vertus et de la popularité de ce prince. D'un autre côté, il méprisait Mavrokordato et se méfiait de ce Phanariote (Grec de Constantinople). Il voulait, en définitive, être chef suprême de la Grèce, et c'est à quoi il est parvenu plus tard pour le malheur des Grecs. A cette époque, il n'y avait réellement pas de gouvernement en Grèce, aussi une grande partie des philhellènes prit-elle congé de l'armée, et plus spécialement ceux qui avaient du pain à manger dans leur patrie. Presque tous les Allemands s'en allèrent. Le brave Baleste lui-même, dégoûté de tant d'intrigues, se disposa

(1) Disgrâce qui lui a fait trouver la mort à Constantine, mort honorable sans doute, mais qui a privé la France d'un brave officier.
(2) Occupation française d'Ancône de 1832 à 1838. (G. S.)

à passer dans l'île de Candie, afin de se mettre à la tête des insurgés candiotes.

Quant à moi, je laissai de côté les intrigants grecs et étrangers et je suivis le prince Ypsilanti, qui se rendit à Corinthe (1). M. Voutier suivit également la bannière du prince, la seule vraiment honorable dans toute la Grèce à cette époque.

Balcste étant parti, le prince donna le commandement de son bataillon au lieutenant-colonel Tarella, brave officier piémontais qui fut tué au malheureux combat de Peta (2) où périt également la plus grande partie des philhellènes, entre autres mon brave ami Magerski (3). Dans cette triste affaire, le bataillon régulier fut sacrifié et abandonné par les Grecs commandés par Mavrokordato, le Bolivar des Grecs.

La ville de Corinthe n'était, comme toutes les autres villes de la Grèce, qu'un amas de ruines et de décombres, car les Turcs brûlaient les maisons des Grecs et ceux-ci en faisaient autant de celles des Turcs. Les Grecs se sont repentis plus tard d'avoir détruit les propriétés turques, car, ainsi que je le leur disais souvent : « Ne brûlez ni ne détruisez rien, tout cela vous restera si vous avez assez de courage pour chasser les Turcs »; mais ils n'avaient pas assez de confiance en leur valeur. La citadelle de Corinthe n'est forte que par sa position qui est très élevée et difficile à gravir; elle n'était entourée que d'une mauvaise muraille, mais c'en était assez pour contenir une armée de cent mille Grecs, et il n'y avait pas plus de cinq cents combattants pour la défendre, encore n'étaient-ils commandés que par la femme de Kiamil-Bey, fait prisonnier à Tripolitza. Ce dernier avait été conduit à Corinthe par Colocotronis, qui se trouvait partout où il y avait du butin à faire. Il paraît

(1) Je laissai ma jeune Turque à Argos, sous la protection du brave capitaine Gubernatis, resté en arrière à cause de sa blessure.
(2) 16 juillet 1822. (G. S.)
(3) Et aussi le brave commandant Dania. (G. S.)

que Kiamil-Bey avait fait dire à sa femme de n'écouter aucune proposition de la part des Grecs et de ne pas s'intimider de leurs menaces, car cette héroïque femme avait déjà reçu les têtes de ses deux enfants que Colocotronis lui avait envoyées, et, malgré la menace que cet homme lui fit de lui envoyer celle de son mari, elle ne livrait pas la citadelle. Elle lui répondit qu'elle retrouverait son mari dans un autre monde où lui, Colocotronis, ne serait pas admis, et qu'elle était résignée à mourir les armes à la main, ainsi que sa garnison. Colocotronis, furieux, allait mettre à exécution sa cruelle menace. Heureusement que le prince en fut prévenu à temps. Par son attitude ferme et résolue, il arracha le malheureux Kiamil Bey des mains de son ennemi.

Pendant que ces scènes dignes de ce moderne Attila se passaient à Corinthe, Nikitas, qui n'était pas encore « turcophage », se laissait surprendre et mettre en déroute complète aux environs de Nauplie par une partie de la garnison qui, après avoir enlevé des troupeaux et des grains en grande quantité, rentra paisiblement dans la place. Cette sortie avait jeté l'épouvante dans Argos et aux environs, aussi vîmes-nous arriver des fuyards en grand nombre qui nous apportèrent ces nouvelles. Effrayé moi-même des rapports des fugitifs d'Argos, non de ce qui pourrait arriver aux Grecs, mais bien dans la crainte d'un malheur qui m'aurait autrement affligé, je tremblais pour les jours de mon Adélé. Je demandai une permission au prince, qui me l'accorda, et je sautai à cheval. Il y a huit lieues de Corinthe à Argos, et malgré la distance et un temps horrible, je ne restai pas trois heures pour faire ce trajet. Je n'étais plus qu'à une demi-lieue d'Argos, lorsque j'aperçus un peloton d'hommes armés de fusils à baïonnette qui en sortaient et qui se dirigeaient de mon côté : « Ce sont des Turcs, me dis-je, Adélé n'est plus! » Livré tout entier à la douleur, je me laissai approcher par ce peloton sans penser au danger que je pouvais courir si c'eût été des

Turcs; cependant, je me redressai sur mon cheval et mon premier mouvement fut de mettre le sabre à la main, mais mon guide me dit : « Kyrié (Monsieur), ce sont des Français. » Il disait à peu près vrai, car c'étaient mon bon ami Gubernatis et une douzaine d'Italiens qui venaient rejoindre le quartier général du prince, et mon Adélé était avec eux! J'étais ivre de joie. Cependant, Adélé était pâle et encore tremblante et toute en pleurs dans mes bras. Je compris dans tout ce qu'elle me disait avec vivacité que les Grecs avaient voulu lui couper la tête! En effet, ces misérables, pour se venger de la déconfiture de la bande de Nikitas, avaient égorgé tous les Turcs qui étaient restés prisonniers à Argos et une bande de ces assassins, étant venus chez le capitaine Gubernatis, encore souffrant de sa blessure, tuèrent le Turc qui le servait et demandèrent la tête de « la Turque du Français », ce fut leur propre expression, et cette Turque, c'était mon Adélé! Le brave et loyal Gubernatis ainsi que ses amis prirent les armes et chassèrent à coups de crosse ces misérables, mais, n'étant pas en sûreté dans Argos, au milieu de cette canaille, ces généreux Italiens prirent le sage parti d'en sortir au plus vite; et, pour soustraire Adélé à la férocité de ces cannibales, ils la mirent dans un sac et la placèrent sur un âne. C'est ainsi qu'elle sortit d'Argos et qu'elle fut encore une seconde fois sauvée. Je lisais dans les beaux yeux d'Adélé le désir de la vengeance; elle me nommait le Grec (1) qui commandait la bande de ces assassins. J'étais déterminé à aller à Argos pour tirer satisfaction de ce misérable, mais les conseils aussi sages que prudents de mon ami Gubernatis me décidèrent à le suivre. Il est certain que j'aurais été assassiné par les Grecs si j'étais allé à Argos, car que pouvais-je faire seul contre deux à trois cents brigands?

(1) C'était un bandit de l'île de Céphalonie; il était tailleur, et c'est par lui que j'avais fait habiller Adélé en petit garçon, afin de la déguiser aux yeux des Grecs. Ce misérable avait proposé à Adélé de rester avec lui, mais elle le traita si durement que cet infâme coquin voulait s'en venger en l'égorgeant!

De retour à Corinthe, ma première démarche près du prince fut de lui offrir ma démission et un passeport. Le prince fut indigné de la conduite des Grecs dans Argos qui avaient violé son domicile et assassiné les Turcs qu'il avait pris sous sa protection. Il eut la bonté de me faire les observations les plus amicales, mais mon parti était pris. Je quittai ce malheureux pays où il n'y avait pas plus d'honneur que de gloire à acquérir. Mon départ fut suivi de celui d'une trentaine de philhellènes de tous pays, parmi lesquels je citerai les Français, MM. Justin, Guilbert, Delaurcy, Eustache Micolon, etc.

Au moment de notre départ de Corinthe, un Grec de Léondari reconnut Adélé et la prévint que son père et une de ses sœurs vivaient encore. A cette nouvelle inattendue, Adélé se jeta dans les bras de ce bon Grec et se mit à sangloter, et puis, venant promptement dans les miens : « Effendi (père, maître ou mari), me dit-elle, tu m'as promis de me rendre à mon père; tu es bon, tu es généreux, ramène-moi près de lui, etc. » Je lui répondis que je la considérais comme ma femme et que je lui tiendrais ma parole de l'épouser légitimement, si elle venait avec moi en France, mais que je ne voulais plus rester en Grèce. Je lui offris la moitié de l'argent qui me restait et lui dis : « Tu n'as jamais été un seul instant mon esclave, tu es libre; va trouver ton père et sois heureuse avec lui, adieu! » Adélé m'avait écouté avec une grande anxiété, mais lorsqu'elle entendit le mot adieu, qu'elle comprenait très bien et que je prononçai les larmes aux yeux et très ému, comme on peut le croire, elle réfléchit un instant, et se jetant dans mes bras : « Non, non, dit-elle, je ne te quitterai pas, car tu es pour moi plus qu'un père. D'ailleurs, qu'irais-je faire à Léondari? Mon malheureux père a été dépouillé de tout ce qu'il possédait et peut-être serais-je forcée de me livrer à la brutalité des Grecs pour lui donner du pain, etc. » « Partons », me dit-elle, mais, s'adressant au Grec de Léondari, elle le pria, les yeux levés vers le ciel,

de protéger son père et sa sœur, et puis lui remit quelques petites pièces d'argent turques pour les donner à son père. Ma bourse s'était bien épuisée en Grèce, mais je n'hésitai pas à donner au Grec (1) une quarantaine de francs pour le père d'Adélé.

Nous quittâmes enfin Corinthe pour aller nous embarquer à Kenkriès (2), poste de douane sur le golfe Egée, à l'Isthme de Corinthe. Nous y trouvâmes un petit caïque sur lequel nous nous embarquâmes tous pour l'île d'Hydra, où nous débarquâmes le 25 janvier 1822. Nous ne restâmes que quelques jours dans cette ville qui porte le nom de cette île, plus aride encore que la plus grande partie des îles de l'Archipel. Là, encore, les philhellènes ne trouvèrent que des ingrats parmi les Grecs et je dirai même des assassins, car le brave capitaine Justin faillit être victime de ces insulaires ainsi que mon Adélé que j'eus la satisfaction de sauver pour la dernière fois.

Prévenus par un Italien, habitant de la ville, qu'un complot était tramé pour nous assassiner tous dans la nuit, nous frétâmes un nouveau caïque et nous allâmes à l'île de Milo, où nous savions qu'il y avait un vice-consul français et où nous étions certains de trouver quelques navires de guerre français. Nous débarquâmes à Milo le 3 février. M. Brest, agent consulaire de France, nous accueillit très bien et nous offrit tous les secours qui étaient à sa disposition. Il obligea plusieurs de mes compagnons d'infortune et eut la bonté de me prêter un lit, dont j'avais grand besoin, car j'en avais perdu l'usage depuis notre départ de Gênes (3).

(1) Il y a des hommes honnêtes dans tous les pays, mais nous fûmes bien étonnés, ma femme et moi, d'apprendre en 1831 que ce Grec avait remis les quarante francs à mon beau-père, qui fut égorgé plus tard.

(2) L'antique Cenchrées, sur le golfe Saronique, un des deux ports de Corinthe. (G. S.)

(3) M. Brest prêta de l'argent à plusieurs de ces mêmes philhellènes et j'ai su plus tard que le gouvernement français lui avait remboursé toutes ces avances. J'espère bien que M. Brest ne m'aura pas compris sur la liste de ses obligés, en argent, car je déclare ici que je n'ai reçu de lui que des politesses réitérées et rien de plus.

Le brave Baleste était à Milo et, quoique à peine rétabli d'une maladie sérieuse, il s'embarqua pour l'île de Candie, où, ainsi que je l'ai dit, il allait se mettre à la tête des patriotes candiotes. J'étais décidé à suivre ce brave officier qui m'avait assuré que les Candiotes étaient braves et hospitaliers, mais Adélé ne voulut jamais y consentir. « Comment, me dit-elle, tu n'as pas voulu me suivre à Léondari, parce que tu n'aimes plus les Grecs et maintenant tu veux m'abandonner ici pour aller tuer encore des Turcs! Coupe ma tête, me dit-elle en pleurant, et va ensuite faire la guerre à mes malheureux compatriotes, si tu veux. » Je lui représentai que je ne l'abandonnais pas à Milo, qu'elle y serait sous la protection de l'agent consulaire de France et que je payerais sa pension pour un an dans la meilleure famille grecque de Milo, où elle serait parfaitement bien traitée. Toutes ces raisons ne purent la décider; il fallut nous embarquer pour la France.

Le malheureux Baleste partit pour l'île de Candie où il trouva une mort bien cruelle, car dans un combat entre Rétimo et la Canée (1) ses troupes, dans lesquelles il avait une si grande confiance, lâchèrent pied devant une centaine de cavaliers turcs et eurent la lâcheté d'abandonner ce brave officier, blessé, et resté sur le champ de bataille. Les Turcs lui coupèrent la tête et le bras droit, ce bras qu'ils redoutaient encore après avoir tranché sa belle tête! Pauvre ami! Que n'étais-je près de toi! Peut-être aurais-je été assez heureux pour te sauver la vie, ou je me serais fait tuer en défendant ton corps déjà mutilé. Il y avait cependant plusieurs Français dans ce déplorable combat. Où étaient-ils et que firent-ils? C'est ce que j'ignore.

MM. Micolon, Delaurey, Paulet et moi avions écrit à l'amiral commandant les forces navales françaises du Levant, pour lui faire connaître notre position. Nous l'avions prié en même temps de nous accorder notre pas-

(1) Combat de Castillo, du 26 avril 1822. (G. S.)

sage sur un navire de l'Etat pour rentrer en France. Ce brave officier fit droit à notre demande et donna l'ordre au commandant du *Lydio* de nous recevoir à son bord (1).

Nous nous embarquâmes le 11 mars 1822 par un temps qui nous présageait une terrible traversée. En effet, après une vingtaine de jours de grosse mer et de vents furieux, nous fûmes forcés de relâcher à Cagliari, en Sardaigne. Le temps s'étant enfin calmé, le *Lydio* remit à la voile et nous débarquâmes au lazaret de Marseille, le 12 avril.

Notre retour de la Grèce fit du bruit dans Marseille, car on nous y avait vus nous embarquer pleins d'enthousiasme pour la cause des Grecs et l'on savait que nous revenions de ce malheureux pays très mécontents et furieux contre les prôneurs de cette sainte cause. Nous étions certainement bien autorisés à l'être, d'après tout ce que je viens d'écrire et dont je garantis l'authenticité.

Lors de notre arrivée au lazaret, il y avait à Marseille une trentaine de philhellènes de tous pays qui se disposaient à partir pour la Grèce. Ayant appris notre retour de ce pays-là, ils vinrent au lazaret pour en connaître les motifs et pour nous prier de leur donner des renseignements. C'était réellement un devoir charitable pour nous d'éclairer ces étrangers sur le sort qui les attendait en Grèce, c'est ce que nous fîmes consciencieusement; et, pour les convaincre que nous n'avions pas été chassés de la Grèce, ainsi que quelques misérables Grecs de Marseille en avaient semé le bruit, nous leur communiquâmes nos titres et passeports grecs, signés par le prince Ypsilanti. Les titres honorables et irrécusables de notre conduite en Grèce décidèrent la plupart de ces philhellènes à retourner dans leur patrie; il n'y eut que ceux qui n'avaient rien à perdre qui s'embarquèrent pour aller faire fortune. Dieu sait ce que sont devenus ces pauvres diables!

(1) Le dossier de police de Maurice Persat aux Arch. Nat. contient une longue supplique datée de Milo du 2 février 1822, adressée au baron Monnier, directeur général de la police, faisant sa soumission en termes émus.

La détermination des philhellènes qui avaient des domiciles et qui y retournèrent sagement exaspéra contre nous les Grecs de Marseille. Il n'est aucune sorte d'avanies et de calomnies qu'ils n'inventaient pour nous perdre dans l'opinion publique, et c'est ce qui nous détermina à publier une lettre aussi énergique que véridique contre les Grecs, J'ajoutai à cette lettre, signée de MM. Delaurey, Micolon. Paulet et Vidal, un post-scriptum des plus violents. On verra bientôt que ce post-scriptum inopportun m'a forcé à m'expatrier une quatrième fois et qu'il m'a valu peut-être la position dans laquelle je me trouve encore aujourd'hui.

Nous avions été menacés de vengeance par les philhellènes grecs de Marseille; c'est pour ces motifs que nous annonçâmes notre sortie du lazaret pour le 6 mai. Nous nous attendions à une rencontre, mais nous ne trouvâmes personne (1) pour nous barrer la route.

Moi seul, je trouvai à la porte du lazaret, non des philhellènes belliqueux, mais bien un gendarme qui m'invita à passer chez M. le comte de Villeneuve-Bargemont, alors préfet du département des Bouches-du-Rhône. Le bon gendarme, qui était un vieux soldat, voulut bien me permettre d'aller dans mon hôtel habituel, afin d'y conduire Adélé et il m'y accompagna. Je me présentai ensuite chez M. le préfet, afin de connaître les motifs de mon arrestation. M. le comte de Villeneuve-Bargemont, qui a laissé de si honorables souvenirs dans le département des Bouches-du-Rhône, me reçut avec cette aménité que les Marseillais n'ont pas encore oubliée. « Je connais, me dit-il, vos infortunes, monsieur le capitaine, et je suis désolé d'être dans la position de sévir contre vous; mais, ajouta-t-il, je vous engage à aller voir M. le baron de Damas, gouverneur de la 8e division militaire (2) : c'est un homme loyal et généreux

(1) Excepté deux de mes bons amis de Lyon, MM. Luzy et Charrey, qui sont venus au-devant de moi pour m'offrir leurs services pécuniaires et autres, en cas d'une attaque hellénique. Ces deux braves Lyonnais me comblèrent d'amitiés pendant mon séjour forcé à Marseille.

(2) Damas (Anne-Hyacinte-Maxence, baron de), né à Paris en 1785,

il porte le plus vif intérêt aux anciens militaires et j'espère qu'il s'intéressera à votre position, etc. » Je priai M. le préfet de me dire si j'étais arrêté par rapport à mes services en Grèce. Il me répondit que ce n'était que pour ceux de Naples et par suite de ma conduite dans les événements de juin 1820. M. le comte de Villeneuve se contenta de ma parole et me laissa libre en attendant la solution de mes démarches auprès de M. le lieutenant général baron de Damas. Ce général, quoique pur royaliste et émigré pendant toute la Révolution, saisissait cependant les occasions d'être utile aux anciens militaires. Je le priai de faire cesser les tracasseries qui pesaient sur moi depuis 1815 et lui donnai ma parole de ne plus m'occuper d'affaires politiques s'il parvenait à me faire réintégrer dans les cadres de l'armée, etc. J'observai à M. le baron de Damas que le gouvernement pourrait d'autant plus compter sur mon zèle à le bien servir que je lui devais l'existence de la jeune Turque que je ramenais de la Grèce et à laquelle je voulais unir ma destinée, etc. M. le baron de Damas eut la bonté de m'adresser des compliments flatteurs sur ma conduite envers Adélé et me promit de s'intéresser à ma position. « Soyez bien convaincu, me dit-il, que le gouvernement du Roi est bon et paternel; ainsi, comptez sur sa bienveillance. » Le général eut la générosité de m'offrir des secours que je n'acceptai pas, car, revenu de la Grèce presque aussi léger d'argent (1) que de la Colombie, j'avais déjà trouvé d'anciens amis qui étaient venus à mon aide; les bons amis ne m'ont jamais fait défaut.

Lors de notre arrivée au lazaret de Marseille, il y avait

émigré; élevé à l'école d'artillerie de Saint-Pétersbourg, combat dans l'armée russe à Auterlitz, à la Moskowa, à Leipzig, à Brienne et sous Paris, lieutenant général à la Restauration, command: de 1816 à 1822 la 8e division militaire, ministre de la guerre en 1823, des affaires étrangères en 1824, gouverneur du duc de Bordeaux en 1828, le suit en exil en 1830, mort en 1862. (G. S.)

(1) Dans toutes mes campagnes à l'étranger, je n'ai jamais été guidé par l'intérêt. C'est pour ce motif que je suis toujours revenu en France les mains propres, mais parfaitement vides. Bien des philhellènes et autres n'en pourraient peut-être pas dire autant.

dans cette ville un officier supérieur de la marine du bey de Tunis, qui se nommait Hassan Morelli. Cet officier était né en Morée et se trouvait être proche parent de mon orpheline, Adélé Hassan Alili. Il était venu nous voir au lazaret Après m'avoir adressé de beaux compliments sur mes procédés envers sa parente, il s'entretint longuement avec Adélé. Je ne compris pas tout ce qu'il lui disait, mais celle-ci, m'adressant vivement la parole, me demanda impérieusement si j'étais las d'elle. Je vis bien que le seigneur Hassan Morelli n'avait pas réussi à décider Adélé à se séparer de moi pour aller avec lui; aussi, je répondis à Adélé que la mort seule pouvait me séparer d'elle. Cette réponse la rassura. J'invitai ensuite Hassan Morelli à vouloir bien cesser toute conversation avec Adélé. C'est alors qu'il m'engagea à aller en Turquie avec lui. « Je vous promets, me dit-il, de vous y faire employer avantageusement et vous ne serez pas forcé de changer de religion pour cela, etc. » Je remerciai Hassan de ses offres de service et lui dis que je ne voulais plus m'expatrier. Ce Musulman, voyant qu'il n'avait rien à gagner avec nous, ne se tint pas pour battu. Il s'adressa aux tribunaux pour réclamer sa cousine; aussi fus-je bien étonné lorsque je reçus l'invitation de me présenter au parquet du procureur du Roi, M. Régius. Celui-ci, assisté d'un interprète, adressa à Adélé les questions et observations suivantes : « Vous êtes, lui dit-il, dans un pays où il n'y a point d'esclavage et, par conséquent, libre de vos volontés. Si vous voulez vous séparer de M. le capitaine Persat, vous pouvez le faire sans crainte. Il y a à Marseille des personnes de confiance de votre pays qui vous ramèneront chez vos parents, et si vous désirez rester en France, des personnes généreuses vous accueilleront comme leur enfant, etc. » Adélé répondit vivement au procureur du Roi qu'elle ne voulait pas retourner dans son pays, qu'elle n'avait jamais été mon esclave et qu'elle ne voulait pas se séparer de moi. « Il pouvait me vendre en Grèce, s'il l'avait voulu, lui dit-elle

encore, et ce n'est pas en France qu'il m'abandonnera », et me prenant la main, Adélé me dit tout en colère : « Sortons de cette maison. » Je demandai à M. le procureur du Roi s'il avait d'autres questions à nous adresser, M. Régius me répondit que non et m'engagea seulement à continuer l'œuvre que j'avais si bien commencée, ce que je lui promis.

Adèle, c'est ainsi que je la nommai depuis, avait une physionomie des plus intéressantes et très distinguée, des yeux superbes dans lesquels on découvrait sans peine toutes les vertus et la bonté du cœur. Il ne lui manquait qu'une éducation française. Mme la baronne de Damas, épouse de M. le général, gouverneur de la 8e division militaire, m'avait prié de la lui amener, ce que je fis. Mme de Damas en fut si enchantée qu'elle me pria de la lui confier jusqu'au moment où je serais convenablement placé. Tous mes anciens camarades de Marseille m'avaient dit tant de bien de cette honorable famille, que je me déterminai à accepter les propositions de Mme de Damas, du consentement d'Adèle, bien entendu, et après lui avoir fait expliquer ma position. Toutefois, je n'aurais pas accepté la protection aussi loyale que généreuse de Mme de Damas si ma bonne mère ne se fût pas trouvée à l'article de la mort, car, malgré son état désespéré, elle me fit de vifs reproches de ce que je ne lui avais pas amené Adèle qu'elle regardait déjà comme sa fille.

D'après les ordres de M. le ministre de l'Intérieur, le préfet des Bouches-du-Rhône me fit donner un passeport pour me rendre en Auvergne. Je fis mes adieux à Adèle; ils furent aussi tristes pour elle que pour moi, et je ne pensais pas dans ce moment-là que je serais séparé d'elle jusqu'en 1830! (1)

(1) Au dossier de police de Maurice Persat aux Arch. Nat., il existe une lettre en date du 13 mai 1822 adressée au ministre de l'Intérieur par le préfet des Bouches-du-Rhône, M. de Villeneuve-Bargemont à propos de l'affaire d'Adélé. Cette lettre, démentant une précédente du 18 avril où il est question des prétendus désordres de Persat et de la jeune Turque amenée par lui de Morée, cette lettre, dis-je, est très favorable à notre capitaine :

Je m'arrêtai quelques jours à Lyon pour y voir d'anciens amis qui m'avaient parfaitement accueilli lorsque

... « je puis aujourd'hui vous annoncer que les desseins de cet ex-officier mieux connus et la conduite qu'il a tenue depuis son arrivée sont de nature à démentir tout ce qu'on avait pu lui imputer de différent ». Le préfet expose ensuite la question Adélé. Il se dit convaincu que Persat n'est pas aujourd'hui indigne d'attirer favorablement l'attention du ministre. Il parle de sa grande franchise. (Voy. cette pièce aux *Documents suppl.*, n° I.)

Immédiatement à la suite de cette lettre le dossier contient une longue et curieuse supplique datée du même moment adressée par notre capitaine au ministre de l'Intérieur, exposant sa situation, racontant son histoire depuis 1815 jusqu'à ce jour. Persat termine en s'engageant à entrer, si on veut bien de lui, comme simple soldat dans la Garde royale et s'écrie « Vive le Roi, vivent les Bourbons! » (Voy. cette pièce aux *Documents suppl.* n° II.)

Certainement Persat savait exciter des dévouements parmi les personnages les plus honorables. En effet, à son dossier au ministère de la guerre, je trouve encore pour cette même date, du baron de Damas, gouverneur militaire de Marseille, une lettre fort élogieuse adressée à son intention au ministre de la Guerre, lettre dont voici le texte :

Marseille, 13 mai 1822.

A son Excellence le Ministre de la Guerre.

Monseigneur,

Quelques-uns des Français qui avaient été en Grèce, dégoûtés de la misère qu'ils ont eu à supporter, découragés par le désordre qui règne en Morée, sont revenus en France. On doit distinguer parmi eux le sieur Persat, ancien capitaine des lanciers, qui était en demi-solde en 1817, et qui, à cette époque, donna sa démission pour offrir ses services aux insurgés de l'Amérique espagnole : plus tard, M. Persat a été à Naples ; il revient de Grèce aujourd'hui. Le sieur Persat a perdu les droits de citoyen français et le préfet des Bouches-du-Rhône ne lui a accordé un passeport pour se rendre dans sa famille que par égard pour la mère de cet individu et à cause du repentir qu'il témoigne.

Le sieur Persat a sollicité sa réhabilitation ; il est appuyé par le préfet des Bouches-du-Rhônes, et comme le ministre de l'Intérieur pourra consulter votre Excellence sur cet officier qui sans doute a de fort mauvaises notes, je regarde comme un devoir de dire que je crois à la sincérité des repentirs de M. Persat.

Il n'est pas nécessaire de vous exprimer Monseigneur combien est chaude la tête du sieur Persat ; mais on peut certifier qu'elle est calmée sous le rapport des idées libérales. Le républicain Bolivar, les frères Samnites (*sic*), et les fameux Hellènes ont totalement changé ses idées ; le sieur Persat offre de le démontrer les armes à la main ; et après l'avoir observé pendant plus de dix jours, je crois pouvoir répondre pour l'avenir de sa conduite. Cet ancien officier, qui a mangé son patrimoine pour la cause de MM. les libéraux, n'a jamais accepté un sol de leur caisse particulière. Il a le cœur trop bien placé pour se laisser séduire par de l'argent ; sa conduite délicate à l'égard d'une jeune Turque qu'il a sauvée du massacre de Tripolitza suffirait pour le démontrer.

J'ai l'honneur, etc.

Signé : Baron DE DAMAS.

Le dossier de police de Maurice Persat aux Arch. Nat. contient plusieurs autres documents datés de cette même année 1822 et relatifs à l'affaire d'Adélé : 1° Lettre du 3 mai du ministère de l'Intérieur au préfet des Bouches-du-Rhône à propos des revendications de la jeune femme, une du 10 mai de Persat au même fonctionnaire ; 2° Lettre du mois de juillet de la

j'allais à Naples et en Grèce, mais il n'en fut pas de même cette dernière fois. Je m'aperçus à leur froideur que mon post-scriptum contre les Grecs m'avait aliéné les affections de ces généreux et trop crédules philhellènes. L'un d'eux, M. Mazard, fils, m'avait envoyé cent francs au lazaret. Je les lui rendis de suite, ce qui me mettait dans la position d'attendre à Lyon de l'argent de ma mère; cependant, je trouvai dans cette ville des philhellènes moins crédules que les autres. Le bon et loyal Francisque Lheurin, marchand de soie, place des Terreaux, nº 9, m'ouvrit sa caisse. « Prenez, me dit-il, prenez tout ce que vous voudrez. » J'y pris cinquante francs, c'était ce qu'il me fallait pour me rendre en Auvergne. Deux autres Lyonnais, non moins généreux que Francisque Lheurin, mes anciens et braves camarades du 9ᵉ dragons : Francisque Talon (1) et Belfont, m'offrirent aussi leurs services, mais j'avais assez de cinquante francs pour me rendre chez ma mère près de laquelle j'arrivai le 30 juin. (2)

Après l'accueil bienveillant de M, le baron de Damas, ainsi que celui de M. le comte de Villeneuve, je devais m'attendre, non à être réemployé de suite dans l'armée, mais au moins à n'être désormais plus tracassé par la police; aussi, quelle fut ma consternation lorsque je fus appelé par M. du Martroy, préfet de mon département, qui, tout en prenant le plus vif intérêt à ma position, me prévint qu'il avait reçu l'ordre de me faire sortir de France. Après avoir donné connaissance à M. le préfet de tout ce

même année à propos de la demande manuscrite qu'a faite Persat en date du 12 juin de pouvoir se rendre à Paris : « il faut le laisser venir puisque tel est l'avis du préfet du Puy-de-Dôme. » — 3° Lettre du même fonctionnaire du 9 juillet en réponse à une du ministère de l'Intérieur du 21 juin refusant cette autorisation : ... « sa conduite est bonne ; c'est le résultat de ses nouvelles convictions »; 4° Lettre du ministre du 15 juillet accordant l'autorisation sur le vu de la lettre précédente (voy. cette lettre à la p. suivante ; 5° Lettre du préfet du 27 juillet annonçant que Persat est parti la veille avec passeport visé. (G. S.)

(1) Talon, après avoir servi au 9ᵉ dragons, entra dans les gardes d'honneur, en qualité de maréchal des logis chef. Ce brave officier fut décoré et nommé lieutenant en 1813. Belfont fut aussi décoré et nommé capitaine.

(2) Cette date ne concorde pas exactement avec celles des documents énumérés dans la note de la p. 111.

qui s'était passé à Marseille, M. du Martroy, duquel j'ai déjà fait des éloges bien mérités, me dit : « Je vois qu'il y a là un malentendu; restez paisiblement auprès de Madame votre mère et je vais écrire en votre faveur au ministre de l'Intérieur. » En effet, le 17 juillet, la lettre suivante fut reçue par M. le préfet :

Paris, le 15 juillet 1822.

« Monsieur le Préfet,

« Les détails que présente votre lettre du 9 de ce mois sur la conduite et les dispositions actuelles du sieur Persat me déterminent à lui accorder la faveur qu'il sollicite depuis son retour de la Morée et que vous n'hésitez pas à réclamer pour lui. Vous pouvez donc, Monsieur le Préfet, autoriser cet ancien officier à se rendre à Paris. J'aime à penser qu'il mettra tous ses soins à justifier l'indulgence dont le gouvernement du Roi veut bien user à son égard, et qu'en lui faisant connaître cette bienveillante disposition, vous ne négligerez pas de lui donner les conseils les plus propres à le confirmer dans les principes de modération et de sagesse qu'il paraît aujourd'hui professer.

« Vous me préviendrez de son départ pour Paris.

« Agréez, Monsieur le Préfet, etc...

« Pour le ministre de l'Intérieur et par son ordre,

Le directeur de la police

« *Signé :* FRANCHET-DESPEREY. »

D'après la lettre authentique du directeur de la police, dont j'ai conservé la copie légalisée par M. le préfet du Martroy, quel est l'homme d'honneur et délicat qui voudra croire que des lâches et ignobles calomniateurs eurent encore l'infamie de me faire passer pour un agent du gouvernement? Scélérats! Misérables! J'étais un agent du gouvernement lorsque je bravais les balles espagnoles en

Amérique, celles des Autrichiens dans les Abruzzes et celles des Turcs en Grèce! Infâmes que vous étiez; si j'avais eu assez de talents et assez peu de cœur pour accepter une pareille mission du gouvernement français, j'aurais conservé mon patrimoine que j'ai tout entier sacrifié pour la cause de la liberté lorsque vous dissipiez le vôtre dans des tabagies et des tripots. Vils imposteurs! Si ma conduite n'avait pas donné un démenti formel à vos ignobles calomnies, je renverrais mes lecteurs au *Livre noir* de MM. Delavau et Franchet ou répertoire alphabétique de la police politique sous la Restauration (1). Je leur dirais : « Lisez les pages 319 à 326 du tome troisième et vous vous convaincrez que mes calomniateurs étaient encore plus méprisables que les agents de MM. Delavau et Franchet-Desperey, etc. (2) ».

(1) V. aussi *la Police dévoilée depuis la Restauration et notamment sous MM. Franchet et Delavau*, par M. J. Froment, ex-chef de brigade du cabinet particulier du préfet, 3 vol., Paris, 1829. (G. S.)

(2) Je n'ai pas cru devoir insérer ici tous les rapports de la police dont fait mention le *Livre noir;* cependant voici les réflexions qu'ils ont suggérées à son éditeur : « Un homme brave, loyal, confiant et exempt de ruses, tel qu'est représenté M. Persat, n'est dangereux que pour les ennemis que l'on attaque de front; les embuscades et les armes clandestines ne sont point à son usage. »

A l'encontre de Maurice Persat, je crois intéressant de reproduire ici ces rapports de police dont les originaux sont aux Archives avec beaucoup d'autres pièces concernant notre héros dont j'ai déjà cité ou citerai la plupart. Le titre exact de l'ouvrage que cite Persat est : *Le Livre noir de MM. Delavau et Franchet ou Répertoire alphabétique de la Police politique sous le ministère déplorable*, ouvrage imprimé d'après les registres de l'Administration, précédé d'une introduction par M. Année. Paris, 1829, t. III.

Voici la copie des pages 319 à 326 du t. III, pages citées ci-dessus par M. Persat.

« Persat.

« Harmand, préfet du Puy-de-Dôme. — Bolivar. — Général Pépé. — Ypsilanti. — De Damas, lieutenant général. — Duc de Fitzjames. — Gordon. — Vicomte de Champagny. — Duc de Bellune. — Mina.

1re div. 1er bur. 14 août 1822.

« Le sieur Persat, ex-officier décoré, après avoir longtemps professé les opinions d'un bonapartiste exalté, sans toutefois se rendre coupable d'aucun délit contre l'ordre public, a quitté sa patrie pour aller successivement offrir le secours de son bras aux indépendants d'Amérique, aux rebelles de Naples et aux Grecs insurgés. Il n'est demeuré que peu de temps dans chacune de ces contrées, et pour prix du courage et du dévouement le plus désintéressé, il paraît n'avoir éprouvé que d'odieux traitements.

« Le sieur Persat est représenté comme un homme aussi loyal que brave et jaloux d'expier par sa fidélité au gouvernement légitime les erreurs où

En vertu de la lettre du directeur de la police, M. le baron du Martroy visa mon passeport pour Paris. Il eut

l'ont entraîné son humeur aventureuse et des opinions politiques peu réfléchies.

Toutefois il est convenable de ne point accorder à ses protestations une confiance telle qu'il se trouve totalement affranchi d'une surveillance dont ses antécédents n'établissent que trop la nécessité.

« J'invite en conséquence M. le chef de la police centrale à le faire observer secrètement, etc.

(Le préfet de police.)

1re div. 1er bur. 26 août 1822.

Réponse. — « Le sieur Persat fut fait lieutenant en 1810, dans le 9e régiment de dragons, puis passa dans le 4e régiment de lanciers, fut créé capitaine pendant les Cent-Jours, fit la campagne de 1815 à Waterloo, à la suite de laquelle il se retira dans son pays natal. Il convient lui-même qu'il était alors un des plus chauds partisans de Bonaparte; mais ce qui a fini de l'exalter, de le ruiner et de le jeter dans de fausses voies, ce sont les mauvais traitements que lui a fait éprouver M. Harmand, préfet du Puy-de-Dôme à cette époque, qui aurait dit à lui Persat : « Nous ferons manger du foin à vous et à vos pareils. » A quoi Persat dit avoir répondu : « Et de l'avoine aussi, car nous aimons la ration complète. »

« Ce sont de tels propos qui auraient déterminé Persat à vendre son bien patrimonial pour passer en Amérique, où il servait sous les ordres de Bolivar, dans les Floridés (*sic*) avec le grade de capitaine, puis dans le pays de Naples, en qualité de chef d'escadrons, sous les ordres du général Pépé. Il est porteur de lettres et de certificats de ce dernier, qui constatent sa bravoure militaire. Enfin, il se rendit en Grèce, où il fut fait aide de camp d'Ypsilanti; mais bientôt après il obtint de servir dans un corps d'Européens, fort, dit-il, de cent quarante hommes. A l'affaire de Tripolitza ces cent quarante hommes furent presque tous sacrifiés par les Grecs, ce qui le dégoûta de servir sous leurs drapeaux.

« Lors du massacre qui eut lieu à Tripolitza, le sieur Persat acheta huit Turcs des deux sexes de son propre argent, dans l'intention de les sauver de la fureur des Grecs; au nombre de ces huit individus était une jeune personne de quatorze ans, fille d'un pacha, qu'il amena à Marseille, où cette action généreuse lui valut les éloges de toutes les autorités, surtout de M. le lieutenant général de Damas, commandant la 8e division militaire, dont l'épouse a pris et placé sous sa protection dans un pensionnat la jeune Turque.

« Le sieur Persat est porteur de certificats à lui délivrés par Ypsilanti et des consuls français résidant en Turquie et en Italie, qui attestent qu'il s'est toujours conduit avec honneur et loyauté.

« Le sieur Persat proteste, à qui veut l'entendre, que le but qu'il s'est proposé, en venant à Paris, est de prouver qu'il abjure ses erreurs passées, et d'obtenir une lieutenance dans l'armée, ou un emploi civil qui le mette à même de réparer ses torts en se dévouant sincèrement au service du roi.

« Le sieur Persat s'occupe de rédiger un mémoire tendant à établir que tous les militaires qui ont partagé sa conduite politique se sont également trompés, chose que, dit-il, il soutiendra le sabre à la main envers et contre tous. Puis il ajoute que déjà plusieurs de ses anciens amis lui ont dit qu'il allait, en agissant ainsi, s'attirer un grand nombre de provocations en duel, et que personne d'entre eux ne voudrait lui servir de second; à qui il dit avoir répondu : « J'irai chercher des seconds ailleurs et je suis sûr de n'en pas manquer. »

« Le sieur Persat dit être protégé par M. le duc de Fitz-James, à la recommandation de M. le général de Damas. Il assure que toutes ses espérances résident dans la bonté du roi; mais que s'il ne peut obtenir une place quelconque, son projet est de passer en Ecosse, où un Anglais fort riche, avec lequel il est en correspondance, lui offre un asile, et de partager sa fortune

la bonté de me donner une lettre de recommandation pour M. le vicomte de Champagny, son beau-frère, colonel alors d'un régiment de la Garde royale (1). Ma bonne mère

avec lui. Cet Anglais était avec le sieur Persat en Grèce, et avait le titre de général en chef de la cavalerie dans l'armée des insurgés. Bientôt nous saurons son nom du sieur Persat lui-même.

« Le sieur Persat a encore à présent un frère dans l'armée de Bolivar. Celui-ci avait servi dans la Garde de Bonaparte, en qualité de maréchal des logis de chasseurs à cheval.

« Nous avons, il est vrai, abordé le sieur Persat sous un prétexte assez spécieux. Toutefois, cet homme est confiant, et paraît exempt de ruses; il nous a communiqué ses papiers avec une franchise qui annonce un parfait honnête homme. Il nous a fait part de son repentir, de ses vœux et de ses espérances, avec un abandon qui milite singulièrement en sa faveur. Nous sommes en mesure de le voir, de lui parler toutes fois et quantes; il veut même nous consulter sur la rédaction du mémoire qu'il se propose de faire imprimer très prochainement et paraître le 10 septembre.

(Don...)

1re div. 1er bur. 26 sept. 1822.

« S. Exc. le ministre de l'intérieur m'a annoncé que le sieur Persat lui avait fait parvenir, il y a quelques jours, un avis portant qu'il se disposait à se rendre en Angleterre, où M. Gordon, riche Écossais, dont il avait fait la connaissance en Grèce, lui offrait un asile fraternel; qu'il attendrait dans ce pays le résultat de ses démarches près du ministre de la guerre, appuyées par M. le vicomte de Champagny, et qui avaient pour objet sa réintégration sur les rôles de l'armée.

« Aujourd'hui le sieur Persat annonce que, d'après une lettre qu'il a reçue de S. Exc. M. le duc de Bellune, il ne doit plus conserver l'espoir d'obtenir du service, et que cette circonstance le détermine à renoncer à son projet de voyage; qu'en conséquence il demeurera à Paris jusqu'à la fin du mois pour y régler quelques affaires, se proposant sans doute, lorsqu'elles seront terminées, de retourner à Clermont, son pays natal.

(Le préfet de police.)

1re div. 1er bur. 30 nov 1822.

« Un avis parvenu à S. Exc. le ministre de l'intérieur annonce, d'une manière positive, que le sieur Maurice Persat s'est embarqué, il y a quelques jours pour l'Angleterre, d'où il doit rejoindre Mina. Ses lettres, assure-t-on, doivent lui parvenir à Madrid et à Bilbao sous le nom de don Maurizino Persato.

Cet incident serait une preuve que l'on enrôle ici pour l'armée constitutionnelle.

« Ces manœuvres d'embauchage méritant la plus sévère attention, je recommande très particulièrement à M. Hinaux de prescrire une surveillance active à cet égard.

(Le préfet de police.)

Les deux derniers documents cités pp. 325-326 ont trait à l'année 1827. V. même volume, p. 342, au chapitre « Philhellènes, » parmi lesquels, p. 341, « capitaine Persat ». — « Le sieur Esprit Fraisse, ex-officier de cavalerie, récemment arrivé de Grèce après y avoir porté les armes parmi les insurgés... a beaucoup connu le capitaine Persat et le major Gordom (*sic*). parce qu'ils étaient tous ensemble au service des insurgés grecs; il croit que ce Persat est maintenant à Riom, son pays natal.

(1) Nompère de Champagny (Nicolas-Charles-Stanislas-Louis-Marie, vicomte), né à Cayenne le 6 décembre 1789. Sous-lieutenant à la suite du 3e tirailleurs, 27 août 1809. Chef de bataillon au 10e de ligne, 9 juillet 1814; colonel aide de camp du duc d'Angoulême en 1815. Maréchal de camp le 29 octobre

eut la bonté de me permettre de prendre des arrangements avec l'un de mes frères, ancien garde d'honneur de l'Empereur, auquel je cédai le restant de mon patrimoine, moyennant une avance de fonds proportionnelle qu'il me donna comptant. Cette transaction, quoique amicale, nous fut à tous les deux bien pénible, mais je m'y trouvais forcé; elle n'était d'ailleurs que provisoire; elle a été par la suite consommée, ayant toujours tiré le diable par la queue depuis cette époque jusqu'à ce jour, grâce au gouvernement paternel, juste et bienveillant dont nous jouissons depuis 1830.

J'embrassai ma bonne mère. Hélas! c'était pour la dernière fois! La douleur de voir ses quatre fils sans emploi après avoir servi honorablement leur patrie la précipita au tombeau. J'avais été son enfant gâté; lorsque je lui fis mes adieux, cette bonne et tendre mère me dit : « Maurice, tu quittes ta pauvre mère, tu ne la reverras plus et un autre que toi lui fermera les paupières! Adieu, mon pauvre enfant, puisses-tu enfin être heureux!... »

Je quittai mon village le cœur navré de douleur et me rendis à Paris (1). Le vicomte de Champagny s'empressa de

1826 (rang du 7 juillet 1822); secrétaire d'Etat de la guerre du 25 mai 1830 au 1er août 1830. Décédé le 26 mai 1863. Grand-officier de la Légion d'honneur du 30 octobre 1829. (G. S.).

(1) Le dossier de Maurice Persat aux Arch. Nat. contient : 1° Une lettre de lui du 4 août 1822 annonçant au directeur général de la police son arrivée ce matin même à Paris à l'hôtel Dauphine, n° 35, et demandant audience à ce fonctionnaire; 2° Une lettre « très pressée » du ministre de l'intérieur du 8 août 1822 au Préfet de police très élogieuse pour notre capitaine... « il est parvenu à inspirer beaucoup de confiance à plusieurs fonctionnaires, tant dans son pays natal qu'à Marseille, où il a débarqué à son retour de Morée avec une jeune Turque échappée par miracle, — « il faut cependant le faire suivre secrètement »; 3° Nouvelle supplique de Persat au ministre de l'intérieur en date du 4 septembre 1827, annonçant, à la suite de l'insuccès de ses demandes de réintégration dans l'armée, son départ pour l'Angleterre, où un riche Anglais nommé Gordon lui a accordé un asile fraternel (annotation : « cette lettre fort singulière du chevalier (*sic*) Persat n'aurait-elle point échappé à l'attention de M. le directeur? » — réponse annotée au-dessous : « Mais non. Qu'y faire? »). — 4° Nouvelle lettre de Persat du 10 septembre au directeur général de la police... « il reste à Paris jusqu'à la fin du mois » (annotation : « qu'est-ce que cela signifie? En avertir le préfet de police »). — 5° Lettre du 14 septembre du préfet de police au ministre de l'intérieur : « il a fait surveiller Persat. L'impression est bonne. Persat est revenu de ses erreurs. Il s'occupe de rédiger une brochure dans laquelle il combat les opinions et les

faire des démarches en ma faveur, ainsi que l'en avait prié son généreux parent, M. le baron du Martroy, mais il me

sentiments des ennemis de la Légitimité (!). Il voudrait expier ses fautes par son dévouement et sa fidélité à l'auguste famille des Bourbons. S'il ne peut trouver à s'employer, il ira en Angleterre ». — 6° Lettre du ministre de l'intérieur au préfet de police en date du 11 septembre, à la suite de celle de Persat du 10 : « ... tout cela est trop singulier; il faut suivre cet aventurier; envoyer une note sur Gordon ». — 8° Lettre du préfet de police au ministre de l'intérieur du 8 octobre. « ... Persat vient de faire viser son passeport pour le Havre ». — 9° Lettre du ministre de l'intérieur au sous-préfet du Havre lui signalant l'arrivée de Persat : « ... il est revenu à des sentiments paisibles; il est cependant à surveiller ». — 10° Lettre du sous-préfet du Havre du 18 octobre : « ... Persat est arrivé le 13; il est reparti le 17 pour Paris; il n'a donné lieu à aucun blâme ». — 11° Lettre du ministre de l'intérieur au préfet de police : « ... savoir pourquoi Persat est revenu; savoir quelle est sa position de finances ». — 12° Lettre du même au même sur le même sujet du 22 octobre. — 12° Lettres des 26 et 29 novembre du ministère de l'intérieur au préfet de police, au sous-préfet du Havre, au préfet de la Seine-Inférieure, signalant l'embarquement clandestin de Persat pour l'Angleterre après qu'il fut retourné à Paris. « ... veuillez faire enquête sur toutes ses accointances; il est évident que tout ceci confirme des enrôlements pour l'armée constitutionnelle d'Espagne. Il importe de savoir comment Persat est parti, les circonstances de son départ, etc. Il paraît se nommer maintenant « Mauriziano Persato ». — 13° Lettre du sous-préfet du Havre du 4 décembre : « ... Persat n'est resté ici qu'environ deux jours. Personne n'est venu le visiter à son auberge. La police, ignorant son arrivée, n'a pu le surveiller ». — 14° Suit tout un dossier sur ce même départ qui semble inquiéter fort la police du ministère de l'intérieur. On semble avoir le plus grand désir de connaître des détails. Des lettres du 28 novembre au 16 décembre signalent Persat aux autorités militaires à Bayonne. Une note en marge du préfet de police dit : « il y a de l'injustice à mon avis à attribuer au sieur Persat de *très mauvaises opinions*. C'est un malheureux très exalté qui a besoin de servir, etc., etc. ». — 15° Lettre du 16 novembre de Persat au directeur général de la police, M. Franchet-Desperey, lettre datée de Londres. Il expose les faits qui le concernent. Il va en Espagne où il a trouvé une demi-solde, mais il s'engage à ne pas se battre contre les Français. Il se rend à Bilbao : « ... Si vous daignez vous intéresser à moi, écrivez-moi pour me faire savoir si j'ai encore quelques espérances auprès du gouvernement de Sa Majesté, qui n'a réellement à me reprocher que des étourderies ». — 16° Lettre communiquée aux autorités militaires à Bayonne et au préfet des Basses-Pyrénées. On enverra le signalement de Persat. — 17° Lettre du 10 décembre du préfet de police au ministre de l'intérieur donnant de nouveaux renseignements particuliers : « ... Le sieur Persat est parti de Londres pour rejoindre Mina. Il a donné pour adresse pour ses lettres le nom de « el signor Mauricio » poste restante à Madrid, Bilbao, Pampelune. C'est le général Gordon qui a acheté Persat. Il a fait payer ses dettes dans la capitale. Le médecin grec qui voyait beaucoup Persat à Paris est un sieur Koutzofkis, demeurant n° 34, place de l'Estrapade » (annotation : « que la Préfecture de police fasse surveiller la conduite de ces gens-là et qu'elle en rende compte »). — 18° Autre note adressée au préfet de police : « ... Gordon est un des chefs des radicaux anglais ». — 19° Autre lettre du préfet de police au ministre de l'intérieur, du 3 janvier 1823, concernant les relations de Wilson et de Persat : « ... Gordon a payé 1 500 francs de dettes de Persat et l'a dirigé sur l'Espagne, où il se trouve avec les réfugiés français qui s'y sont retirés. Ces renseignements ont été donnés par Koutzofkis qui ne paraît avoir pour son ancien compagnon d'armes Persat que haine et mépris. — 20° Plusieurs autres pièces

déclara avec franchise qu'il voyait peu de chance à me faire réemployer dans l'armée, Cependant, j'ai appris plus tard que je l'aurais été si j'avais mis de la persévérance dans mes démarches; malheureusement pour moi, j'avais vu l'honorable général Foy, ce glorieux vétéran de l'ancienne armée, en qui j'avais la plus grande confiance et qui m'estimait. Je ne lui avais rien caché de ma position ni de mes pressantes démarches pour obtenir du service et voici à peu près ce qu'il me dit : « Comment, vous avez l'imprudence de demander du service au moment où les Bourbons sont à leur fin! Vous êtes un homme perdu dans l'opinion publique si vous reprenez du service. Allez en Espagne vous réunir à vos braves camarades et dans six mois vous rentrerez en France avec le drapeau tricolore, et alors vous retrouverez votre femme et votre enfant. »

J'avais fait la guerre en Espagne pendant quatre années et j'avoue que j'avais acquis assez de confiance dans le patriotisme des Espagnols pour espérer de leur part une forte et brillante résistance. Je me résignais aux conseils du brave et loyal général Foy.

J'écrivis à M. le baron de Damas pour le prévenir que, n'étant pas dans une position à pouvoir rester plus longtemps sans emploi et n'ayant, d'ailleurs, point de certitude d'en obtenir, je me déterminais à aller en Espagne. J'écrivis en même temps à Mme la baronne de Damas pour la prier de conserver pour Adèle sa bienveillante protection ainsi que pour l'enfant qu'elle portait dans son sein; je la priais en outre d'assurer Adèle qu'en tout temps et en tout lieu je ne l'oublierais jamais.

Parfaitement rassuré sur le sort d'Adèle et de mon enfant que j'avais confiés en des mains pieuses, je me rendis au Havre afin de m'embarquer pour l'Angleterre,

concernant toujours ce même départ de Persat pour l'Espagne. Une, datée du 31 janvier 1823 et au sujet de Koutzofkis : « ... le faire surveiller et renvoyer de France s'il y a lieu ». — Lettres de janvier 1823 du préfet de police, très favorables à Persat et à son excellente conduite pour Adèle!

pour, de là, me rendre en Espagne par mer, car il était très difficile de passer la frontière sans être arrêté par les postes français. Arrivé au Havre, je fis la rencontre d'un capitaine des cuirassiers de la garde royale, mon digne compatriote Andrès de Viry. Après nous être complimentés l'un et l'autre, le capitaine de Viry s'aperçut que j'étais agité et soucieux. Ce loyal compatriote connaissait la vivacité de mon caractère; il savait que j'avais été découragé dans mes démarches par ces misérables buralistes de la Guerre; il devina mon fatal projet. « Persat, me dit-il, vous vous êtes encore laissé endoctriner par les libéraux; vous allez en Espagne! » J'avoue même aujourd'hui que si je m'étais trouvé seul en ce moment avec mon digne compatriote, j'aurais renoncé à ce funeste projet, mais j'avais pour compagnon de voyage un capitaine qui fuyait ses nombreux créanciers, et je l'ignorais. Ce malheureux, que j'avais connu très bon dans les Cent-Jours, me réchauffa l'imagination; j'oubliai les généreux et salutaires conseils du brave capitaine de Viry. Nous nous embarquâmes pour l'Angleterre.

CHAPITRE V

(Novembre 1822-Octobre 1824)

Départ pour l'Angleterre, le Portugal et l'Espagne. — Campagne de la Catalogne. — Armand Carrel, Pacchiarotti, Fabvier, Mina, Torrijos, etc. — Le commodore américain Jacob Jones. — Retour en Angleterre. — Les proscrits français. — Mon Adèle. — Expédition de Tarifa; ses suites, etc.

Les publicistes et journalistes anglais étaient mieux informés que les nôtres sur le caractère des Grecs, ainsi que sur leurs prétendues victoires; aussi ne s'étaient-ils pas fait scrupule de publier notre lettre du lazaret. Le colonel Gordon en avait eu connaissance, et, malgré les dures vérités qu'elle contenait, il m'avait écrit lorsque j'étais à Paris pour m'engager à venir passer quelque temps à son château de Cairns, en Ecosse; j'avais accepté l'offre bienveillante de ce généreux gentilhomme, mais, malheureusement pour moi, j'étais pressé et excité par le capitaine M..., qui, par ses conseils pernicieux, a provoqué ma ruine et tous les déboires qui m'ont accablé jusqu'à ce jour. Ce malheureux homme m'entraîna en Espagne, etc. J'avais vu à Paris le général Wilson (1), qui, d'après ce que l'on m'avait assuré, avait le projet d'aller servir la cause des Grecs. J'avais communiqué à ce général mon intention de publier un mémoire véridique sur ce que j'avais vu et observé en Grèce; il en avait prévenu le colonel Gordon, son ami, qui, malgré son désenchante-

(1) Le général sir Robert Wilson, homme de tête et de cœur, défendit avec ardeur au Parlement la cause de la Constitution espagnole et se rendit en Galice pour soulever cette province. (G. S.)

ment pour les Grecs, s'empressa de m'écrire pour suspendre cette publication. « Je conçois votre position, m'écrivit ce philanthrope sans égal, mais considérez, mon cher Persat, que votre mémoire ne manquerait pas de faire un tort immense à la cause de ces malheureux Grecs, ainsi je vous offre mille francs pour votre manuscrit et je m'engage à vous le rendre lorsque le temps sera arrivé où vous pourrez le publier sans inconvénient pour la cause des Grecs, etc. Tout en méprisant les bandes grecques et plus encore leurs chefs, leur cause était restée belle à mes yeux; j'acceptai donc les offres délicates et généreuses du brave et loyal colonel Gordon, d'autant plus que je n'étais pas très bien en fonds. Un de mes compatriotes, M. Brajoux, ancien fournisseur de chevaux sous l'Empire, venait de me faire passer quatre cents francs, avec la condition de les lui rembourser lors du couronnement de Napoléon II, car mon loyal compatriote était alors un chaud bonapartiste.

Etant parfaitement équipés en uniformes, armes, etc., et ayant nos ceintures assez bien garnies, nous quittâmes Londres pour nous rendre à Portsmouth, afin de nous y embarquer pour Bilbao, où se réunissaient les patriotes français sous les ordres du commandant Caron (1). N'ayant point trouvé de navire pour Bilbao à Portsmouth, nous nous embarquâmes sur un petit bateau pour nous rendre à Plymouth. Nous avions à peine doublé l'île de Wight, que nous fûmes assaillis par un de ces ouragans si fréquents dans la Manche. La seule petite cabine qui existait à bord du bateau était remplie de femmes et d'enfants; nous-mêmes venions de nous y réfugier pour nous mettre à l'abri d'une pluie glaciale (nous étions en novembre),

(1) Le commandant Caron, qu'il ne faut pas confondre avec le malheureux lieutenant-colonel Caron, exécuté en octobre 1822, organise en janvier 1822 la conspiration de Marseille qui échoue, réussit à prendre la fuite, passe en Espagne, organise à Bilbao, sous le nom de Legras, le principal rassemblement des transfuges français; esprit droit et généreux, mais faible et brouillon. Après l'incident de la Bidassoa, le 6 avril 1823, les transfuges français durent se retirer jusqu'en Galice. A la Corogne, Fabvier et Caron achevèrent de se brouiller. Caron ramena vers la fin de juin à Londres quelques-uns des siens, quarante ou cinquante au plus, dans la plus profonde misère. (G. S.)

lorsque la foudre vint éclater sur nos têtes avec un fracas épouvantable, mettant en mille pièces la grande voile de notre malheureuse embarcation. Que l'on se figure la terreur des femmes et des enfants, ainsi que la nôtre! Seul l'intrépide capitaine du bateau, conservant un sang-froid unique, n'abandonna pas un instant le gouvernail. Il ne restait pas une seule voile en bon état; nous étions d'ailleurs si près de la côte que nous y fûmes jetés par une mer furieuse qui nous y dirigea malgré nos efforts, car tous les passagers travaillent pendant les heures de danger en mer. Les habitants de la ville de Weymouth pressentaient notre naufrage, aussi étaient-ils prêts à nous secourir sur la plage. Nous en fûmes tous quittes pour la peur et pour un bain soigné et passablement frais. Nous nous hâtâmes de gagner le meilleur hôtel de Weymouth, où nous reçûmes les soins les plus empressés.

Si j'eusse été superstitieux, la tempête à laquelle nous venions de réchapper aurait peut-être été un salutaire avertissement pour moi, mais il n'en fut pas ainsi, car je crois pouvoir dire que les dangers et tous les tracas que j'ai eu à affronter ont plutôt exaspéré mon imagination qu'ils ne l'ont affaiblie. J'étais d'ailleurs en compagnie d'un homme, sinon sans tache, du moins sans peur. Il n'en était pas de même d'un misérable que le capitaine M... avait recruté à Londres, nommé Aymard; il était plus mort que vif à la suite des dangers que nous avions courus.

Quelques jours de repos à Weymouth nous suffirent pour nous remettre en état de continuer notre voyage; le capitaine du bateau avait réparé les avaries de sa frêle embarcation; il vint nous demander si nous voulions continuer le voyage par mer. Nous le remerciâmes très poliment et nous nous jetâmes dans une chaise de poste qui nous conduisit à Plymouth. Là encore, point de navire en partance pour Bilbao. Nous délibérâmes et nous prîmes la détermination d'aller à Lisbonne, où il y avait aussi une constitution à défendre. D'un autre côté, je n'étais pas fâché

de ce contretemps, car j'étais allé bien près de Lisbonne en 1810 avec la brave armée du Portugal, mais mes lecteurs doivent se rappeler que le vieux Masséna nous avait fait arrêter aux barrières de cette ville, barrières que nos invincibles et braves soldats auraient mises en pièces sous les ordres du maréchal Ney ou du général Reynier. J'ai fait une cinquantaine de traversées, petites et grandes, et je ne peux guère en compter que sept ou huit de passablement favorables. Celle de Plymouth à Lisbonne fut une des plus pénibles. La malheureuse goélette sur laquelle nous avions pris passage avait été si maltraitée pendant notre affeuse traversée qu'elle fut vendue et démolie à notre arrivée à Lisbonne, où nous débarquâmes le 10 janvier 1823.

Le général Sepulveda, alors gouverneur de Lisbonne, nous fit un très bon accueil, ainsi que les patriotes de cette ville. L'ex-avocat Carvalho (1), qui était ministre des Finances, nous reçut de même fort bien.

Le capitaine M... avait fait partie de l'armée du Portugal commandée par le brave Junot en 1807 et 1808. Il avait reconnu beaucoup d'anciens patriotes portugais, partisans des Français, qui étaient restés à Lisbonne. Ils y étaient encore lorsque nous arrivâmes aux positions de Torres-Vedras de 1810; et tous m'assurèrent que les Anglais n'avaient aucun espoir de conserver cette ville; ils en avaient si peu qu'ils avaient déjà embarqué tout leur matériel, avant même notre arrivée. J'ai visité toutes ces positions; elles étaient fortes, sans doute, mais elles n'étaient pas aussi redoutables que celles de la Moskowa, par la raison qu'elles n'auraient certainement pas été aussi vigoureusement défendues, n'en déplaise à l'impudent Wellington, ainsi qu'à ses lâches adulateurs français.

Nous n'étions pas hommes, M... et moi, à rester en réserve lorsque l'avant-garde de l'armée libérale était en

(1) Cet homme peut être comparé à nos Barthe, nos Mérilhon, nos Dupin, etc., et quelquefois à notre Odilon Barrot.

présence de l'ennemi; aussi étions-nous à la veille de prendre la route de Madrid, lorsque le général Guillaume Pépé arriva à Lisbonne (1). Je m'empressai d'aller lui rendre visite. Ce général me revit avec grand plaisir; il me fit part de son projet qui consistait à lever un corps de cinq à six mille hommes pour aller soutenir le mouvement révolutionnaire des Grecs; le général me proposa d'accompagner M. Poerio (2), officier napolitain qu'il envoyait en Grèce près du gouvernement grec, afin de régler les conditions de cet armement. Quoique je fusse bien revenu de mon enthousiasme pour les Grecs, leur cause n'en était pas moins celle de la liberté contre le despotisme; d'ailleurs la société de mes deux compagnons de voyage commençait à me gêner n'y voyant point de conformité de caractère (3), de mœurs et même de but, aussi j'acceptai avec plaisir la mission que venait de me proposer le général Pépé.

Nous partîmes de Lisbonne le 8 février, accompagnés de M. Collegno, jeune et brave major d'artillerie du Piémont, qui avait pris une part active dans la révolution de 1821; ce loyal officier avait été condamné à mort par la monarchie qu'il avait aidé à fonder; c'est ainsi que les rois parjures et sanguinaires récompensent

(1) Le général Pépé, qui avait réussi à s'enfuir de Castellamare, le 20 mars 1821, débarqua vingt jours après environ à Barcelone, d'où il gagna Madrid. De Madrid il alla à Lisbonne avec le lieutenant-colonel Pisa, également ugitif de Naples. C'est sur la route, à quatre lieues d'Elvas en Portugal, qu'il ut dépouillé par des brigands à cheval au nombre de dix, brigands improisés par le faux bruit des sommes immenses qu'il portait avec lui. Les Cortès ortugaises décrétèrent qu'il lui serait donné une forte indemnité. Il ne resta ue peu de jours à Lisbonne et s'embarqua pour l'Angleterre où il arriva u mois d'août 1821. Il retourna vers la fin de 1822 en Espagne, en passant ar Lisbonne. C'est à ce moment que Maurice Persat le rencontra dans cette ille. Voyant qu'il ne pouvait arriver à rien à Madrid, comme il le dit luinême, il retourna à Londres où il eut son duel fameux avec Carascosa. (G. S.)

(2) Le fameux patriote napolitain Carlo Poerio, si célèbre par sa détenion au bagne jusqu'en 1859, mort en 1867, était né en 1803. J'ignore si était lui le compagnon de Maurice Persat en 1823. (G. S.)

(3) Le capitaine M... avait été un fort estimable officier sous l'empire; ais depuis, la passion du jeu, celle des femmes et tout ce qui s'ensuit le récipitèrent dans un gouffre de désordres au point qu'il lui fut impossible rester en France, même après notre malheureuse Révolution de 1830. uant à ce misérable Aymard, de Rouen, il fut acquitté à Perpignan, en 1824, mme accusé politique, puis livré aux tribunaux civils qui l'envoyèrent au agne de Toulon pour faux, escroquerie et enlèvement de mineure.

leurs anciens amis lorsque le danger est passé pour eux!

Les révolutions de Naples, de l'Espagne et du Portugal eurent cela de commun avec la nôtre de 1830 d'enrichir un tas d'intrigants qui n'avaient rien fait pour elles et d'accabler d'impôts les malheureux peuples; aussi les Portugais et les Espagnols, se voyant déçus dans les belles espérances qu'on leur avait fait concevoir, restèrent-ils neutres entre les pouvoirs anciens et les nouveaux. Les routes du Portugal et de l'Espagne se couvrirent de mécontents qui, les armes à la main, prélevaient à leur tour des impositions forcées sur les malheureux voyageurs. C'est par une bande de ces gens-là que furent dévalisés le général Guillaume Pépé et ses aides de camp (1). Il est bon de dire toutefois que, parmi ces bandes, il y avait les constitutionnels et les royalistes. Le général avait été assez heureux pour ne tomber que dans les mains des constitutionnels, qui se contentèrent seulement des vingt mille francs qu'il possédait : ses uniformes et bagages lui furent laissés. Prévenus par le général Pépé des dangers qui nous attendaient sur la route de Lisbonne à Séville, où nous devions nous rendre primitivement, nous avions pris nos dispositions afin de nous épargner une visite constitutionnelle ou royaliste, de sorte que nous étions partis bien armés tous les trois avec une escorte de quelques chasseurs à pied.

J'aurais un beau chapitre à faire sur ce curieux voyage, semé d'incidents et d'aventures extraordinaires, mais en vérité cela me mènerait trop loin; je me résume donc en disant que nous couchâmes dans les villes de Torrija, Hermixta, etc., et que nous arrivâmes à Séville, le 25 février, épuisés des fatigues de notre périlleux voyage, dans lequel nous fûmes journellement assaillis par la pluie. Le général Pépé nous avait recommandés à un de ses amis à Séville, chez lequel nous allâmes descendre : M. Marliani, patriote italien, qui nous accueillit fraternellement.

(1) V. la note 1 de la page précédente. (G. S.)

Après une longue absence, un vieux soldat éprouve toujours de l'émotion en revoyant les hommes et les objets qui lui rappellent une gloire nationale, comme il sourit quelquefois avec tristesse aux traces que les boulets et la mitraille ont laissées sur un mur autrefois périlleux! et puis, à cette place qu'une larme vient de marquer, on a reçu les derniers serrements de mains d'un frère ou d'un ami! on se rappelle des triomphes que l'ingratitude et la trahison ont presque effacés; alors on pleure malgré soi; peut-être pleurerait-on encore aujourd'hui si l'on devait désespérer de l'avenir, mais, Dieu merci! nous n'en sommes pas encore là. Les sensations que je viens de décrire, je les avais éprouvées en parcourant nos positions de 1810, en face de celle des Anglais, à Torres-Vedras; elles se renouvelèrent à Bayamonte, où, en 1811, le brave 9e dragons et l'intrépide 16e léger acculèrent le général espagnol Ballesteros avec ses deux mille cavaliers, ses dix mille fantassins et ses seize pièces de canon avec lesquelles il venait de canonner et mitrailler la bicoque de Niebla pendant trois jours consécutifs, sans pouvoir s'en rendre maître. Cette bicoque n'était cependant défendue que par six cents braves Suisses et un escadron de mon régiment. A notre passage à Niebla, les habitants, informés qu'un ancien officier du 9e dragons venait d'y arriver, s'étaient empressés de venir me voir. Celui chez qui j'avais logé, m'ayant reconnu, se jeta dans mes bras avec une effusion de cœur qui me toucha jusqu'aux larmes. Tous me demandèrent des nouvelles des officiers de mon ancien régiment, en les nommant par leurs noms qu'ils se rappelaient mieux que moi. Leur ayant dit que la plupart de mes anciens camarades avaient été tués à la Moskowa, à Leipzig, à Waterloo, etc., ils en furent vivement affectés.

« Brave Français, me dirent-ils, que Dieu vous permette de revoir la France; alors vous pourrez dire à vos anciens camarades que vous nous avez revus ici; dites-leur encore que nous regrettons les Français et que nous nous repentons

avec amertume de n'avoir pas su apprécier les bienfaits de leur civilisation et de leurs lois; dites-leur enfin que, devant vous, nous avons fait retentir les cris de : Vive Napoléon! Vivent les Français! »

Eh! messieurs les royalistes des deux branches, ne croyez pas que les bons habitants de Niebla aient été les seuls qui me manifestèrent ces démonstrations de respect pour la mémoire de l'Empereur et de souvenirs honorables pour la France de l'Empire, car, partout où j'ai passé en Portugal et en Espagne, j'ai rencontré les mêmes sympathies et les mêmes regrets; c'est d'ailleurs ce dont vous avez pu vous convaincre, vous, messieurs les royalistes de la branche aînée, dans votre mémorable promenade militaire de 1823!

Etant parfaitement délassés des fatigues de notre voyage nous étions à la veille de partir pour Cadix, M. Poerio et moi, lorsque nous reçûmes une lettre du général Pépé qui termina mes projets de voyage en Grèce; en voici les motifs :

On doit se rappeler qu'à cette époque l'Europe était empoisonnée d'un ramassis d'intrigants et d'escrocs grecs, français, anglais, etc., qui parcouraient les villes pour exploiter la bourse des crédules philhellènes. Un de ces vagabonds était arrivé à Lisbonne lorsque je m'y trouvais encore; il s'était bien gardé de dire du mal de moi pendant mon séjour dans cette ville, mais lorsqu'il m'en crut assez éloigné pour n'avoir rien à craindre de ma juste vengeance, il eut l'impudence de dire au général Pépé que j'avais été chassé de Grèce et que j'y serais fusillé (1) à mon arrivée. Le général Pépé m'avait assez bien jugé dans ma campagne des Abruzzes, en 1821, pour être convaincu que le Grec n'était qu'un vil calomniateur; mais, comme il connaissait les Grecs, il ne voulait pas m'exposer à quelque

(1) Mes lecteurs se convaincront bientôt de l'infamie de ce misérable Grec, en me voyant retourner en Grèce en 1828, en 1831 et en 1837; j'ai parcouru dans ces années ce pays, tout seul au milieu des bandes grecques, sans en être jamais insulté.

catastrophe de leur part; c'est pour ce motif seulement qu'il me pria de renoncer à ce voyage, par une lettre toute bienveillante. Ce brave général me fit même offrir une indemnité pour rejoindre mes camarades qui s'étaient rendus à Madrid. N'étant pas du tout disposé à rejoindre le capitaine M... et son aide de camp Aymard, je me rendis à Cadix où je m'embarquai pour Barcelone, car j'avais appris à Séville qu'il s'y organisait une légion étrangère (1).

Arrivé à Barcelone, j'y trouvai le chef d'escadron Schulz, avec lequel je m'étais trouvé à Naples; j'y rencontrai aussi M. Renaud, ancien officier dans notre marine nationale, que j'avais connu également dans la même ville en 1820 et 1821. Ce dernier, ayant des relations avec Mina (2), je l'engageai à aller trouver ce guérillas, qui était alors à Vich, afin de le décider à organiser une légion française, avec la cocarde et le drapeau tricolores de l'Empire. En attendant cette organisation, je conservai à Barcelone une position indépendante, car il y avait dans cette ville une

(1) On sait que le gouvernement de Louis XVIII envoya en 1823 une armée de cent mille hommes en Espagne sous le commandement du duc d'Angoulême pour rétablir le gouvernement absolu de Ferdinand VII et arracher ce triste roi aux mains du parti libéral ou constitutionnel. Les Français franchirent la Bidassoa le 7 avril. On sait de même qu'une propagande très active avait été faite par les libéraux français et espagnols dans les rangs des troupes françaises massées dès longtemps sur la frontière, tant pour s'opposer aux menées de ces mêmes libéraux que pour prévenir l'invasion de la terrible épidémie de fièvre jaune. De nombreux déserteurs de l'armée française, unis à de non moins nombreux anciens officiers de l'Empire, officiers en demi-solde et autres, s'étaient organisés en légions pour seconder l'effort des libéraux espagnols. Un de ces groupes, commandé par le colonel Fabvier et le chef de bataillon Caron, cent vingt Français et une trentaine de Piémontais, avait été, malgré l'émotion produite dans l'armée par la vue des glorieux uniformes de l'épopée impériale, dispersé dès le passage de la Bidassoa. Une douzaine de réfugiés avaient été à cette occasion tués ou blessés. Un autre groupe plus nombreux s'organisait à Barcelone. C'est celui-là qu'allait rejoindre Maurice Persat. Il devait y faire la connaissance d'Armand Carrel. Ces réfugiés devaient se heurter aux troupes du IVe corps, commandées par le vieux maréchal Moncey et les trois divisionnaires vicomte Donnadieu, baron de Damas et comte Curial. Le IVe corps franchit la frontière le 18 avril en face de Puycerda. Les constitutionnels espagnols étaient dans cette région commandés par Mina. La lutte fut de ce côté très pénible pour les troupes françaises à cause des grandes difficultés de terrain et de l'extrême mobilité des forces ennemies. Maurice Persat allait, on va le voir, jouer un instant un rôle assez important dans ce petit groupe de patriotes dévoyés. (G. S.)

(2) V. la note précédente. (G. S.)

fourmilière d'individus plus avides d'argent et de grades que de gloire et de liberté. Je pouvais d'ailleurs me passer de la charité espagnole d'un franc par jour, que la générosité de Mina accordait aux réfugiés étrangers sans emploi. En outre, n'ayant jamais quitté ma cocarde tricolore française en Amérique, à Naples et en Grèce, je ne voulais pas la sacrifier à l'orgueil espagnol.

Mina avait bien organisé une légion étrangère, mais avec la cocarde et le drapeau espagnols, pour ne pas compromettre son débile gouvernement vis-à-vis le gouvernement français. Il ne se décida à réunir tous les réfugiés français et à leur donner la cocarde tricolore que lorsqu'il fut convaincu que le gouvernement français avait levé le masque et que la guerre était décidée.

La légion qui existait alors à Barcelone était composée de réfugiés et de déserteurs de tous les pays; dans ses rangs il y avait bon nombre d'officiers qui avaient bravement pris le mousquet, entre autres le capitaine Vistoo, Français. Dans les lanciers attachés à la légion on remarquait le colonel Régis (1), nommé général dans la révolution du Piémont en 1821. Ce brave et loyal officier vit aujourd'hui dans une honorable retraite à Clermont-Ferrand. Cette

(1) Je pense que ce colonel Régis est le même officier dont je trouve la mention suivante aux Archives de la guerre :

« Régis (Augustin-Toussaint), homme de couleur, né au Cap français (Saint-Domingue), 1er novembre 1779; entré au service comme sergent dans les troupes franches de Saint-Domingue, 1er germinal an VIII; sous-lieutenant à la 10e demi-brigade coloniale, 23 ventôse an IX; adjoint à l'état-major général de l'armée de Saint-Domingue, 29 messidor an X; renvoyé en France par le capitaine général Rochambeau, 28 brumaire an XI; incorporé dans le bataillon des pionniers noirs destiné pour Mantoue, 14 prairial an XI; nommé par le ministre de la guerre d'Italie, secrétaire de la place de Padoue, 16 septembre 1806; adjudant de place à Gradisca, 19 novembre 1808; lieutenant au 3e régiment de ligne italien, 1er décembre 1810; lieutenant au régiment des gardes nationales soldées de Venise, 12 octobre 1811; prisonnier de guerre, 13 novembre 1813; lieutenant au service de France, 5 octobre 1814; ordre de suivre le quartier général de Napoléon à Lyon, 11 mars 1815; capitaine adjoint à l'état-major, 10 avril 1815; employé au 3e corps (Vandamme), 2 mai 1815; ne suit pas l'armée vers la Loire et reste à Paris; en demi-solde à la 2e Restauration; a obtenu une pension de 900 francs 20 octobre 1819. » En 1816, 1817 il est à Paris, 23, rue Hautefeuille, puis rues Bourbon, de l'Hôtel-de-Ville. C'est le seul Régis ayant eu une pension au ministère de la guerre; aucun dossier de ce nom à la Légion d'honneur.

légion était commandée par un Piémontais d'une rare valeur dans les combats, mais d'un caractère ingrat. Le despotisme, l'ambition, et la jalousie le rendaient ombrageux de tous ceux qui l'entouraient. Je ne saurais mieux comparer le caractère de Pacchiarotti (1) qu'à celui d'un philhellène qui a joué en Grèce le même rôle que Pacchiarotti en Espagne, avec la différence néanmoins que Pacchiarotti n'aurait pas attendu jusqu'au 29 juillet, à midi, pour combattre l'agression de Charles X contre nos libertés, tandis que notre héros (2) de la Grèce se tint prudemment en embuscade jusqu'au moment du partage des dépouilles de l'ennemi vaincu.

Mina s'étant rendu aux sollicitations de M. Renaud et aux nôtres, tous les Français reçurent l'ordre de se rendre à Mataro; Mina m'ayant désigné pour l'organisation du premier bataillon, je m'y rendis immédiatement avec le brave Armand Carrel, qui venait d'arriver à Barcelone.

Pour donner ici une idée du caractère et du jugement de Mina, à qui nos publicistes ont donné une si fausse célébrité, il est bon de dire qu'il eut l'impudence de nous donner un lieutenant-colonel et un major espagnols pour nous commander, c'est-à-dire pour nous surveiller; et cependant, hormis Carrel et moi, qui venions d'arriver, tous nos braves camarades s'étaient battus pendant deux années contre les factieux. Cette méfiance du gouvernement espagnol envers les étrangers a été une grande faute politique, ou peut-être une lâche trahison, ce qu'il est permis de supposer par suite des honteuses défections des Morillo, des Ballesteros, des Abisbal, des O'Donnel, etc., et même par la conduite de Mina en Catalogne. Si le gouvernement espagnol de la Constitution eût décrété l'organisation d'une légion française en 1821, avec la cocarde et le

(1) Le colonel Giuseppe Pacchiarotti, précédemment condamné à mort par contumace par jugement du 23 août 1821 à Turin, mourut de ses blessures après la capitulation de Llers. V. Abel Hugo, *Histoire de la campagne d'Espagne en 1823*, t. II, p. 194. (G.S.)

(2) Le célèbre Fabvier.

drapeau tricolores, et réuni tous les réfugiés soldats à la proximité du cordon sanitaire des Pyrénées, il est certain que cette légion serait devenue un corps d'armée français offensif, et Louis XVIII ne serait pas mort roi de France et de Navarre. Les royalistes français de cette époque pourraient contester la justesse de mon raisonnement, mais je leur demanderais, moi, simple capitaine de l'Empire, pourquoi leur gouvernement fit interner sept à huit régiments français en 1822 et pourquoi encore il destitua un si grand nombre d'officiers de tous grades? il y avait bien là quelques motifs, ah! oui, sans doute, et les voici : c'est que l'armée de cette époque était aussi lasse du gouvernement des Bourbons que la France entière; en définitive, pour prouver que l'armée était libérale, je dirai que j'ai vu passer dans nos rangs environ trois cents sous-officiers et soldats français à la suite de la proclamation suivante :

Soldats,

Seriez-vous sourds aux vœux de la France, vous objets de ses plus hautes espérance? L'amour de la patrie serait-il éteint dans vos cœurs? La liberté, cette noble émanation de l'être suprême qui rend l'homme à la fois juste et vertueux, pourrait-elle ne plus vous enflammer? Le sang qui circule dans vos veines est le sang bouillant des héros de Fleurus, de Marengo, d'Austerlitz, etc., vous êtes tous les fils de ce peuple généreux, digne fondateur de la liberté des deux mondes!

Pourriez-vous porter atteinte aux libertés d'un peuple sans devenir l'objet du mépris et de la haine de toutes les nations civilisées? Vous, jeunes soldats, frères et fils de ces guerriers immortels que l'Europe a cent fois couronnés de lauriers, vous, les héritiers d'un demi-siècle de gloire, vous ne serez pas les instruments des féroces et ignobles volontés de ces hommes sans cœur et sans vertus qui oppriment notre belle patrie, vous ne répondrez pas à l'attente des tyrans qui traînent l'asservissement de tous les peuples. Venez dans nos rangs, venez dans nos bras fraternels unir vos armes aux nôtres contre l'injustice et la tyrannie; venez marcher et combattre sous les drapeaux de la République et de l'Empire; venez à la face du monde entier prononcer le serment de vivre libres ou de mourir! et les générations présentes et futures admireront vos nobles efforts et béniront vos noms.

Barcelone, le 14 juin 1823.

Les commissionnés par les patriotes français faisant partie de l'armée constitutionnelle espagnole et du bataillon français Napoléon II.

Signé : Delaborde, lieutenant-colonel;
Guiez, lieutenant des voltigeurs.
Maurice Persat, chef d'escadron.

Ainsi, si cette proclamation, signée par des individus inconnus (1) dans l'armée, fit perdre aux troupes françaises de la Catalogne deux à trois cents de ses plus intrépides soldats, que serait-il arrivé si le comité directeur de Paris nous eût envoyé un général renommé, un de ces intarissables phraseurs de la Chambre des députés, si bons apôtres de la liberté alors, et qui depuis 1830 se sont fait un mérite et un devoir de l'étouffer (2)?

Tous les chefs de corps de l'armée de Mina n'avaient pas obtempéré à ses ordres pour le renvoi des Français à Mataro, par la raison qu'ils étaient les meilleurs soldats de leurs régiments; en outre, ces Français, sachant que notre bataillon était commandé par des Espagnols, préférèrent rester sous les ordres de ceux qu'ils connaissaient, qui les traitaient bien, de sorte que nous ne pûmes réunir à Mataro que trois cents hommes desquels nous composâmes une compagnie de grenadiers et une de voltigeurs. Les sous-officiers et soldats de ces deux compagnies étaient tous d'anciens militaires qui avaient quitté le drapeau de la Restauration pour venir se ranger sous le drapeau tricolore. Je n'ai jamais vu de plus intrépides soldats. Nous avions en outre de nos deux braves compagnies une douzaine d'intrigants qui se disaient tous capitaines, lieutenants ou sous-lieutenants des Cent-Jours; quelques-uns même poussèrent l'audace jusqu'à se parer du ruban de la Légion d'honneur, quoique pas un seul d'entre eux ne fût porteur d'aucun titre régulier. Les uns avaient des faux passeports français sur lesquels ils s'étaient qualifiés d'un grade quelconque, etc. Quant à nos prétendus légionnaires, je les mis dans un grand embarras lorsque, à défaut

(1) Delaborde était un faux nom qu'un nommé Hayme avait pris; Guiez avait été sergent au 6e léger français et venait de passer dans nos rangs; mon nom seul pouvait être connu, et encore dans la cavalerie seulement.

(2) Sur toute cette agitation intense, provoquée dans l'armée des Pyrénées par les partisans de l'Empire, voyez les premiers chapitres du livre de M. Bittard des Portes, intitulé : *Les Campagnes de la Restauration*, Paris, 1899. — V. aussi le t. Ier de l'*Histoire de la campagne d'Espagne en* 1823, d'Abel Hugo, Paris, 1824. (G. S.)

de brevet, je leur demandai la date de leur promotion et le numéro d'ordre de leur brevet, et ces gens-là avaient donné leur parole qu'ils avaient été décorés (1) par l'Empereur en 1815! Depuis lors, les Chambres ont bien voulu confirmer les grades et les croix des Cent-Jours; nos chevaliers de la Catalogne seuls n'ont pas été compris dans cette confirmation et pour une bonne raison, bien entendu. Nous n'avions donc réellement d'officiers que le brave Carrel qui se présenta avec une modeste épaulette de sous-lieutenant et son uniforme du 29e de ligne; il avait donné sa démission à Marseille. Venaient après lui : le brave capitaine Vistoo, les capitaines Sestier, Spinola et Bride, le chef d'escadron polonais Schulz, le lieutenant Desbordes et les sous-lieutenants Lacombe, Pegulu, Laffanour, Rinderhagen, etc. Nous avions encore plusieurs jeunes Français pleins de courage et de dévouement, à qui l'on donna le grade de sous-lieutenant; je me fais un plaisir de citer ici MM. Delaure, Fabre, Boussuge, Arthaud, Joubert, Barthe, ainsi que les braves sergents Guiez, Marché, Vivier, etc. Quant aux officiers improvisés, je m'abstiens de les nommer; ils m'en sauront gré, sans nul doute.

Dans notre organisation de Mataro, la compagnie de grenadiers fut donnée au brave capitaine Vistoo, qui venait de faire le métier de simple soldat dans la légion étrangère. Je voulais donner celle des voltigeurs à Carrel, mais les improvisés s'y opposèrent par un motif excusable cependant, car Carrel n'était qu'à son début; néanmoins, je le fis recevoir avec son grade. Ce fut un des prétendus capitaines des Cent-Jours qui eut le commandement de cette compagnie, le nommé Bellange, ancien sergent.

Moins les bonnets à poil, notre petit bataillon portait l'uniforme de la vieille garde impériale, avec les boutons à aigle que nous avions reçus de France. Notre drapeau tricolore était surmonté d'une aigle énorme; nos cama-

(1) Il n'y avait de décorés de la Légion d'honneur que MM. Schulz, Vistoo, Sestier, Bride, Laffanour et moi.

rades de Bilbao (1) ayant pris le numéro 1 des bataillons de Napoléon II, nous prîmes le numéro 2. L'armée du duc d'Angoulême marchait (2) paisiblement sur Madrid, tandis que le corps d'armée du maréchal Moncey n'avançait en Catalogne qu'à pas comptés. Le vieil et honorable maréchal se méfiait peut-être du guérillas Mina, bien plus redouté que redoutable, ainsi que nous en avons acquis l'expérience et la certitude. Le maréchal Moncey ne se présenta devant Barcelone que lorsque le casse-cou Donnadieu (3) eut culbuté et dispersé la grande armée de Mina; ce dernier rentra tout contusionné dans Barcelone d'où il ne sortit qu'après avoir livré cette place aux Français (4).

Il est vraiment surprenant que des publicistes consciencieux aient persisté jusqu'au dernier moment à attribuer les qualités d'un habile général à ce malheureux Mina. Qu'a-t-il fait pendant la guerre de l'Indépendance de 1809 jusqu'en 1814? Egorger nos blessés et nos malades sur les grandes routes et piller nos convois mal escortés. Alors, il est vrai, Mina n'était traité que de brigand; cependant il défendait son pays. Mina, en 1823, en Catalogne, a prouvé qu'il n'était réellement qu'un chef de guérillas; il a achevé de faire juger son habileté comme général d'armée en 1831, 1834 et 1835. Il est mort; laissons ses cendres en repos.

Mataro était occupé par les Français. Mina fit préparer une expédition afin d'aller les surprendre. Ces troupes étaient sous les ordres du général Curial (5) qui comman-

(1) C'était la troupe de réfugiés commandée par Fabvier et Caron. (G. S.)

(2) Précédée de l'avant-garde des cent millions, distribués d'avance aux Cortès et aux traîtres Morillo, Ballesteros, L'Abisbal, O'Donel, etc.

(3) Donnadieu (Gabriel, vicomte), né à Nîmes en 1777, général de brigade en 1811, fut impliqué dans un complot et interné à Tours. Suivit pendant les Cent-Jours le roi Louis XVIII à Gand, qui, à son retour, le nomma lieutenant général et commandant de la division militaire de Grenoble. Il s'y montra impitoyable dans la répression de la conspiration Didier. Mort le 3 juin 1849. (G. S.)

(4) Par la capitulation signée le 2 novembre 1823 par Mina et le maréchal Moncey (G. S.).

(5) Curial (Philibert-Jean-Baptiste-François-Joseph, comte), général, pair de France, né en Savoie en 1774, mort à Paris en 1829. La division Curial avait été dirigée sur Parpès et Mataro pour surveiller Milans et Llobera,

dait à Mataro. Mina était malade, ce qui lui arrivait souvent, si l'on veut bien se le rappeler. Le commandement de cette expédition fut confié au général Milans, autre guerillero, mais moins cruel que Mina et meilleur patriote.

L'expédition était forte de six mille bons soldats qui, commandés par le brave Pacchiarotti, se seraient emparés de Mataro, de M. Curial et de toute sa garnison, très certainement. La légion étrangère ainsi que nos deux compagnies faisaient partie de l'expédition, qui se mit en mouvement le 23 juin, à huit heures du soir. Il y a près de huit lieues de pays de Barcelone à Mataro; la route est sablonneuse; cependant nous étions aux portes de Mataro le 24, à deux heures du matin. Milans fit réunir tous les chefs de corps et nous donna connaissance de son plan d'attaque, qui, du reste, n'était pas mal conçu. Il avait choisi un dimanche pour ce coup de main, parce qu'il avait été prévenu par les patriotes de Mataro que les Français avaient presque tous leurs armes démontées la veille pour la revue du dimanche, ainsi que cela se fait en France. Il paraît que M. Curial se croyait en parfaite sécurité dans Mataro; il l'a cependant échappé belle, ainsi que sa garnison. J'avais prié le général Milans de me donner le commandement de la cavalerie qui se composait d'un peloton de lanciers piémontais et d'un escadron de cuirassiers espagnols. Milans y avait consenti, mais l'orgueilleux Castillan, qui commandait les cuirassiers, répondit qu'il n'avait pas besoin d'un étranger pour sabrer les Français. Nous allons voir à l'instant ce que fit ce grand sabreur de Français, car il avait l'ordre d'enlever les premiers postes ennemis et d'entrer en ville au galop en sabrant tout ce qu'il rencontrerait. Pacchiarotti, avec sa légion et nos deux compagnies, devait soutenir et appuyer les cuirassiers, mais un

généraux constitutionnels, et pour garder, à proximité du littoral, des moyens de transport et de ravitaillement. La division s'établit donc à Mataro, en détachant une brigade à Granollers. C'est là qu'elle fut attaquée, le 24 mai, à deux heures du matin, par les Constitutionnels dans un combat que va nous raconter Maurice Persat. (G. S.)

juin

autre fier Castillan, commandant le bataillon dit de Barbastro, avait aussi réclamé le droit national, en sorte qu'il prit le poste qui nous avait été assigné par Milans. Or il arriva que le Castillan cuirassier fit volte-face devant le feu de la grand'garde française, composée de vingt-cinq braves du 7e de ligne, et que, dans sa déroute, il écrasa le bataillon de Barbastro, qui fut dispersé par ce choc inattendu. Le reste de la colonne se ressentit de ce désordre; les Français avaient pris les armes; le coup de main était manqué. Le jour commençait à poindre; avec un autre général et d'autres chefs de corps l'affaire pouvait encore avoir de bons résultats, mais Milans et son collègue, le guerillero Llobera, avaient perdu la tête; chacun fit le mouvement qui lui parut convenir. Quant au grand sabreur de Français, nous l'aperçûmes qui fuyait au galop avec ses cuirassiers sur la route de Barcelone. Le brave Pacchiarotti avait pris une bonne position en arrière de Mataro, qu'il défendit pied à pied. Nos deux compagnies, ayant à leur tête le chef espagnol que nous avait imposé Mina, suivirent le mouvement de Pacchiarotti. Ainsi se trouva manqué un fait d'armes qui pouvait produire d'heureux résultats pour la cause espagnole et peut-être aussi pour la France.

Attaqués à notre tour par les troupes du général Curial et craignant d'être coupés par les Français qui occupaient Granollers, nous battîmes en retraite dans les coteaux des vignes et dans les montagnes voisines; notre chef espagnol, le colonel M..., était à cheval; dans sa frayeur, il ne s'aperçut pas que nous marchions à pied. Pacchiarotti, qui ne pouvait le souffrir, profita de cette circonstance pour le molester. Il lui cria à tue-tête : « Colonel M..., vous fuyez à toutes jambes, laissez-nous au moins votre drapeau! » Armand Carrel, qui se trouvait à mes côtés, lui répondit : « Vous en avez menti, colonel Pacchiarotti, nous ne fuyons pas, nous battons en retraite comme vous. » Cette vive apostrophe d'un sous-lieutenant qui voyait le feu pour la

première fois déconcerta Pacchiarotti. Il suivit notre marche rétrograde, qui d'ailleurs était forcée, à cause de la dispersion des Espagnols.

On a vu que nous avions fait huit mortelles lieues la nuit précédente; nous venions d'en faire encore deux dans les vignes et les montagnes, de sorte que nous étions harassés de fatigue et accablés par un soleil brûlant. Nous nous croyions hors de danger, car les Français avaient cessé leur poursuite de notre côté pour se mettre aux trousses des Espagnols qui, en grande partie, avaient repris la route de Barcelone. Notre sécurité faillit nous être funeste à Carrel et à moi. Nous nous étions arrêtés dans un village pour y prendre un instant de repos et pour nous désaltérer, lorsque nous entendîmes des coups de fusil sur notre droite et en avant, précisément sur le seul point de retraite qui nous restait. Nous avions près de nous à ce moment là M. Hartaux et un nommé Dejean, ainsi que plusieurs Espagnols. Le danger raffermit les courages, et il y allait de nos têtes! Nous prîmes donc la résolution de passer le défilé déjà occupé par les tirailleurs royalistes, mais, arrivés sur une éminence, nous aperçûmes un escadron de lanciers français qui nous attendaient! Force nous fut de revenir au village; un seul instant de réflexion me fit craindre que le village ne fût fouillé par les Français; je l'observai à mon brave ami Carrel, qui fut de mon avis et qui me dit : « Que faire donc, mon cher Persat? » — « Suivez-moi », lui répondis-je; j'avais aperçu au milieu d'un champ de blé un gros arbre touffu dont les branches couvraient la terre. « Voilà notre sauveur », dis-je à Carrel; et nous allâmes nous y blottir, ayant la précaution de redresser les épis de blé avec nos lames de sabres en nous retirant, afin de n'être pas suivis à la piste. Bien nous en prit d'avoir agi ainsi, car, à peine étions-nous sous notre arbre tutélaire que nous entendîmes les voltigeurs français crier : « Au village, au village, c'est là que nous les trouverons! » Ils en trouvèrent, en effet; ce furent M. Hartaux, le nommé Dejean et une

vingtaine des nôtres. Nous n'étions pas très rassurés, Carrel et moi; la guillotine nous paraissait être toute prête à recevoir nos têtes, car, dans ces temps-là, on guillotinait tout comme aujourd'hui pour crime de lèse-majesté. Dans cette triste perspective, la seule qui m'a toujours effrayé, je proposai à mon ami Carrel de retirer nos cocardes tricolores, comme étant le signe de rébellion le plus compromettant dans notre position. Carrel, ayant réfléchi un instant, me répondit : « Lorsque j'ai arboré la cocarde tricolore, j'étais résigné à subir toutes les conséquences que pouvait entraîner cette résolution; notre position est des plus critiques, mais, mon cher Persat, il faut du courage partout; ainsi donc, conservons ces cocardes, desquelles nous étions si fiers il y a quelques instants. » Je m'empressai de serrer la main du brave Carrel et le remerciai de la leçon qu'il venait de me donner. Il y avait quelques heures que nous étions sous notre arbre protecteur lorsque nous entendîmes venir à nous. Notre premier mouvement fut de saisir nos armes, l'un et l'autre bien disposés à faire une vigoureuse résistance. A travers les branches, nous aperçûmes un soldat du 7e de ligne français; ce soldat était monté sur un beau cheval qui, sans doute, appartenait au colonel de ce régiment. Ma première idée fut de laisser approcher le soldat cavalier et de le forcer à nous livrer sa belle monture, afin de nous sauver tous les deux. Carrel m'observa qu'il n'était pas solide à cheval, et m'engagea à me sauver seul. Il venait de me donner une leçon; à mon tour, je lui prouvai que je n'en avais pas besoin quand il s'agissait de dévouement et d'amitié. Je désarmai ma carabine et laissai passer ce pauvre soldat français qui certainement n'a pas connu le danger qu'il aurait pu courir si je m'étais trouvé seul dans cette circonstance. Il était alors midi, et depuis notre départ de la veille, nous étions à jeun; la faim était supportable, mais la soif nous déchirait les entrailles; mon jeune et brave ami, qui en était à sa première campagne,

souffrait encore plus que moi. « Persat, me demanda-t-il, vous êtes-vous trouvé quelquefois dans des situations plus critiques que la nôtre? » Ma réponse affirmative le contraria beaucoup. Je fus contraint, sur sa demande, de lui raconter les dangers imminents que j'avais courus, soit à la Grande Armée, soit en Amérique, etc.

« Alors, en ce cas, nous pouvons espérer et prendre patience », dit-il. Il y avait près de notre retraite un jeune Espagnol qui travaillait à la terre; nous l'avions bien aperçu, mais une imprudence de notre part pouvait nous perdre. Enfin, ce brave garçon vint pour partager notre abri, afin d'y faire sa collation et la sieste. On peut juger de notre joie, lorsque nous le vîmes se baisser et relever les branches de notre arbre. Je le saisis à l'instant au collet et lui dis en espagnol : « Calla la boca » (« Ferme ta bouche! » ou, autrement « Silence! »). « Por dios! » me répondit-il, tout tremblant, « no me mate, visted, senor caballero, yo soy un pobre infelice », etc. (Pour Dieu! ne me tuez pas, monsieur le chevalier, je suis un pauvre malheureux, etc.) Nous étions bien éloignés de vouloir tuer ce pauvre diable, qui, d'ailleurs, était sans armes. Nous le priâmes de nous permettre de partager son mauvais dîner et d'avaler son petit barillet de vin mêlé d'eau, ce à quoi il se prêta de fort bonne grâce. Nous étions entrés en conversation avec ce jeune homme qui avait au plus de seize à dix-sept ans, et il nous fut aisé de reconnaître en lui un bon constitutionnel, car, après lui avoir déclaré que nous étions des patriotes français de l'armée de Mina, il devint avec nous très confiant et surtout parfaitement rassuré, et il en avait grand besoin, ayant déjà recommandé son âme à Dieu, au moment où je l'avais saisi à la gorge. Ayant pleine confiance en notre prisonnier, nous le priâmes d'aller chez l'alcade du village que nous savions être un « communeros » renforcé, bon patriote, afin de le prévenir de ce qui se passait, car la fusillade avait cessé depuis long-

temps. L'alcade vint lui-même et nous engagea à rester où nous étions. Il nous prévint qu'une trentaine de nos gens avaient été pris par les royalistes français, et qu'il fallait bien nous garder de sortir de là jusqu'au moment où il reviendrait nous chercher. Il eut la complaisance de nous envoyer des provisions et du bon vin, ce qui nous fit grand plaisir. Dès lors, nous ne pensâmes plus qu'à nous livrer au sommeil, afin d'attendre le départ des troupes françaises, lequel eut lieu vers les six heures du soir, à notre grande satisfaction. Le bon alcade tint parole en venant nous prévenir que le danger était passé. Nous allâmes au village où nous trouvâmes une douzaine des nôtres que les paysans constitutionnels avaient cachés, et nous prîmes ensemble la route de San Andrès, où nous arrivâmes le lendemain bien fatigués, ayant marché toute la nuit.

Parmi les prisonniers se trouvaient M. Hartaux, de Lyon; un nommé Dejean, et un sergent français déserteur de l'armée. Tous les trois furent condamnés à mort à Mataro; les deux premiers obtinrent une commutation de peine en vingt années de travaux forcés. Quant au pauvre sergent, il fut fusillé, d'après les lois de la guerre. Les journées de 1830 ont brisé les fers de M. Hartaux. Le nommé Dejean avait eu l'adresse d'en sortir avant la Révolution, mais, arrêté pour des espiègleries de son caractère de chevalier d'industrie, il est retourné au bagne non politique, où il est encore, je crois.

Si l'affaire de Mataro avait eu le succès que nous devions en attendre, il est certain qu'elle aurait produit des résultats incalculables en faveur de la cause de la liberté; la non-réussite de cette pitoyable expédition produisit le contraire; elle déconcerta et découragea nos partisans de l'armée française ainsi que les constitutionnels espagnols.

Le maréchal Moncey, convaincu enfin qu'il n'avait rien à craindre du célèbre Mina, vint établir son quartier

général au village de Gracia, situé à une grande portée de canon de Barcelone. Dès lors, cette ville fut à peu près bloquée par terre et par mer, car une douzaine de bâtiments de guerre français croisaient continuellement devant cette place. Pendant les derniers temps, nous eûmes encore quelques petites affaires aux alentours de Barcelone, mais, dans aucun de ces combats, nous ne vîmes paraître le généralissime Mina; il était toujours souffrant des contusions «Donnadiennes». Dans ces escarmouches, Armand Carrel se dessinait de mieux en mieux; que n'aurait-il pas fait dans nos grandes guerres de la République et de l'Empire? Si la mort ne l'y eût pas moissonné comme des milliers de Français, morts inconnus à vingt et quelques années, il serait devenu général de division à vingt-cinq ans. Quel génie! Quelle âme! Et tout cela est éteint; tant d'intelligence et d'avenir sont tombés sous la balle d'un impudent groupeur de chiffres! Et cet homme est cependant un des protégés de nos ministres actuels (mai 1838), et ces mêmes ministres ont besoin de son appui à la Chambre des députés. Oh! honte pour eux et pour lui!

Avec des intrigants tels que ceux avec lesquels nous étions obligés de vivre, le service n'était pas attrayant; aussi nos bons amis Pégulu, Lacombe et Desbordes avaient-ils donné leur démission et quitté l'Espagne. Je les aurais suivis si Armand Carrel ne m'avait pas engagé à rester jusqu'à la fin, car il avait déjà acquis sur moi une influence morale de laquelle certainement je ne rougis pas. Les géants Kléber, Augereau et autres de cette grande espèce d'hommes si rares aujourd'hui se sont bien inclinés devant le Petit Caporal des armées d'Italie et d'Egypte, etc., et, dans Armand Carrel, il y avait du Bonaparte!

On doit se rappeler que j'avais été sévère pour l'exhibition des titres tant pour les grades que pour les croix de la Légion d'honneur; je m'étais attiré ainsi la haine et

la jalousie de nos intrigants éhontés, aussi fus-je forcé de mettre le sabre à la main avec quelques-uns d'entre eux. Le premier, qui se nommait G..., nous avait présenté un passeport de sous-lieutenant du 11e chasseurs, dans lequel il avait été trompette; cet homme s'était permis de lever son indigne main sur moi; je l'en estropiai pour toute sa vie d'un coup de sabre comme il n'en avait jamais reçu très certainement. Il s'en alla ensuite à Gibraltar, où il vola le cheval du chirurgien anglais qui l'avait généreusement soigné. Un second se présenta; celui-là s'était annoncé capitaine d'artillerie et décoré des Cent-Jours; il n'avait été réellement que tambour-major. Malgré sa haute stature, il ne voulut pas, cependant, se battre au sabre de cavalerie, car il connaissait la leçon que j'avais donnée à ce misérable G... J'acceptai le combat au briquet d'infanterie. Armand Carrel avait été mon second dans la première affaire; il le fut encore pour la seconde, et c'est avec son sabre que je me battis avec le tambour-major H. C... (1). La garde du briquet d'Armand Carrel était beaucoup trop étroite pour ma main assez large; néanmoins, nous étions sur le terrain; les fers se croisèrent; je me jetai sur mon adversaire qui rompait devant tous les coups droits que je lui portais avec rapidité. Je l'avais atteint dans le flanc; il était mort, sans une épaisse et large ceinture qui fit plier ma lame de sabre; au même instant, je reçus un coup de sabre dans l'avant-bras droit qui termina le combat par l'intervention d'Armand Carrel, car je voulais prendre ma revanche au sabre de cavalerie. Je pensais que c'était une affaire terminée avec nos officiers et chevaliers improvisés, mais il n'en fut pas ainsi. Il se trouve partout des faux braves qui, tremblant pour leur vie, inventent des propos et provoquent des querelles dans lesquelles ils

(1) Comme condamné politique, il a été nommé sous-lieutenant de dragons en 1831; il vient de passer lieutenant à l'ancienneté, mais il n'a pas encore la décoration de la Légion d'honneur qu'il portait en Espagne.

ne sont ordinairement que spectateurs; c'est ce qui arriva dans ma dernière affaire avec un ancien militaire ayant sa femme et quatre enfants sur les bras. Carrel était de service ce jour-là; je pris pour mon second le brave capitaine Vistoo (1), qui, ainsi que moi, n'était pas un duelliste; il savait que notre discussion n'avait rien d'outrageant pour mon adversaire ni pour moi, aussi fit-il d'honorables efforts pour arrêter cette affaire, qui se termina bien malheureusement pour lui; car il se blessa grièvement au pied en cherchant à me retirer mon sabre de cavalerie que j'avais à la main. Il est certain que cette triste affaire aurait eu une autre issue, si Carrel se fût trouvé sur les lieux.

Je suis fâché d'être entré dans ces petits détails peu intéressants sans doute pour les personnes qui ne me connaissent pas, mais ceux de mes amis auxquels j'adresse ces mémoires ne m'en sauront pas mauvais gré, et cela pour plusieurs motifs à eux seuls bien connus. « A beau mentir qui vient de loin », dit notre vieux proverbe, aussi, dans la crainte que ceux de mes lecteurs qui ne me connaissent pas ne doutent de l'exactitude de tout ce que j'ai écrit, je les invite à aller s'en convaincre près des honorables amis d'Armand Carrel qui sont encore au *National*, car dans ses entretiens familiers le bon Carrel aimait à raconter nos aventures de la Catalogne.

La Constitution touchait à sa fin; j'étais, ainsi qu'on doit le croire, bien dégoûté de notre triste service, et je n'étais pas le seul; un grand nombre d'étrangers étaient déjà partis, aussi, malgré les sollicitations de mon digne ami, Armand Carrel, je donnai ma démission. Je m'embarquai à Barcelone le 1er septembre 1823, afin de me rendre à Gibraltar. Le navire sur lequel je m'étais embarqué

(1) Ce brave et loyal officier a été tué dans le combat de Llers, près de Figuières, au grand regret de ses nombreux amis, au rang desquels je me place en première ligne.

Le sanglant combat de Llers fut livré le 16 septembre 1823 (G. S.).

était rempli d'émigrants de tous sexes, qui fuyaient les prisons ou la mort qui les attendaient à la reddition prochaine de Barcelone. D'ailleurs, le célèbre Mina avait lui-même porté la terreur et la désolation dans la population de Barcelone par ses exécutions sanguinaires et ses exactions brutales à main armée. Il est étonnant que cet homme n'ait pas rencontré une main vengeresse dans cette ville.

Partis de Barcelone dans la nuit, nous fûmes assez heureux pour échapper à la croisière française qui nous donna la chasse. mais comme notre capitaine était un contrebandier, il serra de si près la côte que les bâtiments français furent forcés de nous abandonner. Nous fûmes encore chassés par des corsaires royalistes, ce qui nous obligea de relâcher à Alicante et puis à Carthagène. Il y avait dans cette dernière ville une centaine de déserteurs français. Le brave général Torrijos, gouverneur constitutionnel, m'invita à en prendre le commandement; me trouvant seul officier français, j'acceptai.

Pendant mon séjour à Carthagène, nous n'eûmes que peu d'affaires avec les troupes françaises, car les trahisons de Morillo, de Ballesteros et tant d'autres, avaient ouvert les portes de Madrid, Cadix, etc., à l'armée du duc d'Angoulême, aussi si le général Torrijos tenait encore pour la Constitution, ce n'était que dans le but de sauver l'honneur de l'Espagne et pour conserver intacte sa belle réputation. On sait que ce jeune et vaillant soldat a été assassiné plus tard par ordre du sanguinaire Ferdinand VII.

Le général Torrijos, ne voulant pas faire répandre du sang inutilement, se décida enfin à ouvrir les portes de Carthagène (1), mais, avant l'arrivée des Français, il nous fit donner une goélette avec des vivres pour moi et mes hommes jusqu'à Gibraltar où nous allâmes mouiller le 25 novembre.

(1) Carthagène capitula le 5 novembre et fut occupée par les troupes du • corps sous le lieutenant-général Bonnemains (G. S.)

La traversée avait été longue et orageuse, aussi nos provisions étaient-elles entièrement épuisées à notre arrivée à Gibraltar. Je descendis de suite à terre, mais, à la porte du Môle, je fus arrêté par le portier-consigne qui me dit d'un ton sec : « Les insurgés espagnols n'entrent pas dans Gibraltar! » En effet, le gouverneur anglais avait lui-même donné ces ordres, et lorsque je lui écrivis pour lui faire connaître ma position et celle d'une trentaine de Français qui étaient restés avec moi, cet homme eut l'audace de me faire dire par un aide de camp de m'adresser au consul de France; c'était bien ajouter la plus lâche ironie à une sévérité blâmable pour un représentant de la Grande-Bretagne.

Heureusement pour nous, notre goélette était mouillée près d'un brick sarde, commandé par le capitaine Brigante. Ce brave officier avait servi dans la marine militaire de Murat, lorsqu'il était roi de Naples. Il vint nous voir, et lorsqu'il se fut assuré qui nous étions, il retourna à son bord et nous en rapporta immédiatement un bon quartier de bœuf, deux grands sacs d'excellents biscuits, quatre gros fromages, six dames-jeannes de vin et huit paquets de cigares. « Lorsque vous aurez fini ces provisions, me dit cet excellent homme, il y en a encore à mon bord; voilà mon brick; ne vous gênez pas, je suis Français encore, toujours Français! » Ah! oui, certainement il était Français, ce brave légionnaire de l'Empire, car le capitaine Brigante avait été décoré à la prise de l'île de Capri.

Il y avait en rade de Gibraltar la frégate *la Constitution*, la corvette l'*Ontario* et une goélette. Ces trois navires de guerre appartenaient au gouvernement des Etats-Unis et étaient sous les ordres du commodore Jacob Jones. Ce brave et loyal officier, ayant eu connaissance de la conduite du gouverneur anglais à notre égard, m'envoya son fils pour m'inviter à passer à son bord, ce que je m'empressai de faire. « Monsieur le capitaine,

me dit-il, j'ai appris que le gouverneur anglais vous avait refusé l'entrée de Gibraltar; eh bien! moi, je vous offre, ainsi qu'à tous vos soldats, un asile à bord de ma frégate, et je m'engage à vous faire passer aux Etats-Unis aux frais de mon gouvernement », etc. On pourrait croire que l'offre du commodore américain n'était qu'un acte de politique, afin de jeter du ridicule sur la conduite du gouverneur anglais, mais il en était autrement, ainsi que je vais le dire. J'acceptai donc les offres du commodore américain pour mon compte, et j'allai ensuite prévenir mes hommes, qui les acceptèrent de même, et avec grand plaisir, car ils ne savaient plus où aller et que devenir. La grande chaloupe de la frégate vint nous prendre et nous amena à son bord, où nous fûmes accueillis par des cris répétés de : « Vivent les Français! »

J'avais prévenu le bon commodore que nous étions couverts de vermine, étant restés dix jours pêle-mêle avec une centaine d'Espagnols fugitifs, de tous rangs et de tous sexes, qui fuyaient leur malheureuse patrie. Dès notre arrivée à bord de la frégate, un coup de sifflet se fit entendre, et nous vîmes tout l'équipage se mettre sur deux rangs et rester immobile; le commodore avait pris la parole : « Frères (1), dit-il, vous voyez des Français malheureux; ils viennent de se battre pour la cause de la liberté, et ils sont proscrits de leur patrie; les Anglais les ont repoussés de Gibraltar; je les reçois sous la protection de notre pavillon; frères, rappelez-vous les services que d'autres Français ont rendus à notre patrie; je vous propose une souscription volontaire, afin de payer les vêtements dont ils ont besoin et que je vais leur faire délivrer », etc. Un second coup de sifflet fit rompre les rangs et de nouveaux vivats se firent entendre. Le commodore avait placé son chapeau sur le cabestan et y avait jeté une bourse pleine d'or; son exemple fut suivi par tous

(1) Le commodore était de la religion des quakers, les religionnaires les plus vertueux et les plus hospitaliers du monde.

les officiers et matelots, à tel point que le chapeau du commodore ne put pas contenir tous les dollars qui y pleuvaient. J'ai su que l'habillement complet qui fut délivré de suite à mes hommes fut entièrement payé avec le montant de cette souscription. Dans cette circonstance douloureuse, le commodore Jacob Jones se conduisit admirablement; non seulement envers les Français, mais encore envers un grand nombre d'Italiens et d'Espagnols fugitifs comme nous qu'il reçut de même à bord des trois navires de guerre sous ses ordres.

Me trouvant sous la protection du pavillon américain, je demandai au commodore si je pourrais aller à Gibraltar. « Placez, me dit-il, cette cocarde (1) à votre chapeau, et suivez-moi ». Nous descendîmes à terre; arrivés à la porte du Môle, le portier-consigne voulut m'en défendre l'entrée, mais le commodore lui dit d'un ton imposant : « Cet officier fait partie de l'état-major de ma frégate », et nous entrâmes. Toutefois, je fus obligé de me présenter à la police de Gibraltar qui est, assurément, la police la plus basse et la plus arbitraire de toutes les polices du monde. Là encore, sur les observations très sèches du bon commodore, je restai libre de circuler. Pendant mon séjour à Gibraltar, j'eus le plaisir de faire la connaissance des bons Français : MM. Dantez, et Gallaud, qui avaient été officiers dans l'ancienne armée, ainsi que celle de MM. Gautier, Duplessis, Buchet, Durand Lassale, Monier, etc., tous négociants alors. Tous ces généreux Français avaient déjà rendu de grands services à bon nombre de compatriotes proscrits; ils m'offrirent de même leurs bons offices et me prévinrent qu'il y avait un brick anglais nolisé par les patriotes de Gibraltar afin de transporter en Angleterre les proscrits de tous pays.

Ne voulant pas quitter l'Europe sans avoir des nouvelles de ma chère mère, ainsi que d'Adèle et de mon en-

(1) Celle des Etats-Unis.

fant, j'acceptai un passage sur le brick anglais, que les Français de Gibraltar me firent obtenir. Il me fallut avoir d'aussi fortes considérations que celles dont je viens de parler pour résister aux vives sollicitations du commodore Jacob Jones. « Comment, me dit ce généreux philanthrope, vous voulez me quitter? Me croyez-vous donc capable de vous abandonner aux Etats-Unis? Restez avec moi, et je vous jure sur mon pavillon de vous procurer un emploi honorable aux Etats-Unis et de vous ramener en France lorsqu'il vous sera possible d'y rentrer. » Sur les observations que je fis à ce digne commodore, il me permit de débarquer, et m'offrit ses services aux Etats-Unis au cas où j'y retournerais. Tous mes hommes furent placés à bord de la corvette *l'Ontario*, qui fit voile pour les états de l'Union. On verra plus tard que le loyal commodore Jacob Jones était homme à tenir sa parole. Je dois dire en outre qu'il était un des officiers les plus distingués de la marine des Etats-Unis.

A bord du brick anglais, il y avait aussi plusieurs députés constitutionnels parmi lesquels je citerai MM. Moure, Moore, Franco et le fameux Galliano. J'ai dit « fameux » en parlant du dernier, par rapport à ses bavardages parlementaires, car pour son patriotisme, il est égal à celui que déploie cette pépinière de centriers à la tête desquels je placerai les Guizot, les Dupin, les Barthe, les Thiers, etc.

Après une traversée qui ne fut orageuse que par les reproches vifs et offensants qu'échangèrent nos braves constitutionnels, nous arrivâmes à Londres dans le courant de janvier 1824. Cette ville était devenue le rendez-vous des proscrits et des fugitifs de toute l'Europe, non pour l'accueil et l'hospitalité qu'ils y recevaient du gouvernement anglais qui a cherché plus d'une fois à se débarrasser d'eux, mais pour la sécurité qu'ils étaient certains d'y trouver, à l'abri tutélaire des lois anglaises.

De tous les patriotes qui étaient allés servir la cause de la liberté en Espagne, et qui avaient eu le bonheur

d'en revenir sains et saufs, je me trouvais l'un des derniers arrivés à Londres, et j'y arrivais aussi léger d'argent que de bagages, car je n'avais pas dix francs à mon service et tous mes bagages se composaient de ce que j'avais sur le corps. Tous mes amis s'empressèrent de venir me complimenter sur mon heureux retour, et chacun m'offrit ses services. Ce fut de leur part un beau dévouement, car ces braves amis n'étaient pas heureux non plus dans ces temps calamiteux; c'est un devoir de faire connaître ici leurs noms : le capitaine M... (1), que j'avais laissé à Lisbonne, fut le plus empressé; après lui, je nommerai Pégulu, Lacombe, Brue, Poulain, Pietro Grua, Maillefer, Chauvet, Thessier, Puel, Gauja, etc.

Les réfugiés de toutes les nations avaient nommé un comité afin de distribuer par semaine les secours provenant des souscriptions; ces souscriptions étaient faites en Angleterre par des philanthropes de toutes les opinions, car les Anglais entendent mieux que nous, non seulement la philanthropie, mais encore le libéralisme ou le royalisme, etc.

Les comités français et polonais réunis avaient pour président M. Marbot (2), ex-chef d'escadrons, qui me fit avancer environ trente francs; c'était à peu près ce qui revenait à chacun des proscrits pour une semaine.

J'avais écrit à ma mère pour lui faire connaître ma détresse. Hélas! elle n'existait plus! Je devais m'attendre à une si navrante nouvelle vu l'état désespéré dans lequel elle se trouvait en 1822; néanmoins, cette perte irrépa-

(1) Ce capitaine M... était un homme singulier; il se serait fait ouvrir les quatre veines pour rendre service à un camarade, et après cela, il s'oubliait au point d'aller porter à la fatale roulette l'argent qui lui était confié.

(2) Ce M. Marbot était alors l'un des plus exaltés patriotes de l'émigration française; il est aujourd'hui maréchal de camp et commandant du département de l'Isère, et tout aussi zélé sujet de Louis-Philippe qu'il l'aurait été de Charles X si ce dernier lui avait donné l'avancement immérité qu'il a reçu depuis 1830, ainsi que monsieur son frère.

Il s'agit ici d'Adolphe de Marbot, un des frères du général baron de Marbot, dont les *Mémoires* ont eu tant de succès il y a quelques années. (G. S.)

rable m'affligea vivement; c'était une si bonne mère! Il me restait deux sœurs et un frère dans mon village, qui s'empressèrent de m'envoyer des secours, mais ceux-ci furent dissipés par le malheureux qui avait été chargé de me les remettre. J'avais, fort heureusement, beaucoup d'amis qui vinrent à mon aide, et, malgré le désir qu'ils m'ont témoigné de rester inconnus, je les nomme tous ici, car, dans le siècle d'égoïsme et de jactance où nous sommes plongés, il est bon de faire connaître ces hommes généreux et modestes. Quant à ma position à cette époque, elle était sans contredit bien précaire, mais non humiliante. D'ailleurs, je pourrais citer ici une centaine de nos proscrits qui étaient plus malheureux que moi; alors ils ne faisaient pas les rodomonts et ne jouaient pas les grands personnages comme aujourd'hui, les malheureux, et ils se disaient patriotes! Ah! messieurs, nous connaissons votre libéralisme maintenant, et nous en parlerons en temps et lieu.

Pendant mon séjour à Paris, en octobre 1822, j'avais fait la connaissance de M. Mahé de La Bourdonnais, petit-fils de cet homme célèbre qui a laissé de si grands souvenirs dans les Indes. La Bourdonnais s'était intéressé à mes malheurs. Ayant appris que je me trouvais à Londres dans une situation fâcheuse, il m'autorisa à prendre deux cents francs qu'il avait gagnés aux échecs à un Anglais nommé Cochrane, qui me les compta. Un autre ami, non moins généreux que La Bourdonnais, vint encore à mon secours : Amable Delafolie, que j'avais connu à Lyon, lors de mon passage en cette ville en 1820, me fit l'amitié de m'avancer une autre somme de deux cents francs. Amable Delafolie était alors dans le commerce des soieries. Il se rendit à Lyon quelques jours après m'avoir vu à Londres. A son arrivée à Lyon, il y vit plusieurs de mes anciens amis, auxquels il fit part de ma situation; aussi, à son retour à Londres, Delafolie était-il chargé de me remettre un habillement et un trousseau complet, duquel

j'avais grand besoin. C'étaient mes bons amis Francisque Talon et Lheurin qui m'envoyaient ce présent d'amitié. Le digne Ecossais, sir Thomas Gordon, n'avait pas été en retard; il savait que nous n'étions pas heureux à Londres, en sorte qu'il m'envoya dix livres sterlings : deux cent cinquante francs. Dès lors, je me serais trouvé un des moins à plaindre de tous les proscrits français, si mon cœur avait pu résister au chagrin avec autant de facilité que mon organisation physique aux dangers, aux fatigues et aux persécutions que j'ai toujours bravés stoïquement. Ce cœur ne devait pas être placé dans un être organisé comme moi, car les souvenirs de mon Adèle, de mon enfant, et la mort récente de ma digne mère ne me laissaient pas un seul instant de repos. Toutefois, je rends justice aux personnes estimables qui s'étaient chargées de ma femme et de mon enfant; elles eurent la générosité de me faire savoir que l'une et l'autre se portaient bien et me renouvelèrent les promesses d'en avoir le plus grand soin, etc. Le séjour de Londres n'est certainement pas aussi agréable que celui de Paris, surtout pour des malheureux proscrits sans fortune; d'ailleurs, j'aurais eu cent mille francs de rente que je ne me serais pas trouvé heureux à cette époque; la solitude seule pouvait apporter quelque soulagement à mes souffrances; aussi me disposais-je à me rendre en Ecosse, près du loyal colonel Gordon, lorsque j'appris que mon Adèle était à la Charité-sur-Loire; un de mes vieux frères d'armes du 4e lanciers, le capitaine Guesde, me donna avis qu'elle était pensionnaire au couvent. J'étais alors assez bien muni d'argent; je pris la résolution de passer en France avec un passeport et un nom étranger; un jeune et loyal capitaine anglais, de la garde écossaise, me rendit ce généreux service et m'offrit même de m'accompagner dans cette scabreuse et aventureuse entreprise qui n'avait d'autre but que l'enlèvement de mon Adèle!

Dans une pareille circonstance, il fallait de la prudence

et une grande réserve, aussi quittai-je Londres en faisant courir le bruit que je retournais en Espagne; précisément, une expédition libérale se préparait à Gibraltar; j'en parlerai.

Je me rendis à Portsmouth en compagnie de mon enthousiaste Ecossais, sir Georges Mac Call. Tout était prêt pour notre départ; j'avais revêtu l'habit, la guêtre et le chapeau anglais, ainsi que la cocarde de laquelle je ne rougissais pas dans une semblable circonstance, mais, ô fatal destin! le capitaine (1) du bateau caboteur français qui s'était chargé de nous débarquer à Cherbourg, me donna avis que la police française avait connaissance de mon projet; le maire de cette ville, ainsi que les douaniers avaient l'ordre positif de me happer aussitôt débarqué. Cette fâcheuse nouvelle ne m'avait pas découragé, pas plus que le capitaine Mac Call qui n'en était pas à sa première aventure. Nous avions déjà pris le parti de nous rendre en Belgique, lorsque je reçus une lettre de mon brave camarade Guesde, qui m'annonçait qu'Adèle avait été enlevée du couvent de la Charité, pour être placée dans un autre dont il ignorait le lieu. Je n'ai jamais pu concevoir comment la police française est parvenue à dévoiler mon projet; il est vrai que le gouvernement entretenait parmi nous une fourmilière de ces misérables mouchards dont quelques-uns s'étaient trouvés dans les conspirations et la charbonnerie; cependant, j'avais été bien discret. Sans fortune, sans état, et ne devant rien attendre de favorable pour moi de la part du gouvernement français, je me déterminai à me rendre à Gibraltar où se préparait une nouvelle tentative d'insurrection contre le cruel et barbare Ferdinand VII. Il y avait certainement de la témérité dans ma résolution, mais j'étais dans de telles dispositions d'esprit et de cœur qu'il me fut impossible de me contenir; je désirais une

(1) Ce bon Français avait servi dans les marins de la Garde impériale; je regrette beaucoup d'avoir oublié son nom.

fin à tant de chagrins et de contrariétés, mais avec une mort digne d'un vieux soldat de l'Empire! Si je ne l'ai pas rencontrée, ce n'est pas faute de l'avoir cherchée en tous lieux. D'autres à ma place se seraient peut-être suicidés; mais moi, j'ai constamment pensé comme Crébillon que

La honte suit toujours un lâche désespoir

et Gresset nous a démontré que

Plus le malheur est grand, plus il est beau de vivre.

Je dois un hommage ici à la mémoire de ces deux philosophes, car ce sont les sages réflexions qu'ils m'ont inspirées qui m'ont convaincu que l'homme de cœur ne devait jamais désespérer d'un meilleur avenir.

Ne trouvant pas à m'embarquer à Portsmouth, je fis mes adieux au loyal capitaine écossais et me rendis à l'île de Guernesey, où j'avais la certitude de trouver un navire pour Gibraltar. Je rencontrai à Guernesey le colonel Caron (1), ainsi que MM. Moreau, Fourret, Delhaye, Langlois, Balland, etc. Ces messieurs avaient fait partie de la conspiration du malheureux général Berton (2), et s'étaient trouvés aussi à la Bidassoa, sous les ordres précaires du fameux Fabvier, malgré qu'il ait eu l'audace d'oser nier ce fait (3).

Après avoir attendu un mois à Guernesey sans pouvoir m'y embarquer pour Gibraltar, je me rendis à Jersey (4);

(1) V. la note de la p. 123. (G. S.)

(2) Berton (le général de brigade Jean-Baptiste), baron de l'Empire, né en 1769, créé général le 30 mai 1813 pour ses brillants services, combattit à Waterloo, fut détenu au retour des Bourbons, sans jugement, pendant cinq mois à l'Abbaye, organisa en 1822 la conspiration de Saumur, marcha le 24 février sur cette ville à la tête de cent vingt hommes, fut arrêté par trahison, jugé avec une extrême partialité et exécuté dans cette ville avec cinq de ses complices. (G. S.)

(3) Cet homme mystérieux et méticuleux n'a pas craint d'écrire dans la *Gazette des Tribunaux* qu'il n'était pas à la Bidassoa. Le *National* du 4 août 1836 lui donna alors un démenti formel auquel il s'est bien gardé de répondre.

(4) Le dossier de police de Persat aux Arch. Nat. contient une lettre circulaire en date de mai 1824 aux préfets de la région : Calvados, etc.,

là, j'y trouvai encore des Français proscrits; c'étaient MM. Raymond, Gamelon, Grandmesnil, Porre, etc., qui, ainsi que ceux de Guernesey, s'étaient aussi trouvés avec Berton, et à la Bidassoa! Ayant enfin trouvé un passage pour Gibraltar, je quittai Jersey le 10 septembre; le 30 du même mois, j'étais à Gibraltar, où je fus accueilli fraternellement par mon digne ami Dantez. « A quelque chose, malheur est bon », dit un de nos vieux proverbes, car, sans les contrariétés que j'avais éprouvées aux îles de Guernesey et Jersey, j'aurais été fusillé à Algésiras (1) avec tous les malheureux patriotes qui avaient fait partie des expéditions de Tarifa; et de cette horrible boucherie ordonnée par l'infâme Ferdinand, un seul fut gracié, et cet homme avait été le meneur de ces deux funestes échauffourées; c'est encore lui qui écrivait aux proscrits français à Londres et aux îles de Guernesey et Jersey : « que la liberté attendait de nouveaux sacrifices de ses héroïques défenseurs, et que tous les hommes de cœur devaient se trouver à Gibraltar, etc. » Quelle belle rafle aurait faite la Restauration si les proscrits français s'étaient laissé séduire par les criminelles provocations du faux colonel H...! Quelle scélératesse!

Parmi les victimes de l'infâme Ferdinand et de son complice H... se trouvaient des Français qui furent immolés aux royales Majestés de la France et de l'Espagne.

L'Europe était pacifiée; la Grèce seule se débattait contre le despotisme turc, mais je n'étais pas tenté d'y

signalant la récente arrivée de Persat à Jersey...« d'où il se dispose à rentrer clandestinement en France. Il a encouru les pénalités de l'art. 21 du code civil. Je vous invite à le faire surveiller avec beaucoup de soin et à le faire au besoin rembarquer, faute de quoi vous le remettrez entre les mains de la justice. » — Suit le signalement de Persat.

(1) Des remparts de Gibraltar, nous fûmes témoins de l'assassinat en masse de ces malheureux patriotes; ceux qui n'avaient pas été tués par la *fusillade* furent poignardés par les sbires de Ferdinand, dit « le lâche » et le « cruel. »

Les libéraux espagnols réfugiés à Gibraltar tentèrent un soulèvement malheureux à la suite duquel plus de cent d'entre eux furent pendus ou fusillés. (G. S.)

retourner. Quel parti prendre? Une goélette américaine était en partance pour Port-au-Prince, île Saint-Domingue; elle était frétée par mon ami Dantez, qui m'offrit un passage gratis; car, dans cette circonstance-là, je me serais décidé à aller aux Antipodes. Je fis mes adieux au bon Dantez, ainsi qu'à sa digne épouse; l'un et l'autre avaient eu pour moi les plus bienveillants égards pendant tout le temps que j'étais resté à leur charge à Gibraltar. Je m'embarquai le 15 octobre, en compagnie de M. Favre, l'un de nos jeunes patriotes de la Catalogne, que j'avais trouvé à Gibraltar, ainsi que MM. Henri Cruppi et Delaroche. Tous les trois avaient eu la prudence de ne pas se laisser prendre au piège du provocateur H..., et bien leur en prit, car ils auraient été fusillés avec les autres patriotes.

CHAPITRE VI

(Octobre 1824-Mai 1827).

Départ pour Port-au-Prince; relâche à l'île Saint-Thomas. — Le capitaine Doulhé. — Départ de Saint-Thomas pour Maracaïbo. — L'ex-pirate Joly. — M. Plée, naturaliste français. — Le consul anglais à Maracaïbo. — Porto-Cabello. — Le capitaine Bernard. — La Guaira. — Les îles de la Marguerite, Saint-Barthélemy, etc. — Les familles françaises Périller, Pino, Ropet et Desjoies. — Départ de l'île Saint-Barthélemy pour New-York. — Le capitaine Hepburn. — Les frères Peugnet. — Le prince Joseph Napoléon. — Les sœurs de la charité à Baltimore. — MM. Laroque et Milhaud. — Mon ancien frère d'armes Latapie. — Voyage dans l'intérieur des Etats-Unis. — Départ pour la Louisiane et le Mexique. — Combat contre les Indiens, etc. — Retour à la Louisiane. — Les créoles français. — Départ de la Nouvelle-Orléans pour Marseille. — Malheur en mer. — Relâche à la Havane. — Continuation du voyage pour Marseille. — Le capitaine Parker. — Arrivée à Marseille. — M. Arnaud, avoué, à Marseille.

J'ai connu peu de marins aussi audacieux dans les tempêtes que les Américains; il en est peu qui soient autant superstitieux. On ne verra jamais un capitiane de navire américain sortir d'un port un vendredi; aussi devions-nous mettre à la voile à Gibraltar le 13 octobre, mais comme c'était un vendredi, notre départ fut remis au 14, ce qui me fit grand plaisir, vu que ce jour me rappelait es belles journées d'Iéna et d'Auerstaedt (1); j'aime à ignaler les grandes époques. Favorisés par un bon vent t une belle mer, nous nous trouvâmes le 20 novembre par le travers de l'île Saint-Thomas et à deux milles eulement du port qui porte le même nom. Le navire n'avait prouvé aucune avarie, aussi fûmes-nous très surpris le voir le capitaine donner dans le port et y mouiller.

(1) Octobre 1806.

Le lendemain il nous déclara qu'il ne pouvait pas aller à Port-au-Prince ni dans aucun des ports de l'île Saint-Domingue, en vertu d'un décret du président Boyer. Toutes nos réclamations auprès des autorités (1) de Saint-Thomas furent infructueuses, car le capitaine avait de l'argent, et nous n'en avions pas, nous pauvres diables de proscrits.

Ma position aurait été critique à Saint-Thomas, si je n'y avais pas rencontré le capitaine Doulhé de Nantes que j'avais connu à la Martinique en 1819.

Le capitaine Doulhé commandait maintenant une superbe goélette négrier et était en partance pour la côte d'Afrique; il m'offrit de l'accompagner en qualité de médecin du bord; j'avais accepté plutôt pour voir des pays nouveaux pour moi que par l'appât du lucre; mais les armateurs de la goélette, s'étant convaincus, par mes propres aveux, que ma science médicale n'allait pas au delà de la méthode du docteur Leroy, me remercièrent de mes offres de service; de sorte que je me trouvais encore une fois à la côte, c'est-à-dire dépaysé et désargenté. Heureusement que le brave et infortuné capitaine Doulhé (2) n'était pas homme à abandonner ainsi un de ses compatriotes; il me donna les moyens de me rendre à Maracaïbo, côte ferme, où j'avais la certitude de trouver le nommé Joly, dont j'ai parlé dans mon deuxième chapitre (3).

L'île Saint-Thomas appartient au Danemark, ainsi que l'île Sainte-Croix, qui n'en est qu'à quelques lieues. Saint-Thomas était le repaire de tous les associés et hommes d'affaires des corsaires, flibustiers et contrebandiers des Antilles, etc.; aussi cette ville était-elle l'une des plus riches des colonies situées dans ces mers.

(1) A l'exception des gouverneurs français et anglais dans les Antilles et les îles Sous-le-Vent, toutes les autres autorités dans ces parages sont en général faciles à corrompre.

(2) J'ai appris quelque temps après que le généreux capitaine Doulhé, ainsi que son équipage, avaient été tous égorgés par les noirs à la côte de Guinée; ainsi j'ai dû la vie à messieurs les armateurs de la goélette, qui ne s'attendaient pas à une si fatale catastrophe.

(3) V. p. 34 et suivantes.

Je m'embarquai le 26 novembre, et le 30 j'étais à Maracaïbo (1), où je trouvai Joly, devenu capitaine de vaisseau et commandant maritime de ce département. Cet homme n'avait rien perdu de son caractère d'ancien pirate, aussi toutes mes démarches pour m'en faire payer les quelques milliers de francs qu'il me devait depuis 1818 restèrent sans fruit; bien heureux encore d'avoir un passeport anglais, car, sans cette puissante protection, Joly aurait trouvé un bon moyen pour s'acquitter de sa dette envers moi, en me faisant enfermer au fort Saint-Charles, où j'aurais trouvé la mort; c'est le sort qu'un grand nombre de Français ont subi dans les colonies espagnoles, particulièrement depuis que ces malheureuses contrées sont déchirées par les guerres intestines, qui s'y perpétuent depuis bientôt trente années.

Le consul anglais prit chaudement mes intérêts et je doute très fort qu'un consul français eût agi avec autant de vigueur; il est vrai que les diplomates consulaires de l'Angleterre ne sont pas comme les nôtres, des hommes de château et de « camarilla »; presque tous ont été officiers de la marine nationale ou de l'armée de terre, aussi les citoyens de la Grande-Bretagne sont-ils autrement respectés que les Français; c'est un fait reconnu et incontesté. J'ai le regret de ne pouvoir nommer le consul anglais de Maracaïbo, à qui j'ai dû sinon la vie, du moins la liberté de quitter cette ville; j'ai malheureusement perdu mes notes de cette époque et oublié le nom de ce brave et loyal Anglais.

Pendant le court séjour qu'il me fut permis de faire à Maracaïbo, j'eus la satisfaction de faire la connaissance de M. Plée (2), l'un de nos célèbres naturalistes. Ce savant, qui s'était permis quelques réflexions sur le despotisme du citoyen Bolivar, fut aussi expulsé de Maracaïbo quel-

(1) Ville et port du Vénézuéla. (G. S.)
(2) Auguste Plée, botaniste, voyageur, né en 1787, mort le 17 août 1825 au Fort-Royal (Martinique) (G. S.).

ques jours après moi; j'ai même appris que les farouches et ignares républicains de Maracaïbo avaient détruit en partie une précieuse collection de plantes, oiseaux, reptiles, etc., que M. Plée s'était procurée avec grande peine et en s'exposant à des dangers de toutes sortes au milieu d'un pays habité par des sauvages. Je lui en exprime ici tous mes bien sincères regrets, autant pour lui que pour notre Cabinet d'histoire naturelle, auquel était destinée cette collection. Je le remercie aussi des soins empressés qu'il eut pour moi, ainsi que de ses offres de service les plus obligeantes.

Je m'embarquai à Maracaïbo avec l'intention de me rendre à Porto-Cabello (1), où j'étais assuré de trouver le capitaine Bernard, que l'on ne doit pas avoir oublié (2). Forcé de relâcher à l'île d'Oroube (3), petite colonie hollandaise, j'y trouvai encore un Français, qui plus est, un Auvergnat : M. Solanier. Ce bon compatriote m'accueillit avec grand plaisir, car il y avait longtemps qu'il ne parlait plus l'auvergnat. Après quelques jours de relâche, nous remîmes à la voile et arrivâmes à Porto-Cabello le 20 décembre. Bernard, qui s'y trouvait, m'offrit un asile à bord de son navire; j'acceptai avec plaisir, n'ayant pas alors une piastre à mon service.

Le capitaine Bernard, partant pour l'île de la Marguerite, je restai à son bord, afin de revoir les hospitaliers et vaillants Margaritains. Nous laissâmes Porto-Cabello, l'une des places les plus fortes de l'Amérique du Sud et allâmes mouiller à la Guaira, autre ville maritime de la Colombie, mais beaucoup moins forte. A la Guaira, j'eus le plaisir de trouver mon ami Martin Maillefer, autre martyr de la liberté, devenu depuis l'un de ses plus ardents et de ses plus illustres défenseurs (4).

(1) Ou Puerto-Cabello, ville maritime du Vénézuela. (G. S.)
(2) V. p. 22 et suivantes. (G. S.)
(3) Ou Aruba. (G. S.)
(4) Martin Maillefer a été rédacteur en chef du *Peuple souverain* à Marseille; depuis le procès monstre de la Chambre des pairs, dans lequel il a eu

Caracas était occupée par les Espagnols, lorsque je me trouvais au service des Colombiens en 1818 et 1819. Je mis à profit mon séjour pour aller visiter cette ville qui a joué un si grand rôle pendant la guerre de l'Indépendance.

Avant le terrible tremblement de terre de 1812, Caracas devait être l'une des plus jolies villes de cette partie de l'Amérique, comme aussi la plus riche et la plus agréable. La guerre civile y a exercé également ses funestes ravages; la température y est bien plus supportable que dans les villes maritimes de cette côte; ses productions sont aussi plus variées; en un mot, cette ville devait être un petit Madrid pour les Espagnols de la métropole.

Bernard étant pressé de se rendre à l'île de la Marguerite, nous retournâmes à la Guaira pour remettre à la voile le 7 janvier 1825; le 9, nous étions mouillés à Juan-Griégo, port ouest de l'île de la Marguerite.

Dans mon deuxième chapitre, j'ai en peu de mots retracé les vertus et le patriotisme des braves Margaritains; je les ai comparés aux anciens Spartiates, et je crois qu'ils valaient mieux sous le rapport moral. J'eus la satisfaction de les revoir libres et plus heureux qu'en 1819, car le cruel et despote Arismendi n'était plus à la Marguerite. Ces bons et généreux insulaires m'accueillirent en frères; ils m'engagèrent beaucoup à finir mes jours au milieu d'eux, mais, malheureusement, j'avais le cœur et l'esprit toujours du côté de la France. Le prince Joseph Napoléon m'avait offert son appui en 1817; je savais qu'il habitait encore les Etats-Unis; je me décidai à m'y rendre. J'avais fait part de mon projet à Bernard, qui me promit de me débarquer à l'île Saint-Barthélemy, où je pourrais trouver un passage pour New-York ou Philadelphie, etc. Le capitaine Bernard se considérait comme le souverain des petites îles connues sous les noms des Testigos, de Tortuga, Blan-

l'honneur de figurer, Maillefer était entré au *Bon Sens*. Il est maintenant l'un des courageux et habiles rédacteurs du *National*.

quilla, Orchilla, Los Roques, Ave, etc. (1); aussi allâmes-nous visiter ce qu'il appelait ses possessions maritimes.

Nous remîmes à la voile le 25 janvier et, le 30 du même mois, nous étions mouillés à l'île Saint-Barthélemy, colonie suédoise. J'y trouvai un brick américain, sur lequel j'arrêtai mon passage pour New-York. Le capitaine de ce navire, pur et loyal Américain, mérite d'être cité ici pour ses honorables procédés envers moi. On vient de voir que je n'avais pas pu retirer un sol des trois à quatre mille francs que me devait l'ex-flibustier Joly; le capitaine Bernard m'avait déjà rendu de grands services, aussi ne voulais-je plus avoir recours à ses généreux services; cependant, il ne me restait pas vingt francs pour tout avoir; j'en avais fait l'aveu au loyal capitaine du brick américain, en lui donnant ma parole que je paierais mon passage à New-York. Je lui avais offert pour garantie ma montre et mon uniforme, sur lequel était suspendue une vieille croix de l'Empire! Ce digne Américain, nommé David Hepburn, se mit à verser des larmes. « Quoi, me dit-il, vous avez donc un bien grand mépris pour les Américains, si vous croyez qu'il y en ait un capable d'agir ainsi envers un Français. Gardez votre montre et votre honorable croix; vous êtes proscrit et malheureux, je vous reçois à mon bord en ami et en frère, etc. » Je ne restai que trois jours à Saint-Barthélemy, où j'eus le plaisir de revoir les estimables familles françaises Périller, Pino, Ropet et Desjoies qui me firent toutes l'accueil le plus obligeant. Je leur fis mes adieux ainsi qu'à mon ami Bernard, et me rendis à bord du brick américain qui mit à la voile le 3 février.

Les mois de février et mars sont souvent terribles pour la navigation dans le golfe du Mexique, ainsi que sur les côtes des Etats-Unis; aussi, fûmes-nous horriblement maltraités pendant la traversée; il fallait un capitaine aussi expérimenté que le nôtre et un aussi vaillant équipage pour

(1.) Au nord de la pointe occidentale de Saint-Domingue. (G. S.)

sauver notre malheureux brick; enfin, le 20 mars, juste l'anniversaire de la naissance de Napoléon II, nous mouillâmes en rade de New-York, notre navire démâté et faisant eau de toutes parts.

Le brave et loyal capitaine Hepburn, qui avait eu pour moi les égards les plus prévenants pendant notre malheureuse traversée, me déclara, aussitôt le navire mouillé, que j'étais son prisonnier; en conséquence, je débarquai avec cet excellent homme, qui me conduisit au sein de sa charmante famille, dans laquelle je fus accueilli comme un enfant de la maison. Ah! généreux capitaine Hepburn, combien je serais heureux si le hasard me procurait le plaisir de vous revoir!

Pendant mon séjour à New-York, en 1817, j'avais fait la connaissance de plusieurs Français réfugiés depuis la catastrophe nationale de 1815. Parmi ces Français se trouvait un ancien maréchal des logis des chasseurs à cheval de la garde impériale qui y tenait un grand café. C'était là le rendez-vous des proscrits; en sorte que ma première visite, après celle de l'aimable famille Hepburn, fut pour mes compatriotes. Je fis à ce café la rencontre du jeune Peugnet, frère des deux estimables officiers de ce nom, condamnés à mort pour la conspiration de Belfort; ces deux bons camarades, ayant eu connaissance de mon arrivée, ainsi que de ma fâcheuse position, et sachant que j'étais un ami de Carrel, s'empressèrent de venir m'offrir leurs services. Les frères Peugnet étaient arrivés aux Etats-Unis avec des lettres de recommandation du général LaFayette; ils étaient, d'ailleurs, très recommandables par leur honorable caractère et une éducation perfectionnée, de sorte qu'ils se trouvèrent de suite convenablement placés dans un des meilleurs collèges de New-York. J'appris par les frères Peugnet que le prince Joseph Napoléon se trouvait à Philadelphie, ce qui me contraria beaucoup, comptant sur sa protection et son empressement à obliger des Français persécutés; et, malgré le désintéressement

du loyal capitaine Hepburn, j'avais à cœur de lui payer mon passage, vu les grandes avaries que son navire avait éprouvées dans notre abominable traversée.

Je fis part de mon embarrassante position à mes amis Peugnet (1) qui me présentèrent à M. Garnier, négociant français à New-York, et vénérable d'une L.·. M.·. de cette ville. M. Garnier, en bon frère..., me présenta à sa respectable L.·., qui m'avança trois cents francs. C'était la première fois de ma vie que j'avais recours à la fraternité M.·., car, depuis 1809, époque de ma réception dans cette philanthropique institution, je n'avais visité que deux loges : celle de Saint-Napoléon de la Gloire, à l'O.·. de Saumur, en 1809, et celle de la Parfaite Harmonie, à l'O.·. de Clermont-Ferrand, en 1819. A ces époques-là, je n'étais pas nécessiteux et je ne m'attendais pas à le devenir par la suite. C'est le cas de dire ici, comme J.-J. Rousseau : « L'homme n'a guère de maux que ceux qu'il s'est attirés lui-même; la nature lui fait payer cher le mépris qu'il a fait de ses leçons, etc. » Le philosophe genevois en savait quelque chose, et moi j'ai étudié ses maximes un peu trop tard. Puissent mes erreurs et mes infortunes servir aussi de leçon aux enthousiastes irréfléchis! Heureusement encore que, quoique sorti tout sanglant et entièrement nu du précipice politique dans lequel j'ai donné tête baissée, je peux toujours me présenter fièrement à mes amis, comme à mes ennemis, car le malheur n'avilit que les cœurs sans courage.

Aussitôt en possession des trois cents francs de la L.·., je m'empressai de remettre le montant de mon passage au capitaine Hepburn, qui ne le reçut uniquement que pour me satisfaire. Ayant fait mes adieux et remerciements à mes amis Peugnet, à M. Garnier et aux autres Français, ainsi qu'à l'estimable famille David Hepburn, je me dis-

(1) J'ai appris avec grand plaisir que ces deux estimables Français avaient créé un superbe collège à New-York et qu'ils prospéraient suivant leurs vœux dans leur nouvelle position. Je leur en fais mes sincères compliments.

posais à me rendre à Philadelphie lorsque je fis la rencontre de plusieurs de mes soldats de Carthagène que j'avais ramenés à Gibraltar en 1823.

On doit se rappeler qu'ils avaient été embarqués à bord de la corvette américaine *l'Ontario* pour les Etats-Unis. La conduite des deux commodores Jacob Jones et Walcot Chauncey fut trop honorable dans cette circonstance pour que je me dispense de la faire connaître ici; c'est ensuite un devoir consciencieux pour moi, qui ai pris l'engagement d'être narrateur impartial. Or, le commodore Jacob Jones avait vivement recommandé mes anciens troupiers à son collègue Walcot Chauncey; ce dernier, d'un caractère hautain comme le sont généralement les Américains, était bien éloigné de la philanthropie du modeste et loyal Jones; cependant, il suivit les instructions ou les impulsions de son collègue, en plaçant convenablement tous mes anciens soldats. C'est ainsi que j'ai vu les nommés Billi, Gachot, Thézard, Ferrant, Naudin, Lanoue, Bérard, Moudon, etc. Tous me firent les plus grands éloges des procédés de MM. Jacob Jones et Chauncey. Tous ces Français étaient heureux, autant qu'on peut l'être éloigné de la patrie, étant proscrit, car ces pauvres diables avaient été mis hors la loi pour avoir abandonné la bannière du despotisme, afin de se rallier à l'étendard de la liberté.

Arrivé à Philadelphie, j'appris que le prince, ayant fait une chute de cheval, s'était fait transporter dans cette ville. M. Réal (ancien ministre de l'Empereur) (1) qui habitait un pavillon détaché de la maison de campagne du prince, me reçut avec empressement. M. Réal était aussi proscrit. Revenu à Philadelphie, j'y revis le prince qui m'accueillit avec la plus grande affabilité et qui m'engagea à rester dans cette ville jusqu'à son rétablissement.

(1) Réal (Pierre-François, comte), né en 1757, après avoir joué un rôle important sous la Révolution, devint un des agents de Bonaparte au 18 Brumaire, puis fut l'un des quatre conseillers d'Etat chargés de la police de l'Empire; préfet de police aux Cent-Jours, fut exilé après le second retour des Bourbons; mort en 1834. (G. S.)

J'avais appris à New-York que mon ancien frère d'armes Antoine Latapie avait fait de brillantes affaires de commerce; convaincu qu'il n'était pas homme à oublier ses anciens camarades, je lui avais écrit afin de le prier de me créer un emploi dans le commerce, étant déterminé à renoncer au métier de soldat qui m'avait si mal réussi jusqu'alors. Latapie, en effet, me répondit de suite et m'envoya une traite de six cents francs, pour me rendre à Nashville, où il était établi. Sa réponse me remplit le cœur de joie, car, malgré la bienveillance reconnue du prince Joseph, je préférais aller auprès de Latapie avec lequel j'étais très lié (1).

Le prince, qui connaissait Latapie, approuva ma détermination de me livrer au commerce sous ses auspices; il eut la bonté de faire payer mes dépenses de Philadelphie qui se montaient à cent francs; c'est un Français nommé Carret qui s'acquitta de cette commission.

J'étais trop près de Washington pour ne pas aller saluer la tombe qui renfermait les dépouilles de l'illustre patriote de ce nom; j'avais, d'ailleurs, un ami de la Colombie qui m'attendait à Baltimore, où je me rendis.

Ainsi que dans toutes les villes de l'Union, je rencontrai à Baltimore grand nombre de Français, parmi lesquels je citerai MM. Laroque et Milhaud, pharmaciens, Bizouard, Cazeau, Martin (2), Garrot, etc. Tous m'accueillirent fraternellement, particulièrement MM. Laroque et Milhaud, ainsi que mon ami Johnson, ex-lieutenant de vaisseau

(1) Il ne faut confondre cet Antoine Latapie ni avec le chef de bataillon Paul-Albert-Marie-Raymond Latapie, plus tard officier général au service de l'Espagne qui, au cours de sa vie errante et accidentée et de ses innombrables et romanesques aventures, vint deux fois en Amérique, une première fois en novembre 1816, une seconde fois en janvier 1819 et fut alors très bien accueilli par le comte de Survilliers, ni avec l'aventurier béarnais Jean-Vincent Latapie, pris à diverses reprises pour son homonyme le général. V. sur ces deux personnages le *Mémoire du général Latapie, prévenu de s'être servi, en* 1815, *au mois d'octobre, d'un faux ordre de route, pour se soustraire à la surveillance de l'autorité militaire et à l'action des cours prévôtales*, Paris. (G. S.)

(2) Médecin d'après la méthode de Leroy qui lui a fait faire une brillante fortune en épousant une Américaine très riche à qui il avait sauvé la vie.

dans la marine de Murat. Je ne dois pas non plus oublier la bonne sœur de la Charité, Adèle Salvat, de Bordeaux, qui me prodigua ses soins assidus, ainsi que ses dignes compagnes les sœurs américaines, car pour ces pieuses femmes les malades de tous les pays sont des frères. Il est bon de dire ici que j'étais entré, à la suite d'un grave accident, dans une maison de santé tenue par ces excellentes sœurs de la Charité.

Ecrivant comme j'ai voyagé, toujours en courant, j'ai oublié de parler de Philadelphie; cependant, cette ville mérite bien d'être citée; j'y reviens donc. Philadelphie passe pour être la seconde ville des Etats-Unis pour sa population (1), car, pour le commerce et l'industrie, je crois que Boston ainsi que la Nouvelle-Orléans doivent passer avant. Philadelphie n'a pas non plus l'avantage d'être située sur les bords de la mer, comme New-York et Boston; placée sur la rive droite de la rivière Delaware, elle est à quelques lieues de la mer; toutefois, elle n'en est pas moins une grande ville de commerce; c'est aussi la plus belle de toutes celles des Etats-Unis, y compris New-York, sa seule rivale dans ces vastes Etats; ses rues larges et bordées de trottoirs, sont toutes tirées au cordeau et les maisons y sont presque toutes semblables, de sorte qu'un étranger nouvellement débarqué y a tout autant besoin d'un guide que dans les sales labyrinthes d'Athènes. En définitive, Philadelphie, quoique plus régulièrement bâtie que New-York, n'est cependant pas aussi agréable à habiter, car sa monotonie ne plaît qu'une semaine.

Il deviendrait inutile de dire que Philadelphie est la capitale de l'Etat de Pensylvanie et qu'elle fut fondée par le célèbre quaker Penn, dont le nom est resté en vénération, même chez les Indiens. Baltimore peut passer aussi pour une des jolies villes de l'Union; assise sur la rive droite de la rivière Patapsco et adossée à des collines boisées,

(1) Cent cinquante mille âmes en 1825; New-York, cent quatre vingt mille.

son aspect est d'un pittoresque charmant et varié. Baltimore peut passer pour un petit Lisbonne, car sa population ne dépassait pas en 1825 de quarante-cinq mille à cinquante mille âmes. Baltimore forme presque deux villes : la ville haute et la ville basse; la première est celle qui est adossée aux collines, l'autre est près des chantiers de la marine et du port. Les rues de Baltimore sont généralement larges, droites et très propres. Ainsi que la Nouvelle-Orléans, Baltimore repoussa bravement les attaques successives des Anglais en 1814 (1); aussi, voit-on sur une de ses collines en amphithéâtre une espèce de Colonne Trajane en pierre, sur laquelle sont inscrits les noms des vainqueurs. Les gens riches de Baltimore m'ont paru être aussi moins routiniers que ceux des autres villes pour l'architecture de leurs maisons, car j'en ai remarqué un grand nombre qui pourraient passer pour des palais.

Mon séjour forcé à Baltimore m'avait coûté assez cher, et, pensant que des affaires de commerce pourraient me ramener dans les villes que je venais de quitter, je remis la visite du tombeau de Washington à une autre époque; j'en ai eu bien du regret par la suite.

De Baltimore à Nashville on compte de sept à huit cents milles, à peu près deux cent cinquante à deux cent soixante lieues. Cette distance ne m'effraya point; en conséquence, je me décidai à faire cette route à pied, afin de voir le pays à mon aise. La saison était belle et mes jambes alors étaient aussi agiles que le reste de mon corps. Armé d'un fusil de chasse, mon carnier sur une épaule et ma bouteille de campagne sur l'autre, je sortis de Baltimore le 30 avril 1825, à six heures du matin.

Ce jour-là et à la même heure, j'avais accompli mes trente-sept plus belles années et absorbé depuis trois ans quarante mille francs de patrimoine! Quels souvenirs! et quelle perspective! mais j'étais libre, car dans les Etats-

(1) Guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis de 1812 à 1814. (G. S.)

Unis il y a cela de bon, c'est qu'on peut y voyager sans passeport, sans crainte d'être empoigné par des gendarmes ou des sergents de ville comme en France.

La Providence, qui avait décrété mon avenir, avait eu cependant la générosité de me douer d'un caractère assez fort pour me faire supporter toutes les tribulations qu'elle me réservait. Cependant, arrivé sur la hauteur qui domine les beaux sites de Baltimore, je m'y arrêtais un instant. Là, une triste pensée vint m'arracher des larmes; cette pensée était pour la France, une femme, un enfant et des parents que je chérissais. Hélas! trois cents lieues de plus allaient encore m'en éloigner!

Après avoir salué le soleil de la France et fait des vœux pour son bonheur, ainsi que pour celui des personnes qui m'y étaient si chères, je continuai tristement ma route, suivi de ma fidèle Diane, seul compagnon de mon voyage.

Jusqu'à présent, j'ai eu la prudence de ne pas me donner les airs d'un historien; c'eût été de ma part une vanité déplacée; cependant mes amis me sauront gré d'être entré dans quelques détails sur le caractère, les mœurs, l'industrie, etc., des Américains des Etats-Unis.

Je n'ai pas lu les mémoires de M. de Tocqueville sur les Etats-Unis (1), mais si ce célèbre écrivain a été sévère et impartial dans ses écrits, il a dû être bien partagé dans ses opinions, car il y a deux peuples aux Etats-Unis : le peuple agricole, qui est parfait, et le peuple industriel, mercantile et agioteur, race d'hommes plus corrompus encore que les nôtres, et c'est beaucoup dire, je crois. Un publiciste marquant, mais peu enthousiaste de l'imbroglio républicain des Etats-Unis, a dit, avec raison, que les institutions des différents gouvernements de ces Etats étaient les auxiliaires du vice et de la corruption. En effet, sous le masque de soixante à quatre-vingts sectes religieuses, aussi absurdes les unes que les autres, il n'y a pas de peuple, voire même

(1) *La Démocratie en Amérique*, 1835-1840, 4 vol. (G. S.)

les Grecs, moins scrupuleux dans leurs serments et dans leurs engagements que les Américains. C'est aujourd'hui un fait avéré et bien reconnu; nos fabricants de soieries, nos marchands de vin, etc., en savent quelque chose, surtout depuis les dernières crises commerciales qui ont eu lieu dans les principales villes de commerce des Etats-Unis. Des enthousiastes républicains ont vanté la prospérité des Etats-Unis depuis quarante ans, et ils ont, bien entendu, attribué cette réelle prospérité au mécanisme républicain. Eh bien! messieurs les républicans, dont je partage en grande partie les opinions, soyez bien convaincus que les Etats-Unis auraient prospéré de même s'ils eussent été réunis en monarchie constitutionnelle, car d'où vient leur colossale prospérité? 1° de la neutralité des Etats-Unis pendant notre continuelle guerre de la République et de l'Empire contre l'Angleterre et ses alliés, neutralité qui a permis aux Américains de détenir à eux seuls le commerce de l'Europe; 2° de notre conscription militaire, cette lèpre impériale, qui a tué l'Empire par son introduction dans toute l'Italie et sur la rive droite du Rhin, conscription qui a contribué à peupler les Etats-Unis de quelques centaines de mille jeunes hommes pleins de vigueur; 3° de la révolte des Haïtiens et des tribunaux révolutionnaires de 93 qui ont encore augmenté la population des Etats-Unis, etc. Je peux avancer encore que les tribunaux civils de tous les pays n'ont pas mal contribué à peupler les Etats-Unis, car de tous les temps ils ont été le repaire de tous les banqueroutiers et vagabonds de l'Europe. Les deux catastrophes successives de 1814 et 1815 ont aussi apporté un surcroît de population et même de richesses, aux Etats-Unis, par la raison que dans ces dernières émigrations et proscriptions, il y avait un grand nombre d'individus riches, parmi lesquels se trouvaient des hommes instruits dans les arts et les sciences. Ces dernières émigrations ont été d'une grande utilité pour les Etats-Unis qui n'étaient pas riches en savants.

En définitive, celui qui a voyagé dans les Etats-Unis, comme moi, ne peut pas nier qu'il y a reconnu une grande prospérité matérielle, mais il a dû se convaincre aussi que cette prospérité n'était pas due seulement aux institutions du pays, mais bien aux circonstances spécialement favorables dont j'ai parlé plus haut.

La nouvelle route de Baltimore à Wheeling pourrait servir de modèle à nos ingénieurs des ponts et chaussées; elle est certainement tout aussi belle que la meilleure de nos grandes routes, dites royales. Dans mon voyage de Baltimore à Wheeling, j'ai traversé un grand nombre de petites villes de quelques milliers d'âmes, qui se sont créées comme par enchantement dans peu de temps; ces villes sont toutes régulièrement bâties, et, à l'abondance et au luxe que j'y ai remarqués, j'aurais pu croire qu'elles avaient cent années d'existence. Parmi ces villes, je citerai Fredericksburg, Williamsport, Cumberland, Washington, en Pensylvanie, etc. Dans toutes ces villes, on trouve des hôtels comme on en voit peu dans nos petites villes de province et on est certain d'y être toujours en nombreuse compagnie; on y vit à bon compte; les déjeuners et soupers s'y payent un franc vingt-cinq centimes; le repas de midi soixante centimes et le coucher trente centimes. Aux déjeuners et aux soupers, le café et le thé tiennent lieu de boisson; la bière et le vin se payent à part.

Sur toutes les routes un peu fréquentées, le voyageur est certain de trouver des auberges très rapprochées; l'abondance règne partout et à des prix très modérés. Celui qui n'a pas la bourse bien garnie peut, d'ailleurs, aller dans les fermes voisines de la route; il y est accueilli fraternellement sans qu'il lui en coûte rien, si toutefois il tombe chez des étrangers ou chez des quakers, car chez les Américains purs, il faut de l'argent, sinon, continuer sa route le ventre vide.

Wheeling, dans la Virginie occidentale, où j'arrivai le 8 mai, n'était alors qu'un entrepôt de marchandises qui

remontaient l'Ohio ou qui descendaient cette rivière; les maisons n'y étaient en partie que construites en bois. Depuis, des Français m'ont assuré que cette ville s'était considérablement embellie et agrandie; cela devait arriver ainsi, grâce à sa position et à la navigation des bateaux à vapeur qui se croisent à chaque instant sur l'Ohio et le Mississipi, depuis la Nouvelle-Orléans jusqu'à Pittsburg, etc. L'Ohio porte dans le pays le nom de « Belle Rivière »; c'est probablement pour l'ombrage qu'elle reçoit dans tout son cours par les gigantesques forêts qui bordent ses deux rives, forêts dont on ne connaît pas l'étendue, du moins sur sa rive droite; cependant, je dois dire que j'ai remarqué plusieurs petites villes naissantes sur les deux rives de l'Ohio qui m'ont paru être en prospérité. Je citerai particulièrement Louisville et Cincinnati (1). De Wheeling à Smithland j'ai aussi remarqué Frédonia, Troy, Rockport, Evansville, Mountvernon, Shawneetown, Golconda, Marietta, Gallipolis, Burlington, Maysville, etc. Toutes ces dernières n'avaient de villes que les noms; elles ont sans doute prospéré comme Wheeling. Dans tous les cas, que les villes situées sur les rives de l'Ohio prospèrent tant qu'elles pourront, cette belle rivière ne sera jamais aussi belle et aussi riante que notre Rhône, notre Loire, notre Garonne, notre Seine, etc., et même que le ruisseau de mon village qui à peine fait tourner les roues de nos deux moulins, car sur les rives de nos rivières, on ne voit pas des milliers d'esclaves comme sur celles de la prétendue belle rivière de l'Ohio et plus encore sur celles du Mississipi. Ah! M. de Chateaubriand, et vous avez vu, vous, les bords du Mississipi toujours riants et enchanteurs? Oh! c'est que vous n'avez pas visité comme moi les charniers où sont entassés ces millions d'hommes noirs, plus à plaindre que les meutes de nos grands seigneurs; vous n'avez pas non plus interrogé ces malheureux hommes sur les maux

(1) Louisville et Cincinnati comptaient déjà de cinq mille à six mille âmes chacune.

et les brutalités que leur font endurer leurs cruels oppresseurs; vous vous êtes bien gardé surtout de leur dire comme je l'ai fait moi-même : « Hommes noirs, prenez les armes et jetez vos chaînes à la figure de vos maîtres! »

D'après l'itinéraire de route que m'avait envoyé mon ami Latapie, je pris passage sur un bateau à vapeur pour Louisville, où j'arrivai le 14 du courant. Là, je trouvai encore bon nombre de familles françaises parmi lesquelles je citerai celles de MM. Dapremont, Villeminot, Barbaroux, Perrot, Négel, Dorval, etc., qui s'empressèrent de m'offrir leurs services.

Louisville fait partie de l'Etat de la Géorgie; elle était alors considérée comme une des principales villes de l'Union; cependant son commerce paraissait être languissant, ainsi que l'agriculture de son sol assez aride. Louisville existait déjà du temps des Français, mais elle s'est accrue beaucoup depuis cette époque.

De Louisville, j'avais l'intention de me rendre à pied à Nashville, mais sur les observations que me firent les Français de Louisville, je renonçai à ce projet, la route de traverse entre ces deux villes n'étant alors que peu suivie et fréquentée par des Indiens nomades qui ne se feraient aucun scrupule d'égorger les blancs, ou tout au moins de les dévaliser. D'ailleurs, dans ces vastes forêts, j'aurais couru le risque de m'égarer et d'y périr de faim. Je me rangeai donc à l'avis de mes compatriotes en prenant passage sur un bateau à vapeur qui me débarqua à Smithland le 25. Smithland n'était à cette époque qu'un mauvais village ou hameau en bois, qui se trouve à l'embouchure et sur la rive gauche de la rivière Cumberland. Les eaux de cette rivière étaient très basses alors, de sorte que je n'y trouvai pas le bateau à vapeur qui faisait les voyages de Nashville, ce qui m'obligea à laisser ma valise à Smithland et à continuer mon voyage philosophiquement, c'est-à-dire à pied.

L'Américain chez lequel je laissai ma valise était de

la bonne race; il me donna l'itinéraire de la route que j'avais à suivre, ainsi que le conseil d'être très prudent dans ces forêts sans limites. Je quittai Smithland le 27. Ma première étape fut pénible, ayant été surpris par un ouragan épouvantable, qui m'obligea à passer la nuit dans une ancienne cabane de pêcheur sur le Cumberland; heureusement, l'Américain de Smithland m'avait donné quelques provisions pour ma halte, qui nous servirent de dîner et de souper, je dis nous, car ma fidèle Diane me restait encore.

Dans la journée du 28, je fus rejoint par un gros Américain qui voyageait à cheval et armé de sa carabine; arrivé à ma hauteur, il m'adressa les compliments d'usage, auxquels je répondis tant bien que mal, n'étant pas fort dans la langue anglaise; cependant je compris plutôt par ses démonstrations qu'il me proposait de me débarrasser de mon fusil et de mon carnier, car, malgré mes remerciements, il ne cessait de m'obséder par ses offres de service. Il eut même l'audace de me faire la proposition d'acheter ma chienne, ce qui me détermina à lui signifier impérativement de continuer son chemin. C'est ainsi que je me débarrassai de cet importun. Pendant que mon insolent interlocuteur se dirigeait aussi sur Nashville, je suivis les traces de son cheval, et après deux heures de marche, toujours dans un chemin étroit de la forêt, je me trouvai comme par enchantement au milieu d'un superbe camp couvert de tentes plantées çà et là et autour desquelles folâtraient une centaine d'hommes et de femmes. Au premier moment, je pensai que c'était sans doute une fête champêtre, comme celles que nous avons en France. « Dès lors, me dis-je, il doit y avoir un restaurant ambulant. » J'avais grand appétit, n'ayant eu à me mettre sous la dent depuis vingt-quatre heures que mes petites provisions de Smithland. En conséquence, j'abordai la première tente, et m'adressant à un des Américains qui se trouvaient là, je le priai de m'indiquer la baraque où je pourrais me restaurer en payant. « Soyez le bienvenu, me répondit en

sortant de la tente le gros Américain que j'avais rencontré quelques heures avant, si vous ne vous étiez pas mis en colère contre moi, je vous aurais invité à me suivre; nous sommes ici tous frères et alliés, et notre devise est : Paix, amitié et communauté. Soyez donc le bienvenu parmi nous. » Au même instant, un repas copieux et bien arrosé me fut servi par de très jeunes et jolies femmes, ma foi. L'amour m'a souvent bercé et me berce encore souvent aujourd'hui, mais « ventre affamé n'a pas d'oreilles », dit notre vieux proverbe, aussi ne répondis-je assez longtemps que par des « yes » et des « very well » (« oui », et « très bien ») à toutes les questions qui m'étaient faites. Ma fidèle Diane, sans perdre son temps, fut cependant plus aimable que moi, car, tout en avalant les pièces de chevreuil, buffalo, etc., que mes charmantes hôtesses lui prodiguaient, elle les gratifiait tour à tour de caresses à sa façon. Le café et les cigares de la Havane étaient arrivés, car rien ne manquait dans ces champs élyséens, pas même le champagne; aussi, ayant le cœur réchauffé par la tête, je m'animai au point que les mots anglais me sortaient de la bouche avec une facilité étonnante. Enfin, en moins d'une demi-heure, le camp enchanté savait qui j'étais, ce que j'avais fait, d'où je venais et où j'allais, etc.

J'avais passé une fort mauvaise nuit, ainsi que je viens de le dire, et ayant confessé avec humilité qu'étant très fatigué j'avais besoin d'un peu de repos, je demandai une trêve de quatre heures, qui me fut accordée.

Pour ne pas vous faire languir, mes chers lecteurs, il faut vous dire que mes hôtes et mes hôtesses réunis en communauté sous le titre affriolant des « multiplicateurs », vous m'entendez, s'étaient assemblés pour mettre en pratique les dogmes de leur nouvelle religion (1). Quelle bonne

(1) Cette religion, qui a fait d'immenses progrès aux Etats-Unis, a sans doute servi de base fondamentale à celle du « Père Enfantin », ou plutôt du « Père Enfanteur ».

La secte des Mormons ou « Multiplicateurs » est, en effet, née aux Etats-

fortune pour moi, infime chrétien, sans asile, sans pain et sans femme! aussi à peine la trêve touchait-elle à la moitié du terme convenu que je m'empressai de sortir de mon honteux repos pour aller trouver le « père multiplicateur », afin de lui dire que je m'enrôlais sous ses bannières. Ce zélé patriarche, enthousiasmé, me donna aussitôt le baptême, et je fus consacré sur-le-champ membre de l'union des « multiplicateurs ». Je choisis ma fiancée, une belle jeune fille qui avait à peine dix-huit ans, des yeux pleins d'amour et de désirs, et une taille à la française. Après nous être contemplés un instant, je me retirai avec elle sous la tente qui m'avait été destinée, et j'oubliai là, pendant trois heures, la France, mon Adèle, et le monde entier. Enfin, après huit jours de délices et d'enchantements, ces modernes enfants d'Epicure levèrent les tentes, à mon grand regret. L'habitation de mon épouse libre ne se trouvant pas sur la route de Nashville, nous nous fîmes de tendres adieux jusqu'à la prochaine réunion; quelques « multiplicateurs » et « multiplicatrices » eurent la galanterie de m'offrir une place dans leur char-à-bancs jusqu'à leur ferme, où je passai la nuit.

Le 14 juin, l'amour avait fait place à l'amitié, j'étais auprès de mon excellent ami, Antoine Latapie.

Ce vieux frère d'armes avait calculé le temps que je devais passer en route, de sorte que, ne me voyant pas arriver dans le courant du mois de mai, il avait déjà conçu des inquiétudes sur mon voyage, aussi avec quel empressement se jeta-t-il dans mes bras en me voyant arriver chez lui! Ah! qu'un ami véritable est une douce chose! après tant de revers et de tribulations, je me trouvais heureux aux côtés de mon bon vieil ami.

Je racontai à Latapie mon aventure du camp des « multiplicateurs »; il en rit beaucoup, sans en être étonné, car il avait déjà entendu parler de cette nouvelle religion dont

Unis, vers 1825 et a eu pour fondateur Joseph Smith dont la vision célèbre eut lieu le 21 septembre 1823. (G. S.)

les avantages ne le tentèrent pas, car il se maria quelque temps après mon arrivée à Nashville avec une charmante Française, fille de M. Martin, négociant dans cette ville.

Pour faire des affaires aux Etats-Unis, il faut connaître l'anglais, et plus encore, les roueries des Américains, ainsi que leurs millions de bank-notes, papier monnaie des Etats. Le bon Latapie m'avait donné un maître d'anglais, mais je ne fis que de très médiocres progrès dans cette langue diabolique, pour laquelle j'avais une antipathie prononcée à cause du caractère orgueilleux, égoïste et perfide des Américains, malgré les huit jours de délices que j'avais passés avec les « multiplicateurs », et plus particulièrement avec les « multiplicatrices ». Sur ces entrefaites, un Français, nommé Etienne Curcier, de Bordeaux, entreprit un voyage commercial dans la province de Chihuahua, Mexique. Cette ville se trouve presque sur les confins de la Californie. Ce voyage présentait de grandes difficultés et des dangers incalculables, mais d'un autre côté, d'immenses bénéfices. Mon loyal ami Latapie ne me laissa ignorer ni les dangers ni les avantages qui m'attendaient dans ce scabreux et lointain voyage. « Aussi, me dit-il, si tu tiens à faire une fortune rapide, pars; si, au contraire, tu veux travailler paisiblement avec moi, reste ici. » Les dangers et les fatigues ne m'ont jamais effrayé. Je me décidai à faire partie de la caravane pour le Mexique, par la raison que, si je réussissais à faire une petite fortune, j'avais l'espoir de revoir bientôt mon Adèle, ma fille et la France. Je ne quittais cependant pas Nashville sans regrets, car je me serais trouvé heureux chez mon digne ami Latapie, si j'avais pu oublier la France, ainsi que les personnes qui m'y étaient si chères. J'avais, d'ailleurs, fait d'agréables connaissances à Nashville dans les familles françaises et américaines, parmi lesquelles je dois citer celles de MM. Martin-Piquet, Négrin et Morice, françaises, et Bickmann, Gül, Owerston, Hockley, James Stewart, Carrol, Porter, Jackson et Routledje, américaines. M. Routledje avait été secrétaire

d'ambassade en France, aussi était-il dévoué partisan des Français, autant que le fameux Jackson (1) en était l'ennemi acharné. Ces souvenirs bienveillants et l'attachement que portait M. Routledje à tout ce qui se rattachait aux Français le fit échouer dans une élection de laquelle j'ai été témoin oculaire à Nashville et que je crois bon de consigner ici, afin de donner une idée du mode d'élection dans le pays modèle des Etats-Unis. Dans cette élection, M. Routledje, duquel je viens de parler, était l'un des candidats; il était appuyé par tous les citoyens les plus honorables du pays et en même temps les plus éclairés. M. Routledje était d'ailleurs un excellent patriote, mais peu prodigue de poignées de mains et ne fréquentant pas les tavernes, tandis que son concurrent, maître maréchal-ferrant du pays, était un gros réjoui à la trogne rubiconde et grand amateur de porter et de whiskey (eau-de-vie du pays). Ce maréchal, qui avait acquis une grande fortune par différents commerces, était le privilégié du célèbre général Jackson.

Au jour indiqué pour l'élection, nous vîmes les hérauts d'armes, les boxeurs, se promener dans les rues de Nashville, bannières déployées, sur lesquelles étaient inscrits les noms des candidats. De temps à autre, ces boxeurs s'arrêtaient pour annoncer aux électeurs que dans telle taverne on trouverait à boire et à manger au compte de l'un ou de l'autre des deux candidats. Il paraît que la taverne du maréchal-ferrant se trouva beaucoup mieux approvisionnée que celle de M. Routledje, car il fut élu à une grande majorité. Cette scandaleuse et ignoble élection coûta la vie à deux individus tués sur la place à coups de

(1) Jackson, est à vrai dire, le Bugeaud des Etats-Unis, moins toutefois les capacités militaires du nôtre et sa belle valeur devant l'ennemi. Jackson est patriote comme M. Bugeaud, arrogant de même et partisan des moyens coercitifs, plus encore que le héros de la rue des Transnonains et de Lyon, etc. Jackson est plus haut de taille que M. Bugeaud, et il était de même d'un fond rouge; aujourd'hui, il est d'un blanc sale. Jackson a débuté dans le barreau, dans lequel il a été aussi médiocre qu'il l'aurait été en Europe comme militaire.

poing. Quatre autres furent horriblement défigurés, etc. C'est ainsi que se font les élections dans ce pays modèle; aussi qu'en résulte-t-il? Que les sénateurs et les représentants des Etats-Unis se ressentent de ces élections populacières, car il arrive souvent que ces gens-là se boxent et se poignardent en pleine assemblée, en présence du Président de la République. Quelle représentation!

Mon brave ami Latapie ayant tout disposé pour mon départ de Nashville (1), je quittai cette ville le 2 décembre, jour anniversaire de la grande et mémorable victoire d'Austerlitz!

Natchez était le point de ralliement de la caravane Curcier; j'arrivai en cette cité le 12 décembre, après avoir traversé diverses petites villes.

Natchez, chef-lieu de cet Etat, est située sur la rive gauche du Mississipi; de même que les nouvelles villes des Etats-Unis, elle est régulièrement bien bâtie. Sa position, quoique assez élevée, ne la garantit cependant pas de la fièvre jaune qui souvent y fait de grands ravages. Sa population était alors de trois mille à quatre mille âmes. Quant aux Indiens, à Natchez ils n'existent plus; cette tribu a disparu entièrement par le fer et le poison (2) des Américains. A mon arrivée à Natchez, j'y trouvai le nommé Curcier, qui fut enchanté de me voir décidé à faire partie de son expédition; il avait déjà recruté quatre Français, nommés Lecoq, Jean Boy, Louis Ycard et François Guilbeau. Le premier était de Louisville, le second Marseillais, le troisième Béarnais, et le dernier, un misérable déserteur

(1) Nashville est située sur la rive gauche de la rivière Cumberland; elle est le chef-lieu de l'état du Tennessee; à cette époque, cette ville ne comptait que six à sept années d'existence et elle avait néanmoins déjà huit mille habitants. Nashville doit être aujourd'hui une des plus jolies villes des Etats-Unis et des plus commerçantes par ses cotons et pelleteries. C'est un ancien boucanier français, nommé Monthrun, que j'ai vu à Nashville, qui a donné naissance à cette ville. On y voit encore sa baraque en bois, lorsqu'il faisait la chasse aux buffles.

(2) Ces farouches républicains se débarrassent des Indiens en mêlant du poison dans le whiskey dont ces malheureux font un usage déréglé. Ce sont des Américains qui n'ont pas rougi de me faire l'aveu de leur scélératesse envers ces peuplades.

de l'armée française. Ces trois derniers étaient de très mauvais garnements, bien dignes de Curcier; j'en parlerai plus tard.

Nous nous embarquâmes le 15 sur un bateau à vapeur pour descendre le fleuve jusqu'à l'embouchure de la rivière Rouge, que nous remontâmes pour nous rendre à Alexandria où nous arrivâmes le 25.

Alexandria est située sur les deux rives de la rivière Rouge; la plupart des maisons n'y étaient encore construites qu'en bois, à l'exception de celles qui sont placées sur les bords de la rivière, qui, en grande partie, sont bâties en briques. On ne pouvait à cette époque donner à Alexandria que le nom de bourgade; je crains qu'elle ne devienne de longtemps une grande et florissante ville, parce qu'elle est trop rapprochée des Nacedoches et de la Nouvelle-Orléans.

Une expédition aussi hasardeuse que la nôtre exigeait des préparatifs bien combinés pour sa réussite; aussi dûmes-nous rester quelque temps à Alexandria pour réunir nos moyens et organiser notre caravane. En conséquence, le sieur Etienne Curcier se rendit à la Nouvelle-Orléans, afin d'y acheter tout ce qui nous était nécessaire. Pendant mon séjour à Nashville (1), j'avais appris que mon ami Fourchy se trouvait à la Nouvelle-Orléans. Connaissant son caractère résolu, je lui écrivis pour l'engager à faire partie de notre caravane. Le sieur Curcier lui ayant fait de belles promesses, tout comme à moi, Fourchy s'y décida. Ce fut pour moi une bien grande satisfaction de revoir ce vieux camarade que je n'avais plus revu depuis 1817. Mon jeune frère (2), que le hasard avait conduit à la Nouvelle-Orléans, fit aussi partie de notre caravane.

(1) J'eus le chagrin d'y perdre la fidèle compagne de mes voyages, mon intéressante Diane, qui fut empoisonnée par un misérable de Nashville; je dois dire que ce guet-apens fut vivement blâmé par tous les Américains de la connaissance de Latapie, même par le général Jackson, qui en fut vraiment indigné.

(2) Ce n'était pas Victor Persat, le faux dauphin, qui s'était trouvé en Amérique dans l'année 1824, mais qui était de retour au Havre dès le

Pendant que nous étions occupés à faire nos préparatifs de départ, j'appris par la voie des journaux que le fameux Joly (1) venait d'arriver à la Nouvelle-Orléans. C'était une trop belle occasion pour la manquer, aussi m'empressai-je de m'y rendre. On peut deviner la surprise de cet ancien flibustier de me voir si près de lui et dans un pays neutre pour nous deux. C'est ici que l'on pourra se faire une idée juste des fameuses lois des Etats-Unis.

N'ayant d'autre titre de ma créance sur Joly qu'une simple lettre, dans laquelle la somme n'était pas même fixée, il me fut impossible de l'attaquer devant les tribunaux, et comme il avait eu l'impudence de nier sa dette, je l'apostrophai vertement au Café de la Bourse, le menaçant même de lui arracher ses épaulettes de capitaine de vaisseau. Dès lors, ce misérable me dénonça au maire de la Nouvelle-Orléans comme l'ayant menacé d'attenter à sa vie. En conséquence de cette déclaration, signée par deux anciens flibustiers (2) comme Joly, je fus arrêté et traîné chez le maire, M. le comte de Roffignac. Connaissant l'honorable caractère de M. le comte de Roffignac, je lui déclarai, sur l'honneur, que cette dénonciation n'était qu'une ignoble calomnie, et que j'étais très étonné qu'un homme aussi loyal que lui eût accueilli une semblable plainte. M. de Roffignac, qui connaissait Joly aussi bien que moi, me dit : « Monsieur, si vous êtes homme à écrire une plainte comme celle du sieur Joly et que vous puissiez trouver

20 octobre de cette année. (Voy. p. XXII de l'*Introduction*. Ce devait être un des deux plus jeunes frères de notre héros, Michel ou Pierre, nés à Ennezat tous deux, l'un en l'an II, l'autre en l'an IV. (G. S.)

(1) V. p. 34 et suivantes.

(2) Lorsque les Anglais vinrent attaqquer la Nouvelle-Orléans, en 1814, Joly, ainsi qu'une trentaine de pirates comme lui, se trouvaient dans les prisons de cette ville et à la veille d'être pendus. Ces pirates ayant demandé à combattre les Anglais, Jackson accepta leurs services, car il les connaissait pour des hommes d'une bravoure éprouvée, et pour d'adroits artilleurs. En conséquence, il leur donna à défendre la batterie qui faisait l'angle de la ligne de défense des Américains, avec la rive gauche du Mississipi. C'est cette batterie, dite « infernale », qui broya cinq à six cents Anglais, ainsi que leur général en chef, Parkingham, et qui força les Angais à une honteuse retraite. Après la victoire, Jackson accorda la grâce à tous les pirates. Les témoins de Joly étaient de ce nombre.

encore deux témoins à la Nouvelle-Orléans pour la signer, je vous déclare que je ferai immédiatement arrêter le nommé Joly, etc. » J'observai à monsieur le maire qu'il n'y avait qu'un misérable comme Joly et ses témoins capable de faire un faux et que je m'en référais à sa justice. « Nos lois, me répondit-il, exigent une caution de deux mille cinq cents gourdes (douze mille cinq cents francs) ou il faut vous rendre en prison. » A quoi il aurait fallu me résigner, sans une vingtaine de généreux Français qui se présentèrent pour me servir de caution. Ces Français se nommaient Pyronneau, Blanchet, Dubuc, Locart, Benoist, Chauveau, Peyre, Lafond, Glaise, Pierre Callon, Audry, Cuviller, Magnant, Pétot, Lecorgne, Lauminet, etc. Ainsi, sans la généreuse intervention des bons Français que je viens de nommer, un ancien forban m'aurait fait emprisonner dans un pays dont les institutions sont si mal interprétées en France; je ne suis pas fort dans les cinq codes de Napoléon, mais je ne crois pas que l'on y trouve un article qui puisse donner la latitude à un fripon de faire emprisonner un honnête homme, par un faux, etc.

J'avais contracté un engagement d'honneur envers les Français qui avaient bien voulu me servir de caution, de sorte qu'il ne me restait d'autre parti à prendre que celui de mépriser cet infâme Joly, car, en le provoquant de nouveau, je faisais perdre les douze mille cinq cents francs de cautionnement que les Français avaient déposés chez le maire. M. le comte de Roffignac (1) me témoigna le lendemain ses vifs regrets d'avoir été forcé d'agir ainsi à mon égard; il eut même la bonté de me déclarer qu'il aurait été ma caution si d'autres Français ne se fussent pas offerts, etc.

(1) M. le comte de Roffignac avait reçu chez lui et bien traité le duc d'Orléans, lorsque ce dernier courait les aventures. Peu de temps après la révolution de 1830, M. de Roffignac vint complimenter son ancien ami, devenu roi, qui s'empressa de lui donner force poignées de main. Heureusement pour M. le comte de Roffignac qu'il n'avait besoin ni d'argent ni d'emploi. M. de Roffignac réside maintenant à Angoulême.

N'ayant plus rien à espérer du pirate Joly, je retournai à Alexandria.

Pendant mon séjour à Alexandria, nous eûmes le plaisir de faire la connaissance des créoles français MM. Héno, Rudas, Boulard, Biossat, François Renoy, etc.

Tous nos préparatifs étant terminés, nous nous embarquâmes le 26 mars 1826 sur un bateau à vapeur pour nous rendre aux Nacedoches, autre petite ville dans le haut de la rivière Rouge, où nous campâmes pendant une quinzaine de jours environ. Ce séjour nous fut des plus agréables, par les réceptions pleines d'aménité que nous firent les bons créoles français : MM. Janin, Rost (1), Noirit, Antoine Prudhomme, Chabeau, Pavy, Martine, François Deblieux, Nettoyer, Casimir Mérick, etc., ainsi que le spirituel et tolérant abbé Anduze et son confrère Desaussoir.

Nos mulets et chevaux étant enfin réunis aux Nacedoches, nous décampâmes le 10 avril, afin de continuer notre long et scabreux voyage.

Notre caravane était composée ainsi qu'il suit : le sieur Curcier, chef; Fourchy, commandant supérieur pour la marche du convoi; moi, directeur des vivres et des campements; mon jeune frère et les autres Français faisaient partie de l'état-major; venaient ensuite une trentaine d'hommes à gages pour conduire les wagons et pour escorte, tous bien armés, ainsi que nous, bien entendu.

Je n'entrerai pas dans de grands détails sur ce pénible et dangereux voyage, car, pour lui seul, on pourrait écrire un volume bien curieux; je me bornerai donc à citer les principaux faits.

Le quatrième jour de notre départ des Nacedoches, nous allâmes camper près d'un poste américain placé sur la frontière du Texas. La garnison de ce poste était composée d'environ quatre cents hommes avec de l'artillerie.

(1) M. Rost avait été élève à l'Ecole polytechnique, et lieutenant d'artillerie en France; nous l'avons laissé avocat et membre de la législature de la Louisiane, avec une belle fortune.

Quelques jours après, nous passâmes la Sabine, qui était alors comme une mer, car nous étions dans la saison des pluies; le 25, nous campâmes aux environs des Nagodoches, première et petite ville du Texas, habitée par des créoles espagnols et par des fugitifs anglo-américains (1). Enfin, après deux mois de marches et toujours campés, nous arrivâmes dans une vaste plaine, à dix lieues seulement de San Antonio, capitale du Texas. Jusque-là nous avions éprouvé des fatigues inouïes dans les forêts et dans les plaines désertes que nous venions de traverser, où nous fûmes forcés de tracer la route pour le passage de nos lourds wagons; le passage des rivières dites la Trinité, les Brazos, le Colorado, la Guadelupe, etc., nous avait de même forcés à construire des chalands, car ces rivières étaient sorties de leur lit par suite des pluies, qui sont des déluges dans ces pays-là. Néanmoins, jusqu'à ce moment, nous n'avions pas encore été attaqués par les sauvages. La discorde s'était établie parmi nous; les vauriens Jean Boy et Guilbeau s'étaient coalisés pour faire retirer le commandement supérieur à Fourchy, de sorte qu'il n'y avait plus d'ordre dans notre marche ni dans nos campements, car, attaqué par une violente dysenterie (2), je me trouvais presque à demi-mort dans l'un de nos wagons.

Dans la journée, on avait aperçu quelques sauvages à cheval qui galopaient sur nos flancs; nos guides, familiarisés avec ces sortes de voyages, nous avaient prévenus que ces Indiens appartenaient à une tribu en guerre avec les Mexicains, et qu'il fallait nous en méfier, d'autant plus qu'ils portaient les signes de guerre. Fourchy, qui avait fait la guerre au Mexique, avait proposé des moyens de

(1) On sait que la Sabine est la ligne de démarcation entre les Etats-Unis et le Mexique: c'est sur la rive droite de cette rivière, qui devient fleuve pendant la saison des pluies, que tous les bandits des Etats-Unis se réfugient; la province du Texas fourmille de ces gens tarés, dont je parlerai bientôt.

(2) Tous nos gens en avaient été aussi atteints par l'eau corrompue que nous avions été forcés de boire dans les vastes plaines que nous venions de traverser et dans lesquelles on ne trouve que quelques mares d'eau stagnante.

défense, au cas d'une attaque nocturne, car ces misérables Indiens n'auraient pas eu l'audace de nous attaquer dans le jour, mais ses avis ne furent pas écoutés par nos vagabonds Boy, Guilbeau et consorts, de sorte que les Indiens nous enlevèrent dans la nuit tout notre parc consistant en cent cinquante chevaux et mulets, qui étaient sous la garde des lâches que je viens de désigner. Dans leur attaque subite, les Indiens n'eurent pas le temps d'emmener tous nos bœufs de tire, mais, au point du jour, ils vinrent nous les enlever, sans qu'il nous fût possible de nous y opposer, car ils étaient tous à cheval. Une trentaine de ces Indiens, plus hardis que les autres, vinrent nous lancer des flèches et des coups de fusil dans notre camp, mais ils s'aperçurent qu'ils n'avaient rien à espérer contre nous, aussi s'enfuirent-ils avec vitesse à notre première décharge de mousqueterie, qui leur blessa quelques hommes.

Il fallait des hommes aussi lâches que Boy, Guilbeau et consorts pour s'être sauvés devant les Indiens qui nous avaient attaqués, car quatre hommes déterminés les auraient repoussés, tant ces gens-là redoutent les Européens, ainsi que je le démontrerai plus tard. Les Indiens auxquels nous venions d'avoir affaire étaient de la tribu des Comanches, l'une des plus nombreuses et des plus redoutables pour ce pitoyable gouvernement du Mexique. J'ai ouï dire que cette tribu comptait de quatre à cinq mille guerriers. Son chef se nommait Barbaquista. Les Mexicains lui paient un tribut annuel pour conserver la paix. Quelle honte pour ce gouvernement d'intrigants!

N'étant qu'à dix lieues de San Antonio, Curcier y dépêcha un de nos guides afin de réclamer la protection et les secours du gouvernement mexicain. Ce dernier, espérant une forte récompense, nous envoya des hommes, ainsi que des mulets et bœufs pour traîner nos wagons. Enfin, le 20 août, nous arrivâmes à San Antonio sans autre accident.

San Antonio, capitale de la province du Texas, n'a ja-

mais été une belle ville, mais elle ne devait pas être aussi misérable du temps des Espagnols. Aujourd'hui, elle est comme toutes les autres villes du Mexique dans un état de misère à faire pitié; cela se conçoit, depuis vingt-cinq années de guerres intestines, où chaque parti, tour à tour vainqueur ou vaincu, pille, brûle et égorge ses ennemis, etc. On peut en juger par les horreurs qui se sont succédé dans cette malheureuse Espagne depuis 1830, horreurs que nos lâches et ignobles doctrinaires considèrent d'un œil morne et indifférent, sans y porter remède.

Le gouverneur du Texas se nommait don Ramon Guttierez; l'alcade, Antonio Sembrano. Le premier, homme très ordinaire, n'était cependant pas méchant; quant à l'alcade, c'était le plus adroit fripon du Texas, et plus barbare encore qu'un Indien. Ce scélérat voulait faire fusiller trois de nos engagés parce qu'ils étaient Espagnols (1); ces malheureux, qui avaient été faits prisonniers au fort de Saint-Jean d'Ulloa, avaient été mis en liberté et s'étaient rendus à la Nouvelle-Orléans, où Fourchy les avait engagés; nous eûmes beaucoup à faire pour les arracher des mains de ce brigand d'alcade.

Nous ne pouvions pas rester avec des gens tels que le banqueroutier Curcier (2) et ses deux associés en vices et corruption, Jean Boy et Guilbeau; en conséquence, Fourchy, mon frère et moi, ainsi que nos trois Espagnols, ayant déclaré à Curcier que nous ne voulions pas rester plus longtemps avec lui, nous demandâmes à régler nos comptes. L'alcade fut notre médiateur, et comme il avait tout à gagner du côté de cet escroc de Curcier, nous fûmes forcés de passer par ses volontés, et sans appel, car dans ces malheureuses contrées l'appel, c'est la prison et les tor-

(1) Ils furent dénoncés à l'alcade pas les deux ignobles Jean Boy et François Guilbeau, deux êtres dignes de la potence.

(2) Ce misérable Curcier en était à sa dixième banqueroute; on sait qu'aux Etats-Unis, on peut faire banqueroute autant de fois qu'il y a d'états, sans crainte de poursuites judiciaires, car chaque état a ses lois et son gouvernement particulier, etc.

tures de l'inquisition, en sorte que le misérable Curcier nous donna ce qu'il voulut; il fallut nous résigner à accepter ce qu'il nous offrit, afin de pouvoir revenir sur nos pas.

Je n'étais pas encore assez bien rétabli pour entreprendre un pareil voyage, aussi eus-je le regret de voir partir Fourchy devant nous, car ayant servi un des trente ou quarante gouvernements mexicains qui se sont succédé depuis l'expulsion des Espagnols, et ce gouvernement ayant été contraire à celui qui existait alors, notre brave camarade devait se hâter de partir, car il n'aurait pas manqué d'être dénoncé par les misérables Jean Boy et François Guilbeau. Enfin, me trouvant en état de monter à cheval, je partis de San Antonio le 17 septembre avec mon frère et l'un de nos trois Espagnols; les deux autres étaient partis avec Fourchy.

Pendant notre séjour à San Antonio, nous y avions vu arriver les deux tribus indiennes, les Lipanes et les Tankoès, réunies, mais ayant néanmoins chacune leur chef; celui des premiers se nommait Castro, et l'autre Coco, nom singulier! Ces tribus nomades comptaient environ quatre cents guerriers; ils étaient venus chercher le tribut que ces misérables Mexicains continuaient de payer aux Indiens, afin d'être en paix avec eux. Nous n'étions pas tentés de reprendre la même route par laquelle nous étions venus; nous prîmes donc celle de Baya ou Badilla, située à une dizaine de lieues de San Antonio. A quelque distance de la mission dite Saint-Jean, nous fûmes rencontrés par une vingtaine d'Indiens maraudeurs des tribus que nous avions laissées à San Antonio. A leur attitude guerrière, nous nous préparâmes au combat; ces gens-là, qui sont d'une lâcheté incroyable, nous envoyèrent un parlementaire portant une branche d'arbre à la main, en signe de paix. Je m'approchai de lui de même et lui demandai si sa tribu faisait la guerre aux voyageurs français. « Oh! non, me répondit-il, nous sommes vos amis, au contraire; mais pourquoi portes-tu aussi le signe de guerre? je te conseille

de le retirer, si tu ne veux pas être attaqué par les Indiens. » Ce signe de guerre était une flamme rouge, que, par prudence, je retirai de la lance que je portais.

Nous étant ainsi reconnus pour amis, je fis boire une bonne lampée d'eau-de-vie à l'Indien, qui m'offrit une escorte; mais j'avais des motifs pour me méfier de l'amitié de ces gens-là, car, quelque temps avant, ils avaient égorgé un ancien grenadier de la garde impériale, nommé Jean Borde, d'Agen; ce brave s'était vigoureusement défendu contre une vingtaine de ces brigands, et il n'avait succombé que par une trahison des Indiens qui lui avaient dit aussi : « Nous sommes amis des Français. »

Nous étions disposés à continuer notre route pour la Badilla, mais, sur les observations de notre muletier, qui connaissait mieux que nous le caractère des Indiens, qui nous suivaient de loin, nous revînmes sur nos pas afin de passer la nuit à la mission de Saint-Jean. Nous avions traversé deux autres missions, celle de la Conception, et celle de Saint-Joseph. Ces trois missions étaient occupées par des moines du temps des Espagnols, et elles devaient être immensément riches en ce temps-là, car le terroir y est d'une grande fertilité et arrosé par des eaux limpides et abondantes. Maintenant, elles ne sont habitées que par quelques misérables familles, qui nous demandèrent la charité et regrettaient le régime des Espagnols. Malheureux pays, ne sortiras-tu jamais de cet état d'anarchie et de désordre?

Le lendemain nous continuâmes notre route sur la Badilla, où nous arrivâmes sans autre accident. L'alcade de la Badilla ne valait pas mieux que celui de San Antonio; comme lui, il détestait les Français, car il voyait souvent les assassins du malheureux grenadier Jean Borde, qu'il avait même la lâcheté de recevoir à sa table, tant ces misérables redoutent les Indiens. Lui ayant demandé pourquoi il ne faisait pas justice de l'assassinat de notre infortuné compatriote, il eut l'impudence de me répondre :

« Croyez-vous que pour un Français je voudrais compromettre l'existence de quelques Mexicains, ainsi que la paix de notre pays? » Tel est cependant le caractère et le courage des chefs mexicains en général.

La petite ville de la Badilla a dû être aussi très florissante du temps des Espagnols; aujourd'hui, ses habitants sont dans la plus affreuse misère, tous leurs revenus passant entre les mains du gouvernement, ainsi que des alcades et des gouverneurs militaires.

Près de la Badilla, sur la rive gauche du rio Cibolo, existait aussi une mission très riche; maintenant, elle est habitée par la tribu des Karanames, chrétiens à la mexicaine. Cette tribu compte environ deux cents individus des deux sexes; ils travaillent la terre et s'occupent aussi de la chasse; ils sont plus braves et moins pillards que les autres Indiens; lorsque les Mexicains sont en guerre avec la tribu des Comanches, les Karanames se réunissent aux premiers. Ces Indiens m'ont paru être assez prévenants envers leurs femmes et leurs enfants. Les Karanames sont armés de carabines américaines et d'arcs, mais ils préfèrent cette dernière arme dont ils se servent avec une adresse étonnante. Ils portent une espèce de bouclier composé d'une double peau de buffle, en forme de tambour de basque, contre lequel la balle et la lance viennent s'amortir bien mieux que sur nos cuirasses. Presque tous les Indiens, à cheval surtout, se font ainsi un rempart de ce bouclier qu'ils manœuvrent avec une grande agilité.

Nous nous réunîmes à La Badilla à deux négociants de San Antonio, nommés Meramendi et Haroche, qui allaient faire des emplettes à la Nouvelle-Orléans. La rencontre de ces deux estimables Texiens nous fut très agréable, et en même temps augmenta notre sécurité, car ils avaient une bonne escorte. Nous passâmes à la Guadalupe, petite bourgade mexicaine sur la rivière de ce nom, et, le 9 octobre, nous arrivâmes à San Augustine,

situé sur la rivière des Brazos. Là se trouvait le chef de tous les fugitifs américains (1) qui avaient déjà construit de fort jolis établissements, car la petite ville de San Augustine était alors en grande prospérité. La dernière révolte des Américains contre le gouvernement mexicain aura amené la destruction entière de cette petite cité naissante et sans doute de toutes les habitations des Américains qui commençaient à couvrir ce pays désert d'établissements de toute espèce, car il faut le dire ici, autant les Anglo-Américains sont créateurs, fondateurs et industriels, autant ces brutes de Mexicains paresseux sont destructeurs et ignorants.

Lors de notre arrivée à San Augustine, l'un de mes chevaux étant tombé malade, je me décidai à y rester quelques jours, étant nous-mêmes très fatigués de la route que nous venions de faire. Nos deux Mexicains continuèrent leur voyage à notre grand regret, pour la raison qu'ils connaissaient parfaitement la route et qu'ils étaient d'ailleurs d'une fort bonne compagnie. Le chef des Américains de San Augustine fut très prévenant envers nous; il nous offrit ses services pendant notre séjour et nous donna l'itinéraire de la route que nous avions à suivre pour nous rendre aux Nacedoches.

Nous quitâmes San Augustine le 15 et allâmes passer la nuit dans l'habitation d'un Américain nommé Gross; il était absent, mais son aimable demoiselle, la belle Brigitte, nous accueillit avec une bienveillance digne de son sexe. Nous étions arrivés mouillés jusqu'aux os par une pluie diluvienne, aussi la charitable Brigitte s'empressa-t-elle de nous donner des vêtements de rechange pris dans la garde-robe de son père. Nous voulions continuer notre voyage le lendemain, mais elle s'y opposa avec une aimable autorité, à laquelle nous nous rendîmes très aisément, ainsi qu'on peut le croire. Hélas! que sera

(1) Estevàn Augustin, ancien officier dans les milices des Etats-Unis.

devenue une si bonne et si belle créature lors de l'invasion sanguinaire et incendiaire du barbare Santana? Le Ciel n'aura pas voulu qu'une aussi charmante jeune fille tombe sous le fer homicide des hordes mexicaines dirigées par l'infâme Santana (1)!

Le père de l'hospitalière Brigitte était propriétaire d'une centaine de noirs et de deux habitations qui ne le cédaient en rien aux plus belles que j'aie vues sur les bords de la rivière Rouge et du Mississipi. Les cotons qu'il y récoltait en grande quantité étaient supérieurs à ceux de la Louisiane. Que sont devenues ces habitations? La proie des flammes sans doute, car Santana est connu pour une brute qui ne respecte rien! Puissent donc les colons américains chasser du Texas le dernier des Mexicains (2)! Je fais ces vœux-là, parce que j'ai la conviction que vingt années suffiraient aux Américains pour faire du Texas une des plus riches contrées de l'Amérique du Nord et du Sud, tandis que, restant entre les mains de ces vandales de Mexicains, cette vaste province ne prospérera jamais.

J'avais pu raconter à la bonne Brigitte mes aventures de la Grèce en 1821; il paraît que ma conduite envers mon Adèle l'avait vivement attendrie, car des larmes coulèrent de ses beaux yeux lorsque je lui baisai la main en lui faisant mes derniers adieux. Elle eut la bonté de nous donner un guide, afin d'aller passer la nuit dans une autre habitation de son père, où nous arrivâmes peu

(1) Santana ou plutôt Santa Anna (Antonio Lopez de), né à Mexico en 1798, mêlé à toutes les luttes de son pays, devint président en 1833, fut battu en 1836 par les Texiens qui proclamèrent leur indépendance, perdit une jambe à la Vera-Cruz en la défendant contre les Français en 1837, fut de nouveau président en 1841, puis banni, devint dictateur en 1847, puis en 1852. Chassé chaque fois du pouvoir, il se rallia à Maximilien; condamné à mort et gracié par Juarez, il mourut en 1876. (G. S.)

(2) La prophétie de Maurice Persat s'est réalisée. L'indépendance texienne fut assurée par la victoire que le général Samuel Houston, premier président du Texas, remporta en 1836, près des bords du San Jacinto, sur l'armée mexicaine commandée par Santa Anna. La nouvelle République, sans cesse inquiétée par le Mexique, a obtenu son annexion aux États-Unis en 1845. (G. S.)

d'instants avant lui. Celui-ci fut d'abord assez surpris de nous trouver établis en maîtres dans son habitation, surtout sous les auspices de son aimable fille; mais, dès l'instant qu'il fut prévenu des circonstances qui nous avaient conduits chez lui, il devint très empressé à nous faire les honneurs de sa maison. Le père de Brigitte nous raconta sa vie passée aux Etats-Unis, qui me parut avoir été passablement agitée, mais les passions et les vices ne sont pas des maladies incurables; la sagesse ainsi que la vertu, filles de l'expérience, s'acquièrent souvent par le malheur et l'adversité. C'est ce qui était arrivé chez le père de notre excellente Brigitte, qui, de libertin, joueur, et même banqueroutier aux Etats-Unis, était devenu au milieu des forêts du Texas honnête homme, bon père, et paisible agriculteur. Je dois dire encore, à la louange de M. Gross, qu'il était très humain envers ses noirs, qui de leur côté lui étaient très dévoués. Brigitte était, d'ailleurs, l'ange protecteur et consolateur des esclaves de son père.

Après avoir passé deux jours auprès de M. Gross, nous nous remîmes en route, et le 25, nous arrivâmes sur les bords de la Trinité que nous trouvâmes débordée par les pluies continuelles qui nous contrarièrent beaucoup dans notre voyage. En attendant l'écoulement de cette mer d'eau douce, nous fûmes visités par des Indiens de la tribu des Bidaïs. Le chef de cette peuplade, qui portait le nom de Francisco, était du nombre des visiteurs. Le but réel de cette prétendue visite était de nous enlever nos chevaux et nos armes, mais nous fîmes si bonne contenance qu'ils furent forcés de nous parler en amis. Cette tribu comptait à peine trente à quarante guerriers à cheval et à pied, armés d'arcs, fusils, lances, etc., ainsi que toutes les tribus que nous avons rencontrées sur notre route, telles que celle des Kanrankoé, semi-cannibale, qui compte cent cinquante guerriers; celles des Téjas, Nabidatcho et Nabisdochitas réunies sous le chef Bab-

tista; ces trois tribus ne comptent guère plus de deux cents guerriers; celles des Beloxis et Chapuanos sont aussi réunies sous un seul chef, mais elles sont bien faibles en guerriers. Toutes ces tribus dont je viens de parler vivent à l'état nomade et ne se déplacent que pour chasser et parcourir ce vaste pays afin de piller les imprudents voyageurs. Tous ces Indiens n'ont de la race humaine que le physique; quant au moral, il est nul; mais ce qui m'a le plus indigné dans le caractère de ces brutes, c'est leur indifférence pour leurs femmes et leurs enfants; car, dans leurs marches, les femmes marchent à pied avec un panier sur la tête et leur plus jeune enfant sur leurs épaules, les plus âgés suivent la mère, tandis que l'Indien est à cheval, fumant sa pipe, etc., ne s'occupant nullement de sa famille qu'il considère comme ses esclaves. Quel contraste avec nos mœurs! Et que les philosophes et les philanthropes n'aillent pas me dire : « Donnez de l'instruction à ces gens-là et ils se civiliseront. » Je leur répondrai : « Allez, messieurs, parcourir les contrées que j'ai vues et vous reviendrez convaincus du contraire. Des Américains et des Français particulièrement ont cherché à civiliser quelques Indiens, mais sans succès. »

Le chef des Bidaïs paraissait aimer les Français; aussi fit-il tous ses efforts pour nous déterminer à rester avec lui, au point qu'il nous donna une jeune Indienne à chacun de nous. Ces dames sont fort peu attrayantes, mais enfin, c'étaient des femmes, et nous en étions privés depuis quelque temps; de sorte que nous nous empressâmes de leur donner des leçons de civilisation française. Les eaux de la Trinité étant rentrées dans leur lit, nous primes congé des Bidaïs; c'est en vain que j'engageai ma sauvage à me suivre; elle ne voulut jamais se décider à abandonner sa vie errante; j'avais eu pour elle, cependant, des attentions prévenantes, et certes, elle aurait été par trop exigeante si mes tendresses ne l'avaient pas satisfaite. Cette triste créature humaine me vit partir sans verser

une seule larme, alors que j'avais eu la faiblesse de m'attendrir en m'en séparant!

Après quelques jours de marche, nous arrivâmes aux Nacedoches, le 25 novembre; nous y trouvâmes une douzaine d'intrigants qui venaient d'y proclamer la République frédonienne (1). Parmi les membres de ce nouveau gouvernement figurait un Français, nommé Mayau, qui fit tous ses efforts pour nous décider à accepter du service pour sa République, mais il aurait fallu avoir perdu la tête pour accepter de semblables propositions; aussi continuâmes-nous notre route pour Nacedoches, où nous arrivâmes le 1er décembre, après près de huit mois de fatigues, de dangers et de souffrances incomparables.

Quant à la République frédonienne, deux compagnies de mauvaises troupes mexicaines suffirent pour l'anéantir; quelques mois après notre départ des Nacedoches, car ce n'était réellement qu'une République pour rire. Les deux Mexicains que nous avions quittés à San Augustine avaient annoncé notre prochain retour aux Français des Nacedoches. Ceux-ci, ne nous voyant pas arriver, avaient pensé que nous avions été assassinés par les sauvages, aussi nous accueillirent-ils avec empressement. L'aimable abbé Anduze fut un des plus empressés à nous offrir ses services ainsi que les Français et créoles que j'ai déjà cités lors de notre premier séjour dans cette localité.

L'un d'eux, M. Noirit, d'Agen (Lot-et-Garonne), me conduisit dans son habitation où je passai huit jours. Le généreux créole, M. Prudhomme, me fit aussi l'accueil le plus bienveillant, ainsi que toute son aimable famille.

Enfin, le 20 décembre, j'arrivai à la Nouvelle-Orléans où je retrouvai mon ami Fourchy qui, plus heureux que nous dans son voyage, y était arrivé dans le courant d'octobre.

(1) ?? Il existe une ville de Fredonia dans l'extrémité occidentale du Kansas. (G. S.)

Les malheureux résultats de notre funeste voyage m'avaient plongé dans un tel abattement d'âme que je me déterminai à rentrer en France, car je ne me sentais plus le courage de rien entreprendre. D'ailleurs, j'avais eu connaissance de l'amnistie de Charles X en faveur des condamnés politiques, et de plus, j'étais parfaitement résigné à subir la peine capitale, si telle était la volonté du gouvernement français. En conséquence, je me présentai à M. Guillemin, consul de France à la Nouvelle-Orléans, auquel je fis part de ma résolution. M. Guillemin, ancien émigré, me fit de bienveillantes objections sur ma détermination, et m'assura même que je n'avais pas été compris dans l'amnistie, mais me voyant résolu et confiant dans la générosité du gouvernement français, il me délivra un passeport pour Marseille. M. Guillemin eut dans cette circonstance la générosité de m'offrir ses services que je n'acceptai pas, par la raison que les Français (1) et créoles de la Nouvelle-Orléans avaient déjà pourvu aux frais de ma traversée sur le trois-mâts américain *Suzanna*, commandé par le capitaine Parker.

Enfin, le 8 février 1827, je faisais route pour la France!

A bord de la *Suzanna* se trouvaient M. Perrot, de Marseille, ainsi que son épouse, que nous eûmes la douleur de voir mourir huit jours après notre sortie de la Nouvelle-Orléans. Mme Perrot s'était embarquée déjà bien malade des suites d'une phtisie pulmonaire; cependant, elle aurait eu la douce consolation de revoir sa mère, sa famille et sa patrie sans un affreux ouragan qui nous fit courir les plus grands dangers. La mer avait été si furieuse que moi-même, habitué aux tempêtes, j'éprouvais un violent mal de mer. Mme Perrot, dans son extrême faiblesse, ne put

(1) MM. Pyronneau, de Nantes, patriote compromis sous la Restauration, Blanchet, Dubuc, Locart, Benoist, Chauveau, Peyre, Lafond, Glaise, Audry, Cuviller, Magnant, Pétot, Lecorgne, Lauminet, Pierre Callon, fidèle et loyal napoléoniste incarné, et autres Français, tous d'un caractère honorable et d'une générosité sans égale. Qu'ils reçoivent encore ici l'expression de ma vive reconnaissance et de mon dévouement sincère!

y résister. Cette pieuse femme expira dans mes bras, car son mari était hors d'état de la secourir, étant horriblement tourmenté de cet infernal mal de mer. Le loyal capitaine Parker avait eu aussi pour Mme Perrot les soins les plus empressés. Cette malheureuse dame nous avait priés, suppliés, de ne pas jeter son corps à la mer, de sorte que le capitaine Parker le fit enfermer dans un cercueil bien goudronné. Ce digne capitaine eut la persévérance de louvoyer quelques jours devant le port de la Havane que les vents contraires nous empêchaient d'atteindre. Enfin, le 20 du courant, nous pûmes jeter l'ancre devant le port de la Havane. Le capitaine Parker se rendit à terre où, après de grandes difficultés de la part des autorités espagnoles, il obtint, par son honorable persévérance, l'autorisation de débarquer le corps de Mme Perrot, auquel le clergé accorda la sépulture, avec force argent.

Dans cette pénible circonstance, le consul français, diplomate musqué et de « camarilla », ne se comporta pas en zélé catholique, apostolique et romain; c'est un reproche que je peux lui adresser directement, moi, qui fus chargé des démarches à faire près de lui; je n'ai qu'un regret, c'est celui d'avoir oublié son nom, afin de le consigner ici.

M. Perrot, désolé de la perte de sa digne épouse, s'en retourna à la Nouvelle-Orléans. La *Suzanna* remit à la voile pour continuer son voyage sur Marseille où nous arrivâmes le 10 mai sans autre incident.

Pendant toute la traversée, je n'eus qu'à me louer des procédés délicats du brave capitaine Parker. Ce loyal officier avait été blessé dans un combat naval contre les Anglais, qu'il ne préférait pas, lui, aux Français, ses amis.

J'ai appris en 1828 que ce généreux officier était mort en mer, en retournant à la Nouvelle-Orléans; cette nouvelle m'affligea vivement, car des hommes comme le

capitaine Parker sont si rares qu'ils doivent toujours être regrettés. On en trouve cependant aux Etats-Unis de ces hommes-là, car on n'a pas oublié le bon capitaine David Hepburn, de New-York (1).

M. Perrot, connaissant ma position politique vis-à-vis du gouvernement français, avait eu la bonté de me donner une lettre de recommandation pour son beau-frère, M. Arnaud, avoué à Marseille. Notre navire ayant été mis en quarantaine, aussitôt notre arrivée, j'écrivis à M. Arnaud, qui s'empressa de m'offrir ses services. Il eut la complaisance de faire des démarches afin de savoir ce que j'avais à craindre du pouvoir judiciaire. M. Arnaud me donna avis que le gouvernement avait été prévenu de mon retour en France par le consul de la Nouvelle-Orléans; ce dernier avait eu, à la vérité, la délicatesse de m'en prévenir. M. Arnaud me donna à penser que je pourrais bien passer en jugement, « mais, dit-il, ne craignez rien; les temps sont calmes aujourd'hui; d'ailleurs, je vous défendrai », etc. Le brave et loyal capitaine Parker, de son côté, m'avait offert de me ramener gratis si le gouvernement était trop sévère à mon égard; mais il fut grand et généreux.

(1) V. p. 163 et suiv. (G. S.)

CHAPITRE VII

(Mai 1827-Juin 1831).

Le comte de Villeneuve, préfet des Bouches-du-Rhône. — M. de Corbière ministre de l'intérieur. — L'avocat Arnaud. — Ma fille. — La baronne de Damas. — Mes amis Bouvier, Auguste Grenouillet, Armand Carrel, Mirio, Bonnot et Dutronne, avocat. — Départ pour la Grèce avec l'expédition française. — Naufrage. — Retour en France. — Entrevue avec Adèle et Mme V... — Le duc d'Orléans. — Mes amis de Valence : Bouvier, Rolland, les frères Fiéron, Forcheron fils, Béranger et Clair aîné. — Campagne d'Afrique. — Les révolutionnaires de 1830. — Mon mariage légitime avec Adèle, etc.

En sortant de la quarantaine, je fus appelé par M. le comte de Villeneuve-Bargemont, préfet des Bouches-du-Rhône, qui me donna connaissance d'une circulaire de M. de Corbière, ministre de l'intérieur. Ce ministre invitait M. le préfet à me prévenir que je n'étais pas compris dans l'amnistie en faveur des réfugiés de 1823 en Espagne. « Néanmoins, disait le ministre, prévenez cet officier que le gouvernement de Sa Majesté veut bien fermer les yeux (1) sur le passé, et que sa conduite à venir réglera l'indulgence du gouvernement à son égard », etc. M. de Corbière autorisait M. le préfet à faire viser mon passeport pour l'intérieur et à me donner des secours si j'en avais besoin. M. le préfet eut même la bonté de m'offrir ses services particuliers; je n'en acceptai aucun, ayant de quoi me rendre dans ma famille. On voit que les ministres de la branche aînée des Bourbons entendaient mieux la

(1) Le gouvernement de Charles X fermait aussi les yeux sur la conduite antérieure des conspirateurs Fabvier, Caron, Fourret, Moreau, Ladvocat, Gaspard, Balland, Delamotte, etc.

politique conciliante que ceux de la branche cadette, sortie de la poussière des barricades (1).

Durant mon court séjour à Marseille, j'eus le plaisir de voir ma fille, qui était dans un couvent, aux frais de Mme la baronne de Damas, dont la belle âme ne s'est jamais démentie. Je n'avais aucun moyen de la retirer de son couvent, où, d'ailleurs, elle était très bien, mais cette chère enfant me saigna le cœur, lorsque, lui faisant mes adieux, elle me dit : « Comment, vous êtes mon papa et vous ne m'emmenez pas avec vous dans votre pays? » Quelle terrible situation pour un homme à qui les malheurs n'avaient pu seulement qu'aigrir le caractère!

Deux bonnes sœurs et un frère me restaient depuis la mort de ma mère. Je cédai à leurs vœux et à leurs vives sollicitations. Je me rendis en Auvergne; l'un de mes beaux-frères, Bordes, habitait Riom; l'autre, Charles Latour vivait paisiblement à Ennezat, berceau de mon enfance. Je lui donnai la préférence, car « aux malheureux, la solitude est chère...; elle est pour eux l'asile du bonheur... »

Reposé de mon long et terrible voyage de cinq années de proscription, je me rendis à Paris, afin d'y trouver une occupation quelconque, pour m'assurer une existence indépendante, car mes sœurs avaient des enfants et je

(1) Le dossier de police de Maurice Persat aux Arch. Nat. contient diverses pièces relatives au retour de notre commandant en France en mai 1827 : 1° Lettre du 29 mai du préfet des Bouches-du-Rhône au ministre de l'intérieur signalant l'arrivée de Persat sur le navire américain *Suzan*, capitaine Parker. « Il a raconté sa vie. Il se plaint du baron de Damas. » — 2° Autres pièces datées des 14 et 19 juin relatives à ce même retour et à un passeport pour l'intérieur. — 3° Lettre de Paris annonçant le 27 juillet que Persat a obtenu un passeport pour Ennezat. — 4° Documents sur son séjour à Paris où il est arrivé le 13 juillet dans un état d'exaltation qui le rend nécessairement dangereux. « Il parle beaucoup de la guerre grecque. Ses opinions politiques sont très mauvaises. Est-il encore dans la capitale? Il a quitté son hôtel, mais son nom n'est inscrit sur les feuilles d'aucune voiture publique. Il importe de ne pas le perdre de vue. Il faut s'assurer s'il est encore à Paris. Il faut écrire au préfet du Puy-de-Dôme... » « Persat est arrivé à Ennezat dans les premiers jours d'août. Depuis lors il a fréquenté habituellement M. Latour, son beau-frère, et un frère qui habite cette commune ainsi qu'un autre beau-frère, M. Bordes, fermier de M. Chevanis qui habite à deux lieues d'Ennezat la commune de Saint-Genest de Retz. Sa conduite est tranquille et ne donne lieu à aucune plainte. (Annotation : « Faire dire à la gendarmerie « et au préfet de Seine-et-Marne de ne plus le rechercher. »)

ne pouvais pas rester toujours à leur charge. Mes premières démarches à Paris furent pour réclamer mes cinq années arriérées de la Légion d'honneur qui me furent payées de suite par les soins et l'empressement que mettait M. Lebœux (1) à être utile aux légionnaires de l'Empire. Je dois dire aussi, à la louange du gouvernement de cette époque, qu'il n'exigea de moi, pour être payé de mon arriéré de la Légion d'honneur, que ma signature à la formule du serment des légionnaires, que je donnai sans restriction ni arrière-pensée (2). Je venais de toucher douze cent cinquante francs pour mes cinq années de la Légion d'honneur; d'autres rentrées aussi d'argent prêté à d'anciens camarades me mirent en position de m'acquitter des dettes que j'avais contractées pendant mon exil, car :

> Ami droit et sincère, il faut à ses amis,
> Garder fidèlement ce qu'on leur a promis.

Je rendis en conséquence les deux cents francs que le

(1) M. Lebœux est encore directeur des fonds et de la comptabilité de la Légion d'honneur; il a été nommé maître des requêtes.

(2) Voici la note concernant Persat que je trouve à cette date à la page 324 du t. III du *Livre noir* dont il est question à la page 115 de ce volume :

« Le sieur Maurice Persat vient d'arriver à Paris.

« Je m'empresse de le signaler à M. Hinaux, et de lui rappeler qu'il doit être suivi avec le plus grand soin, à cause de la vivacité de son imagination et des écarts où elle pourrait l'entraîner. »

Réponse. — « Le sieur Maurice Persat est parti de Paris le 27 du même mois, en annonçant qu'il allait passer un jour, près de ses amis, à Fontainebleau, qu'il reviendrait passer encore deux jours à Paris, et qu'ensuite il partirait pour l'Auvergne, bien résolu après cela à ne jamais revenir dans la capitale, à cause des vexations qu'il prétend que l'autorité lui aurait fait éprouver.

« Le sieur Persat n'a rien perdu de son incandescence et de l'exaltation de ses opinions politiques. Il est fort dangereux, mais sous ce rapport seulement, et dans le cas d'un coup de main. Il est sans instruction; nous le connaissons personnellement pour tel depuis 1814.

« Pendant le court séjour que Persat vient de faire à Paris, il n'a cessé de se rendre chaque jour dans les bureaux du Ministère de la guerre pour y solliciter sa mise en activité dans l'armée, et dans ceux de la Chancellerie, pour y solliciter le paiement d'une certaine somme qui, disait-il, lui était due depuis quatre ans pour sa pension de membre de la Légion d'honneur, somme qui lui a été comptée le 20 juillet, à trois heures, et le lendemain à sept heures du matin il est parti.

« Le sieur Persat est tellement connu, que les plus déterminés de son bord n'oseraient pas le hanter ostensiblement dans Paris, et nous ne lui avons vu aucune accointance. »

(Auj...)

bon Mahé de La Bourdonnais m'avait envoyés en Angleterre en 1824, les cinquante francs à mon ami Francisque Lheurin, de Lyon, cent francs au commandant de Cordet, mon compatriote, et six cents francs à mes beaux-frères et à mon frère l'ex-garde d'honneur sous l'Empire. Quant à mon digne compatriote Brajoux, il se prit à rire lorsque je lui fis l'offre du remboursement des quatre cents francs qu'il m'avait envoyés en Angleterre en 1824. « Gardez-les, me dit-il, vous en avez plus besoin que moi, et ne m'en parlez plus si vous voulez continuer à être mon ami », etc.

J'avais écrit à Mme la baronne de Damas pour avoir des nouvelles de mon Adèle. Sa réponse fut très satisfaisante (1); cette digne dame me disait qu'étant la mère adoptive de l'orpheline que je lui avais confiée en 1822, elle ne devait me la rendre légitimement que lorsqu'elle serait bien convaincue qu'Adèle pourrait être heureuse avec moi; et que, pour cela, il fallait des moyens d'existence que je n'avais pas pour moi-même, et plus encore, une tête calme et des garanties d'opinions que mes précédents ne permettaient pas d'admettre si promptement. Mme la baronne de Damas terminait sa lettre en m'invitant à retourner dans ma famille. « Nous n'exigeons de vous, me disait cette généreuse dame, que six mois de calme et de sagesse. Alors, nous vous rendrons Adèle, votre fille et une honorable position, afin que vous puissiez les rendre heureuses, ainsi que nous le désirons », etc. Je n'hésitai pas un seul instant au reçu de si bienveillantes promesses. Je retournai immédiatement dans mon village. J'y étais depuis trois mois, vivant dans la plus grande retraite, au sein de ma famille, lorsque mon ami Théodore Bouvier, ancien camarade du 4e lanciers, m'écri-

(1) Armand Carrel m'avait fait faire la connaissance du brave et loyal Dutronne, célèbre avocat patriote de cette époque. Cet excellent homme s'était chargé d'écrire à Mme de Damas et de lui faire connaître que j'avais l'intention de m'adresser aux tribunaux. Mon ami Dutronne s'était mis en campagne pour avoir des renseignements sur Adèle. La lettre de Mme de Damas mit fin à nos recherches et poursuites judiciaires.

vit de Valence, où il était alors percepteur. Ce vieil ami me prévenait que si je pouvais faire obtenir une autorisation pour une société de remplacement militaire, ma fortune était faite, mais il fallait pour cela la signature de M. le baron de Damas, alors ministre des affaires étrangères (1), et ce n'était pas chose facile, car le caractère de M. le baron de Damas est trop connu pour que j'en fasse ici tout l'éloge qu'il mérite. C'était un homme si consciencieux et si scrupuleux qu'il se refusa même, étant ministre de la guerre, à signer le brevet de chef d'escadrons de son frère, alors capitaine dans les grenadiers à cheval de la Garde royale, pour la seule raison qu'il n'était pas le plus ancien de son grade. MM. les duc, comte et marquis : Soult, Maison, Gérard, etc., n'ont pas été si scrupuleux à l'égard de leurs fils, neveux, cousins et amis.

Les espérances hasardeuses que me faisait entrevoir mon ami Bouvier me firent rompre mon ban convenu avec Mme la baronne de Damas et retardèrent mon union légitime avec Adèle jusqu'en 1831, car M. le baron de Damas fut justement irrité de la proposition qu'on osait lui faire de donner sa signature à un acte si peu en harmonie avec ses principes de probité; aussi, dès ce moment-là, il ne voulut plus entendre parler de moi. M. Vitrac (2), qui me portait le plus vif intérêt et qui avait bien voulu être mon médiateur près de M. de Damas, fut chargé de cette désagréable et affligeante sentence. « Toutefois, me dit M. Vitrac, il vous faut de la patience maintenant, et beaucoup de modération. Tâchez de trouver un emploi et attendez tout du temps, car M. le baron de Damas peut revenir sur votre compte », etc.

(1) Le baron de Damas passa, en 1824, du ministère de la guerre à celui des affaires étrangères où il resta jusqu'au 4 janvier 1828. Il mourut en 1862. (G. S.)

(2) M. Vitrac avait été chirurgien-major du 9e dragons, mon ancien régiment. Il était alors médecin en chef de la maison militaire du roi; il a pris sa retraite depuis les glorieuses journées de 1830.

Les sages conseils de M. Vitrac me furent d'un salutaire effet, car, bien que les torts fussent de mon côté, je me serais probablement abandonné à un désir de vengeance qui ne pouvait manquer de tourner à mon désavantage par rapport à ma position politique. Dans cette circonstance, la plus poignante de ma vie, j'avais besoin d'un ami et du séjour à la campagne; je fus assez heureux pour trouver ce qui me convenait; les amis ne m'ont jamais manqué, ainsi que je l'ai écrit souvent. Le brave Auguste Grenouillet, officier démissionnaire du 6e hussards de la Restauration, m'emmena à sa campagne, où je reçus pendant trois mois une hospitalité toute fraternelle; ce bon camarade m'a rendu d'autres services depuis; nous en parlerons (1).

Pendant mon séjour dans mon agréable retraite chez mon ami Grenouillet, d'autres amis pensaient à moi

(1) Le dossier de police de Maurice Persat aux Arch. Nat., contient trois documents relatifs à ce séjour de notre héros à la campagne : 1° Lettre du 16 novembre 1827 de Maurice Persat : « ... Il me mande qu'il est à Choisy-le-Roy chez un de ses amis. En écrire à M. Desauzillon pour qu'on sache bien prudemment et sans l'inquiéter d'aucune manière ce qu'il a fait. » — 2° Un rapport de gendarmerie du 6 décembre : « ... Persat vit chez un M. Auguste, ex-officier de hussards. Il a avec lui une concubine. » — 3° Lettre de Maurice Persat, de Choisy-le-Roy, du 13 novembre : « Je me sens sous la surveillance de la haute police. Je promets d'être sage ».

Au dossier de Maurice Persat au ministère de la guerre se trouve la formule du nouveau serment qu'il eut à signer à cette époque comme chevalier de la Légion d'honneur. Voici la copie de ce document :

Formule de serment (Imprimée) :

« Je jure d'être fidèle au Roi, à l'honneur et à la patrie; de révéler à l'instant tout ce qui pourrait venir à ma connaissance, et qui serait contraire au service de Sa Majesté et au bien de l'Etat; de ne prendre aucun service et de ne recevoir aucune pension ni traitement d'un prince étranger, sans le consentement exprès de Sa Majesté; d'observer les lois, ordonnances et règlemens, et généralement faire tout ce qui est du devoir d'un brave et loyal chevalier de la Légion d'honneur. »

A Paris, le treize mars 1828.

Signé : M. PERSAT.

(demeurait à Paris, rue Saint-Florentin, n° 17).

Son nouveau brevet de chevalier a été signé le 5 avril 1828.

Le dossier de police de Maurice Persat aux Arch. Nat., contient encore pour cette année 1828 les documents suivants : 1° Document du 18 juin établissant qu'il loge 49, rue des Petites-Ecuries, et qu'il travaille en qualité de commis dans la maison d'aciers français et étrangers S. Mirio, 24, rue Richer (voy. p. 205). On n'a sur lui que des renseignements favorables; 2° Documents du 11 novembre 1828 au sujet d'une demande de passeport faite par Persat pour aller en Grèce.

dans Paris, afin de me trouver une occupation quelconque. J'avais rencontré dans Paris un ancien philhellène, nommé Guilbert, qui me fit faire la connaissance de deux bons Lyonnais, MM. Mirio et Bonnot, marchands de fer et d'acier. Ces deux estimables Lyonnais me reçurent amicalement dans leur maison, et j'aurais fini certainement par y faire de bonnes affaires sans l'expédition de la Morée (1).

M. du Martroy, ancien préfet du Puy-de-Dôme, qui se trouvait à Paris, eut la bonté d'appuyer la demande que j'adressai à M. le vicomte de Champagny, alors directeur de la guerre, afin d'obtenir l'autorisation de faire partie de l'expédition, en qualité de simple volontaire. Ce n'était certainement pas par amour pour les Grecs que je demandais à partir avec l'expédition, mais bien seulement pour me faire réintégrer dans les cadres de l'armée. M. de Champagny me répondit ce qui suit :

Paris, ce 16 août 1828.

« Monsieur,

« J'ai parlé en votre faveur au ministre de la guerre. Son Excellence a manifesté l'intention formelle de n'autoriser le départ d'aucun volontaire à la suite de l'expé-

(1) Après les premiers succès des Grecs, la victoire était revenue aux Turcs. Après la prise de l'Acropole par ces derniers en juin 1827, il ne restait plus aux insurgés que quelques forts, sans munitions, ni pain, ni argent. Alors les gouvernements d'Angleterre, de Russie et de France se décidèrent à intervenir. Ils voulaient seulement intimider le Sultan pour l'obliger à donner aux Grecs une administration autonome; leurs flottes n'allèrent en Grèce que pour en faire partir l'armée d'Ibrahim. Mais la bataille de Navarin, survenue le 20 octobre 1827, contre la volonté des gouvernements, les obligea à intervenir plus activement. L'expédition française de Morée fut décidée. Le corps expéditionnaire de douze mille hommes, sous le lieutenant général marquis Maison, débarqua dans le golfe de Coron à la fin d'août et en septembre 1828. Dès les premiers jours d'octobre, Ibrahim Pacha et son armée s'embarquaient à Navarin et évacuaient la Morée. L'armée française, décimée par les maladies, occupa les places de Navarin, Modon et Coron. Patras capitula le 7 octobre. Le 30 octobre, le château de Morée, bombardé, capitula également. Après la signature du protocole du 22 mars 1829 qui assurait l'indépendance de la Grèce sous une dynastie chrétienne héréditaire et portait ses limites jusqu'à la ligne qui sépare les golfes d'Arta et de Volo, l'armée française se rembarqua pour la France dans le courant des mois d'avril et de mai. (G. S.)

dition. Je regrette, Monsieur, de me trouver dans l'impossibilité de vous faire obtenir ce que vous désirez.

« J'ai l'honneur, etc.

« *Signé :* Vicomte DE CHAMPAGNY. »

La réponse de M. le vicomte de Champagny ne me rebuta point. Je me décidai à suivre l'expédition en amateur. J'écrivis au brave colonel Sourd (1), sous les ordres duquel j'avais servi en 1815, qui m'envoya une lettre de recommandation pour M. de Faudoas, alors colonel du 3e régiment de chasseurs à cheval (2). Ce régiment faisait partie de l'expédition. Je me rendis à Marseille et m'y embarquai à bord d'un navire suédois, nolisé pour le compte du gouvernement français. Nous mîmes à la voile quelques jours après l'expédition, mais notre navire ayant été rasé comme un ponton dans une horrible tempête, près du cap Passero entre la Sicile et l'île de Malte, nous fûmes forcés d'aller relâcher à La Valette, capitale de l'île de Malte, après être restés quinze jours entre la vie et la mort. Cette tempête avait forcé plusieurs navires, nolisés aussi par le gouvernement français, à relâcher à La Valette. M. Miège, consul de France, eut la bonté de me faire donner passage sur l'un d'eux, qui me débarqua à Navarin. Tout était terminé en Morée. Les Egyptiens s'embarquaient pour retourner en Egypte. Le château de Morée, près de Patras, fut le seul qui osa braver nos coups de canon (3), et ce fut là toute la gloire de nos

(1) V. la note 2 de la page 15.

(2) Faudoas-Barbazan (le colonel Paul-Eugène, marquis de), né à Saint-Domingue, 17 avril 1788 : aide de camp puis officier d'ordonnance de Savary de 1807 à 1811. Successivement colonel du 3e lanciers et du 25e chasseurs en 1813. Commande le 6e chasseurs pendant les Cent-Jours. En non-activité de 1815 à 1823. Colonel du 3e chasseurs, 30 juillet 1823. Maréchal de camp, 22 février 1829. Lieutenant général, 24 août 1838. Décédé à Bordeaux, en 1844. Commandeur de la Légion d'honneur, 16 novembre 1832. (G. S.)

(3) Pendant ce siège, les Français ne perdirent que quelques soldats tués ou blessés. Les deux mille braves que nous avons laissés en Grèce y sont morts de misère, faute de soins, etc., etc. — V. la note de la page précédente.

braves soldats qui s'attendaient à une plus brillante campagne, mais en Grèce, comme en Espagne en 1823, à Ancône et en Belgique en 1831 et 1832, ces démonstrations belliqueuses par les Bourbons aînés et cadets n'étaient pas dictées par un sentiment de nationalité, mais bien seulement par un esprit de conservation et d'intérêt personnel; aussi quelle gloire et quels avantages la France en a-t-elle retirés? Deux cents millions de sacrifiés en Espagne et desquels la France ne retirera pas autre chose que la guerre civile pour ces malheureux Espagnols, qui finira faute de combattants. En Grèce, la France a déjà déboursé pour ce pauvre pays environ soixante-dix millions, tout compris; elle en déboursera encore, car dans ces prêts d'amis, il y a toujours des tripotages, au profit du gouvernement et de quelques ministres. J'en parle avec assurance, et j'en ferai connaître les motifs plus tard. Quant à la gloire que la France a recueillie en Grèce, M. le marquis Maison pourrait, lui seul, nous la faire connaître. Qu'il nous dise comment il a pu perdre près de deux mille hommes, sans tirer un coup de fusil, sur quinze mille braves soldats qu'on lui avait confiés? On peut dire du marquis Maison, qu'il a fait une campagne de trop pour sa vieille gloire de l'Empire. Je garantis aussi que la France n'a pas un seul para, un centime, à espérer des Grecs sur les soixante-dix millions qu'elle a dépensés pour les rendre plus esclaves aujourd'hui sous l'imberbe Bavarois Othon que du temps des Turcs.

On sait que M. le marquis Maison fut nommé maréchal de France (1) pour ses anciens et nouveaux services en Grèce et il fut en même temps baptisé par son armée du titre de marquis Butor (historique). Il est certain que

(1) Une fourmilière d'officiers d'état-major, d'officiers d'ordonnance, etc., qui ne firent qu'aller et venir de la France en Grèce, revinrent chamarrés de croix et d'épaulettes nouvelles. Quelques récompenses furent aussi données à l'armée, mais presque toutes à des favoris ou créatures des généraux, etc.

M. Maison a fait là une bien malheureuse campagne sous tous les rapports. Je reviendrai sur l'expédition d'Ancône en temps et lieu.

La campagne de la Grèce étant terminée, toutes mes espérances d'être réintégré dans l'armée s'évanouirent. Je me rendis néanmoins au quartier général à Modon, afin d'y voir le colonel de Faudoas qui m'accueillit très bien et qui me laissa encore quelques espérances, car il paraît que M. le maréchal Maison avait demandé l'autorisation au gouvernement français de pousser jusqu'à Athènes, afin d'en chasser les Turcs, mais le gouvernement de Charles X était aux ordres de la Sainte-Alliance de même que le nôtre aujourd'hui, de sorte que la division expéditionnaire rentra en France sauf une brigade commandée par M. Schneider (1), qui fut réclamée par le comte Capodistrias, afin de contenir le peuple grec, et pour l'asservir au despotisme russe.

J'avais rencontré à Modon un ancien grenadier à pied de la garde impériale, le brave Laborde, devenu capitaine au 8e de ligne. Ce vieux frère d'armes m'avait invité à dîner, et nous étions à table, lorsqu'un maréchal des logis de la gendarmerie de Modon vint me signifier l'ordre de me rendre chez le commandant de la place. Je m'y rendis, et, sur la présentation de mon passeport, parfaitement en règle, ce commandant me dit que je pouvais me retirer. Voulant connaître les motifs de cette sommation du commandant de la place, je lui en demandai l'explication, et j'appris de cet officier que c'était par ordre supérieur de M. le marquis Maison, qui passait alors pour un libéral. Erreur authentique aujourd'hui, car M. le marquis Maison s'est assez bien fait connaître en opinions monarchiques pour que je m'abstienne ici d'en faire un sujet de biographie.

(1) Antoine-Virgile Schneider, chevalier de l'Empire, inscrit sur l'Arc de l'Etoile, plus tard maréchal de camp, commandant la troisième brigade du corps expéditionnaire de Morée. V. *Sabretache*, t. II, p. 332-334. (G. S.)

Le comte Capodistrias, président de la nation grecque, était alors dans l'île d'Egine. Je me rendis dans cette île, où j'eus le plaisir de trouver le bon et loyal Dutronne qui, depuis son duel hellénique avec le général Livron, commissaire de Mehemet-Ali, était allé en Grèce pour y servir la cause des Grecs. Capodistrias lui avait donné le grade de capitaine d'état-major, etc. On se battait encore dans la Thessalie; j'appris à Egine que le prince Démétrius Ypsilanti commandait l'armée grecque dans cette partie de la Grèce. Je partis d'Egine pour me rendre près de lui, accompagné de quelques Français et Grecs que j'avais recrutés à Egine. Parmi les Français se trouvait le jeune V..., qui s'est fait tuer en Afrique en 1833.

Arrivés à Loutraki (1), nous apprîmes par des fuyards grecs que l'armée du prince Ypsilanti avait été mise en déroute par les Turcs. Les Grecs que j'avais amenés à mes frais d'Egine ne voulurent pas aller plus avant; dès lors, nous nous décidâmes à nous rendre à Corinthe. Je retrouvai cette pauvre ville plus délabrée encore qu'en 1822; il y avait bien un officier d'état-major français qui traçait le plan de la nouvelle ville, mais ce ne sont pas les Bavarois qui le feront exécuter. Ayant eu à Corinthe la certitude du désastre de l'armée grecque en Thessalie, et ne sachant pas de quel côté le prince s'était dirigé, nous prîmes le sage parti de nous rendre à Argos et ensuite à Nauplie, où j'eus la satisfaction de rencontrer le généreux colonel Gordon (2) et son digne ami James Robertson (3); tous les deux m'accueillirent avec amitié et cordialité.

Je fus tenté un instant de reprendre du service en Grèce, mais il fallait avoir des yeux bien peu clairvoyants pour ne pas s'apercevoir que Capodistrias n'était en Grèce qu'un gouverneur russe, aussi pris-je le parti de retourner à Modon. Je partis de Nauplie en compagnie de M. le

(1) Sur l'actuel canal de Corinthe. (G. S.)
(2) V. p. 77 et suiv. (G. S.)
(3) *Ibid.* (G. S.)

colonel Jucherau de Saint-Denis, qui venait d'être destitué (1) de son emploi de résidant officieux de France auprès du gouvernement grec. Nous traversâmes tout le Péloponèse pour nous rendre à Modon, en passant par Tripolitza, Léondari, Kalamata et Nisi. A Léondari, j'appris que le père de ma femme avait été assassiné par les Grecs lors du débarquement des Egyptiens, et qu'il ne restait de toute cette infortunée famille qu'une jeune fille, qui était la sœur d'Adèle. Les Grecs de Léondari me prévinrent aussi que la famille de ma femme avait laissé d'immenses propriétés dans le pays, ce qui me détermina à revenir en France, afin d'en donner avis à Mme la baronne de Damas dans l'intérêt de ma femme et de ma fille.

Le général Trézel (2), sous-chef d'état-major de la division française en Morée, eut la bonté de me faire donner un passage sur la frégate *l'Amphitrite* qui mit à la voile de Navarin le 1er avril 1829; le 30 du même mois, cette frégate nous débarqua à Marseille.

A ma sortie de quarantaine, je me rendis à Paris; j'écrivis à Mme de Damas pour lui donner avis de ma découverte des propriétés de la famille d'Adèle, mais n'en ayant point reçu de réponse, je me déterminai une seconde fois à m'adresser aux tribunaux; j'avais remis ma procuration à Me Augier, avocat, gendre de notre célèbre romancier Pigault-Lebrun. Me Augier était un ami de mon ancien camarade Théodore Bouvier, et en cette qualité, il avait pris mes intérêts par pur dévouement et sans aucune rétribution de ma part. Les poursuites étaient déjà commencées

(1) M. le colonel Jucherau de Saint-Denis était un ami et protégé du maréchal Sébastiani; il fut destitué pour une question de fonds envoyés au gouvernement grec par le gouvernement français; il fut d'ailleurs aussi pitoyable diplomate que pitoyable officier.

Jucherau de Saint-Denis, né en 1778, avait été autorisé, plus de vingt ans auparavant, à entrer au service de la Turquie comme directeur et administrateur du génie militaire. (G. S.)

(2) Trézel (Camille-Alphonse), né en 1780: blessé grièvement à Ligny, il fut nommé général de brigade, grade qu'il n'obtint de la Restauration que lors de l'expédition de Morée. Servit en Afrique; devint successivement lieutenant général, pair de France, ministre de la guerre; mort en 1860. (G. S.)

lorsque je reçus la visite, bien inattendue, d'Adèle et d'une estimable dame de sa connaissance. Ce fut pour nous deux une entrevue difficile à décrire; il me faudrait ici une plume autre que la mienne pour dépeindre notre embarras, et puis notre joie indicible; il y avait sept années que nous étions séparés. « Persat, me dit Adèle, je me suis décidée à me rendre auprès de vous sans le consentement de Mme de Damas, bien convaincue que vous n'abuserez pas de ma démarche. Je vous dois la vie, vous êtes le père de ma fille; oui, je veux être votre femme, et je le serai, si Dieu le permet; mais soyez convaincu que je ne le deviendrai qu'avec l'autorisation de Mme de Damas, qui est ma mère adoptive et qui a eu tant de bontés pour moi. Renoncez à vos poursuites judiciaires si vous m'aimez encore et si vous voulez donner votre nom à votre fille, car si vous les continuez, je déclarerai au tribunal que je ne veux pas être votre femme. » En prononçant ces dernières paroles, Adèle se jeta dans mes bras, tout en pleurs, et en me demandant pardon. C'était à moi à demander grâce à Adèle et c'est ce que je fis; je lui donnai ma parole de cesser toute poursuite et d'attendre avec résignation la volonté maternelle de Mme de Damas, car Adèle m'avait assuré que, si j'étais bien sage, notre union ne tarderait pas à avoir lieu. Nous nous séparâmes aussi désolés l'un que l'autre, malgré l'espoir de nous réunir bientôt pour ne plus nous quitter! Dans cette heureuse, mais trop courte entrevue, j'eus au moins la satisfaction de me convaincre qu'Adèle avait reçu une éducation toute morale et religieuse. Il lui en fallut beaucoup pour résister à mes vifs désirs de reprendre tous mes droits sur elle, car son aimable compagne, qui fut notre mentor, avait déjà perdu l'espoir de ramener sa pupille; je la remercie aujourd'hui de ses sages et généreux conseils (1).

(1) Au dossier de police de Maurice Persat aux Arch. Nat., figure un document daté du 8 août 1829, donnant des renseignements sur sa présence à ce moment à Paris : « ... Il est là pour affaires contre le baron de Damas. Il veut s'adresser à l'opinion publique. » Deux autres documents des

En revenant de la Grèce, je m'étais arrêté à Valence chez mon ami Théodore Bouvier; il m'y avait fait faire la connaissance de MM. Béranger et Clair aîné, marchands de vins en gros, qui m'avaient proposé une partie de leurs vins, afin d'aller les vendre aux escadres française, anglaise et russe stationnées dans les eaux de la Grèce.

Je me décidai en conséquence à me rendre à Valence, mais mes fonds étaient épuisés. J'avais rencontré dans Paris M. le comte de Roffignac, ancien maire de la Nouvelle-Orléans, duquel j'ai déjà parlé (1). M. de Roffignac était lié depuis longtemps avec M. le duc d'Orléans; je lui fis part de ma position; il me conseilla d'adresser une demande au duc d'Orléans qui paraissait alors porter beaucoup d'intérêt aux officiers de l'Empire. M. le comte de Roffignac apostilla ma demande, qui fut remise au duc le même jour. Le lendemain, je reçus l'invitation de passer chez le secrétaire des commandements de M. le duc d'Orléans, qui me remit cent cinquante francs, desquels je donnai un reçu. Il est bon d'observer ici, sans méchanceté de ma part (2), que la feuille imprimée sur laquelle je donnai mon reçu ne faisait pas mention des cent cinquante francs que je recevais. J'en fis l'observation au sieur Verret, chargé de me compter l'argent, qui me répondit : « C'est l'usage de la maison. »

Mes amis Armand Carrel et Auguste Grenouillet furent plus généreux que M. le duc d'Orléans et moins exigeants que son secrétaire; le premier me prêta deux cents francs sans reçu et Grenouillet trois cents. Avec ces secours-là, je quittai Paris et me rendis à Valence. Mon ancien camarade, Théodore Bouvier, me reçut comme à son ordinaire,

12 août et 4 septembre de la même année traitent du même sujet : « ... Persat habite toujours rue de Courty, n° 5. Sa conduite est régulière. Il travaille chez les sieurs Mirio, fabricants de limes, 24, rue Richer. Il a toute leur estime. La *Gazette des Tribunaux* a déjà annoncé son procès contre le baron de Damas. » — Un autre document du 6 octobre parle toujours de ce procès et signale le départ de Persat pour le Puy-de-Dôme. (G. S.)

(1) V. p. 182 et suiv. (G. S.)

(2) On ne m'accusera pas non plus d'ingratitude lorsqu'on verra ma conduite, en 1830, à l'égard de Louis-Philippe.

en vieux frère d'armes de l'Empire. Ses amis, MM. Béranger et Clair aîné, devaient me préparer une expédition choisie en vins, eau-de-vie et liqueurs, et moi, me rendre à Marseille, afin d'y faire mes préparatifs d'embarquement. Mes affaires étant terminées, je fis mes adieux à tous mes bons amis de Valence et quittai cette ville le 15 décembre, bien satisfait de mon séjour et plein d'espérance dans les futurs résultats de mon voyage du Levant. « Ah! me disais-je déjà, si je suis assez heureux pour rapporter une petite fortune, Mme de Damas n'aura plus d'excuse à me donner; Adèle et ma fille me seront rendues, etc. » Ces consolantes rêveries me faisaient supporter avec résignation les dix-huit degrés de froid que nous ressentions alors; mais, ô fatalité! la diligence avait à peine roulé quatre heures, qu'elle versa et, dans sa chute, je fus grièvement blessé. Ce funeste accident nous arriva, dans la nuit, à quelque distance de Montélimar, où je me fis transporter. Mon ami Bouvier, prévenu de ma catastrophe, s'empressa de venir me chercher. Arrivé très tard à Valence, je fus accueilli par le bon et généreux M. Rolland, notaire à Valence et cousin de mon ami Bouvier, car ce dernier n'habitait pas Valence. Ces deux excellents amis, ainsi que leurs aimables épouses, se disputaient à qui me garderait et me soignerait, mais je les mis d'accord en entrant à l'hôpital, vu la gravité de mes blessures. Enfin, après un mois d'horribles souffrances, je sortis de l'hôpital où j'avais été parfaitement soigné par les bonnes sœurs de cet hospice. Pendant mon séjour à l'hôpital, je fus traité avec les plus grands soins par M. Forcheron fils, médecin en chef de cet hospice, fonction qu'il remplissait gratuitement. Le chirurgien attaché à cet hôpital, ainsi que plusieurs médecins de Valence, eurent aussi la bonté de me voir souvent. Quant aux estimables familles Bouvier, Rolland, Béranger et Clair aîné, Martin, les frères Fiéron et autres patriotes de Valence, j'eus la satisfaction de les voir journellement m'apporter des consolations et m'offrir leurs

généreux services. Tous savent que je ne suis pas oublieux!

En sortant de l'hôpital, j'étais retourné chez mon ami Bouvier, où un mois de repos et de soins empressés me rétablirent parfaitement. MM. Béranger et Clair aîné, étant toujours bien disposés pour mes intérêts, je quittai encore une fois Valence et arrivai à Marseille sans autre incident. De là, je me rendis à Toulon, où je fis la rencontre du général Poret de Morvan (1). Cet honorable vétéran de la vieille armée avait servi dans la Garde impériale et il était alors commandant de la première brigade de la division du général Berthezène, autre digne vétéran de la vieille Garde. Le général Poret de Morvan m'engagea beaucoup à l'accompagner en Afrique en qualité de volontaire, m'assurant que c'était une honorable occasion pour rentrer dans mon grade et mes services. Ce brave général n'eut pas beaucoup de peine à me déterminer, car une seule raison m'avait fait hésiter, c'était celle de voir le commandement de l'armée expéditionnaire dans les mains d'un général qui portait un nom malheureux et impopulaire : le général de Bourmont (2).

M'étant enfin déterminé à faire la campagne d'Afrique, j'en donnai avis à MM. Béranger et Clair aîné, qui ne s'y opposèrent pas, n'ayant eu d'autre but que de me rendre service dans notre expédition du Levant.

Le général Tholozé (3), sous-chef d'état-major de l'armée

(1) Poret de Morvan (le général de brigade de la Garde impériale Paul-Jean-Baptiste), baron de l'Empire, né en 1777 dans l'Eure, engagé volontaire le 14 août 1792, colonel major du 3e régiment de tirailleurs de la Garde en 1813; général de brigade la même année, commandant la 3e division de la jeune Garde, le 20 février 1814, traduit devant un conseil de guerre le 29 décembre 1815 comme coupable d'avoir soulevé la Garde impériale et été à la rencontre de Bonaparte; amnistié en 1817, disponible en 1820, commandant une des brigades de l'armée d'Afrique le 21 février 1830, décédé à Chartres le 17 février 1834. (G. S.)

(2) Ce général commit sans doute une grande faute en abandonnant les drapeaux français, le 15 juin 1815, pour aller trouver Louis XVIII à Gand. Toutefois, sa campagne d'Afrique, ainsi que les grandes améliorations qu'il a introduites dans l'armée, toutes à l'avantage des officiers et soldats, auraient fait oublier sa conduite des Cent-Jours. D'ailleurs, les ministres de la guerre de Louis-Philippe, sans exception, nous obligent à regretter M. de Bourmont.

(3) Le lieutenant général Henri-Alexis Tholozé, aide-major général de l'armée d'Afrique. (G. S.)

expéditionnaire et M. le colonel Jucherau de Saint-Denis (1) chef des interprètes, obtinrent l'ordre de mon embarquement à bord du vaisseau *le Superbe*. Ce beau navire avait un bataillon du 2e léger, qui faisait partie de la brigade du général Poret de Morvan; ce général avait eu la bonté de m'offrir sa table et une place dans sa tente pendant toute la campagne.

Si l'armée de terre était commandée par un général peu populaire en France, il n'en était pas de même de l'armée navale; on se rappelle qu'elle était commandée par le brave et patriote Duperré, nom bien plus connu encore par les Anglais qu'en France, car c'est en partie par des marins anglais que j'ai appris avec joie les brillants faits d'armes de cet illustre amiral (2).

Je me suis trop restreint jusqu'à ce moment pour entrer dans des détails sur notre brillante campagne de 1830; toutefois, je peux affirmer que depuis nos mémorables campagnes de la République et de l'Empire, l'expédition d'Alger est la seule digne de nos braves soldats et de la France (3). Cependant, je ne dirai pas, moi, modeste capitaine de cavalerie, que c'est là le plus beau fait d'armes que j'aie vu dans mes précédentes campagnes. Si M. le maréchal Valée avait fait cette campagne, il aurait été sans doute plus modeste dans ses rapports sur l'assaut de Constantine. En résumé, dans la campagne de 1830, quelques généraux et officiers supérieurs se distinguèrent; les officiers subalternes y firent généralement tout leur devoir;

(1) V. p. 210.

(2) Victor Guy, baron Duperré, né à la Rochelle en 1775, contre-amiral et baron de l'Empire pour ses glorieux services, vice-amiral en 1826, commanda en chef la flotte de l'expédition d'Alger, amiral, pair de France et trois fois ministre de la marine sous la monarchie de Juillet, mort le 2 novembre 1846. (G. S.)

(3) La superbe flotte française de près de sept cents bâtiments de guerre ou affrétés, emportant une armée de près de quarante mille hommes sous le commandement en chef du lieutenant général comte de Bourmont, mit à la voile de Toulon du 25 au 27 mai 1830. Le débarquement commença le 14 juin. Le 19 eut lieu la bataille de Staouëli. L'investissement de la ville d'Alger eut lieu peu après. Le 5 juillet, l'armée française victorieuse entrait dans Alger qui avait capitulé dans la matinée. (G. S.)

quant aux sous-officiers et soldats, ils y furent admirables.

Nos braves marins, sous les ordres de leur illustre chef Duperré, rivalisèrent de courage et de dévouement avec l'armée de terre; eux aussi méritent bien de la patrie.

En ma qualité de simple volontaire, je me permettrai de dire que je fis de même mon devoir et si un honteux calomniateur disait le contraire, je n'aurais qu'à en appeler au témoignage du brave et loyal général Berthezène, commandant de la 1re division, à celui aussi du vaillant général Achard, chef de la 2e brigade de la 1re division, ainsi qu'au bouillant La Hitte (1), commandant en chef de l'artillerie légère. En résumé, les braves des 2e et 4e légers et du 3e de ligne, formant la brigade du général Poret de Morvan (2), certifieraient qu'ils m'ont constamment trouvé dans leurs rangs, à tous les coups de fusil qu'ils ont tirés contre l'ennemi; ils n'ont pas oublié que je suis entré le premier dans la première batterie ennemie et que c'est encore moi qui y menai une compagnie du 3e de ligne, afin d'en prendre possession, d'après les ordres du général Berthezène. Je me fais un plaisir de dire ici que M. Charles de Bourmont, l'un des fils du général en chef, était à la prise de cette batterie et qu'il y montra une belle valeur qu'il a conservée pendant toute la campagne (3). On se rappelle qu'un autre fils du général en chef fut mortellement blessé le 24 juin, le jeune et brave Amédée, que toute l'armée regretta vivement (4). J'aurais bien des braves à signaler ici et ce serait peut-être un devoir national, mais je me borne à ne citer que MM. Molin, alors chef d'escadrons

(1) Jean-Ernest Ducos, maréchal de camp, vicomte de la Hitte, né à Bessières (Tarn) en 1789. Se distingua en Espagne, en Grèce, en Algérie; ministre des affaires étrangères en 1849; sénateur de l'Empire; mort en 1878. (G. S.)

(2) Ce brave général de l'Empire est mort de chagrin de voir nommer lieutenant général à son détriment le fameux Denis de Damrémont, duquel je vais parler.

(3) Le lieutenant Charles de Bourmont, semblable à ses frères, se signala parmi les plus braves (G. S.).

(4) Le lieutenant Amédée de Bourmont fut tué glorieusement à la tête de ses grenadiers, au combat de Sidi-Khalef (G. S.).

d'artillerie légère, le brave colonel Roussel, du 3e de ligne, Héno, lieutenant d'artillerie; le capitaine Bocquet, aide de camp du général Poret de Morvan, le capitaine Gallois enfin, volontaire, et attaché comme moi, au général Poret de Morvan.

J'ai cité un bien petit nombre de nos braves de 1830 en Afrique; j'en ai du regret, mais j'en éprouve bien davantage de ne pouvoir pas signaler tous les intrigants et les pillards de cette époque. La condamnation du sieur Flandin (1), ex-sous-intendant, m'impose un sévère silence; néanmoins, je dirai et certifierai que la Casanbah (2) a été livrée au plus honteux pillage pendant huit jours consécutifs, mais je ne nommerai pas les pillards, quoique je les connaisse fort bien; ayant en effet goûté assez souvent les prisons royales, je n'ai nulle envie d'y retourner. On a beaucoup écrit sur ce pillage; M. le colonel Jucherau de Saint-Denis a avoué qu'il n'avait consisté qu'en bagages, guenilles, etc., et moi, je répondrai à M. Jucherau, que si l'on a toléré ce petit pillage, ce n'était que pour couvrir le grand, celui du trésor, car les grands pillards raisonnaient ainsi : « Laissons enlever le butin de la Casanbah, afin de tromper et mettre en défaut nos accusateurs, etc. »

D'après les rapports bienveillants que MM. les généraux Berthezène et Poret de Morvan avaient faits sur ma conduite dans la campagne, M. le général en chef me fit appeler et me dit : « Vous avez honorablement réparé vos torts envers les Bourbons; il est de mon devoir de réparer leurs erreurs envers vous; je vais vous faire réintégrer sur les cadres de l'armée; votre demi-solde vous sera rappelée depuis 1817, et vous toucherez aussi votre part de l'arriéré de la Légion d'honneur; êtes-vous content? »

(1) M. Flandin avait accusé MM. Firino, payeur général de l'armée, Sermet et le général Tholozé d'avoir autorisé le pillage du Trésor; il a été condamné à un an de prison, trois mille francs d'amende et six mille francs de dommages et intérêts envers les accusés que je n'accuse pas, moi, bien entendu.

(2) On écrit aujourd'hui « la Kasbah ». (G. S.)

En attendant ma réintégration officielle, le général en chef me nomma adjudant de place à Bône, avec deux cents francs d'appointements, les vivres de campagne, fourrages, etc. La brigade du fameux Denis de Damrémont (1) fut désignée pour l'expédition dirigée sur Bône; elle se composait des 6e et 49e de ligne, d'une batterie d'artillerie, une compagnie du génie, etc. Ces troupes furent embarquées le 26 juillet sur le vaisseau *le Superbe* (2), la frégate *l'Herminie*, etc., et, le 30, l'escadre mouilla devant Bône. Les habitants de cette ville s'étaient déclarés pour nous, aussi n'y eut-il pas une seule amorce de brûlée pendant les premiers jours de notre occupation. Ce ne fut que le 3 août qu'un de nos soldats fut assassiné par les Kabyles. Depuis ce jour-là jusqu'à notre évacuation, la brigade fut nuit et jour continuellement sous les armes (3). Dans les combats meurtriers qui se succédèrent, le chef d'escadron d'artillerie Faucault se distingua particulièrement; ce brave officier fut blessé grièvement à un bras; le capitaine du génie Donzières (4), officier d'un grand mérite, fut également blessé à l'épaule; le capitaine Renaud, du 49e, fit une brillante défense dans l'une de nos redoutes, attaquée pendant la nuit par un grand nombre de Kabyles, qui furent repoussés dans leurs différentes attaques et qui perdirent un bon nombre des leurs; le jeune de Meaupou, lieutenant du corps royal d'état-major, se montra bien dans tous nos combats à Bône; ce brave officier donna sa démission aussitôt que nous eûmes connaissance de la Révolution des trois journées. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour M. Denis

(1) Damrémont (Charles-Marie-Denis, comte de), né en 1783, colonel en 1814, suivit Louis XVIII à Gand, devint successivement maréchal de camp (1821), lieutenant général (1830), pair de France (1835), nommé en 1837 gouverneur de l'Algérie, commanda en chef l'expédition contre Constantine et y trouva une mort glorieuse le 12 octobre de cette même année. (G. S.)

(2) Vaisseau armé en flûte. La flotte était sous les ordres du contre-amiral de Rosamel; les troupes de débarquement étaient sous les ordres du général de Damrémont.

(3) V. le détail de ces événements meurtriers dans *les Campagnes de la Restauration*, de R. Bittard des Portes, IVe partie, chap. XVI. (G. S.)

(4) M. R. Bittard des Portes écrit « d'Ouxières ». (G. S.)

de Danrémont; pour M. Magnan, colonel du 49e de ligne (1), pour M. Boullé, lieutenant-colonel du 6e de ligne, pour le carliste Lavoirie (2), chef de bataillon du 6e, et même pour un capitaine d'état-major, Foy, l'un des neveux, sans doute, du digne général de ce nom. Les soldats de la brigade du général de Damrémont accueillirent avec assez d'indifférence la nouvelle des journées de Juillet, car le duc d'Orléans ne leur était pas connu et lorsque je leur affirmais que c'était un patriote et un guerrier de Jemmapes et de Valmy, ils me répondaient avec ironie : « Mais on dit que c'est encore un Bourbon, etc. » Ces braves ne firent éclater leur joie que lorsqu'ils furent convaincus que le drapeau tricolore avait remplacé le drapeau blanc, car il est bon de dire ici que MM. de Damrémont, Magnan, Boullé, Lavoirie, etc. décidèrent, en petit comité, que l'on conserverait la cocarde blanche, que ces messieurs ne quittèrent qu'à notre retour à Alger. Je fus le seul de toute la brigade qui osai adopter la cocarde nationale, aussi fus-je arrêté par les ordres du fougueux Magnan, commandant de la place de Bône, qui, avec un ordre signé par M. de Damrémont, me fit escorter et conduire à bord de la frégate *l'Herminie*, commandée par le brave capitaine de vaisseau Leblanc. Ce loyal officier avait l'ordre de me mettre aux fers et, comme il savait ce qui s'était passé à terre, il dit à l'officier commandant mon escorte : « Allez dire à MM. de Damrémont et Magnan qu'il n'y a point de geôliers à mon bord », et puis, m'adressant la parole : « Capitaine, vous êtes libre ici, et je vous prends maintenant sous ma protection, etc. » On peut juger de l'effet que produisit l'admirable conduite du capitaine de vaisseau Leblanc à mon égard sur l'esprit de MM. de Damrémont et Magnan; ils en furent atterrés

(1) Le futur maréchal Magnan, mort à Paris le 29 mai 1865. (G. S.)

(2) Je lis autourd'hui dans *le National* du 11 mars une allusion à la retraite de cet officier qui n'était arrivé depuis lors qu'au grade de colonel seulement. Avec lui a été aussi admis à la retraite le lieutenant-colonel..... (*nom illisible*). Qu'ont donc fait ces deux légitimistes pour être ainsi traités par la branche cadette de la race actuelle?

et se gardèrent bien de me faire arrêter une seconde fois, car je retournai à Bône immédiatement avec l'approbation du commandant Leblanc qui, dès ce moment, devint seul mon supérieur. En retournant à Bône, je n'avais pas l'intention de provoquer un mouvement révolutionnaire parmi les troupes, car j'avais appris à bord de *l'Herminie* que la révolution était consommée à Paris; je n'avais d'autre intention que d'assister aux derniers coups de fusil, ainsi que je l'avais fait pendant l'occupation de Bône, mais la brigade se rembarqua aussi paisiblement qu'elle avait débarqué. Néanmoins, MM. de Damrémont, Magnan et consorts n'en eurent pas moins le tort d'abandonner sur la plage cent cinquante à deux cents tonneaux de vin, autant de sacs de farine, biscuits, viande salée, une partie du matériel de l'hôpital, quinze à vingt belles pièces de canon en bronze de la place, etc. Je crois même qu'ils auraient abandonné notre batterie française si les braves artilleurs y avaient consenti, tant ils étaient pressés de revenir à Alger (1). Enfin, les troupes étant embarquées, l'escadre mit à la voile avec le pavillon blanc le 22 août, sous les ordres du capitaine de vaisseau Cuvillier, légitimiste et privilégié du légitimiste Rosamel (2), ministre de la marine maintenant. Le 27, lorsque nous fûmes à la portée de la grande longue-vue de l'amiral Duperré, le signal fut donné d'amener le pavillon blanc et de hisser le drapeau national. C'est alors que la brigade fit éclater son enthousiasme. Que n'étais-je en ce moment sur le navire où se trouvaient MM. de Damrémont et Magnan! Oh! combien je les aurais humiliés, surtout Magnan, qui

(1) Il est avéré maintenant que M. de Bourmont, en faisant évacuer les places d'Oran et de Bône, n'avait d'autre but que de réunir l'armée, afin de revenir subitement en France pour mettre à la raison les révolutionnaires de Paris, etc. et si M. de Rigny eût été à la place du brave amiral Duperré, il est possible que ce mouvement eût pu être exécuté, sans résultat toutefois. On verra à mon chapitre de la Morée ce que M. de Rigny était capable de faire en cette circonstance.

(2) Rosamel (Claude-Charles-Marie Ducamps de), né en 1774, amiral de France, ministre de la marine du 6 septembre 1836 au 30 mars 1839. (... S.)

m'avait donné sa parole d'honneur que je n'aurais pas de service sous le gouvernement de Son Altesse Royale M. le duc de Bordeaux, par la raison que ces messieurs étaient convaincus que la révolution de 1830 ne serait qu'une répétition des Cent-Jours, aussi les trois-quarts des carlistes, qui avaient donné d'abord leur démission, s'empressèrent-ils de la retirer lorsque le général Clausel vint remplacer le maréchal Bourmont à la tête de l'armée d'Algérie. J'ai entendu dire par ce dernier, à des officiers démissionnaires : « Messieurs, Sa Majesté Louis-Philippe ne m'envoie pas ici pour recevoir des démissions ni pour destituer qui que ce soit; au contraire, j'apporte des nominations et des croix pour les braves qui se sont distingués dans la campagne d'Afrique. Restez avec nous, Messieurs, vous n'aurez pas à vous plaindre du gouvernement du roi, etc. » Le général Clausel disait vrai, car M. de Damrémont fut nommé immédiatement lieutenant-général, au détriment de cent cinquante généraux de brigade de l'Empire, dont le plus médiocre avait certainement plus de mérite militaire que M. de Damrémont. Le brave général Poret de Morvan n'était-il pas aussi plus méritant que M. de Damrémont? Mais ce dernier avait été un des favoris du duc d'Angoulême; il devait l'être aussi du grand-duc d'Orléans!

Lorsque le maréchal Gérard signa cette nomination, la main ne lui trembla-t-elle pas! car ce maréchal devait sans doute se rappeler que M. de Damrémont, étant, en 1814, colonel et aide de camp de Marmont, rédigea et signa la capitulation de ce maréchal, conjointement avec son collègue, le fameux colonel Fabvier qui, tous les deux, allèrent la présenter aux souverains alliés, les ennemis de leur ex-patrie.

Je dois rendre justice au général Clausel que, tout en observant les ordres de Louis-Philippe, vis-à-vis des légitimistes, il se comporta bien aussi envers les officiers de l'ancienne armée; il m'engagea beaucoup à rester près de

lui en me promettant de me faire réintégrer de suite dans mon grade de capitaine, etc., mais j'étais trop inquiet sur le sort d'Adèle, car j'avais appris que le vertueux et fidèle baron de Damas avait suivi la Famille Royale dans son exil. Je me décidai à rentrer en France; je passai à bord du bateau à vapeur *le Nageur*, commandé par un de mes anciens amis, le capitaine Louvrier (1). A bord de ce bateau, se trouvait le jeune lieutenant d'état-major, Napoléon Duchâtel, qui était déjà très chaud philippiste. Le capitaine Louvrier était alors aussi légitimiste que nous philippistes. Nous avions encore plusieurs officiers démissionnaires légitimistes contre lesquels il me fallut lutter en débats politiques. Dans cette circonstance, M. Napoléon Duchâtel se montra digne de la croix d'honneur de Louis-Philippe, du grade de capitaine, de maître des requêtes, et du titre de préfet, en attendant mieux, sans nul doute. M. Napoléon Duchâtel ne fut pas le seul qui abandonna César pour Pompée. D'une centaine d'officiers d'état-major et d'officiers d'ordonnance de tous grades, à peine une douzaine suivirent-ils la mauvaise fortune des Bourbons aînés; nous, vieux et fidèles soldats de l'Empire, nous ne pouvions pas leur en faire un crime après avoir

(1) Le dossier de Maurice Persat au ministère de la Guerre contient le certificat dont voici la copie :

« M. Persat (Maurice), ancien lieutenant de cavalerie, a servi comme volontaire dans l'armée expéditionnaire d'Afrique depuis le débarquement des troupes jusqu'à la prise d'Alger. D'après les rapports de M. le lieutenant général Berthezène et le maréchal de camp Poret de Morvan, M. Persat a constamment combattu au milieu des tirailleurs et a donné l'exemple de la plus grande bravoure.

« Après la prise d'Alger, M. Persat a été envoyé à Bône où il a servi comme adjudant de place sous les ordres de M. le maréchal de camp Denis Damrémont. D'après les rapports de ce général, il s'est rendu utile par son zèle et il a montré beaucoup de bravoure dans les nombreuses attaques de l'ennemi contre les retranchements de cette place.

« M. Persat a fait la campagne depuis le débarquement de Sidi-Ferruch jusqu'à la prise d'Alger sans recevoir ni solde, ni vivres. Le commandant en chef de l'armée, ayant égard à tous les rapports qu'il a reçus en faveur de M. Persat, a recommandé cet officier le 24 juillet dernier au ministre de la guerre pour être réintégré dans son grade de lieutenant de cavalerie.

« Fait à Alger le 8 septembre 1830.

« Le lieutenant général chef d'Etat-major général.

« *Signé :* M. R. DELORT. »

(Arch. Adm. Guerre). (G. S.)

supporté courageusement quinze années d'exil ou de proscription pour notre cause qui valait et qui vaut mieux toujours que la leur et que, surtout, celle de leurs cadets.

De retour à Paris, mes premières démarches furent pour Adèle et ma fille. J'écrivis de suite à Mme la baronne de Damas qui m'adressa au vénérable abbé Desjardins, grand vicaire de Notre-Dame. Ce vertueux ecclésiastique avait eu de rudes épreuves à subir pendant les trois journées; cependant, son caractère de paix n'était point changé; il me donna de bonnes nouvelles d'Adèle et de ma fille, et me témoigna sa satisfaction de me trouver toujours disposé à remplir des devoirs sacrés pour moi. Ce digne abbé me donna une lettre pour le vénérable archevêque de Bordeaux, M. de Cheverus (1), sous la protection duquel Adèle avait été placée. Mon intention était de me rendre immédiatement à Bordeaux, mais le bon abbé Desjardins m'ayant engagé à ne pas perdre de temps pour me faire employer, je restai à Paris jusqu'au mois de décembre.

Nous étions sur la fin de novembre et Paris était encore encombré d'officiers de tous grades et de postulants civils. Cette époque me rappela celle du mois de mars 1815, à deux exceptions près cependant : la première est qu'en 1815 la France avait de nouveau à sa tête le Grand Homme, l'ami du peuple et de l'armée et l'ennemi irréconciliable des rois de la sainte alliance; la seconde est que les quinze ou vingt mille officiers qui s'étaient rendus à Paris en partirent de suite pour aller combattre les Anglais, Prussiens, etc., tandis qu'en 1830, le chef, étranger à l'ancienne gloire de la France, que deux cent vingt et un Français avaient osé élire roi des Français, sans consulter la nation, était aussi peu connu du peuple que de l'armée et, que parmi les qua-

(1) Cheverus (Jean-Louis-Anne-Madeleine Lefebvre de), cardinal, archevêque de Bordeaux, né en 1768, curé de Mayenne en 1790, refusa le serment; émigré en Angleterre, puis en Amérique durant la Révolution, rappelé en France par la Restauration, évêque de Montauban en 1823, archevêque de Bordeaux en 1826, célèbre par ses vertus et son immense charité, cardinal le 1er février 1836, mort la même année. (G. S.)

rante ou cinquante mille solliciteurs qui obstruaient tous les ministères, il y en avait au moins la moitié qui s'étaient dégradés et corrompus pendant les quinze années de la Restauration, aussi les vîmes-nous se fourvoyer dans les bureaux ministériels et dans ceux du Palais-Royal, afin d'attraper deux ou trois grades en sus de ceux qu'ils avaient obtenus de l'Empereur ou des Bourbons, qu'ils avaient trahis, et puis aller et revenir à la commission des récompenses nationales pour y remplir leurs poches d'or et d'argent; malheureux! venez encore vous vanter de votre amour pour la cause de la liberté, vous qui servez aujourd'hui avec dévouement le gouvernement à bon marché et la Charte Vérité. J'avais bien vu sortir et enlever des caisses d'or et d'argent de la Casanbah d'Alger, mais le tout n'avait fait que me passer devant le nez. J'étais arrivé à Paris avec dix francs dans la poche. Les treize années de demi-solde et mon arriéré de la Légion d'honneur que M. le maréchal Bourmont voulait me faire payer, je les réclamai en vain. Le tout m'est encore dû et Dieu sait quand j'en serai payé. Ce fut pour moi un commencement de désenchantement philippiste. Mon loyal et digne ami, Armand Carrel, m'ouvrit encore les cordons de sa bourse, légère alors; et je confesse ici que c'est par ses honorables conseils que j'évitai l'humiliation d'aller réclamer ma bonne part de ces prétendues récompenses nationales qu'un tas d'intrigants se sont partagées.

J'avais vu le maréchal Soult qui, m'ayant donné sa parole de me réintégrer de suite dans le grade de capitaine, m'engagea à joindre le 17e chasseurs avec un brevet de lieutenant. Comme ce régiment se trouvait à Auch, je partis pour Bordeaux, car c'était la route que je devais tenir pour cette destination. A mon arrivée dans cette ville, je courus chez l'archevêque, M. de Cheverus. Ce vénérable prélat, sur mes pressantes sollicitations, envoya chercher Adèle, qui avait été placée au couvent du Sacré-Cœur, par les soins de sa généreuse marraine, Mme la ba-

ronne de Damas. Adèle ne se fit pas attendre. Le bon et tolérant archevêque nous permit, en sa présence, de nous abandonner à toutes les émotions que nos cœurs ressentaient. Nous suppliâmes, Adèle et moi, l'archevêque de nous unir de suite, mais sa tolérance n'alla pas jusque-là. « Allons, mes enfants, nous dit le digne archevêque, vous avez souffert et bien langui depuis huit ans, ayez encore quinze jours de patience et je bénirai votre union, etc. » Il fallut nous séparer encore une fois; Adèle, escortée de deux religieuses (1), retourna à son couvent, et moi, je me rendis à Auch, afin de m'adresser immédiatement au ministre de la guerre, pour l'autorisation indispensable pour mon mariage. Le brave colonel Marceau, qui commandait le 17ᵉ depuis la révolution de 1830, écrivit une lettre pressante au ministre de la guerre; (2) l'archevêque avait écrit de

(1) Ces bonnes sœurs avaient un si grand attachement pour ma femme qu'elles me supplièrent de leur confier ma fille, afin de les consoler de la perte de leur bien-aimée Adèle. Nous nous rendîmes avec plaisir au désir de ces pieuses dames, bien convaincus que notre enfant serait en de bonnes mains.

(2) Le dossier de Maurice Persat au ministère de la guerre contient la lettre de lui dont voici la copie :

Auch, 11 janvier 1831.

A Monsieur Marceau, lieutenant-colonel du 17ᵉ chasseurs.

Mon colonel, étant au service des Grecs en 1822, je fus assez heureux pour sauver la vie à une jeune Turque au milieu du massacre général des habitants turcs de la ville de Tripolitza. Je ramenai cette infortunée en France avec l'intention de l'épouser; mais, forcé de quitter la France pour cause d'opinions politiques, je me suis trouvé séparé d'elle pendant six longues années. Maintenant, libre comme tous les Français sous le règne constitutionnel d'un Roi citoyen et rentré dans les rangs de l'armée nationale, ma situation se trouve en harmonie avec les sentiments de mon cœur qui ont toujours été les mêmes à l'égard de cette intéressante femme que je veux épouser afin de légitimer aussi une fille que j'ai eue avec elle.

J'ai l'honneur de vous prévenir, mon colonel, que Mme la baronne de Damas, qui est la marraine de ma future, s'engage par le contrat de mariage à lui assurer une pension de 1 200 francs en rentes viagères. Adèle, qui est le nom de ma femme..., a été baptisée à Marseille en 1823 sous les prénoms d'Angélique-Adélaïde-Charlotte; son père, massacré par les Grecs ainsi que sa mère, se nommait Allili Giliatopoulo. Sa mère Addidjé. Adèle est dans un couvent à Bordeaux sous la protection de M. l'archevêque de cette ville...

J'ai l'honneur, etc.

Signé : Maurice PERSAT,
Légionnaire et lieutenant au 17ᵉ chasseurs.

Le 31 janvier 1831, le général commandant la 10ᵉ division militaire à Toulouse accusait réception, au ministre, de l'autorisation.
(Arch. Adm. Guerre). (G. S.)

son côté, de sorte que le 12 février 1831 j'étais heureux! Adèle portait mon nom, ainsi que ma fille. Quelques jours après, je reçus mon brevet de capitaine pour le 14e chasseurs, qui s'organisait à Tours. Parmi cette fourmilière de hauts et petits conspirateurs sous la Restauration, une grande partie n'était composée, comme je l'ai dit, que d'intrigants éhontés et criblés de dettes ou d'hommes ambitieux de croix et d'avancement, mais il est juste de dire aussi qu'il y avait beaucoup d'hommes purs en opinions et en probité, que des considérations de famille ou de position sociale ont maintenus dans leurs emplois civils et militaires, etc., sans renier leurs anciens amis. Je me fais un plaisir de citer ici mon ami Gauja, qui était alors préfet du département de l'Ariège et qui m'envoya cent francs à Auch, où j'étais arrivé sans le sol. Il est bon de dire, dans l'intérêt de ce digne ami, que j'étais encore philippiste à cette époque.

Adèle s'était unie à moi sans avoir obtenu le consentement de Mme de Damas, tant cette estimable famille avait de préventions contre moi, soit à cause de mes opinions ou à cause des rapports de cette infâme police; aussi la marraine d'Adèle s'était-elle bornée pour le moment à ne payer que les frais de notre mariage et le voyage de notre fille de Marseille à Bordeaux, de sorte qu'en arrivant à Tours, nous avions cent cinquante francs pour tout avoir, et il me fallait au moins trois mille francs pour me monter et m'équiper, mais j'avais toujours de bons amis prêts à m'obliger. Ma famille m'envoya six cents francs; le bon papa Brajoux m'avança deux années de mon traitement de la Légion d'honneur et Adèle trouva aussi une tendre amie de couvent qui lui prêta cinq cents francs. Cette excellente femme m'a défendu de la nommer, à mon grand regret, car je suis très partisan de cette maxime philosophique :

Le premier des plaisirs et la plus grande gloire
Est de répandre des bienfaits;
Si vous en recevez, publiez-les à jamais;
Si vous en répandez, perdez-en la mémoire.

Aussi, me suis-je fait un devoir consciencieux de nommer jusqu'à ce moment les personnes qui m'ont obligé et je n'oublierai pas dans cette circonstance l'honorable député de Valence, M. Béranger, qui eut la bonté de faire des démarches pour me faire employer dans la brigade française en Morée (1); M. Béranger fut parfaitement secondé par M. le général Saint-Cyr Nugues (2), alors directeur de la Guerre, que je remercie de même. J'avais deux raions majeures pour demander à être employé en Grèce; la première était que ma femme désirait ardemment revoir son malheureux pays, où elle espérait retrouver sa sœur, échappée de l'horrible massacre de Tripolitza. En second lieu, je voyais que notre gouvernement des barricades étant fort peu belliqueux et, n'aimant pas le monotone et ennuyeux service des garnisons, je préférais être employé à l'extérieur; d'ailleurs, la famille de ma femme avait possédé d'immenses propriétés; il fallait donc nous rendre en Grèce afin de les réclamer au gouvernement grec.

Nous partîmes de Tours dans les premiers jours d'avril 1831, afin de nous rendre à Toulon; nous passâmes à la Charité-sur-Loire, où nous séjournâmes quelques jours. J'avais à y voir mon vieux camarade Guesdes et son aimable épouse, et Adèle, ses anciennes compagnes du couvent, ainsi que les bonnes sœurs qui dirigeaient cette maison, qui me recommandèrent bien leur ancienne pensionnaire. Nous nous rendîmes ensuite dans ma famille où nous passâmes quinze jours heureux, au sein de l'amitié et des épanchements de cœur; hélas! ma pauvre femme ne devait plus revoir cette famille qui l'aimait tant!

Arrivés à Lyon, nous prîmes le bateau à vapeur jusqu'à Avignon. Il y avait à bord de ce bateau un petit homme

(1) La brigade Schneider, laissée en Morée après le départ du corps expéditionnaire. (G. S.)

(2) Saint-Cyr Nugues (le général, baron, Cyr Nugues, dit), chef d'état-major du maréchal Suchet en Aragon, lieutenant général, pair de de France. Son nom est inscrit sur l'Arc de l'Etoile. Né en 1774, mort à Vichy en 1842. (G. S.)

tout maigriot; c'était M. Thiers (1). Il n'avait pas encore été ministre; c'est pour cette raison qu'il ne voyageait pas en chaise de poste et que sa pauvre mère portait toujours la robe de bure et la coiffe provençale. Ma femme s'en étant aperçue, me dit : « Mon ami, tu vois cette bonne vieille là-bas, seule dans ce petit coin, je vais lui tenir compagnie », et Adèle alla s'asseoir près de Mme Thiers et chercha à la distraire de son triste isolement. Je ne sais si ce fut par reconnaissance des procédés bienveillants de ma femme pour Mme Thiers ou par simple curiosité de M. Thiers, mais il m'accosta par mon nom et me dit : « Est-ce que vous ne me connaissez pas, capitaine? »

Ne l'ayant vu qu'une ou deux fois avec mon ami Armand Carrel, en 1828 et 1829, je lui répondis que je ne me souvenais pas de lui. Alors, il me déclina son nom et me fit faire la connaissance du général de Laidet (2), qui était également à bord. La journée était belle, mais en arrivant à Avignon, nous fûmes assaillis par un ouragan des plus violents qui faillit briser notre bateau contre le quai; les torrents de pluie mêlés de grêle firent que les voyageurs se sauvèrent chacun de son côté, sans se dire adieu, mais le hasard nous fit retrouver MM. Thiers et Laidet à l'hôtel du Palais-Royal, où je logeais d'habitude, ainsi que ces messieurs. Pendant notre trajet du quai à l'hôtel, le tonnerre tomba à deux pas de nous; un obus ne nous aurait pas tant effrayés, car ma femme était tombée à la renverse en criant : « Je suis morte! » Mais lui entendant marmotter des « pater » et des « ave », etc., je ne pus m'empêcher

(1) M. Thiers n'était alors encore que conseiller d'Etat, puis secrétaire aux finances et député d'Aix; il allait, l'année d'après, devenir ministre de l'intérieur dans le cabinet du 11 octobre 1832. (G. S.)

(2) Laidet (Joseph-Guillaume-Fortuné de), né à Sisteron (Basses-Alpes), 6 mars 1780. Sert au 5e d'infanterie légère de simple soldat au grade de capitaine (1803-1811); aide de camp du général Dubreton du 12 novembre 1811 au 4 septembre 1816; lieutenant-colonel à la légion de la Haute-Loire, 13 janvier 1819; colonel du 10e léger, 26 juin 1821, puis du 57e de ligne, 23 novembre 1825. Maréchal de camp le 7 septembre 1830. Lieutenant général le 16 novembre 1840. Retraité en 1848. Décédé à Sisteron le 28 novembre 1854. (G. S.)

d'éclater de rire, ce qu'elle fit également en revenant de sa frayeur. Je la pris sur mes épaules et l'emportai toute trempée d'eau et de boue jusqu'à l'hôtel. Tous les voyageurs s'étant changés, on descendit au salon, où je retrouvai M. Thiers. J'étais parfaitement satisfait de ma position, rien ne manquait à mon bonheur à cette époque, aussi je n'eus qu'à remercier M. Thiers de ses offres de service; je me rappelle qu'il me dit : « Vous êtes le seul des condamnés politiques de la Restauration qui soyez satisfait du gouvernement, car tous les autres que je connais, on ne peut assouvir leur ambition de places, leur soif d'argent, etc. » M. Thiers me recommanda bien de lui écrire au cas où j'aurais un jour des réclamations à faire. Je lui écrivis en effet lorsqu'en mai 1834 je fus mis à la réforme illégalement, mais M. Thiers était alors l'un des ministres intro uvables et inexorables. Ma lettre s'en alla chez l'épicier de M. Thiers. Quant à M. Laidet, j'ai appris en Grèce, par les officiers du 57e, qu'il avait versé un torrent de larmes à la nouvelle de l'expulsion de Charles X et qu'il avait dit que les Français étaient indignes d'un si bon roi, etc. Pauvre monsieur Laidet, pourquoi faisiez-vous donc du libéralisme à la Chambre des députés? Libéralisme qui a fait faire plus d'un voyage forcé au brave régiment que vous commandiez alors.

Arrivés à Toulon, nous y restâmes une quinzaine de jours en attendant le départ du brick de guerre *le Marsouin*, qui était en partance pour le Levant. Pendant notre séjour, j'eus le plaisir de rencontrer M. Montaniès de Laroque, ex-enseigne à bord de la goélette *le Messager*, qui m'avait ramené de la Colombie en 1819. Ce brave officier venait de passer capitaine de corvette, grade qu'il avait parfaitement gagné. La révolution de Juillet avait rétabli mon ami Courtaud dans son grade de lieutenant de vaisseau, ce que j'appris avec grand plaisir. On sait que cet estimable officier avait été destitué par la Restauration et qu'il était sur le brick *le Loiret*, en 1821, faisant les fonc-

tions de chef de timonerie. J'eus aussi le plaisir de revoir M. Louvrier, l'ex-commandant du bateau à vapeur *le Nageur*, lors de l'expédition d'Alger. Ce brave officier n'était plus alors aussi légitimiste; il avait été nommé capitaine de corvette; beaucoup d'autres légitimistes se sont aussi consolés de la « détrônisation » de Charles X par quelques grades en sus des leurs. M. Louvrier était un excellent homme; il nous invita à une partie de campagne par mer et, en rentrant à Toulon, nous fûmes assaillis par un coup de vent qui fit chavirer son canot; heureusement que nous nous trouvâmes sur un banc de sable couvert de quatre ou cinq pieds d'eau seulement, de sorte que nous en fûmes quittes pour la peur et pour un bain passablement froid. Cependant, ma femme en fut très affectée, car elle me dit en souriant : « Mon ami, ce sinistre nous présage peut-être quelque grand malheur! » Hélas! ces craintes-là ne se sont que trop réalisées; oh! fatale et cruelle destinée!

Le commandant Louvrier était un peu bourru à son bord, mais il avait un cœur excellent, aussi se donna-t-il un mal inconcevable pour nous retirer du danger où un peu d'imprudence de sa part nous avait jetés; tandis que je soutenais ma femme contre les vagues qui nous secouaient avec violence, le bon Louvrier était allé sonder l'espace qui nous séparait de la terre. Enfin, après une demi-heure d'attente passablement ennuyeuse, nous regagnâmes la terre et ensuite Toulon.

CHAPITRE VIII

(Juin 1831-Septembre 1833).

Départ pour Navarin. — Composition de la brigade française en Morée. — Les généraux de Guéhéneuc, Schneider et Corbet, etc., etc. — Mort de Capodistrias. — Insurrection des Grecs. — Arrivée d'Othon et de ses Bavarois. — Mort de ma femme et de mes enfants! — Duel et mort du brave Maillet. — Evacuation de la Morée par les troupes françaises. — Retour en France.

Ayant reçu mon ordre d'embarquement pour le brick *le Marsouin*, nous nous rendîmes à bord de ce navire le 11 juin et mîmes à la voile le même jour. *Le Marsouin* était commandé par le lieutenant de vaisseau Touboulic. Cet estimable officier (1) fut on ne peut plus prévenant, non seulement à l'égard de ma femme, mais pour moi aussi. Je lui en renouvelle ici ma vive reconnaissance, ainsi qu'à messieurs les officiers du bord, particulièrement à M. Renaud.

M. Touboulic avait des dépêches pour Tunis, ce qui nous obligea à mouiller dans la baie de Tunis le 15 du courant, non loin des ruines de Carthage. Quoique très médiocrement lettré, je connaissais cependant l'histoire de Rome et de Carthage; j'avais d'ailleurs un mentor avec moi : ma femme, qui pouvait me servir de « cicerone » au besoin, car sa digne marraine lui avait donné des leçons d'histoire, dont elle avait profité.

Dans mes nombreux voyages, j'avais vu de grandes

(1) Ce brave et distingué officier a été enfin nommé capitaine de corvette en 1837, après avoir vu passer maints privilégiés avant lui, car il en est pour la marine comme pour l'armée de terre.

ruines, mais aucune ne m'avait autant ému que celles de Carthage, car en lisant les guerres de Rome et de Carthage j'avais toujours été du parti des Carthaginois; en outre, les revers, les malheurs et la fin tragique d'Annibal me rappelaient douloureusement ceux de l'Empereur, héros autrement grand que tous ceux des temps passés, présents et à venir! Ma femme, quoique légitimiste, partagea la douleur que me suggéraient mes tristes pensées, et nous nous éloignâmes silencieusement de ces ruines lamentables qui aujourd'hui ne servent de demeure qu'aux chacals du pays, ainsi qu'à quelques misérables familles de Bédouins.

Nous remîmes à la voile le 16, et le 22 courant nous étions mouillés à Navarin; le 23 nous nous rendîmes à Modon, où était le quartier général de la brigade, commandée alors par M. le général Schneider, maréchal de camp de la Restauration. En 1828 et 1829, je n'avais été que simple spectateur en Morée; c'est pour ce motif que je n'ai pas cru devoir entrer dans des détails sur tous les actes de M. le marquis Maison et consorts; d'ailleurs, ces actes furent signalés par plusieurs officiers de l'expédition, ainsi que par les journaux nationaux. *Les Débats*, journal de la Sainte-Alliance, cet écornifleur, coryphée salarié de tous les ministères antipopulaires, fut le seul qui osa faire l'éloge de M. le marquis Maison. Ce général a eu le malheur, comme Masséna, de faire une campagne de trop, par rapport à ses antécédents militaires de l'Empire, qui avaient été des plus honorables. Dans cette fâcheuse campagne ou plutôt dans ce voyage maritime, M. Maison n'en a rapporté que le titre de marquis « Butor » que lui décernèrent les soldats de sa division.

Ainsi donc, je m'abstiendrai de signaler à l'opinion publique tous les méfaits de l'administration militaire pendant cette malencontreuse expédition de Morée, mais il n'en sera pas de même pour ceux que j'ai remarqués et observés de près depuis le mois de juin 1831 jusqu'au 12 septembre 1833. D'ailleurs, j'ai la conviction que j'aurai

l'approbation des officiers consciencieux et indépendants de l'ancienne brigade de la Morée, parmi lesquels plusieurs ont fait connaître authentiquement leur juste indignation. En outre, j'ai soigneusement conservé les archives de la place de Modon, dans lesquelles se trouvent des ordres du jour ainsi que des rapports par les capitaines de service. Il est certain que l'administration française, en général, est la plus vicieuse et la plus corrompue de toutes les administrations de l'Europe, voire même celle de cette malheureuse Espagne. Les officiers, sous-officiers et soldats, revenus comme moi de la campagne du Portugal de 1810, de celles de la Russie, de celles de Saxe et de France en 1814; ceux qui sont allés en Grèce et en Afrique depuis 1830, etc., peuvent certifier qu'un grand nombre de nos intendants, commissaires des guerres, chefs d'administration des vivres et des hôpitaux, etc., ont mérité souvent les pires châtiments, car partout ils nous ont plus tué de nos braves soldats que le feu des ennemis. En définitive, la Chambre presque introuvable de 1838 les a néanmoins condamnés par un vote significatif, dans lequel M. Dupin s'est signalé quand même. Viendra-t-il un jour où les électeurs ouvriront enfin les yeux sur notre machine gouvernementale? Se lasseront-ils d'envoyer des spéculateurs à la Chambre des députés, de ces hommes qui nous ont fait engloutir soixante et quelques millions en Grèce pour rendre ce triste peuple plus malheureux et plus esclave que sous le régime des Turcs, de ces hommes qui ont eu la lâcheté de voter vingt-cinq millions pour des fripons français et américains (1). Ah! bon peuple français, crois-moi, il est temps de sortir de cette coupable léthargie, dans laquelle tu parais être mort; réveille-toi! et l'ordre avec la liberté renaîtront en même temps dans notre belle et languissante patrie.

La composition de la brigade française en Morée mérite d'être connue (2), car, depuis 1806 jusqu'à ce jour, je n'ai

(1) Voy. la note 1 de la p. 29. (G. S.)
(2) Voy. aux *Documents supplém.*, n° III, la composition de l'état-major

jamais vu une semblable désorganisation militaire; cependant l'armée avait alors pour ministre de la guerre le fameux organisateur et administrateur Soult. L'effectif de cette brigade était de deux mille six cents hommes environ, avec un état-major et un personnel d'officiers de tous grades et employés d'administration suffisants pour un corps d'armée de vingt mille hommes. Tous ces officiers touchaient, bien entendu, la solde ordinaire de leur grade, plus l'indemnité de table, etc. Je reviendrai là-dessus en temps et lieu.

On aura de la peine à croire que cet état de choses a duré depuis 1828 jusqu'en 1833. En outre de M. Schneider, maréchal de camp, la brigade comptait encore un autre de ces officiers généraux, le fameux Irlandais Corbet (1). Ainsi, voici déjà deux généraux pour commander les deux mille six cents hommes, composés d'un bataillon du 57e et de trois du 21e léger, ci-devant Hohenlohe, de deux batteries d'artillerie, d'une compagnie du génie, des employés des administrations, etc. Le général Schneider avait deux aides de camp et un officier d'ordonnance, car les généraux des branches aînée et cadette ne peuvent pas marcher sans officiers d'ordonnance.

En outre de ses trois aides de camp, M. le général Schneider avait encore un chef d'état-major et un sous-chef; le premier venait de rentrer en France; le second, qui était capitaine au 42e de ligne, avait sollicité l'autorisation de rester à la suite du quartier général et abandonné son régi-

de la brigade française de Morée durant les années 1831, 1832, 1833. Maurice Persat y figure en 1831 et 1832. (G. S.)

(1) Corbet (Guillaume), né à Newmarket (Irlande), 17 juillet 1779. Était adjudant commandant du 26 février 1814. Mis en non-activité, il est classé colonel *à la suite* du corps d'État-major le 27 mai 1818 mais n'a pas d'emploi jusqu'au 6 août 1828 où il est nommé commandant du quartier général de la division d'Expédition de Morée: commandant supérieur à Navarin, 6 octobre 1828; commande en 1829 le quartier général de la division française en Morée (en conservant le commandement supérieur de Navarin). — Maréchal de camp, 2 avril 1831; autorisé à rester sous les ordres du général Schneider qui commande en Morée; le 5 juillet 1831, il est mis en disponibilité et reçoit l'ordre de rentrer en France (6 janvier 1832); commande ensuite le Calvados puis la Corrèze, et meurt à Saint-Denis le 12 août 1842. Commandeur de la Légion d'honneur, 30 avril 1833. (G. S.)

ment qui était rentré en France en 1829. Le chef d'état-major se nommait Marnier (1), le sous-chef Lavelaine, dit Maubeuge. Le général Schneider, non content d'avoir à son quartier général cinq officiers, avait encore sept interprètes de langue grecque à sa suite (2); l'un d'eux lui servait de mameluck; c'était un Français né à Constantinople ou à Smyrne, qui portait le véritable costume de mameluck; son service se bornait à escorter le pacha de la brigade, M. Schneider, qui en avait bien en vérité les allures, le caractère et les goûts. Un autre interprète, Grec sous bien des rapports, servait d'informateur au général Schneider et en même temps au préteur russe Capodistrias, alors président de la Révolution grecque. Cet interprète se nommait Marchand; il était marié à une orpheline turque, jeune et fort jolie.

La place de Modon était commandée par M. Payen de Noyan, ayant sous ses ordres le capitaine Varlet et le lieutenant Gautier de Rougemont pour adjoints de place. M. de Noyan avait débuté dans les chevau-légers du Roi en 1814 et avait assisté à la promenade militaire de 1823 en Espagne. M. de Noyan était un médiocre militaire, mais c'était un homme droit et plein d'honneur; il avait donné sa démission aussitôt qu'il eut connaissance de l'insurrection de 1830 et de l'expulsion des Bourbons de la branche aînée, mais M. Schneider, tout aussi légitimiste alors que M. de Noyan, ne voulut pas accepter son honorable démission, car M. Schneider, ainsi que MM. de Rigny, commandant l'escadre du Levant en 1830, Esperonnier, Barthélemy, Duponchel, Trutat, Marnier, Lavelaine, de Noyan, le colonel Leydet, etc., s'attendaient tous à ce que la Révo-

(1) Marnier (J.), chef de bataillon, 1er novembre 1814; passé au corps d'Etat-major, 1818; lieutenant-colonel, 22 février 1831; attaché au lieutenant général Schneider à l'état-major de la brigade française en Morée en 1833; colonel au corps royal d'Etat-major, 16 juin 1834; attaché au dépôt de la guerre en 1837; chef d'état-major de la 1re division militaire en 1841; retraité en 1845. Chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion d'honneur, 18 avril 1843. (G. S.)

(2) Il y en avait un qui servait d'interprète à l'intendance, un autre fixé près du chef de la brigade topographique.

lution de 1830 ne serait qu'une répétition des Cent-Jours, et je peux dire encore, sans mauvaise foi de ma part, que ces Messieurs en faisaient le vœu secret. Depuis ils se sont ravisés, par les faveurs continuelles que leur a prodiguées le Roi-citoyen, au détriment des patriotes qui n'ont ni faibli ni pâli depuis les journées de Juillet jusqu'à ce jour. En matière de reproches ou d'accusations, l'homme consciencieux doit toujours avoir ses preuves en main; ainsi lorsque j'ai avancé que MM. Schneider, de Rigny, Esperonnier, Barthélemy, Leydet, Duponchel, Trutat, Marnier, Lavelaine, de Noyan, etc., étaient légitimistes en 1830 et qu'ils désiraient le renversement du gouvernement du drapeau tricolore, je dirai, pour le prouver, que ces messieurs s'étaient réunis en grand conseil de guerre et que dans ce conseil ils décidèrent à l'unanimité que la brigade conserverait la cocarde blanche. Etes-vous capables, messieurs les légitimistes de Modon en août 1830, de démentir ce que j'avance ici? Je vous en défie tous, les uns après les autres et même deux à la fois, mais à cheval. Vous vous garderez bien de me donner un démenti, car le brave lieutenant de vaisseau... (*nom laissé en blanc*) (1), commandant du brick..., ne me démentira pas, lui, ni les officiers, sous-officiers et soldats du 37e.

Les deux batteries de la brigade étaient sous la direction du chef d'escadron Esperonnier; celle de Modon était commandée par un capitaine nommé Trutat; la compagnie du génie était commandée par le capitaine Gibaut. M. Duponchel, médecin ordinaire, remplissait les fonctions de médecin en chef de la brigade; M. Deutzer celles de pharmacien et M. Lecler celles de chirurgien. Ces trois messieurs avaient sous leurs ordres distinctifs environ une

(1) Cet estimable officier fut le premier qui apporta la nouvelle de la révolution accomplie. Il était parti de Toulon avec le drapeau tricooro et il arriva à Navarin son drapeau déployé, bien entendu. Que firent M. de Rigny et ces messieurs du grand conseil? Ils forcèrent M. ... d'amener le drapeau tricolore et de hisser le pavillon blanc, leur couleur chérie. Hein! messieurs les légitimistes de Modon, êtes-vous dans le cas de nier ce fait? Répondez-moi!

trentaine de subordonnés, en sus des chirurgiens-médecins attachés au 21e léger et au bataillon du 57e qui composait la brigade.

Nous avions alors en Morée une douzaine d'officiers d'état-major chargés de lever la carte de la Grèce, carte qui n'est pas encore terminée après dix années de travaux, et qui coûtera à nos bons contribuables plus cher que celle de la France. Ces officiers topographes étaient sous la direction de M. Barthélemy, dit de Sura, chef d'escadrons. L'hôpital de Modon avait pour directeur M. Huret, assisté d'une douzaine d'employés de tous grades, auxquels je dois rendre la justice qu'ils ont rempli consciencieusement leur devoir, particulièrement M. Levalois, pharmacien-major de cet hôpital. La brigade a eu jusqu'à quatre sous-intendants pour l'administrer. Nous en parlerons bientôt. Ces messieurs étaient assistés d'une trentaine d'employés de tous grades.

La place de Navarin était commandée par le général Corbet (1), sur le compte duquel je reviendrai souvent. Cet homme avait sous ses ordres un bataillon d'infanterie, une batterie d'artillerie et une demi-compagnie du génie, etc.

La brigade avait pour payeur M. Mollier, homme d'un beau caractère, qui réunissait les plus belles qualités. J'en dirai autant de son ami Roguin, son adjoint, ainsi que du capitaine Dalheme (2), directeur du génie; ces trois messieurs eurent le talent de se faire aimer et estimer par tous les officiers de la brigade.

Etant sur le chapitre des caractères des personnages de la brigade, je vais continuer, afin de n'y plus revenir; c'est d'ailleurs une petite biographie qui pourrait bien avoir son mérite un beau jour; elle prouvera aussi aux

(1) Voy. la note de la p. 234.

(2) Cet estimable officier a été nommé chef de bataillon en 1835; son avancement n'a pas dû faire de jaloux parmi les capitaines du génie, quoiqu'ils soient tous, généralement, très méritants.

enthousiastes quand même que notre ordre de choses actuel, quoique né des œuvres des journées de Juillet, a été de point en point jusqu'à ce jour le digne successeur et exécuteur testamentaire des tristes souvenirs de la branche aînée; or les favoris de cette famille devaient être de même ceux de la branche cadette, aussi M. Schneider est-il bien en cour, malgré ses médiocres antécédents militaires (1). M. Schneider est flegmatique comme un Allemand de la rive droite du Rhin; il est cependant né sur la rive gauche, en Alsace, mais il paraît qu'il a peu profité moralement de l'éducation française. C'est sans doute pour ses condescendances à tous les pouvoirs que le maréchal Soult, ministre de la Guerre, le fit nommer lieutenant général en 1831 (2), et qu'il le prit pour son directeur du personnel de la guerre. Corbet, maréchal de camp de 1830, est né Irlandais; il est resté toujours Irlandais de caractère, quoi qu'il soit en France depuis une quarantaine d'années. Je n'ai jamais connu un être plus irascible et plus vindicatif que cet homme. On ne pourrait trouver son semblable qu'en Irlande ou chez les Arabes. Corbet était aide de camp de Marmont en 1814.

(1) J'ai feuilleté minutieusement les vingt-huit volumes des annales des *Victoires et Conquêtes*, par l'éditeur Panckouke, et à la suite de mes recherches, j'ai trouvé dans le tome XIX, page 137, que le capitaine Schneider, chargé de la défense du poste de la Chiusa, en Italie, en 1809, y fit une honorable résistance, mais qu'accablé par le nombre, il fut forcé de se rendre prisonnier avec cinquante-sept de ses soldats: le rapport ajoute que le reste de son détachement parvint à se retirer dans les montagnes. Comment se fait-il que le capitaine Schneider ne put en faire autant? Dans le tome XXIV, pages 335 et 340, il est encore question de M. Schneider alors colonel et chef d'état-major du général Rapp, son compatriote. Dans sa position de rédacteur de bulletin, M. Schneider ne s'est pas oublié, ainsi que l'on doit le penser. D'ailleurs, d'après tout ce que j'ai lu dans ces annales de nos victoires et revers, je conseille aux personnes qui les ont lues ou qui les liront, de n'être pas trop crédules relativement aux faits d'armes individuels, car j'ai pu remarquer quantité de faits controuvés parmi les milliers de bon aloi, dont beaucoup ont été oubliés.

(2) Au détriment de cent généraux de brigade de l'Empire plus méritants sous tous les rapports. Ah! monsieur Soult, et vous avez osé dire à la Chambre des pairs, le 14 juin dernier, 1838, que l'armée n'avait pas à se plaindre de vous? Elle vous le dira un jour, n'en doutez pas. Depuis que M. Schneider a quitté la direction de la guerre, avec Soult, il a commandé au camp de fantaisie de Compiègne, et tous les ans on le voit toujours inspecteur de l'arme de l'infanterie.

Le troisième personnage de la brigade était le colonel Stoffel (1), du 21e léger, régiment qui composait la force supérieure de la brigade. Stoffel est né Espagnol, de races croisées; son père était Suisse ou Prussien et sa mère Espagnole. Stoffel était cadet dans les gardes wallones que nous mîmes en chair à pâté à la bataille de Médellin, le 26 mars 1809 (2), mais le hasard voulut, pour le malheur du 21e léger, que Stoffel restât au nombre des quelques mille prisonniers de cette célèbre journée. Stoffel pourrait être comparé à l'Irlandais Corbet, moins ses médiocres capacités militaires toutefois. Stoffel avait pris du service sous le roi Joseph Napoléon et suivi sa mauvaise fortune, je ne sais pour quel motif. Etant devenu chef de bataillon au service de la France, il resta sous la remise jusqu'à la Révolution de 1830, ce qui ferait honneur à tout autre homme qu'à M. Stoffel. Enfin, le grand organisateur Soult le nomma colonel du 21e léger, ci-devant légion de Hohenlohe. Dans ce commandement, Stoffel se distingua par ses sévérités envers les officiers, sous-officiers et soldats français qui firent partie de ce nouveau régiment, et par les faveurs spéciales qu'il prodigua aux transfuges prussiens, autrichiens, espagnols, etc., de l'ancienne légion Hohenlohe. Mais attendons; ce n'est pas là le seul reproche que j'aie à adresser au célèbre organisateur Soult dans la création du 21e léger. Comment, monsieur le maréchal Soult, vous vouliez d'une légion étrangère faire un régiment français et vous lui avez donné pour colonel, lieutenant-colonel, premier chef de bataillon, adjoints-majors, etc., des étrangers de tous les pays?

(1) Stoffel (Augustin-Eugène-Antoine), baron, né à Madrid (Espagne), le 15 novembre 1783 (d'un père d'origine suisse); sert dans les régiments suisses au service d'Espagne; était lieutenant de grenadiers le 3 juin 1807; passe au service de France le 17 mai 1808 comme capitaine attaché à l'état-major du général Belliard; chef de bataillon puis major au régiment royal étranger (1809-1814). Colonel du 2e régiment suisse le 28 avril 1815. Commandeur de la Légion d'honneur, 17 mars 1844; mort le 10 juin 1855. — C'est le père du célèbre colonel, auteur des rapports militaires écrits de Berlin, lequel est mort en 1907.

(2) Ce jour-là, douze mille Français, commandés par le maréchal Victor, battirent trente-six mille Espagnols. (G. S.)

En vérité, monsieur le Ministre, vous aviez sans doute perdu la tramontane. Vous me direz : « Mais ces gens-là avaient servi la France sous la Restauration et quelques-uns sous l'Empire. » C'est très vrai, monsieur le Maréchal, mais ne savez-vous pas que le hareng sent toujours la caque; nous en avons eu de fâcheux exemples et ces messieurs nous l'ont bien prouvé en Grèce; moi, je vous en parle en connaissance de cause, monsieur le ministre de la guerre de 1830, etc., car vous savez que j'ai commandé la place de Modon en 1832 et 1833.

Le lieutenant-colonel du 21e léger portait le nom de Huelsen; c'était un Prussien dans toute la force du terme. Il était capitaine en 1815 et abandonna son régiment pour aller à Gand. A la rentrée de tous les transfuges de cette époque, Huelsen fut nommé major de la légion Hohenlohe. Depuis ce temps-là jusqu'aux journées de Juillet, Huelsen fut la terreur de cette légion. Malheur aux officiers qui auraient osé parler politique. Eh bien! qui voudra croire que cet homme fit le révolutionnaire en 1830? Cependant la veille de sa volte-face il avait juré sur son épée qu'il était prêt à donner sa vie pour le service du Roi! Il est bon de dire que Huelsen avait toujours refusé de se faire naturaliser Français pendant la Restauration; il n'a pris ce parti qu'en 1830 et forcément.

M. Mollenbeck était le plus ancien chef de bataillon du 21e léger; il n'avait pas oublié qu'il était né Autrichien; cependant, malgré ses sympathies bien prononcées pour tous ceux qui parlaient l'allemand, il était cependant supérieur aux deux précédents; néanmoins, j'ai la conviction que le 21e léger ne l'a pas regretté, pas plus que les Stoffel, Huelsen et autres. Il est bon de dire ici par anticipation que, par suite des nombreuses récriminations contre le colonel Stoffel, le maréchal Soult lui retira le commandement du 21e léger, mais, contre toute attente des personnes qui connaissaient cet officier, le ministre lui donna le commandement de la place de Lille, l'une de nos premières

places de guerre! Mollenbeck est passé lieutenant-colonel en 1836 dans un autre régiment; quant à Huelsen, dont le patriotisme de 1830 avait été découvert et mis à sa juste valeur, il a eu le dépit de voir passer colonels une vingtaine de lieutenants-colonels moins anciens de grade que lui; à la fin, en 1837, on lui a donné le commandement de la nouvelle légion étrangère en Afrique. Tous les trois n'ont dû ces faveurs-là qu'à la haute influence de M. Schneider dans les conseils du lieutenant général d'Orléans, le réel ministre de la guerre. Je suis forcé de déclarer ici que l'honorable général de Guéhéneuc (1) a trempé aussi dans les faveurs accordées à mes trois *amis* Stoffel (2), Huelsen et Mollenbeck, et malheureusement ce digne général ne s'en est pas tenu là.

Le 21e léger avait encore deux chefs de bataillon : M. Naud et le brave Maillet. Tous les deux étaient purs Français et excellents Français; j'en parlerai. M. Brugnière, chef du bataillon du 57e, était aussi très bon Français et officier d'un grand mérite.

Le chef d'escadron Esperonnier, commandant supérieur de l'artillerie de la brigade, était adroit et astucieux en politique; on m'a assuré positivement, et je le crois, que M. Esperonnier s'était fait recevoir dans l'ordre des jésuites de Montrouge sous la Restauration. Il est certain que M. Esperonnier en a bien le caractère; j'aurai occasion de revenir sur son chapitre. Le capitaine d'artillerie Trutat était un élève de M. Esperonnier.

M. Barthélemy, chef d'escadrons du corps royal d'état-major, est né à Sura, en Egypte, de famille arabe; on peut s'en convaincre en le voyant, car cet homme en a tout le physique et le caractère; j'ai ouï dire qu'il avait été amené

(1) Guéhéneuc (le lieutenant général Charles-Louis-Joseph-Olivier de), fils du comte de Guéhéneuc, sénateur, dont la fille avait épousé le maréchal Lannes. (G. S.)

(2) On sait que les grands agioteurs et spéculateurs des fonds publics sont très bien en cour; l'un d'eux, le fameux Aguado, protégeait aussi M. Stoffel par la raison que ce dernier avait épousé une nièce de cet incomparable spéculateur.

en France par le savant Monge, qui avait accompagné Bonaparte en Egypte. M. Barthélemy n'avait d'autre service à faire dans la brigade que de surveiller les travaux des officiers topographes et de les envoyer au ministère de la guerre. Dans une de ses tournées d'inspection topographique, il arriva à M. Barthélemy une aventure qu'il est bon de faire connaître, afin d'appuyer les reproches que j'adresse ici à M. Barthélemy, ainsi qu'à M. Schneider, pour les faveurs qu'il a prodiguées à ses amis et privilégiés. Or, peu de temps avant mon arrivée en Grèce, M. Barthélemy était parti pour une tournée en Messénie, armé jusqu'aux dents, fusil à deux coups, pistolets et sa courte épée. Il avait pour compagnon de voyage un interprète (1) de la brigade et son muletier. En Messénie, on rencontre des troupeaux de moutons en grande quantité; ces troupeaux sont gardés par des bergers armés et généralement assez vaillants; tous ont des chiens de garde auxquels ils sont très attachés; ces animaux sont aboyeurs naturellement, lorsqu'un étranger passe près de leurs troupeaux; et, pour le malheur de M. le commandant Barthélemy, l'un de ces chiens, voulant lui défendre l'approche de ses ouailles, lui montra de trop près ses longues dents. M. Barthélemy, très emporté de caractère, lâcha ses deux coups de fusil sur le trop fidèle gardien du troupeau et le blessa mortellement. Aux hurlements déchirants de son compagnon des champs, le berger, gaillard de vingt-cinq ans, taillé en hercule, accourut au secours de son chien. Hélas! il n'était plus temps, il expirait; furieux comme une louve à qui le chasseur vient de tuer ses petits, le berger se précipite sur ce pauvre Barthélemy, lui arrache son fusil, ses pistolets et sa courte épée, et le roue de coups multipliés de sa lourde houlette. En Grecs prudents, l'interprète et le muletier, témoins du danger, se sauvèrent à toutes jambes, tandis que notre cher M. Barthélemy tomba de toute sa

(1) Cet interprète était spécialement attaché à la brigade topographique, pour ce service-là, ou plutôt pour celui de M. Barthélemy.

longueur, mais n'y périt pas comme sa victime. M. le commandant Barthélemy fut assez heureux pour survivre à ses nombreuses contusions, mais quelle humiliation pour les troupes qui lui avaient été confiées! nous en parlerons plus tard.

Le chef d'état-major Marnier était aussi fougueux légitimiste alors, qu'il est maintenant exalté et dévoué philippiste; on peut d'ailleurs en juger par ses discours et ses votes ministériels à la Chambre des députés. M. Marnier, s'étant enfin convaincu que le gouvernement du Roi-citoyen serait de longue durée, demanda à rentrer en France, ce qu'il obtint facilement, car notre gouvernement était si joyeux lorsqu'il pouvait faire l'acquisition d'un légitimiste! M. Marnier, l'ami particulier de M. Schneider, fut nommé colonel immédiatement après sa rentrée en France. N'avait-il pas mérité cette faveur-là pour avoir passé paisiblement trois années dans un pays où il n'y avait ni bals, ni spectacles!

Lavelaine, dit Maubeuge, qui remplissait les fonctions de sous-chef d'état-major de cette pauvre brigade, était sorti de l'Ecole de Saint-Cyr en 1813 ou 1814, où il s'était fait peu aimer par ses camarades (1). Je crois qu'il a fait la fin de la campagne de 1813 et celle de 1814; c'est là que se bornent ses hauts faits, car depuis 1815 jusqu'en 1833, il a été presque toujours à la suite des généraux Durrieu, Trézel et Schneider, etc.; c'est ce que m'ont certifié plusieurs officiers du 42e de ligne.

La brigade avait aussi sa gendarmerie. C'était un nommé Odouy qui la commandait. Cet homme était arrivé en Grèce maréchal des logis; il est rentré avec le grade de lieutenant et la croix de Henri IV. Quel avancement dans cinq années! Aussitôt après notre rentrée en France en 1833 M. Schneider lui donna la direction de Perpignan, son pays, où il est toujours. Je suis étonné qu'il ne l'ait pas encore

(1) J'en pourrais nommer un bon nombre, mais comme ils sont en activité de service, je m'en abstiens dans la crainte de leur nuire.

fait nommer capitaine, car c'est un gendarme si parfait, si dévoué au pouvoir.

J'ai dit que notre brigade avait eu jusqu'à quatre sous-intendants; ces messieurs se nommaient : Lacour, Flandin, Berlié et G... (1); le premier, homme d'esprit, avait été notre commissaire des guerres de la brigade Sainte-Croix en Portugal en 1810. Lacour était d'un caractère honorable, mais un peu paresseux pour le travail; toutefois, il remplissait ses fonctions avec dignité; la brigade ne s'est jamais plainte de son administration; c'est une justice que j'ai la satisfaction de lui rendre ici. MM. Flandin et Berlié avaient aussi administré sous l'Empire, mais, supplantés comme tant d'autres sous la Restauraition, ces messieurs s'étaient livrés à des spéculations ruineuses (2).

Maintenant que j'ai signalé le haut personnel de la brigade, je dois faire connaître les avantages énormes de chacun, mais auparavant, je dois dire qu'en Morée tous les comestibles étaient généralement moitié meilleur marché qu'en France; ainsi on pourra juger des économies que ces messieurs ont dû faire pendant les quatre ou cinq années qu'ils ont passées en Grèce, et ils osaient encore se plaindre de la monotonie de ce pays (3); toutefois, pas un seul n'a demandé à rentrer en France, ce qui leur était très facile, étant tous les privilégiés de M. Schneider, qui, ainsi que je l'ai dit, était devenu directeur du personnel de la Guerre.

Ainsi donc, le général Schneider, en sa qualité de général en chef de la brigade, avait de traitement fixe trente-six

(1) Galvani (G. S.)

(2) M. Berlié était protégé par l'honorable général Drouet d'Erlon; ce général avait été soustrait à la vengeance des Bourbons en 1815 par M. Berlié, conduite qui lui fait honneur très certainement.

(3) Me trouvant en soirée chez le général Schneider, où étaient réunis les individus que j'ai signalés, je ne pus m'empêcher de leur dire qu'ils avaient tort de se plaindre de leur position, puisqu'ils avaient le loisir de demander leur rappel. « D'ailleurs, leur dis-je, en outre de l'avantage de pouvoir faire de grandes économies, vous avez encore obtenu de l'avancement et la croix de la légion de Henri IV, etc. » Ces messieurs n'eurent d'autre réponse à me faire que celle-ci : « Croyez-vous donc que nous n'avons pas mérité ces récompenses par l'ennui que nous avons éprouvé dans un pays où il n'y a ni bals, ni spectacles? » Malheureux soldats de « camarilla », on voit bien que vous n'étiez pas avec nous en Russie, en Pologne, en Portugal, etc.

mille francs par an, plus douze francs par jour d'indemnité de fourrages pour huit chevaux, quoi qu'il n'en ait jamais eu que deux, plus huit rations complètes en vivres de campagne, sans compter les rations de complaisance que les intendants et leurs comptables ont toujours à la disposition des généraux et des commandants de place. M. Schneider avait encore à sa discrétion dix mille francs par an de fonds secrets.

Le général Corbet, ainsi que je l'ai dit, n'a dû son grade qu'aux événements de juillet, car il était resté colonel et sans emploi jusqu'au moment de l'expédition de la Morée. Cet officier ne fut pas signataire de la défection de Marmont, par la raison sans doute que sa participation ne fut pas reconnue nécessaire. M. Corbet palpait au Trésor vingt-quatre mille francs de fixe par an, plus six rations complètes en vivres de campagne, et ensuite neuf francs par jour d'indemnité pour six rations de fourrages, bien qu'il n'ait jamais eu qu'un seul cheval et une bourrique.

Le colonel Stoffel touchait, en outre de sa solde ordinaire, quinze cents francs de frais de représentation; les officiers du 21e léger n'ont pas oublié quelles étaient les représentations de cet officier, car elles faisaient la risée de la brigade, tout autant que celles de M. Corbet à Navarin. M. Stoffel avait en outre un certain nombre de rations en vivres de campagne, ainsi qu'une indemnité de fourrages. Il en était de même pour tous les officiers de la brigade, qui, en sus de leur solde ordinaire, touchaient des suppléments de solde, vivres et indemnité de fourrages.

Le chef d'escadrons Barthélemy, en sa qualité de directeur de la brigade topographique, touchait à la fois comme chef d'escadrons et comme lieutenant-colonel.

Tous les officiers attachés à la brigade topographique touchaient cinq cents francs de fixe par mois. Si tous ces messieurs avaient rempli consciencieusement leurs mis-

sions, il est certain que leurs gros émoluments auraient été bien mérités, mais de mon temps, en Morée, quelques-uns seulement s'en acquittaient ponctuellement. D'ailleurs, leur chef leur donnait l'exemple en menant une vie d'oisiveté à Modon.

Le capitaine Lavelaine, dit Maubeuge, n'avait que deux cent huit francs par mois, plus quarante francs de supplément de table, quatre-vingt-dix francs pour indemnité de deux rations de fourrages, trois rations de vivres de campagne, et enfin huit cent soixante francs de frais de bureau; total : quatre cent dix francs par mois; ajoutons à ce chiffre énorme divers autres bénéfices (1).

Il en a été de même de MM. Barthélemy, Esperonnier, Trutat et autres, qui, par leurs économies, ont rapporté de la Grèce des fortunes peu ordinaires; tous les officiers d'ordre ont dû aussi faire de bonnes et honorables économies; je suis de ce nombre. Mon tour viendra dans ce chapitre.

M. le général Schneider, après avoir gorgé de croix et d'avancement tous ses amis de la brigade, voyant qu'au milieu des profusions du maréchal Soult, ministre de la guerre, il ne lui arrivait rien, demanda son rappel. Il fut remplacé par le général de Guéhéneuc, frère de Mme la maréchale Lannes (2), veuve de l'illustre et loyal maré-

(1) M. Schneider avait retenu un navire marchand français, de ceux qui avaient été nolisés à Marseille pour l'expédition. Depuis 1828 jusqu'en 1832, ce navire est resté à la charge du Trésor, moyennant dix-huit cents francs par mois, de sorte qu'il en a été payé la petite somme de quatre-vingt et quelques mille francs pour faire le commerce de messieurs les privilégiés de M. Schneider. Ce navire est allé à l'île de Chypre pour y prendre des chevaux turcs pour ces messieurs; il faisait ensuite des voyages pour son propre compte et pour ceux de nos négociants en Turquie, en Italie, en France, etc. Les marchandises qu'il en rapportait étaient introduites à Navarin et Modon, franches de douane, sur les laissez-passer de M. Lavelaine, en sa qualité de sous-chef d'état-major.

(2) Je ne qualifie pas la veuve du maréchal Lannes du titre de duchesse de Montebello par la raison que je ne suis partisan ni des anciens, ni des nouveaux titres féodaux; néanmoins, je conserve le plus grand respect et mon admiration pour les belles qualités de la sublime veuve du meilleur ami de l'Empereur, pour lequel elle-même a conservé un si religieux souvenir, car, depuis 1815, cette digne et héroïque dame n'a plus paru au château des Tuileries, à l'encontre de son fils aîné, qui ferait mieux de changer de nom.

chal. La nomination de cet ancien et honorable général de l'Empire fit trembler les amis de M. Schneider, car ils savaient que cet officier n'avait jamais fait acte de soumission aux Bourbons; mais hélas! ils se rassurèrent promptement lorsque ce général s'annonça le continuateur du *statu quo* laissé par son prédécesseur. On ne doit pas être étonné de la résignation du général de Guéhéneuc, car ce brave et loyal militaire, n'ayant pas servi sous la Restauration, ne pouvait pas connaître les roueries de nos intrigants, qui ne tardèrent pas à faire sous ses ordres ce qu'ils avaient fait sous ceux du général Schneider, aussi les gaspillages administratifs continuèrent-ils comme par le passé. Le général de Guéhéneuc, quoique beau-frère du maréchal Lannes, avait acquis tous ses grades sur les champs de bataille, depuis Austerlitz jusqu'à Waterloo, où il était en qualité d'aide de camp de l'Empereur. Ce général n'avait amené de France qu'un seul aide de camp, le capitaine de Tilly, officier de mérite et d'un beau caractère; cependant, il est resté capitaine jusqu'à ce jour.

Le service des places de Modon et de Navarin n'était qu'un passe-temps pour les commandants, de même que pour les adjoints de place. Le capitaine Varlet étant rentré en France avec M. Schneider, le général de Guéhéneuc me désigna pour le remplacer. J'acceptai, car je n'étais pas homme à rester les bras croisés au milieu de la brigade; néanmoins, je demandai un congé d'un mois, qui me fut accordé, afin d'aller à la recherche de quelques parents de ma femme et pour aller réclamer leurs propriétés près du gouvernement grec alors fixé à Nauplie.

Nous quittâmes Modon le 1er août, afin de nous rendre à Léondari, pays de ma femme. Notre premier jour de marche fut affligeant et décourageant pour celle-ci, car à quelques lieues de Modon, nous trouvâmes sur notre route un malheureux marchand turc assassiné. Ce pauvre diable venait de nous croiser sur la route et de s'entretenir quelques instants avec nous. Ma femme n'aimait

pas les Grecs, ainsi qu'on peut le croire, après les avoir vus égorger presque tous ses parents, mais elle avait un cœur si parfait qu'elle se mit à pleurer; sa sensibilité fut remplacée par la peur; elle voulait rétrograder « car, me dit-elle, les Grecs vont me reconnaître et ils nous égorgeront ». J'avais un fusil à deux coups, deux pistolets et un bon sabre; nous continuâmes notre route pour Nisi, où nous arrivâmes bien fatigués, par suite d'une chaleur comme on n'en éprouve pas en France, et par huit heures de marche dans des rochers, des bois et des ravins, vrais repaires de brigands. Quel triste et pauvre pays que cette Grèce si vantée par nos poètes et nos publicistes! Allez, modernes philhellènes, allez visiter la patrie de ces grands hommes, dont quelques ruines encore debout nous forcent cependant de croire à leur passé. O malheureux Grecs modernes! et on vous a imposé des Bavarois pour vous régénérer; que je vous plains!

Aussitôt arrivés à Nisi, nous nous empressâmes de prévenir le chef de cette bourgade (1) de l'assassinat de l'infortuné marchand turc, afin qu'il pût prendre des mesures immédiates pour faire arrêter les assassins, mais cet homme nous répondit froidement que l'assassinat n'avait pas été commis dans sa juridiction, et que, d'ailleurs, ce n'était qu'un Turc. Quelle philanthropie pour un préfet grec! Ce misérable eut l'audace de nous offrir sa maison, que nous refusâmes avec mépris.

Le lendemain, nous laissâmes Nisi; après avoir longé la riche et délicieuse vallée de la Messénie, nous entrâmes dans les bois montagneux et sauvages de l'Arcadie, et vers les six heures du soir, nous aperçûmes Léondari. A l'aspect de cette petite ville, berceau de son enfance, ma femme ne put s'empêcher de verser des larmes; moi-même, je me sentis ému, car la vue de Léondari me rap-

(1) Nisi avait été brûlé par les Grecs et les Turcs; les nouvelles maisons étaient construites en bois et en terre. Cette petite ville est agréablement située; le Pamisos baigne ses jardins et ses environs.

pelait les massacres de Tripolitza, d'Argos, de Corinthe, etc.

Voyant ma femme si agitée, et craignant des suites fâcheuses, je lui proposai de nous rendre d'abord dans un hameau voisin afin d'y passer la nuit, ce que nous fîmes. Le lendemain, nous gravîmes à pied la montagne sur laquelle Léondari (1) avait existé, car il n'y restait que des ruines, ainsi que dans toute la Grèce; tristes résultats des guerres civiles et religieuses!

Dans les restes des anciennes maisons des père, grand-père et oncles de ma femme, nous ne trouvâmes pas un seul emplacement pour nous loger; force nous fut donc de prendre un logement chez un Grec, en payant, bien entendu, car les Grecs ne sont hospitaliers que par intérêt, n'en déplaise aux modernes Hellènes.

Ayant découvert le village où restait la sœur de ma femme, j'y envoyai de suite mon domestique, accompagné d'un ancien et fidèle serviteur de cette famille. Le président Capodistrias avait aboli l'esclavage des Turcs restés au pouvoir des Grecs, aussi le berger chez lequel ma belle-sœur se trouvait ne se fit-il pas tirer l'oreille pour nous l'amener, d'autant plus que j'avais chargé mon domestique de lui dire que je le traiterais bien. Néanmoins, comme les Grecs sont aussi soupçonneux que perfides, ce berger, arrivé à quelque distance de Léondari, fit observer à mon domestique que je pourrais bien lui réclamer un salaire pour les sept années de servitude que ma belle-sœur avait passées chez lui. Mon domestique, quoique Grec aussi, avait servi plusieurs officiers français de la brigade; il rassura le berger et le décida enfin à venir à Léondari.

Il y avait onze années que la famille de ma femme

(1) Cette petite ville avait dû être assez jolie pour le pays d'après les ruines que l'on y voit encore; les maisons des Turcs devaient être belles et spacieuses; elles paraissaient aussi avoir été solidement bâties. La mosquée seule a été conservée et sert aujourd'hui d'église aux Grecs. De l'agréable et pittoresque position de Léondari, on découvre la belle plaine de Mégalopolis ainsi que le cercle de montagnes qui l'environnent de toutes parts.

avait abandonné Léondari pour se réfugier dans Tripolitza, et quoique ma femme n'eût à cette terrible époque, 1821, que treize années, elle avait parfaitement reconnu les ruines de la maison paternelle; elle m'avait même fait remarquer les croisées de l'ancienne chambre où elle était née. Elle était toujours dans ses sombres souvenirs lorsque sa sœur arriva, couverte de haillons hideux, la peau noircie par le soleil brûlant de la Grèce, les jambes et les pieds nus et couverts de meurtrissures; pauvre fille! malgré la différence des toilettes de mes deux orphelines, leurs yeux et leurs cœurs se devinèrent. « C'est ma sœur », s'écrièrent-elles ensemble, en se précipitant l'une et l'autre dans les bras d'une sœur chérie. Oh! quelle entrevue et quelle scène attendrissante! Ne pouvant résister à d'aussi vives émotions, je sortis de notre baraque ou hangar plutôt, furieux contre le berger grec et indigné contre lui, en voyant le misérable état dans lequel se trouvait ma belle-sœur. Je ne sortais jamais sans avoir mon sabre au côté, connaissant le caractère des Grecs (1). Le berger qui était resté prudemment dans la cour de notre masure, me voyant arriver ainsi armé, prit aussitôt la fuite, ainsi que sa femme et ses trois filles. Devinant alors la cause de cette fuite précipitée, je me mis à vociférer mille injures contre ce pauvre diable de berger qui, dans sa fuite, ne s'occupait que de lui. Ma belle-sœur, entendant mes menaces contre le berger, accourut avec ma femme, et après m'avoir donné quelques éclaircissements favorables sur les procédés du berger à son égard, elle me pria, les larmes aux yeux, de le bien recevoir, mais notre homme ne voulait plus revenir. Il fallut que ma femme et sa sœur allassent ensemble le conjurer de revenir, ce qu'il fit enfin, mais en tremblant. S'étant enfin

(1) En entrant dans Léondari, la population grecque se pressait pour nous voir passer, et dans leur entretien sur notre compte, mon domestique entendit les femmes grecques dire à leurs maris : « Si vous aviez coupé la tête à cette Turque, elle ne viendrait pas réclamer ses propriétés et l'argent que nous devons à son frère, etc. »

rassuré, il me dit avec raison qu'il n'avait pas pu traiter ma belle-sœur mieux que sa femme et ses filles qui étaient tout aussi misérablement mises les unes que les autres. Il est certain que ce malheureux berger ne pouvait donner à une étrangère ce qu'il n'avait pas pour sa femme et ses enfants. Quittant alors mon sabre, je tendis la main au bon pâtre, qui l'aurait baisée si je ne le lui avais pas défendu.

Ma femme avait fait préparer un repas aussi bon qu'il était possible de le faire dans un pays ruiné, pour fêter l'arrivée de sa sœur; nous invitâmes le pâtre et sa famille, bien entendu, que nous gardâmes près de nous pendant quelques jours.

Nous avions quitté la France fort peu chargés d'argent et nous n'avions pas encore eu le temps de faire des économies en Grèce, en sorte que notre générosité envers le berger se borna à cent francs, qu'il accepta avec reconnaissance (1), car il ne s'attendait à recevoir aucune récompense de notre part, ainsi que je l'ai dit plus haut.

La situation déplorable de ma belle-sœur décida ma femme à renoncer au voyage de Nauplie. « Va, me dit-elle, faire nos réclamations au président Capodistrias; mon devoir, à moi, est de rester près de ma sœur afin de la vêtir et l'approprier. La pauvre fille en avait grand besoin, étant dévorée par la vermine.

Avant de quitter Léondari, j'allai voir les autorités grecques de cette ville afin de les engager à faire respecter ma femme et sa sœur; je les prévins en outre que j'avais écrit au général français à Modon pour le prévenir que j'avais laissé ma femme à Léondari, etc. Les chefs grecs, dont plusieurs me connaissaient déjà, me promirent et jurèrent que ma femme et sa sœur seraient en sûreté à Léondari tout aussi bien qu'à Modon. Je recommandai à ma femme d'avoir de la discrétion et de la prudence

(1) Cent francs, en Grèce, pour un pauvre pâtre, c'est déjà une petite fortune; je passai même pour être très généreux.

avec les femmes grecques, et comme elle avait oublié le grec, je lui laissai mon domestique.

Ayant pris toutes les dispositions et les précautions possibles pour la sûreté de ma femme et de sa sœur, je me mis en route pour Nauplie. J'arrivai dans cette ville le jour même où les chefs grecs Kalergis et Nikitas y arrivaient aussi, revenant l'un et l'autre du sac de Poros. On n'a pas oublié sans doute la conduite atroce de ces deux chefs de bandits grecs qui, réunis aux féroces marins du sanguinaire Ricord, contre-amiral du despote Nicolas, égorgèrent et pillèrent en vrais sauvages les malheureux habitants de l'île de Poros, parce qu'ils réclamaient un gouvernement meilleur que celui des Turcs, et en vérité ce n'était pas celui de Capodistrias qui valait mieux, car j'ai pu m'en convaincre dans mon voyage de Modon à Nauplie (1).

La conduite du contre-amiral russe Ricord, comme celle de Capodistrias, furent jugées avec toute la sévérité qu'elles méritaient, mais, chose étonnante, celle de notre ministre résident, M. le baron Rouen, qui fut sans énergie dans cette funeste circonstance, ne fut pas même censurée par les journaux ministériels du Roi-citoyen! Il en fut de même de la conduite du capitaine de vaisseau Lalande, commandant notre escadre du Levant. Ah! si nos braves Duperré, Hugon, Gallois, Baudin et quelques autres de cette trempe se fussent trouvés à Nauplie à cette époque,

(1) Capodistrias gouvernait despotiquement et insultait les Grecs. « Vous êtes tous, disait-il, des klephtes et des menteurs. » Les gens d'Hydra se révoltèrent; sous la conduite du vieil amiral Miaulis, ils se saisirent dans l'arsenal de Poros, dans la nuit du 26 au 27 juillet 1831, des navires grecs et les brûlèrent. Capodistrias, au comble de la fureur, s'adressa aux résidents étrangers, absents en ce moment, sauf l'amiral russe Ricord, qui accepta d'intervenir en faveur du gouvernement de Capodistrias contre les Hydriotes et autres Grecs soulevés. Appuyé sur les bandes du général Nikitas et de D. Kalergis, il mit à la voile le 28 juillet avec sa flotte pour l'île de Poros. Après divers incidents, il fit, le 10 août, bombarder par ses vaisseaux le fort de Poros et deux corvettes grecques dont l'une sauta. Enfin, le 13 août, Miaulis exaspéré incendia l'arsenal de Poros et la flotte grecque. Lui-même avec ses compagnons se sauva sous le feu terrible des navires russes durant que les troupes de Capodistrias traitaient la ville de Poros en cité prise d'assaut. Cette attitude des Russes conduisit au meurtre de Capodistrias. (G. S.)

Ricord et Capodistrias se seraient bien gardés d'agir ainsi qu'ils le firent! Cependant, que faisait notre brigade en Morée, et quelle était sa mission après avoir expulsé les Turcs? Sa mission, le croira-t-on, était de soutenir le pouvoir et le gouvernement russe de Capodistrias, car la brigade française, quoique soldée par la France et nourrie par elle, n'en était pas moins les troupes de l'Alliance, nous Français, au service des Anglais et des Russes! C'est cependant là la dénomination qu'on osait donner à cette brigade une année seulement après la Révolution de 1830. Mais bientôt le rôle de cette brigade va changer, grâce au vieux et bon levain impérial qui avait encore conservé sa chaleur dans le cœur du brave général de Guéhéneuc, l'ennemi des Russes, etc. Il est bon de dire encore que les bandes de mercenaires commandées par Kalergis, Nikitas et Ricord, étaient soldées alors avec l'argent de nos bons contribuables dont Louis-Philippe avait la gracieuseté de faire présent au gouvernement gréco-russe représenté par Capodistrias; il est vrai que ce n'était qu'une bagatelle : deux cent mille francs par mois. Hein! qu'en pensez-vous, amateurs de la Charte Vérité?

Dans cette circonstance du guet-apens de Poros, M. Lalande, commandant notre escadre du Levant, se laissa jouer par-dessous jambe par le contre-amiral russe Ricord et par Capodistrias. M. Lalande se trouvait alors devant Nauplie avec son escadre et il se contenta de la parole de ces deux Russes qui lui avaient promis que l'escadre russe ne participerait pas au châtiment des habitants de Poros ; M. Lalande avait bien envoyé un brick français pour observer l'escadre russe, mais que pouvait-il faire seul contre cette escadre? Ce brick était commandé par le lieutenant de vaisseau Ornano qui fit de sévères mais vaines observations à l'amiral Ricord; néanmoins, le brave lieutenant Ornano sauva un grand nombre de Grecs et fit arracher des femmes et des filles des mains impures de la soldatesque russe et grecque par ses braves et généreux matelots.

L'horrible sac de Poros, le combat non moins malheureux d'Argos et la guerre civile de la Grèce de 1831 à 1832 n'auraient pas eu lieu si notre gouvernement avait su faire de bons choix en diplomates, hommes de mer, généraux, etc., mais il faut que ses tristes créatures passent avant nos hommes de tête et de cœur, aussi avons-nous vu depuis 1830 jusqu'à ce jour l'honneur et la gloire de la France si souvent compromis.

Porteur de deux lettres de recommandation, l'une de M. Schneider et l'autre du général de Guéhéneuc, je me présentai à M. Capodistrias qui me reçut assez froidement, car j'avais déjà émis mon opinion sur le sac de Poros. Cependant, comme le président avait besoin de notre argent, et qu'il comptait toujours sur l'appui de notre gouvernement, il me promit la restitution des propriétés de ma femme et de ma belle-sœur.

Pendant le court séjour que je fis à Nauplie, j'eus la satisfaction d'y voir le vertueux prince Démétrius Ypsilanti, malgré la surveillance active de la police du président, car le plus honorable et le meilleur défenseur de la Grèce, Démétrius Ypsilanti, était le prisonnier du satrape russe Capodistrias. Quelques fidèles amis faisaient seuls la société du généreux et loyal soldat et cherchaient à le consoler des malheurs de sa patrie et de la noire ingratitude de ses compatriotes. Hélas! une si belle vie, digne des temps reculés de la Grèce, devait bientôt s'éteindre. Démétrius Ypsilanti, moins malheureux que Socrate, n'imita point Solon; il sut braver jusqu'à ses derniers instants la tyrannie du moderne Pisistrate. Il mourut quelque temps après mon départ; c'est dans les bras d'un Français (1) que le bon Démétrius déposa sa belle vie (2).

(1) M. Graillard, philhellène français de 1821; depuis cette époque, ce bravo officier n'avait jamais quitté son général en chef, devenu son ami. M. Graillard était parvenu au grade de colonel; il suivit la disgrâce du prince Ypsilanti; je l'ai revu en 1837 à Athènes.

(2) Le prince Démétrius Ypsilanti mourut au mois d'août 1832. Ses obsèques furent un deuil national. (G. S.)

Je vis aussi à Nauplie les Français Gérard et Pellion; le premier, colonel d'infanterie en France, avait le titre de général en Grèce; M. Pellion, capitaine au corps royal d'état-major, avait celui de lieutenant-colonel (1). Ces deux militaires jouaient un pauvre rôle à Nauplie. Il fallut qu'ils fussent bien amoureux de leurs larges épaulettes grecques pour endurer toutes les humiliations que leur faisait subir Capodistrias, afin de les forcer à se retirer du service grec, mais ces messieurs voulaient être congédiés, et c'est ce qui leur arriva par une sommation peu courtoise de Capodistrias qui leur signifia qu'il n'avait plus d'argent à leur donner (2). Il est bon de dire que notre gouvernement s'était enfin lassé de prodiguer notre argent et qu'il avait supprimé le cadeau des deux cent mille francs par mois, de sorte que le trésor grec était à sec.

On peut juger de la considération dont jouissaient MM. Gérard et Pellion près du gouvernement gréco-russe, par ce qui suit : le premier avait eu à achever l'organisation de l'infanterie grecque, que le général Trézel avait presque terminée; M. Pellion avait eu la même occupation pour les lanciers grecs. M. Gérard avait le titre de commandant supérieur des troupes de ligne; cependant plusieurs de ces bataillons avaient fait partie des égorgeurs de Poros, sans que M. le commandant supérieur en eût donné l'ordre; on ne lui avait pas même fait la politesse de le lui demander. Quant à M. Pellion, Capodistrias lui avait retiré le commandement des lanciers pour le donner au Gréco-Russe Kalergis. En compensation, il lui avait donné le titre de chef de l'état-major qui se composait de M. Gérard, de M. Pellion, d'un secrétaire et de quelques ordonnances de cavalerie.

(1) Le capitaine Pellion, devenu général de division, a publié en 1855 un volume intitulé : *La Grèce et les Capodistrias pendant l'occupation française de 1828 à 1834*. (G. S.)

(2) Ces messieurs n'étaient pas dans une position fort attrayante pour des Français, mais ils en étaient dédommagés par leurs énormes émoluments, car ils recevaient des deux mains, primo : leur solde française de notre brigade, et ensuite leur solde du gouvernement grec.

Depuis le sac de Poros, Capodistrias se croyait à l'apogée de la gloire; tout devait ployer sous sa verge de fer; le malheureux ignorait probablement qu'il y avait encore quelques hommes de cœur en Grèce, qui, par un grand et énergique coup d'Etat, mettraient fin à son despotisme russe. Miaulis, en détruisant la petite flotte grecque à Poros, avait déjà démontré aux Grecs qu'ils avaient encore de grands sacrifices à faire pour renverser le nouveau gouvernement qui, réellement, était moins supportable que celui des Turcs. Une terrible leçon pour les tyrans se méditait à Nauplie, près de l'hôtel du barbare et imprudent président.

Si j'avais été libre à cette époque, je n'aurais pas hésité un seul instant à me réunir aux conspirateurs grecs (1), mais j'avais une femme et une fille que je chérissais et elles étaient pour moi mon Dieu, mon Roi et ma Patrie, aussi m'empressai-je de quitter Nauplie pour retourner à Léondari, en faisant des vœux pour la nouvelle et prochaine indépendance des Grecs.

Je partis de Nauplie le 7 août, pour aller passer la nuit à Argos chez M. Touret (2), ancien officier français, devenu chef d'escadrons au service des Grecs. La maison de M. Touret servait d'hôtel à tous les Français qui passaient à Argos; aussi ce brave officier me reçut-il avec empressement, ainsi que Mme Touret qui ne le cède en rien à son mari pour les prévenances hospitalières. MM. Rouen et Gérard m'avaient bien fait des politesses aussi pendant mon court séjour à Nauplie, mais sans m'offrir un domicile, quoiqu'ils eussent cependant de vastes logements. MM. Féraldi, négociant génois, et Masson, chancelier de France à Nauplie, furent plus prévenants que ces messieurs, car, sachant que je n'avais pas pu trouver un seul gîte dans cette ville remplie de la

(1) Guidé par un sentiment de haine et de vengeance contre ces misérables Russes et les Grecs renégats de leur cause.

(2) Le général Pellion, *op. cit.*, p. 145, écrit : Tourette; M. Debidour : Tourret.

soldatesque grecque et russe, ils s'étaient empressés de m'offrir une amicale hospitalité, que j'avais acceptée.

J'allai coucher à Tripolitza le 8, et le 9, j'étais auprès de ma femme, que j'eus la satisfaction de retrouver bien portante, ainsi que sa sœur. Confiant dans les promesses du président, nous allâmes visiter les anciennes propriétés des parents de ma femme. Les laboureurs qui les exploitaient nous reçurent avec empressement, étant cultivateurs de ces propriétés de père en fils; ces braves gens, qui ne s'occupaient que des travaux champêtres, nous témoignèrent une vive satisfaction en apprenant que nous devions rentrer dans nos droits; eux aussi étaient las du despotisme du gouvernement grec, mais plus encore de ses vampires de délégués dans les provinces qui ne leur laissaient que les yeux pour pleurer. Ma femme se serait trouvée heureuse au milieu de ces populations paisibles. Les souvenirs de son père qui était généralement regretté dans le pays, ses tendres soins pour sa sœur et son aménité envers les familles qui étaient venues la visiter pendant mon absence, lui avaient gagné toutes les affections des habitants du pays, aussi ne sortait-elle jamais sans être entourée de ses dames d'honneur; c'était une chose surprenante de voir ces femmes, qui ne parlaient que de mort à notre arrivée à Léondari, se prosterner ensuite devant elle à l'instar des coutumes de l'Orient. « Tu vois, me disait-elle, la prééminence qu'avaient les Turcs sur les Grecs. » Il est certain que ce pauvre peuple grec est tombé dans une dégradation complète. Quel est le génie philanthropique qui pourra le retirer de ce néant affligeant?

Ma permission étant expirée, nous quittâmes Léondari pour rentrer à Modon. Nous allâmes coucher le premier jour au village d'Hassan Pacha, où nous savions trouver un cousin de ma femme, échappé miraculeusement du massacre de Tripolitza en 1821. Ce pauvre diable, baptisé à la grecque, et marié à une femme du pays, vivait de son pénible travail, après avoir possédé une grande fortune

en Grèce; toutefois, il nous reçut avec une effusion de cœur que l'on ne rencontre pas chez les Grecs. D'ailleurs, nous nous étions munis de provisions, de sorte que nous fîmes un repas de fête; c'en était une pour ma femme que de retrouver encore un membre vivant de sa famille. Nous continuâmes notre route le lendemain, accompagnés du cousin, et le 3 septembre, nous étions de retour à Modon où je pris immédiatement mes fonctions de commandant de place.

Le brave chef de bataillon Maillet était arrivé de France avec son bataillon. Je le connaissais de vieille date; nos caractères et nos opinions étaient à peu près les mêmes, et tous les deux, nous avions été des victimes de la Restauration; aussi nous trouvâmes-nous d'accord sur les désordres et les commérages qui existaient encore dans la brigade, car notre loyal général de Guéhéneuc, malgré son bon vouloir, s'était déjà laissé endoctriner par nos huit à dix intrigants, tous vétérans de courtisaneries contre lesquelles notre trop brusque franchise s'émoussa; il fallut nous résigner au *statu quo* inféodé par M. Schneider.

J'ai fait connaître les énormes avantages des officiers de la brigade. Voici les miens : comme capitaine de cavalerie, j'avais deux cent huit francs par mois, quatre-vingt-dix francs d'indemnité de fourrage pour deux chevaux, que je n'avais pas; quarante francs d'indemnité de table et trois rations par jour de vivres de campagne. C'était sans doute une position très avantageuse, surtout après huit à dix années d'exil (1) et de tribulations que Maillet et moi avions subies et dans lesquelles nous avions sacrifié le dernier sol de nos patrimoines pour la cause de la liberté.

Le vieux commandant de la place de Modon ne s'occu-

(1) Pendant ce temps-là, les intrigants de notre brigade se promenaient de garnison en garnison et allaient faire leur cour à l'ancien Dauphin, aux ministres, etc., de même qu'ils la font encore aujourd'hui au moderne Dauphin, etc.

pait pas d'intrigues; il faisait son doux service avec une résignation stoïcienne, car il était légitimiste incarné; c'est à peine si l'on pouvait apercevoir à son chapeau le rouge d'une cocarde imperceptible et soigneusement couverte par une large ganse. Jamais je n'ai pu le décider à faire flotter le drapeau tricolore dans la place. J'ai le regret de dire ici que je ne fus pas plus heureux avec le général de Guéhéneuc qui me répondit que « de hautes considérations politiques s'y opposaient ». A cette époque, je me brisais le cerveau pour deviner ces hautes considérations politiques. Depuis, Louis-Philippe et ses pacifiques ministres nous les ont fait connaître.

Le commandant de Noyan était d'une intégrité rare, mais d'une faiblesse à la mode envers l'administration des vivres; toutefois, les cadeaux administratifs étaient interdits dans sa maison; je peux en dire autant pour la mienne, et je défie qui que ce soit d'avancer le contraire.

Dans mon voyage de Modon à Nauplie, j'avais remarqué une grande effervescence et un mécontentement général en Grèce contre le gouvernement de Capodistrias. A Nauplie, j'avais entendu des cris de : « Mort au président! » Les brigandages de Kalergis, de Nikitas et de l'amiral Ricord à Poros achevèrent d'exaspérer les esprits, aussi ne fus-je pas du tout surpris lorsque nous apprîmes à Modon que Capodistrias avait été tué à Nauplie par le frère et le fils de Pietro-Bey Mavromichalis, chef des Maïnotes, que le président avait fait enfermer dans la citadelle de Nauplie (1). Le frère de Mavromichalis portait le nom de Constantin; son fils celui de Géorghaki; tous les deux avaient été d'intrépides défenseurs de l'indépendance de la Grèce et quinze guerriers de cette puissante famille avaient péri les armes à la main pendant la guerre sainte.

(1) Capodistrias, brouillé avec la puissante famille régnante du Magne dont il avait fait enfermer depuis plusieurs mois le chef au château d'Itschkale comme convaincu de haute trahison, fut assassiné le dimanche 9 octobre au moment où, pour y entendre la messe, il entrait dans l'église de Saint-Spiridion. (G. S.)

Le chef des Maïnotes (descendants des Spartiates), ainsi que tous les membres de sa famille s'étaient tous ralliés au gouvernement de Capodistrias lors de son arrivée en Grèce; mais, s'apercevant que le président ne gouvernait que par l'influence de la Russie et dans les intérêts de cette nation, ils s'en éloignèrent et lui témoignèrent hautement leur juste mécontentement. Capodistrias, entouré de cette tourbe de Grecs corrompus de Smyrne, Constantinople, Bucharest, etc., connus sous le nom de Phanariotes, et se voyant cajolé par notre ministre résident, pensa sans doute qu'il pouvait gouverner la Grèce en pacha. Il fit, dès lors, en Grèce, ce que nos hommes d'Etat des barricades ont fait en France, en grande partie : il destitua, emprisonna et déporta tous les anciens et véritables patriotes pour les remplacer par des lâches, des traîtres, et de vils intrigants, tous étrangers à la guerre de l'Indépendance et à la Grèce actuelle. Qu'en est-il résulté? Sa mort prématurée! Capodistrias fut tué au moment où il entrait dans une église, suivi de quelques courtisans et escorté par une douzaine de ses licteurs (1); c'est au milieu de ce groupe de valets salariés que les deux intrépides Spartiates tuèrent le bourreau de leur père et des habitants de Poros, etc. Constantin fut égorgé au même instant par les licteurs de l'ex-président (2); Géorghaki put échapper à la mort pour quelques jours, en se sauvant dans la maison occupée par M. Rouen, notre ministre résident. M. Rouen, sommé par la soldatesque russe et grecque qui faisait retentir des cris de : « Mort au Français! », fut forcé de leur livrer le malheureux Géorghaki. Ce jeune homme, le dernier guerrier de cette malheureuse famille, fut traîné devant un conseil de guerre, qui,

(1) En réalité, Capodistrias n'était à ce moment accompagné que de deux personnes, son fidèle domestique invalide Kokonis et le sergent Léondas. (G. S.)

(2) Il fut d'abord blessé légèrement par un coup de feu du vieux Kokonis, puis touché à mort par une balle du général Fotomaras. La foule le maltraita horriblement. Enfin un Pallikare l'acheva à bout portant. (G. S.)

composé d'hommes de choix, le condamna à mort sans délai (1). Les barbares le firent fusiller sous les yeux de son vénérable père; celui-ci, agitant un mouchoir blanc, cria à son fils d'une voix émue, mais sonore : « Mon bien-aimé Géorghaki, mon dernier fils! meurs avec courage et sans crainte; un jour la Grèce t'élèvera un autel; reçois la bénédiction de ton père; adieu, mon fils! » Et au même instant Géorghaki tomba percé de dix balles au cœur, au milieu d'une foule consternée. Dans cette terrible et funeste circonstance, MM. Rouen et Lalande montrèrent cette fois plus de dignité et firent meilleure contenance, car l'odieux amiral russe Ricord, ainsi que les amis de l'ex-président avaient eu la bassesse de faire courir le bruit qu'ils étaient les provocateurs de la mort de Capodistrias, de sorte que tous les Français qui se trouvaient à Nauplie auraient été impitoyablement massacrés, sans les dispositions énergiques du commandant Lalande, secondé cette fois par M. Rouen (2).

Les partisans de l'ex-président se consolèrent promptement de sa mort; le peuple ne le regretta pas, assurément. Augustin Capodistrias, son frère, fut élu président par les intrigues russes (3). Cet Augustin était l'homme le plus ignare et le plus cupide de tous les Grecs, tandis que l'on ne pouvait pas refuser à son frère défunt de grandes capacités et de la probité personnelle. Il est positif que si cet homme avait voulu gouverner la Grèce pour les Grecs, il existerait encore et qu'il serait resté président de la Grèce.

Peu de temps après la mort de Capodistrias, les Maïnotes prirent les armes et jurèrent de venger la mort de Constantin et de Géorghaki. La guerre civile était déclarée. Ce malheureux pays, qui à peine renaissait de ses cendres,

(1) Il fut fusillé le 22 octobre sur les glacis de la forteresse d'Itschkale par des soldats grecs. Son vieux père, des fenêtres de sa prison, assista à son exécution.

(2) Le danger donne souvent du courage aux hommes faibles.

(3) Le 8/20 décembre 1831. (G. S.)

allait de nouveau retomber dans l'anarchie et le désordre. Deux partis étaient en présence : le parti franco-anglais, ayant à sa tête un nommé Kolletis, appuyé par les Grecs purs, c'est-à-dire par les patriotes du Péloponèse, des îles d'Hydra, Spezia, Syra, Poros, etc., de la Roumélie, de l'Attique, etc., et le parti russo-autrichien ayant à sa tête ce fourbe Augustin d'Istria, soutenu par les émigrés de la Grèce, les renégats et tous les vagabonds de ce malheureux pays; ce dernier parti représentait à peu de chose près notre juste milieu doctrinaire, et le premier notre opposition systématique. Augustin, étranger à la Grèce, était ostensiblement appuyé par les Austro-Russes et C[ie]; Kolletis, par les ministres résidents de la France et de l'Angleterre, aussi lui fut-il facile de renverser le gouvernement d'Augustin (1). C'est alors que commença la guerre civile, qui exigea l'emploi de nos baïonnettes restées jusqu'à ce moment-là dans leurs gaines. Après quatre années de repos et d'ennui, nos soldats allaient manœuvrer et combattre ces mêmes Grecs qu'ils étaient venus défendre et délivrer du joug égyptien! La haute science de nos astrologues politiques allait se mettre à jour aux frais de l'honneur national. Des deux ou trois cents révolutions ou insurrections que notre sublime mouvement national de 89 a enfantées, la France seule a produit des grands hommes de guerre et quelques hommes politiques intelligents et consciencieux. Hormis Démétrius Ypsilanti, Marcos Botzaris, Bourbaki, Miaulis, Canaris et les guerriers de la famille Mavromichalis, chefs des Maïnotes, cette pauvre Grèce n'a pas eu une ombre des Léonidas, des Thémistocle, des deux Xanthippe, des Xénophon, etc., car, quoique les Grecs que j'ai nommés plus haut aient été de braves soldats et de bons patriotes, ils n'étaient pas cependant des hommes extraordinaires. Quant à Kolletis, le chef du parti dit franco-anglais, véritable Sardanapale par carac-

(1) Dès le 8 avril 1832, le comte Augustin, déchu, s'embarquait pendant la nuit sur un bâtiment russe, emportant le corps de son frère. (G. S.)

tère, il n'a d'autre science que celle d'un charlatan, grand parleur, sans instruction; il n'a pas même le courage d'un soldat, et encore moins de capacités comme homme d'Etat : ce Kolletis (1) avait été le « frater » du féroce Ali, pacha de Janina (2) et son conseiller intime, etc. Avec un pareil représentant, que pouvait faire et devenir son parti? Dans cette épineuse circonstance, c'en était fait de la Grèce, si la brigade française avait eu encore à sa tête le général Schneider, car cet homme apathique serait resté l'arme au bras jusqu'au moment où il aurait reçu des instructions positives de son gouvernement. Le général de Guéhéneuc, au contraire, saisit habilement l'occasion de prouver aux Russes et à leurs partisans que les Français de 1830, sous les ordres d'un brave, seraient toujours les Français d'Austerlitz et de la Moskowa (3). En conséquence, ce général prit immédiatement des dispositions militaires approuvées par les ministres résidents de la France et de l'Angleterre. Dès ce moment-là, nos flandrins, ou flâneurs de la brigade, devinrent disponibles.

Je me dispense d'entrer dans tous les détails sur les différents mouvements de notre brigade; cependant je dois signaler quelques faits relatifs à la conduite militaire des amis et privilégiés de M. Schneider. L'armée jugera si ces messieurs étaient dignes des faveurs multipliées qui leur ont été prodiguées.

Les villes de Kalamata et de Nisi furent les premières qui réclamèrent la protection de la brigade française contre les exactions des deux partis. Kalamata était exploitée

(1) Pour se débarrasser de cet intrigant, Othon l'envoya à Paris, en qualité d'ambassadeur, mais avec l'espoir que celui-ci nous attraperait force écus; il n'a pas mal réussi, grâce à nos complaisantes Chambres.

(2) En réalité Kolletis était médecin. (G. S.)

(3) Depuis le sac de Poros, les Russes et les Grecs de leur parti se permettaient d'injurier non seulement le gouvernement de Louis-Philippe, mais encore l'armée française. A les entendre, notre brigade tremblait dans les murs de Modon et de Navarin, et elle devait bien se garder d'en sortir; malheur à nos soldats s'ils osaient bouger de leurs places fortes, etc.; enfin des rodomontades à la russe, que nos jeunes soldats méprisèrent et bravèrent bientôt.

par les Maïnotes, Nisi par les Colocotroniens, commandés par l'un des fils du féroce Colocotronis père, duquel j'ai parlé dans mon chapitre quatrième sur la Grèce.

Le général de Guéhéneuc détacha de la brigade le bataillon du 57e, composé de soldats faits et bien exercés, d'une demi-batterie d'artillerie, etc. (1). Ces troupes, bien disposées, étaient aux ordres supérieurs de M. Barthélemy, qui venait d'être nommé lieutenant-colonel à la faveur (2). Cet officier avait l'ordre positif de chasser les Colocotroniens de Nisi, et également les Maïnotes de Kalamata. La colonne française marchait militairement; un seul homme de cette colonne marchait en voyageur : c'était M. le lieutenant-colonel Barthélemy. Voici exactement la posture de cet officier pendant la marche de cette colonne, et même lorsqu'elle fut en présence de l'ennemi, si l'on peut qualifier ainsi les quatre cents guerriers colocotroniens qui occupaient Nisi. Or donc, M. Barthélemy, que j'ai vu sortir de Modon, était perché sur un mulet sur le bât duquel était étendu un moelleux matelas; aux deux côtés dudit bât étaient accrochés le chapeau uniforme de M. Barthélemy et sa malheureuse épée; un large chapeau de paille ombrait sa figure arabe; c'est ainsi que cet officier était parti et qu'il se présenta à la barbe des Colocotroniens. Arrivés aux premières baraques de Nisi, les voltigeurs du 57e y trouvèrent les Colocotroniens, qui firent mine de vouloir leur barrer la route. Nos braves voltigeurs avaient l'ordre de ne pas tirer, mais ils avaient la baïonnette au bout du canon, et ils se disposaient à culbuter cette troupe lorsque M. Barthélemy vint parlementer avec le fils de Colocotronis. Ce dernier lui dit qu'il avait l'ordre de son gouvernement de défendre Nisi et qu'il ferait son devoir. « Vous

(1) Ce bataillon, accompagné de quelques pièces de campagne, quitta Modon et Navarin le 2 février 1832, bivouaqua le 3 à Miska, et arriva le lendemain devant Nisi. (G. S.)

(2) C'était probablement pour le dédommager de sa malencontreuse rencontre avec le berger de la Messénie que M. Schneider lui avait fait obtenir cette faveur-là! Cette nomination causa une assez vive surprise à la brigade qui commençait à se garnir d'hommes nouveaux et clairvoyants.

pouvez, ajouta-t-il, me tuer une centaine de mes soldats, mais vous serez, monsieur le colonel, responsable du sang qui coulera. » Alors, sans consulter le chef de bataillon Brugnière, commandant le bataillon du 57ᵉ, M. Barthélemy fit faire tête de colonne à droite par sa troupe, et, la traînant à travers les broussailles et les vignes, il tourna ainsi la bourgade de Nisi pour se rendre de là à Kalamata. On ne saurait se faire une idée de la colère des soldats du 57ᵉ. Il fallut toute l'autorité de leur digne chef pour les maintenir, ainsi que les artilleurs, etc. Quel triomphe pour Colocotronis et ses quatre cents hommes qui venaient d'en imposer non aux huit cents braves soldats de notre colonne, mais à M. Barthélemy tout seul. De Nisi à Kalamata, il y a environ trois heures de marche pour des troupes. Pendant ce trajet, M. Barthélemy eut à entendre de vives récriminations dans sa colonne; aussi fut-il forcé d'agir avec vigueur contre les Maïnotes qui occupaient Kalamata, au nombre de huit cents; cette troupe, qui avait connaissance de ce qui s'était passé à Nisi, voulut aussi s'opposer à l'entrée des Français, mais les braves du 57ᵉ, qui brûlaient d'en venir aux mains, afin de se venger de ce qui s'était passé devant Nisi, se précipitèrent sur les Maïnotes et les chassèrent de Kalamata à coups de baïonnette. Cependant ces huit cents Maïnotes étaient bien plus redoutables que ne l'auraient été deux mille Colocotroniens. La conduite de M. Barthélemy devant Nisi fut vivement critiquée par les hommes de cœur de la brigade, et il y en avait beaucoup; aussi les flâneurs, amis de cet officier, s'empressèrent-ils de faire courir le bruit que M. Barthélemy avait reçu l'ordre de ne pas tirer sur les Grecs (1). Je ne suis pas compétent pour nier ce fait, mais cet ordre inconcevable eût-il été donné à M. Barthélemy, cet officier aurait dû traverser Nisi tambours battant et mèches

(1) Si cet ordre fut donné à M. Barthélemy, nul doute que l'espion Marchand, duquel j'ai parlé, en donna avis au chef colocotronien; c'est ce qui me fut affirmé par un ami de M. Barthélemy dans lequel j'avais de la confiance.

allumées; les Colocotroniens se seraient bien gardés de s'y opposer, j'en suis convaincu. Le nouveau gouvernement de Nauplie, représenté par Kolletis, n'étant pas en mesure de contenir les partisans de l'ex-président, se vit forcé de réclamer les secours de la brigade. Le général de Guéhéneuc dirigea immédiatement sur cette ville le bataillon du 57e, un bataillon du 21e léger, de l'artillerie, etc. Ces troupes furent placées sous les ordres de M. Corbet, assisté de M. Barthélemy. Le 57e fut remplacé à Kalamata par quelques compagnies du 21e léger. Nisi fut aussi occupée par deux compagnies du même régiment, aux ordres du brave chef de bataillon Maillet. Cet officier avait servi en Grèce, aussi dès l'instant que les Colocotroniens aperçurent la tête de sa colonne, ils n'attendirent pas l'ordre d'évacuer Nisi; ils se retirèrent aussitôt, emportant les plus précieuses dépouilles des malheureux habitants; il en fut de même à Kalamata.

Le général de Guéhéneuc fit aussi occuper la forteresse de Coron par deux batteries du 21e, et ensuite Argos par le bataillon du commandant Naud. Le colonel Stoffel fut nommé commandant supérieur d'Argos, M. de Noyan, commandant de la place de Nauplie, et moi, commandant de celle de Modon.

Dans ma nouvelle position, j'avais en sus de mes autres avantages huit cent soixante francs par an, à titre de frais de bureau et de représentation, mais cette avantageuse position ne fut pas de longue durée, car l'indemnité de fourrage fut enfin supprimée après quatre années d'existence; néanmoins, il me restait trois cent dix-neuf francs par mois et mes vivres de campagne. Dans un pays comme celui que nous occupions, je pouvais économiser deux cents francs par mois, n'ayant point de loyer à payer surtout.

Je pris le commandement de la place de Modon le 14 avril 1832. Aussitôt après mon installation, mon premier acte d'autorité fut de faire élever un mât sur la porte de la cita-

delle et d'y arborer le drapeau tricolore, en dépit des hautes considérations politiques de notre méticuleux gouvernement. Depuis 1830, c'était la première fois que la garnison de Modon y voyait flotter le drapeau national. Le général de Guéhéneuc, Français d'âme et de cœur, ne me fit aucun reproche sur ce coup d'autorité; d'ailleurs, intérieurement, il en fut même satisfait. Rien ne manquait à mon bonheur à cette époque, car ma femme venait de me donner un fils, que je désirais ardemment, et elle venait de recevoir une lettre de sa digne marraine, Mme la baronne de Damas, qui avait fini par se convaincre que je n'étais pas aussi noir que le diable (1); la lettre de Mme de Damas était remplie de tendres sentiments pour ma femme, et il s'y trouvait aussi quelques mots bienveillants pour moi, ce qui me fit autant de plaisir qu'à ma femme; ce n'était certainement pas par des motifs d'intérêt, étant au-dessus du besoin, mais j'étais heureux et j'avais à cœur de mériter l'estime d'une aussi honorable famille sous tous les rapports.

Mme de Damas ne se bornait pas à nous adresser des compliments flatteurs pour nous deux; elle disait encore à ma femme : « Je ne vous ai pas donné mon consentement pour votre union avec M. Persat pour la raison que je craignais qu'il ne fît pas votre bonheur; ayant maintenant la conviction du contraire, je veux, en vous conservant toute ma tendresse, vous continuer votre pension; je mets aussi à votre disposition trois mille francs à titre d'épingles de noces que je vous destinais; c'est ma volonté, entendez-vous, ma fille? etc. » Nous étions dans une trop belle position pour accepter une pension de Mme de Damas. Nous savions ensuite que cette généreuse mère adoptive avait neuf enfants sur les bras, et qu'elle se trouvait isolée de

(1) J'avais appris par ma femme que des misérables m'avaient représenté dans la famille de Mme de Damas comme un homme dépravé, joueur, brutal, etc. On ne doit pas être étonné alors si Mme de Damas a fait autant de difficultés pour me rendre sa filleule chérie et ma fille.

son mari, M. de Damas ayant partagé généreusement la mauvaise fortune de son Roi. En conséquence, nous nous empressâmes de remercier Mme de Damas pour la pension, ainsi que pour l'offre des épingles de noces, noces qui s'étaient faites à peu de frais, ainsi que je l'ai dit dans mon chapitre précédent.

Mon service, en ma qualité de commandant de la place de Modon, était peu fatigant et on ne peut plus agréable sous tous les rapports, car le général de Guéhéneuc, obligeant et affable envers tous ses subordonnés, avait de même pour moi beaucoup de bontés; de son côté, Mme de Guéhéneuc, dont les vertus faisaient le charme de toutes les personnes qui l'entouraient, avait aussi de tendres affections pour mon Adèle, qui était si bonne et si aimante. Ah! pourquoi cette cruelle Providence est-elle venue si tôt briser des liens si chers à mon cœur? Hélas! ce bonheur que je n'aurais pas changé pour celui d'un monarque n'existait plus le 12 septembre 1832! Je venais de fermer les beaux yeux de ma bien-aimée, de ma chère Adèle! ô excellente femme! devais-tu m'être ravie si jeune (1)! Et, pour comble d'infortune, j'avais eu encore le chagrin de perdre ma fille et mon fils! ce seul espoir de ma vieillesse! Fut-il jamais sur la terre un homme plus infortuné que moi? Oh! non, je ne le crois pas.

Le général de Guéhéneuc venait de partir pour la Messénie où sa présence était nécessaire. La perte de ma femme et de mes enfants m'avait vivement affligé. J'avais besoin d'une forte distraction. J'écrivis, en conséquence, au général

(1) Elle n'avait pas encore vingt-quatre ans. Une phtisie pulmonaire m'enleva cette femme chérie et ma fille. Ma femme fut traitée avec soins et empressement par M. Beltelé, chirurgien-major du 21e léger et par son second M. Kain. Leurs talents et leur assiduité près de ma femme ne pouvaient rien contre cette cruelle maladie. Mon fils seul, né robuste, aurait pu être sauvé; mais malheureusement il ne fut pas traité par ces messieurs; un autre médecin ne me laissa que des larmes à répandre. Ma femme était si bonne et si aimée dans la brigade, que les grenadiers et voltigeurs de la garnison de Modon me demandèrent à la porter jusqu'à sa dernière demeure. C'est, je crois, le seul exemple semblable que l'on puisse citer. Tous les officiers présents à Modon et toute la population grecque accompagnèrent aussi les restes de ma femme; je leur renouvelle ici ma sensible et vive reconnaissance.

pour le prier de m'employer activement près de lui. Ce général me répondit qu'il ne marchait contre les Grecs que l'olivier à la main, mais que, s'il était forcé d'agir militairement contre eux, il m'appellerait, etc.

Nous avons vu partir nos soldats pour Nauplie et Argos, sous les ordres de M. Corbet; disons en peu de mots ce qu'ils y firent, les uns et les autres. Nos soldats, sous les armes nuit et jour, pour réprimer et contenir l'audace et les tentatives d'insurrection de la soldatesque russo-grecque, y firent admirablement bien leur devoir. Dans toutes les circonstances, ils se montrèrent dignes de la France, tandis que M. Corbet, au contraire, se montra comme l'homme le moins fait pour commander des troupes dans des circonstances aussi difficiles. Il aggrava même sa position par ses brutalités envers ses subordonnés et nos soldats et par ses complaisances et partialités en faveur du parti contraire au nôtre; il est positif que nos braves soldats auraient eu leurs vêpres siciliennes à Nauplie sans les dispositions énergiques du commandant de Noyan et de son brave adjudant de place, M. Couture de Troismont, qui fut la terreur des Russes, Grecs, etc., pendant toute l'occupation de Nauplie. Le chef de bataillon Brugnière, ainsi que tous ses officiers, se montrèrent dignes d'être à la tête des braves du 57e; ceux du 21e léger rivalisèrent en tout avec ceux du 57e. M. Barthélemy, supérieur quand même à M. Corbet, ne pouvant pas s'accorder et se ployer au caractère atrabilaire de cet ancien Irlandais, demanda à être rappelé de son poste de chef d'état-major. Le chef d'escadrons Esperonnier fut alors envoyé à Nauplie. Pendant que M. Corbet passait son temps avec les Anglais, les Russes et leurs alliés grecs complotaient la destruction du bataillon du commandant Naud, qui se trouvait à Argos sous le commandement supérieur de M. Stoffel. Celui-ci se laissa surprendre dans Argos le 16 janvier 1833, malgré qu'il eût été prévenu de ce guet-apens par des Grecs de notre parti. Il est bon de dire que le colonel Stoffel, aussitôt averti du

complot russe et grec, était monté à cheval afin d'aller à Nauplie prévenir M. Corbet de ce qui se passait à Argos, et pendant que ces messieurs se concertaient, les bandes grecques, à la solde de la Russie, au nombre de quatre à cinq mille, tombèrent brusquement sur nos soldats isolés et presque tous en tenue de caserne, mais, au bruit de la générale et des coups de fusil du piquet de service à la caserne qui se défendait vaillamment contre l'attaque des Grecs, nos jeunes et braves conscrits (1) coururent aux armes et en peu d'instants les masses de bandits grecs furent refoulées dans les maisons d'Argos; le brave commandant Naud, homme de cœur et de sang-froid, organisa de suite sa troupe et prit ses dispositions pour chasser les Grecs des maisons dans lesquelles ils s'étaient barricadés; pour cela, il aurait perdu beaucoup de monde, ce qui le décida à faire jouer son artillerie qui, admirablement bien servie, força promptement les Grecs à une retraite précipitée; dès lors, nos jeunes soldats, qui avaient vu périr une vingtaine de leurs camarades, se jetèrent à la poursuite des Grecs et en firent une véritable boucherie. Tout ce qui voulut résister dans les maisons ou dans les rues d'Argos fut passé à la baïonnette; quatre cents Grecs environ furent broyés par nos obus, boulets et mitrailles, ou baïonnettés par nos intrépides soldats du 21e léger. Notre perte s'éleva à une trentaine d'hommes, tant tués que blessés (2).

A ce malencontreux combat qui dura trois heures, MM. Corbet, Stoffel et Esperonnier n'assistèrent pas; la canonnade et la fusillade d'Argos furent cependant bien entendues de Nauplie, d'où ils pouvaient se rendre à cheval en moins d'une heure, surtout lorsque le canon grondait.

(1) En partie Corses, Provençaux, etc., de la levée de 1830.

(2) Cette sanglante et affreuse échauffourée d'Argos, amenée par le guet-apens des Grecs colocotroniens, le dernier combat des temps horribles de la lutte pour l'Indépendance, eut lieu le 16 janvier 1833. Quatorze jours après, la flotte amenant le roi de Grèce Othon de Bavière pénétrait dans le port de Nauplie. Les pallikares de Colocotronis eurent cent soixante tués et autant de blessés. Le 6 février Othon faisait son entrée solennelle dans Nauplie. — V. dans Pellion, *op. cit.*, p. 359-365, le récit de ces sanglants événements d'Argos. (G. S.)

Ils arrivèrent donc à Argos lorsque tout était terminé; que dis-je, terminé? hélas! non; il y avait encore du sang à répandre. Les braves sont généreux après la victoire; ils sont et doivent être humains et même généreux après le danger envers leurs prisonniers; c'est ce qu'avaient fait le loyal commandant Naud et son bataillon. Corbet fit tout le contraire; il fit fusiller sans conseil de guerre deux prisonniers grecs que le commandant Naud avait respectés; ces Grecs passaient, à la vérité, pour être deux des principaux moteurs du guet-apens russe d'Argos (1), mais il fallait les juger et les fusiller après les avoir reconnus coupables. La *Gazette de Leipzig*, dans son numéro du..., a donné des détails sur le sujet que je traite ici; elle a eu peut-être raison pour ce qu'elle a avancé sur le compte du général Corbet, mais elle a menti pour tout ce qui a rapport à la conduite de nos braves soldats; il y eut, à la vérité, des femmes et des enfants de tués à Argos, mais les obus et les boulets ne respectent rien; pas une seule femme ni un seul enfant ne fut frappé par la main de nos soldats.

M. Corbet a répondu par un long article, dans le numéro du... de *la Sentinelle de l'Armée*, pour justifier de sa conduite à Argos.

Au moment du combat d'Argos, les Grecs avaient arrêté plusieurs Français sans armes, qui ne s'attendaient pas à être attaqués par eux; parmi ces Français, se trouvaient le capitaine de notre artillerie et deux de ses officiers, qui, malgré leur bon vouloir, ne se trouvèrent point dans le combat. Eh bien! qui croira que M. Esperonnier n'hésita pas à demander la croix d'honneur de Henri IV pour ces officiers? qui l'obtinrent, bien entendu. Certes, ils l'auraient bien méritée dans l'affaire, s'ils s'y étaient trouvés, mais ils n'y étaient pas! M. Esperonnier fut nommé lieutenant-

(1) C'étaient le lieutenant d'artillerie grecque Kalisgouro, principal instigateur du mouvement, et un Pallikare qui avait tenté d'assassiner le commandant Naud. (G. S.)

colonel. Quant à MM. Corbet et Stoffel, ils ne reçurent que des éloges pour leur conduite à Argos. Le brave commandant Naud, ayant été trouvé trop jeune chef de bataillon pour être lieutenant-colonel, on le força à s'humilier en remplaçant sa croix de simple légionnaire de l'ordre national de l'Empire par la croix d'officier de l'ordre royal de Henri IV. Quelques croix de même ordre furent données aux officiers, sous-officiers et soldats, parmi lesquels j'ai le plaisir de citer le brave lieutenant d'artillerie Lyon, qui, plus heureux que ses camarades, se trouva au combat et s'y battit comme son nom, en lion, ainsi que tous les artilleurs.

L'affreux combat d'Argos, quoique provoqué par les Grecs, produisit sur la population grecque une impression peu favorable au parti français. Les Anglais, jaloux de tout ce qui leur porte ombrage, blâmèrent sévèrement les résultats du combat d'Argos et surtout la conduite personnelle de M. Corbet.

Une autre affaire, mais bien moins sérieuse que celle d'Argos, eut lieu aux environs de Coron. Le sang français et celui des Grecs y coula encore. Les Grecs y furent les agresseurs, tout comme à Argos et ils furent battus de même. Le détachement français était commandé par le capitaine Picker, du 21e léger, qui s'y comporta très bien. Une douzaine de Grecs y furent tués ou blessés; deux des nôtres furent blessés, dont un est mort à Modon des suites de sa blessure.

Pendant que notre gouvernement faisait tuer des Français par des Grecs, tout en sacrifiant des sommes énormes pour eux, sans gloire ni profit pour la France ni même pour la Grèce, la Sainte-Alliance accouchait du roi Othon. Un roi en Grèce! Malheureux qui vous gorgez d'or à Paris, à Londres, à Vienne, à Berlin et à Saint-Pétersbourg, ne saviez-vous pas que la Grèce n'a pas les moyens d'empâter un roi ni ses valets, puisqu'ils n'ont pas même assez de pain pour eux? Il est vrai que vous avez pressuré vos peu-

ples pour doter votre enfant-roi, afin qu'il pût se créer une garde de sabreurs, des gendarmes et des mouchards, pour qu'à son tour il puisse pressurer son bon peuple grec. Un Bavarois, roi des Grecs! et Louis-Philippe n'a pas craint de tremper ses mains françaises dans cette ridicule et honteuse fabrication! Ah! Roi, dit « citoyen », on voit bien que vos pensées lointaines n'étaient pas avec nous à Hanau. Avant l'arrivée d'Othon, le gouvernement de Nauplie était représenté par Kolletis, Tricoupis et Métaxas. Ces trois hommes, divisés d'opinions, ne l'étaient pas pour leurs intérêts privés, aussi s'empressèrent-ils de vendre les propriétés nationales, les canons en bronze des places fortes, etc., et le tout à vil prix, car le temps pressait, la royauté était annoncée.

Nous avions à Modon un préfet nommé Skouffo, qui était expéditif pour la vente des propriétés nationales. Il avait déjà vendu bon nombre de maisons de la ville, lorsqu'un acquéreur vint pour visiter la maison que j'occupais, qui venait de lui être adjugée pour le quart de sa valeur. Mon premier mouvement fut de jeter à la porte ledit Grec, et d'aller ensuite chez le général, afin de savoir s'il avait autorisé ces ventes, car tout ne se faisait pas réglementairement dans la brigade; les commérages allaient toujours leur train. Le général de Guéhéneuc fut indigné lorsqu'il sut que le préfet se permettait de vendre les maisons occupées par les officiers de la garnison, et il m'autorisa à arrêter ce scandale honteux. Satisfait d'avoir obtenu ce pouvoir-là, je me rendis au bazar (marché) où se trouvaient le préfet, le commissaire et le crieur public, et leur ordonnai impérativement de cesser leur vente et de se retirer, ce à quoi ils obtempérèrent sans répliquer, car ils me connaissaient pour être peu pacifique. Je ne m'arrêtai pas en si bon chemin; à l'instant même, je fis annoncer dans la ville et dans les faubourgs que toutes les ventes nationales qui seraient faites sans l'approbation du général seraient de nulle valeur. Dès lors, les ventes cessèrent. Le

préfet, indigné de voir son autorité méconnue, abandonna sa préfecture et s'en alla à Nauplie. C'est ainsi que j'ai pu conserver intactes les propriétés nationales de Modon. Je ne fus pas aussi heureux pour les belles pièces de canon en bronze de la place; une quarantaine furent livrées aux commissaires des trois tribuns de Nauplie par M. le lieutenant-colonel d'artillerie Esperonnier, et ces canons sortirent de la place à mon insu, quoique j'en fusse cependant le commandant; il est vrai que M. Esperonnier en avait reçu l'autorisation du général, qui, de son côté, avait été prié de donner son approbation par les ministres résidents à Nauplie. Toutes ces pièces de gros calibre furent vendues à une société anonyme, sous la raison Féraldi et C[ie]; leurs affûts, construits à grands frais (1) au compte de nos contribuables et sous la direction de M. Esperonnier, furent cédés aux Bavarois lors de l'évacuation. Il en fut de même de tout le matériel de l'artillerie, du génie, des hôpitaux, des magasins de l'administration des vivres, etc., le tout à fonds perdus, bien entendu, car, ainsi que je l'ai dit, jamais aucun gouvernement grec ne pourra rembourser à la France les soixante millions que nos gracieuses Majestés de la branche aînée et de la branche cadette ont engouffrés en Grèce, sans résultats heureux pour ces pauvres Grecs.

Un jour de la fin de janvier 1833, nous découvrîmes de Modon l'escadre qui apportait aux Grecs le « choléra » royal et sa suite. Othon était à bord ainsi que trois mille Bavarois (2) que Monsieur son père avait mis à sa dis-

(1) Ces canons furent embarqués à Navarin sur un bâtiment grec, qui fit naufrage par un temps superbe sur les côtes de la Sicile; mais les spéculateurs avaient eu la prévoyance de faire assurer leur cargaison, qui leur fut payée par les assureurs; c'est par eux que j'ai pu connaître les noms des principaux anonymes, dont un a acheté de belles propriétés aux environs de Narbonne, qui l'ont mis à même de se faire nommer député ministériel plein. Les affûts des pièces de 24 à 36 revenaient à deux mille francs, tandis qu'à Toulon ils ne coûtent que bien moins; les matériaux et la main-d'œuvre n'étaient cependant pas plus dispendieux à Modon qu'à Toulon, Brest, etc.

(2) Ils furent parfaitement accueillis par le général Corbet, qui força même nos soldats à fraterniser avec eux; le gouvernement grec, n'ayant point de vivres dans ses magasins, les Bavarois furent sustentés par les nôtres pendant

position. Le roitelet Othon (1) débarqua à Nauplie le 6 février.

Le général de Guéhéneuc, d'après ses instructions sans doute, s'empressa d'aller complimenter la nouvelle Majesté au nom de la Majesté française, etc. Il paraît même que le général de Guéhéneuc avait des pleins pouvoirs matrimoniaux qui restèrent sans effet. J'en fais mon compliment sincère à la princesse Clémentine, qui était offerte en holocauste à Sa Majesté Othon. Pauvre et charmante fille, que seriez-vous devenue en Grèce? Croyez-moi, ma chère enfant, restez en France, et épousez-y, de préférence à un prince allemand ou russe, un jeune et brave capitaine de cavalerie (2).

Nos troupes de Nauplie s'embarquèrent pour rentrer en France et celles de la Messénie revinrent à Modon et à Navarin. Maillet avec son bataillon rentra à Navarin.

Le général de Guéhéneuc, resté à Nauplie, fut assez mal inspiré pour nous renvoyer ce général Corbet, en qualité de commandant supérieur en son absence; quelle fatalité! ainsi qu'on va le voir.

Etant à la veille de rentrer en France, les dilapidateurs et spéculateurs de la brigade se hâtaient de terminer leurs affaires. Maillet n'avait pas cessé de se prononcer vertement contre tous les tripotages de nos administrateurs; enfin, indigné de leur audace, il s'emporta dans une réunion contre les malversations du sieur ..... qui avait remplacé le sieur F... dans les fonctions d'intendant de la brigade; cette scène s'était passée chez M. Mollier, notre payeur, qui réunissait tous les soirs les officiers

quinze jours. Ces dépenses extraordinaires ont-elles été retenues sur les vingt millions d'emprunt? Oh! non, certainement, nous sommes trop galants pour agir ainsi envers nos alliés... d'Hanau! D'ailleurs, il fallait bien faire les aimables avec les soldats d'un gendre en perspective!

(1) Othon Ier, roi de Grèce, fils du roi Louis Ier de Bavière, né en 1815. Sa déchéance fut proclamée en octobre 1862.

(2) On sait que la princesse Clémentine, dernière fille du roi Louis-Philippe, née le 3 juin 1817, épousa le 17 avril 1843 le prince Auguste de Cobourg; son fils cadet est actuellement roi de Bulgarie. La princesse Clémentine est morte il y a très peu d'années. (G. S.)

de la garnison de Navarin. Dans cette soirée de famille, il se trouva malheureusement deux de ces êtres dignes du bagne, le nommé S..., commis à gages dans les bureaux de M. Mollier, et le nommé ....., agent comptable aux vivres. Ces deux hommes allèrent dénoncer les propos de Maillet au général Corbet, ainsi qu'au sieur ..... Ce dernier, par son titre de sous-intendant de troisième classe, n'avait pas même le rang hiérarchique correspondant au grade de Maillet; néanmoins, loin de lui demander une satisfaction personnelle, il ne craignit pas de faire ce qu'avait fait F... à mon égard : il porta plainte contre Maillet à l'irascible Corbet, le protecteur de nos administrateurs. Si M. Corbet avait eu la dignité de son grade et de sa position, il aurait fait appeler le chef de bataillon Maillet, et là, en particulier, il aurait pu lui adresser des remontrances paternelles, mais cet homme, sans entendre Maillet, et sans même s'assurer près de l'estimable Mollier si les propos imputés à Maillet étaient réels, lui infligea quinze jours d'arrêts de rigueur, avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

« Le chef de bataillon Maillet gardera les arrêts de rigueur pendant quinze jours, pour avoir, dans un cercle nombreux, tenu les propos les plus inconvenants sur le compte des principaux administrateurs de la brigade.

« Navarin, le 2 avril 1833.

« *Signé :* CORBET. »

J'aimais et j'estimais Maillet; je connaissais la vivacité de son caractère, et pressentant quelque coup de tête de sa part, j'écrivis de suite au général de Guéhéneuc à Nauplie, afin de l'instruire exactement des faits et pour le supplier de casser ou d'abréger les arrêts de Maillet. Malheureusement ce général eut la faiblesse de n'en rien faire. Aussi,

dès que ses arrêts furent levés, Maillet s'empressa d'appeler en duel non le sieur B..., à qui il aurait fait déjà trop d'honneur, mais il s'abaissa au point de provoquer S..., l'un de ses délateurs. Cet homme ne voulait pas accepter le duel à l'épée, mais M. Mollier lui dit : « Vous avez rapporté des propos qui s'étaient tenus chez moi, supportez-en les conséquences, ou sortez d'ici. » S..., alors, accepta le duel. Maillet était d'une bravoure rare et maniait très bien l'épée, mais malheureusement il arriva dans ce funeste duel ce que nous avons vu dans d'autres tout aussi déplorables. Maillet, après avoir désarmé son adversaire, voulut continuer le combat, et tout en rompant, S... lui porta un coup d'épée dans l'œil. Le cerveau avait été touché; le brave Maillet, se sentant blessé, dit à S... : « Tu m'as porté un coup maladroit, reçois-en un de maître »; et, en disant cela, il tomba dans les bras de ses témoins. Ainsi périt, à la fleur de l'âge, l'un des meilleurs et des plus braves officiers supérieurs de l'armée.

La mort de Maillet exaspéra tous les officiers de cœur de la brigade, ceux de son bataillon particulièrement, et, plus encore, les sous-officiers et soldats; aussi S... fut-il forcé de fuir leur juste vengeance, car ils adoraient leur digne chef.

Si notre malheureux ami Maillet fut regretté par les officiers de la brigade, il n'en fut pas ainsi du côté de M. Corbet qui poussa le manque de cœur jusqu'à donner un bal le jour même des funérailles du brave Maillet! A ce bal n'assistèrent, bien entendu, que les amis de M. Corbet.

Je donne ici l'ordre du jour du général de Guéhéneuc :

ORDRE DU JOUR

« Un duel funeste vient de priver la France et l'armée d'un officier distingué dans la personne de M. le chef de bataillon Maillet. Il n'était pas à l'abri de tout reproche;

l'exaltation et la fougue de son caractère avaient besoin de plusieurs années d'épreuve pour être contenues en de justes bornes, mais enfin Maillet était plein d'honneur et de droiture; les bons et nobles sentiments l'emportaient beaucoup en lui sur le reste. Il avait des amis, il en sera regretté! Des propos de conversation blâmables et imprudemment recueillis, rapportés et accueillis, ont amené la perte que nous déplorons. Puisse cette sanglante leçon être toujours présente à notre mémoire. Rappelons-nous que la réserve et la sûreté doivent accompagner les relations sociales et faisons-nous un précepte forcé de ces mots de l'un de nos grands citoyens (Royer-Collard) : « la vie privée doit être murée. »

« Il est juste de dire ici que dans cette funeste rencontre le sieur S..., provoqué par M. Maillet, s'est conduit suivant les lois de l'honneur.

« Nauplie, le 25 avril 1833.

« *Signé :* GUÉHÉNEUC. »

L'ordre du jour du général de Guéhéneuc est positif; Maillet y est reconnu pour ce qu'il était réellement; Corbet, S... et ..... pour ce qu'ils sont aussi; le premier, pour un homme irascible et imprudent; S... et ..., pour des dénonciateurs. Sous un autre gouvernement, Corbet aurait été mis à la retraite. Eh bien! qu'a fait M. Schneider, étant directeur de la Guerre? Il a nommé cet homme commandant du département du Calvados, au détriment du brave général Faverot, vieux et honorable soldat de l'Empire, qu'il a fait mettre à la retraite (1).

(1) Faverot (de Kerbrech) (François-Jacques-Guy, baron); né à Pontivy le 7 décembre 1773; grenadier au 1er bataillon du Morbihan, 1er octobre 1791; sous-lieutenant au 41e de ligne, 1er décembre 1791 : capitaine, le 6 septembre 1793; major du 25e chasseurs à cheval, 29 octobre 1803; colonel du 15e chasseurs à cheval, 14 octobre 1811; colonel des hussards du Haut-Rhin, 24 janvier 1816; maréchal de camp, 13 décembre 1821; admis dans le cadre de vétérance, 7 décembre 1825; retraité le 30 mai 1848; décédé à Quimper (Finistère), 5 novembre 1853.

J'ai dit que notre brave Maillet fut vivement regretté dans la brigade. Le 21ᵉ léger, qui commençait à se recruter de Français, lui fit élever un petit mausolée dans l'île de Navarin. MM. Castillon et Delanoë, officiers français très distingués de ce régiment, lui donnèrent des preuves de leurs regrets dans *le National* du 15 juin 1833. M. Delanoë disait : « Le brave Maillet! si jeune encore, si beau d'espérance et d'avenir, vient de tomber sous le fer d'un malheureux, etc. » M. Castillon prononça un discours sur la tombe de cet infortuné officier; il retraça les vertus privées, le mérite et les honorables services de Maillet.

Sans me mettre en peine de la sévérité brutale de M. le maréchal Soult, alors ministre de la guerre, j'adressai au *National* la lettre suivante : « Les circonstances qui ont amené la perte de Maillet seront l'objet d'un mémoire que je publierai à mon retour en France. Je me borne à vous dire ici que notre brave ami, indigné des gaspillages administratifs, s'en était exprimé avec la plus grande énergie dans une société particulière et la plus honorable de la brigade. Maillet y nommait les hommes par leurs noms. Ses paroles furent rapportées au général Corbet par des mouchards nommés ..... et S.... L'Irlandais Corbet, sortant de la limite de ses pouvoirs, et sans avoir égard au caractère de M. Mollier, notre payeur, infligea quinze jours d'arrêts de rigueur à Maillet, etc. » Je donnais à Carrel tous les détails sur cette déplorable affaire; ils furent insérés dans *le National* du 15 juin 1833, ce qui me valut une sévère réprimande du maréchal Soult, lors de ma rentrée en France, mais je m'en moquai, car j'avais rempli un devoir d'ami.

La mort de Maillet avait dessillé les yeux du général de Guéhéneuc, mais trop tard, malheureusement! L'un de nos plus hardis gaspilleurs, le nommé..... (1), fut remplacé par M. Mérembert, aussi intègre qu'actif administra-

(1) Malgré sa conduite en Morée, M. Schneider a fait donner de l'avancement à cet administrateur, rentré en France avec une belle fortune.

teur. D'autres changements eurent encore lieu, mais je le répète, trop tard! Je m'arrête ici, car je pourrais faire un gros volume de tous les méfaits qui ont eu lieu dans les trois années seulement que j'ai passées à Modon. Je conclus par un ordre du jour de 1829, signé par le général Trézel et par une lettre du général Corbet, en réponse à trente ou quarante rapports que je lui avais adressés en ma qualité de commandant de la place de Modon; d'ailleurs, s'il prenait envie à quelques-uns des dilapidateurs de la brigade de me contredire, je les préviens que j'ai conservé avec soin toutes les archives de la place de Modon dans lesquelles j'ai les ordres du jour et les rapports des capitaines de service qui font foi de toutes leurs actions, etc.

Réponse du sieur Corbet à l'une de mes plaintes contre l'administration des vivres.

« Monsieur le Commandant,

« Je vous préviens que j'adresse tous vos rapports à M. le général en chef, et ne lui laisse pas ignorer que le pain des malades est détestable, etc.

« Navarin, le 17 mai 1833.

« *Signé* : CORBET. »

Il en était de même de la viande et du vin, que les employés mêlaient avec du vin grec, car les vins fournis par le gouvernement et venant de France étaient de bonne qualité, de même que les farines.

Ordre du jour du général Trézel, chef de l'état-major général du corps d'occupation en Morée :

« Modon, le 11 mai 1829.

« Le maréchal de camp, M. Schneider, commandant le corps d'occupation, remarque que des plaintes ont été

faites à plusieurs reprises par les officiers de distribution et de visites d'hôpitaux dans les rapports verbaux qu'ils font à leurs colonels, mais, qu'en général, ils négligent de consigner leurs observations sur les registres disposés dans ces établissements. M. le général appelle à cet égard l'attention des chefs de corps, afin que toutes les négligences ou les abus que pourraient découvrir les officiers de distributions ou de visites d'hôpitaux soient constatés sur-le-champ par l'insertion de leurs observations sur ces registres.

« Par ordre de M. le maréchal de camp, commandant le corps d'occupation en Morée.

« Le maréchal de camp, etc.

« *Signé :* TRÉZEL.

L'on voit par cet ordre du jour, si modéré qu'il soit, par les douces expressions de négligence ou d'abus, que l'administration de la Morée a été de tout temps tout aussi coupable que celle de l'Afrique. Partout ces gens-là trouvent des généraux complaisants et plus soucieux de leur avancement et de celui de leurs créatures que des intérêts des soldats placés sous leurs ordres, ainsi que de l'argent des contribuables.

Par le traité d'Andrinople (1), les Russes s'étaient engagés à évacuer les provinces turques, mais à la condition que les Français évacueraient de leur côté les places de la Grèce. En conséquence, le reste de la brigade s'embarqua à Navarin du 10 au 15 août 1833. Mon philippisme s'était considérablement affaibli depuis le lâche et honteux abandon des braves Polonais; mais j'avais rongé mon mors du vivant de ma femme et de mes enfants; leur cruelle et douloureuse perte me fit redevenir ce que j'ai toujours été depuis la mort de l'Empereur : le sujet de la Liberté.

(1) Signé le 14 septembre 1829, avec protocole du 3 février 1830 (G. S.).

Aussi, convaincu que le gouvernement de Louis-Philippe ne serait qu'une répétition de ceux de la branche aînée des Bourbons, je demandai un congé de six mois pour rester en Grèce; le général de Guéhéneuc me le refusa.

Quelques jours avant sa mort, ma femme m'avait vivement recommandé sa sœur, que je n'aurais pas abandonnée sans cela. J'avais marié cette malheureuse orpheline à un bon Grec de la Messénie et lui avais donné les moyens de monter son petit ménage. Je la fis venir avec son mari et notre cousin, afin de leur partager les hardes de ma femme, mon mobilier et quelque peu d'argent; je laissai aussi à ma belle-sœur ma procuration pour la jouissance de ma part dans nos propriétés. J'allai rendre un dernier devoir aux restes de ma chère Adèle et de mon fils, et me rendis ensuite à Navarin, où je m'embarquai sur le vaisseau *le Suffren*, commandé par M. Kerdrain, capitaine de vaisseau.

La traversée fut belle; M. le commandant Kerdrain fit tout son possible pour la rendre aussi très agréable, ainsi que messieurs les officiers du bord. Nous débarquâmes du *Suffren* au lazaret de Marseille le 2 septembre 1833.

Pendant notre quarantaine, des mémoires de propositions d'avancement furent faits par le général de Guéhéneuc en faveur de la brigade. Ce brave et loyal général devait s'attendre à être promu au grade de lieutenant général; il n'en fut rien, car cet honorable vétéran de l'ancienne armée n'était pas un courtisan; il n'avait pas usé les parquets du château des Tuileries sous la Restauration, et, plus encore, il avait eu le malheur d'échouer dans sa mission diplomatique et matrimoniale de Nauplie, en sorte qu'il est resté général de brigade jusqu'au ministère Bernard; ce dernier, devenu courtisan à son tour, a cependant fait une fois un honorable usage de son pouvoir en faisant nommer son ancien collègue lieutenant général, en 1837, quatre années après notre retour de la Grèce!

Le général de Guéhéneuc m'avait toujours témoigné de

l'estime; il eut la bonté de me dire qu'il allait me proposer pour la croix d'officier de la Légion d'honneur, ne pouvant pas, me dit-il, me proposer pour le grade de chef d'escadrons, vu que je n'avais pas les quatre années de grade exigées par la loi. Je remerciai M. le général de Guéhéneuc de ses bonnes intentions à mon égard, et lui dis que je ne changerais pas ma croix de légionnaire de l'Empereur pour celle de commandeur de Louis-Philippe. Il n'en fut plus question. Cette croix d'officier fut donnée à un de nos intrigants de la brigade, qui s'en pavane aujourd'hui. Mon refus catégorique de la fameuse croix d'officier ne surprit ni ne fâcha le général de Guéhéneuc, car alors il n'avait, ainsi que moi, rien obtenu des Bourbons de la branche aînée ni de la branche cadette; il était encore vierge des faveurs royales.

CHAPITRE IX

(Septembre 1833-juin 1837)

Départ pour Bougie. — Le colonel Duvivier. — Le chouan Curel. — Le général Voirol. — Ma mise en réforme. — Mon entrée au *National*. — Mes amis Auguste Grenouillet, Brajoux, Delafolie, etc. — Duel et mort de Carrel. — Emile de Girardin. — Ma condamnation et ma captivité. — Le brave et loyal Thomas. — Le prince Louis-Napoléon, etc. — Départ de Paris pour l'Auvergne et Marseille, etc.

Il est de toute notoriété que, sans ce fantôme politique de La Fayette, les vainqueurs des trois grandes journées de Juillet n'auraient certainement pas accepté un Bourbon pour remplacer celui qu'ils venaient de congédier si brusquement. C'est au nom de Napoléon II et de la République en seconde ligne que les patriotes combattirent en 1830 et c'est avec ces noms magiques écrits sur leurs milliers de bannières qu'ils renversèrent les bataillons de Charles X et son trône, mais le héros des Etats-Unis, dans son instinct de conservation personnelle, craignait le fils du grand homme qu'il avait trahi (1) en 1815; aussi se laissa-t-il

(1) La Fayette fut le plus acharné des représentants de la Chambre de 1815 pour déclarer la déchéance de l'Empereur. Il eut l'audace de répondre à Lucien Bonaparte ces paroles burlesques : « Avez-vous oublié ce que nous avons fait pour l'Empereur? Avez-vous oublié que nous l'avons suivi dans les sables de l'Afrique, dans les déserts de la Russie, et que les ossements de nos enfants et de nos frères attestent partout notre fidélité? Nous avons assez fait pour lui; maintenant, notre devoir est de sauver la patrie. » Vieux radoteur, vous avez sauvé la patrie comme vous la sauvâtes en 1792 en désertant votre armée pour vous rendre aux Autrichiens qui vous avaient plongé dans les fers où vous auriez pourri sans Bonaparte; malheureux vieillard, avez-vous encore sauvé la France en 1830?

séduire et tromper par les promesses solennelles d'un homme plus adroit que lui. Ce pauvre La Fayette tomba dans les panneaux du Palais-Royal; Louis-Philippe fut proclamé quand même, quoique et parce que Bourbon!

Eh bien! sires de La Fayette et consorts, puisque la Révolution de 1830 était le symbole de vos précédentes révolutions nationales, pourquoi n'avez-vous pas reconnu immédiatement les grades et les croix des Cent-Jours, etc? Votre Majesté nous l'a appris plus tard, ainsi que vos ministres et vieux amis de Gand; vous avez bien fait reconnaître ces grades par vos deux Chambres, mais alors, vous aviez fourré dans l'armée toutes vos anciennes connaissances de l'émigration de 1815, ainsi que tous les officiers de bonne volonté de la Garde royale, des gardes du corps, etc., de sorte que, lorsque nous sommes entrés, nous, vétérans de Waterloo, nous nous sommes trouvés à la suite ou à la gauche de vos privilégiés, car vous aviez eu le bon esprit de ne pas faire compter l'ancienneté (1) des grades des Cent-Jours pour l'avancement. Quelle ruse et quelle politique! Quand on pense encore que deux hommes illustrés sous l'Empire ont prêté la main à un si grand forfait national! Quant au maréchal Soult, l'armée devait tout attendre de cet homme (2); mais vous, monsieur Gérard, qui étiez resté si pur sous la Restauration, comment avez-vous pu abandonner les intérêts de vos anciens compagnons d'armes, pour complaire aux volontés de votre nouveau maître? Ah! monsieur Gérard, que votre royal bâton de maréchal doit vous paraître lourd! Allez, Messieurs, comptez sur notre reconnaissance; nous ne serons pas ingrats envers vous si l'occasion se présente!

(1) Il arriva que des officiers de tous grades qui n'étaient pas même au service en 1815 se trouvèrent plus anciens que ceux qui avaient acquis leur grade à cette époque, aussi ne voit-on que des gardes du corps ou des gardes royaux à la tête des régiments et des états-majors, etc. Ces messieurs seraient bien coupables, s'ils n'étaient pas reconnaissants.

(2) Lorsque ce maréchal prit le ministère de la guerre en 1830, Armand Carrel voulait tonner contre ses faiblesses de 1815, et surtout sur le monument de Quiberon, etc. J'eus la bonhomie de prendre le parti de ce maréchal; je ne voyais en lui que le héros de Toulouse.

En sortant de la quarantaine de Marseille (1), je me rendis à Paris. N'ayant rien obtenu en 1830 à titre de récompense nationale, je me figurais qu'il était encore temps de réclamer, mais mon digne ami, Armand Carrel, me fit voir clair. « Persat, me dit-il, si vous êtes disposé à imiter la plus grande partie des conspirateurs (2) sous la Restauration, si, comme eux, vous voulez être le très soumis, le très respectueux et le très dévoué serviteur et sujet de Louis-Philippe, alors vous pouvez espérer de l'avancement et de l'argent, mais si vous voulez rester pur, n'espérez rien! Croyez-moi, ajouta Carrel, restez avec nous, c'est ce que vous avez de mieux à faire, car le temps n'est pas éloigné où la liberté triomphera des traîtres et des parjures, etc. » Je fis observer à mon ami Carrel qu'ayant reçu des secours du duc d'Orléans en 1829, je ne pouvais pas conspirer contre lui en 1833. « Eh bien! me dit-il, voici les cent cinquante francs qu'il vous a prêtés, renvoyez-les-lui et vous serez quitte. » J'eus la faiblesse de résister aux conseils de Carrel pour m'y rendre plus tard, ainsi que je le dirai.

Je n'ai jamais été essentiellement conspirateur; ces sortes de guerres n'allaient pas à mon caractère; toutefois, ce n'était pas crainte de leurs dangers, car mes lecteurs ont dû se convaincre du contraire en me voyant me jeter à corps perdu dans toutes les révolutions et insurrections, et aujourd'hui encore je me lancerais les yeux fermés; ainsi, que mes amis politiques se rassurent sur mon compte;

(1) *A Monsieur le Ministre de la Guerre.*

(Arch. Adm. Mre guerre. Dossier Persat.)

Je certifie que M. le capitaine Persat a rempli les fonctions d'adjudant de place à Bône et que j'ai été satisfait de sa manière. Cet officier a rempli ces fonctions dans le mois de juillet 1830.

Marseille, le 23 septembre 1833.

Le lieutenant général commandant la 8e division militaire.

Signé : DE DAMRÉMONT.

(Arch. Adm. Guerre).

(2) Les personnes qui désirent connaître le patriotisme et l'amour de la liberté des conspirateurs pendant la Restauration, n'ont qu'à lire *Paris révolutionnaire;* elles y trouveront les biographies curieuses des soi-disant républicains ou bonapartistes des conspirations de Belfort, de Berton, etc.

les motifs qui me retinrent en 1833 n'existent plus maintenant. M. le général Schneider était encore directeur de la Guerre; je lui demandai une audience, qu'il m'accorda. Je n'avais pas eu le temps de le voir de près en Grèce; d'ailleurs, entouré d'intrigants de la Restauration et des plats courtisans de sa brigade, je n'avais rendu à M. Schneider que des visites de rigueur; néanmoins, ce général m'accueillit très bien. « Soyez convaincu, me dit-il d'un ton patelin, que je ferai pour vous tout ce qui dépendra de moi, etc. » Je le remerciai de ses bontés pour moi et le priai de me donner le commandement d'un fort ou d'une bicoque non enviés par des privilégiés, afin de pouvoir y attendre ma retraite. M. Schneider m'assura qu'il me placerait convenablement. J'ai été de tout temps assez confiant dans les promesses des hommes, surtout des militaires; cependant, il s'était commis tant de bassesses et de parjures depuis 1830 que je me méfiais quelque peu de celles de M. Schneider, d'autant plus que je lui connaissais un caractère très faible et bienveillant pour les flatteurs et les courtisans (1); je savais qu'il avait fait retirer le commandement du département du Calvados au brave général Faverot pour le donner à son ami Corbet, duquel j'ai parlé dans mon chapitre précédent. C'est encore lui qui avait fait passer lieutenants-colonels messieurs Esperonnier et Barthélemy de la brigade Schneider en Morée; l'un et l'autre avaient été nommés à la faveur, bien entendu. Il en avait été de même des croix et des grades que M. Schneider avait fait distribuer à sa brigade, où tout se faisait en petit comité. Ces réflexions me décidèrent à demander une audience au maréchal Soult, ministre de la

(1) En octobre 1833, M. Schneider fit passer chef de bataillon au 7e léger le nommé Lavelaine, l'un des plus médiocres capitaines de l'arme d'infanterie, et encore au détriment de deux mille sept cents capitaines plus anciens que lui. M. Duponchel, ex-médecin en chef de la brigade de Morée, protégé par ces messieurs des *Débats*, avait demandé à être employé à Ancône. M. Schneider se rendit à ses désirs. C'est encore lui qui a fait nommer M. Barthélemy colonel, et M. Esperonnier commandant en second de l'Ecole polytechnique, etc. On voit par toutes ces faveurs que M. Schneider était tout-puissant auprès de MM. Soult, Gérard, Maison et Bernard.

guerre. Ce maréchal me reçut assez froidement, par rapport à la lettre que j'avais fait insérer au *National*, relativement à la mort du brave Maillet, et aux vols administratifs dans la brigade. Toutefois, après m'avoir adressé une assez vive mercuriale, il me demanda ce que je désirais. Je rappelai au maréchal mes vieux services, ainsi que ma position de 1815, à quoi il me répondit qu'il ne pouvait pas agir contre les décisions des Chambres et la volonté du Roi. Le maréchal me proposa de rentrer dans la cavalerie; je n'acceptai pas, par la raison que n'ayant plus que trois années à attendre pour avoir ma retraite, je ne voulais pas sacrifier mes petites économies de la Grèce qui se montaient à deux mille francs. Le maréchal alors me promit le commandement d'une place, ainsi que je l'avais demandé à M. Schneider.

J'allai voir aussi M. de Rumigny, aide de camp de Louis-Philippe, qui me parut avoir oublié ma démarche dans les événements de décembre 1830. « Vous êtes actif et vigoureux, me dit-il, vous feriez bien de demander à être employé en Afrique, etc. » Dans cet entretien, il me fut facile de voir que M. de Rumigny avait eu avis que je fréquentais Armand Carrel et ses amis, et j'ai la conviction que c'est par le sieur Lavelaine, dit Maubeuge, qu'il en avait été instruit, car cet homme m'avait souvent rencontré en compagnie de Carrel, et je savais positivement que ledit Lavelaine allait journellement chez M. de Rumigny. Ce général n'aura pas peu contribué à le faire passer chef de bataillon, car on connaît sa haute influence dans le cabinet du Roi et même dans l'armée.

N'ayant pas accepté les propositions de mon ami Armand Carrel, je ne devais pas me compromettre vis-à-vis du gouvernement; en conséquence, je pris le parti d'aller me confiner dans mon village, où je pensais bien passer l'hiver; aussi quelles furent ma surprise et mon indignation lorsque, le 10 novembre 1833, je reçus une commission d'adjoint de place à Bougie, la plus mauvaise garnison

de l'Algérie: ce n'était rien moins qu'une déportation. Ce fut l'opinion de tous mes amis à qui je communiquai la lettre ministérielle, car, après avoir commandé la place de Modon pendant les années 1832 et 1833, était-il juste de m'envoyer adjoint de place en Afrique? Ce n'était, d'ailleurs, que le prélude de la bienveillance de M. Schneider à mon égard, car ayant trouvé un commandement de place pour le capitaine Brown, ne pouvait-il m'en trouver un aussi? Il est bon de dire ici que ce Brown (1) était le beau-père de Lavelaine, dit Maubeuge, l'un des favoris de M. de Rumigny.

Décidé à ne pas accepter la commission que je venais de recevoir, je me rendis chez M. le colonel de Lostende (2), chef de l'état-major de la 19e division militaire, à qui je fis ma déclaration de non-acceptation. Ce colonel était un vieux et honorable militaire de l'Empire, qui me portait de l'intérêt, et tout en me témoignant ses regrets de me voir si maltraité, il m'engagea à me rendre au poste qui m'était assigné. « Là, me dit-il, vous adresserez vos justes réclamations au ministre de la guerre, etc. » Je me rendis aux conseils de ce loyal officier, car ayant été mis à la demi-solde à notre sortie du lazaret de Marseille, je devais craindre du maréchal Soult ce qui m'est arrivé un peu plus tard, ainsi que je vais le dire.

Ayant fait mes adieux à ma famille, je pris une feuille de route et me rendis à Toulon, où je m'embarquai le

(1) Ce Brown était l'un de ces Irlandais dont Wellington avait peuplé la nouvelle armée française de 1815 à 1816. Pendant les deux années que j'ai commandé la place de Modon, ce Brown n'y a pas fait un mois de service; il appartenait au 21e léger, ci-devant légion Hohenlohe.

(2) Benoist de Lostende de Reignefort (Grégoire); né à Isles (Haute-Vienne) 8 juillet 1786; élève à l'Ecole de Fontainebleau le 5 germinal an XII; lieutenant, 9 juillet 1807; prisonnier à Baylen; échappé des pontons de Cadix, 1er juillet 1809; passé au Maroc et rentré à l'armée d'Espagne devant Cadix le 25 février 1810; capitaine au régiment d'Illyrie, 19 mai 1811; aide de camp du général Guilleminot, 5 août 1813; prisonnier à Hochheim, 9 novembre 1813; en demi-solde: attaché au général Guilleminot depuis 1823 (armée d'Espagne); il le suit dans son ambassade à Constantinople en 1824; lieutenant-colonel, 1830; colonel, 1832; maréchal de camp, 27 février 1841. Retraité, 1848; décédé à Mâcon, 21 avril 1849; commandeur de la Légion d'honneur, 14 septembre 1835; chevalier de Saint-Louis.

5 décembre sur la gabare *la Fortune*. Après une longue et horrible traversée, nous mouillâmes à Bougie le 25 du même mois. A mon arrivée à Bougie, cette place avait près de quatre mille hommes de garnison, composée ainsi qu'il suit : deux bataillons du 59e; un bataillon du 4e de ligne, quatre compagnies de zouaves, un bataillon d'infanterie légère d'Afrique, plusieurs batteries d'artillerie, une compagnie du génie, etc. Toutes ces troupes se trouvaient sous le commandement supérieur du chef de bataillon Duvivier (1), qui avait sous ses ordres cinq officiers du même grade, dont le moins ancien avait été officier supérieur longtemps avant M. Duvivier. Quelle belle prévoyance de M. Soult, ce grand administrateur et organisateur! Je ne prétends pas dire ici que M. Duvivier n'était pas à sa place pour un semblable commandement; je me fais même un devoir et un plaisir de dire que cet officier a été l'un des officiers supérieurs les plus distingués que j'aie vus en Afrique, mais cet estimable officier me permettra de lui dire que MM. les chefs de bataillon Monthulé et Genty étaient tout au moins aussi capables que lui pour commander les troupes de Bougie; cependant ces deux braves officiers, quoique peu satisfaits de se voir sous les ordres d'un officier bien moins ancien de grade, n'en firent pas moins leur service avec la dignité de leur grade et de leurs vieux services de l'Empire; c'est une justice que je dois leur rendre ici. M. Duvivier est maintenant colonel du 12e de ligne; je suis convaincu qu'il a acquis tous les grades l'épée à la main, étant d'une bravoure à citer. Dans nos grandes guerres, cet officier serait parvenu plus rapidement encore, car il aurait appris à manier des masses, ce que l'on ne peut guère apprendre en Afrique; toutefois, je suis persuadé qu'il y a appris (2) tout ce qu'il faut

(1) Duvivier (Franciade-Fleurus), né à Rouen en 1799. Général de division après février 1848, député de la Seine à l'Assemblée nationale, mort à Paris le 5 juillet 1848 d'une blessure reçue aux journées de juin. (G. S.)

(2) Ce brave officier avait malheureusement acquis la manie des longs et ridicules ordres du jour, qui n'en ont pas moins fait la fortune d'une fourmi-

savoir pour vaincre l'ennemi partout où il se trouvera.

A mon arrivée à Bougie, la place était commandée par un capitaine du 59e, mon ami Raymond, l'un des conspirateurs qui se trouvaient dans l'affaire du malheureux Berton guillotiné sous la Restauration. Tous les officiers de la garnison, qui savaient que je venais de commander la place de Modon, pensaient que j'arrivais pour prendre le commandement de celle de Bougie; mais il n'en fut pas ainsi. M. Schneider avait envoyé en même temps que moi un nommé de Curel, à qui fut dévolu ce commandement. Il me fallut l'exemple des deux braves chefs de bataillon, MM. Monthulé et Genty, pour m'empêcher de donner immédiatement ma démission. De plus, M. Duvivier eut la générosité de me dire de prendre patience et qu'il allait écrire au ministre de la guerre pour me faire donner le commandement de la place. Ce brave officier me donna un service à part, afin de ne pas m'humilier à être sous les ordres de ce nouveau privilégié de M. Schneider ou des intrigants des bureaux de la guerre de la Restauration, que M. Soult avait tous conservés sous son ministère.

Ce Curel avait été fait capitaine de gendarmerie au Mans par les Bourbons en 1815 pour son dévouement à leur cause, et, de plus, chevalier de Saint-Louis, mais lorsque le maréchal de Gouvion-Saint-Cyr prit le ministère de la guerre, on se rappelle qu'il épura l'armée de tous les officiers improvisés de 1814 et 1815; le chouan Curel fut un des premiers exclu; il fut placé au traitement de réforme limité et lorsque ce traitement fut terminé, il s'en alla faire le maître d'école à Montévideo, et revint en France avec une ménagerie composée de quelques sauvages, nommés «Charnos», qu'il fit voir par curiosité à Paris et qu'il céda

lière d'officiers d'état-major, d'officiers d'ordonnance, etc., car ces messieurs connaissaient ce vieux proverbe : « Passe-moi la rhubarbe, je te passerai le séné. » C'est ainsi qu'ils se sont prônés mutuellement et qu'ils ont attrapé, la plupart, des croix de Henri IV et des grades à foison. Je pourrais en citer quelques douzaines, mais *le National*, *le Bon Sens*, *le Commerce*, *le Courrier*, etc., ont fait bonne justice de tous ces ordres du jour amphibologiques.

ensuite à son associé. Cet homme trouva alors d'anciens amis de chouannerie bien en cour de Louis-Philippe, qui le firent réintégrer dans l'armée et qui nous l'envoyèrent à Bougie prendre le commandement de cette place. Il a maintenant une retraite de dix-huit cents francs! Monsieur Schneider, saviez-vous tout cela? dites-le-moi, je vous prie.

Malgré la violence de mon caractère et ma juste indignation, je restai cependant à Bougie jusqu'en avril 1834. Le commandant Duvivier ayant reçu la réponse, non du ministre de la guerre, mais des bureaux, et cette réponse ne m'étant point favorable, je demandai à rentrer en France. Le commandant me donna une permission pour Alger, où je vis le célèbre Voirol (1). Ce général me reçut avec une apparence d'affabilité que j'ai pu apprécier, ainsi que je vais le dire. On venait d'apprendre l'insurrection de Lyon (2), mais on n'avait encore que les rapports des premières journées. M. Voirol me fit bien observer, avec raison, que ce n'était pas le moment de rentrer en France, mais aurait-il dû écrire au ministre de la guerre que j'avais persisté à rentrer en France, malgré les observations qu'il m'avait faites? Non, assurément, car ce n'était pas généreux de sa part. Cette dernière phrase du rapport de M. le général Voirol au ministre de la guerre était en apostille. Est-ce M. Voirol qui l'a écrite ou un officier d'état-major? C'est ce que je ne peux affirmer, mais il est certain qu'elle a beaucoup contribué à ma mise en réforme, que l'on me signifia lors de ma sortie du lazaret de Toulon, le 16 mai 1834. Si j'avais été mis à la réforme en attendant ma retraite, j'aurais été très satisfait d'être rayé des contrôles de cette malheureuse armée; mais, d'après l'ordonnance que les bureaux de la guerre allèrent chercher dans leurs cartons de la Restauration et qu'ils m'ont appliquée, je ne

(1) Voirol ou Woirol (le lieutenant général Théophile), commandant le corps d'occupation d'Algérie en 1834. (G. S.)
(2) Avril 1834. (G. S.)

devais et ne dois toucher qu'un traitement de réforme de six cents francs par an jusqu'au 16 mai 1841. A cette époque, si nous avons le bonheur d'avoir encore le gouvernement actuel, je n'aurai plus rien! Quelle belle perspective pour un homme de cinquante-quatre ans et qui a fait le sacrifice de quarante mille francs pour la cause de la liberté générale! M. Voirol m'avait donné un congé de trois mois que j'ai conservé; le ministre de la guerre devait par conséquent attendre l'expiration de mon congé pour me mettre à la réforme, mais, chose étonnante, M. le maréchal Soult ignorait ma mise en réforme, malgré qu'il l'eût signée! Je lui avais fait parvenir par tierce main une réclamation contre l'ordonnance qu'il m'avait appliquée, et il écrivit à M. Denis de Damrémont qu'ayant reconnu l'illégalité de ma mise en réforme, il allait me faire réintégrer dans un régiment de cavalerie. Le maréchal engageait M. de Damrémont à me témoigner, néanmoins, tout son mécontentement de ma rentrée pricipitée en France, etc. M. le maréchal Soult ayant donné sa démission pour faire place aux doctrinaires purs, mon affaire en resta là.

J'arrivai à Paris au moment où notre loyal ami Armand Carrel entrait à Sainte-Pélagie en sa qualité de rédacteur en chef et gérant du *National* de 1834. A cette époque, en août, le fils aîné du héros de l'armée d'Italie, le prince Auguste de Beauharnais, duc de Leuchtenberg, venait d'épouser dona Maria de Portugal (1). Je me décidai à aller lui offrir mes services, afin de terminer ma carrière militaire aussi honorablement que je l'avais commencée. Tous mes préparatifs de départ étant terminés, j'allai à Sainte-Pélagie, afin d'y faire mes adieux à mon digne ami Armand Carrel. « Où allez-vous donc, cette fois-ci? » me demanda Carrel tout étonné. « A Lisbonne », lui dis-je. « F....., se mit à dire l'honorable et vertueux Dupont de

(1) Dona Maria, mariée en 1835 au duc de Leuchtenberg, veuve la même année, se remaria en 1836 à Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha. (G. S.)

l'Eure (1), qui était venu visiter Carrel, ne dirait-on pas que ce bougre-là va se promener à Versailles! »

Il est certain que le voyage de Paris à Lisbonne n'était pour moi qu'une promenade. En définitive, Carrel, qui avait pris un grand empire sur mon esprit et dans mes sentiments d'affection, me détermina à rester à Paris et à accepter la gérance du *National*, aussitôt sa sortie de prison, qui eut lieu en avril 1835.

Dès mon entrée au *National*, j'écrivis à M. le baron Fain (2), intendant de Louis-Philippe, pour le prévenir que le gouvernement m'ayant placé dans une position indépendante de son pouvoir, et par conséquent étant dégagé de tous devoirs envers lui, il ne me restait plus qu'un sentiment de reconnaissance envers Louis-Philippe, et que, pour me délier de cette reconnaissance, je voulais rembourser à ce dernier les cent cinquante francs qu'il m'avait prêtés en 1829. Je priais M. le baron Fain de me désigner le jour et l'heure pour lui remettre cette somme. M. le baron Fain me répondit ce qui suit :

Des Tuileries, le 30 mai 1835.

« Monsieur,

« J'ai reçu la lettre par laquelle vous me faites connaître votre intention de vous libérer d'une somme de cent cinquante francs que, dans un autre temps, le Roi, alors duc d'Orléans, a employée à vous obliger. Très certainement, monsieur, le Roi ne pensait pas vous prêter cette somme,

(1) Dupont *de l'Eure* (Jacques-Charles), né au Neubourg en 1767, membre du Conseil des Cinq-Cents (1798), président à la cour impériale de Rouen (1811), fit partie de la Chambre de 1814 et de celle des Cent-Jours où il se fit remarquer par son ardent patriotisme, siégea à la Chambre de 1817 à 1848, fut garde des sceaux du ministère du 11 août 1830, fut en 1848 président du gouvernement provisoire, mourut en 1855. (G. S.)

(2) Fain (Agathon-Jean-François, baron), né en 1778, secrétaire archiviste du cabinet de l'Empereur (1806), son secrétaire particulier (1813). Après juillet 1830 il fut nommé premier secrétaire du cabinet du Roi et à deux reprises il remplaça M. de Montalivet dans l'intendance générale de la liste civile; mort le 16 septembre 1837. (G. S.)

et, je m'en rapporte à vos souvenirs, vous ne pensiez pas non plus l'emprunter. Il est donc impossible qu'il soit aujourd'hui question d'un remboursement. Cependant, si vous jugez que cent cinquante francs vous acquittent envers le Roi, veuillez, je vous prie, disposer de cette somme en faveur d'une famille malheureuse, et le Roi, j'en suis sûr, acceptera pour sa part l'emploi que vous en ferez.

« Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« Le conseiller d'Etat, premier secrétaire du cabinet.

« *Signé* : B. Fain. »

Je répondis à M. le baron Fain qu'il n'avait qu'à se faire représenter la pétition que j'avais adressée à M. le duc d'Orléans en 1829 et qu'il se convaincrait que j'avais alors très fortement l'intention de rendre les cent cinquante francs que j'empruntais puisque j'offrais pour garantie la retenue de ma Légion d'honneur de 1814 à 1820 que les Bourbons aînés avaient frustrée aux légionnaires de l'Empire et que les Bourbons cadets ne se pressent pas de payer. Je dois même dire ici que le duc d'Orléans rit beaucoup de mon offre de restitution et surtout de l'hypothèque de mon arriéré de la Légion d'honneur, etc. J'ajouterai que Son Altesse, aujourd'hui Majesté, dit à la personne qui lui remit ma pétition : « Quoique l'hypothèque que m'offre le capitaine Persat soit très mal hypothéquée par lui-même, il est cependant le premier des officiers que j'ai eu la satisfaction d'obliger, qui m'offre un remboursement; dites-lui de ma part qu'il ne s'inquiète pas de cette dette; je ne le poursuivrai pas pour cela, etc. » Les personnes qui ont approché Sa Majesté croiront à ce que je viens de dire, car elles savent très bien que Louis-Philippe est naturellement d'un caractère facétieux. D'après la réponse de M. le baron Fain, je remis cinquante francs à Mme Faure,

veuve d'un ouvrier et ayant cinq enfants en bas âge; cette malheureuse femme restait alors au sixième, rue du Faubourg-Saint-Denis, nº 21. Je remis pareille somme au nommé Vilain, ouvrier maçon, vieux et brave soldat, qui avait servi avec nous en 1823 en Espagne. Vilain avait aussi cinq enfants et restait rue Saint-Maur, nº 5. Les derniers cinquante francs, je les donnai au fils d'un autre de nos soldats de la Catalogne, nommé Marais, qui était à cette époque chez notre ami Paulin, libraire. Je me fis donner trois reçus par les personnes auxquelles je distribuai les cent cinquante francs et les envoyai à M. le baron Fain avec une lettre de remerciements pour le Roi, ci-devant duc d'Orléans. On a vu que j'étais entré au *National* en avril; j'y restai jusqu'à la mort de mon loyal ami Armand Carrel. Ses amis, qui sont les miens, m'approuveront d'être entré ici dans quelques détails sur la catastrophe qui nous a enlevé cet appui tutélaire; c'est d'ailleurs un devoir de reconnaissance de ma part, car Armand Carrel a eu tant de bontés pour moi; j'avais aussi pour lui un attachement bien sincère. Ah! quelle fatalité! J'avais accepté la gérance du *National* dans l'espoir de voir bientôt un revirement dans les affaires de la France. Armand Carrel m'en avait donné presque la certitude; j'avais une si grande confiance en lui que j'avais déjà ployé mon drapeau de l'Empire pour arborer le sien; en un mot, Armand Carrel faisait battre mon cœur comme autrefois Napoléon le Grand, car il était pour la liberté ce que l'Empereur avait été pour la gloire!

Malgré la position avantageuse (1) que m'avait faite Armand Carrel au *National*, j'avais encore le loisir d'aller dans tous les spectacles de Paris sans qu'il m'en coûtât rien. Toutefois, je n'y serais pas resté longtemps, par rap-

(1) J'avais deux cents francs de fixe par mois, et, au cas de condamnation, trois cent cinquante. Dans la nuit qui précéda le fatal duel, Armand Carrel laissa plusieurs notes sur son secrétaire, et dans l'une d'elles, il porta à quatre cent cinquante francs mes appointements, au cas d'une condamnation à laquelle il s'attendait pour le surlendemain.

port à mon antipathie pour le séjour de la capitale, mais le bon Carrel était si prévenant, si empressé envers ses amis qu'il me soutenait dans mes moments d'angoisse politique et dans mes douloureux souvenirs de la Grèce.

Carrel m'avait donné un logement dans sa maison de la rue de Chabrol, et m'avait fourni les moyens d'y créer un petit jardin, afin de me distraire. Cet excellent ami aurait tout sacrifié pour obliger les personnes qu'il affectionnait. Me voyant toujours rêveur et pensif, il m'en demanda les motifs; alors je lui déclarai le désir impérieux de faire un voyage en Grèce. « Eh bien! me dit-il, je vais vous donner un congé de deux mois avec vos appointements courants; allez donc en Grèce et revenez près de moi, je ne veux pas que vous me quittiez, etc. » J'allais, en effet, partir, lorsque la provocation de cet homme nommé Emile, dit Girardin, amena le duel du 22 juillet!

Aimant la solitude, je fréquentais fort peu les théâtres et autres lieux publics; toutes mes jouissances étaient hors de Paris; j'allais souvent passer huit jours chez mon ami Auguste Grenouillet, à sa belle campagne de Barbeau; presque tous les dimanches, j'allais dîner dans la charmante famille d'un autre ami, Amable Delafolie, à Sablonville, ou dans celle de Baroche, vieil ami de 1814. Mon digne compatriote Brajoux me recevait toujours avec plaisir, mais nous nous étions un peu refroidis, car le loyal Auvergnat était devenu capitaine de la garde nationale du Bourget et philippiste enragé; nos humeurs politiques n'étaient plus d'accord comme au temps glorieux de l'Empire et sous les tristes gouvernements de la Restauration. Enfin, regagnant plus tard qu'à l'ordinaire la paisible rue de Chabrol, et passant près des bureaux du *National*, j'y entrai. J'y trouvai Armand Carrel et autres amis, et comme il était question d'un duel, je demandai à Carrel des explications; alors il me donna connaissance de l'article impudent du sieur Emile, dit Girardin. Mon sang se glaça! Je fis observer à Carrel qu'il se devait à ses amis

ainsi qu'à notre cause, et qu'il ne se battrait pas, surtout avec un homme de la trempe de Girardin. Je lui déclarai en présence de MM. Paulin, Scheffer et autres amis du *National*, que cette affaire était de ma compétence (1) et que je pouvais l'accepter, moi, quoique néanmoins bien aussi en dehors de la lignée de Girardin. Carrel me remercia de mon offre amicale (offre que je n'aurais faite dans cette circonstance qu'à lui seul) et me fit observer qu'étant désigné nominativement dans l'article de Girardin, lui seul devait se battre. Nous attendîmes au *National* le retour du brave Ambert, l'un des amis de Carrel, ainsi que de M. Thibaudeau. Tous les deux étaient allés chez Girardin, afin d'arranger cette affaire ou régler les dispositions du combat. Ces messieurs arrivèrent à onze heures du soir et nous annoncèrent que ce malheureux Girardin n'avait pas voulu accepter les propositions qui lui avaient été faites; elles étaient cependant bien acceptables, mais cet homme, à naissance obscure, à conscience spacieuse, cet homme du château des Tuileries avant et depuis 1830, avait pris certainement des engagements en haut lieu. Il avait, d'ailleurs, besoin de se créer une réputation politique; aussi eut-il l'impudence de dire : « Eh bien! j'accepte avec plaisir une affaire avec M. Armand Carrel. »

En sortant du *National*, nous rencontrâmes, Carrel et moi, le nommé Capo de Feuillide (2), qui nous demanda où en était l'affaire. Je lui répondis que le duel était arrêté et qu'il aurait lieu le lendemain, etc. Cet homme (3) nous

(1) Peu de temps avant ce malheureux duel, Carrel avait été insulté grossièrement par un de ces guets-apens qui fourmillent dans Paris; il m'abandonna cette affaire, que j'arrangeai avec M. Thomas, l'un des rédacteurs alors du *National*. Dans cette circonstance, Carrel fut forcé de capituler avec moi, car ce loyal et généreux ami n'avait pas voulu me permettre de me battre avec un individu que nous avions expulsé de notre bataillon Napoléon II, en 1823, en Catalogne. Ce malheureux m'avait forcé de lui casser la canne sur le dos. Je ne rappelle ici ces faits que pour prouver qu'Armand Carrel n'était pas un duelliste, ainsi qu'on a pu le croire.

(2) Capo de Feuillide (Jean-Gabriel Cappot, dit), publiciste, né aux Antilles en 1800, mort en décembre 1863. (G. S.)

(3) Ce malheureux duel fut provoqué par un article du *Bon Sens*, rédigé par ledit Capo de Feuillide que Girardin avait méprisé, ce qui ne l'empêcha

répondit : « Il n'aura pas lieu, car je vais casser les reins à ce polisson de Girardin. » Carrel rentra chez lui, où il passa une partie de la nuit à régler ses affaires. Le lendemain, je me rendis à cinq heures du matin chez M. Ambert, témoin avec moi de notre ami Carrel; j'y trouvai M. Lautour-Mézeray, l'un des témoins de Girardin; là, je fis tous mes efforts pour changer les armes du combat, et même pour m'attribuer l'article du *National* et sa responsabilité, mais mon dévouement pour Carrel resta sans fruits; c'est à lui seul qu'on en voulait de toutes parts.

Nous nous rendîmes, Ambert et moi, sur le boulevard de l'Opéra, où nous attendait Carrel. J'avais la tête montée, car je me sentais une inquiétude secrète sur les résultats de ce duel au pistolet. Dans mes tristes pensées, j'avais le souvenir du loyal et malheureux Dulong (1)! Carrel s'était aperçu de mon agitation, et, craignant de ma part de trop vives explications sur le terrain, il profita du moment où j'étais allé chercher quelques cigares pour se rendre au rendez-vous, accompagné de M. Ambert et du docteur Marx. Revenu sur le boulevard après dix minutes d'absence, j'y trouvai M. Thibaudeau seul, qui me prévint que ces messieurs étaient partis. Sans lui en demander les motifs, je me jetai dans un cabriolet et me rendis promptement au rendez-vous, où j'arrivai le premier. Carrel étant arrivé avec ses amis, je lui demandai les motifs qui l'avaient déterminé à partir sans moi; voici ce qu'il me répondit : « Persat, vous avez la tête montée; je vous suis reconnaissant de l'amitié que vous avez pour moi et que vous me témoignez ici, mais pensez, mon cher ami, que ce duel doit être sérieux; il me répugne beaucoup; toutefois, il doit avoir lieu avec calme et sang-froid. Promettez-moi donc d'être raisonnable. » Je lui en donnai ma parole. Il

pas de recevoir à son journal ce même personnage, à qui le gouvernement donna un emploi un peu plus tard. Ainsi, dans le duel de Carrel, on voit clairement qu'il y avait eu combinaison et conspiration.

(1) Dulong (François-Charles), député français, né à Pacy en 1792, tué en duel en janvier 1834 par Bugeaud. Il était fils de Dupont de l'Eure. (G. S.)

ajouta ensuite : « Si ces messieurs vous faisaient cependant des propositions convenables, je vous autorise à les accepter, car, je vous le répète, ce duel-là n'est pas honorable et encore moins politique. » En entrant dans le bois de Vincennes, Carrel me prit à l'écart, et me pria de prendre son portefeuille, sa montre et les clefs de son cabinet particulier; il était soucieux et pensif, ce qui m'engagea à lui faire des observations amicales. Alors il me répondit avec calme : « Persat, vous m'avez vu en Espagne braver les balles et les boulets royalistes, soyez convaincu que je serai là-bas comme à Barcelone, à Mattaro, à Llers, etc., mais rappelez-vous que cette journée me sera funeste, car je vais me battre avec un bâtard et un fripon; ces gens-là ont toujours la main heureuse! » Nous arrivâmes au fatal rendez-vous; là, Armand Carrel nous réunit tous, et, s'adressant à Girardin, il lui dit : « Vous m'avez menacé d'une biographie; le duel est arrêté; il peut m'être funeste, tout comme à vous-même. Si je succombe, dans quels termes écrirez-vous ma biographie? » Alors Girardin répondit à Carrel : « J'espère que le combat ne sera funeste à aucun de nous deux, mais, dans le cas contraire, si j'avais à faire votre biographie, elle ne pourrait être que dans des termes honorables. » — « Eh bien! dit encore le bon et généreux Carrel, d'après ce que vous venez de me dire, je puis vous faire observer qu'en écrivant l'article du *National*, je ne pensais nullement à vous. »

Je le demande à tout homme d'honneur et délicat, est-ce que M. Girardin n'aurait pas dû dire à Carrel qu'il était satisfait? Le malheureux! il aurait dû lui faire des excuses de l'avoir aussi insolemment provoqué; il n'en fit rien. Je dois toutefois déclarer ici que ce malheureux Emile demanda par un regard à ses témoins ce qu'il avait à répondre à la loyale observation de Carrel, mais ni l'un ni l'autre ne prirent la parole, cependant Mézeray devait avoir un duel avec M. Véron, ancien directeur de l'Opéra; Carrel avait été leur médiateur, à la satisfaction des deux partis.

M. Lautour-Mézeray n'aurait-il pas dû agir de même dans cette circonstance?

Enfin, les pistolets furent chargés et les distances marquées. Chacun des combattants avait la faculté de marcher dix pas et devait s'arrêter à la ligne de démarcation, qui était de vingt pas. Le sang bouillait dans mes veines à ce moment-là; j'allais éclater; un regard de Carrel évita une algarade qui, quoique blâmable (1), aurait peut-être sauvé la vie de ce grand citoyen!

Au signal donné, Carrel franchit ses dix pas avec cette assurance de l'homme vraiment brave, et il n'ajusta ce malheureux Girardin, que lorsqu'il fut arrivé à la ligne marquée. Son adversaire fit le contraire, car, après n'avoir fait qu'un à droite sur place pour bien s'effacer, pendant que notre ami marchait, il le tint constamment ajusté; les deux coups de feu partirent simultanément. Girardin, blessé légèrement à la cuisse, eut l'impudence de dire : « Si je n'avais pas été blessé, je n'aurais pas fait feu. » Malheureux! vous n'avez pas eu le temps d'avoir une si loyale pensée; d'ailleurs, vous êtes trop connu pour que le public puisse vous supposer une si grande générosité!

Je ne m'étais placé qu'à quelques pas de Carrel, afin, je le déclare sans crainte de reproches, de déranger le tir de son adversaire, duquel j'avais remarqué le trouble visible; mais, hélas! le fatal destin en avait décidé autrement. Carrel venait de recevoir cette fatale balle dans l'aine! Quoique blessé mortellement, notre malheureux ami ne se démentit pas un seul instant; un brave comme lui ne devait pas redouter cette mort qu'il avait bravée si souvent. Ambert et moi, nous le transportâmes jusque sur la place de Saint-Mandé. Là, Carrel se rappela un ancien camarade, M. Peyra. « Portez-moi chez ce vieil ami, nous dit-il; c'est

(1) Après les observations que venait de faire Carrel à ce malheureux Girardin, qui garda le silence, il ne restait à M. Ambert et à moi qu'un seul parti à prendre : celui de casser nos cannes sur le dos d'Emile Girardin et de ses témoins. La dignité de Carrel nous retint.

un légitimiste, mais il me recevra bien. » En effet, M. Peyra accueillit son ancien ami avec un empressement digne d'un homme de son honorable caractère (1). M. Marx, médecin distingué de la capitale, nous avait accompagnés. Il déploya dans cette funeste circonstance tout son zèle affectueux pour Carrel, ainsi que tous ses talents. MM. Littré (2), Dumont, Cloquet (3), etc., médecins très distingués aussi, et amis particuliers de Carrel, ne le quittèrent pas un instant. Hélas! toute leur science et leur dévouement ne purent prolonger cette belle existence que de quarante-cinq heures!

Plusieurs amis d'Armand Carrel, ainsi que les rédacteurs en chef de tous les journaux, ont fait connaître ses belles qualités et sa vie pure de toute souillure. Tous ont été unanimes dans leurs opinions sur cet illustre citoyen, qui a laissé un si grand vide dans le parti national; aussi, que pourrais-je dire de plus, moi qui ai perdu en lui un second Napoléon, car Armand Carrel savait faire vibrer mon cœur de même que le Grand Homme! O bon et loyal Armand Carrel, ta mémoire me suivra partout, et, comme celle de l'Empereur, elle sera ma boussole politique!

Le *National* avait un procès politique à vider avec messieurs les gens du Roi; je me présentai en cour d'assises le 23 juillet, assisté de M. Fabre, avocat du *National*, mais M. Plougoulm (4) ou ses supérieurs avaient acquis la certitude que la blessure d'Armand Carrel avait produit une vive impression dans tout Paris. Ils savaient peut-être aussi que plusieurs jurés étaient venus me voir pour me

(1) M. Peyra servait dans la Garde royale en 1830, et, fidèle à ses serments, il donna sa démission. M. Peyra est un de ces légitimistes purs qui honorent leur parti et savent se faire estimer par les hommes de cœur de toutes les opinions. Je lui témoigne ici ma vive reconnaissance pour les soins et les procédés généreux qu'il a eus pour Armand Carrel.

(2) C'est l'illustre Littré qui fut d'abord interne des hôpitaux. Il était très lié avec Carrel et publia ses écrits en 1857. (G. S.)

(3) Cloquet (Hippolyte), célèbre médecin, né en 1787, mort à Paris en mars 1840 (G. S.).

(4) Plougoulm (Pierre-Ambroise), magistrat, écrivain, né en 1796, mort en 1863. (G. S.)

témoigner leur douleur sur le résultat de ce malheureux duel et pour m'engager à ne pas demander la remise de ma cause, me garantissant mon acquittement (1); aussi M. Plougoulm s'empressa-t-il de demander lui-même la remise de cette cause, qui fut renvoyée au 30 juillet, où, malgré les efforts de M. Fabre, notre avocat, je fus condamné à trois mois de prison et à mille francs d'amende.

J'ai déjà dit que je n'étais entré au *National* que par Armand Carrel, et pour lui seul, car je connaissais peu alors ses estimables amis; aussi pris-je la résolution de me retirer de la politique verbeuse pour rentrer dans la politique armée. En voici le principal motif : quelque temps avant le duel d'Armand Carrel, un des amis du jeune prince Louis-Napoléon (2) m'avait fait des ouvertures et des propositions en sa faveur. Je n'avais pas hésité un seul instant à les accepter, car, quoique gérant du *National*, j'étais toujours resté impérialiste, avec des institutions libérales, bien entendu. Cependant, m'étant mis à la disposition d'Armand Carrel, et ayant pris des engagements envers lui et les actionnaires du *National*, je ne pouvais accepter les propositions qui m'avaient été faites qu'à la condition que j'en obtiendrais l'autorisation d'Armand Carrel, à qui j'en avais fait la confidence sous serment. Carrel avait pénétré les vues du prince, et il n'en était pas très éloigné, car il me dit : « J'ai la conviction qu'il n'y a qu'un Bonaparte qui puisse sauver la France des mains de nos ignobles doctrinaires, mais soyez convaincu, mon cher Persat, que votre Napoléon II sera renversé à son tour par la République, etc. » Les choses en restèrent là jusqu'à la mort de mon ami, qui fut remplacé au *National* par un homme de cœur et de probité : le brave et loyal Charles Thomas, l'un des meilleurs amis de Carrel. J'avais pour

(1) On se rappelle que le généreux et loyal Armand Carrel me voyant vivement affecté de sa blessure, me dit : « Ne pleurez pas, mon cher Persat, cette balle vous fera acquitter. » Ce bon Carrel! il jugeait ses ennemis d'après lui; les misérables! ils se sont réjouis de sa mort!

(2) Le futur empereur Napoléon III. (G. S.)

Thomas des affections semblables à celles que je portais à Carrel; j'avais en lui la même confiance pour ses opinions politiques; mais, malgré ses vives instances pour me décider à conserver ma position au *National*, je donnai ma démission.

N'ayant plus entendu parler des projets du prince Louis-Napoléon, j'avais l'intention d'aller en Grèce aussitôt ma sortie de prison. Le temps que la loi accorde aux condamnés politiques était près d'expirer; il ne me restait plus que quelques jours de réflexion pour me constituer le prisonnier du Roi, lorsque M. P... (1) vint me trouver, au nom du prince. Sans lui demander aucun renseignement sur les moyens d'exécution, j'acceptai les offres qu'il me fit avec enthousiasme et dévouement, car l'homme qui renonce à tout n'est plus tenu à rien et je me trouvais dans cette position indépendante vis-à-vis le gouvernement des doctrinaires et de Louis-Philippe.

M. P... m'avait recommandé la plus grande discrétion, aussi ne communiquai-je mes projets à qui que ce soit; au contraire je dis à tous mes amis que je partais pour l'Espagne. Mon passeport était visé pour Metz et Nancy, où je devais prendre une vingtaine d'anciens camarades de la vieille armée, et j'allais me mettre en diligence, lorsque Thomas, directeur du *National*, vint me prévenir que le *National* perdrait mon cautionnement de trente-trois mille francs si je ne subissais pas mes trois mois de prison. Je ne connaissais que l'article 21 de tous nos recueils de lois, car on me l'avait si souvent répété sous la Restauration que je ne l'avais pas oublié, et certes, ce n'est pas celui-là qui m'aurait fait renoncer à mon voyage de Strasbourg, bien convaincu que je l'aurais fait appliquer, à mon tour, à un bon nombre d'individus; mais, engagé comme je l'étais envers les actionnaires du *National*, desquels je n'avais eu qu'à me louer dans toutes les cir-

(1) Peut-être bien M. de Persigny. (G. S.)

constances, je me résignai à faire mes trois mois de captivité. J'écrivis immédiatement à M. P..., afin d'avertir le prince de ma position à l'égard du *National*. J'engageais aussi M. P... à prévenir le prince qu'en remettant notre mouvement au mois de février, nous pourrions agir avec de plus grands moyens de réussite, etc. (1). Malheureusement, ce prudent conseil ne fut point suivi. La lenteur, à la vérité, devient quelquefois funeste, mais aussi trop de précipitation produit souvent du désordre et des revers; c'est ce qui arriva au prince ainsi qu'à ses fougueux amis.

Avant de me constituer prisonnier de Sa Majesté dans sa prison royale dite de Sainte-Pélagie, j'écrivis au sieur Emile, dit Girardin, pour lui rappeler le serment que j'avais fait à mon ami Carrel sur le terrain du combat, serment de le venger! C'était donc un cartel que je proposais à cet homme; ma lettre était confidentielle; il eut l'impudence de publier cette lettre et de refuser le combat. Sa réputation était faite et il avait rempli ses engagements!

J'entrai à Sainte-Pélagie le 1er octobre et le 30 décembre j'étais libre.

L'échauffourée de Strasbourg (2) m'avait vivement affecté sans me décourager cependant, car j'étais convaincu que Louis-Philippe se garderait bien de faire couler un sang impérial, par politique seulement, car intérieurement il eût été enchanté d'apprendre la mort du dernier des Napoléons, j'en suis certain, mais je tremblais pour ses amis arrêtés comme lui, qui venaient de donner une terrible secousse (3) au trône des barricades. Heureusement que le jury national de 1837 de la bonne ville de Colmar jugea

(1) Par la raison que nous avions déjà rallié à notre parti un grand nombre de mécontents de toutes les opinions, à l'exception du parti doctrinaire, si l'on peut qualifier d'opinion les lâches et infâmes doctrines de ces gens-là.

(2) 30 septembre 1836. (G. S.)

(3) J'ai appris par des partisans du gouvernement que Louis-Philippe avait été plus effrayé du mouvement de Strasbourg que des événements de Lyon et de Paris. C'est probable, car cette affaire, bien dirigée, aurait eu d'autres résultats très positivement.

en dépit de MM. Bernard, Barthe et Cie, et, par son verdict négatif, il leur prouva que le prince et ses amis n'étaient point coupables, de même que le jury parisien de 1838 a prouvé que MM. d'Orléans et de Nemours n'étaient pas lieutenants généraux, etc.

Le verdict du jury de Colmar fut pour les gens du Roi un cruel désappointement, car le prince avait des amis autre part qu'à Strasbourg. Cependant le gouvernement, pour diminuer ou dissimuler toute l'importance de cette prise d'armes, prit le sage parti de s'en tenir au jugement des jurés alsaciens, en sorte que nous en fûmes quittes pour la peur seulement.

Pendant ma captivité, j'avais reçu bon nombre de visites de mes amis politiques; à ma sortie, je m'empressai d'aller les en remercier. J'allai ensuite saluer avec respect les restes de mon digne ami Armand Carrel, puis je pris la route de mon village, où j'arrivai le 15 janvier 1837.

Les hommes politiques comme moi, secondaires en capacités scientifiques, ont besoin de s'attacher à des hommes d'un génie supérieur et d'un grand caractère. C'est ainsi que je m'étais voué corps et âme à l'Empereur, et ensuite à Armand Carrel. La malheureuse échauffourée de Strasbourg, dans laquelle le prince Louis-Napoléon s'était laissé si maladroitement diriger (1), ne m'avait pas du tout découragé; mon imagination ardente était toujours pleine des glorieux souvenirs de l'Empire, et, je le dis encore aujourd'hui, un nom comme celui-là ne périra pas, car le sang qui circule dans les veines du jeune Louis-Napoléon est français, et il n'oubliera pas ce que son illustre mère (2) lui a dit dans ses derniers moments; le prince se rappel-

(1) Si le prince eût suivi mes conseils d'attendre le mois de mars 1837, en outre de monter à cheval avec son état-major à la tête de ses braves artilleurs, et suivi de deux batteries d'artillerie, d'entrer dans les casernes le sabre à la main et mèches allumées, etc., qui peut dire ce qui en serait résulté? Un autre conseil que j'avais donné, c'était d'arrêter et emprisonner immédiatement toutes les autorités militaires ou civiles, ou de les sabrer en cas de résistance.

(2) La reine Hortense. (G. S.)

lera les devoirs que sa position et son nom lui imposent.

Ne voyant rien de positif en France, et n'entendant plus parler du prince Louis-Napoléon, je me décidai à me rendre en Grèce, ainsi que j'en avais le projet depuis longtemps, car je ne pensais pas que le despotisme et l'arbitraire du gouvernement bavarois qui exploite ce triste pays, me forceraient à revenir en France de sitôt.

En allant en Grèce, j'avais l'intention de m'y fixer, mais je ne voulais pas abandonner mes droits à la retraite. J'écrivis en conséquence à l'honorable général de Guéhéneuc, ami particulier de M. Bernard (1), ministre de la guerre. Je priais ce général de me faire obtenir une retraite quelconque, mais, après de vives démarches et sollicitations, il n'obtint du ministre Bernard que la reponse banale : « Je ne peux rien faire pour le présent, mais je verrai plus tard. »

Les promesses de M. Schneider, en 1833, m'avaient donné de l'expérience; je connaissais la valeur de la parole d'honneur des ministres de la guerre, aussi pris-je le parti de me rendre à Marseille, afin de m'y embarquer.

Je ne pouvais pas passer dans Valence sans y voir les bons Valentinois, et leur faire mes adieux. Je séjournai quelques jours dans cette ville où je reçus l'accueil le plus bienveillant du digne et loyal M. Rolland, notaire en cette ville. Mes lecteurs se rappelleront sans doute que M. Rolland et son aimable épouse me prodiguèrent des soins fraternels lors de mon terrible accident de 1829 (2). MM. Fiéron frères, ainsi que M. Clair aîné, et autres bons patriotes de Valence, me témoignèrent de nouveau leur affection, que je leur rends bien sincèrement avec la plus vive reconnaissance.

(1) Bernard (Simon), général et ingénieur, né en 1779, aide de camp de l'Empereur qu'il voulut en vain accompagner à Sainte-Hélène. Exilé sous la Restauration, il partit pour les Etats-Unis où le gouvernement lui confia des travaux de canalisation et de fortification gigantesques. De retour en France après 1830, il devint aide de camp du Roi, lieutenant général du génie, ministre de la guerre le 6 septembre 1830; il mourut en 1839. (G. S.)

(2) V. p. 213.

Arrivé à Marseille, je reçus une seconde lettre de l'estimable général de Guéhéneuc, qui m'engageait à ne pas désespérer, ce qui me décida à différer mon départ. D'ailleurs, il était question d'une nouvelle campagne de Constantine, et j'étais disposé à la faire de même que l'expédition de 1830 en qualité de simple volontaire.

J'étais arrivé à Marseille le 1er mai 1836 et nous étions arrivés au 25 juin, sans qu'il fût question d'expédition. Nos pitoyables ministres n'avaient rien préparé pour cela et n'étaient pas, d'ailleurs, très décidés à la faire. Le brave général de Guéhéneuc, malgré ses pressantes sollicitations, n'avait rien obtenu de décisif dans mes intérêts de ce malheureux ministre Bernard; de sorte que je pris le parti de m'embarquer, me confiant en des temps plus heureux pour la France et pour moi.

J'avais aussi beaucoup d'amis à Marseille (1) qui me comblèrent d'amitiés, tout en me faisant leurs compliments de condoléances sur la conduite de M. Bernard envers moi. Il est certain que cet homme a fait encore plus de mal à l'armée que ses devanciers : l'harpagon Soult, le borgne, ou plutôt l'aveugle et apathique Gérard, ainsi que le butor Maison. Ah! monsieur le baron Bernard, vous eussiez bien mieux fait de rester aux Etats-Unis, où vous vous étiez fait estimer, que de venir vous fourvoyer dans la maison d'Orléans!

(1) MM. Mousset, Richard, Barthélemy; le commandant Laborde, le capitaine G..., le comte Porro, proscrit italien; MM. Darot, Tarraire, Faure, Fabre, etc.

CHAPITRE X

(Juin 1837-Novembre 1837).

Départ de Marseille pour Gênes, Livourne et Florence. — Continuation de voyage pour la Grèce. — Le capitaine Lœderich, commandant du bateau à vapeur français *le Minos*. — Le détroit de Messine. — L'île de Malte. — L'île de Syra et sa quarantaine. — Le capitaine Clavaud, commandant du brick français *le Dupetit-Thouars*. — Arrivée au Pirée. — Athènes. — Othon et ses Bavarois. — Conduite odieuse du gouvernement grec envers moi. — M. de Lagrené, ambassadeur français à Athènes. — Nauplie et Argos. — Le commandant Thouret. — Le général Gordon et son ami James Robertson. — Voyage dans l'intérieur de la Morée. — Déplorable situation des Grecs en 1837. — Exhumation des cendres de ma femme. — Retour à Athènes et départ pour Patras. — Relâche à Corfou. — Le prince Pierre Napoléon Bonaparte. — Le duc de Bordeaux. — Arrivée à Ancône. — Le général Gazan, commandant à Ancône. — Les troupes françaises. — Leur situation critique au cas de guerre avec l'Autriche. — Traversée de l'Italie. — Mon expulsion de la Lombardie par les Autrichiens. — M. de Rumigny à Turin. — Passage du Mont-Cenis pour rentrer en France. — Arrivée à Grenoble, et conclusion.

Ne connaissant de la belle Italie que Gênes, Naples et une partie de cet Etat, je me décidai à visiter en passant quelques-unes des villes maritimes de la Méditerranée. En conséquence, je m'embarquai à Marseille sur le bateau à vapeur napolitain *le Ferdinand Ier*, à bord duquel j'eus le plaisir de trouver MM. Bigi et Ginest, deux de nos estimables républicains qui, comme moi, ont connu les douceurs et les agréments de la prison royale de Sainte-Pélagie.

Nous étions partis le 25 juin 1837 de Marseille; le lendemain, nous étions mouillés à Gênes. J'ai déjà dit que je n'étais pas compétent en matière de description des villes et pays que j'ai visités; cependant, je serais curieux de savoir pourquoi nos romanesques historiens ont salué Gênes du nom de la « Superbe ». Dans cette ville, il y a des

palais grandioses et de superbes édifices, mais il y en a d'aussi magnifiques à Florence, à Rome, Naples, Turin, Milan, etc., et toutes ces villes ont l'avantage d'être plus régulièrement bâties et plus convenablement placées pour la commodité des gens riches, des marchands, des voyageurs, etc., que Gênes, dont les rues étroites, montueuses, tortueuses, et passablement sales, sont autant de coupe-gorge.

Mon ignorantisme en peinture et en matière de religion m'a toujours dispensé de visiter les églises, de sorte que je n'ai vu que l'extérieur de San-Lorenzo (la cathédrale de Gênes), de l'Annonciade, de Sant'-Ambrogio et de San-Siro; toutes ces mosquées chrétiennes passent pour être très somptueuses dans leur intérieur.

L'ancien palais du Doge de l'ex-République de Gênes sert aujourd'hui de palais au roi de Piémont, ainsi qu'à la judicature, la police, etc.

Pour une ville de commerce telle qu'a été Gênes, la Bourse est d'une grande médiocrité; son port n'est pas non plus à comparer à ceux de Toulon, Marseille, etc. Ses forts détachés sont dignes d'attirer l'attention des hommes de guerre. Je conseille à M. Bernard d'aller les visiter; il y puisera des connaissances qu'il paraît ignorer dans l'art des fortifications extérieures.

Dans la soirée du 26, nous continuâmes notre voyage pour Livourne, où nous arrivâmes le lendemain. Cette ville, moins riche que Gênes en palais et monuments, n'en est pas moins bien plus agréable à habiter. Ses rues sont larges et généralement bien tracées; son port libre donne à Livourne l'aspect d'une ville hanséatique; on y voit des Turcs, des Grecs, des Maures, etc

Les campagnes de Livourne sont fort belles et d'une grande fertilité; aussi la vie matérielle y est-elle peu dispendieuse; cette ville avait été passablement fortifiée par les Français.

J'étais trop près de Florence pour ne pas y aller; d'ail-

leurs j'avais appris que deux des frères de l'Empereur s'y trouvaient, ce qui me détermina à faire ce petit voyage. Je partis donc de Livourne le 30 juin à huit heures du soir et arrivai à Florence le lendemain matin vers les sept heures. Je fus vivement contrarié lorsque j'y appris que les frères de l'Empereur, Jérôme et Louis, en étaient absents. C'eût été pour moi une bien vive satisfaction de pouvoir leur offrir vingt-deux années de souvenirs respectueux. Les gens de la maison m'engagèrent beaucoup à attendre leur retour, me faisant espérer de leur part une cordiale réception; mais, ayant arrêté ma place pour la Grèce sur le bateau à vapeur français *le Minos*, je devais me trouver à Livourne le 2 juillet.

J'ai souvent entendu dire par des Génois que Gênes était la reine du monde; il est probable que ces Génois n'avaient pas visité Florence, car alors ils l'auraient nommée l'impératrice; en effet, on ne peut pas comparer Gênes à Florence; la première, avec ses collines écrasées par une vingtaine de forteresses hérissées de canons, a toute l'apparence d'une vaste prison d'Etat, tandis que Florence, quoique entourée d'un mur d'enceinte, peut justement passer pour une ville de plaisance. Ses campagnes, admirablement belles et riches, sont arrosées par l'Arno. Les environs de Florence sont entremêlés de vastes jardins, au milieu desquels on remarque de charmants pavillons; tous ces jardins sont couverts de mûriers, d'oliviers, de figuiers, etc. L'Arno est bordé de quais sur lesquels sont placés les plus beaux palais de Florence, qui, assurément, sont tout aussi somptueux que ceux de Gênes et d'une architecture bien supérieure.

On compte quatre ponts sur l'Arno : celui de la Carraja, qui joint le quartier de Saint-Esprit au faubourg d'Ognissanti; celui de la Trinité, construit en marbre blanc; le Ponte-Vecchio, qui est couvert et un autre hors la ville. Au delà du pont de la Carraja, sur la rive droite de l'Arno, s'étend la promenade des Cascines, où les Florentins et les

gracieuses Florentines vont respirer l'air pur et frais de cette délicieuse promenade. C'est là que j'ai vu le duc de Toscane (1) se promener sans crainte au milieu de ses sujets, plus heureux et tout aussi libres que nous, pauvres badauds de Français, avec notre Charte Vérité

Le grand-duc habite le palais appelé Casa Pitti par les Florentins; c'est un des plus beaux palais que j'aie vus dans tous mes voyages.

Ayant fait le trajet de Livourne à Florence dans la nuit, je n'avais pas pu remarquer les belles campagnes qui séparent ces deux villes. Je me décidai à braver la chaleur à mon retour, en quittant Florence le 1er, à cinq heures du matin pour arriver à Livourne à sept heures du soir. O Toscans! vantez-vous d'habiter le plus beau pays de la terre! Et cependant, ils ne se croient pas heureux, car ils se glorifient peu de leur grand-duc, parce qu'ils en sont pressurés d'impôts plus encore que nos bons contribuables de notre gouvernement à bon marché, et c'est beaucoup dire, je crois. Néanmoins, les Toscans ne se plaignent pas de leur système de gouvernement; pour la politique, la police y est moins tracassière qu'en France, et dans ce pays qui n'a pas de Charte Vérité, les membres de la famille impériale y sont respectés par l'autorité gouvernementale. Qu'ils viennent en France, ils y trouveront des sergents de ville pour les empoigner!

Je m'embarquai le 3 sur *le Minos*, commandé par le lieutenant de vaisseau Læderich.

A bord du *Minos* se trouvaient MM. Luco, second du bateau, Dufour, officier, Vergne, commissaire, et Dumont, médecin. Parmi les passagers, nous avions MM. Délélé, le comte de Mortemart, et Bourgogne, Français; Bayard Clarke, attaché à la légation des Etats-Unis, à Paris, deux jeunes Grecs et un Anglais, mais pas une seule dame! Néanmoins, la gaieté, la fraternité, le beau temps et

(1) Léopold II, grand-duc de Toscane depuis 1824, abdiqua en 1859. (G. S.)

la bonne chère rendirent notre traversée très agréable.

Le Minos relâcha aussi à Civita-Vecchia, petite bicoque papale où nous ne restâmes que six heures; nous continuâmes le voyage qui fut constamment beau et fort agréable jusqu'à Malte, en passant par le majestueux et magnifique détroit de Messine. Nous fûmes tous bien contrariés de n'être pas allés relâcher à Naples et à Messine surtout, près de laquelle nous ne passâmes qu'à une portée de fusil. Nous dûmes ces désappointements-là à la haute influence de notre timide gouvernement, qui était en froid avec le tigre de Naples, parce qu'il avait eu l'impertinence de délaisser impitoyablement l'une de nos aimables et jolies princesses pour épouser une Autrichienne (1).

Lors de notre arrivée à Malte, on y enterrait de deux à trois cents personnes par jour, par suite du choléra, ce qui n'empêcha pas les passagers d'aller à terre. J'avais fait la connaissance de la peste turque et de la fièvre jaune américaine; je fus assez heureux pour ne pas toucher la main de M. le Choléra-morbus; il en fut de même pour tous les passagers et l'équipage du *Minos*. Dans cette circonstance, M. Conte, directeur général des postes, me permettra de lui dire que c'était une bien grande imprudence de sa part de faire relâcher ses bateaux à Malte pendant le temps qu'a duré ce terrible fléau.

Après être restés trente heures à Lavalette, capitale de l'île de Malte, place la plus forte que j'aie vue dans tous mes voyages, nous continuâmes notre course jusqu'à l'île de Syra où *le Minos* nous débarqua le 11 du courant. Là, il nous fallut subir quatorze jours de quarantaine sur des rochers tranchants comme des lames de rasoir et dans de mauvaises baraques en bois, dans lesquelles nous éprouvions trente-six degrés de chaleur! De plus, cette quarantaine était un coupe-gorge, car le gouvernement grec s'entendait avec le capitaine du lazaret, en sorte que nous y

(1) L'archiduchesse Thérèse, seconde femme du roi Ferdinand (G. S.)

fûmes écorchés vifs. C'est encore à l'habile prévoyance de M. Conte que nous dûmes ces quatorze jours de tortures, car si *le Minos* n'eût pas relâché à Malte, nous n'aurions point fait de quarantaine à Syra, ce qui nous coûta encore cent francs de plus que le passage ordinaire. Mais une autre habile combinaison de M. Conte, qui est bonne à faire connaître aux voyageurs, si toutefois elle n'a pas été modifiée, est celle-ci : les voyageurs venant de Marseille ou des ports de l'Italie en libre pratique et allant en Grèce sont forcés de prendre à Syra un mauvais caïque grec, afin d'aller à Athènes ou de prendre le bateau à vapeur qui vient d'Alexandrie; dans cette hypothèse, je les préviens qu'ils peuvent s'attendre à quinze jours de quarantaine, au moins. J'engage encore les voyageurs à se pourvoir du tarif des places d'un port à l'autre, car à Syra le nommé S... aurait fait payer à M. Bayard Clarke, duquel j'ai parlé, quinze francs de plus que le tarif de Syra à Alexandrie, si je n'en avais pas eu un à ma disposition; c'est un fait que je peux prouver; d'ailleurs ce n'est qu'une des petites espiègleries de cet homme qui tient en outre de sa place une boutique de comestibles, vins, etc., et M. Conte a confié la direction la plus importante des bateaux à vapeur français à cet homme!

Pendant notre horrible séjour sur les rochers de Syra, j'eus le plaisir de faire la connaissance de MM. Jules Poupilier, Charles de Chabrefy et Raoul de la Poëze, tous les trois fort aimables légitimistes qui avaient déjà parcouru une partie de l'Europe et qui allaient visiter le beau ciel de l'Egypte, en attendant, sans doute, de leur côté un meilleur avenir en politique, car la fortune ne leur manque pas.

Nous avions aussi pour compagnons d'infortune au lazaret de Syra l'abbé Descamps, curé de l'île de Naxie ou Naxos, assez bon diable pour un prêtre catholique. Il m'apprit une chose assez intéressante pour les contribuables français, que nos honorables députés ignorent sans

doute : c'est que notre religieux gouvernement paie trente à quarante mille francs par année aux prêtres catholiques de la mission du Levant pour confesser et faire communier les sujettes chrétiennes du grand Turc Mahmoud et de l'imperceptible Majesté Othon, malgré les cinq pieds six pouces de hauteur et un pied de corpulence ou carrure de ce roi de nouvelle fabrique, d'après ce que j'ai appris (1) pendant mon séjour à Athènes.

Le consul de France m'ayant donné avis que le brick de guerre français, le *Dupetit-Thouars*, partait pour Salamine, j'allai à bord, afin d'y demander passage. Son estimable commandant, M. Clavaud, lieutenant de vaisseau, se fit un plaisir de me l'accorder. Il fut même si aimable à mon égard qu'il m'offrit sa table et sa chambre particulière, ce qui arrive rarement, depuis 1830 surtout, car les officiers comme M. Clavaud se font rares maintenant; la franchise, la loyauté et la cordialité étant à l'ordre du jour par nos ministres directeurs. Je témoigne de nouveau ici ma vive reconnaissance à M. le commandant Clavaud, ainsi qu'à MM. Mougin, Rousse, Haussard, Dei-dei et Massian, officiers du bord.

Le *Dupetit-Thouars* mit à la voile de Syra le 22 juillet; le 24, nous étions mouillés à Salamine.

Dans mes précédents voyages en Grèce, je n'avais vu Athènes que de loin, car cette ville était alors occupée par les Turcs, et, malgré les articles des journaux sur les beautés et les embellissements d'Athènes (articles envoyés de cette ville par les spéculateurs de maisons et de terrains)

(1) Pas plus curieux de *royautés* et *majestés* que partisan de leur monarchie, j'aurais été cependant satisfait de voir la figure bavaroise d'Othon, afin de pouvoir en parler; mais, quoique Othon ne soit roi que par raccroc, comme notre Majesté, il a cependant plus de dignité que n'en avait notre Roi en 1830 et les premiers mois de 1831, car on n'a pas oublié que le Roi-citoyen alors se présentait gracieusement aux balcons du Palais Royal, lorsque son bon peuple le sommait d'y paraître, et même d'y chanter *la Marseillaise*, *le Chant du départ*, etc. Oh! heureux temps, comme vous avez disparu! Othon n'est pas si familier; il se promène cependant dans les sentiers d'Athènes mais je ne l'ai jamais rencontré; j'ai été aussi privé de voir sa belle et aimable épouse, très aimée par les Grecs; Othon serait aussi un fort bon garçon, s'il n'était pas Roi.

je ne m'attendais pas à y trouver toutes les merveilles si bien racontées par les spéculateurs en question, aussi fus-je peu surpris de voir cette ville telle que je vais la décrire consciencieusement.

Dans tous les pays christianisés, les tableaux et les bois saints qui représentent Jésus-Christ, Luther, Calvin, etc., les martyrs mâles et femelles, même les marabouts, sont tous parfaitement logés dans de splendides églises ou mosquées bâties, bien entendu, par les bons peuples, et avec leur argent, dont la masse n'a pas même une mauvaise chaumière pour mettre sa famille à l'abri de l'intempérie des saisons. Eh bien! dans cette vieille Grèce, si renommée à tort ou à raison, il en était de même, à ce qu'il paraît; car on ne voit dans ce malheureux pays que des ruines de temples çà et là encore debout. C'est en vain que l'on chercherait les ruines des maisons que Dracon, Solon, Platon, Démosthène, Thémistocle, etc., habitaient à Athènes; il faut croire, cependant, que ces grands hommes malgré leurs austères vertus ne couchaient pas sur les places publiques, ou dans des tonneaux comme le cynique Diogène; nous devons croire encore qu'ils n'avaient pas des palais comme nos princes, nos ducs (1), nos comtes, marquis, barons, généraux, préfets, pairs, députés, loups-cerviers, épiciers, etc., etc., mais, encore une fois, ils avaient des domiciles. Eh bien! curieux voyageur, tu ne trouveras rien de tout cela dans la poussière et les ordures qui encombrent les rues de la moderne Athènes; et si tu ne veux pas t'en rapporter à ma brusque mais sévère franchise, fais comme moi : vas-y voir; tu te convaincras que la capitale d'Othon n'est qu'une vaste voirie; tes regards affligeront ton âme, ou plutôt tes pensées, si par cas tes pères ont abrégé ta vie par dix dures années de collèges royaux; en partant du Pirée plus riant, moins sale, et dont la position valait mieux que celle d'Athènes

(1) Ducs, comtes, etc., nés la plupart dans des moulins, des chaumières, des mauvaises boutiques, et voire peut-être à l'hôpital de la Maternité.

pour une ville capitale, tu suivras une route de deux lieues, tracée par les Bavarois, et sur laquelle, s'il n'est pas tombé une bonne pluie, tu risqueras fort d'être étouffé par la poussière. En partant du Pirée, tu auras aperçu le Parthénon, élevé par des hommes qui n'avaient pas une liste civile de quatorze millions par année, plus trente autres petits millions par-ci, par-là, etc., et dont les ingénieurs ou architectes en savaient plus long que MM. Fontaine (1) et Cie, c'est positif cela. Tu entreras dans Athènes par une trouée que l'on nomme dans la ville la rue d'Hermès; à droite et à gauche de cette rue qui n'est pas pavée, tu ne verras que des écuries à jour et des cabarets toujours pleins d'ivrognes bavarois et grecs; tu auras aperçu, sur ta droite, en entrant par ladite rue, le temple de Thésée, qui, en miniature ou diminutif, te rappellera nos modernes Halles de Paris. Tu passeras à côté d'un vieux palmier, cicatrisé par les balles et les boulets des Turcs et des Grecs, qui, dans leur haine et vengeance réciproques, ont cependant respecté ce témoin silencieux de leurs combats. Près de l'orgueilleux palmier, et à ta gauche, tu trouveras une petite place où tu verras l'hôtel de la Poste aux lettres, qui ne vaut pas même l'échoppe de nos bouquinistes de Paris, quoiqu'il en ait toute l'apparence. Sur la même place, tu trouveras l'hôtel de France, où tu pourras descendre; là, tu seras écorché vif, de même que dans les trois ou quatre hôtels qui existent dans la capitale de Sa Majesté hellénique. Pour parcourir ce labyrinthe rempli d'ordures, de décombres et de voleurs, tu prendras un « cicerone » qui te fera voir, sans pouvoir rien t'expliquer, les temples dont je viens de te parler. Après avoir visité les ruines de ces merveilles de deux à trois mille années, tu essuieras tes larmes, car je te suppose une âme sen-

(1) Fontaine (Pierre-François-Léonard), architecte, premier architecte de Napoléon, élève et collaborateur de Percier, né en 1762, mort en 1853. On lui doit entre autres l'Arc de triomphe du Carrousel et la restauration du Palais de Versailles. (G. S.)

sible aux grandes calamités des temps passés et présents. Tu finiras tes courses par la visite du nouveau palais que l'on construit pour Othon avec l'argent de nos contribuables; tu reconnaîtras facilement par la solide construction de ce palais monstre que c'est plutôt une moderne citadelle, d'après les plans des forts détachés à la Bernard. Mais j'ai la conviction que cette forteresse royale sera ruinée avant d'être achevée, par la raison que nos contribuables se lasseront de donner leur argent pour Sa Majesté Othon, pour ses gloutons de Bavarois et pour ses voleurs de ministres et d'ambassadeurs. Le palais que l'on construisait dans Athènes pour Othon est situé dans l'est de la ville, entre les ruines du Parthénon et la montagne dite Lycabète, à une portée de fusil des premières maisons d'Athènes et sur une élévation qui la domine. Les murailles de ce palais sont bâties de manière à admettre de l'artillerie, de sorte que si les modernes Athéniens voulaient s'aviser un jour de faire comme les Parisiens de juillet 1830, Sa Majesté Othon, ainsi que ses Marmont, Aymard, Bugeaud, Soult, Rumigny, Canuel, pourraient les mitrailler et les mettre à la raison suivant leur bon plaisir et sans danger pour leurs précieux jours. L'extérieur de ce palais monstre devait être plaqué de marbre, mais l'argent manquant, on avait renoncé à ce ridicule projet. En définitive, l'argent que nos traîtres de représentants de la Chambre des députés ont consenti à donner aux Bavarois de la Grèce n'a été employé qu'à construire le palais en question, plus, à faire la grande route du Pirée à Athènes et à acheter le palais que M. Rouen, notre ancien ambassadeur, avait fait construire au Pirée afin de le vendre à Sa Majesté Othon. Celui-ci, ne l'ayant pas trouvé assez vaste pour sa cour, a destiné ce beau bâtiment à une école militaire, etc. Voici à peu près où sont passés nos vingt millions; ils ont aussi servi à faire la fortune de ces vampires venus de la Bavière sans chemise et qui y sont retournés les malles pleines de nos bons

écus français; je ne peux pas mieux les comparer qu'à nos intrigants de la brigade Schneider desquels j'ai parlé dans mon chapitre huitième.

J'avais écrit de Paris à M. de Lagrené (1), notre nouvel ambassadeur à Athènes, et je donne sa réponse ici, afin que l'on ne m'accuse pas de malveillance à son égard, car je veux aussi faire connaître cet habile diplomate.

« Athènes, le 10 septembre 1836.

« Monsieur,

« Je m'empresse de vous transmettre la réponse que j'ai obtenue du gouvernement grec sur l'objet de votre demande. Il me semble que vous ne pouviez désirer d'en recevoir une plus favorable.

« Je vous adresse en conséquence copie ci-jointe de l'office de M. le ministre des affaires étrangères ainsi que de la pièce grecque qui l'accompagnait; je vous ferai observer en même temps que si ces renseignements vous déterminent à venir vous fixer en Grèce, vous devez avoir soin de vous munir de tous les actes qui constatent les pertes successives que vous avez malheureusement éprouvées de votre épouse et de vos deux enfants.

« J'aime à penser, monsieur, que vous mettrez à exécution le projet que vous avez conçu, et vous réitère l'assurance que ce sera toujours avec la plus vive sollicitude que je m'emploierai en Grèce à défendre les intérêts d'un compatriote qui vient vouer à ce pays le reste de son existence, après avoir généreusement contribué à son affranchissement.

« Agréez, etc.

« *Signé :* Th. DE LAGRENÉ. »

(1) Lagrené (Théodore-Marie-Melchior-Joseph, marquis de), diplomate, né en 1800, ministre en Grèce (1835), en Chine (1843-1846), pair de France (1846), etc., mort le 26 avril 1862. (G. S.)

Dans ma lettre, j'avais aussi prié M. de Lagrené de me donner des nouvelles de ma belle-sœur et de lui avancer cent francs si elle en avait besoin. Il eût été facile à M. l'ambassadeur de me rendre l'un et l'autre de ces deux généreux services. Il n'en fit rien. Eugène Ney, l'un des fils du maréchal Ney, ne fut pas plus obligeant dans cette circonstance que M. de Lagrené, duquel il était alors secrétaire de légation. J'avais écrit deux pages entières à M. Ney. Il me répondit par quatre lignes seulement, sans me dire mot sur ma belle-sœur. M. de Lagrené ne touche que cinquante-huit mille francs de fixe pour son ambassade. Il peut dire que ce n'est pas trop pour supporter les ennuis et les privations sociales que l'on éprouve dans ce malheureux pays. Je conviens de ce fait; mais M. de Lagrené devrait demander son rappel s'il s'ennuie en Grèce.

M. de Lagrené est, du reste, un honnête homme et d'un caractère honorable. Il n'a que le défaut d'être faible et timide; c'est, d'ailleurs, la consigne et la politique de notre malheureux gouvernement. M. de Lagrené n'imite pas non plus M. Rouen; il se contente de vivre paisiblement avec son épouse et sa jolie petite fille (1) à la campagne de Manzouri, à deux lieues d'Athènes; il voyage souvent dans les îles de la Grèce et dans l'intérieur; et c'est dans une de ses courses qu'il s'arrêta au village de Bogazi, habité par ma belle-sœur, où il ne daigna même pas demander de ses nouvelles. Je crois bien que si M. de Lagrené eût été seul dans cette circonstance, il se serait donné la peine de la voir, mais Mme de Lagrené, née comtesse russe, n'était peut-être pas femme à entrer simplement dans la chaumière de ma belle-sœur qui, dans ce temps-là, était sur un mauvais grabat avec un enfant nouveau-né, mort faute de soins, car les médiocres médecins de la Grèce ne se donnent pas la peine

(1) Mariée plus tard à M. Brost, de l'Assemblée nationale de 1871; morte à Paris il y a peu d'années.

d'aller visiter les malades qui n'ont pas d'argent à leur donner. C'est ici le premier reproche que j'adresse à M. de Lagrené; quant au second, dont je vais parler, c'est sur notre pitoyable gouvernement qu'il doit retomber.

A mon arrivée à Athènes, M. de Lagrené était à sa campagne; j'allai lui rendre ma visite de remerciements, et même d'obligation, en ma qualité de citoyen français; car, avec l'intention de me fixer en Grèce, je n'aurais certainement pas renoncé à ce titre, bien convaincu que des jours plus heureux et plus honorables éclaireraient et brilleraient encore pour la France! M. de Lagrené me reçut très bien, quoique souffrant; mais, quelle fut ma surprise, lorsque ce diplomate, après m'avoir sollicité à venir me fixer en Grèce, par sa lettre du 10 septembre 1836, me conseillait le 27 juillet 1837 de quitter la Grèce, où, me dit-il, je n'avais que des persécutions à attendre, etc. Il est bon de dire ici que peu de temps avant mon arrivée en Grèce, sept ou huit Français, officiers dans l'armée grecque, avaient été traînés devant des conseils de guerre par le gouvernement bavarois d'Athènes; et, malgré l'acharnement de ces vampires de la Grèce, ces officiers furent tous acquittés (1), sans l'influence et l'intercession de notre ambassadeur, qui n'auraient été, d'ailleurs, d'aucune importance, car, depuis Capodistrias jusqu'à ce jour, l'argent seul de nos contribuables a été de quelque considération pour les ministères grecs qui se sont succédé; la prépondérance morale et brutale a toujours été pour les Russes; aujourd'hui, c'est l'ambassadeur autrichien qui est le premier ministre d'Othon et son exécuteur des hautes-œuvres de la police, car on n'a pas oublié l'expulsion du patriote italien Emile Usiglio, malgré

(1) Je ne veux pas me faire l'avocat de ces officiers, mais, d'après les renseignements que j'ai pris à Nauplie, j'ai la conviction qu'ils n'ont été traduits devant des conseils de guerre que pour les forcer à quitter le service grec. Il faut, en vérité, que ces Français n'aient aucune ressource en France pour ne pas y revenir, car je préférerais, moi, me faire Prussien que de servir avec ces misérables Bavarois.

son passeport anglais et la protection anglaise, etc.

Malgré les prudents conseils de M. de Lagrené, je me serais décidé à rester en Grèce si le déloyal gouvernement d'Othon ne m'eût dépouillé de la triste et douloureuse succession de ma femme, avec laquelle, par notre contrat de mariage bien légalisé à Bordeaux en 1831, nous nous étions tout abandonné au dernier survivant; et certes, c'était bien dans les intérêts de ma chère Adèle que j'avais fait rédiger notre contrat, car elle avait alors vingt-deux ans! et moi quarante-six. Ne devais-je pas m'attendre à ce qu'elle me fermerait les yeux? M. Masson, notre consul et chancelier à Athènes, eut la complaisance de m'accompagner chez le ministre des finances d'Othon, qui, malgré les observations judicieuses de M. Masson, nous répondit que les lois françaises n'étaient pas celles de la Grèce, etc. J'envoyai paître ce malheureux ainsi que son gouvernement et quittai Athènes afin de me rendre à Modon pour retirer de cette terre infortunée les cendres de ma femme et les apporter dans mon village, ainsi que je lui en avais fait la promesse peu de jours avant sa mort.

Je m'embarquai au Pirée sur un petit caïque pour me rendre à Epidaure, et de là à Nauplie, où je fus très bien accueilli par le chef d'escadrons Touret, l'un des officiers français le plus tracassés par les Bavarois et les Grecs du parti russe. J'allai ensuite à Argos où j'eus la satisfaction de voir le loyal et généreux Ecossais sir Thomas Gordon (1), devenu général, aide de camp d'Othon et gouverneur du Péloponèse. J'eus le plaisir non moins vif d'embrasser aussi le digne ami du général, James Robertson (2). Ces deux estimables philhellènes m'accueillirent avec la plus grande affabilité et cordialité. Le général Gordon, quoique aide de camp d'Othon, allait rarement à Athènes, car un homme d'un aussi beau et honorable caractère ne pouvait se mêler aux basses et misérables

(1) V. p. 77 et 209.
(2) *Ibid.*

intrigues de ce pitoyable gouvernement. Ce brave général vivait très retiré avec quelques amis de son caractère et ne s'occupait que de faire du bien aux malheureux. Je restai quelques jours à Argos et en partis le 7 août pour Tripolitza, où je fus reçu avec empressement par le capitaine Morandi, commandant la gendarmerie de ce département. Ce brave officier était proscrit et condamné à mort par le tyran de Modène (1), et il avait servi aussi la Constitution espagnole en 1823. M. Morandi a été assez heureux pour ne pas encourir la haine et la vengeance bavaroises; je ne sais pas trop si c'est un compliment à lui faire; toutefois il est très estimé par les Grecs.

La Grèce était sillonnée alors par des partis grecs mécontents à juste raison du gouvernement oppresseur et dilapidateur d'Othon et C[ie]. Le commandant Morandi me fit accepter une escorte de deux de ses gendarmes à cheval, desquels je pouvais me passer, car, étant parfaitement armé, et marchant avec mon drapeau tricolore déployé, je fus salué d'enthousiasme par tous les partis grecs que je rencontrai sur ma route; les chefs de ces partis m'offrirent aussi des escortes pour me protéger contre les voleurs qui faisaient aussi bien leurs affaires dans ce malheureux pays que les bandes bavaroises.

De Tripolitza, j'allai coucher à Léondari, et le lendemain au village de Bogazy, où je trouvai ma belle-sœur dans un état voisin de l'indigence. Cette malheureuse avait perdu trois bœufs et un cheval, et dans ce pays-là, c'est une grande perte pour les laboureurs. D'un autre côté, son mari était continuellement malade, en sorte que tout y allait mal; aussi de quelle joie mon arrivée fut-elle saluée! Bogazy est un petit village de la Messénie, agréablement situé; les terres y sont excellentes; le pays produit en abondance toute espèce de grains, des fruits délicieux, des olives, du vin, etc. Cette longue et superbe vallée de

(1) François IV d'Autriche, dit François d'Este, duc de Modène. (G. S.)

la Messénie est partagée par le Pamisos, qui arrose des pâturages où paissent d'innombrables troupeaux de moutons couverts d'une laine magnifique, des chèvres, principale nourriture des Grecs, et des bœufs, pour le labour seulement. Quelle fatalité de voir un aussi beau et riche sol en proie à la rapacité bavaroise, et ce peuple agricole, qui n'est pas sans quelques vertus, livré à l'abominable politique de la Russie et de l'Autriche, et nous Français (car il est inutile de parler encore de notre gouvernement), qui avons fait d'aussi grands et généreux sacrifices pour les Grecs, nous qui avons chassé de la Grèce les hordes égyptiennes, laisserons-nous achever la ruine de ces malheureux Grecs? Et cependant, trois cents volontaires français suffiraient pour balayer et purger la Grèce de ces modernes vandales, ainsi que de ces lâches et cupides Phanariotes, indignes satellites de la politique austro-russe et bavaroise.

A une portée de fusil de Bogazy est situé le village de Hassan Bacha, où reste le cousin de ma belle-sœur; ce village est, comme celui de Bogazy, parfaitement bien situé; tous les deux sont habités par une trentaine de paisibles familles de laboureurs ou pâtres et c'est là que je me serais décidé à finir peut-être mes jours si cet infâme gouvernement d'Austro-Russes n'avait pas pris des mesures arbitraires et bien calculées pour se débarrasser de ma présence en Grèce.

Pressé d'arriver à Modon, je partis de Bogazy le 12 août, pour aller coucher à Navarin. Je m'arrêtai quelques heures à Nisi, où la population m'accueillit aux cris répétés mille fois de : « Vivent les Français! » Ces pauvres habitants m'accablèrent de questions; ils espéraient encore revoir les Français; je les laissai dans cette attente si désirée par tous les Grecs de la Morée, de la Roumélie, etc.

Un grand nombre d'habitants de Nisi m'offrirent une franche hospitalité et m'engagèrent à passer quelques jours parmi eux. Ils furent vivement affligés de me voir

persister à continuer ma route pour Navarin, où j'arrivai sans autre accident qu'un ouragan épouvantable qui faillit nous noyer dans la forêt de Koubès. Les Français qui sont allés en Grèce n'ont pas oublié ces ondées diluviennes accompagnées de coups de tonnerre comme on n'en entend pas de semblables en France; eux seuls peuvent donc juger du danger que je courus pendant trois heures que dura l'ouragan.

Navarin, que nous avions mis et laissé dans un état prospère, était presque désert; là encore les habitants s'empressèrent de me donner des témoignages d'affection pour les Français qu'ils regrettaient aussi, à l'exception de M. Corbet. Accompagné de plusieurs Grecs, j'allai saluer les restes du brave Maillet à l'île de Navarin, ainsi que ceux de l'un des fils de Lucien Bonaparte (1). Le 13 août, je me rendis à Modon. La vue de cette ville, où j'avais passé quelques beaux jours seulement, me déchira le cœur, en me rappelant les pertes cruelles que j'y avais éprouvées. Ah! que l'homme sensible est à plaindre et combien il est malheureux lorsque, à sa pensée, il ne se présente plus que des souvenirs douloureux!

Modon, que j'avais laissé dans un état de propreté égal à celui des places de guerre de la France, Modon, relevé de ses ruines par les immenses travaux de notre corps du génie, dirigé par les capitaines Gibout et Dalheme, cette place, en 1837, n'était plus qu'une bourgade entourée de murailles et tout aussi dégoûtante à voir au dedans qu'au dehors. D'une centaine de marchands que nous avions laissés à Modon, une douzaine y étaient restés, et encore y mouraient-ils de faim. Ces malheureux m'affligèrent vivement en me retraçant les vexations qu'ils

(1) Issu du second mariage de Lucien, le prince Paul-Marie Bonaparte, né à Canino en 1808, lieutenant-colonel philhellène, mourut à Nauplie par accident au moment d'un branle-bas de combat, le 5 décembre 1827, à bord de *la Hellade*, dont il avait reçu le commandement en second de lord Cochrane. Son corps, conservé dans un tonneau de rhum, fut transporté dans l'île de Spezzia. Plus tard, de touchantes funérailles lui furent faites par le corps expéditionnaire de Morée, dans la baie de Navarin. (G. S.)

avaient éprouvées de la part des Bavarois. Oh! combien ils désirent aussi le retour des Français!

Je ne saurais dire combien de millions français ont été sacrifiés par nos ministres pour les réparations des fortifications de Modon, de Navarin, etc., ainsi que pour les casernes bâties à neuf, logements d'officiers, magasins, etc.; mais je peux certifier que ces sommes énormes ont été données en pure perte, non seulement pour la France, mais encore pour la Grèce, car tout a été presque complètement dévasté par les Bavarois, qui ont fait argent de tout.

Les garnisons de Navarin, Modon, Coron et Kalamata étaient composées de troupes légères grecques, car les Bavarois n'osent plus se présenter en Messénie et encore moins dans le Magne, où ils ont été si maltraités et même flagellés (1). Ces troupes grecques étaient sous les ordres du colonel Spiros-Laffanos, ci-devant partisan du président Capodistrias et maintenant rallié au parti français qui existe toujours en Grèce; il en est de même de presque tous les anciens patriotes de la Grèce qui étaient prêts à prendre les armes pour expulser les Bavarois.

Le colonel Spiros me donna quelques ouvriers de son bataillon avec lesquels je me rendis au cimetière français, d'où je fis exhumer les restes de ma femme; ceux de mon fils étaient entièrement consumés. Dans cette triste et douloureuse cérémonie, je fus assisté par une partie des Grecs de Modon qui, cinq années avant, avaient aussi accompagné à la même place le corps de cette femme chérie! Ces bons Grecs m'engagèrent beaucoup à passer quelques jours à Modon, mais j'avais le cœur trop affligé pour pouvoir me livrer à aucune distraction.

(1) Les Bavarois ayant voulu pénétrer dans le Magne, pour y lever des impôts, deux de leurs compagnies y furent cernées par les Maïnotes qui les forcèrent à mettre bas les armes sans tirer un seul coup de fusil; les chefs Maïnotes, pour ôter aux Bavarois l'envie de reparaître dans leur pays, les firent mettre nus comme des vers, officiers et soldats: le commandant des Bavarois qui jouait de la flûte fut forcé de jouer et de faire danser ses soldats à la barbe des Maïnotes, qui s'en amusèrent beaucoup, ainsi qu'on peut le croire. Après cette honteuse humiliation, les Bavarois furent autorisés à retourner à Kalamata dans un état de nudité complet.

Le colonel Spiros, qui m'avait très bien accueilli à mon arrivée à Modon, me témoigna aussi ses regrets de ne pouvoir me décider à passer quelques jours avec lui. Je quittai Modon le même jour et retournai à Navarin, chargé de mes précieuses dépouilles! Le lendemain, je repris le chemin de Bogazy, rencontrant sur ma route et dans les villages de la Messénie des détachements de vingt-cinq à trente soldats des troupes légères. Le pauvre village de Bogazy avait aussi son contingent. Ma belle-sœur, qui n'avait que le pain que je lui avais laissé, avait pour sa part trois de ces affamés. Sachant que le général Gordon était gouverneur du Péloponèse et connaissant son écriture, je demandai à l'espèce d'officier qui commandait ces modernes pandores de quel droit et par quel ordre il mettait à contribution ses concitoyens. Ce Grec n'aimait pas non plus les Bavarois; il me montra son ordre signé par le ministre de la guerre, nommé Schmahl, et me dit : « Soyez convaincu, monsieur le commandant, que le service qu'on exige de nous dans cette circonstance nous est très pénible, mais nous ne sommes pas payés et il faut vivre cependant. » « D'ailleurs, ajouta-t-il, le gouvernement veut inspirer la terreur dans notre pays et il n'y réussira pas, car nous ne voulons plus nous égorger entre nous, etc. » J'engageai cet officier à maintenir ses soldats, que j'avais aperçus dans les vignes, remplissant des paniers de raisin et de fruits, tout comme s'ils étaient sur un pays conquis.

Ayant l'intention de quitter la Grèce pour n'y plus revenir sans doute, j'engageai ma belle-sœur à venir avec moi à Léondari, afin d'y mettre ses affaires en ordre; elle me suivit, accompagnée de son mari et de notre cousin. N'ayant pas trouvé à Léondari le juge de paix qui remplit en même temps les fonctions de notaire, nous fûmes obligés d'aller à Sinano, à deux lieues de là. Sinano est un petit village situé dans la vaste et belle plaine, où existait autrefois la ville de Mégalopolis; et, à un quart

de lieue de Sinano, il ne reste de cette ancienne cité qu'une apparence de cirque, qui peut indiquer au curieux voyageur qu'il y avait là une ville florissante, une population laborieuse, riche, puissante et libre!

Le village de Sinano, quoique chef-lieu de sous-préfecture, est un des plus pauvres de l'Arcadie, malgré sa belle position au milieu de cette plaine féconde, qui ne demande que des bras pour la remuer et un gouvernement sage pour l'administrer; mais à Sinano, comme dans toute la Grèce, les ministres d'Othon, ses préfets, ses sous-préfets, ses juges de paix, etc., ne pensent qu'à s'enrichir du travail pénible des laboureurs; aussi ces derniers n'ensemencent-ils des terres que pour nourrir seulement leurs pauvres familles, de sorte que les trois quarts de la Grèce restent sans culture. Il faut avoir vu tout cela pour croire aux exactions des employés du gouvernement grec, qui sont presque tous des Phanariotes.

Ayant mis en bon ordre les affaires de ma belle-sœur, à laquelle je laissai ma procuration, afin qu'elle pût disposer comme elle l'entendrait de toutes les propriétés de ses parents, je lui fis mes adieux, ainsi qu'à son mari et au cousin, et les engageai à vivre en bonne intelligence. Le cœur satisfait de ce que je venais de faire pour la sœur de ma femme, et l'esprit rassuré sur son avenir, je pris la route de Tripolitza où j'arrivai le 22 août. Le brave commandant Morandi me reçut comme à mon précédent passage dans cette ville. Le 23, je me rendis à Argos, en suivant la route tracée par les Bavarois; cette route est d'une distance de onze lieues environ, mais faite avec si peu de soin qu'elle ne sera plus praticable en moins de deux ans. Ces gens-là ne travaillent que pour le présent et au jour le jour, « car », doivent-ils penser, « nous ne sommes pas pour longtemps en Grèce; dépensons quelques centaines de mille francs pour attraper quelque vingt millions de ces bons Français, et nous irons après vivre en paix en Bavière ».

En quittant la France en juin 1837, j'étais, ainsi que je l'ai dit, bien déterminé à me fixer en Grèce; je connaissais ce malheureux pays, et, quoique devenu assez philosophe, et même un peu cosmopolite par suite de mes voyages, mon cœur me disait : « Tu regretteras la France! la France, bien entendu, de la République et de l'Empire, son fils naturel »; aussi avais-je emporté avec moi une collection de portraits et de gravures pour me rappeler ces grands et glorieux souvenirs, afin de bannir la mélancolie et les chagrins de ma future chaumière grecque.

J'avais, ainsi qu'on peut le croire, fait un choix de portraits; tous mes personnages étaient dignes de la vieille France. Armand Carrel, trop jeune lors de ces grandes époques, n'avait pas pu y prendre une des premières places, mais il était devenu depuis grand citoyen et chef de l'élite des hommes de cœur de la France de 1830! Je plaçai son portrait à côté de celui de l'Empereur et du jeune Napoléon, de glorieuse espérance; venaient ensuite ceux de la bonne reine Hortense et de son illustre frère, Eugène de Beauharnais, ainsi que ceux de la famille impériale. De nos maréchaux, je n'avais pris que ceux des braves et fidèles Lannes et Bessières, dont les noms, la gloire et les vertus sont restés au champ d'honneur pour survivre dans l'histoire. J'avais aussi celui du brave des braves : Ney! que j'aurais assimilé aux deux premiers sans sa conduite envers l'Empereur en 1815. Quant à sa gloire, son nom, etc., il en est de même que pour ceux de Lannes et Bessières! Je n'avais pas oublié ceux des deux honorables maréchaux Lefebvre et Moncey qu'une mort prématurée a privés l'un et l'autre d'un fils, qui, tous les deux, se seraient rendus dignes de leurs illustres pères! J'eus le regret de ne pouvoir me procurer le portrait de l'honorable maréchal Kellermann, dont le petit-fils est resté pur de toute souillure politique. Après les maréchaux que je viens de nommer, j'avais réuni dans deux grands cadres les portraits de ces hommes de dévouement et de

cœur : Duperré, notre héroïque amiral, Bertrand, d'Hautpoul, Championnet, Lasalle, Joubert, Montbrun, Desaix, Sainte-Croix, Kléber, Caulaincourt, Mireur (1), Lamarque, Foy, Larrey, le plus honnête homme de la France, son ami et digne collègue en Egypte Desgenettes (2), le bon Lacépède, etc. Ah! pourquoi la mort a-t-elle frappé si tôt la plus grande partie de ces belles existences, pour ne laisser à la France que des traîtres et des courtisans! J'avais aussi réuni à nos grands hommes de la vieille France les portraits des trois illustres et vertueux patriotes : Washington, Kosciuszko et Byron.

Quittant la Grèce pour n'y plus revenir probablement, et ayant déjà dépensé une partie de mes fonds, je me fis un plaisir de céder ma collection de portraits et gravures à plusieurs Français qui m'en avaient prié. Le loyal général Gordon accepta de ma part deux grands cadres dans lesquels j'avais réuni les principaux membres de la famille impériale, nos maréchaux et généraux, etc. Le général me fit grand plaisir. N'ayant plus besoin non plus de mes armes, je cédai le tout à des Grecs et à des Français.

M'étant ainsi allégé de bagages et regarni la ceinture, je retournai à Athènes, afin d'y prendre mes malles que j'y avais laissées, et le 6 septembre, je m'embarquai au Pirée pour me rendre à Kalamaki, nouveau village situé au fond du golfe Egée sur l'isthme de Corinthe. De Kalamaki je me rendis à Loutraki, en suivant la nouvelle route tracée par les Bavarois. Loutraki est placé à l'extrémité

(1) Le général de brigade François Mireur, né en 1770, étudiant en médecine à Montpellier, fut nommé en 1790 capitaine de la garde nationale de cette ville, fit la campagne de 1792. En 1795, il reçut le titre d'adjudant général chef de brigade, fit preuve d'une audace héroïque à l'armée du Rhin, puis au passage du Tagliamento; général de brigade du 2 avril 1797; fit partie de l'expédition d'Egypte; périt assassiné par des Arabes à Damanhour, le 9 juillet 1798; son nom est inscrit sur l'Arc de triomphe. (G. S.)

(2) Desgenettes (Nicolas-René Dufriche, baron), célèbre médecin, né en 1762, médecin en chef de l'armée d'Egypte, médecin en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce, inspecteur général du service de santé des armées (1804), fit toutes les campagnes, fut fait prisonnier en Russie, assista à Waterloo, disgracié par les Bourbons, médecin en chef des Invalides en 1832, mort en 1837. (G. S.)

du golfe de Lépante, à deux lieues de Kalamaki. Loutraki ne possède que trois mauvaises baraques; l'ancien village, qui existait encore en 1821, a été détruit en entier. Je m'y embarquai le 8, et le 9, j'étais à Patras. Cette ville est la seule de la Grèce où MM. les ingénieurs bavarois aient daigné conserver les plans tracés par les nôtres; c'est pour cela que Patras en est la plus régulièrement bâtie, mais la cupidité bavaroise a détruit en partie l'ouvrage de nos ingénieurs, en vendant à des prix énormes le terrain qu'ils avaient réservé afin de donner à Patras un quai spacieux et agréable; maintenant la dernière ligne des maisons sera baignée par la mer. Ils ont, à la vérité, le projet de gagner du terrain en faisant un quai dans les eaux de la mer, mais il faudrait plus d'argent pour ces travaux-là que la vente des terrains réservés n'en a produit; ainsi, l'on peut bien croire que Patras n'aura point de quai.

Voulant visiter le pays qui me rappelait les victoires journalières de l'armée d'Italie, je m'embarquai à Patras le 14 septembre sur un des bateaux à vapeur autrichiens qui font les voyages de Trieste à Constantinople, en touchant à Ancône, Corfou, Patras, Athènes, etc. Arrivé à Corfou, j'appris que le prince Pierre, fils de Lucien Napoléon (1), y était arrivé depuis peu, venant d'Angleterre, ce qui m'aurait décidé à m'arrêter quelques jours à Corfou, mais le gouverneur anglais ne voulut pas me permettre de débarquer. En voici les motifs : les Grecs des îles Ioniennes ont conservé d'honorables et vifs souvenirs du séjour des troupes françaises dans leurs îles jusqu'en 1814. L'Empereur leur avait donné pour gouverneur le brave et loyal général Donzelot (2), dont le nom est encore révéré chez les Grecs, et ce n'était pas l'ignoble Hudson

(1) C'est là le fameux prince Pierre Bonaparte, à la vie si aventureuse, qui, meurtrier de Victor Noir, le 10 janvier 1870, déchaîna un si violent mouvement d'opinion contre le gouvernement impérial. Il est mort à Versailles le 7 avril 1881, âgé de soixante-cinq ans. (G. S)

(2) V. p. 46.

Lowe et ses ivrognes d'Anglais qui pouvaient leur faire oublier non seulement le caractère généreux du général Donzelot, mais encore la fraternité et la belle conduite de nos braves soldats. Les prédécesseurs et les successeurs du bourreau Hudson Lowe ont été tous aussi cruels et aussi despotes envers les Grecs que le geôlier de Sainte-Hélène, aussi les Grecs des îles Ioniennes sont-ils las du gouvernement anglais, qu'ils détestent, mais qu'ils sont forcés de subir à cause des forces imposantes que les Anglais maintiennent dans ces îles.

L'arrivée du prince Pierre Napoléon fut annoncée à Corfou par des acclamations du peuple grec qui fit retentir les cris de : « Vive Napoléon! Vivent les Français! » De toutes parts, les Grecs accouraient pour saluer et fêter le neveu du grand Empereur, au point que le gouverneur anglais, effrayé de cette manifestation générale, fit appeler le Prince pour lui signifier que si les Grecs continuaient à vociférer les cris de : « Vive Napoléon! » il le ferait arrêter et reconduire en Angleterre. Le prince, acclimaté au beau ciel de l'Italie, ne se souciait pas du tout de retourner vers les rives nuageuses et carbonisées de la Tamise. Il pria les chefs grecs de faire connaître au peuple de Corfou les menaces du gouverneur anglais. Dès lors, les Grecs concentrèrent leurs affections et leurs souvenirs dans un silence forcé. Ne pouvant pas débarquer, je fis prévenir le Prince qu'un ancien capitaine de l'Empereur désirait le saluer; il eut la bonté de venir sur le quai, et par des paroles touchantes et pleines d'affection, me remercia de mon fidèle dévouement à sa famille et me témoigna ses vifs regrets de ne pouvoir me serrer la main. « Combien je suis heureux, me dit le prince, lorsque l'ai le bonheur de rencontrer un vieux soldat de l'Empire; tâchez donc de revenir ici, mon cher capitaine, vous me ferez grand plaisir. » Je fis observer au prince que ma présence à Corfou pourrait nous compromettre tous les deux, ce qu'il sentit lui-même; de sorte que nous nous fîmes nos adieux jusqu'au revoir.

Le prince Pierre est d'une taille ordinaire, mais d'un physique robuste; son regard est plein de feu; tout annonce chez lui une âme bien trempée; son combat contre vingt gendarmes du pape (1) prouve ce qu'il serait capable de faire contre les ennemis de la France. Il ne serait pas resté, j'en suis certain, à l'abri des boulets arabes à Constantine; il aurait suivi le brave colonel Combes à l'assaut de cette place. Nous levâmes l'ancre dans la soirée du 15 septembre pour continuer notre route sur Ancône.

Les officiers du bateau autrichien m'avaient fait un éloge si pompeux de M. le duc de Bordeaux que je me serais décidé à pousser mon voyage jusqu'à Trieste, pour aller ensuite visiter ce jeune prince (2), mais craignant de me trouver à court d'argent, j'abandonnai ce projet. A entendre les officiers autrichiens et quelques voyageurs de Trieste, le duc de Bordeaux était digne du respect et de l'admiration de toutes les personnes qui l'approchaient; ces messieurs m'avaient assuré que le prince accueillait avec aménité tous les Français qui demandaient à lui être présentés, quelles que fussent leur opinions. Je n'avais servi sous la branche aînée que lors de la campagne d'Afrique en 1830, et mes lecteurs ont dû se convaincre que je n'avais pas eu beaucoup à me louer de leurs deux gouvernements. Néanmoins, j'avais moins de griefs à reprocher à la branche aînée qu'à la branche cadette. D'ailleurs, les malheurs du jeune duc de Bordeaux avaient de si grands rapprochements avec ceux du fils de l'Empereur que je me sentais de l'attendrissement pour lui.

(1) Suspect de « carbonarisme », attiré en 1836 dans un guet-apens, frappé par des sbires, Pierre Bonaparte se défendit comme un lion, fut saisi, jeté dans une prison de Rome, et n'en sortit que le 7 février 1837, après près de dix mois de captivité. Il repassa alors en Amérique où il s'embarqua en février 1838 pour l'archipel Ionien. Il s'y installa provisoirement dans un cottage non loin de Corfou. A la suite d'une attaque de brigands albanais, courageusement repoussée par lui dans une chasse, il fut invité par le gouverneur à quitter l'île, au nom de son salut personnel et de la tranquillité publique, et se rendit de là à Malte, puis par l'Espagne et l'Angleterre au Luxembourg. (G. S.)

(2) A Göritz. (G. S.)

Ah! jeune et intéressante victime d'un insensé absolutisme, je fais des vœux pour que vous soyez plus heureux que le fils du grand Napoléon! Evitez surtout l'anévrisme du cœur qui a tué et le père et le fils; pour cela, entourez-vous d'amis fidèles et dévoués comme Lavilate.

La digression dans laquelle je me suis laissé entraîner ne me fera pas passer pour être à la fois napoléoniste, républicain et légitimiste, car je n'ai pas fait mystère de mon opinion et de mes affections politiques; cependant, bien convaincu, d'après tout ce qui s'est fait en France depuis 1830 jusqu'à ce jour, que les Français n'auraient rien à regretter au cas éventuel où le gouvernement des barricades viendrait à être remplacé par l'un des trois partis que j'ai déjà cités, je déclare que je n'hésiterais pas un seul instant à le servir sans restriction.

Favorisés par une belle mer, nous arrivâmes à Ancône le 18 septembre; je fus immédiatement encagé au lazaret étroit de cette ville pour vingt-huit ennuyeuses journées, quel supplice!

J'écrivis au général Gazan (1), commandant les troupes françaises à Ancône (2), pour le prier de faire abréger ma quarantaine; ce brave officier eut la bonté de venir me voir au lazaret, et en m'offrant ses généreux services, il me promit d'écrire à Rome, afin d'obtenir une diminution de prison sanitaire. Le capitaine Thérasson, aide de camp du

(1) Le lieutenant général Marie Joseph Gazan, né à Antibes (Var), 23 mai 1785; élève à l'école de Fontainebleau, 8 janvier 1804; était chef de bataillon, aide-de-camp du général Vial en 1814; mis en demi-solde; lieutenant de roi aux îles Sainte-Marguerite, 10 janvier 1816, puis adjudant de place à Paris jusqu'en 1830; avait été nommé colonel le 27 décembre 1829; chef d'état-major de la 1re division militaire (Paris); maréchal de camp du 31 décembre 1835; *commandant à Ancône* du 3 novembre 1836 jusqu'au 1er janvier 1837; lieutenant-général, le 20 avril 1845; directeur du personnel au ministère de la guerre; retraité le 8 juin 1848; décédé à Paris le 12 juin 1849. (G. S.)

(2) Ancône a été occupée par les troupes françaises du 23 février 1832 au 3 décembre 1838. Cette ville fut occupée en 1832 pour contre-balancer la présence des troupes autrichiennes dans les états pontificaux. Le corps d'occupation de quinze cents Français fut amené sur une flotte composée du vaisseau *le Suffren*, des frégates *l'Artémise* et *la Victoire* provenant d'Alger et en dernier lieu de Toulon. (G. S.)

général, eut aussi l'amabilité de venir me voir en ma quarantaine qui, abrégée de quatre jours, se termina le 10 octobre. Aussitôt libre, j'allai remercier le général Gazan et lui présenter mes respects. Ce général, vieux soldat de mon temps, était exempt de passions politiques et d'intrigues, aussi m'accueillit-il fraternellement. Mme Gazan, élève de la maison impériale d'Ecouen, daigna aussi me recevoir avec la plus grande affabilité; je l'en remercie de nouveau ici; cette aimable dame, connaissant mes anciennes affections pour l'Empereur, affections qu'elle avait partagées et qu'elle conservait encore au souvenir de son auguste protecteur, eut la générosité de me proposer dans un dîner de famille un toast à la mémoire de l'Empereur. Hélas! elles sont bien rares ces grandes âmes de l'Empire, particulièrement chez nos grands seigneurs affamés de titres, de cordons, et surtout d'argent!

Le fameux coup de main de nos doctrinaires sur Ancône me décida à passer quelques jours dans cette ville; mes lecteurs me sauront gré de leur en parler, ainsi que des conséquences qui auraient pu en résulter, si l'Autriche n'y avait pas préalablement donné son approbation, ainsi que j'en ai acquis la conviction.

Les personnes qui s'occupent de politique et qui ont assez de mémoire pour se rappeler les faits, n'ont pas oublié que le coup de main d'Ancône était une élucubration de l'énorme tête de M. Casimir Périer; on sait encore que Louis-Philippe était seul initié dans le projet de son président ministre qui, dans cette affaire, joua son maître par-dessous jambe, car notre Roi pacifique, se méfiant tant soit peu des promesses jésuitiques du Talleyrand autrichien, Metternich, avait consenti et renoncé presque en même temps au coup de main de son ministre président, mais Casimir Périer, qui connaissait son homme, avait donné des ordres si précis et si bien combinés que l'escadre du brave Gallois (1) était déjà en mer lorsque le télégraphe

(1) Gallois (Thomas-Alexandre-Marie-Esprit-François) était enseigne de vaisseau lorsqu'il fut décoré de la Légion d'honneur le 22 mars 1811; capi-

lui prescrivait d'attendre de nouveaux ordres; enfoncé, citoyen! Si Casimir Périer n'avait pas demandé et obtenu de M. de Metternich la permission d'occuper Ancône, dans les vues politiques des deux gouvernements, il est certain qu'il aurait montré une grande audace dans ce hardi projet. Toutefois, il fallait qu'il eût une bien grande confiance dans les promesses de M. de Metternich ou qu'il fût bien mal instruit sur l'état des fortifications d'Ancône pour y lancer une garnison de quinze cents Français qui, au cas d'une guerre avec l'Autriche, n'aurait pas pu s'y maintenir vingt-quatre heures. Casimir Périer, ainsi que son maître, avait appris sans doute par le maréchal Soult alors ministre de la guerre, que l'Empereur avait fait d'Ancône une place très forte, mais tous les trois ignoraient que les Autrichiens l'avaient rasée complètement en 1814 et 1815, ainsi que toutes les autres places de l'Italie, car ces Messieurs s'attendent toujours à revoir nos aigles, c'est-à-dire nos coqs des barricades, bien entendu.

Casimir Périer est mort; que Dieu ait pitié de son âme, et qu'il appelle promptement à lui toutes celles des doctrinaires, si âmes ils ont; mais Louis-Philippe, qui vit encore, pourrait répondre à mes observations sur le coup de main combiné d'Ancône : « J'avais, « primo », l'autorisation de M. de Metternich, et, « secondo », en cas d'éventualité, je comptais sur les patriotes d'Ancône et de toute l'Italie. » Très bien, Roi citoyen, oui, vous pouviez compter sur le patriotisme des Italiens, comme eux devaient compter sur le vôtre; mais qu'avez-vous fait pour ces patriotes qui ont accueilli fraternellement les braves Gallois et Combes (1)? Aviez-vous autorisé votre favori Cubières (2)

taine de vaisseau le 31 décembre 1823; contre-amiral le 22 janvier 1836; chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion d'honneur. (G. S.)

(1) Le colonel Combes, commandant le 66e, chef du corps d'occupation à son arrivée. (G. S.)

(2) Cubières (Amédée-Louis Despans de), né en 1786, colonel en 1815, maréchal de camp en 1828, lieutenant général en 1835, pair de France en 1839, deux fois ministre de la guerre en 1839 et 1840, impliqué dans le procès Teste et condamné; mort en 1853. (G. S.)

à les garrotter et à les livrer au pape dès l'instant que vous seriez maître d'Ancône? lui, Cubières, quoique brave soldat (1) sous l'Empire, qui est arrivé à Ancône lorsque tout danger était passé! Ah! Sire des Français, je ne vous conseille pas d'aller voyager dans cette malheureuse Italie, que vous pouviez rendre libre et que vous avez plongée dans la douleur, car vous pourriez bien y trouver un Louvel, qui aurait la main assurée, celui-là?

La position de nos soldats à Ancône était si peu tenable en cas de guerre que le général Gazan m'a avoué qu'il s'y considérait comme en sentinelle perdue. Ainsi, Messieurs les doctrinaires, félicitez-vous donc du coup de main de votre grand maître en doctrine!

En partant d'Ancône pour rentrer en France par la Suisse, j'avais l'intention de traverser l'Italie en me promenant la canne à la main; mais ayant appris à Ancône la manière de voyager dans ce beau pays, je me décidai à prendre les voiturins. Ces gens-là ont des carrosses à quatre roues bien suspendus; ils partent tous les matins au point du jour et s'arrêtent de dix à onze heures pour le déjeuner; ils repartent deux ou trois heures après et marchent jusqu'à la nuit tombante. Ainsi, depuis Ancône jusqu'à Chambéry, j'ai pu admirer le plus beau pays de la terre, comme aussi le plus à plaindre après les Polonais.

J'arrêtai ma place à l'un des voiturins d'Ancône jusqu'à Bologne pour la bagatelle de vingt-cinq francs, mon dîner, souper et le coucher payés, de plus cent trente kilogrammes de bagages; ainsi, ce premier voyage d'une cinquantaine de lieues françaises me coûta environ trente francs tout compris.

(1) M. de Cubières a été tout aussi heureux que brave sans doute, car après cinq à six années de service, il était colonel, à vingt-trois ans; il a dû cet avancement extraordinaire à la puissante protection du maréchal Ney. On sait que M. de Cubières a été fait maréchal de camp par Charles X et lieutenant général par Louis-Philippe pour ses hauts faits à Ancône. Il est aujourd'hui le directeur de ce pauvre Bernard et son aide jugulateur des officiers mal pensants.

Partis d'Ancône le 14 octobre, jour anniversaire de la bataille d'Iéna, nous allâmes déjeuner à Sinigaglia, pour continuer notre route par Fano, Pesaro, Rimini, Savignano, Cesena, Forli, Faenza, Imola, Bologne, Modène, Reggio, Parme, San Donnino, Plaisance, San Giovanni, Voghera, Tortone, Alexandrie, Asti, Turin, Rivoli, Fenestrelle, Suze, Modane, Saint-Michel, Saint-Jean-de-Maurienne, Barraux.

Nous arrivâmes le 16 à Bologne; c'est ici que je regrette le temps perdu de ma jeunesse, aussi ne veux-je pas me hasarder à faire la description des beautés et des richesses de cette ville florissante, malgré les despotismes réunis du Pape et des Autrichiens, qui occupaient cette superbe cité. Il serait inutile de dire que les Autrichiens sont exécrés à Bologne, de même que dans toute l'Italie; mais les Bolonais, ne comptant plus sur l'appui de notre gouvernement et comprimés par une nombreuse garnison autrichienne, se sont résignés à subir la loi du plus fort, en attendant un meilleur avenir.

Je ne restai que deux jours à Bologne; c'était trop peu de temps pour visiter ses beaux édifices, ses palais et les riches et superbes campagnes qui l'environnent; mais, forcé de compter avec ma bourse plutôt qu'avec le temps, il fallait accélérer mon retour en France.

Pendant mon court séjour à Bologne, j'eus le plaisir d'y faire la connaissance de plusieurs Français et de quelques patriotes bolonais et officiers suisses; ces derniers faisaient partie de la garnison et n'étaient pas non plus très familiers avec les Autrichiens, car, peu de temps avant mon arrivée à Bologne, une rixe sanglante (1) avait eu lieu entre un escadron de hussards autrichiens et une compagnie d'artillerie suisse; presque tous les artilleurs de cette compagnie avaient servi en France; leur uniforme

(1) Dans cette rixe, douze artilleurs suisses mirent en déroute un escadron de hussards autrichiens; plusieurs de ces derniers restèrent sur le champ de bataille, dans une rue de Bologne; deux Suisses seulement y furent blessés.

était en tout conforme à celui des artilleurs de l'ex-Garde royale; la taille et le physique de ces braves Suisses me rappelèrent nos vieux artilleurs de la Garde impériale.

J'avais arrêté ma place afin de me rendre à Milan par Mantoue, mais il me fallait l'autorisation d'un diplomate autrichien, et j'avais négligé de faire viser mon passeport par le consul autrichien d'Ancône; dans cette circonstance, je m'adressai à M. le général de Salis, commandant supérieur des troupes suisses au service du pape; ce général, qui avait servi en France, me reçut très poliment et me donna une lettre de recommandation pour le général autrichien commandant à Bologne. Ce dernier, après m'avoir bien observé, me témoigna ses regrets de ne pouvoir m'obliger dans la demande que je lui faisais. « Cependant, me dit-il, si vous voulez vous rendre à Milan par Modène, Parme et Plaisance, alors je pourrai viser votre passeport. » Il me fut facile de deviner que cet officier ne voulait pas me permettre de visiter la place formidable de Mantoue que les Autrichiens ont rendue inexpugnable. Cette réflexion me décida à lui faire connaître ma position vis-à-vis de notre gouvernement. « Ah! oui, me dit-il, je suis convaincu maintenant que vous ne voyagez pas pour le compte de Louis-Philippe ni pour celui du duc de Bordeaux, mais ne serait-ce pas pour un des Napoléons ou pour la République? » Cette question, qui me fut faite avec aménité par le vénérable comte Bubna, m'obligea à lui donner quelques explications sur mes antécédents militaires ainsi que sur mon voyage en Grèce; mais, malgré ma parole de ne rester que vingt-quatre heures à Mantoue, il ne voulut pas faire viser mon passeport pour cette ville; il fallut me résigner à traverser le duché du tigre de Modène (1), ainsi que ceux de cette malheureuse Marie-Louise. Je quittai Bologne le 18 octobre; nous fîmes la halte à Modène, où, sans chercher à voir le monstre et l'assassin du comte Menotti (2),

(1) V. p. 323. (G. S.)
(2) Ciro Menotti, un des chefs et une des plus notables victimes du sou-

j'eus cependant l'occasion de le voir, car ce misérable a encore l'audace de se promener sans gardes au milieu de ce peuple abâtardi par la présence des baïonnettes autrichiennes.

Cet homme, c'est-à-dire ce monstre, contemplait les embellissements qu'il faisait faire à son superbe palais avec les débris de celui du comte Menotti, qu'il avait fait raser. Mon « cicerone » me l'avait fait remarquer, en me recommandant d'être très circonspect. Je crois que ce tyran était déjà prévenu de mon arrivée (1) à Modène, car il me fixait d'un regard farouche, ce qui me détermina à prendre une attitude résolue et à le fixer aussi. Je ne peux pas assurer s'il fut intimidé de ma contenance, mais ce qu'il y a de positif, c'est qu'il se retira immédiatement. Mon « cicerone », qui était tout tremblant, me dit : « Monsieur, je connais le caractère de notre Duc, vous l'avez fâché; croyez-moi, sortez de Modène au plus vite. » Je voulais continuer ma course, mais réfléchissant que notre cher gouvernement ne déclarerait pas la guerre au tigre de Modène pour me faire sortir de ses griffes, je suivis les salutaires conseils de mon « cicerone ». Je rentrai à l'hôtel et prévins le voiturin que je prenais les devants, et bien m'en servit, car j'appris par les autres voyageurs que la police était venue prendre des renseignements sur mon compte.

J'engageai notre voiturin à fouetter ses chevaux, ce qu'il fit sans se faire tirer l'oreille, car lui-même n'était pas sans quelque crainte, ayant un révolutionnaire dans sa voiture; toutefois, nous arrivâmes à Reggio sans malheur; nous y couchâmes. Arrivé tard à Reggio, je n'ai pas eu le

lèvement libéral de Modène en février 1831, pendu à Modène le 26 mai de la même année. (G. S.)

(1) Dans toutes les villes d'Italie, petites et grandes, les voiturins sont obligés de donner les passeports des voyageurs aux employés de la police qui les reçoivent à la porte d'entrée et les visent; ils ne sont rendus qu'à la sortie du voyageur. Les hôtels où descendent les voyageurs sont, du reste, parfaitement surveillés par les agents de la police qui ne perdent pas de vue les voyageurs étrangers surtout.

temps de parcourir cette ville, mais j'ai pu observer cependant qu'elle n'était pas plus remarquable que Modène; toutes ces anciennes villes de guerre entourées de murailles et de fossés ont beaucoup de ressemblance les unes avec les autres; je ne conseille pas aux voyageurs curieux des beaux-arts de s'arrêter dans ces bicoques.

Le 18, nous nous mîmes en route pour Parme, où nous fîmes la halte habituelle. Je me hâtai de déjeuner, afin d'avoir le temps de parcourir un peu la ville, qui doit paraître aussi étroite que monotone à Marie-Louise, ex-impératrice des Français. Je ne dirai pas que j'ai eu le plaisir de voir cette femme, car sa conduite infâme envers l'Empereur et son fils doit la rendre odieuse à tous les Français qui ont servi l'Empereur avec loyauté et dévouement. J'ai passé à trois pas de Marie-Louise et j'ai eu assez de force d'âme pour ne pas lui donner un salut, auquel elle s'attendait cependant; car ses yeux, fixés sur ma vieille croix de l'Empire, semblaient me dire : « Français, es-tu donc inexorable? » La duchesse se promenait alors dans son parc où est située sa maison de plaisance; ce parc, qui sert aussi de promenade aux Parmesans, n'est qu'à quelques centaines de pas du palais de Marie-Louise, palais nouvellement bâti et assez élégant pour une duchesse. L'ancien palais ducal, vieille antiquité d'une architecture lourde et massive, n'est tout au plus bon qu'à servir de caserne.

Parme avait été suffisamment fortifiée par les ordres de l'Empereur, mais on aperçoit aujourd'hui que les Autrichiens y ont séjourné. La ville dans son ensemble n'est nullement remarquable; on y voit cependant d'assez belles maisons modernes; et de même que dans les principales villes de l'Italie, les églises renferment de beaux tableaux, etc.; mais, peu curieux de tout ce qui sent la papauté, je n'en ai visité aucune.

Les Parmesans ne se plaignent de Marie-Louise que par rapport à ses énormes impôts; il paraît que cette malheu-

reuse femme n'a jamais assez d'argent; il est vrai que son nouveau palais a dû lui coûter bien des millions. Elle a aussi fait jeter deux superbes ponts, l'un sur le Taro et l'autre sur la Trebbia, et ses routes sont parfaitement bien tenues; il en est de même dans la marche d'Ancône, la Romagne, le duché de Modène et le Piémont, car, depuis Ancône jusqu'à Chambéry, j'ai cru me trouver continuellement sur la plus belle de nos promenades de France. Ces Etats-là, cependant, n'ont pas des budgets de quatorze cents millions par chaque année.

En sortant de Parme, nous allâmes passer la nuit à Borgo San Donnino. Le 20, nous arrivâmes à Plaisance, chef-lieu du duché de ce nom. Marie-Louise y a aussi un palais, mais qui n'est pas aussi élégant ni aussi agréablement situé que celui de Parme. Je suis étonné qu'elle n'ait pas préféré le séjour de Plaisance à celui de Parme; la première m'a semblé bien plus gaie que la seconde. Il est vrai que Parme est plus étendue que Plaisance et que la population y est au moins le double; les habitants m'ont assuré que Parme contenait près de quarante-cinq mille âmes, tandis que Plaisance n'en compte guère plus de vingt-cinq mille. Ces deux villes sont passablement fortifiées, malgré la main destructive du gouvernement autrichien.

L'hôtel de ville de Plaisance est assez remarquable. Le Pô baigne presque les remparts de Plaisance. Nous passâmes ce fleuve sur un vieux pont de bateaux laissé sans doute par les Français. Marie-Louise, qui s'attendait à voir les Français en 1831, et qui ne devait pas espérer en être bien traitée, avait fait construire à la hâte une tête de pont sur la rive gauche du Pô. Les limites qui séparent le duché de Plaisance de celui du royaume lombardo-vénitien sont à un mille de la tête du pont où est le bourg de Carossa; là, se trouvent un poste de douanes autrichiennes, un piquet d'infanterie, ainsi qu'un commissaire impérial (1). Celui-ci,

(1) Ce commissaire avait été dans la police politique autrichienne de Milan, ce que le fameux Vidoc a été dans notre police civile. Le gouver-

après avoir parcouru les centaines de visas qui barbouillaient mon passeport, me dit d'un ton jésuitique : « Monsieur le chevalier français, je suis désolé, mais je ne peux pas vous permettre l'entrée en Lombardie. » Je lui fis observer que mon passeport étant visé par le commandant militaire autrichien de Bologne, je ne voyais pas de motif qui pût m'empêcher d'aller à Milan; je lui déclarai en outre que mon intention était de n'y rester qu'un jour seulement. Toutes mes observations devinrent inutiles; je fus forcé de mettre mes bagages sur un tombereau, et, escorté par un sergent et six soldats autrichiens jusqu'à la tête du pont sur le Pô, je repassai ce fleuve pour rentrer à Plaisance le même jour.

J'étais logé, à Plaisance, à l'hôtel de la Croix-Blanche, tenu par M. Bassani fils, que je recommande particulièrement à tous les voyageurs français, car c'est un digne Italien, qui vénère notre patrie; son hôtel est d'ailleurs très bien tenu; son père avait servi dans les grenadiers à cheval de la garde de l'illustre Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie. MM. Bassani eurent pour moi mille prévenances pendant les deux jours que je fus forcé de rester à Plaisance, en attendant une occasion pour me rendre à Turin. Ayant enfin trouvé un voiturin, je quittai Plaisance le 22, pour aller déjeuner à Stradella, petite ville du Piémont. Là, le pays prend un aspect moins monotone que celui du pays que l'on vient de parcourir depuis Ancône jusqu'au village de San-Giovanni, où se termine le duché de Plaisance; depuis Stradella jusqu'à Suse, qui est au pied du Mont-Cenis, le pays est admirablement bien cultivé et m'a paru être tout aussi fertile que la marche d'Ancône, la Romagne, etc.

Arrivé à Voghera dans la soirée du 22, j'y passai la nuit.

nement lombardo-vénitien, pour le récompenser de son zèle à traquer les patriotes, l'avait nommé commissaire à Carossa où il était le Cerbère de cette porte d'entrée en Lombardie. J'ai su à Plaisance que je lui avais été signalé comme ayant combattu les Autrichiens en 1821, dans les rangs des constitutionnels napolitains, etc.

J'eus le plaisir d'y faire la connaissance d'un Français, nommé Hout, qui, ancien gendarme, s'était marié et fixé dans le pays. Voghera est une fort jolie ville et très animée par sa position sur les routes royales de Turin à Ancône et de Milan à Gênes.

Le 23, je continuai ma route pour aller coucher à Alexandrie. Arrivé sur l'ancien champ de bataille de Marengo, je fis halte. J'avais déjà passé sur mille positions enlevées par les baïonnettes de nos invincibles demi-brigades de la République, mais il m'aurait fallu trop de temps pour les parcourir.

J'allais faire mes adieux à l'Italie; je voulus les faire aussi à Marengo (1), aux mânes du brave et loyal Desaix, mon glorieux compatriote, ainsi qu'à celles des guerriers qui y trouvèrent un glorieux trépas. Plus heureux que nous, ils n'ont pas eu le regret de voir la patrie dans le deuil et retombée par la trahison dans ce dédale de machiavélisme qu'ils croyaient avoir anéanti pour jamais. Plein de nos grands souvenirs de la République et de l'Empire, et attristé, en réfléchissant que de si hauts faits étaient restés sans fruits pour la France et pour ces malheureux Italiens, je continuai ma route pour Alexandrie, où je restai un jour entier. Là, ainsi qu'à Ancône, les Autrichiens ont tout rasé; il ne reste que la citadelle placée sur la rive gauche du Tanaro; la ville est située sur la rive droite. La citadelle d'Alexandrie peut être considérée comme inexpugnable; le roi du Piémont n'a rien épargné pour cela.

Ayant fait à Alexandrie la connaissance de plusieurs officiers piémontais fort aimables, j'en partis avec eux pour Turin. Il y a, je crois, près de vingt-cinq lieues d'une ville à l'autre, aussi fîmes-nous deux haltes, l'une à Asti. et l'autre à Villanova; la première ville est assez considérable; ses campagnes sont belles et fertiles; elle avait

(1) Où M. Valée n'était probablement pas encore, car il y aurait vu des aits d'armes autrement à citer que son assaut de Constantine.

été fortifiée par les Français, et, sans être une forte place de guerre, elle pouvait cependant arrêter un corps ennemi pendant quelque temps. Asti est situé sur la rive gauche du Tanaro; les campagnes d'Alexandrie à Turin sont très variées et préférables, au coup d'œil, à celles de la marche d'Ancône, de la Romagne, etc.

Les Piémontais m'ont paru être plus laborieux et plus gais que les Italiens des pays que je venais de parcourir; cela tient d'abord à la différence des climats, et plus encore, aux systèmes des gouvernements; il n'y a point de Charte Vérité en Piémont et l'on y est cependant tout aussi libre qu'en France. Ensuite, un avantage qu'ont les Piémontais, c'est que leur souverain ne se laisse pas influencer par la police autrichienne. On ne voit pas d'habits blancs en Piémont, comme dans tout le reste de l'Italie; toutes les troupes y sont nationales et elles y sont très belles et parfaitement tenues; le Roi (1) en est le premier soldat; il ne craint pas, lui, de faire manœuvrer ses troupes et de leur faire faire l'exercice à feu en face de sa propre personne; c'est ce dont j'ai été témoin oculaire à Turin. Je ne sache pas que notre Roi-citoyen se soit jamais exposé ainsi devant le front de nos bataillons; c'est pourtant ce que fait le Roi du Piémont tous les jeudis de chaque semaine.

J'arrivai à Turin le 25; cette ville est la plus régulièrement bâtie de toutes celles de l'Italie que j'ai visitées dans mon voyage. Le Champ de Mars est sans contredit le plus beau que j'ai vu; c'est là que le Roi va exercer ses troupes, qu'il commande lui-même avec beaucoup d'assurance; c'est un roi-soldat, qui fera peut-être son chemin en temps et lieu.

Au milieu de la place d'Armes est situé le palais de la reine douairière (2); il est probable que le Roi fera raser cette masure à la mort de sa mère, afin de démasquer celui qu'il occupe, qui n'est pas non plus une merveille; la place y gagnerait beaucoup aussi.

(1) Le roi Charles Albert. (G. S.)
(2) Marie Christine de Saxe. (G. S.)

Ayant sur le cœur mon expulsion de Lombardie, je me présentai chez M. de Rumigny, notre ambassadeur à Turin. Ce diplomate, qui avait laissé de très honorables souvenirs en Suisse, m'accueillit très bien; il ne se borna pas dans ses affables procédés à mon égard à me promettre une satisfaction à ma réclamation, il eut même la politesse de m'inviter à déjeuner pour le lendemain; je me rendis à son aimable invitation; Mme de Rumigny, digne fille du loyal et infortuné maréchal Moncey, me fit aussi l'accueil le plus bienveillant. M. de Rumigny avait vu M. l'ambassadeur autrichien près la cour du Piémont; ce diplomate, en lui témoignant son vif mécontentement au sujet de la conduite du commissaire impérial de Carossa, l'avait invité à viser mon passeport pour Milan, afin de le viser lui-même, mais comme mes fonds avaient baissé et que le Mont-Cenis commençait à se couvrir de neige, je préférai continuer mon voyage du côté de la France. En conséquence, je quittai Turin le 27 octobre pour me rendre à Chambéry. Nous fîmes halte à Avigliana et allâmes coucher à Suse, où se termine de ce côté-là l'immense bosquet de la magnifique et voluptueuse Italie. Adieu, pays des anciens maîtres du monde; puissent tes enfants se convaincre bientôt de leurs forces et écraser pour la dernière fois les tyrans qui les oppriment en tremblant!

Le 28, au point du jour, nous laissâmes Suse, et à onze heures du matin, nous étions sur l'un des sommets du Mont-Cenis, sur lequel nous trouvâmes deux pieds de neige. Quel contraste de la nature! Cependant, cette nature, si effroyable qu'elle soit, on est bien satisfait de l'avoir vue. C'eût été pour moi une tout autre satisfaction si j'avais passé le Mont-Cenis à la tête d'une nouvelle avant-garde française, mais pour cela, il nous aurait fallu un Bonaparte!

La nouvelle route qui coupe le Mont-Cenis en zigzags fait autant d'honneur au Roi du Piémont qu'à ses ingé-

nieurs; le premier n'a pas ménagé ses écus (1), les seconds y ont employé tout leur génie. Il est vrai de dire que ces ingénieurs avaient été précédés par nos ingénieurs français, mais, soit qu'ils aient eu plus de temps à eux ou plus d'argent à leur disposition, leur route est bien meilleure que n'était celle des Français; maintenant, le philosophe et curieux voyageur peut passer le Mont-Cenis dans sa calèche ou dans une bonne diligence et l'insatiable marchand dans sa charrette sans craindre les voleurs, car le roi du Piémont, dans sa sollicitude, a fait construire des maisons solides d'un mille à l'autre, qui sont occupées par des cantonniers, lesquels sont obligés de donner asile et assistance aux voyageurs qui réclameraient leur secours. Il est surprenant que M. Jules Janin, l'un des rédacteurs et voyageurs du *Journal des Débats*, soit resté presque muet sur son passage du Mont-Cenis. Il m'est permis de croire que M. Jules Janin, enveloppé soigneusement dans son manteau, dans un des coins de la diligence, n'aura pas mis le nez à la portière, car dans sa longue lettre du 5 juin dernier, datée de Turin, et adressée au *Journal des Débats*, il ne dit pas un mot du lac majestueux qui, du côté de la France, laisse sortir de ses flancs généreux une masse imposante de ses eaux qui crée l'Isère et, pour le Piémont, des cascades d'eau dignes d'être citées, qui forment la Doire. N'y avait-il pas dans ces deux sujets de quoi faire un bel article? et M. Jules Janin s'est borné à nous parler des frêles cabanes qui sont cependant solidement construites en pierre et couvertes de même, de l'auberge sans fenêtres, quoi qu'il y en ait quatre de très logeables et où l'on vit bien, et enfin, de ce couvent muet et fermé et du corps de garde placé là, comme un enfant perdu de la gloire. Ah! M. Janin, croyez-moi, pour vous instruire sur les beautés

(1) Si les Alpes étaient restées françaises, je suis convaincu que notre Roi-citoyen n'aurait pas semé aussi avantageusement nos écus, car sa royale sollicitude ne s'étend pas sur nos grandes routes; elle se borne aux barrières de Paris.

et les caprices de la nature, voyagez la canne à la main, en vrai philosophe; c'est le moyen de bien observer les hommes et les choses; alors, vous pourrez parler avec plus d'assurance; vos lecteurs y gagneront et vous aussi.

Nous avions mis sept heures pour monter de Suse à l'Hospice. Nous en mîmes autant pour descendre jusqu'à Modane, car la route était déjà couverte de trois pieds de neige dans plusieurs passages. Le 29, nous allâmes passer la nuit à Saint-Jean-de-Maurienne et le 30 à Chambéry.

Chambéry, chef-lieu de la Savoie est une assez jolie petite ville; les habitants, quoique moins surchargés d'impôts que les Français, n'en regrettent pas moins la nationalité française. Le roi du Piémont y a un pied-à-terre, c'est-à-dire un petit palais. Le collège de cette ville est régi par des jésuites plus libéraux que nos professeurs royaux. J'ai été réellement surpris de l'enseignement en général de ces pères de la foi, au point que je n'aurais pas hésité à leur confier mon fils, si cette barbare Providence ne me l'avait pas ravi si prématurément!

Dans mes précédents voyages dans le midi de la France, j'étais toujours parti avec le désir de voir la bonne ville de Grenoble de l'Empire, et toujours quelque contrariété m'en avait empêché; aussi, malgré l'épuisement de ma pauvre ceinture, je me décidai à sacrifier mes derniers napoléons afin d'aller voir et toucher les portes que les braves Grenoblois apportèrent à l'Empereur en 1815 (1). J'y arrivai le 1er novembre. Grenoble a l'inconvénient de toutes les places de guerre, généralement; ses rues sont étroites et irrégulières; la ville est pour ainsi dire étouffée entre ses remparts, mais un vieux soldat de l'Empire, dont le cœur bat toujours à ces grands souvenirs, se trouve heureux dans la modeste Grenoble, lorsqu'il pense qu'il est au milieu de la population la plus brave, la plus généreuse et la plus patriote de toute la France. Oui, vaillants

(1) Le 7 mars. (G. S.)

et persévérants patriotes de Grenoble, de Vizille, de Romans, de Valence, etc., et vous aussi, indomptables Lyonnais, vous êtes tous la Garde impériale de la France!

Accompagné de plusieurs vétérans mutilés de Waterloo, j'allai toucher de mes mains et arroser de mes larmes les portes que les Grenoblois apportèrent à l'Empereur, tandis que M. le général Marchand (1) en gardait soigneusement les clefs. Cette réunion d'une douzaine de vieux grognards, se rappelant avec émotion le retour de l'Empereur, fut bientôt augmentée d'un grand nombre de patriotes, et, sans un prudent Grenoblois, qui nous rappela la loi d'amour du 9 septembre 1835, il est probable que cette journée se serait terminée par un banquet impérial. Toutefois, nous ne nous séparâmes pas sans avoir porté des toasts à la mémoire de l'Empereur! et à la gloire et à la liberté futures de la France!

Malgré les vives instances de mes anciens frères d'armes de l'Empire, je quittai Grenoble le 3 novembre, afin de pouvoir assister aux élections de mon département, sans être électeur cependant, grâce à mes campagnes libérales et à mes voyages, dans lesquels j'ai absorbé entièrement mon patrimoine.

Enfin, le 6 novembre, j'étais encore une fois dans mon village chéri : Ennezat! au sein de ma famille, qui me reçut avec joie pour la quinzième fois!

(1) Ce général, qui avait boudé la royauté des barricades depuis 1830 jusqu'en 1837, a été cependant nommé pair dans la dernière fournée; c'est une récompense un peu tardive à son dévouement bourbonien de 1815. Cet oubli du roi Louis-Philippe envers un fidèle de la branche aînée m'avait tant soit peu étonné, lui qui a si bien reçu les hommes de Gand, etc.

Le général Jean-Gabriel Marchand, qui avait joué à Grenoble dans les journées des 4, 5, 6 et 7 mars 1815 le rôle que l'on sait, mourut en 1851. (G. S.)

DOCUMENTS SUPPLEMENTAIRES

I

Lettre du 13 mai 1822 du préfet des Bouches-du-Rhône au ministre de l'Intérieur après le retour de Maurice Persat de son premier séjour en Morée.

Le préfet des Bouches-du-Rhône à Son Excellence le ministre secrétaire d'Etat de l'Intérieur.

Monseigneur,

Ce que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence le 18 du mois d'avril dernier, au sujet du sieur Persat, faisait prévoir de sa part des prétentions désordonnées à l'égard de la jeune Turque qu'il a amenée de la Morée. Je puis aujourd'hui annoncer que les desseins de cet ex-officier, mieux connus, et la conduite qu'il a tenue depuis son arrivée, sont de nature à démentir tout ce qu'on avait pu lui imputer de défavorable.

Ces voyageurs sont sortis du Lazaret. L'étrangère dont il s agit, qui se nomme Adellé-Allili-tu-Giliatopoulo *(sic)*, (fille de l'aga de Léondari, massacré en Morée), âgée de quatorze ans, a été interrogée en particulier par M. le procureur du Roi, au moyen d'un interprète qu'avait choisi le sieur *Hassan-Mourali*, se disant agent du bey de Tunis, qui se faisait un devoir de conscience de réclamer et de traiter convenablement la fille d'un musulman. La jeune personne a répondu que les offres brillantes de Mourali ne la touchaient pas autant que ce que la reconnaissance lui imposait envers *son seigneur* (c'est ainsi qu'elle parle du sieur Persat). On lui fit alors remarquer que l'esclavage n'est pas reconnu en France, et qu'elle pouvait se décider en toute liberté; mais cette observation ne changea

rien au parti qu'elle avait pris de mettre son sort entre les mains de l'homme qui lui avait sauvé la vie. Il résulte du récit d'*Adellé*, et du témoignage de quelques-uns de ceux qui sont arrivés sur le même bâtiment, que le sieur Persat a arraché cette fille du milieu du carnage, au moment où les Grecs massacraient, avec une barbarie sans exemple, tout ce qui se trouvait dans la ville de Tripolitza; que l'état d'exténuation et de misère affreuse où était réduite la jeune Turque par les privations et les alarmes d'un long siège, éloigne de l'action de son libérateur la supposition de tout autre motif que celui d'une généreuse compassion; ce qui fut d'ailleurs démontré par la tentative qu'on vit faire au sieur Persat pour se charger aussi d'un enfant de cinq ans, dont la mère venait de recevoir le coup mortel.

Il est encore attesté que cette jeune fille a été traitée pendant le voyage et la quarantaine avec les égards et la décence que sa position et son sexe exigeaient.

Ces diverses considérations, autant qu'une inspiration charitable, ont déterminé Mme la baronne de Damas à assurer l'existence et l'éducation de cette intéressante orpheline. Le sieur Persat en a entendu la proposition avec joie, et il l'a accompagnée avec sa bienfaitrice au couvent des Grandes-Maries, où des soins vont lui être prodigués pour l'entier rétablissement de sa santé et pour son instruction.

Pour ce qui est personnel à cet ex-officier, j'ai acquis la conviction intime qu'il n'est pas aujourd'hui indigne de fixer favorablement l'attention de Votre Excellence. Sa qualité dominante est une franchise qui le porte à confesser hautement les erreurs qui l'ont entraîné dans ses folles excursions : il déclare en public, comme devant l'autorité, que c'est aux journalistes révolutionnaires qu'il doit la fausse direction qui l'a perdu; il se promet de faire imprimer des relations où les jeunes gens pourront apprécier les hommes que cette faction met en jeu. Il proteste d'un retour sincère à la cause que tous les bons Français doivent défendre, et il regarderait, dit-il, comme un bonheur pour lui de verser son sang au service du Roi. Tous ceux qui l'entendent sont persuadés que ce langage est celui d'un franc soldat incapable de feindre. Je crois aussi qu'un homme de son caractère n'est pas à repousser dans son repentir : les gages qu'il en a donnés en s'exposant déjà au ressentiment du parti qu'il renie, sont des motifs pour compter sur lui, et son exemple peut agir puissamment sur l'esprit de beaucoup de militaires.

Dans ces dispositions, et avec l'intérêt que le sieur Persat s'est généralement concilié par les circonstances de son retour de la Morée, j'aurais cru d'une rigueur que Votre Excellence eût désapprouvée, le refus de le laisser aller jusqu'à Clermont, pour y voir sa mère malade. J'ai, sur sa demande, dont copie est ci-jointe, délivré une passe provisoire pour cette destination, sans que le porteur puisse *dévier ni se diriger ailleurs*, avant que Votre Excellence, considérant les modifications que je viens d'apporter à mon premier rapport du 18 avril, ait fait connaître sa décision.

J'écris à M. le préfet du Puy-de-Dôme pour l'engager à ne pas perdre de vue la position provisoire du sieur Persat.

Je suis avec respect, etc.

Le maître des requêtes, préfet des Bouches-du-Rhône,

Comte DE VILLENEUVE.

(*Archives Nationales*, dossier 7663, série F[7], carton 6907.)

II

Lettre de Maurice Persat au ministre de l'Intérieur, placée sous le couvert du document précédent.

Persat, ancien officier de cavalerie, à Son Excellence le ministre de l'Intérieur.

Monseigneur,

A ma sortie du Lazaret, M. le préfet des Bouches-du-Rhône m'a fait appeler pour me prévenir que Votre Excellence l'avait informé qu'ayant pris du service chez les Napolitains, j'avais, par cela, perdu ma qualité de Français, et que par conséquent je ne pouvais rentrer en France qu'avec une autorisation du Roi. M. le préfet, très sévère dans ce qui regarde les intérêts de Sa Majesté, ne confond pas le criminel avec le malheureux, punit sévèrement le premier et protège le second. J'ai eu l'honneur de lui retracer ma conduite de 1815 jusqu'à ce jour, avec la franchise d'un militaire qui n'a à se reprocher que des étourderies provoquées par des impostures publiées audacieusement par des journalistes que le gouvernement

devrait proscrire de la France. J'ai communiqué aussi à M. le préfet une lettre de ma famille qui m'annonce l'état dangereux où se trouve ma mère : M. le préfet a pris part à mes peines, et, sur ma parole d'honneur de me rendre directement auprès de mes parents, il a eu la bonté de m'accorder une autorisation pour aller rendre un devoir filial à l'auteur de mes jours.

Monseigneur, Votre Excellence me permettra sans doute de lui exposer ma conduite. Je suis né Français, je veux mourir digne de ce nom. J'ai fait de grandes fautes, mais pas assez pour me faire rougir : mon cœur ne me reproche rien; une mauvaise éducation et de faux amis sont la seule cause de tous mes malheurs.

J'ai l'honneur de faire à Votre Excellence le serment de chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur de dire la sincère vérité.

A l'organisation de l'armée de 1814, je fus conservé lieutenant de la compagnie d'élite du 4e lanciers. Une altercation avec le major de ce régiment me fit perdre ma demi-solde : je me rendis auprès de ma mère dans le mois d'août; j'y restai jusqu'au mois de janvier; le maire de la ville de Riom peut certifier que je me suis conduit en homme d'honneur, et même que j'étais très bien avec les royalistes de cette ville. J'étais à Paris lorsque Buonaparte rentra en France. Je reçus l'ordre de partir pour Melun, le 15 mars, pour y être incorporé dans les compagnies de la Garde royale à cheval. J'avais avec moi un officier de cavalerie. Avant d'arriver à Melun nous rencontrâmes un détachement de gardes du corps du roi. Le commandant, après nous avoir interrogés, nous dit qu'il avait des ordres pour faire rétrograder tous les militaires qu'il trouverait sur la route, et nous prévint que le camp était transféré à Saint-Denis. Nous continuâmes de marcher avec ce détachement jusqu'à la poste aux chevaux; nous le laissâmes filer, et nous tînmes un conseil pour savoir le parti que nous avions à prendre. Je ne cacherai pas que je dis à l'officier qui était avec moi : « Si j'avais fait serment de fidélité au Roi, j'irais à Saint-Denis; je suis libre, je vais à Melun. »

Cette malheureuse et peu réfléchie résolution nous a perdus tous les deux. Nous arrivâmes à Paris avec cette armée coupable, sans doute, mais à plaindre. Je fus placé dans le 2e lanciers. J'ai reçu un coup de sabre à Waterloo, et au licenciement de l'armée de la Loire, je fus renvoyé en demi-solde dans mon département. J'y restai jusqu'en 1817. Dans cet espace

de temps je n'ai fréquenté aucune société, je n'ai rien fait ni dit contre le gouvernement. M. le général vicomte de Vergennes ne m'aurait pas accordé son estime et sa confiance si je ne m'étais pas conduit en homme d'honneur.

Au mois de février 1817, je demandai au général une permission pour me rendre à Paris, dans l'intention d'y solliciter du service. Le général, me portant de l'intérêt, et craignant que mon voyage à Paris eût un autre but, me fit mettre la main sur le cœur et faire le serment que j'allais à Paris pour solliciter du service. Je le fis volontiers, car c'était véritablement mes intentions. Le général eut la bonté de me donner une lettre de recommandation pour M. le général, son frère, attaché à la maison de Son Altesse Royale, Monsieur. J'avais déjà fait plusieurs démarches, lorsque le général arriva à Paris avec deux de mes amis qu'il voulait aussi faire employer. Nous avions déjà de grandes espérances, lorsque le général fut obligé de se rendre dans son département pour une émeute occasionnée par la cherté du pain. Dès le moment où le général ne fut plus là pour soutenir nos intérêts, nous perdîmes l'espoir d'être placés. Sans réflexion nous prîmes le parti violent de passer aux Indépendants de l'Amérique. Nous demandâmes nos démissions et nous partîmes.

Je ne veux pas importuner Votre Excellence en lui retraçant les maux que j'ai soufferts et les dangers que j'ai courus dans les deux années que j'ai été forcé de rester avec cette réunion de forbans; j'étais à l'île Marguerite lorsque M. de Tharon, commandant la goëlette du roi *le Messager*, vint dans cette île faire des réclamations pour des bâtiments français pillés par les corsaires de Bolivar. Je priai ce loyal officier de m'arracher des mains de ces misérables Indépendants. M. de Tharon, après avoir visité mes papiers, m'accorda passage à son bord. Nous arrivâmes à la Martinique dans le mois de février 1819 : e me présentai à M. le général Donzelot, gouverneur de l'île. Ce généreux et fidèle serviteur du Roi, après m'avoir fait une bonne morale, fut touché des maux que j'avais soufferts. Il m'accorda passage sur un bâtiment de Sa Majesté pour rentrer en France. J'arrivai à Paris au mois de mai. Je devais espérer d'être placé, mais j'avais publié la conduite des Indépendants, comme je viens de publier celle des Grecs. Je fus reçu froidement, même par des généraux qui m'avaient offert leurs services avant mon départ pour l'Amérique.

Je me consolai de la perte de l'estime de tous ces gens-là, ayant pris la ferme résolution de servir le Roi. Dès ce moment,

je me liai avec des officiers de la Garde royale, mes compatriotes, qui me firent toutes les offres d'amitié et de service.

Je me permettrai d'observer à Votre Excellence que je suis arrivé d'Amérique avec une chemise et cinq francs, reste de cinq ou six mille francs que j'avais emportés avec moi. N'ayant rien à espérer du ministre, je me rendis dans mon département. Je fus obligé de faire de nouveaux amis; les amis libéraux craignaient de se compromettre, j'avais dit du mal des Indépendants. Le fils de M. Dutremblay, premier commis des finances, que je connaissais, m'avait présenté à son père lors de mon retour de l'Amérique. M. Dutremblay s'étant intéressé à ma position, pria M. de Saint-Cricq, directeur général des douanes, de me donner une place. J'eus une audience de M. le directeur : il me promit une place de lieutenant dans les douanes à cheval. Le fils Dutremblay m'écrivit que je pouvais venir à Paris, que j'allais être placé. Je m'y rendis; j'eus le malheur de m'y trouver lors des troubles du mois de juin; je fus dénoncé comme étant un des chefs de la révolte de l'Ecole de droit. Si j'eusse été coupable, la police m'aurait fait arrêter.

Voilà, Monseigneur, la conduite que j'ai tenue dans ces événements. Jusqu'au 5, j'ai toujours resté avec un de mes anciens camarades qui était à Paris pour se marier. Je ne m'étais absolument mêlé de rien, et n'avais paru dans aucun rassemblement. Le 6, ayant dîné en société, on proposa d'aller à la Chambre des députés : ce fut la première et la dernière fois. Nous prîmes le quai du quartier des Gardes-du-Corps, et arrivés près du pont Louis XV, nous nous arrêtâmes, ne pouvant aller plus loin, d'après ce que nous dit un officier de gendarmerie. Une heure après nous nous retirâmes.

Je me suis trouvé aussi à l'enterrement de Lallemand, invité par un de ses parents. J'aurais pu me dispenser de cela : j'avoue que c'est une faiblesse de ma part. Je dirai aussi que les charges des dragons et des cuirassiers ne me firent pas plaisir. Si j'eusse été au service du Roi, j'aurais acheté un fouet de poste à chacun de nos soldats, et j'aurais dispersé les attroupements de cette manière : les esprits auraient été moins irrités.

Le 11, je partis pour l'Auvergne; deux mois après je me rendis à Marseille, de là à Naples. M. de Fontenay, chargé d'affaires de France dans cette ville, et M. Benoist, chef du secrétariat particulier du ministre des Affaires étrangères, qui se trouvait à Naples à cette époque, peuvent rendre compte à Votre Excellence non seulement de ma conduite, mais encore certifier que je n'ai pas pris du service, ni reçu des appointements. J'ai

perdu un cheval dans les Abruzzes; j'ai été blessé en faisant la guerre comme volontaire. Son Altesse le Prince régent m'a donné une gratification de deux mille francs que j'ai acceptée. Je suis rentré en France sur un bâtiment du Roi avec les promesses de MM. de Fontenay et Benoist de rendre compte au gouvernement de ma conduite et de l'intéresser à moi. Ces messieurs ont tenu leurs promesses. A mon arrivée en France, je me rendis à Paris; j'eus l'honneur de voir M. Benoist; il me dit que je serais sans doute placé, mais qu'il fallait attendre. N'ayant plus de fortune, je ne voulais pas dissiper le peu d'argent qui me restait, dans la crainte de me trouver dans la pénible nécessité de demander des secours. Je partis pour Londres dans l'espoir de trouver un passage pour les îles Ioniennes, et de là me rendre en Morée. J'y appris la mort de Buonaparte; je revins en France, croyant que cette nouvelle serait favorable pour moi, et pour tous les officiers dont on se méfiait, par rapport à l'attachement qu'ils avaient montré pour cet homme. Je me permettrai de dire à Votre Excellence que je vis avec peine que MM. les ministres ne pouvaient pas se persuader que, la mort de Napoléon nous ayant rendus maîtres de nos consciences et de nos cœurs, nous n'aurions d'autres désirs que de servir le Roi aussi fidèlement que Napoléon. Désespéré plus que jamais de ne pouvoir obtenir du service, je me rendis à Marseille et m'embarquai pour la Grèce. Je n'ai pas besoin de donner à Votre Excellence des détails sur ces événements : j'ai eu l'honneur de lui en rendre compte dans ma lettre du 20 avril dernier. A ma sortie du Lazaret, M. le procureur du Roi me fit appeler pour savoir si la jeune Turque que j'ai amenée en France était librement avec moi. Cette jeune personne ayant répondu que oui, M. le procureur du Roi me dit que j'étais libre de la garder. Ayant dissipé mes derniers sols chez les Grecs, je ne pouvais plus continuer ce que j'avais commencé pour cette enfant. Si l'argent avait eu plus d'empire sur moi que l'honneur et l'humanité, j'aurais pu remplir ma bourse avec celle d'un riche Turc qui l'avait réclamée aux autorités de Marseille.

Pardonnez-moi, Monseigneur, si j'entre dans de pareils détails; mais je désire servir le Roi, et je dois assurer Votre Excellence que rien ne pourrait me corrompre et me faire trahir mes serments. Croyez, Monseigneur, que les malheurs que j'ai éprouvés m'ont bien rendu sage. Je suis rentré en France bien disposé à servir le Roi; les bontés que M. le lieutenant général baron de Damas a eues pour moi, ainsi que pour la jeune Tur-

que, ont achevé de bien me disposer à servir fidèlement Sa Majesté. Mme la baronne de Damas s'est chargée de l'éducation et de l'entretien de cette malheureuse enfant.

Daignez donc, Monseigneur, jeter les yeux sur moi. Rendez au Roi un sujet qui jure de lui rester fidèle. Je m'engage à m'enrôler simple soldat dans la Garde royale si l'on ne veut pas me rendre mon ancien grade. C'est dans ce respectable corps que je prouverai qu'au milieu de mes étourderies je n'ai jamais cessé d'être homme d'honneur et Français.

Vive le Roi, vivent les Bourbons!

Je suis avec respect, etc.

Maurice Persat.

III

Etat-major de la Brigade française d'occupation en Morée.

(Archives de la guerre)

1831

Commandant :	Guéhéneuc, maréchal de camp.
	de Tilly, aide de camp, capitaine.
Officiers d'état-major :	Marnier, lieutenant-colonel.
	Barthélemy de Sura, chef de bataillon.
	Pellion, capitaine.
Officiers à la suite du quartier général :	Corbet, maréchal de camp.
	Jorry, colonel de cavalerie.
	Gérard, colonel d'infanterie.
	Payen de Noyan, chef d'escadrons.
	Varlet, capitaine d'infanterie.
	Byrne, capitaine d'infanterie.
	Maréchal, capitaine de cavalerie.
	Couture de Troismont, capitaine de cavalerie.
	Gautier de Rougemont, lieutenant.
Intendant :	Flandin.
Sous-intendant :	Galvani.

1832

Commandant :	Guéhéneuc, maréchal de camp.
	de Tilly, capitaine aide de camp.

Commandant supérieur à Nisi et Kalamata :	Corbet, maréchal de camp.
	Gineste de Lissertel, lieutenant aide de camp.
Chef d'état-major :	N***.
Officiers d'état-major :	Pellion, capitaine. Lucotte, lieutenant.
A la suite du quartier général :	Gérard, colonel d'infanterie. Lavelaine-Maubeuge, capitaine d'infanterie.
Brigade topographique :	Barthélemy de Sura, lieutenant-colonel. Benoît (J.-J.-X.), capitaine. Bernard (Benoît), capitaine. Tribert, capitaine. Rocher, capitaine. Servier, capitaine.
Intendant :	Flandin.
Sous-intendants :	Berlié. Lacour. Galvani.

PLACE DE NAVARIN

Commandant :	Jorry, colonel.
Adjudants de place :	Rogès de Saint-Jean, capitaine. Reverony, capitaine.

PLACE DE MODON

Commandant :	Payen de Noyan, chef d'escadrons.
Adjudants de place :	Couture de Troismont, capitaine. *Persat*, capitaine.

1833

Commandant :	Guéhéneuc, maréchal de camp. de Tilly, capitaine. de Dreux-Nancré, lieutenant, officier d'ordonnance.
Commandant supérieur de Nisi et Kalamata :	Corbet, maréchal de camp.
	Gineste de Lissertel, capitaine.
Chef d'état-major :	N***.

Officiers d'état-major :	Pellion, capitaine. Lucotte, capitaine.
Brigade topographique :	Barthélemy de Sura, lieutenant-colonel. Peytier, capitaine. Benoît (J.-J.-X.), capitaine. Tribert, capitaine. Rocher, capitaine. Gouyon, capitaine. Rembault, lieutenant. Terrasson, lieutenant.
Sous-intendant :	Berlié, faisant fonctions d'intendant.

PLACES DE LA MORÉE

Commandant de place :	Jorry, colonel.
Adjudants de place :	Rogès de Saint-Jean, capitaine. Reverony, capitaine. Couture de Troismont, capitaine. *Persat*, capitaine.

IV

Correspondance ministérielle à l'occasion du départ de Maurice Persat comme adjudant de place à Oran en 1839.

A

Le ministre de la Guerre à M. le maréchal gouverneur des possessions françaises dans le nord de l'Afrique (maréchal Valée).

Monsieur le maréchal, M. Persat (Maurice), capitaine en traitement de réforme, a été rappelé à l'activité en février dernier et mis à votre disposition pour être employé en qualité d'adjudant de place à Oran, suivant les besoins du service. On assure que cet officier, ancien gérant responsable du *National*, en allant faire ses adieux à ses collègues de ce journal, leur a formellement promis d'être leur correspondant pour toutes

les nouvelles militaires que sa position actuelle le mettrait à même de recueillir. Je m'empresse de vous faire part de cet avis, afin qu'en le transmettant à M. le général de Guéhéneuc, vous l'invitiez à voir M. le capitaine Persat et à lui faire comprendre tout ce qu'auraient de répréhensible les intentions qu'on lui prête. Je vous serai obligé de vouloir bien me communiquer les explications que cet officier aura données à cet égard.

Le même jour, le ministre de la Guerre remercie le ministre de l'Intérieur de l'avoir informé des intentions de Persat et ajoute :

« Je crois, à cette occasion, devoir vous faire remarquer que M. Persat n'a été employé que sur les instances et la pressante recommandation de M. le comte de Montalivet, qui écrivait le 12 novembre dernier à mon prédécesseur que cet officier lui avait paru animé des sentiments les plus honorables envers le gouvernement du Roi et qu'il était entièrement revenu des opinions trop vives qu'il avait manifestées depuis sa mise à la réforme; qu'il regardait donc sa mise en activité comme une chose bonne et utile et qui produirait un excellent effet. »

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
(confidentiel)

B

1er avril 1839.

Monsieur le baron et cher collègue,

Le sieur Persat (Maurice), capitaine mis en traitement de réforme, ancien gérant responsable du *National*, qui, par une décision ministérielle du mois de février dernier, a été remis en activité de service en qualité d'adjudant de place en Afrique, est parti il y a environ quinze jours pour Toulon. On assure qu'en allant faire ses adieux à ses anciens collègues du journal, il leur a formellement promis d'être leur correspondant pour toutes les nouvelles militaires que sa position actuelle le mettrait à même de recueillir.

J'ai cru devoir vous communiquer cet avis auquel il vous appartient de donner la suite convenable.

Le sieur Maurice Persat a subi, en 1836, comme gérant du *National*, la peine de trois mois de prison prononcée contre lui par la cour d'assises de la Seine pour délit de presse.

Agréez, monsieur le baron et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

Pour le ministre et par autorisation,
Le directeur de la police générale du royaume,

Signé : Alexis DE JUSSIEU.

V

Etat de services de Maurice Persat.

ÉTAT DES SERVICES

de : Persat (Maurice), né à Ennezat (Puy-de-Dôme), le 30 avril 1788, fils d'Antoine et de Jeanne Kausac (*sic*).

Entré aux Vélites grenadiers à cheval de la Garde impériale.	7 mars 1806.
Sous-lieutenant à la suite du 9e dragons.	13 juillet 1807.
Sous-lieutenant titulaire du 9e dragons.	10 août 1808.
(Le 9e dragons devient 4e chevau-légers lanciers en 1810.)	
Lieutenant au 4e chevau-légers lanciers,	21 avril 1813.
Membre de la Légion d'honneur.	28 septembre 1813.
En demi-solde.	15 octobre 1814.
Mis à la suite du 2e lanciers.	26 avril 1815.
Rentré en non-activité.	Août 1815.
A quitté le service sur sa demande moyennant une gratification une fois payée d'une année d'appointements.	23 avril 1817.
Volontaire à l'armée d'Afrique.	25 mai 1830.
Adjudant de place à Bône.	Juillet 1830.
Lieutenant au 17e chasseurs à cheval.	16 novembre 1830.
Capitaine au 14e chasseurs à cheval.	28 février 1831.
Mis à la disposition du général Schneider, commandant en Morée.	28 avril 1831.
Commandant de la place de Modon.	9 mai 1832.
Admis au traitement de réforme.	16 mai 1834.
En réforme du 17 mai 1834 au 18 février 1839.	
Nommé à un emploi de son grade au 11e dragons,	19 février 1839.

Rentré en activité.	23 février 1839.
Adjudant de place à Oran,	13 juillet 1839.
Adjudant de place à Bayonne.	2 juin 1841.
En congé jusqu'au 11 mars 1843.	
Adjudant de place commandant à Mazagran, 26 novembre 1842, avec ordre d'être rendu à Toulon à la fin de son congé, le	11 mars 1843.
Commandant le fort Brescou.	24 novembre 1843.
Commandant à Belle-Isle-en-Mer	16 février 1844.
En non-activité pour infirmités temporaires (consistant en une taie de la cornée de l'œil gauche et gonflement à la partie supérieure)	22 mars 1846.
Adjudant de place à Strasbourg	23 avril 1848.
Admis d'office à faire valoir ses droits à la retraite	4 février 1849.
A cessé ses services	11 avril 1849.
Retraité (pension 1 920 francs), par arrêté du	30 avril 1849.
Décédé le	16 octobre 1858.

Campagnes

1806, 1807, Grande-Armée; 1808, 1809, 1810, 1811, Espagne et Portugal; 1812, Russie; 1813, Saxe; 1814, France; 1815, armée du Nord; 1830, 1831, Afrique et Morée; du 25 mai 1831 au 24 mai 1833, Morée; du 25 mai 1833 au 16 mai 1834, Afrique; du 23 février 1839 au 2 juin 1841, Afrique; du 26 novembre 1842 au 24 novembre 1843, Afrique.

Total des services : 54 ans (campagnes comprises).

Blessé devant Troyes en Champagne, le 4 mars 1814, d'un coup de lance et d'un coup de feu.

Autorisé, le 31 janvier 1847, à accepter et à porter la décoration en argent de chevalier de l'ordre royal du Sauveur et la croix nationale de 1re classe de Grèce.

(En 1844 et 1845, il est indiqué veuf sans enfants dans les revues d'inspections générales.)

(*Archives du ministère de la Guerre.*)

ERRATA

Page 85, ligne 2 de la note 1, *au lieu de* monument, *lire :* **nomment.**
Page 112, ligne 3, *au lieu de* dessins, *lire :* desseins.
Page 137, avant-dernière ligne, *au lieu de* mai, *lire :* juin.
Page 200, ligne 4, *au lieu de* ma fille, *lire :* mon Adèle.
Page 210, ligne 2, *au lieu de* résidant, *lire :* résident.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE V.

(Novembre 1822 — Octobre 1824)

CHAPITRE VI

(Octobre 1824 — Mai 1827)

CHAPITRE VII

(Mai 1827 — Juin 1831)

CHAPITRE VIII

(Juin 1831 — Septembre 1833)

CHAPITRE IX

(Septembre 1833 — Juin 1837)

CHAPITRE X

(Juin 1837 — Novembre 1837)

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 13189.

MÉMOIRES

DU

COMMANDANT PERSAT

1806 A 1844

Publiés avec une Introduction et des notes

PAR

Gustave SCHLUMBERGER

MEMBRE DE L'INSTITUT



PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1910

A LA MÊME LIBRAIRIE :

Soldats de Napoléon. **Journal de route du capitaine Robinaux** (1803-1832), publié par M. Gustave SCHLUMBERGER, membre de l'Institut. Un volume in-16 . . . . 3 fr. 50

Soldats de Napoléon. **Lettres du commandant Coudreux à son frère** (1804-1815), publiées par M. Gustave SCHLUMBERGER, membre de l'Institut. Un volume in-16 . . . . 3 fr. 50

Mémoires du général Griois (1792-1822), avec une introduction et notes, par Arthur CHUQUET, membre de l'Institut. Tome I. 2e édit. Un vol. in-8e avec un portrait en héliogravure. . . . . . . 7 fr. 50
Tome II. 2e édition. Un volume in-8e . . . . 7 fr. 50

Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat (1767-1815). I. *Lettres de jeunesse. — Campagnes d'Italie et d'Egypte. — Corps et armée d'observation du Midi.* 2e édition. Un vol. in-8e, avec portrait et fac-similés. . . . . 7 fr. 50
II. *Armée d'observation du Midi* (suite). — *République cisalpine. — République italienne* (1801-1803). Un vol. in-8e avec portrait et fac-similés. . . . . 7 fr. 50
III. *Gouvernement de Paris* (1804-1805). Un volume in-8e, avec nn un portrait. . . . . 7 fr. 50

Mémoires de l'amiral Tchitchagof, commandant en chef de l'armée du Danube, gouverneur des principautés de Moldavie et de Valachie en 1812, publiés par Ch. G. LAHOVARY. Un vol. in-8e. . . . 5 fr.

Souvenirs du maréchal Macdonald, duc de Tarente, avec une introduction par Camille ROUSSET, de l'Académie française. Ouvrage orné de deux portraits d'après David et d'après Gérard. 7e édition. Un vol. in-8e . . . . 7 fr. 50

Mémoires militaires de Joseph Grabowski, officier à l'état-major impérial de Napoléon Ier (1812-1813-1814), publiés par M. Waclaw GASIOROWSKI; traduits du polonais par MM. Jan-V. CHELMINSKI et le commandant A. MALIBRAN. 2e édition. Un volume in-16 avec un portrait . . . . 3 fr. 50

Mémoires sur les guerres de Napoléon (1806-1813), par le général D. CHLAPOWSKI, publiés par ses fils, traduits par MM. Jan-V. CHELMISKI et le commandant A. MALIBRAN. 3e édition. Un vol. in-16. Prix . . . . 3 fr. 50

Souvenirs militaires du baron de Bourgoing (1791-1815), publiés par le baron Pierre DE BOURGOING. Un volume in-18 avec un portrait. Prix . . . . 3 fr. 50

Mes Souvenirs sur Napoléon, par le comte CHAPTAL, publiés par son arrière-petit-fils, le vicomte A. CHAPTAL, secrétaire d'ambassade. Un vol. in-8e, accompagné d'un portrait en héliogravure . . . 7 fr. 50

Mémoires du colonel Combe sur les campagnes de Russie 1812, de Saxe 1813, de France 1814 et 1815. Nouvelle édit. Un in-18. 3 fr. 50

Récits de guerre et de foyer. **Le Maréchal Oudinot, duc de Reggio,** d'après les souvenirs inédits de la maréchale, par Gaston STIEGLER. Préface de M. le marquis COSTA DE BEAUREGARD. 9e édition. Un vol. in-8e avec deux portraits . . . . 7 fr. 50

Journal des campagnes du baron Percy, chirurgien en chef de la Grande Armée (1754-1825), publié d'après les manuscrits inédits avec une Introduction par M. Emile LONGIN. 3e édition. Un vol. in-8e, avec un portrait et un fac-similé. . . . . 7 fr. 50

Les Souvenirs du général baron Paulin (1782-1876), publiés par le capitaine du génie PAULIN-RUELLE, son petit-neveu. Un vol. in-18. . . . . 4 fr.

Mémoires du général comte de Saint-Chamans, ancien aide de camp du maréchal Soult (1802-1832). Un vol. in-8e accompagné d'une héliogravure. . . . . 7 fr. 50

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 13189.

